

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles en jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Remplace tous autres Vernis toujours nuisibles.

Exiger sur les flacons les noms Raoul Richer Bl. Ingénieur-Chimiste Parfumeur et Docteur ès-sciences, et dans les Cadeaux Parfumeurs en Gros, Paris, 10, Place des Victoires.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus circulaire gratis et affranchi.

CONTENTIEUX

Recouvrement garanti de Comptes

CHARGES DE BOURSE

Journal Financier Français

10, Place des Victoires, 10

ABONNEMENTS

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, etc., que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques et chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20 000 MALADES SOUVENT depuis 4 ANS. — GUÉRISON 80 %, — ANÉLIORATION 100 %

Pour recevoir consultation gratuite écrire ou parler avec ou sans engagement au Président du Comité Médical « Nouvelle Naturiste » 8, Rue de Rocroy, 8, 1er, au 2e, Paris

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0

Discrétion

Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce

Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang

Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire

Directeur AGENCE CENTRALE

44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant. J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

OUTILS

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. Orente BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentisque : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bance. — Charrettes à bras. Appareils à soufrer et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre ingénieur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 140 LUNDI 31 MAI et MARDI 1er JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Voir divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Maxime.

Soleil : (heure nationale)

Lever, à h. 01 m. — Coucher, 6 h. 56 s.

Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 3

Fête de Demain : Saint Erasme.

31 MAI

EN ITALIE

PASQUA-ROSA

Nous la connûmes à Rome.

C'était un joli modèle d'Anticoli-Corrado (1), que chaque automne ramenait dans la Ville Eternelle sitôt que les peintres, chassés de la campagne par les premières pluies de l'arrière-saison, rentraient dans leurs ateliers déserts. Elle avait une taille élancée, une démarche souple et légère, un visage charmant que les Préraphaélites eussent aimé et qui s'encadrait de la mousse blonde de deux grands bandeaux ondulés et rebelles.

On ne pouvait la voir passer sans être pénétré de son regard, profond comme un ciel de sicile, attirant comme un beau lac dormant, doux et cependant un peu hautain d'avoir été si souvent un regard de vierge ou de reine de légende.

N'ayant rien de la carnation chaude des Italiennes, mais pâle, nacrée, elle faisait un étonnant contraste avec ses compagnes du pays qui venaient aussi s'engager comme modèles.

Celles-ci étaient des filles de plein air, fortes et brunes, aux profils réguliers comme ceux des antiques médailles romaines

Pasqua-Rosa, au contraire, semblait avoir fui les brouillards de la Tamise et être venue sur les bords lumineux du Tibre afin de permettre au soleil de se jouer, chaque jour, dans les ondes de sa chevelure et d'y laisser, chaque jour aussi, un peu plus de son or.

Ses habits de paysanne loin d'altérer le genre délicat de sa beauté la paraient d'un charme de plus, local et pittoresque. Ils étaient bien selon les traditions d'Anticoli et de la *Ciociaria* (2) : *cartonella*, de toile blanche repliée, mise en auvent sur la tête et retombant sur le cou ; chemisette de coton également blanche, un peu décolletée, à larges manches terminées par de hauts poignets de velours écarlate ; corset de satin vert passé, lacé sur la chemisette et retenant le petit fichu à fleurs jeté sur les épaules ; *gonna* (3), rouge foncée à la taille ; *grembiale* (4), étroit, jaune, à larges bandes bleues et horizontales, couvert d'arabesques comme un tapis persan ; *ciocie* (5), de peau de chèvre et, comme seuls bijoux, de grands anneaux qui suspendaient à ses oreilles leurs halos d'or tremblant.

... Deux pays, d'octobre à juin, sont surtout chargés de fournir au monde des arts de la Ville Eternelle les futures Agrippines, les Socrates mourants, les *Césars* vainqueurs qui vaudront aux sculpteurs et aux peintres les grands prix des prochains salons.

Lorsque le vent tiède qui dépouille les arbres commence sa chanson sous les portes mal closes, plus de la moitié des paysans de Saracinesco (1), et le tiers de ceux d'Anticoli-Corrado descendent à Rome vêtus de leur costume villageois qui les fait ressembler à des bergers d'opérette.

Les deux villages ainsi dépeuplés sont confiés aux pères de famille, qui partent, parfois, après les semailles, à quelques femmes et aux vieillards somnolents que l'âge et la maladie retiennent au foyer.

Tous ces émigrés *ciociari* se connaissent, s'unissent pour résister aux tourmentes d'une vie capricieuse qui peut les renvoyer chez eux, riches de beaux écus trébuchants ou hâves, amaigris, en guenilles, plus pauvres encore de tous leurs espoirs trompés.

Leur faiblesse, leur isolement, dans la ville cosmopolite, les incitent à se prêter une aide mutuelle ; ils se rencontrent chaque jour aux portes des académies, dans les ateliers de la *via Margutta* et du *Pincio*, à la *piazza del Popolo*, sur les marches de la Trinité des-Monts ou de Sainte-Marie-Majeure. Ils se soutiennent et forment ainsi une petite république tranquille dans la capitale du royaume d'Italie.

... La colonie entière des modèles connaissait bien Pasqua-Rosa. Les uns l'enviaient, parce que sa beauté, s'écartant du type caractéristique de la beauté *ciociara*, lui assurait un travail régulier qu'elle n'avait point à craindre de voir répartir entre plusieurs rivales ; d'autres la méprisaient un peu, car « elle était trop fine et trop blonde, bonne à figurer les madones, les saintes extasiées dans les tableaux d'église ou aussi les fées insaisissables dans les *quadri* de quelques symbolistes, de quelques rêveurs, poètes de la peinture qui peignent l'âme plus que le corps ! ... »

Pour les rudes compagnes de Pasqua-Rosa, surtout, il n'était qu'une école d'art louable : celle dont le réalisme appréciait le charme de leurs robustes personnes et la liberté extrême de leurs allures.

Et, cependant, malgré leur envie et leur dédain intimes, tous les *Ciociari* d'Anticoli Corrado et de Saracinesco regardaient Pasqua-Rosa comme la *reine* de leur petite république ; car, en dépit des princesses de la cour royale, en dépit des riches étrangères qui promenaient leur mélancolie aux galeries du Vatican ou à la *Villa Borghese*, malgré les Transteverines. Pasqua Rosa était la plus jolie fille de Rome.

Le dernier avril, rieur, lui avait jeté au passage la gerbe parfumée de ses seize printemps, et Pasqua-Rosa, avec sa jeunesse, sa grâce particulière, sa beauté, aurait pu, plus que toute autre, sourire à la fortune et mettre sur ses cheveux soyeux d'autres parures que l'étoile des fées ou le nimbe des saintes.

Mais Pasqua Rosa était, au moral, une évocation des siècles disparus, et les peintres avaient bien raison de la prendre comme modèle pour personnifier, tour à tour, Geneviève de Paris en prière, Leygie persécutée Elisabeth de Hongrie avec ses fleurs merveilleusement écloses, ou la Vierge Marie emportée vers des sphères inconnues, sur les ailes des Séraphins.

Nous fûmes plusieurs êtes loin de la Ville Eternelle, gardant au cœur le regret des rouges *tramonti* qui empourprent le tombeau de Cœcilia Metella, la ligne des aqueducs et les sommets des pins parasols. Un automne, cependant, nous ramena parmi les sept collines et, dès notre arrivée, nous nous informâmes de Pasqua-Rosa, mais sans résultat. Soit défiance de l'étranger, soit paresse d'esprit, soit habitude de compliquer les choses les plus simples, il est fort difficile d'obtenir le moindre renseignement juste en Italie.

Aux heures de repos des modèles — lorsque la boule de l'église Saint Ignace tombe, suivie par les regards attentifs des habitués du Corso et donne ainsi le signal de midi au canon du Janicule ; le soir, lorsque les attelages élégants montent avec des lenteurs de carrosses les pentes du Pincio, et que sur la terrasse du jardin la foule assiste, au son d'une mosique harmonieuse, au coucher splendide du soleil, les filles d'Anticoli et de Saracinesco assemblées sur la *Piazza del Popolo* vendent, aux promeneurs, de petits bouquets parfumés où les violettes de la Riviera s'entourent d'une collerette rustique de feuillage romain.

Je reconnus un jour, parmi les vendeuses, une grande fille brune au profil d'aigle qui « posait » les héroïnes tragiques et je lui demandai :

— Eh bien, Candida ! Comment va Pasqua-Rosa ?

— *A sposata, signorina ?*

— *A sposata ?* et, sais-tu si elle est heureuse ?...

— *Non ce male*, me répondit-elle en riant et en s'éloignant, rapide, pour mettre un de ses petits bouquets à la boutonnière d'un fils d'Albion, jaune et sec comme un papyrus retrouvé.

... La *Piazza del Popolo*, avec sa porte féodale surmontée des six bornes et de l'étoile des *Chigi*, avec ses sphynx de granit, ses fontaines jaillissantes, nous revit souvent au pied de l'obélisque qui la domine, et dont la ligne d'ombre sert, en été, d'étroit refuge contre le soleil, à toute une file de voitures ; mais nous ne cherchions plus, parmi ses *Ciociare*, la fine silhouette de Pasqua-Rosa, et, nous aurions fini par ne plus nous soucier du joli modèle, si les hasards des journées lumineuses de mai ne nous avaient conduits à Anticoli-Corrado, en touristes

Pasqua-Rosa habitait au fond du village. Dédaigneuse de la richesse, qui ne demandait, cependant, qu'à lui sourire, et soumise à ses parents comme une Romaine antique, elle avait épousé, pour leur plaire, un petit propriétaire, d'esprit lourd, grand amateur de la liqueur vermeille qui fait la renommée des *Castelli romani* et l'orgueil des côteaux florentins.

Au bruit de nos voix elle vint sur le seuil de sa demeure, tenant dans ses bras un bel enfant brun, pareil à l'ange rêveur de la madone de Saint S'xte. Elle même était toujours la jolie fille d'autrefois, aux yeux ingénus et pleins de lumière.

— Nous reconnais tu, Pasqua-Rosa ?

— Benissimo, signorine !

— Quand as-tu mis à ton doigt l'anneau des fiançailles ?

— Sono già sposata tre anni, allorchè furono chiusi i studi, nel luglio, signorine !

— Es-tu heureuse ?

— Non tutti i giorni, ma il bimbo canta ed io dimentico..

. . . . . .

L'enfant chante, Pasqua-Rosa, et cela vous suffit .. On avait donc bien raison de nous dire que l'âme des nobles héroïnes que vous aviez si souvent représenté a avait passé, un peu, en votre âme, et que vous étiez, parmi vos folles compagnes, comme une sainte oubliée à Anticoli par la légende dorée !

PICCOLINA.

(1) Village de la province de Frosinone.

(2) Nom populaire donné à la province de Frosinone. Villes principales : Frosinone, Monticelli, Carpinato, patrie de Léon XIII qu'on appelait : *Papa ciociaro*.

(3) Jupe.

(4) Tablier.

(5) Chaussures.

(1) Anticoli-Corrado et Saracinesco sont deux villages de la province de Frosinone.

M. Clémenceau et la Corse

Bastia, le 28 mai 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Au lendemain de la guerre, en 1871, M. Clémenceau s'est-il borné à transmettre à la Chambre la pétition d'un club républicain positiviste tendant à faire rayer la Corse de la liste des départements français, ou a-t-il, en outre, appuyé cette pétition ? Parvis en lui de penser qu'il n'avait guère été qu'un agent de transmission parce qu'il m'était revenu que lorsque, un peu plus tard, nos compatriotes de Toulon avaient demandé compte à M. Clémenceau, candidat aux élections législatives dans le Var, de son rôle dans cette affaire, il avait déclaré n'avoir agi que sur la demande de membres de son comité électoral ; et j'ai en conséquence rédigé la lettre rectificative que vous avez bien voulu publier. Mais un autre de vos abonnés invoque le témoignage de M. Ed. Drumont, dans la *Fin d'un Monde*, avec référence au *Journal Officiel* du 8 mars 1871, pour assurer que M. Clémenceau a aussi appuyé cette pétition.

Qui croire ? et que penser ?

J'ai vainement cherché à consulter le numéro de l'*Officiel* en question : il n'existe ni à la Mairie, ni à la Bibliothèque de la Ville, ni à la Sous-Préfecture.

Cela étant, et, après avoir fait mes réserves sur la créance à accorder aux allégations d'un politicien aussi passionné que l'est le directeur de *La Libre Parole*, je pencherai confirmation sur ce point. Aussi bien, en consentant à présenter cette pétition, M. Clémenceau, cela n'est pas niable, en assumait pour sa part la responsabilité.

Et après ? Allons-nous, à trente-huit ans de distance, reprocher au président du Conseil des Ministres qui vient de donner à la Corse la marque, toute naturelle, d'ailleurs, de l'intérêt qu'il lui doit et lui porte, l'erreur, l'inexactitude du député frais émoulu, et qui n'avait encore que trente ans, d'après mon courtois contradicteur lui-même ? Ah ! tant douce, M. Clémenceau a agi alors bien inconsidérément.

Mais, hésiterait-il à le reconnaître lui-même ? On plutôt ne l'a-t-il pas déjà hautement affirmé par l'acte gouvernemental auquel je viens de faire allusion ? Faisons donc le silence et l'oubli sur cette faute de jeunesse de notre Premier, et espérons fermement que la rubrique donnée à cette correspondance rappelera désormais aux Corses son point une vieille et passagère méconnaissance de leur patriotisme, mais l'aide opportune et nécessaire apportée à un pays qui l'aura justifié, en la rendant pour sa part la plus efficace possible. Ainsi soit-il.

Veuillez agréer, etc.

F. de C.

Comment il faut Juger les Enfants

(Suite et fin)

En Belgique, l'enquête préalable est à ce point essentielle qu'au lieu d'une seule, en fait deux, auxquelles procèdent parallèlement le parquet et, là où il est établi, le *Comité de défense des enfants traduits en justice*.

Le comité de Bruxelles a publié une brochure intitulée : *Manuel de la défense de l'enfant traduit en justice devant le tribunal de Bruxelles*, brochure qui est un modèle de précision et de clarté, et où, en quelques vingt pages au plus, ce comité analyse le fonctionnement et le dessein de l'association, fait ressortir la nécessité d'étudier par le menu le caractère de l'enfant et son entourage, commente brièvement toutes les questions de la notice biographique qui doit être jointe à la procédure, et expose enfin le rôle de l'avocat pendant l'instruction, devant le tribunal et après le jugement, car, selon le manuel, « sa mission moralisatrice n'est pas achevée après l'audience. »

A Budapest, comme à Bruxelles, ce sont les avocats eux-mêmes du comité de défense qui se chargent de l'enquête.

Mais en Amérique, ce sont des fonctionnaires spéciaux, et soigneusement choisis par le juge parmi les personnes les plus aptes à le seconder dans son œuvre plutôt de protection et de redressement moral que de répression, des *probation officers*, qui y président.

Le plus difficile, évidemment, comme l'a écrit M. Julliot, c'est de trouver de bons *délégués*. En France, il nous faudrait pour commencer, de bons *inspecteurs*, et la difficulté n'est pas moins grande, pour les raisons que l'on devine et sur lesquelles il ne nous est pas loisible de nous étendre.

M. de Casabianca agréerait volontiers, à côté du juge d'instruction *spécialisé*, un enquêteur *spécialisé*. On aurait ainsi une brigade d'inspecteurs de la Sûreté pour l'enfance, comme on a la brigade des jeux ou celle des garnis.

Mais cette création est subordonnée à l'approbation du préfet de police, à une augmentation d'effectif et au vote d'un crédit correspondant. Bien comprise, cependant, intelligemment dirigée et secondée, elle pourrait « aider puissamment à lutter contre la recrudescence de la criminalité juvénile. »

Peut-être pourrait-on trouver les sommes nécessaires sur les millions qu'on gaspille chaque année pour notre marine !

Afin d'améliorer dès maintenant les méthodes d'information concernant les mineurs, et de rendre plus faciles aux enquê-

reurs l'accomplissement de leur mission. M. de Casabianca a d'abord rédigé une nouvelle formule de la commission rogatoire, dite «des mineurs,» qui doit être adressée au juge d'instruction ou au commissaire de police compétent. L'ancien texte, établi il y a plus de vingt ans, n'était pas en harmonie avec la loi du 27 juin 1904 sur le service des enfants assistés, ni avec celle du 12 avril 1906, qui a prorogé jusqu'à 18 ans la minorité pénale.

Et, en second lieu, M. de Casabianca, s'inspirant des notices en usage en Italie, en Belgique et en Suisse, a refondu entièrement la notice de renseignements relative à l'inculpé, qui est la pièce essentielle de l'enquête.

Celle qui était utilisée jusqu'à ce jour, fort incomplète, confondait les éléments les plus distincts de cette enquête. De plus, elle considérait comme seule ou à peu près seuls dignes de fournir des renseignements sur les mineurs délinquants, meublanes et manœuvres les concierges, dont le commerce quotidien est d'un charme si particulier et si personnel.

M. de Casabianca juge toutefois prudent de rédiger au second plan, avec tout le respect qui leur est dû, les témoignages de ces personnages dont il n'est pas bon de médire, et de les corroborer ou de les compléter par les renseignements demandés aux voisins, aux patrons, aux instituteurs, auxquels la nouvelle notice fait une place plus importante et plus justifiée.

Cette nouvelle notice prévoit encore un certain nombre de questions utiles à poser sur l'état de santé du mineur, état qui a une répercussion évidente sur son discernement, sur ses fréquentations habituelles, sur son caractère, sa moralité, ses penchants, ses antécédents et sur ses parents.

« De nombreux renseignements sur la famille ne sont pas moins nécessaires que des renseignements circonstanciés sur le mineur, la plupart des enfants, en fait, ne deviennent mauvais que par suite des vices de leur éducation ou des déplorables exemples qu'ils trouvent dans leur entourage ; souvent il n'est tel que de les changer de milieu pour les redresser.

» Enfin, le juge de paix ou le commissaire de police devront tirer de l'ensemble des indications qu'ils auront réunies, *la conclusion qu'impose l'intérêt du mineur.*

» Le redoutable problème de la criminalité juvénile, qui préoccupe si vivement tous les hommes de conscience et de cœur, conclut M. de Casabianca, ne peut être résolu que grâce au concours de tous les dévouements. Dans le nombre, il en est, sans doute, d'humbles et d'obscurs ; il n'y en a pas d'inutiles. Aussi bien, les réformes qui paraissent les plus modestes sont parfois les plus efficaces. »

Celles dont M. de Casabianca a pris l'initiative et qui ont déjà reçu l'approbation de M. le procureur de la République et de M. Allianel, doyen des juges d'instruction, sont, ainsi qu'on vient de le voir, d'un très vif intérêt. Et elles ne manqueront pas de rendre de précieux services au tribunal pour enfants que constitue chaque lundi, sous la présidence de M. Flory ou de M. Lemercier, la huitième chambre correctionnelle, en attendant la création de semblables tribunaux spéciaux en province, selon la proposition de M. Deschanel. Il importait donc, au moment où les nouvelles formules vont entrer dans les dossiers de l'instruction du tribunal de la Seine, et contrairement à ce qu'il en dit lui-même avec trop de modestie, d'en faire connaître le très qualifié auteur : M. le substitut Pierre de Casabianca.

HENRI CHELON.

(Le Siècle).

Récompenses aux Sauveteurs

Sur l'avis du Conseil supérieur de la marine, le ministre de la marine a accordé des prix Henri Durand, de Blois, aux sauveteurs ci-après désignés :

Ambroselli Antoine, capitaine au long-cours, commandant la *Caramanie*, 1 000 francs ; Pagani Fortuné, maître d'équipage, 200 fr. ; Murcia Denys-Paul, Cantini Dominique, matelots ; Carli Antoine, Durante Barthélemy, Valery Noël, Carregn Pierre-Marie, chauffeurs, 100 francs chacun ; tous inscrits à Bastia.

Sauvetage du personnel du transport *Nive*. La *Nive* s'était échouée dans une position dangereuse au sud de Casablanca, le capitaine Ambroselli, commandant le vapeur Caramanie, de la compagnie Paquet, vint, par une manœuvre très hardie, jeter l'ancre près de la *Nive* et mettre son arrière presque dans les rochers.

Le capitaine prit lui-même le commandement de la première embarcation qui put se laisser couler jusqu'à la *Nive*, malgré le ressac.

L'équipage a fait preuve de la plus grande énergie pour sauver le sauvetage. 1er-2 janvier 1908.

Giocanti Hugues-François, pilote-lamaneur, 450 fr. ; Sartori Antoine-Grazioso, maître au cabotage, 250 fr. ; Leonetti Charles, matelot, 200 fr., tous inscrits à Ajaccio.

Sauvetage du brick-goélette *Marie*.

Lebrick-goélette *Marie* s'étant échoué dans la nuit du 6 au 7 décembre 1908 sur la plage de Propriano (Corse) et une chaloupe de secours ayant chaviré les deux hommes qui la montaient, Sartori et Franceschi (sujets italiens) se jetèrent à la mer à 20 mètres du rivage qu'ils réussirent à atteindre en courant de grands risques.

Le lendemain, le même Sartori se lança tout habillé à la mer pour saisir une bouée et installer un va-et-vient établi ; le navire en danger. Pour revenir à terre, il fut projeté sur la plage par les lames et faillit se noyer.

A quatre heures du matin, le 7 décembre, le pilote Giocanti voulut se rendre à terre, malgré une chute faite à bord de la *Marie*, pour donner des ordres, en se servant du va-et-vient enfin établi ; mais il tomba à la mer par 2 m. 50 de profondeur, et fut assez heureux pour être rejeté sur le sable, où des soins immédiats le ranimèrent.

Le même jour, vers sept heures du matin, Leonetti se trouvant à bord d'une chaloupe chargée d'élonger une aussière qui se trouva trop courte, se jeta à l'eau pour atteindre la *Marie* et revint à la chaloupe, l'amarre attachée à la ceinture, en se jetant de nouveau à la mer par 6 mètres de fond, parcourant ainsi 100 mètres environ à la nage, aller et retour, en risquant sérieusement sa vie.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er juin à 8 h. 1/2

Allégro,	Mousnat.
L'Ami Fritz.	Mascagni.
Sphinx, valse,	Popy.
Le Cheminau,	Leroux.
Nina,	Last.

Le Chef de Musique, LAURUS

Retraite en musique

Itinéraire du 1er juin

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'Avenue Garnot, Avenue Carnot jusqu'au Bd Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue Saint-Jean. Rentrée.

Conseil Municipal

Séance extraordinaire

Voici le texte des vœux proposés au Conseil municipal dans sa séance extraordinaire du 28 mai, par M. le Maire et par M. Sauveur Tiers, vœux qui furent adoptés à l'unanimité :

Vœu de M. le Maire

Considérant que la grève des employés de la C. F. D. a été déclarée le mardi 11 mai courant ;

Que, depuis cette date, aucune tentative officielle n'a été faite pour la reprise du travail ;

Que cette situation paralyse la plupart des transactions, et cause ainsi un préjudice considérable au département tout entier ;

Considérant également que la grève des Inscrits maritimes a amené la cessation de toutes relations entre les ports de la Corse et ceux de la métropole ;

Que, de ce fait, notre département, qui tire la plupart des produits indispensables à l'existence des continents voisins, est, pour ainsi dire, réduit à ses propres ressources ;

Que cette situation, si elle devait se prolonger, serait de nature à donner de graves inquiétudes pour l'avenir ;

Considérant que le service des dépêches entre le Continent et la Corse a complètement cessé depuis la déclaration de grève à Marseille ;

Considérant, enfin, que dans des circonstances aussi critiques, il échet de solliciter des pouvoirs publics qu'ils prennent, d'urgence, les mesures propres à mettre un terme à une situation qui ne peut que s'aggraver ;

Le Conseil municipal de Bastia, réuni extraordinairement, émet le vœu :

Que le Gouvernement intervienne sans délai, afin de mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre la Compagnie des C. F. D. et les agents de son personnel, de manière à assurer la prompte reprise du service ;

Que les relations commerciales et postales entre le Continent et la Corse soient assurées le plus largement possible, au moyen de transports ou de torpilleurs de la marine de Guerre ;

Que, dans le cas où le monopole du pavillon viendrait à être suspendu, la Corse soit appelée à bénéficier de cette disposition exceptionnelle ;

Demande, enfin, que le service postal entre ce port du continent français et la Corse soit fait deux fois par semaine, tant à l'aller qu'au retour, d'un port de la métropole aux ports de Bastia et d'Ajaccio.

Vœu de M. Thiers

A la veille du renouvellement de la Convention entre l'Etat et la Compagnie de chemins de fer départementaux pour l'exploitation du réseau des chemins de fer de la Corse, je propose au Conseil municipal l'adoption du vœu suivant :

Attendu que le département de la Corse est, sans conteste, le plus pauvre des départements français ;

Que cette vérité a été reconnue par le Gouvernement lui-même lorsqu'il a institué et envoyé dans l'île une commission d'enquête pour son relèvement économique ; qu'il serait, par conséquent, mal venu à vouloir faire payer à ses habitants des tarifs de transports par voie ferrée plus élevés que ceux pratiqués sur les lignes du continent ;

Que cet abus intolérable existe actuellement pour les transports par voie de mer et qu'on ne saurait admettre qu'il se perpétue pour les transports par terre ;

Attendu qu'un gouvernement véritablement démocratique doit se préoccuper constamment du sort des humbles et des petits ;

Le Conseil municipal émet le vœu :

1. Que le projet de convention présenté aux Chambres par le Gouvernement porte une augmentation de la vitesse répondant aux progrès de la science, et une diminution des tarifs des voyageurs et des marchandises, ramenant ces tarifs au niveau de ceux pratiqués sur toutes les lignes du continent français, sans attendre pour cela, comme le voudrait le dit projet, dans l'exposé de ses motifs, une augmentation sensible du trafic actuel.

Les voyageurs insulaires, pour ne parler que d'eux, ne payeraient plus ainsi, aujourd'hui, 10 0/0 de plus en deuxième classe et 20 0/0 de plus en troisième que ceux du continent.

2. Que les pouvoirs publics examinent avec la plus grande bienveillance celles des revendications des ouvriers et petits employés du chemin de fer de la Corse qui paraissent justifiées, notamment celles concernant le relèvement des traitements et amélioration des retraites, tout ouvrier ayant droit, selon la plus stricte justice, à un minimum de salaire lui permettant de vivre lui et sa famille.

3. Que, sur ces bases, le Gouvernement prenne immédiatement les mesures nécessaires pour faire cesser la grève qui porte un si grave préjudice au commerce et à la Corse entière.

4. Que la juridiction instituée se mette en mouvement.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Chiocca Xavier, marin, demeurant à Ajaccio, assassinat et tentative de ce crime avec concomitance.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Me de Caraffa et de Montera.

Cette affaire occupera deux audiences.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ERBALUNGA. — Mercredi prochain, 2 juin, on célébrera à Erbalunga la fête de Saint-Erasme.

C'est toujours avec enthousiasme et avec une foi vive que la population et notamment le corps des marins rendent à leur Saint Patron leurs hommages et leur culte.

Matin : à 10 heures Grand'Messe et sermon.

Soir : à 3 heures et demie, vêpres, procession, salut et baisement de la Relique du Saint.

ZALANA. — Un nouveau deuil vient de frapper la famille Marchetti, une des plus marquantes de l'arrondissement de Corte : Mlle Constance Marchetti, fille du regretté M. Titus Marchetti, s'est éteinte dans sa vingt-troisième année, à la suite d'une maladie restée rebelle aux efforts des plus habiles praticiens, et aux soins les plus affectueux de sa mère et de sa sœur et des autres membres de sa famille.

Mlle Constance Marchetti avait tout ce qu'il fallait pour briller dans le monde. Ses qualités du cœur étaient rehaussées par une éducation des plus soignées et par une distinction de manières rare. Très accueillante pour tous, elle était plus particulièrement empressée à l'égard des humbles et des « déshérités, » et était connue dans tout le canton par la discrétion qui présidait à ses œuvres charitables.

Aussi est-elle bien pleurée par toute la population de Zalana autant que par sa famille, et toute cette population s'attache à la famille Marchetti, a suivi le cercueil de l'infortunée Mlle Constance Marchetti jusqu'à l'église et de là jusqu'au cavean familial.

Nous offrons nos bien sincères condoléances à Mme et Mlle Marchetti, à MM. le docteur Marchetti et Antoine Marchetti, à M. Ange-Louis Marchetti, aux familles Gourio, Bernamonti et Luigi.

MOITA. — M. l'abbé Biasini, vicaire de Moita, est nommé curé de Pastoreccia.

CASTINETA. — Le conseil d'Etat a rejeté les protestations qui se sont élevées contre les dernières élections municipales de Castineta.

BELVEDERE. — *Trouvaille d'une monnaie romaine.* — Nous croyons devoir signaler aux trop rares numismates de Corse la trouvaille qui vient d'être faite à Belvedere, au lieu dit : Poggio, dans une propriété de M. Pierre Trani, le sympathique propriétaire de Sartene, d'une monnaie romaine (un moyen bronze).

Bien que fruste, elle nous a paru être de Faustine, la jeune femme de Marc-Aurèle, empereur romain, 125-175 de J. C., qui accompagna son mari dans la plupart de ses expéditions et reçut des soldats le surnom de « Mère des Camps ».

RUSIO. — M. Pometti Jacques est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Rusio.

CERVIONE. — Le 15 courant décédait à Pietroso, canton de Verzaui, Mme Amélie Casanatta, née Filidori, aux suites d'une maladie longue que tous les soins des praticiens qui l'entouraient ne purent enrayer.

Epouse modèle, mère affectueuse, femme de bien selon l'Evangile, elle vit approcher sa dernière heure avec tout le calme d'une âme chrétienne.

La population accourue à son enterrement prouve largement combien elle était aimée dans les cantons de Ghisoni, Verzani, Vivario et Pranelli di Fiumorbo, et elle l'a accompagnée à sa dernière demeure dans un caveau de la famille à Pietroso.

Nous adressons à la famille Casanatta et tout particulièrement à notre ami M. le docteur Filidori, de Cervione, l'expression de nos vives condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 20°5. + 4 6 heures du soir + 20°. Maxima + 22°8. Minima + 17°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Cirnea

Réunion à la Cirnea mercredi, de 4 à 7 heures, pour fêter l'élection, à l'Académie française, de notre sociétaire, M. Marcel Prévost.

Tous les Cyrnéens sont priés de vouloir bien accepter cette invitation.

La Présidente, T. de CHEVARIER.

Nouvelles militaires

Le sergent Galloni, de la 16e section d'infirmiers militaires, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'adjudant.

M. Negroni, lieutenant au 121e, passe au 106e.

M. Pinelli, lieutenant au 77e, passe au 4e rég. de zouaves.

M. le chef de bataillon Giudicelli, du 1er colonial est désigné pour servir au Tonkin.

M. le lieutenant Alessandri, en activité hors cadres, à la Côte d'Ivoire, est affecté au 7e rég. colonial.

M. le médecin-major de 1re classe Emily, du 23e colonial, à Paris, est désigné pour servir au Afrique occidentale.

Eaux et Forêts

M. Paoli Barthélemy est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

Beaux-Arts

M. Colombani a été inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de sous-chef de bureau à l'administration centrale des Beaux-Arts.

Nouvelles coloniales

M. Lucioni Ange-François, caporal au 4e rég. d'infanterie coloniale est nommé commis de 3e classe des services civils en Indo-Chine.

Ponts et Chaussées

M. Olivi Baptiste, candidat déclaré admissible à l'emploi de commis des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1909, est nommé commis stagiaire au service des travaux publics de la régence de Tunis.

A Saint-Jean

— Les exercices du mois du Sacré Cœur de Jésus commenceront mardi, 1er juin, et auront lieu tous les soirs à 7 heures et demie.

Réunions

Mardi, 1er Juin, à 2 heures et demie de l'après-midi, réunion au parloir des avocats de la Maison d'arrêt de Bastia, de la Commission de surveillance des prisons.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Objets perdus

Une bourse en perles et monture dorées, contenant un chapelet en nacre et un mouchoir, souvenirs de Première Communion, a été laissée à l'oratoire Saint Roch, le lundi de Pentecôte.

La rapporter au bureau du *Petit Bastiais* pour être remise à son propriétaire, contre récompense.

A louer

Local pour industrie de liéges, chambières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

Nous avons été les premiers à signaler à nos lecteurs l'importante découverte de M. C. Viguier, le jeune praticien, diplômé de l'Ecole d'orthopédie de Paris, et considéré à juste titre par le corps médical comme le jeune maître par excellence de l'art herniaire.

Nous pouvons affirmer que la Hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger, se moulant sur le corps, permettant les travaux les plus durs de la campagne et ne gênant en rien. Dès son application le malade éprouve un bien-être inexprimable, il se sent renaître aussitôt, la hernie est refoulée et par la propriété, curative de cet appareil peut disparaître au bout de quelques temps.

Précisons : Qu'est-ce donc une Hernie ??? une simple dilatation de son anneau soit inguinal, crural ou ombilical ; l'anneau étant formé par des muscles fibreux, si ces derniers s'amaincissent l'anneau se trouve par là-même agrandi, l'intestin sort, c'est la Hernie.

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont donc intérêt à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 13, 14 et 15 juin.

à Corte : Hôtel Paoli, 16 juin.

à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 17 et 18 juin.

à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 19 juin.

Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.

Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00299

Courses de Bastia

Le Comité des Courses de Bastia, en présence des grèves existantes, a décidé que les Courses qui devaient avoir lieu le 6 juin, sur l'hippodrome de Campomoro Terranova, sont annulées et renvoyées à une date qui sera fixée ultérieurement.

Les Commissaires,
T. BALBI.
J. OLIVARI.
D. VILLA.

AUTOMOBILES

entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles *entre Bastia et Ghisonaccia* sera, à partir de Dimanche 16 courant, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartene.

Départ de *Bastia*, 7 heures du matin. Arrivée à *Ghisonaccia*, midi
Départ de *Ghisonaccia*, 1 heure du soir. Arrivée à *Bastia*, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au *Bureau du Syndicat d'Initiative*, 10, Paoli, 33.

Grand Hôtel d'Europe

RUE DE L'OPÉRA
BASTIA

Madame ADÉLAÏDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— *PRIX MODÉRÉS* —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES
VIZZAVONA

HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un panorama de montagnes sauvages.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de VIZZAVONA
V. BUOTZ

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts
de
CIMENTS Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Entretelles I acier pour planchers
Bois de construction
Sapins, Madriers, Cercueils, Liteaux, Lattes
Succursales : BASTIA, 7, Avenue Carnot.
Agences : CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCHEVILLE (Corse)

MARSEILLE

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Situation critique

Marseille, 31 mai.

La crise s'accentue de jour en jour davantage.

Près de quatre vingts bateaux, appartenant à nos diverses compagnies de navigation, sont désarmés à l'heure actuelle.

Tous les môles regorgent de marchandises.

Malgré eux, les dockers, les charretiers, les chargeurs et les charbonniers font grève. Ils ne peuvent plus rien faire.

Les Marins de l'Etat

Le commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée a reçu l'ordre de diriger sur Marseille trois cents marins qui seront pris sur un ou deux unités.

Ces hommes formeront les équipages des navires, qui transporteront les passagers en panne à Marseille : les colis postaux et les marchandises périssables.

Départs de Paquebots

Les vapeurs de l'Etat *Dromadaire, Samson* et *Goliath* sont arrivés de Toulon, ayant chacun à leur bord cent hommes destinés à être embarqués sur les paquebots en partance pour l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

ARLES

LE JUBILÉ
DE FRÉDÉRIC MISTRAL

Fêtes grandioses

Arles, 31 mai.

Les fêtes d'Arles ont obtenu un succès considérable.

A l'inauguration de la statue du grand poète provençal, plusieurs discours ont été prononcés.

M. Dujardin-Beaumetz, Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a pris le premier la parole.

Au nom du Gouvernement il a célébré le noble poète, ce fils pieux de la Provence.

Le prince Cantacuzène, au nom de la reine de Roumanie, a salué cette bourrasque de gloire qui souffle aujourd'hui sur Arles.

Il a salué l'illustre poète qui chante la Provence et qui ajoute tant de gloire à sa gloire propre.

EN AUTRICHE

Un Drame à Vienne

Vienne, 31 mai.

Un drame, sur lequel plane encore le mystère, s'est déroulé, il y a deux jours, dans une pension de famille.

On a trouvé dans l'appartement qu'ils occupaient, un colonel en retraite bavarois et sa femme, inanimés.

Le colonel avait cessé de vivre, et on n'a guère d'espoir de sauver sa femme.

Le couple allemand était depuis quelques jours seulement à Vienne.

Souffrant cruellement d'une maladie incurable, le colonel faisait usage de la morphine pour calmer ses douleurs.

Suivant une première version, l'ancien combattant de 1870 aurait pris une dose très forte du poison, pour en finir avec la vie, et sa femme l'aurait imité, afin de ne pas lui survivre.

L'INCIDENT
des Déserteurs de Casablanca

Echange d'excuses

Paris, 31 mai.

L'échange des notes française et allemande a eu lieu samedi soir, à Paris et à Berlin, par l'intermédiaire des conseillers des ambassades.

Le texte très bref de cette note, enregistrera les regrets des deux puissances au sujet de l'incident, survenu entre leurs agents à Casablanca, et accepte pour définitive la conclusion qu'en a donnée la Commission d'arbitrage, saisie par elles, de l'affaire.

EN ITALIE

LE CINQUANTENAIRE
DE PALESTRO

Rome, 31 mai.

Le duc de Gênes a assisté à la grande et imposante cérémonie commémorative de la bataille de Palestro.

La France était représentée par le colonel Julian, attaché militaire, qui a prononcé une vibrante allocution, saluant les victimes, et rappelant les hauts faits du 3e Zouaves, et de Victor Emmanuel, à qui les soldats français décernèrent les galons de caporal des Zouaves.

Les conseils généraux de France à Milan et à Turin assistaient également à cette cérémonie.

EN CHINE

UNE ÉPIDÉMIE
DE PESTE BUBONIQUE

Cinquante décès par jour

Paris, 31 mai.

Un télégramme du Gouvernement général de l'Indo-Chine annonce que la peste bubonique a fait son apparition sur plusieurs points de l'Indo-Chine et que les décès s'élèvent à une cinquantaine par jour.

EN ALLEMAGNE

UN ACCIDENT
au dirigeable « Zeppelin »

Berlin, 31 mai.

Le *Zeppelin n° 2* avait entrepris hier soir, à 9 heures, un voyage nocturne.

Il était parti de Friedrichshafen pour Berlin dans des conditions normales ; malheureusement il heurta contre un arbre près de Goeppingen.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.



DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN

Se Boit Glacé

Collision de Navires
à BOSTON

27 morts. — 9 disparus

Londres, 31 mai.

Le Lloyd reçoit de Boston une dépêche annonçant qu'un steamer américain est entré en collision avec un vapeur allemand.

Il y a vingt-sept noyés, et neuf personnes de l'équipage allemand manquent à l'appel.

FOURRAGES

Les jardiniers et producteurs bastiais, réunis en assemblée, à l'Hôtel de Ville, le 9 mai, ont fixé le prix de vente de leur récolte de fourrages *à six francs les cent kilos*, pris sur les lieux de production.

Service de voitures
de Corte à Bastia
et vice-versa

Prix très modérés

Pour tous renseignements, s'adresser : Dupuy, garage Peugeot, rue de l'Opéra, à Bastia.

Départ de Bastia, à 7 heures du matin.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.



MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
fauvri des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.
Dans les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 25, rue Etienne-Marcel, Paris.

Service postal de voitures

ENTRE

Bastia et Corte et Vice-Versa

Les voitures de voitures réunis Berna chi, Ciocan', Mattei et Cicheri ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont organisé un service postal de voitures entre Bastia et Corte, avec arrêts sur la ligne.

Le trajet sera de 7 heures.

Départ de Bastia, à 8 heures du matin.

Départ de Corte, à 4 heures du soir.

Calèches de luxe à la disposition des voyageurs, à des prix modérés.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne a été modifié provisoirement à partir du 24 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, 10 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles en peu de temps. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Résultats inespérés. Vente journalière considérable.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Le seul véritable est muni de notre signature ci-contre. Refuser toutes imitations et contrefaçons dangereuses.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Exposé France sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Journal Financier Français

16, Place des Victoires, 16 PARIS (1er)

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Veines des Jamb, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 80 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS

Pour recevoir consultation gratuite sans pour cela se rendre à Paris, écrire au Président du Comité Médical de Médecine Naturelle M. Roger Dumont, 17, rue Mac-Mahon

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosie BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. *Prix* 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasché 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables basse. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 590 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre négociateur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installations et marchandises.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0

Discrétion

Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce

Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang

Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire

Directeur AGENCE CENTRALE

44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Le Directeur-Gérant.
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

OUTILS

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 150

MERCREDI 2 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Erasme.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 6 h. 58 s.

Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 3

Fête de Demain : Sainte Angèle Merici.

1er JUIN

UNE FORÊT DRUIDIQUE

Les derniers rayons du soleil couchant éclairent de lueurs fauves ce coin de la vieille côte armoricaine. La falaise, émergeant des flots d'un vert sombre, se redresse à pic, comme une menace vers le firmament, et le clapotement de la vague montant à l'assaut du rocher semble lui-même un défi lancé contre l'*inexpugnable* barrière, ou mieux, un râle d'impuissante rage. L'écume blanche ourle de broderies changeantes la nappe agitée de l'Atlantique ; des algues odorantes, des varechs humides accheveûrés, telles des chevelures, flottent de ci, de là, tandis que des oiseaux marins, aux puissantes ailes, traversent l'espace, en clamant leurs cris rauques. Plus avant dans les terres, en bordure de la vaste plage, la forêt se dresse, noire et silencieuse, imposante avec ses bouquets compacts de hêtres, de chênes centenaires aux cimes audacieuses que le vent fait gémir, ou chanter, selon que souffle la brise ou l'ouragan. Peu à peu, la forêt revêt une nuance gris cendre et par degrés tombe la nuit. La lourdeur des ténèbres s'appesantit sur la côte entière, noyant de brume noire la terre aux émanations salines, lui donnant des aspects chaotiques. Alors, semblent s'apaiser et le shan du flot contre la falaise et les cris des oiseaux de mer. A leur tour, les divers sons de la nuit commencent à bruire, et ces voix confuses sont tristes, infiniment. Au loin, les arbres séculaires se détachent de la masse obscure, dressés comme de farouches fantômes, seuls gardiens de ces lieux respectés où réside le dieu puissant Teutatès, le père de la Gaule.

... Cependant, un courant mystérieux traverse l'air et semble fixer les nuages à la voûte céleste. Subitement, les ramures s'agitent, l'écho répète ce cri proféré par mille bouches : « A Teutatès !... A Teutatès !... » Ces clameurs sont suivies de flamboiement de torches. La forêt, rougie par la lueur des flambeaux, ressemble à un temple lugubre hanté de sataniques héros. Quelle est cette rumeur ?... Quelle est la fête annoncée de la sorte ?...

Sur l'immense clairière une foule nombreuse se presse autour d'un autel de pierre, Gaulois aux blondes tresses, aux prunelles glauques, Gauloises blanches et fortes, couvertes de peaux de bêtes et de bijoux de fer, jeunes enfants aux membres nus, vieillards aux traits empreints d'énergie et de noblesse, toute une population affairée et anxieuse, accourue de toutes parts pour assister au sacrifice auguste. Des bardes vêtus de robes blanches flottantes chantent, en s'accompagnant de la harpe, un hymne favori en l'honneur de la divinité. Lorsque leur voix a pénétré d'émotion tous les cœurs, le spectacle change de phase : un magnifique char traîné par deux jeunes taureaux paraît et traverse les rangs de la foule, agenouillée dans la poussière. C'est le char des prêtresses vénérées. Il est orné de boucliers recouverts de cuir, décorés de rinceaux de bronze et tout autour, des haches celtiques se dressent, comme une défense formidable. Que va-t-il se passer ?..

Trois femmes portant la tunique de soie et la ceinture garnie d'airain, insignes sacrés des druidesses, descendent lentement du char et sous leur regard puissant, chacun tremble et prie. Un instant, les trois superbes filles d'Armorique étendent leurs mains sur le peuple. Mais alors, le silence devient immatériels et l'expression de leurs visages est si sublime qu'elles semblent être en communication avec les Esprits supérieurs. Enfin, éclairées sur le devoir de leur sacerdoce, elles désignent la victime, un blond adolescent, un Teuton germain, prisonnier de guerre. Prêtresses farouches, un cœur humain ne hait il pas sous vos tuniques ? N'allez-vous pas avoir pitié de cet enfant beau et fort que votre impitoyable arrêt désigne ? N'allez-vous pas trembler quand il vous faudra trapper ce corps encore incomplètement développé ?

« Teutatès ! Teutatès ! Sois propice à nos armes !... Teutatès, aux Gaulois fais savoir tes desseins secrets ! .. »

Sur l'autel, le captif est étendu, et Velleda, impassible, le perce d'un poignard. Dans une coupe d'or, elle reçoit le sang vermeil, et ses compagnes se partagent les membres palpitants. Dans les entrailles fumantes de la victime, Velleda étudie les signes prophétiques, et ainsi elle les interprète : « Gaulois, Teutatès prend en ses mains la gloire de la patrie. Marchez au combat la poitrine nue, ni le javelot ni la framée n'atteindront votre race. Ainsi le veut Teutatès !... »

Sur leurs harpes, les bardes font vibrer l'hymne de la reconnaissance, le peuple clame son refrain de guerre, tandis que sur l'autel la victime achève ses convulsions suprêmes. Puis, sur un signe de Velleda, la foule redevenue silencieuse s'éparpille dans la forêt. Les cimes des hauts chênes s'embrasent une fois encore, l'écho murmure une dernière clameur, et sur la grève, le flot jamais lassé, jamais vaincu, recommence à bondir contre le granit.

MARIE ARIS.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

Le Lancement d'un Cuirassé

Le quatrième de nos grands cuirassés de 18.500 tonnes vient d'être lancé à Brest. Le programme de 1906 comprenait six bâtiments du type Danton, les seuls qui soient comparables, bien que plus petits, aux Dreadnought dont l'Angleterre possède déjà douze unités et l'Allemagne six. Trois des nôtres ont été lancés avec un plein succès, les derniers il y a un mois, aux chantiers de Saint-Nazaire : le Condorcet et le Diderot. C'était maintenant au tour du Danton lui-même. Malheureusement, au lieu d'un succès, c'est un échec qu'il nous faut enregistrer aujourd'hui.

Au moment où l'énorme carcasse glissait à la mer, un arrêt se produisit soudain. Les braves qui crépitaient dans la foule firent place à la stupeur et au silence, la Marseillaise cessa son chant de triomphe...

En vain, des remorqueurs s'agrippèrent en toute hâte pour démarrer le vaisseau immobile, il fallut renoncer à voir flotter le colosse. L'opération devra être reprise dans quelques jours.

A quoi faut-il attribuer cet échec qui a si douloureusement impressionné la foule venue pour assister à une nouvelle manifestation de la puissance française ? L'enquête ne paraît pas avoir établi toute la lumière à ce sujet. Les hypothèses les plus contradictoires, les plus invraisemblables ont été émises.

Les uns évoquent l'inexorable fatalité qui semble s'être acharnée, depuis quelques années, sur notre marine. D'autres vont jusqu'à parler de malveillance. Certains groupes d'anarchistes brestois, qui ont des attaches jusque parmi les ouvriers de l'arsenal, avaient prédit ironiquement l'improbable réussite du lancement ; il suffirait, dit-on, de quelques poignées de gros clous semés sous la quille pour faire échouer la manœuvre... Quelles que soient les apparences, nous n'osons croire à ces racontars qu'aucune preuve sérieuse n'est venue jusqu'ici étayer. Avec une persévérance qui n'a mérité que des éloges, les ouvriers de l'arsenal de Brest ont travaillé pendant deux années à édifier ce bâtiment qu'ils savent destiné à porter à travers le monde la gloire des trois couleurs ; ils sont fiers de leur œuvre, et la raison se refuse à admettre que, par une aberration inouïe, des criminels aient pu se glisser dans leurs rangs pour mettre à exécution un pareil dessein.

D'ailleurs, l'idée de malveillance étant écartée, les raisons plausibles ne manquent pas pour expliquer l'échec involontaire d'une manœuvre aussi formidable, aussi compliquée que celle d'un cuirassé de grand tonnage.

Que l'on songe, en effet, qu'il s'agit d'un colossal bloc d'acier, long de 150 mètres, large de près de 26 mètres. Cette masse n'est encore qu'à l'état de coque, sans mâts, sans canons, sans cheminées, sans tourelles ; il faudra encore deux années de travail pour l'achever ; mais telle qu'elle est, elle représente un poids formidable, surélevée d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer et placée sur une charpente en plan incliné sur laquelle, dès qu'elle sera débarrassée de ses liens, elle glissera.

Pour faciliter le glissement, les poutres sont enduites d'une quantité énorme de suif. Mais il est facile de se rendre compte qu'il suffit de bien peu de chose pour arrêter le glissement d'une masse d'un tel poids sur un plan dont l'inclinaison est relativement minime Qu'en un point donné, par suite de l'insuffisance de suif ou de toute autre cause, deux pièces de bois grippent, et l'élan est arrêté net.

Du reste, il ne faudrait pas croire que ces sortes d'accidents n'arrivent qu'à nous ; ils sont, au contraire, fréquents chez nos voisins, et l'on cite quelques cas récents où ils furent même désastreux, notamment l'aventure survenue il y a quelques années à un navire italien qui, aussitôt dans l'eau, donna de la bande et coula ; et cet autre, en Angleterre, qui, au lieu de glisser sur le plan incliné, se coucha complètement sur le flanc, entraînant avec lui toutes les personnes qui avaient été admises à son bord.

Le Danton nous a épargné ces désastres : il n'a subi aucune avarie, et aussitôt que le plan incliné aura été minutieusement visité, il est vraisemblable que le lancement aura lieu sans encombre. Le Danton prendra sa place

---

112 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI BERENGE

DEUXIEME PARTIE

XI

L'ALBINOS SUR UNE PISTE

L'Albinos rangea soigneusement ces différents objets sur la table.

— Evidemment, dit-il, un crime a été commis ! Quand ? Je n'en sais rien encore ! Je devrais prévenir la justice ! Oui, je le devrais !

Il réfléchit.

— Bah ! il sera toujours temps ! Nous verrons ça demain. En attendant, je suis curieux de savoir...

Il ouvrit le paquet enveloppé dans un lambeau d'étoffe qui avait dû être un mouchoir dont la marque était intacte.

— R. M... fit l'Albinos, R. M... Le mouchoir est marqué R. M... Ça ne dit rien !

Le paquet défait, le Parisien y trouva une petite fiole, un poignard... et plusieurs morceaux de papier que l'un n'avait pu atteindre.

— Une fiole !.. un poignard ! Tout ça ne dit rien ! .. Voyons donc.

Il examina les papiers.

— Ah ! ah ! fit-il, je crois que je tiens quelque chose...

En effet, il avait pu lire, sur les fragments de papier, ces mots, écrits d'une grosse écriture : « Mille francs... Soleil d'Or... Barbequet ! »

— Mille francs, Soleil d'Or, Barbequet ! répéta l'Albinos. C'est curieux, il me semble que j'ai entendu parler de ça. Mais oui, j'ai entendu parler de ça par le vieil ivrogne qui nous bassine avec son histoire somptueuse du père Joseph, à savoir que, le jour de l'inauguration de la ferme, m'sieu Maquart a tué l'âme d'un sieur Barbequet qui revenait, la nuit, sous la forme d'un hibou, pour demander des messes. Vieilles bêtes !.. Et quand on pense qu'il y a encore au dix-neuvième siècle, le siècle de l'électricité et de l'hypnotisme, des idiots assez idiots pour croire dans ces pauts-là. Evidemment, ce mot, écrit d'une grosse écriture : « Mille francs... Soleil d'Or... Barbequet ! » Ces clameurs sont suivies de flamboiement de torches. La forêt, rougie par la lueur des flambeaux, ressemble à un temple lugubre hanté de sataniques héros. Quelle est cette rumeur ?... Quelle est la fête annoncée de la sorte ?...

Sur l'immense clairière une foule nombreuse se presse autour d'un autel de pierre, Gaulois aux blondes tresses, aux prunelles glauques, Gauloises blanches et fortes, couvertes de peaux de bêtes et de bijoux de fer, jeunes enfants aux membres nus, vieillards aux traits empreints d'énergie et de noblesse, toute une population affairée et anxieuse, accourue de toutes parts pour assister au sacrifice auguste. Des bardes vêtus de robes blanches flottantes chantent, en s'accompagnant de la harpe, un hymne favori en l'honneur de la divinité. Lorsque leur voix a pénétré d'émotion tous les cœurs, le spectacle change de phase : un magnifique char traîné par deux jeunes taureaux paraît et traverse les rangs de la foule, agenouillée dans la poussière. C'est le char des prêtresses vénérées. Il est orné de boucliers recouverts de cuir, décorés de rinceaux de bronze et tout autour, des haches celtiques se dressent, comme une défense formidable. Que va-t-il se passer ?..

Trois femmes portant la tunique de soie et la ceinture garnie d'airain, insignes sacrés des druidesses, descendent lentement du char et sous leur regard puissant, chacun tremble et prie. Un instant, les trois superbes filles d'Armorique étendent leurs mains sur le peuple. Mais alors, le silence devient immatériels et l'expression de leurs visages est si sublime qu'elles semblent être en communication avec les Esprits supérieurs. Enfin, éclairées sur le devoir de leur sacerdoce, elles désignent la victime, un blond adolescent, un Teuton germain, prisonnier de guerre. Prêtresses farouches, un cœur humain ne hait il pas sous vos tuniques ? N'allez-vous pas avoir pitié de cet enfant beau et fort que votre impitoyable arrêt désigne ? N'allez-vous pas trembler quand il vous faudra trapper ce corps encore incomplètement développé ?

« Teutatès ! Teutatès ! Sois propice à nos armes !... Teutatès, aux Gaulois fais savoir tes desseins secrets ! .. »

Sur l'autel, le captif est étendu, et Velleda, impassible, le perce d'un poignard. Dans une coupe d'or, elle reçoit le sang vermeil, et ses compagnes se partagent les membres palpitants. Dans les entrailles fumantes de la victime, Velleda étudie les signes prophétiques, et ainsi elle les interprète : « Gaulois, Teutatès prend en ses mains la gloire de la patrie. Marchez au combat la poitrine nue, ni le javelot ni la framée n'atteindront votre race. Ainsi le veut Teutatès !... »

Sur leurs harpes, les bardes font vibrer l'hymne de la reconnaissance, le peuple clame son refrain de guerre, tandis que sur l'autel la victime achève ses convulsions suprêmes. Puis, sur un signe de Velleda, la foule redevenue silencieuse s'éparpille dans la forêt. Les cimes des hauts chênes s'embrasent une fois encore, l'écho murmure une dernière clameur, et sur la grève, le flot jamais lassé, jamais vaincu, recommence à bondir contre le granit.

MARIE ARIS.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

Le Lancement d'un Cuirassé

Le quatrième de nos grands cuirassés de 18.500 tonnes vient d'être lancé à Brest. Le programme de 1906 comprenait six bâtiments du type Danton, les seuls qui soient comparables, bien que plus petits, aux Dreadnought dont l'Angleterre possède déjà douze unités et l'Allemagne six. Trois des nôtres ont été lancés avec un plein succès, les derniers il y a un mois, aux chantiers de Saint-Nazaire : le Condorcet et le Diderot. C'était maintenant au tour du Danton lui-même. Malheureusement, au lieu d'un succès, c'est un échec qu'il nous faut enregistrer aujourd'hui.

Au moment où l'énorme carcasse glissait à la mer, un arrêt se produisit soudain. Les braves qui crépitaient dans la foule firent place à la stupeur et au silence, la Marseillaise cessa son chant de triomphe...

En vain, des remorqueurs s'agrippèrent en toute hâte pour démarrer le vaisseau immobile, il fallut renoncer à voir flotter le colosse. L'opération devra être reprise dans quelques jours.

A quoi faut-il attribuer cet échec qui a si douloureusement impressionné la foule venue pour assister à une nouvelle manifestation de la puissance française ? L'enquête ne paraît pas avoir établi toute la lumière à ce sujet. Les hypothèses les plus contradictoires, les plus invraisemblables ont été émises.

Les uns évoquent l'inexorable fatalité qui semble s'être acharnée, depuis quelques années, sur notre marine. D'autres vont jusqu'à parler de malveillance. Certains groupes d'anarchistes brestois, qui ont des attaches jusque parmi les ouvriers de l'arsenal, avaient prédit ironiquement l'improbable réussite du lancement ; il suffirait, dit-on, de quelques poignées de gros clous semés sous la quille pour faire échouer la manœuvre... Quelles que soient les apparences, nous n'osons croire à ces racontars qu'aucune preuve sérieuse n'est venue jusqu'ici étayer. Avec une persévérance qui n'a mérité que des éloges, les ouvriers de l'arsenal de Brest ont travaillé pendant deux années à édifier ce bâtiment qu'ils savent destiné à porter à travers le monde la gloire des trois couleurs ; ils sont fiers de leur œuvre, et la raison se refuse à admettre que, par une aberration inouïe, des criminels aient pu se glisser dans leurs rangs pour mettre à exécution un pareil dessein.

D'ailleurs, l'idée de malveillance étant écartée, les raisons plausibles ne manquent pas pour expliquer l'échec involontaire d'une manœuvre aussi formidable, aussi compliquée que celle d'un cuirassé de grand tonnage.

Que l'on songe, en effet, qu'il s'agit d'un colossal bloc d'acier, long de 150 mètres, large de près de 26 mètres. Cette masse n'est encore qu'à l'état de coque, sans mâts, sans canons, sans cheminées, sans tourelles ; il faudra encore deux années de travail pour l'achever ; mais telle qu'elle est, elle représente un poids formidable, surélevée d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer et placée sur une charpente en plan incliné sur laquelle, dès qu'elle sera débarrassée de ses liens, elle glissera.

Pour faciliter le glissement, les poutres sont enduites d'une quantité énorme de suif. Mais il est facile de se rendre compte qu'il suffit de bien peu de chose pour arrêter le glissement d'une masse d'un tel poids sur un plan dont l'inclinaison est relativement minime Qu'en un point donné, par suite de l'insuffisance de suif ou de toute autre cause, deux pièces de bois grippent, et l'élan est arrêté net.

Du reste, il ne faudrait pas croire que ces sortes d'accidents n'arrivent qu'à nous ; ils sont, au contraire, fréquents chez nos voisins, et l'on cite quelques cas récents où ils furent même désastreux, notamment l'aventure survenue il y a quelques années à un navire italien qui, aussitôt dans l'eau, donna de la bande et coula ; et cet autre, en Angleterre, qui, au lieu de glisser sur le plan incliné, se coucha complètement sur le flanc, entraînant avec lui toutes les personnes qui avaient été admises à son bord.

Le Danton nous a épargné ces désastres : il n'a subi aucune avarie, et aussitôt que le plan incliné aura été minutieusement visité, il est vraisemblable que le lancement aura lieu sans encombre. Le Danton prendra sa pla-

---

— Diable ! le manchabée était calé. On ne l'a pas jeté dans le puits pour le voler, ce qu'il y a de sûr... Poursuivons !..

Dans l'un des compartiments du portefeuille, il y avait une carte.

— Oh ! oh ! une carte de mouchard. Diable, ça se complique.

Il lut les inscriptions tracées sur la carte qui était en parchemin :

NOEL VIROT DIT « LE FURET »

Agent de la sûreté

— Eh bien, elle est raide, par exemple ! Si je m'attendais à celle-là. Ainsi le manchabée était un mouchard. Mais que diable est-il venu faire là-dedans ? Jamais de ma vie je n'y comprendrai rien. Je laisse à plus malins que moi le soin de trouver le mot de l'énigme. Demain, je dirai tout à m'sieu Maquart. Il se débrouillera. Eh ! allez donc !

Cependant l'Albinos réfléchit.

— Les papiers qui portent ces mots : « Soleil d'Or, mille francs, Barbequet, » parlent t'étaient des enveloppes à reçus de mille francs faits au Soleil d'Or par M. Barbequet. C'est cela. Evidemment il y a corrélation entre un trouvaille et le crime qui a été commis, il y a seize ans, à l'Auberge du Soleil d'Or. Il a dû y avoir deux victimes. Seulement on n'en a connu qu'une : M. Barbequet. Evidemment, c'est aussi le vieux soldat qui a tué le mouchard. Il paraît que ce faux vieux soldat a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, à ce que raconte le vieux soulard qui était dans le pays à l'époque du crime.

L'Albinos s'aperçut qu'il avait laissé quelque chose dans la bourse.

— Tiens ! fit-il... un bouton... un bouton d'or, un bouton double, un bouton de manchette retenu par une chaînette... Oh ! par exemple, voilà qui est particulier... Eh bien, elle est encore plus forte que je ne le pensais... J'ai déjà vu des boutons de manchettes absolument pareils à celui-ci, seulement les deux boutons qui sont ici réunis par une chaînette étaient disjoints et formaient, à eux deux, seulement une paire de boutons. A qui diable ai-je vu ces boutons-là ? Voyons donc. Eh ! parbleu, c'est à Toussaint... Oui, oui... je me le rappelle. Il porte ces boutons-là. Il a dit un jour qu'il tenait beaucoup à ces boutons... parce qu'ils avaient appartenu à son père... En vérité, voilà qui est prodigieux. Je m'y perds. Tout de bon, je m'y perds.

Cependant il reprit le portefeuille qu'il examina soigneusement.

— Ah ! fit-il, je n'avais pas vu ça... Il y a de l'écriture là...

(A suivre).

ce au premier rang des unités de combat dont la glorieuse mission est d'assurer la défense nationale.

HENRI BAUMONT.

ACADÉMICIEN ET CYRNÉEN

La « fièvre verte, » pour employer une expression pittoresque d'Armand de Pontmartin, a sévi singulièrement autour du fauteuil de Victorien Sardou. Ils étaient sept, de plus ou moins grande envergure, qui se le disputaient. Marcel Prévost l'a emporté de haute lutte et au premier tour. Tous ceux qui admirent le maître écrivain, — et ils sont légion, — tous les amateurs de fine et vivante psychologie ont accueilli avec joie cette bonne nouvelle. L'honneur de siéger sous la coupole du palais Mazarin était bien dû à l'habile et ingénieux romancier qui a su pénétrer si avant dans le labyrinthe du cœur féminin, et l'éclat de cette suprême récompense rejaillit sur l'auguste Compagnie qui l'a décernée.

On sait que le nouvel Académicien a des attaches dans notre ville et que la *Cirnea* se fait gloire de le compter parmi ses membres. Aussi, la très distinguée présidente de cette Société littéraire et mondaine s'est-elle empressée de convier les Cyrnéens dans le local habituel de leurs réunions pour y célébrer le triomphe de l'un des leurs. Cette fête, à laquelle un deuil récent ne me permet pas d'assister, sera, sans doute, on ne peut plus brillante et tout à fait digne de celui qui nous a donné tant d'œuvres remarquables par les qualités d'observation et de style, et dont la place est marquée dans la littérature contemporaine entre Paul Bourget et Anatole France.

EMILE DE MONSERRATO.

Les Elections de Vescovato

Vescovato, le 31 mai 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Les élections municipales de Vescovato, qui avaient eu lieu en mai 1908, ayant été annulées, les électeurs de notre commune avaient été convoqués dimanche dernier, afin de procéder à de nouvelles élections. La lutte sans doute était chaude entre ce qu'on appelle ici blancs et noirs ; mais aucun incident ne se serait produit, si on avait laissé aux paisibles électeurs élire eux-même, leur conseil municipal. Cela pourtant ne plaisait pas à M. J. P. Gavini.

De toutes façons, en effet, il fallait que son parti gagnât les élections ; aussi, lui absent, n'hésita-t-il pas à envoyer à Vescovato son fils, avec quelques électeurs de Loreto, pour prêter main forte aux électeurs de Vescovato.

Or la loi ne permet de voter dans un village autre que le sien propre, que si on est inscrit dans un autre et qu'après un an et un jour écoulés entre les deux élections d'une même commune. Il se trouve que le décret annulant les élections de Vescovato est daté du 28 mars 1909. Le délai prescrit par la loi ne pouvait donc s'invoquer. Peu importait cependant à ces MM. de Loreto que la loi défendît ou non ; ils auraient donc voté malgré la présence d'un huissier de Bastia, réquisitionné pour leur signifier qu'en votant ils s'exposaient à l'amende et à la prison.

Mais, voici que le camp adverse se soulève en masse, décidé à faire un mauvais parti aux gens de M. Gavini en commençant naturellement par lui. La peur les prit et ils n'osèrent graver les marches de la mairie. Donnez vos protestations aussi énergiques que justes et, comme d'autre part il y avait à craindre de sérieux incidents, M. le maire Giamarchi fit former le bureau et déclara que les élections ne pouvaient avoir lieu. Nous l'en félicitons.

Quant à M. Gavini fils, il fut obligé de partir sur le champ avec ses partisans. Il serait temps que ces scandales finissent.

Nous ne pouvons que féliciter les braves électeurs de Vescovato qui ont compris leur devoir. Ils ont avec eux les honnêtes gens qui savent que percer de ces basses et honteuses manœuvres électorales.

Un électeur de Vescovato.

M. le Colonel Leddet

Par décret en date du 22 mai, M. le colonel Leddet, directeur d'artillerie à Bastia, a été nommé, par intérim, commandant supérieur de la défense de la Corse, à Bastia, en remplacement de M. le général Chevoutre.

Cette nomination a été fort bien accueillie dans tout le département, non seulement dans le monde militaire, mais plus particulièrement à Bastia, par les chefs des diverses administrations civiles et par les nombreuses personnes qui se trouvent en rapport avec le Colonel et Mme Leddet.

Cette désignation ne tardera pas à devenir définitive par la prochaine promotion du gouverneur intérimaire au grade de général de brigade. Nous aurons ainsi la bonne fortune de conserver parmi nous le Général et Mme Leddet.

Par le séjour qu'il a déjà fait à Bastia, à la direction du service de l'artillerie, le nouveau gouverneur est parfaitement initié à tout ce qui se rapporte à la défense de l'île, et cela lui permettra de réaliser plus facilement les améliorations diverses que comporte la situation de la Corse au point de vue militaire, avec toute l'autorité qui s'attache à un commandant supérieur de sa valeur et de son expérience.

Chronique Marseillaise

Il ne pouvait y avoir de spectacle plus réconfortant pour moi, que celui auquel il m'a été donné d'assister dimanche 16 mai.

En effet, on parle si souvent, à tort et à travers, des Corses de Marseille, qu'il est bon de distinguer ceux qui s'emploient par tous les moyens en leur pouvoir à faire aimer notre pays, et à conserver intact le bon renom dont jouissent ici nos compatriotes, en plus grand nombre probes, laborieux et intelligents.

Donc, dimanche dernier, les jeunes Corses, élèves du Lycée de Marseille, se réunissaient dans le but de former une association amicale. C'est là, certes, une heureuse inspiration, et je m'en voudrais de ne pas féliciter mes jeunes compatriotes de leur louable initiative.

Ils ont voulu resserrer encore plus les liens d'amitié et de solidarité qui les unissent, et bien que ces sentiments soient innés chez nous, il n'en est pas moins vrai, que dans les grands centres on s'éparpille facilement, et souvent au jour de sortie se passe sans que l'on se rencontre.

Il a donc été décidé qu'on se réunira tous les dimanches et jours fériés dans un local désigné, et là, très convenablement installés, mes jeunes amis parleront, évidemment, de la petite patrie, évoqueront les souvenirs du jeune âge, tout en ne laissant pas de s'intéresser à tout ce qui se dit et s'écrit sur la Corse.

Plus tard, quand les nécessités de la vie les auront séparés, ce ne sera pas seulement des heures passées en classe et à l'étude qu'ils se souviendront, mais, bien plus agréablement, de ces heures délicieuses que les jeunes savent si bien remplir de leur saine gaîté et de leurs projets d'avenir.

Les choses se sont passées très régulièrement.

Ont été élus :

Président, M. Leta François.
Trésorier, M. Orticoni Joseph.
Secrétaire, M. Defranchi Simon.

Le jeune président, partant au nom du bureau, a remercié ses chers camarades pour la confiance qu'ils lui témoignaient et il a trouvé les expressions les plus heureuses pour les engager à toujours penser à l'île bien-aimée, à laquelle, à travers l'espace, il a envoyé le salut filial de nous tous.

S. CHIARISOLI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 mai 1909.

Après un début en vocal général la suite de nombreuses réalisations, les cours se sont relevés pour rester toutefois au-dessous des limites de la veille. Notre 3 0/0 est calme à 97.77. Les Fonds Etrangers offrent peu de changement : le Turc vaut 93.45, le Serbe à 84.47 et l'Extérieure à 98.80. Les Sociétés de Crédit restent bien tenues ; les actionnaires de la Société Générale sont convoqués en assemblée extraordinaire le 15 juin pour vérifier la déclaration de souscription et de versement à la récente augmentation de capital.

Les valeurs industrielles et de traction témoignent d'une certaine lourdeur. Les titres cuprifères sont irréguliers.

En Banque, l'Ouest Africain Français est ferme à 583. On demande l'action des Mines de Zinc du Cap Bon à 153.

Recettes des Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 19e semaine de 1909 : 774.286 frs contre 699.670 frs. Plus-value totale en 1909 : 1.421.709 frs.

En examinant les sommes nécessaires au service de la Dette Publique en Russie, on constate que le pourcentage de la Dette, loin d'augmenter, a diminué de 1.6 0/0 de 1907 à 1908 M. Leroy-Beaulieu, dans sa « Science des Finances » fait observer que lorsque le service de la Dette Publique prélève plus de 25 0/0, l'Etat est tenu à une grande prudence, quoique les créances puissent avoir encore confiance ; or, en Russie, la Dette entre pour 16 000 dans le budget.

Fermeté de nos Grands Chemins Français.

La Maladie du Châtaignier
EN CORSE

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Griffon, directeur de la station de pathologie végétale de Paris, accompagné de M. Marbiane, préparateur, et de M. Corteggiani, professeur spécial d'agriculture, a visité les châtaigneraies malades de Corte et des communes de Riventosa, Casanova, Poggia et Saint-Pierre de Venaco.

Ces Messieurs ont prélevé sur un certain nombre d'arbres dépérissants ou morts des racines qui seront étudiées à Paris.

Les résultats de cette étude ainsi que les constatations faites sur place permettront, il faut l'espérer, de déterminer les causes de la maladie et les remèdes à apporter à cette dernière.

Nous croyons savoir cependant déjà, qu'il ne s'agirait pas de la maladie de « l'encre » qui a fait tant de ravages sur le continent, ni de celle qui sévit actuellement en Amérique. Nos châtaigneraies ne seraient donc pas menacées de destruction. Il faudrait plutôt incriminer un arrosage excessif, un mauvais système d'irrigation qu'une action parasitaire.

Des essais qui vont être entrepris de suite chez certains propriétaires nous fixeront cette année même. Si ces essais, comme tout le fait prévoir, montrent que l'arrosage mal compris est la cause essentielle de la maladie, il sera facile de trouver un système qui permettra d'enrayer cette dernière tout en activant la végétation dans les régions qui souffrent fortement de la sécheresse.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 2 juin 1909

Assassinat et tentative de ce crime avec concomitance

Des matelots en goguette fêtant la libération d'un quartier-maître, parcouraient les rues d'Ajaccio après s'être livrés à de monstrueuses scènes de désordre. Arrivés sur le cours à la hauteur de l'impasse Versini, des coups de feu retentirent et le quartier-maître Cuté tomba mortellement frappé.

Après avoir porté ses soupçons sur un nommé Louiza qui fut incarcéré pendant 8 mois, la Justice arrêta un certain Satti, pour une fille dénommée Berthe, et d'autres encore.

En dernier lieu, c'est sur un nommé Chiocca Xavier que l'accusation s'est définitivement portée.

Les faits sont ainsi résumés par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Dans la soirée du 31 octobre 1907, à Ajaccio, divers matelots du poste de la défense mobile, après avoir dîné au restaurant Bousquet, se rendirent au concert de la Brasserie Moderne, 23, Cours Napoléon. Simoni, artiste lyrique, chantait. Les marins l'applaudirent bruyamment, ironiquement. Un jeune homme, Louiza, Ben-Djelladi, assis à une table voisine, voulut leur imposer silence, fit signe au second-maître Gardin Victor de sortir, et eut avec celui-ci, sur la porte du concert, une altercation assez vive. Quelques instants plus tard, il vint retrouver le même marin qui se tenait avec ses camarades dans une pièce contiguë à la salle de spectacle, et lui dit : « Je vous attends à une heure, ne l'oubliez pas ». Gardin lui répondit : « C'est entendu ! Je ne vous crains pas. » Peu émus par ces menaces, les matelots sortirent et se rendirent à la maison de tolérance N° 1, Rue des Fossés. Excités par la boisson ils s'y montrèrent agressifs et tapageurs. La tenancière de l'établissement fut obligée d'envoyer chercher la police qui les expulsa.

Pendant ces scènes de désordre les différents salons de la maison avaient été fermés, et Chiocca Xavier s'était trouvé enfermé dans un de ces salons avec Satti Jean. Au départ des matelots, Chiocca s'écria : « On a eu tort de ne pas me faire sortir. Si j'avais été là, je me serais placé dans l'embrasure de la fenêtre et je les aurais abattus l'un après l'autre ». En remontant le Cours Napoléon, les matelots s'arrêtèrent au N° 32, devant un atelier de repassage sonore ouvert. Ils voulurent plaisanter avec les jeunes ouvrières, et leur attitude bruyante provoqua une nouvelle intervention des agents de police, qui, une fois déterminèrent non sans peine à rejoindre le poste de la Défense mobile. Au moment même où ils accomplissaient ce trouble, Antonini Pierre-Paul, armant de la tenancière de la maison de tolérance, se disposait à conduire la nommée Armandine Maculato dite Paoletta, pensionnaire de cette maison, au N° 34 du Cours Napoléon où elle était attendue. Chiocca Xavier et Satti Jean crurent se joindre à eux, et avant d'atteindre à la hauteur du groupe formé par les matelots, Antonini Pierre remit à Chiocca Xavier son revolver. Sur la porte de l'immeuble portant le N° 34, Chiocca Xavier disparu soudain, pendant qu'Antonini conduisait Paulette à l'étage supérieur et que Satti s'intéressait à la scène bruyante qui achevait de se dérouler devant le N° 32 où l'un des matelots avait perdu son livret. Ceux-ci ne tardaient pas à s'éloigner. Ils arrivaient à hauteur des bureaux de l'Hôtel de la Marine, en face la rue Versini, lorsqu'ils essuyèrent, partant de cette rue, trois coups de feu, bientôt suivis de trois autres coups.

Le second maître Cuté Arsène, âgé de 22 ans, était atteint à l'abdomen à cinq centimètres à gauche et au-dessus de l'ombilic par une balle de revolver qui perforait les intestins et allait se perdre dans la masse musculaire de la paroi abdominale. Il succombait trois jours après, le 4 novembre à 10 heures du matin, à l'hôpital militaire d'Ajaccio. Le quartier-maître Gardin Victor avait également essuyé un coup de feu parti de la même arme et dont le projectile avait traversé l'étoffe de la vareuse à hauteur de l'épaule gauche.

Le meurtrier n'ayant pas été reconnu, les premiers soupçons se portèrent sur Louiza-Ben-Djelladi, à cause des menaces qu'il avait proférées. Mis en état d'arrestation, Louiza réussit à établir un alibi et à prouver son innocence. L'information a démontré au contraire que l'auteur de cet odieux attentat criminel n'est autre que Chiocca Xavier. Il a lui-même fait l'aveu de sa culpabilité à Satti Jean, qu'il s'était empressé de rejoindre devant le N° 32 du Cours Napoléon, et à qui il a raconté la nuit même les circonstances du crime et indiqué l'itinéraire qu'il avait suivi pour se rendre dans la rue du Docteur Versini. Chiocca a d'ailleurs fait les mêmes confidences, le lendemain du crime, avec Armandine Maculato, dite Paulette, et plus tard avec Chieppini Jean. La culpabilité de Chiocca résulte en outre de toutes les données de la procédure.

M. Angeli, avocat général occupe le siège du ministère public.

Mes de Carafla et de Montera sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Je suis innocent, dit Chiocca, et cependant on me garde depuis 15 mois en prison. Je n'avais aucun motif pour donner la mort à des matelots que je ne connaissais pas et avec lesquels, par conséquent, je n'ai jamais rien eu à démêler.

Les Témoins

Louiza-Ben-Djeladi. — Le soir du crime j'ai eu une discussion avec les quartiers-maîtres Gardin et Cuté au concert, à propos de la chanteuse Simone, ma maîtresse. Je reconnais que je lui ai dit, à un moment donné, nous nous trouverons à 1 heure et à 4 heure Cuté était tué. Mais ce n'est là qu'une coïncidence. Je suis innocent et on m'a détenu en prison pendant 8 mois.

D'autres témoins viennent affirmer que les coups qui ont frappé Cuté sont venus de l'impasse Versini et paraissaient, d'après l'intensité des détonations, provenir de la même arme.

Satti. — Chiocca m'a déclaré un jour que c'était lui qui avait tiré sur les matelots. J'ai été interrogé pendant longtemps et amusé moi-même d'avoir donné la mort au quartier-maître Cuté.

Sur 27 témoins, 15 manquent.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Le Syndicat Agricole de la Corse
et la Grève des C. F. D.

La Chambre Syndicale du Syndicat agricole de la Corse a émis le vœu suivant dans sa réunion du 31 mai.

« Considérant que le conflit intervenu entre la Compagnie des C. F. D. et ses employés, entraîne des pertes considérables pour le pays, notamment pour les cultivateurs, et que les intérêts agricoles du pays, compromis par la grève, ne sauraient être subordonnés à ceux de la Compagnie et de ses employés. »

La Chambre Syndicale de S. A. de la Corse émet le vœu :

« Que le Gouvernement provoque au plus tôt la reprise de l'exploitation du réseau du chemin de fer de la Corse. »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21, à midi 26°. + à 6 heures du soir + 21°5. Maxima + 28°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Au Théâtre

Ce soir, mercredi, au Théâtre municipal, grande soirée de gala donnée pour les adieux de la troupe, composée d'un grand intermède de chant et de trois comédies en 1 acte : *La Griffe*, de Jean Sartène ; *Les Boulingrin*, de Courteline, (pièce redemandée) ; et *L'Article 330*, également de Courteline.

Nous aurons le plaisir d'entendre dans la partie du concert Mme Vigouroux dont la jolie voix a été si appréciée ; M. Joseph Botta, au talent si délicat ; l'*Orphéon Bastiais* et plusieurs monologues par les artistes de la troupe.

Nous espérons que le public assistera en foule à cette dernière représentation.

Légion d'honneur

Sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la légion d'honneur, MM. les capitaines d'infanterie coloniale Angeli, Peri, et le médecin-major de 1re classe Ferrandini.

Assistance publique

M. Simula, commis d'inspection de l'Assistance publique dans le département de l'Orne, passe dans le département des Bouches-du-Rhône.

Sont nommés commis stagiaires d'inspection de l'Assistance publique, dans la Sarthe, M. Grimaldi Jean-Mathieu, adjudant au 112e ; dans la Loire, M. Padovani Jean-Baptiste, adjudant au 6e.

Postes et Télégraphes

M. Serra, ex-caporal au 70e, est nommé facteur des postes à Bastia.

Les candidats militaires classés dont les noms suivent sont nommés facteurs des postes du cadre algérien : MM. Castelli, à Oran ; Bonifaci, Poli, Moracioli, à Sidi-Bel-Abbès ; Angeli, à Mostaganem.

Etudes supérieures

Sont autorisés à prendre part, en 1909, au concours pour l'admission à l'école normale supérieure et l'obtention des bourses de licence les jeunes gens dont les noms suivent :

Section des lettres, MM. Antoni et Paganelli, de l'Académie de Paris ; — Section des sciences, M. Antoni, de l'Académie de Paris ; Marcantoni, de l'Académie d'Aix-Marseille ; Paoli, de l'Académie d'Alger

Corsea

Réunion à la Cirnea mercredi, de 4 à 7 heures, pour fixer l'élection, à l'Académie française, de notre sociétaire, M. Marcel Prévost.

Tous les Cyrnéens sont priés de vouloir bien accepter cette invitation.

La Présidente, T. de CHEVARIER.

A la Sous-Préfecture

Par décision de M. le Sous-Préfet de Bastia, en date du 29 mai dernier, M. Maticali Michel, rédacteur à la Sous-Préfecture, a été l'objet d'une augmentation de traitement.

Toutes nos félicitations.

Ecoles à feu

Nos deux batteries d'artillerie ont quitté Bastia, hier soir à 9 heures, se rendant par étapes à Corvione, où elles doivent exécuter les écoles à feu.

Arrestations

L'agent Pinzuti a opéré ce matin l'arrestation des nommés Retali Charles, âgé de 21 ans, exerçant la profession de marin ; Pieri Sauveur, 18 ans, marin ; Zurini Antoine-Marie, 23 ans ; et Barini Joseph, 18 ans, marin.

Ces individus sont inculpés d'avoir, dans la journée du 31 mai, au lieu dit Nacelle, tiré plusieurs coups d'armes à feu et pour violences réciproques.

Ils seront poursuivis tous les quatre devant le tribunal correctionnel ; en attendant ils ont été écroués au violon municipal, et mis à la disposition de M. le Commissaire central.

Ecole de maistrance

MM. Clementi Antoine et Manfredi Léon, du port de Toulon, sont admis comme élèves à suivre les cours de l'école supérieure de maistrance à Brest, pendant l'année scolaire 1909-1910.

Réserve

M. le sous-lieutenant de réserve Mattei, du 11e bat. d'artillerie à pied, est mis à la disposition du général commandant la division d'occupation de Tunisie.

Chambre de Commerce

Le Président de la Chambre de Commerce a l'honneur de porter à la connaissance de ses commettants la dépêche suivante qu'il a reçue, à la date du 28 mai, de M. Henri Pierangeli, député de l'arrondissement de Bastia :

« J'ai l'honneur de vous informer que durant la grève, services postaux seront assurés entre Marseille, Ajaccio et aussi entre Marseille, Bastia, par contre-torpilleurs.

» Cette modification vient d'être acceptée par Sous-secrétaire d'Etat de manière à donner satisfaction à Bastia.

« J'insiste également pour que torpilleurs se rendant à Tunis fassent escale dans notre port.

» Je pensais pouvoir vous remettre personnellement tous renseignements au sujet nouvellement convention et grève chemins Fer, mais me trouvant actuellement dans l'impossibilité de me rendre en Corse, vous adresse lettre très détaillée en vous donnant de nouveau assurance que Ministre Travaux Publics examinera très sérieusement et avec désir de donner satisfaction à la Corse les propositions qui lui seront soumises.

« Un projet convention chemins Fer n'ayant jamais soumis à une Chambre Commerce quant dépôt, mais Chambres commerce prennent généralement observations dès que projet est distribué.

» Sentiments dévoués.

» Henri PIERANGELI. »

COMITÉ DU SOUVENIR CORSE

Les personnes désireuses de donner leur appui à la formation d'un Comité pour honorer la mémoire des Corses tombés pour l'Indépendance les 7, 8 et 9 mai 1769, à la bataille de Ponte-Novo, sont priées de se réunir le jeudi 3 juin, à 5 heures et demie du soir, boulevard Paoli, 17, au 1er étage.

N. B. — Les personnes qui seraient dans l'impossibilité de se rendre à cette convocation sont priées d'envoyer leur adhésion au siège du Comité.

Les Dames sont admises.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE DE SAINT ÉRASME. — A l'occasion de la fête de son glorieux Patron, la Confrérie des Marins prie les fidèles de vouloir bien assister aux cérémonies religieuses qui auront lieu à Saint Jean, aujourd'hui, dans l'ordre suivant :

Le matin, Messes basses à 5, 6, 7, 8 et 9 heures ; Grand'Messe à 10 heures.

Le soir : Salut et baisement de la relique à 5 heures et demie.

Pour la confrérie,

Les Procureurs.

Locconi, Zattera,
Kanieski, Filippi.

Etat-Civil

NAISSANCES

Corelli Jean-Baptiste. — Mariani Baptistin-Joseph-Virgile. — Giustini Roland-Emile. — Rovinalti Jacques-Joseph. — Lega Jérômine. — Constant Jean.

DÉCÈS

Anderson Catherine-Marie-Joseph, mariée, 54 ans, de Waterford (Irlande).

Laccioni Jean, cocher, 42 ans, de Poretta, (Ile de Porto-Rico).

AVIS DE DÉCÈS

M. D. Hunter Anderson et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

CATHERINE-MARY-JOSEPH ANDERSON

Née HUNT de Waterford (Irlande)

leur épouse et mère, décédée le 1er juin, munie des Saints Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi matin, à 10 heures.

On se réunira à la Villa Anderson.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Vinciguerra, instituteur à la place Saint-Nicolas, et Mme Vinciguerra, institutrice à l'école de la rue Campanari ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Vinciguerra

leur sœur et belle-sœur, âgée de 38 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, 2 juin, à 4 heures et demie du soir.

On se réunira rue de l'Opéra, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

Matériaux pour la Construction

CHAUX, PLATRES GARANTIE 1re QUALITÉ

Ciments de Portland, Rocquefort et Valentine. — Tuiles, Briques, Tomettes et Tuyaux. — Grand assortiment de carreaux en ciment de tous modèles.

Fers à planchers I

et détentes dimensions

Fil de fer, Pointes, Rouces artificielles

Dépôt de la Société Hollandaise de Francardo. — Poutrelles, Madriers, Planches, Lattes et Liteaux.

Seul dépositaire de la Société des Peintures Industrielles de Romans. — Couleurs, Vernis, Pinceaux.

Marches. — Dalles. — Eviers

CHEMINÉES ET TRAVAUX EN MARBRE

Appareils sanitaires

J. LUCCHETTI

45, *Boulevard Paoli, Bastia*

La Maison fournit n'importe quel article

Plans et projets de construction à titre gracieux sur demande.

DERNIÈRES NOUVELLES

00301

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 mai — 2 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97.75 — 97.85
de 3 0/0 amortie.	98.05 — 98.50

ex-coupon

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 1er juin.

M. le général Reidet, commandant la 9e division d'infanterie, à Orléans, est placé, à dater du 2 juin, dans la 2e section (*réserve*) du cadre de l'état major général de l'armée.

RETOUR DE M. CLEMENCEAU

Paris, 1er juin.

M. Clémenceau, président du Conseil, qui était allé se reposer pendant quarante huit heures, à Bernonville, est rentré ce matin, à Paris.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Départs de Paquebots POUR LA CORSE

Marseille, 1er juin.

Le paquebot *Corte*, de la Compagnie Fraissinet, est parti ce soir, à 4 heures, pour Ajaccio, avec un équipage composé de marins de l'Etat.

Ce paquebot emporte les dépêches, les colis postaux et les marchandises périssables.

Le nombre des passagers, qui étaient en panne à Marseille et qui ont pris passage à bord du *Corte*, est considérable.

Ce paquebot partira pour Marseille demain soir, à 7 heures.

Situation inquiétante

La situation devient bien inquiétante.

Les grévistes, qui paraissaient avoir, ces jours derniers, plutôt une tendance à la reprise du travail, sont plus résolus que jamais à la grève à outrance.

Toute la flotte marseillaise est, à l'heure actuelle, complètement désarmée.

Les dockers n'ont plus rien à faire sur les quais.

Les états-majors

Les capitaines au long-cours, les officiers mécaniciens et les capitaines au cabotage, qui ont décidé de ne pas abandonner leurs bateaux, sont à leur poste, et assurent le service avec les marins de l'Etat.

La Grève Générale

Le départ de Rivelli

M. Rivelli, secrétaire général des inscrits maritimes, est parti pour Le Havre, avec l'intention de faire déclarer la grève générale.

Avant son départ, un grand meeting a eu lieu à la Bourse du Travail, et Rivelli a parlé pendant plus d'une heure en engageant tous les inscrits à se tenir avec vigueur et dans l'union la plus étroite, une lutte qui se terminera « par le triomphe de nos revendications si légitimes. »

Les Scandales dans la Marine

L'affaire Dupont

Paris, 1er juin.

Le dépouillement des documents saisis au domicile de M. Dupont, qui avait été interrompu pendant les deux jours de fête, a continué ce matin.

Au ministère de la Marine on continue à garder le plus grand secret sur cette affaire.

L'opération du dépouillement continue à se faire dans le bureau du capitaine de vaisseau Marin, attenant au cabinet du Ministre.

UN DÉRAILLEMENT

19 morts — 33 blessés

Saint Pétersbourg 1er juin.

Un train de voyageurs a déraillé par suite de la rupture des rails, non loin de Penza.

Tous les wagons ont été culbutés du haut d'un remblai.

D'après les derniers télégrammes, il y aurait 19 personnes tuées et 33 blessées.

Une enquête a été ouverte immédiatement.

EN POLOGNE

Accident dans une Mine

Six mineurs disparus

Varsovie 1er juin.

Un affaissement du sol s'est produit au puits Barbara.

Les eaux de pluie accumulées en un certain endroit ont pénétré dans la mine de houille recouvrant tout ce qu'elles rencontraient.

Jusqu'à maintenant, on n'a pu retirer que deux cadavres affreusement mutilés.

D'après les appels qui ont été faits, six mineurs auraient disparu.

Une Grave Affaire de mœurs

Paris, 1er juin.

M. Drioux, juge d'instruction, a interrogé longuement aujourd'hui les propriétaires, le mari et la femme, l'un hôtel meublé rue des Mauvinites, qui sont poursuivis pour avoir livré à la prostitution des fillettes de 12 à 15 ans qu'ils attiraient dans leur hôtel.

Il ressort, d'après les plaintes qui sont parvenues au parquet, que des scènes d'une ordre révoltante se passaient journellement dans cet hôtel borgne.

SERVICE DE VOITURES

de Bastia-Corte-Ajaccio

ET VICE-VERSA

M. PAUL GOZZANI, loueur de voitures à Bastia, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte-Ajaccio*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

FOURRAGES

Les jardiniers et producteurs bastiais, réunis en assemblée, à l'Hôtel de Ville, le 9 mai, ont fixé le prix de vente de leur récolte de fourrages à *six francs les cent kilos*, pris sur les lieux de production.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Assistance judiciaire

Etude de Me LUCIANI

Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Première Instance de Calvi, le trente mars mil neuf cent neuf, enregistré et signifié ;

Au profit de la dame Baldacci Marie-Antoinette, née Bissini, demeurant à Casano, assistée judiciairement (15 juin 1908),

Contre le sieur Baldacci Joseph, voyageur de commerce, demeurant et domicilié à Zilia, son mari,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Baldacci à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait,
Signé : T. LUCIANI.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi, le vingt-huit mai 1909, f° 5, c. 44. Reçu : deux francs 48 centimes.

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal de Calvi, en date du vingt-huit mai mil neuf cent neuf, enregistrée.

CHEVEUX SAUVÉS Poudre Stella Hahn

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répéterons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleures preuves que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites.

... Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, pilules, pommades, dépuratifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'utilisai qu'un mois de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison, de sorte autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.

Victor LECLERCQ 32, rue de Morphy, Reims (France)

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger : EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulée dans le verre »

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENDRIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
successeur
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION SANS DOULEUR
Rue Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir 1° transféré son cabinet rue Paoli, 18, au 1er étage, même maison que précédemment occupée, 2° qu'il continue à exercer son art avec le même dévouement et la même conscience que par le passé.

LA KABILINE
Véritable Tabac des Sultanes
LA KABILINE
Pour fumer seule aux Fumeurs
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Trouver dans le moins cher
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.
Ne pas confondre avec l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Chauves !
Pour recevoir gratuitement une fiole franco de la Méthode, écrire avec les plus grands détails et le modèle au Laboratoire OLIVE, 32, Rue des Martyrs, au 3e, PARIS

CHEMIN DE BONNE CONFIANCE
Traitement gratuit de Coupon

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE
Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours douloureuse, souvent dangereuse, toujours ruineuse.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir un moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été successivement prises de Faiblesse générale, de Vertiges, de Migraines, aux Reins, aux Jambes, aux Nerfs. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le Bas-ventre et comme un poids énorme qui voulait le sortir. Elle ont pleuré. Pourquoi ? La MÉTRITE la femme dont faire en ménage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui fait circuler le sang, désengorge les organes et les ranime. Elle rend à la femme le courage et une existence.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire cette disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire cette disparition complète avec l'Hypophosphite Dumont ! Et à chaque jour des inquiétudes nouvelles. Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE dans intervalles réguliers, et elle sera toujours et pourra la Reine. Les Pertes blanches, les Hémorragies, les Accidents du Retour d'âge, Vertiges, Migraines, Faiblesse générale, etc., etc., disparaîtront. La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. 2 f. 50 le flacon. 6 f. 50 franco contre mandat-poste 40 f. 50 franco. Ste SANTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
Consultations gratis et discrètes par correspondance.

Journal Financier Français
16, Place du Havre, 16

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J. B. ORLAGNIER.
Imp. Orlagnier.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 151 — JEUDI 3 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Angèle Merici.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 61 s.
Premier quart., le 20. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint François Caracciolo

2 JUIN

LA GRÈVE DES C. D. F.

A propos de la Grève des Cheminots et de l'exploitation directe par l'Etat de notre réseau ferré.

Des cheminots bastiais m'ont écrit ces jours derniers pour me mettre au courant de leurs revendications et me demander en même temps de les renseigner sur la véritable attitude de leur député, tant à l'égard de la Compagnie que vis-à-vis d'eux mêmes.

Comme ils se sont adressés au simple journaliste qui les a déjà défendus par la voie même d'un journal qu'il dirigeait à cette époque, je n'ai pas cru devoir répondre directement. Du reste, n'aimant pas les cachotteries, lorsqu'il s'agit surtout de rapporter les paroles ou la pensée d'un homme politique, dont chacun a le droit de discuter les faits et gestes pour s'éclairer, quant à la confiance qu'il doit ou non lui accorder, je demande bien pardon à mes correspondants si ma réponse est publique. Et puis, est-ce que le bon peuple, tous les contribuables n'ont pas également le droit d'être renseignés ?

Je songeais donc à une interview, lorsque le hasard me fit rencontrer le Député de Bastia, au milieu d'un groupe de compatriotes, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Rien ne pouvait mieux servir mes desseins ; on parlait des chemins de fer de la Corse.

M. Pierangeli s'expliquait sur son intervention au Conseil général, à qui il a fait connaître les conclusions de la commission interministérielle, au sujet de l'exploitation de nos chemins de fer, des revendications des ouvriers et des réclamations du public. Comme on le sait, la Commission est contre la formule de l'exploitation adoptée par la convention de 1883. Cette formule avait pour but de permettre à la Compagnie d'obtenir l'allocation de primes d'économie, lui attribuait des insuffisances de recettes et accordait enfin le 7 0/0 pour l'intérêt d'amortissement des sommes qu'elle avançait sur le matériel roulant. Tout cela entraînait de lourdes charges pour l'Etat.

Mais où le mal était encore plus grand, c'est que la dite formule incitait la Compagnie à ne pas développer son trafic, puisque moins elle dépensait, plus elle réalisait de bénéfices.

Il ne pouvait, en effet, être question d'accepter une convention établie sur de pareilles bases.

M. Pierangeli a, en outre, dit au Conseil général que le Gouvernement est nettement opposé à l'exploitation directe par l'Etat de notre voie ferrée. Il a expliqué que le Gouvernement avait déclaré que ce système aurait d'ailleurs pour conséquence de retarder considérablement l'achèvement du réseau, parce que l'Etat ne pourrait nous attribuer qu'une somme minime. En admettant qu'il puisse inscrire au budget la somme de *un million*, il nous faudrait quinze ans pour terminer la ligne Ghisonaccia-Bonifacio, et vingt ans pour celle d'Ajaccio Sartene, c'est-à-dire trente-cinq ans.

Si au contraire une Compagnie fait les avances, l'Etat n'a plus à payer que les annuités pour l'amortissement et l'intérêt.

A quelqu'un qui lui demandait quelle serait son attitude, si la question se posait devant le Parlement, le député de Bastia a répondu qu'il n'a jamais songé qu'à bien servir les intérêts de notre département, et qu'il était persuadé que toute la représentation ferait consciencieusement son devoir.

Quant aux revendications des cheminots, M. Pierangeli pense que ceux-ci en poursuivant l'exploitation directe par l'Etat, poursuivent une chimère. En ce qui concerne l'amélioration de leur situation, il est décidé à faire tous ses efforts, de concert avec ses collègues, pour leur faire obtenir satisfaction.

Il nous a signalé que le projet de convention leur accorde cinquante-deux jours de repos annuel, disant qu'il était nécessaire que mention en fut faite, car la loi sur le repos hebdomadaire n'est pas applicable aux employés des chemins de fer.

D'autre part, l'adoption par la Chambre des députés du principe d'exploitation du réseau par un concessionnaire, n'impliquera pas forcément l'insertion de la clause relative au salaire dans cette convention. Jusqu'à ce jour aucune convention n'a mentionné une règle fixe pour le traitement des ouvriers, mais elle pourra, au contraire, envisager la question des retraites.

Qu'on me permette d'ajouter, que nos élus désirent autant que tous leurs mandants la prospérité de notre pauvre île. S'ils manquent d'initiative ou même d'ardeur, qu'on le leur dise, mais cela ne peut pas constituer, à proprement parler, un crime de lèse-patrie.

LUCIEN FALCUCCI.

Paris, 28 mai 1909.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 juin, à 8 h. 1/2

Allégro,	Selléndick.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Menuet.	Boccherini.
Les Barbares, tragédie lyrique,	St Saëns.
Folle Extase,	Mlock.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Chemins de fer de la Corse

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROJET DE LOI

ayant pour objet d'approuver une Convention passée entre le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes et la Compagnie de chemins de fer départementaux, pour l'exploitation du réseau des chemins de fer de la Corse et la concession éventuelle d'une ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, présenté au nom de M. FALLIÈRES, Président de la République française, par M. BARTHOU, Ministre des Travaux publics.

Exposé des Motifs

(Suite)

L'entrepreneur de travaux publics qui a demandé la concession du réseau corse se présente avec les meilleures références en tant qu'entrepreneur ; il est, depuis peu de temps, concessionnaire d'un chemin de fer d'intérêt local, mais n'a point encore fait ses preuves comme exploitant. Il avait primitivement offert d'accepter la concession des chemins de fer existants (et de ceux qui sont projetés) aux conditions du cahier des charges de 1883. Convoqué par l'Administration et invité à présenter des propositions sur une base plus précise, il a présenté, à titre définitif, des propositions qui, dans leur ensemble, diffèrent peu des conditions acceptées par la Compagnie de chemins de fer départementaux, mais qui sont toutefois moins avantageuses pour les intérêts du Trésor. Il propose notamment de déterminer le maximum des dépenses d'exploitation à admettre en compte par la formule :

$$700 \times L + 0{,}35\,K + 0{,}035\,T + R/2$$

(dans laquelle L représente la longueur du réseau, K le parcours kilométrique des trains, T le nombre de tonnes transportées à 1 kilomètre, R la recette brute), étant entendu que la prime d'économie allouée au concessionnaire sera égale aux deux tiers de la différence existant entre les dépenses réelles et le chiffre donné par la formule ci-dessus.

Si on applique ces bases aux années 1906 et 1907 (l'élément T. n'étant pas encore déterminé pour l'année 1908), on trouve comme montant de la prime d'économie, un chiffre qui est supérieur, d'environ 40.000 francs, à celui de la prime d'économie calculée d'après les bases admises dans la convention intervenue avec la Compagnie de chemins de fer départementaux.

Dans ces conditions, nous n'avons pas pensé qu'il y eût lieu de donner suite à la demande de concession dont il s'agit, qui est, d'autre part, postérieure aux offres de la Compagnie de chemins de fer départementaux.

Il convient, d'ailleurs, de remarquer que, d'une façon générale, il est préférable d'accorder des concessions à des sociétés d'exploitation, lorsque cela est possible, plutôt qu'à des sociétés de construction ou à des entrepreneurs. D'ordinaire, en effet, ces dernières sociétés ou ces entrepreneurs se substituent, pour l'exploitation, des compagnies filiales, se réservant seulement l'exécution de tout ou partie des travaux. Il en résulte fréquemment que les intérêts de l'exploitation sont sacrifiés à ceux de la construction.

Sans qu'on puisse prétendre un résultat de cette nature dans l'affaire actuelle, il y a un certain intérêt à adopter le mode de concession qui est, en soi, le plus satisfaisant.

Nous ajouterons qu'une solution est urgente en ce qui concerne l'ancien réseau et la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio. Les pourparlers avec la Compagnie exploitante ont été laborieux, et l'ouverture de nouvelles négociations entraînerait de nouveaux retards sans qu'on puisse être certain d'en tirer des avantages.

Nous n'avons pas pensé, d'autre part, que le moment fût venu, pour l'Etat, de reprendre la gestion directe du réseau corse.

La Commission interministérielle qui a été récemment instituée pour étudier la situation économique de l'Ile a réclamé certaines améliorations dans le service des chemins de fer existants ainsi que la création de lignes nouvelles. Mais, en ce qui concerne l'exploitation, elle a émis l'avis qu'il y avait intérêt, pour l'Administration, à examiner, avant d'envisager la gestion directe de l'Etat, si cette exploitation ne pouvait pas être concédée dans de bonnes conditions, ce qui diminuerait la tâche incombant aux services d'Etat et rendrait probablement plus facile la prompte construction des sections nouvelles.

Il convient, en effet, de ne pas oublier que la Corse est, au point de vue économique et financier, dans une situation particulièrement mauvaise, qui a récemment amené le Gouvernement à procéder à une enquête très sérieuse sur les mesures à prendre. Il paraît indiscutable que la population corse n'a pas encore réussi à tirer du pays qu'elle habite un parti satisfaisant, et que ce résultat tient, dans une large mesu-

1021 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

VIII

RUE LOUIS-LE-GRAND

L'idée de se trouver chez elle, libre, chaque soir, au retour du bureau ou du magasin où elle espérait se caser, lui souriait. Elle avait pris, au château de la comtesse de Fraxi, dans sa vaste chambre de Sohlitaire, l'horreur des choses banales, servant à tout le monde. Elle était retombée dans l'abandon de ses premières années et comprenait qu'elle devait renoncer à l'espoir de trouver une nouvelle protectrice, que ce sont là des hasards qui ne se rencontrent pas deux fois, et qu'à l'avenir elle n'avait à compter que sur elle-même. Elle entra. Un vieux concierge, qui cadrait parfaitement avec son immeuble, bâti selon toute apparence aux environs de la grande Révolution, lui demanda d'un ton bourru :

— Vous désirez ?..

Elle répondit timidement :

— C'est pour la chambre que vous avez à louer.

— Vous êtes seule ?

— Seule, en effet.

Le Cerbère à la calotte noire posée sur un crâne qui ne conservait qu'une maigre couronne de cheveux gris, grommela :

— Hum !.. hum !..

Et brusquement :

— Votre profession ?

La question était embarrassante. Speranza rougit jusqu'aux oreilles.

— Je n'en ai pas, fit-elle, pas encore...

— Ah !

— J'arrive de province...

— Récemment ?

— Hier. Je suis à l'hôtel de Chypre...

La tête du concierge s'humanisa :

— Ah ! vous êtes à l'hôtel de Chypre ?.. fit-il.

— Oui.

— Bonne maison !

— C'est madame Roque qui m'a indiqué...

Elle allait dire :

— Qui m'a indiqué cette maison...

Mais elle s'arrêta. Jamais elle n'avait menti... Elle rectifia :

— Qui m'a donné le conseil de louer une petite chambre, tout en prenant pension chez elle.

La voix était si douce, le regard si attendrissant, l'attitude si modeste que le portier changea de ton. Il dit doucement :

— Alors vous venez pour vous placer à Paris ?

— En effet... Je paierai une année de loyer en entrant... Ce serait ?..

— Cent quatre-vingts francs... pas cher pour le quartier... Voulez-vous voir ?

Le nom de la patronne de l'hôtel de Chypre n'avait pas peu contribué à apprivoiser ce gardien si farouche au premier abord. Certaines rues, à Paris, sont comme autant de petites provinces. Tout le monde s'y connaît. Le concierge dit un mot en passant devant sa loge à une personne invisible dans la pénombre de ce lieu naturellement obscur, détacha une clef en passant son bras par le vasistas et dit à la jeune fille :

— Suivez-moi.

Ils gravirent un escalier ciré proprement, à rampe de fer, et arrivèrent au quatrième et dernier étage de la maison. Là, au fond d'un corridor paré et enduit d'un ocreatif rongeâtre, il ouvrit la porte d'une assez vaste chambre à peine mansardée et parquetée de chêne. Un étroit vestibule la précédait. Là, le spectacle changeait. Par une large fenêtre à petits carreaux, un joyeux rayon de soleil pénétrait dans ce réduit pourvu d'une cheminée à coquilles, en marbre rouge, et parfaitement suffisant pour un célibataire qui ne demande qu'à y dormir et à y respirer à l'aise. Le concierge observa :

— C'est en plein midi. Vous serez très bien.

Un étroit jardin occupait l'espace compris entre la maison et celles de la rue Gaillon. Quelques arbres y végétaient, en hauteur surtout, étendant leurs rameaux verts jusqu'à l'appui des fenêtres de cet étage plus favorisé que ses inférieurs, mieux aéré et plus gai. Une rangée de petits baissonnets le décorait dans toute sa longueur. Cette maison avait été de toute évidence, une centaine d'années plus tôt, un logis de riches particuliers, transformé depuis en immeuble de rapport.

— Eh bien ! ça vous plaît ? demanda le concierge.

— Sans doute, mais c'est en peu cher.

— Vous ne trouverez pas mieux ; je vous en préviens. Et puis, c'est une maison tranquille. Il faut de la tenue. Vous aurez de bons voisins. Est-ce dit ?

— Soit, monsieur.

Speranza tira neuf louis d'or de son portemonnaie et les donna à son conducteur, devenu très gracieux, en lui demandant :

— Et pour vous ?

Il hésita un instant et dit :

— Pour moi, ce n'est que cent sous.

L'affaire était réglée. Ils descendaient au rez-de-chaussée lorsqu'ils entendirent derrière eux une voix qui fredonnait un air à la mode, tandis que le chanteur dégringolait quatre à quatre l'escalier. Il passa auprès d'eux comme une trombe. C'était un grand jeune homme mince et brun de cheveux, avec une peau mate et une fine moustache aux pointes retroussées. Il disparut comme un éclair. Le concierge dit :

— Ce sera votre voisin... C'est un clerc de Me Delacour, le notaire dont l'étude est à deux pas. Il s'appelle Jean Guérec. C'est un rude piocheur... et un bon garçon.

Il s'arrêta devant sa nouvelle locataire et lui demanda :

— Au fait, je ne sais pas votre nom. Comment vous appelez-vous ?

— Mademoiselle Espérance.

— Espérance comment ?

— Espérance seulement.

— Ah ! c'est court...

Il n'insista pas. Sa locataire avait le privilège de lui plaire et c'était une espèce de miracle car il paraissait plutôt pour avoir un caractère difficile. Elle allait sortir. Elle demanda.

(A suivre).

re, à ce qu'elle compte trop, pour subvenir à ses besoins, sur l'intervention de l'Etat, à l'égard duquel elle est d'ailleurs très exigeante.

L'Etat va probablement se charger, en Corse, d'une tâche exceptionnelle, en raison de la pauvreté du département et des communes, en raison de l'impossibilité pratique de confier l'exécution des améliorations utiles à des associations syndicales. C'est ainsi que le projet de loi sur l'assainissement de la côte orientale de l'île, déposé le 26 juin 1907 par le Gouvernement, prévoit l'exécution de tous les travaux neufs qui s'élèvent à 11 500.000 fr.) aux frais de l'Etat, et l'entretien de ces travaux aux frais des communes, mais par l'Etat.

Dans ces conditions, nous avons pensé qu'il valait mieux ne pas créer un nouveau service d'Etat pour l'exploitation des chemins de fer corses, s'il était possible de conclure une convention de concession satisfaisante avec une compagnie présentant les garanties désirables.

La plupart des critiques qu'a provoquées la situation actuelle du réseau visent moins la gestion de la Compagnie de chemins de fer départementaux que les clauses véritablement désavantageuses, pour l'Etat et le public, de ce contrat d'exploitation. C'est ainsi que des plaintes ont été formulées contre l'élévation des tarifs, mais elles ne mettent pas la Compagnie en cause, puisque c'est l'Etat qui perçoit actuellement les recettes ; des réclamations ont également été présentées contre le petit nombre de trains mis en marche sur certaines sections, mais c'est l'Administration qui règle ce nombre de trains (en vertu de l'article 35 du cahier des charges) et qui supporte les deux tiers de l'accroissement de dépense résultant de la mise en marche de nouveaux trains, la Compagnie n'en supportant qu'un tiers.

Si, d'ailleurs, l'Administration n'a pas donné suite aux réclamations mentionnées ci-dessus, cela tient à ce qu'elle était obligée de veiller à ce que les dépenses d'exploitation fussent aussi réduites que possible tant que les recettes qu'elle percevait étaient inférieures à ses charges. L'augmentation régulière qui se produit dans le nombre des recettes permettra bientôt de réaliser une amélioration du service et même des abaissements de tarifs. La convention intervenue avec la Compagnie de chemins de fer départementaux contient, à ce sujet, les clauses nécessaires.

En résumé, nous avons pensé, après nous être placés au point de vue des intérêts du Trésor ainsi qu'au point de vue des intérêts de la population desservie et à celui du relèvement économique de la Corse, que la convention de concession annexée au projet de loi que nous vous soumettons était plus satisfaisante que les autres solutions envisagées.

Nous espérons, en conséquence, que vous voudrez bien accorder à ce projet de loi votre haute approbation.

Projet de loi

Le Président de la République française,

Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes et par le Ministre des Finances, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier. — Est approuvée la convention passée, le 31 mars 1909, entre le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, au nom de l'Etat, et la Compagnie de chemins de fer départementaux, pour l'exploitation du réseau des chemins de fer de la Corse et pour la concession, à titre éventuel, d'une ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

L'enregistrement de la dite convention et de l'avenant au cahier des charges annexés à la présente loi ne donnera lieu qu'à la perception du droit fixe de trois francs (3 fr.).

Art. 2. — Le compte rendu détaillé de l'exploitation sera remis, tous les ans, au Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, pour être publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er avril 1909.

Signé : A. FALLIÈRES.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 mai 1909.

Rien que ne finissant pas aux plus hauts cours, le marché témoigne de dispositions satisfaisantes. Notre Rente clôture, comme hier, à 97.77. Les Fonds Etrangers sont fermes comme l'Extérieure et le Turc ou en plus-values comme la Serbe à 74,55 et la Russe à 101 à 96.80. Les Sociétés de Crédit restent en bonne tendance. Le bilan de la Société Générale au 30 avril fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 30 millions. Les bénéfices nets du mois se sont élevés à 9 1.774 fr. 62.

Parmi les Chemins Etrangers les obligations nouvelles 5 0/0 Victoria Minas continuent à s'avancer à 458, rapportant à ce prix 5.60 0/0 brut. L'obligation 5 0/0 du Chemin de Fer de Goyaz a des demandes à 433.

Les valeurs industrielles et de traction sont bien disposées. Le Bec Auer est recherché à 779.

Au compartiment de Banque, l'action privilégiée de la Société Sucrière d'Angra est bien tenue à 142. La composition du Conseil de cette Société permet de bien augurer de l'avenir.

Le Port de Bahia a des échanges à 468.

Rappelons que demain 29 mai sera close la souscription, aux guichets de la Banque Parisienne des Fonds Publics, 16, Place Vendôme, des obligations 5 0/0 or première hypothèque de la Cherryvale Oklahoma and Texas Railway, au prix de 77.50 pour les coupures de 100 frs et de 437.50 pour les coupures de 500 frs, le placement net d'impôts ressort ainsi à 6 000.

Peu de changements en Chemins Français.

Commission de surveillance *des prisons*

Sur l'initiative de M. Bardeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, la Commission de surveillance des prisons s'est réunie avant-hier, mardi, à l'effet de visiter la maison d'arrêt de notre ville.

Cette commission qui est composée de MM. Levie-Ramolino, Premier Président, Jacomet, Procureur général, Anbert, conseiller, Guitton, Receveur des Domaines, L. Ramolli, conseiller général, Loca, mécanicien principal en retraite, F. de Casavita, avocat, F. Mattei, négociant, s'est rendue à la maison d'arrêt, et a minutieusement visité les locaux affectés à la détention des prévenus et des condamnés.

MM. les membres de la Commission ont constaté que notre établissement pénitentiaire laisse beaucoup à désirer au point de vue de l'hygiène et qu'il serait nécessaire de procéder à quelques travaux indispensables d'amélioration et de transformation.

La Commission a ensuite examiné si les divers règlements relatifsau régime des prisons recevaient leur application tant au point de vue de la séparation des diverses catégories de condamnés, qu'en ce qui concerne les conditions d'incarcération.

Après s'être enquis du sort du personnel et du nombre relativement faible des gardiens attachés à notre maison d'arrêt, MM. les Membres de la Commission ont renvoyé à une prochaine réunion, l'examen d'un certain nombre de questions.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 2 juin 1909

Assassinat et tentative de ce crime avec concomitance

L'audience est ouverte à 1 heure précise.

L'audition des témoins continue.

Bion, contrôleur de police. — Le soir du 31 octobre, Louiza-Ben-Djeladi a eu une discussion avec un groupe de matelots de la défense mobile au Café-Concert.

Je suis intervenu pour protéger Louiza sérieusement menacé. Je l'ai fait sortir et l'ai engagé à rester chez lui. Il avait l'air très calme. La conduite de Chiocca est très mauvaise.

Caviglioli, agent de police, confirme la précédente déposition, et ajoute : La fille Berthe, que je conduisais à l'instruction, m'a dit que Louiza, que l'on avait arrêté, n'était pas le coupable, que le meurtrier de Café était un autre, mais qu'elle mourrait plutôt que de parler.

Monero, brigadier de police. — Je fus appelé à la maison de tolérance où des matelots s'étaient livrés à des scènes de désordre. Nous expulsons les matelots et alors la tenancière de l'établissement ouvrit la porte d'une chambre où elle avait enfermé Chiocca. Celui-ci apparut avec Satti et dit à la tenancière : Vous êtes folle de m'enfermer, si j'avais été là, les matelots, pan, pan, pan. Et en disant, il faisait le geste de quelqu'un qui tire du revolver.

Quelques heures après, le second maître Café était tué.

Chiocca est un sujet des moins recommandables.

L'agent Santi confirme, en tous points, la précédente déposition.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un très éloquent et très énergique réquisitoire. Tout, à la procédure et au début, démontre la culpabilité de l'accusé qui, lui-même, a fait à Satti l'aveu de son crime.

Chiocca est un malfaiteur dangereux. La police d'Ajaccio le représente comme un apache redoutable, vivant de la prostitution des femmes. Il est cause que la Justice a failli commettre une erreur judiciaire, en poursuivant l'arabe Louza, détenu pendant huit mois pour les crimes que Chiocca seul avait commis.

Les Jurés en condamnant Chiocca seront sûrs de réprimer un crime monstrueux et de frapper, en même temps, un malfaiteur redoutable.

Les Plaidoiries

Me Hyacinthe de Montera se lève le premier, pour présenter la défense de Chiocca. L'éloquent maître dans une très remarquable discussion démontre que, tandis que l'accusation ne révèle contre Chiocca aucune charge, il s'en trouve au contraire, et de très graves, contre l'arabe Louiza-Ben-Djeladi. Celui-ci, vers 10 heures du soir, au cours d'une discussion avec le quartier-maître Café et le second-maître Gardin leur disait : « Je vous donne rendez-vous à 1 heure au Cancio, » et à 1 heure, au Cancio, Café tombait ensanglanté, tandis que Gardin avait sa carotide traversée par des projectiles. Dans une émouvante péroraison, Me Hyacinthe de Montera supplie le Jury de rendre Chiocca à sa fille infortunée.

Me de Caraffa prend à son tour la parole. L'éminent défenseur fait bien vite justice des cancans des Satti et des Chiappini. Est-il admissible que Chiocca ait fait à Satti, qu'il connaissait à peine, l'aveu de son crime ? Il faudrait, dans ce cas, admettre que Chiocca est frappé de démence, et ce n'est nullement son cas. Satti ment ouvertement, et l'on ne saurait ajouter nun plus aucun crédit aux racontars d'une bande de névrosées et de filles perdues.

En terminant, l'éloquent maître met les jurés en garde contre les conséquences d'une erreur judiciaire, et sollicite en termes chaleureux l'acquittement de Chiocca.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre et de tentative de meurtre atténué, Chiocca est condamné à 20 ans de travaux forcés.

Audience d'aujourd'hui :

Colombani Jean-Baptiste, sans profession, demeurant à Montemaggiore, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère : public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me de Montera.

Faculté des Lettres d'Aix

Licence ès-lettres et Diplôme d'études supérieures

Les examens écrits de la Licence ès-lettres commenceront à la Faculté des Lettres d'Aix, le mercredi, 23 juin, à 7 heures du matin. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté jusqu'au 10 juin.

Les examens du diplôme d'études supérieures auront lieu à la Faculté des Lettres : pour l'histoire, le lundi, 28 juin ; pour la philosophie, les mardi et mercredi, 29 et 30 juin.

Gazette Militaire

EXAMEN

pour l'obtention du certificat d'aptitude administrative au grade de médecin ou pharmacien militaire de la réserve ou de l'armée territoriale.

La Commission chargée d'examiner au point de vue des aptitudes administratives, les candidats aux grades de médecin auxiliaire et pharmacien aide-major de 2e classe de réserve ou de l'armée territoriale, se réunira à l'Hôpital Militaire de Bastia, le 2 août 1909.

Les candidats à ces grades sont priés d'adresser le plus tôt possible, une demande d'inscription à M. le Médecin-Inspecteur, Directeur du Service de Santé du XVe corps d'armée à Marseille.

A cette demande devra être joint soit un certificat de scolarité, soit une copie certifiée conforme de diplôme d'officier de santé, de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe.

Les réservistes et territoriaux classés dans le service auxiliaire par les conseils de revision ne sont pas admis à se présenter.

Necrologie

Madame ANDERSON

Une bien triste nouvelle se répandait hier matin en ville : Mme Anderson n'était plus. La mort venait de ravir de la façon la plus inopinée à un mari, à des enfants désolés, une épouse incomparable, une mère adorée, et les plongeait tout à coup dans une affliction que nous n'essaierons pas de décrire.

Mme D. Hunter Anderson, née Hunt de Waterford, appartenait à une ancienne et noble famille d'Irlande. La Corse était devenue pour elle son pays d'adoption, et à Bastia, où M. D. H. Anderson dirige, depuis de nombreuses années, une très importante industrie, elle n'avait pas tardé à donner la mesure d'un tact exquis, d'une rare distinction qui révélaient aussi bien son origine, qu'une éducation et une instruction parfaites. Aussi ses manières distinguées, son affabilité remarquable lui avaient-elles assuré, parmi nous, les plus sûres et les plus chaudes sympathies.

D'une piété qui n'avait d'égale que sa charité inépuisable, elle ouvrait largement sa bourse aux œuvres pieuses et aux déshérités de la fortune qui s'adressaient à son cœur généreux, et les pauvres ont perdu en elle un de leurs habituels soutiens.

De nombreux amis de sa famille qui jouit, au sein de notre ville, de l'estime et de la considération générales, garderont précieusement le souvenir de cette femme vertueuse, que l'aveugle destinée vient de frapper si brutalement, tandis qu'une robuste santé semblait lui promettre de longs jours encore. Mme D. Hunter Anderson a eu, du moins, la douce satisfaction de voir, à l'heure suprême, réunis autour de son chevet, tous les siens, dont elle n'avait jamais voulu se séparer, et au milieu desquels elle vivait si heureuse !

Nous adressons à M. D. Hunter Anderson, à ses enfants, en particulier, à nos deux chers et excellents amis Georges et Horace, la très douloureuse expression de nos plus affectueux regrets.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21. à midi 24°. + à 6 heures du soir + 20°6. Maxima + 26°. Minima + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert. l'après-midi, id.

Ligue antialcoolique

Les membres du Comité actif de la section Bastiaise de la Ligue contre l'Alcoolisme sont prévenus que la réunion d'aujourd'hui aura lieu à la *Chambre Musicale* et non à la *Cirnea*, à cause d'un empêchement survenu au dernier moment.

Le public est admis aux réunions.

Obsèques

M. Vincigueria, instituteur à l'école de la place Saint-Nicolas, vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, Mlle Marie Vincigueria, qui s'est éteinte dans sa trente-huitième année.

C'était son affection pour son frère et sa belle-sœur qui l'avait décidée à quitter le village natal pour vivre avec eux à Bastia, affection partagée d'ailleurs, qui s'est manifestée avec un admirable dévouement au cours de la maladie qui devait avoir une si fatale issue, malgré tous les soins prodigués intelligemment.

Les collègues de M. Vincigueria et toutes les personnes avec lesquelles il se trouve en rapport ont pris une part sincère à son deuil, et se sont fait un devoir de suivre la dépouille mortelle de Mlle Vincigueria jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute. On remarquait également dans le cortège la plupart des élèves des écoles laïques et leurs parents.

Nous présentons à M. et Mme Vincigueria l'expression de nos bien vives condoléances.

La prise de Nocelli

Des six individus arrêtés, un seul a été maintenu en état d'arrestation, et déféré au parquet.

C'est le nommé Istali Charles, marin, qui a été reconnu comme ayant été l'auteur des coups de revolver tirés dans la soirée du 31 mai.

Suprême hommage

Les artistes composant la troupe Dargès ont déposé hier une superbe couronne sur la tombe de leur regretté camarade, Alexandre Douillet, pensionnaire de la troupe Chartier, décédé le 21 janvier, pendant la traversée de Marseille à Bastia.

Ce beau geste n'est pas fait pour nous étonner de la part des camarades du regretté défunt. En effet, les artistes sont possesseurs jusqu'à l'abnégation l'esprit de solidarité et de camaraderie.

Concours

Un concours pour l'attribution des bourses de voyage, destinées à d'anciens élèves des écoles industrielles, en vue de leur permettre de compléter leur instruction technique et d'étudier à l'étranger l'industrie qu'ils se proposent d'exercer, s'ouvrira dans chaque chef-lieu de département, le lundi 18 octobre prochain.

Pour tous autres renseignements s'adresser à la Préfecture (1re division).

— Un concours pour l'attribution de bourses commerciales de séjour à l'étranger, s'ouvrira dans chaque chef-lieu de département les 11 et 12 octobre prochain.

Pour tous autres renseignements s'adresser à la Préfecture (1re Division).

Objet trouvé

M. Joseph Patroni, rue du Lycée, 38, a trouvé, sur la route de Furiani, un livret de la caisse d'épargne, au nom de Pinocchi Ignace, qui le tient à la disposition du propriétaire.

COMITE DU SOUVENIR CORSE

Les personnes désireuses de donner leur appui à la formation d'un Comité pour honorer la mémoire des Corses tombés pour l'Indépendance les 7, 8 et 9 mai 1769, à la bataille de Ponte-Novo, sont priées de se réunir le jeudi 3 juin, à 5 heures et demie du soir, boulevard Paoli, 17, au 1er étage.

N. B. — Les personnes qui seraient dans l'impossibilité de se rendre à cette convocation sont priées d'envoyer leur adhésion au siège du Comité.

Les Dames sont admises.

Etat-Civil

MARIAGES

Defendini Louis-Nicolas-Pascal, sergent au 8e colonial, et Bordenave Assomption-Augustine.

NAISSANCES

Guillaume Xavier.

DÉCÈS

Moriconi Berthe, oblibataire, 20 ans, de Bastia.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE (*Cappuccini*). — La trinaine préparatoire en l'honneur de Saint-Antoine de Padoue, commencée depuis lundi, attire une foule considérable que nous sommes extrêmement heureux de constater.

Le P. Prédicateur, si connu dans notre ville, dans un style simple et allégorique expose à ses chers auditeurs, d'une façon bien originale, la vie du grand Thaumaturge qui ne manque pas d'intérêt.

Nous lui souhaitons bon succès.

AVIS DE DÉCÈS

M. D. Hunter Anderson et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

CATHERINE-MARY-JOSEPH ANDERSON

Née HUNT de Waterford (Irlande)

leur épouse et mère, décédée le 1er juin, munie des Saints Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi matin, à 10 heures.

On se réunira à la Villa Anderson.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

21, Rue du Cirque, Bastia

Service régulier entre

la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

AUTOMOBILES

entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia sera, à partir de Dimanche 16 courant, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartène.

Départ de *Bastia*, 7 heures du matin.
Arrivée à *Ghisonaccia*, midi.
Départ de *Ghisonaccia*, 1 heure du soir.
Arrivée à *Bastia*, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 33.



DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment. Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE

DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins

Grand choix de Dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Madriers, Cloisons, Liteaux, Lattes

Magasins : BASTIA, 7, Avenue Carnot. Gare voisine : CORTE, Nouvelle Tramway.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (CORSE)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00303

BOURSE DE PARIS

	1er juin	2 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	97 85	97 90
de 3 0/0 amortis.	98.50	98.65

Nouvelles Militaires

Prochaine Promotion

Paris, 2 juin.

Les divers bureaux du Ministère de la Guerre ont été mis en demeure de fournir avant le 15 juin les états de promotions dans toutes les armes.

Le *Journal Officiel* du 25 juin publiera cette promotion qui, d'après certains renseignements, sera assez importante.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 2 juin.

La grève des Inscrits maritimes continue. Ainsi se trouve arrêté le mouvement de la navigation française, dans notre port, où une centaine de navires seront bientôt désarmés, causant au commerce marseillais particulièrement, des pertes incalculables.

Départs de Paquebots POUR LA CORSE

Le paquebot *Golo*, de la Compagnie Fraissinet, partira demain, à 4 heure de l'après midi, pour Bastia.

Ce paquebot portera les voyageurs, les dépêches, les colis-postaux et toutes les marchandises périssables.

Le *Golo* repartira pour Marseille vendredi à 5 heures du soir.

Les Courriers pour l'Algérie

Un courrier direct pour Alger est parti aujourd'hui de Marseille.

Le courrier direct d'Oran est rentré ce matin dans notre port.

LES DOCKERS

Il est sérieusement question de la grève des dockers, elle ne sera cependant définitive qu'après la réunion du Congrès qui doit se tenir à Marseille dans le courant de la semaine prochaine.

Une importante réunion a eu lieu ce matin, au siège du Syndicat, au Boulevard Maritime

La Grève Générale

LE HAVRE

Conférence Rivelli

Un grand meeting a été tenu cet après-midi, à la Bourse du Travail ; près de 2.000 inscrits maritimes y assistaient.

M. Rivelli, secrétaire général du Syndicat, venant de Marseille, a pris la parole.

L'orateur s'est élevé contre l'attitude des armateurs, et a préconisé des mesures à prendre en vue de la réussite complète des revendications.

M. Rivelli a déclaré que ces revendications aboutiraient, coûte que coûte, si les inscrits maritimes déclaraient la grève à outrance.

Après le discours de M. Rivelli un ordre du jour a été voté blâmant le ministre de la Marine, pour avoir retardé l'élaboration de la loi sur l'organisation des services à bord et réclamant la grève générale.

Conseil des Ministres

Paris, 2 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève des Inscrits maritimes

M. Barthou, ministre des Postes ; M. Crappi, ministre du Commerce, M. Picard, ministre de la Marine, ont communiqué au Conseil les télégrammes et rapports qui leur sont parvenus au sujet de la grève des Inscrits maritimes, qui prend de grandes proportions à Marseille où plus de quatre-vingts navires sont désarmés.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, donne connaissance au Conseil des télégrammes relatifs à la situation extérieure.

Travaux Parlementaires

Le Conseil examine ensuite les diverses questions à l'ordre du jour des Chambres, et discute la date de la discussion au Palais Bourbon du projet de loi relatif à la réforme électorale.

Mouvement administratif

Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, soumet à l'approbation de ses collègues le mouvement administratif qui est assez étendu.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

La France sera représentée à ces fêtes par une délégation avec à sa tête, M. le Consul général de France à Milan.

La cérémonie terminée, un grand banquet, auquel est invité le Consul général de France sera servi dans le parc de la filature.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi ayant pour objet le prolongement de la digue Carnot au port de Boulogne.

Les conclusions du rapport de M. Vandarne sont adoptées sans discussion.

Convention ENTRE L'ÉTAT et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

M. Chauterd développe longuement les conclusions du rapport présenté au nom de la Commission.

L'orateur fait ressortir que ce projet de loi a été étudié avec un soin tout particulier ; elle a apporté à la Convention, qui comporte le contrôle de l'Etat, des modifications importantes.

Une vive et longue discussion s'engage entre le rapporteur, MM. Turrade, Jourde, Genier, Jaurès, Jarnaud et le ministre des Finances.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

EN ITALIE

LE CINQUANTENAIRE DE MAGENTA

Milan, 2 juin.

De grandes fêtes ont été organisées à Milan, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la bataille de Magenta, victoire française qui décida de la libération de toute la Lombardie, et qui valut à l'ancien Président de la République, à Mac Mahon, la promotion de maréchal et le titre de duc de Magenta.

Les fêtes commenceront demain.

Vendredi, 4 courant, jour de ce glorieux anniversaire, la municipalité de la capitale lombarde, de nombreuses sociétés politiques, professionnelles et littéraires, sans distinction de parti, des délégations d'étudiants et d'élèves des écoles primaires se formeront en cortège à la gare de Magenta, et se rendront de là à l'ossuaire élevé à la mémoire des héros de la grande bataille.

Plusieurs couronnes seront déposées sur le monument.

Trois discours seront prononcés ; l'illustre écrivain, Cesare Abba, parlera le premier.

Après les discours tout le cortège défilera devant le monument de Tubige.

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Ajaccio ET VICE-VERSA

M. PAUL GOZZANI, loueur de voitures à Bastia, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte-Ajaccio*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

FOURRAGES

Les jardiniers et producteurs bastiais, réunis en assemblée, à l'Hôtel de Ville, le 9 mai, ont fixé le prix de vente de leur récolte de fourrages *à six francs les cent kilos*, pris sur les lieux de production.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur *Bastia*

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Phthisie nerveuse chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Ecrire gratuitement au journal à Lyon pour recevoir ce qui le concerne ou bien se rendre au 11, rue de la Visitation, à Paris.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables



N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente: Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur Ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L.-N. MATTEI & Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE. — N° 152 — VENDREDI 4 JUIN 1909

00304

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic. ord., 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François-Caracciolo Saint : (Sainte nationale)

Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Nouv. quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Doroteo.

3 JUIN

LA CONJONCTION des Centres

Les derniers événements, la stérile agitation des meneurs en mal de réclame, la nécessité des mêmes de vouloir se donner comme un arrière-petits neveux de ces sublimes et intelligents révolutionnaires de 1789 et de 1848, la conjonction de certains partis nés à la faveur de la discorde, but unique de malsaines ambitions, voilà de quoi occuper la raison et de la mettre à même d'indiquer la solution du problème social.

Au fond, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de savoir si l'intérêt du pays parlera assez haut pour s'imposer, pour créer une majorité rationnelle, suffisante à des combinaisons équitables et pratiques, ou si l'esprit de parti, obstiné jusqu'au bout, égoïste et aveugle, se fera un devoir de tenir dans l'attente une nation tout entière, au risque de conduire le Parlement lui-même à l'abdication par l'impuissance.

Si on voulait, si on y mettait un peu de zèle et de désintéressement patriotique, les difficultés n'auraient rien d'insoluble, elles ne seraient pas du moins au-dessus des bonnes volontés sincères, rapprochées et confondues dans un sentiment supérieur de bien public.

Quelle est, après tout, la situation ? Les affaires de la France ont un fond de caractère stique, de singulier, qu'elles sont par elles-mêmes assez simples, douloureusement simples, si l'on veut, et qu'elles ne sont compliquées, dénaturées, compromises, que par le déchaînement des partis acharnés dans leurs ambitions, implacables dans leurs calculs, dans leurs ressentiments et dans leurs défiances.

Le pays tiraillé dans tous les sens résiste aux excitations par lesquelles on s'efforce de l'abuser et de le tromper. Livré à des incertitudes qui le fatiguent, qu'il ne comprend pas toujours, il se sonde et se défend par une sorte de vitalité intime, par le travail, par une certaine droiture naturelle, et par la force de sa constitution sociale. Le mal vient uniquement et exclusivement de l'esprit de faction et d'intrigue, de cette agitation des partis qui depuis quelques années ne songent qu'à eux-mêmes, à leurs intérêts, à la réalisation de leurs espérances, sans tenir compte de la tablette des réformes acquises ou en voie de se réaliser.

Les adversaires de l'ordre social ont pour tactique d'obscurcir sans cesse tout ce qui a été fait, de prétendre arrêter en chemin même des résolutions souveraines. Mais pour faire avorter de si criminelles tentatives, un seul moyen, le vrai, s'offre aux chefs des fractions modérées.

Est-il donc impossible de s'entendre pour arriver à une action commune entre le centre progressiste et le centre gauche ? Ce premier point, une fois admis, est-il si difficile de se mettre d'accord sur les garanties que réclame un programme national ? Le terrain de la majorité nouvelle serait celui de la liberté rationnelle, dans l'alliance de la raison et du droit. Il est là, et il ne peut être que là, parce que là seulement peuvent se rencontrer tous ceux qui, sous le drapeau de l'intérêt national, prétendent défendre la sécurité et le repos du pays contre les entreprises des partis, tous les esprits conscients qui font de la politique avec ce qui est possible, avec des réalités, non avec des chimères.

Qu'on nous permette de le dire : il ne s'agit pas aujourd'hui de déployer de la diplomatie, de s'observer, de savoir qui fera le premier pas, du centre progressiste ou du centre gauche. Des sacrifices, il y en a assurément à faire de tous les côtés si l'on veut arriver à une action sérieuse et efficace. C'est aux hommes bien inspirés dans les deux camps de chercher, franchement et résolument, ce qui peut les rapprocher, d'effacer, par un esprit supérieur de conciliation et de patriotisme, les méfiances, les froissements qui les ont divisés. La vérité est que les uns et les autres ont été conduits par les circonstances, par une mauvaise fortune parlementaire, à la situation la plus fausse, et que c'est là au fond une des plus dangereuses difficultés du moment.

Tout cela est clair : c'est une situation fausse pour tout le monde, et c'est précisément parce que la situation est fausse pour les deux parties, que le centre progressiste et le centre gauche sont également intéressés à en sortir en se rapprochant, en confondant leurs efforts pour arriver à une entente protectrice et efficace.

C'est une illusion et une utopie, pourraient dire les esprits chagrins. La réunion des deux centres ne suffirait pas, elle ne formerait qu'une minorité. Le centre libéral-progressiste en serait pour une rupture sans compensation avec ses alliés de la droite, et il n'y aurait qu'une dislocation de plus dans la confusion croissante des partis. Evidemment, si cette alliance apparaissait comme une de ces combinaisons équivoques et indécises qui, même en se réalisant, sont accompagnées de toute sorte d'arrière pensées et de réticences calculées, elle n'aurait aucun effet, elle ne serait qu'un compromis banal et sans vertu.

La première condition du succès serait une franche et patriotique entente, l'adoption d'un programme préparé en commun, soutenu en commun avec toutes les ressources du talent et de l'expérience.

Est-il bien sûr que, réalisée ainsi hautement, résolument, avec l'autorité d'un grand acte public, cette alliance de toutes les fractions modérées de l'assemblée ne réussirait pas, qu'elle n'eut pas pour conséquences d'exercer une sérieuse et décisive attraction sur les esprits honnêtes et hésitants, sur tous ceux qui n'attendent souvent qu'un signal pour se convaincre et signer le pacte des transactions nécessaires ? La preuve que ce ne serait pas aussi déjà d'effectivité qu'on se plaît quelquefois à le dire, c'est qu'au premier mot, dès qu'on semble revenir à cette idée, les partis extrêmes se mettent aussitôt à combattre, à railler cette œuvre *Conjonction des Centres*. Ils s'hâtent de raviver les blessures anciennes, d'irriter les amours-propres, de reprendre l'éternelle histoire des divisions, des incompatibilités entre les hommes. Ils se livrent à cette opposition chagrine, frondeuse, mais inutile et aveugle, factieuse par mauvaise humeur, aidant à tout, excepté au bien du pays.

Le moment est donc venu d'arracher l'opinion à toutes ces fluctuations émouvantes, de donner au pays la garantie d'institutions efficaces. Les idéalistes ne sont pas un secours à l'heure où nous sommes, ils sont l'obstacle. Il faut mettre un terme aux périlleuses et redoutables chimères d'une république agitatrice : la République Française veut rester dans la raison nutrice du progrès.

Eh bien ! admettons que le succès ne soit pas immédiat. Cette alliance des fractions centrales, patriotiquement maintenue pendant quelque temps aurait encore le mérite de créer au Parlement une véritable force de gouvernement dont on ne pourrait se passer, une force électrique d'essence supérieurement républicaine, qui ne rencontrerait devant elle que des coalitions d'aventure entre réactionnaires et socialistes-unifiés, acharnés d'abord et bientôt impuissants.

Le centre progressiste libéral n'aurait rien à désavouer, il mettrait au-dessus de ses préférences et de toutes les combinaisons de parti l'intérêt du pays. Il se montrerait prévoyant et pratique en faisant l'œuvre d'aujourd'hui sans sacrifier l'avenir par un de ces prétendus définitifs qui disparaissent à la première tempête. Le centre progressiste libéral aiderait tout simplement le centre gauche à organiser un gouvernement dans les seules conditions où il soit possible à l'heure où nous sommes, et la République en profitant, ce serait une République armée de garanties sérieuses, conciliée avec les traditions de la société française, aussi bien qu'avec toutes les nécessités de pouvoir, de direction, de vigilance, qui peuvent assurer un lendemain.

PAUL NICOLAI.

La Solenzara, 28 mai 1909.

L'Antialcoolisme à Bastia

L'assemblée générale de la section bastiaise de la « Ligue Nationale contre l'Alcoolisme » a donné lieu, dimanche dernier, 23 mai, à une belle manifestation qui fait bien augurer de l'avenir.

Un auditoire attentif de plus de deux cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'élèves du Lycée et de l'école de la place Saint-Nicolas et quelques militaires appartenant aux différents corps de la garnison, se pressait dans la salle de la Chambre Musicale. Nous remarquons sur l'estrade : M. le commandant Rogel, chef d'état-major, représentant M. le colonel Leddet, gouverneur de la Corse, et M. Barat, proviseur du Lycée, membres du Comité d'honneur ; M. le docteur Ramaroni ; M. Cacioni, inspecteur primaire ; Mlle Pozzovera, directrice du pensionnat libre de jeunes filles ; M. le capitaine Donati et la plupart des membres du Comité provisoire.

M. le capitaine Donati, délégué pour la Corse de la « Ligue Nationale contre l'Alcoolisme », ouvre la séance et soumet aux suffrages de l'assemblée la liste des membres du Comité, proposée par les organisateurs de la section bastiaise. Sont élus par acclamation :

Président : M. le docteur Ramaroni ; vice-présidents : M. Leschi, censeur du Lycée ; Secrétaire-général : M. Allemi, étudiant en droit ; trésorier : M. Sisco

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

XI

L'AFFAIRE EST UNE AFFAIRE

En effet, il y avait, dans le portefeuille, quelques feuilles d'écriture, couvertes finement, sur lesquelles l'Albinos put lire assez facilement les mots suivants tracés au crayon, d'une écriture très fine :

« Nous des voyageurs qui se trouvaient à l'auberge du Soleil d'Or, appartenant au sieur Barron-Latreille, pendant la nuit du ... Ces noms ont été relevés par moi sur le registre de l'auberge : 1° Honoré-Joachim-Polydore Barbequiet, banquier à Orléans, venant de Tours, allant à Orléans, qui a ajouté sur le registre au-dessous de sa signature cette phrase : « Un administrateur de Voltaire qui n'aime pas les despotes ! » 2° L'abbé Alphonse Bourrell, vicaire à Saint-Dominique, à Dijon, venant d'Orléans, allant à Blois ; 3° Théophile Lagniant, capitaine d'artillerie, venant de Paris, allant à Nantes ; 4° Philippe Haut, capitaine de gendarmerie, venant de Paris, allant à Blois ; 5° Vivant Lemoine, voyageur de commerce ; 6° Robert Bernardet, voyageur de commerce ; 7° Georges Langlois, voyageur de commerce ; 8° Ordonne Leverdier, voyageur de commerce ; 9° Bernard Joiboux, voyageur de commerce ; 10° Paul Verdun, voyageur de commerce ; 11° Joseph Longpied, voyageur de commerce ; 12° le receveur des contributions ; 13° et 14° Landry Lamarche, militaire retraité, et sa fille Thérèse ; 15° Paul-Arsène-Romain Maquart, fermier et propriétaire, venant de Blois, allant à Paris.

— Paul-Arsène-Romain Maquart, fermier, propriétaire, dit l'Albinos au comble de la surprise. Mais sauré nom d'un chien, c'était le patron alors. Mais oui, c'était le patron, le maître, le vieux, m'sieu Maquart... fermier, propriétaire, enfin. Comment, il était à l'auberge du Soleil d'Or pendant la nuit du crime. Qu'est-ce qu'il y faisait... Voyons donc.

Le petit Parisien relut la phrase pour la troisième fois.

— Paul-Arsène-Romain Maquart, fermier-propriétaire, c'est bien cela ! venant de Blois. Qu'est-ce qu'il était allé chercher à Blois ? Assurément, ce n'était pas pour y voir le fameux château où moururent de Guise mourut assassiné par l'ordre de Henri de Valois, troisième du nom, célèbre par ses mauvaises mœurs.

L'Albinos se frappa le front.

— Quelle idée ... R. M., la marque du mouchoir. R. M., Romain Maquart, c'est clair comme de l'eau de roche. Le mouchoir qui enveloppait la fiole et le poignard — qui enveloppait le « poignenard » — a l'Albinos prononçait « poignenard » — a appartenu à mon estimable patron, qui pourrait bien n'être qu'une vieille fripouille, ainsi, d'ailleurs, que par moments je me l'imaginais. Mais poursuivons la lecture du document.

Le petit Parisien, au comble de la stupéfaction, lut ce qui suit : Chambre de Maquart contiguë à celle de Landry-Lamarche. Maquart a dû faire prendre narcotique à Landry ; élucider ce point très important. C'est de la chambre de Maquart que la petite Thérèse a été descendue, cela est visible. La corde que j'ai retrouvée et qui a servi à la descente, porte, sur places, des éraflures de peinture rongeâtre pareille à celle qui recouvre les carreaux de toutes les fenêtres de l'auberge. Détail important : le barreau de la fenêtre de la chambre de Maquart est rayé par le frottement de la corde, grâce à laquelle on a descendu la petite Thérèse, frottement qui a enlevé la peinture. Le complice de Maquart attendait, près de la croix du pays, en voiture ; le terrain, noyé par les pluies, portait des empreintes distinctes. C'est à lui que Maquart a remis la petite fille. On retrouvera ce complice. Pour cela, le bouton de manchettes double réuni par une petite chaînette devra m'aider.

— Tonnerre ! dit l'Albinos en lisant ce détail... Le père de Toussaint était un ami du père Maquart... L'agent qui a écrit cela... le Furet, comme on l'appelait, avait probablement trouvé le bouton de manchettes non loin de l'auberge. C'est clair comme le jour, c'est le père de Toussaint qui opérait de concert avec le patron. Ils opéraient... ils opéraient, dans quel but ? Voilà ce qu'il faut que je sache... voilà ce que je saurai.

L'Albinos était prodigieusement intéressé par toutes ces découvertes.

— Oh ! je l'ai toujours dit... le hasard est un grand « maigre ». Poursuivons.

Il continua sa lecture : « Maquart est allé vers le puits qui se trouve dans la cour, c'est certain. Pourquoi ? Il a dû y jeter quelque chose de compromettant. Je le saurai. Feindre de partir de l'auberge, y revenir dans le courant de la nuit et descendre dans le puits. »

— Diable ! diable ! fit l'Albinos ; mais je brûle, il me semble ! Coutions-toi, mon imagination ! Coutions-toi ! J'entrevois des choses... J'ai peur de voir trop vite... Attention ! cela demande réflexion !..

Après ces divers mots que l'Albinos avait lus, il y avait encore un mot, écrit d'une autre écriture, semblait-il tout d'abord ; mais, après un examen plus attentif, le Parisien comprit que le reste avait été écrit par la même main, mais dans de mauvaises conditions, c'est-à-dire dans une position gênée. « Fiole a contenu chloroforme !.. »

— Parfait ! se dit l'Albinos, le Furet a écrit ces mots au fond du puits..., après avoir retrouvé la fiole... que Maquart avait, bien effectivement, jetée dans le puits, ainsi que le Furet l'avait supposé... Mais comment diable le malheureux Furet a-t-il laissé sa carcasse au fond du puits ?.. Il y sera tombé accidentellement, en remontant...

L'Albinos réfléchit.

— Non, car la dalle n'aurait pas été remise. On aurait découvert le cadavre. Oh !..

Il était épouvanté par l'idée qui lui était venue.

— C'est cela... c'est cela ! Maquart se méfiait. Il a guetté le Furet. Et c'est lui qui l'a rejeté dans le puits. C'est sûr !

L'Albinos lutta des mains.

(*A suivre*).

comptable à la Banque Gregori ; secrétaire-adjoint : M. Sanpiero, huissier ; conseillers : Mlle Agostini, professeur de musique ; MM. Agostini, professeur au Lycée ; Ajaccio, avocat ; Albertini, étudiant en droit ; Cachard, inspecteur primaire ; le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite ; Gentil, pharmacien ; Giannarelli, professeur de musique ; Leoni, directeur d'école ; Lepidi, ancien officier ; l'abbé Leschi ; Manzoni, professeur au Lycée ; le pasteur Monnet ; Rocca, avocat ; l'abbé Pasqualini ; Tafani, directeur du cinématographe Edison ; Terramilesi, capitaine des douanes ; Mlle Pontevera, directrice du pensionnat libre de jeunes filles ; MM. Pozzesi, étudiant en droit ; Quilici, pharmacien ; Vittini, avocat.

A cette liste le Comité propose de adjoindre, à titre de conseillers militaires :

MM. Donati, capitaine au 162e régiment d'infanterie ; Guidoni, officier d'administration de 1re classe (subsistances militaires) ; Weber, officier d'administration de 1re classe, service de Santé militaire ; Sauvaire, caporal au 163e régiment d'infanterie ; Hours, artilleur au 30e régiment d'artillerie ; Cracchiolo, caporal à la 11e section d'infirmiers militaires.

Cette proposition est adoptée par acclamations. « Il poursuivons nous maintenant, dit M. le capitaine Donati, du succès de ce premier mouvement d'initiative collective dans la lutte contre l'alcoolisme à Bastia, et permettez-moi d'espérer que nous serons tout aussi heureux lorsque, dans un avenir rapproché, nous chercherons à élargir notre effort de propagande des idées d'hygiène sociale, en demandant à nos concitoyens de s'intéresser également à la vulgarisation en Corse des notions d'éducation, de préservation antituberculeuse ». (Applaudissements prolongés).

M. le Proviseur du Lycée prend ensuite la parole et assure la section bastiaise de son concours le plus dévoué. Il lit une lettre de M. le Sous-Préfet de Bastia, membre du Comité d'honneur, s'excusant de n'avoir pu assister à la séance et adressant ses vœux les plus chaleureux à la Ligue. Se sont également excusés : Mme de Chevarrier et M. le premier président Levie-Ramolino, membres du Comité d'honneur.

M. le docteur Ramaroni remercie l'assemblée de l'avoir investi des fonctions de président et souhaite que l'œuvre antialcoolique, si nécessaire à Bastia, se poursuive avec succès.

M. Weber donne ensuite lecture des statuts de la section bastiaise qui sont acceptés à l'unanimité.

M. Retali, instituteur, pose quelques questions relatives à la propagande dans les milieux ouvriers. Sa demande est prise en considération, et, sur la proposition de M. Weber, M. Retali est nommé par acclamation membre du Conseil.

Le secrétaire-général, M. Alfonsi, prend ensuite la parole et présente un rapport très complet, interrompu par de nombreux applaudissements.

Indiquant tout d'abord l'origine de la campagne antialcoolique à Bastia, il rappelle les efforts de M. le capitaine Donati, fondateur à Ajaccio de la « Ligue Corse d'hygiène Sociale », associés à ceux de M. Weber, officier d'administration, en vue d'organiser une section de la Ligue Nationale. Mais notre jeune et sympathique secrétaire général n'oublie qu'une chose, c'est de mentionner sa part d'activité.

Exposant ensuite le but que se propose la Société :

« Nous voulons, dit-il, lutter contre l'alcool. C'est l'alcool qui ruine notre pays ; c'est lui qui nous donne des générations de tarés, d'incapables, de malades, de fous ; c'est lui qui met la misère dans les familles, qui y jette la discorde et la maladie, qui peuple les hôpitaux et les prisons, qui répand parmi la jeunesse le déshonneur et le vice !..... L'action que nous pourrions n'est pas curative, elle est préventive. Nous voulons couper le mal à sa racine, empêcher la maladie de se déclarer par des mesures de prophylaxie et préparer des hommes qui, lancés dans la vie, soient déjà forts contre le fléau, aguerris dans la lutte.

« Voilà pourquoi, laissant à d'autres associations le soin de délivrer les buveurs invétérés en prêchant l'abstinence complète de tout alcool, nous nous proposons seulement de faire la guerre aux boissons distillées (eaux-de-vie, absinthe, apéritifs et rhums précoceaux l'usage modéré des boissons fermentées (vin, bière, cidre). Revenons au vin et laissons la guerre à l'absinthe ».

Puis, pour répondre à quelques objections sur l'utilité des sociétés de tempérance : « La Ligue Nationale, dit-il, est une grande force, qui, en provoquant une agitation antialcoolique dans l'opinion publique, réussira un jour à imposer aux pouvoirs une action décisive, contre les poisons, et fera surgir, grâce à la pression formidable d'une majorité morale, la loi nécessaire, mais pas encore suffisamment préparée actuellement, contre l'alcoolisme et les alcools distillés. »

Le secrétaire général passe en revue ce qui a été fait à Bastia depuis le commencement de l'année.

La propagande à l'école, dont l'utilité prépondérante est indiscutable, a donné d'excellents résultats. « Grâce au zèle et à l'activité de M. le Censeur du Lycée, notre vice-président, et de MM. Agostini et Manzoni, professeurs, notre Lycée a une section cadette de plus de 115 membres qui ont signé un engagement. Nos remerciements s'adressent à M. le Proviseur qui a bien voulu accepter de faire partie de notre Comité d'honneur, à tous le personnel du Lycée qui a encouragé nos efforts, et en particulier à M. Agostini, qui est à la tête de la section du Lycée.

L'enseignement primaire a eu avec M. Cachar, inspecteur, s'enrôler dans notre Ligue comme membre du Comité actif, et nous ne pouvons que le remercier, ainsi que M. Leoni, directeur d'école, qui vont de fonder une section cadette d'une quarantaine de membres. »

Il nous manquait des demoiselles, Mlle Pontevera s'est chargée de combler la lacune ; avec son activité bien connue, elle s'est mise à la tâche, et une société de tempérance est en voie de formation dans son pensionnat.

Enfin, Mme et M. Liberati, instituteurs à Zilia, ont fondé une cadette qui compte déjà 25 membres.

Cela nous fait environ 200 cadets ! 200 enfants, qui, liers de lutter pour leurs pays auront à cœur de tenir leurs engagements et d'être des apôtres de la tempérance.

Des statuts spéciaux ont été préparés pour les sections cadettes de la Corse.

Aux professeurs, aux instituteurs, aux institutrices, à celles-ci surtout, de continuer à nous encourager.

« C'est le rôle de la femme, a dit Mme Soubier, de venir en aide à l'homme pour lutter contre l'alcool... Elle est très bien équipée pour cette œuvre de sauvetage, car, plus que l'homme, elle a pitié des souffrances humaines.

» Tout est résumé dans ces quelques mots ; la femme crée le foyer : la femme, c'est l'enfant. »

Le Secrétaire général remercie tout particulièrement Mme de Chevarrier, qui, par sa bienveillance et son amabilité a bien simplifié notre tâche.

Dans l'armée la propagande se poursuit, grâce au zèle de M. le capitaine Donati, de M. Weber, officier d'administration, et de plusieurs officiers, sous-officiers et soldats. Des affiches ont été placées dans toutes les casernes.

45 militaires (sous-officiers, caporaux et soldats) dont une dizaine de gendarmes, font partie de la Société, et ce ne sont pas les moins convaincus.

Avec l'appui de M. le colonel Leddet, qui a bien voulu accepter de faire partie du Comité d'honneur, nous ne doutons pas que la propagande ne soit menée activement et ne produise d'excellents résultats.

Un effort a été tenté aussi dans les milieux ouvriers, et plusieurs membres du Comité s'intéressent tout particulièrement à cette partie de notre programme.

M. Alfonsi examine ensuite les moyens employés par la section bastiaise pour combattre l'alcoolisme.

« D'abord la presse. Très gracieusement, les directeurs des journaux de la ville ont mis leur feuille à notre disposition, et nous avons à les remercier de leur sympathie pour notre œuvre ».

Et à propos de presse, le Secrétaire général fait un appel en faveur de l'intéressante revue illustrée, l'*Etoile Bleue*, organe officiel de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme : 100 abonnements ont été pris par la section bastiaise ; 70 ont déjà été souscrits. Nous rappelons que cette revue mensuelle, dont le prix d'abonnement est de 2 francs par an, peut, grâce à une réduction consentie à la section bastiaise, être cédée aux membres adultes qui versent une cotisation annuelle minima de 2 fr. 50 ; et aux membres militaires et des sections cadettes qui versent une cotisation annuelle de 1 fr. 25

Passant à la propagande par les conférences, M. Alfonsi annonce que trois orateurs sont déjà sur les rangs ; la date des conférences sera fixée prochainement.

Nous aurons aussi, grâce à l'amabilité de M. Pekle, directeur du cinématographe Edison et membre du Comité, des séances d'antialcoolisme par l'image, dont le succès ne fait aucun doute.

Enfin, la présence parmi nous de plusieurs artistes de talent, nous fait espérer d'agréables séances musicales au profit de l'œuvre.

C'est par un éloquent appel à l'activité de tous que se termine l'intéressant rapport du Secrétaire général : « Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades, à l'œuvre ! L'antialcoolisme est une des cause merveilleuses où l'on peut travailler sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses et se tendre la main cordialement en oubliant toute lutte. »

La parole est donnée à notre sympathique et dévoué trésorier M. Sesco, pour exposer la situation financière de la Société. Au 23 mai, le total des recettes est de 163,65

— le total des dépenses de 107,80

Soit un excédent de 55,85

Quelques motions, votes de remerciements, de félicitations, etc..., ont été ensuite proposés à l'approbation de l'assemblée générale et adoptés à l'unanimité. Signalons, entr'autres :

1° Un vote de félicitations à la Ligue Nationale contre l'alcoolisme pour les succès obtenus dans son œuvre de préservation sociale et d'assurance de très cordial dévouement des membres de la section bastiaise ;

2° Un vœu concernant la cotisation à envoyer régulièrement chaque année au Comité central ;

3° Un vote tendant à rendre publique pour tous les membres de la section bastiaise les réunions du Comité.

La séance est levée et l'on se donne rendez-vous à la première conférence qui sera donnée prochainement.

Que tous ceux qui veulent joindre leurs efforts aux nôtres dans cette lutte contre le plus grand fléau du siècle, s'empressent de nous apporter leur sympathie et leur concours.

Un Membre de la Section Bastiaise.

NOTA. — Adresser les adhésions et demandes de renseignements à M. Antoine Alfonsi, 11, Boulevard du Palais, Bastia.

COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire instituée conformément à la loi du 15 février 1902, s'est réunie mercredi dernier à la Sous-Préfecture sous la présidence de M. Bordeaux-Desbarres, Sous-Préfet.

Tous les membres étaient présents à l'exception de M. le Maire de Bastia et de M. Gaston Fantauzzi.

La Commission a examiné diverses questions d'intérêt local concernant des communes comprises dans la circonscription sanitaire de l'arrondissement. Elle s'est ensuite préoccupée de savoir la suite donnée aux délibérations antérieurement prises.

A ce propos on sait que lors de sa dernière réunion, la Commission avait vivement insisté sur la nécessité de procéder au curage du grand collecteur de la Ville, qui, par suite de son défaut d'entretien, constitue un véritable danger pour la santé publique. Une cause non moins grave d'infection provient du non-fonctionnement du syphon du Fango. Des travaux de réfection s'imposent et il est étonnant que la Ville n'ait encore donné suite aux divers projets présentés dans ce sens.

Les vieux quartiers de Bastia auraient également besoin d'être assainis et, sur ce point, il est fort probable qu'à défaut d'exécution par les particulières des mesures sanitaires prescrites, les dispositions de la loi de 1902, ne tarderont pas à recevoir leur application.

L'opinion générale de la Commission est que les prescriptions relatives à l'hygiène publique ne sont pas suffisamment observées dans notre ville, et que la salubrité générale s'en ressent dans de très sérieuses proportions.

COMITE DU SOUVENIR CORSE

Plusieurs de nos concitoyens se sont réunis hier soir dans le but de fonder un Comité dit « du Souvenir Corse » et destiné à célébrer, à l'avenir, la mémoire des Corses morts à Ponte-Novo, pour leur indépendance.

Il a été décidé de remettre à une date ultérieure, la formation définitive du Comité.

LES OBSÈQUES DE MADAME ANDERSON

Les obsèques de Mme Catherine-Mary Joseph Anderson, née Hunt de Waterford, ont été célébrées jeudi matin, à dix heures, au milieu d'une affluence considérable. Toutes les personnes, qui sont en relations avec le très sympathique Directeur de l'Usine à gaz et ses enfants ont tenu à leur apporter, dans cette si cruelle circonstance, leur part de regrets et de condoléances.

Les employés de l'Usine n'ont pas voulu laisser à d'autres le soin de porter le cercueil de celle qui se faisait tant aimer de tous par son empressement à les aider dans des occasions difficiles et dont la généreuse discrète s'étendait à toutes les infortunes.

D'autres employés portaient les superbes couronnes offertes par l'époux inconsolable, les enfants désolés, les employés de l'Usine, et M. le Vice-Consul d'Angleterre.

Le deuil était conduit par M. D. Hunter Anderson, ses deux fils, MM. Georges et Horace Anderson, dont la douleur faisait peine à voir, entourés de leurs compatriotes résidant à Bastia, de tout le personnel de la Compagnie et des nombreux amis qu'ils comptent dans notre ville.

A l'église Saint-Jean, où a été donnée l'absoute par M. le chanoine-archiprêtre Casanova, le *Libera* et le *Benedictus* ont été exécutés par la maîtrise de la paroisse avec accompagnement d'orgue.

La cérémonie terminée, le cercueil a été porté à bras jusqu'au rond-point du Palais de Justice ; sur le parcours de l'imposant cortège, les magasins étaient fermés.

Le cercueil a été déposé provisoirement dans le caveau de l'ambassadeur Benedetti en attendant le transfert pour l'Irlande.

Nous renouvelons à M. Hunter Anderson et à ses enfants l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Audience du 3 juin 1909

Vol qualifié et complicité de ce crime

Il y a quelque deux ans, c'est-à-dire en 1907, un vol de 8.000 francs était commis au préjudice d'une négociante de Calvi, Mme Brienne. A quelque temps de là des titres au porteur qui avaient été dérobés à la dite date, furent négociés à Marseille par une demoiselle Farina qui, d'après l'acte d'accusation, les tenait d'un nommé Colombani. Celui-ci, à la suite de ces événements, se trouve délféré à la Cour d'assises pour vol et complicité de ce crime.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1907, un vol avec effractions était commis à Calvi, à la haute-ville. Des voleurs pénétraient en fracturant la porte d'entrée dans le logement de la veuve Brienne et s'emparaient d'une somme de huit mille francs environ, consistant en titres, bijoux, valeurs et numéraire. Une information était ouverte, mais les auteurs du vol restant inconnus, elle se terminait par une ordonnance de non lieu.

Dans le courant du mois d'août 1909 l'attention de la justice était appelée sur les nommés Farina Marie-Madeleine, journalière, Versini Jean Dominique, demeurant tous deux Rue du Grand Puits, 18, à Marseille. Ils avaient vendus des titres de rente et des coupons de titres provenant du vol commis à Calvi ; un troisième individu se disant Baudoin et s'appelant en réalité Colombani, avait essayé de vendre d'autres titres de rente ayant la même provenance. Farina Marie a tout d'abord protesté de son innocence devant le commissaire de la sûreté à Marseille et devant le juge d'instruction à Calvi. Le 21 août elle a reconnu qu'elle avait vendu deux obligations au Crédit Lyonnais et au changeur Roux Sauveur. Farina Marie n'a cependant pas indiqué tout d'abord l'origine réelle de ces deux obligations ; elle a prétendu qu'elle les avait achetées moyennant la somme de quatre cents francs chez un marchand ambulant qu'elle ne connaissait pas. A la date du 28 août elle a fait des aveux complets ; elle a déclaré en effet que les deux obligations lui avaient été confiées à quelques jours d'intervalle par un nommé Colombani Jean Baptiste, natif de Montemaggiore, mais habitant depuis longtemps Calvi. Celui-ci l'avait priée de les vendre pour son compte et elle lui avait remis le montant intégral des sommes perçues. Elle a affirmé que Colombani lui-même lui avait dévoilé que ces obligations provenaient d'un vol commis à Calvi.

Versini Jean-Dominique, dans le courant du mois de décembre 1899, a vendu à Marseille chez un changeur quelques coupons d'un titre de rente et il a encaissé la somme de 26 francs représentant la valeur de ces coupons. Il reconnaît les faits mais il invoque sa bonne foi. Ce système de défense ne saurait être accueilli. Versini était au courant des affaires de Farina Marie qui vivait sous son toit et il connaissait parfaitement Colombani.

Colombani qui a pris la fuite est incontestablement l'auteur du vol commis à Calvi. Les révélations de la femme Farina constituent la preuve de sa culpabilité.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés. Il n'a jamais volé et il n'a jamais fait vendre de titres volés.

Colombani est fort amusant dans ses réparties. Il appelle M. l'avocat général : « Mon cher », et les Jurés : « Mes braves ». Enfin, quand M. le Président lui demande s'il a fait vendre des titres volés par la dame Farina, il répond : « Voyons, Monsieur le Président, si vous commettez un jour un vol, aurez-vous la naïveté de faire vendre les titres volés par une personne qui pourrait vous livrer ? »

La procédure révèle que Colombani, véritable aventurier, après avoir volé l'argent de Mme Brienne a fait le tour du monde. Il est allé successivement en Afrique, en Grèce, en Russie. Il a visité le nouveau monde et les colonies.

Colombani a, dans sa vie, subi 17 condamnations.

Les Témoins

Sur sept témoins assignés un seul répond à l'appel de son nom. C'est le brigadier de gendarmerie de Calvi, aujourd'hui en retraite, et qui en 1907, constata le vol avec effraction commis au préjudice de Mme Brienne.

Les autres témoins n'ont pu venir à cause de la grève. On donne lecture des dépositions qu'ils ont faites à l'instruction et d'où il résulte que Colombani a, en 1899, à Marseille, par l'intermédiaire d'une dame Farina, fait négocier chez des agents de change des titres volés chez Mme Brienne en 1907.

Réquisitoire

M. l'avocat général démontre que Colombani est certainement un des auteurs du vol commis au préjudice de Mme Brienne. Les Jurés n'hésiteront pas à frapper un malfaiteur déjà 17 fois condamné et dont la culpabilité est démontrée.

Plaidoirie

Me H. de Montera, défenseur de Colombani, combat énergiquement les charges de l'accusation. Il n'y a contre Colombani que le témoignage intéressé de la femme Farina et cela ne suffit pas pour entraîner sa condamnation. L'éloquent défenseur fait un pressant appel à la pitié du Jury en faveur d'un père de 8 enfants.

LE VERDICT

Reconnu coupable de vol simple, Colombani est condamné à 2 ans de prison.

Audience d'aujourd'hui :

Rossi Jean-Baptiste, meunier, demeurant à Focicaso, meurtre.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Mes de Montera et Grimaldi.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La réunion trimestrielle ordinaire qui devait avoir lieu dimanche prochain est renvoyée à une date ultérieure.

Le Président, Pierre Luciani.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17.8 à midi 21.6. + à 6 heures du soir + 19.2 Maxima + 22.5. Minima + 16.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, id.

Cour d'Assises

Par ordonnance de M. Levie Ramolino, Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia, Chevalier de la Légion d'honneur, les Assises du département de la Corse pour la 3e trimestre de cette année s'ouvriront à Bastia, le lundi 19 juillet 1909 à midi sous la présidence de M. le Conseiller Adriani, assisté de MM. Gavini, Conseiller et Morelli, Juge-suppléant.

Assistance publique

Samedi 5 juin à 8 heures et demie précises, Assemblée générale ordinaire.

On est prié de ne pas manquer.

A louer

A louer un appartement pour la saison estivale à Sisco.

S'adresser à M. Rossi pour tous renseignements, 16 Boulevard Paoli, au 4e étage.

A vendre

Grille de bureau en très bon état.

S'adresser Boulevard du Palais, 8, au 1er.

AVIS DE DÉCÈS

M. Félix Simonpietri et ses enfants ; Mme Simonpietri et son fils, d'Ajaccio ; Mme et M. Maffiard et leurs enfants, d'Ajaccio ; M. Mathieu Spinosi et sa famille ; M. Antoine-Martin Spinosi, d'Oña ; Mme Catherine Buzzoni, d'Ajaccio ; M. César Allegrini et sa fille ; Mme veuve Xavière Spinosi et ses enfants ; M. et Mme Mortini et leurs enfants, de Belgodère ; M. et Mme Padovani et leurs enfants, de Bastia ; M. et Mme Michaud ; M. Guillomaldi et son fils ; M. Rigoneau et ses enfants ; M. Dominique Mortini et ses enfants ; M. et Mme Joseph-Marie Mortini ;

Les familles Agostini, Napoleoni, de Costa, Guillot, de Bastia, Laurenti, de Ville, Saffredi, Leca, Pompili, de Feliceto, Morlini, d'Olmi-Cappella, Simonpietri, de Belgodere, Padovani, Spinosi et Finochi, d'Oña, R. P. Benoît, d'Alesio, Uzel, Cesari, Crociani et Belgodere ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANGELE-MARIE SIMONPIETRI
Née SPINOSI

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, le 3 juin, à l'âge de 36 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 4 juin, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, ruelle du Gouffelin.

ASSISTANCE PUBLIQUE

L'enterrement de la sociétaire SIMONPIETRI ayant lieu aujourd'hui, à 4 heure de relevée, les sociétaires sont priés de se réunir au local de la Société à midi et demi, pour l'accompagner à sa dernière demeure.

AUTOMOBILES
entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia est depuis le 16 mai dernier, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartene.

Départ de Bastia, 7 heures du matin.
Arrivée à Ghisonaccia, midi
Départ de Ghisonaccia, 1 heure du soir.
Arrivée à Bastia, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, 13 Paoli, 33.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00305

BOURSE DE PARIS

	2 juin	3 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	97 95	97 87
de 3 0/0 amortis.	98.25	98.15

ex-coupon

MARSEILLE
La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Départs de Paquebots
POUR LA CORSE

Marseille, 3 juin.

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet qui, d'après les itinéraires fixés, par l'Administration supérieure, devait partir pour Bastia, aujourd'hui, à 4 heure de l'après-midi, ne partira que demain vendredi, à midi, pour *Ile-Rousse* et *Bastia* avec passagers, marchandises, et colis postaux.

Les Bastiais habitant Marseille protestent énergiquement contre ce sans-gêne de M. Fraissinet qui a tenu, comme d'habitude, à sacrifier les intérêts du port le plus important de la Corse.

M. Fraissinet a sans doute voulu faire connaître la Balagne aux voyageurs Bastiais qui étaient en panne depuis plusieurs jours à Marseille, et qui, dans ces conditions, ne regrettent pas de rentrer à Bastia avec 27 heures de retard.

Nous espérons que la Chambre de Commerce de Bastia protestera contre de pareils procédés.

***

Le contre-torpilleur *Arbalète* a appareillé à 1 heure de l'après midi, pour Bastia, avec dépêches et colis postaux.

***

Le *Liamone*, de la Compagnie Fraissinet, partira demain à midi, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises périssables pour *Ile-Rousse* et *Bastia*.

***

Ce paquebot sera à Bastia samedi matin à 7 heures, et repartira dans la soirée pour Marseille.

***

Le paquebot *Corte* est arrivé ce matin venant d'Ajaccio, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises périssables.

Départ de Courriers

Un paquebot est parti aujourd'hui à 1 heure pour Bône.

***

De plus en plus, la grève des inscrits maritimes fait ressentir ses effets sur les quais de tous les môles.

Les dockers, les charbonniers, les chargeurs et les charretiers font grève.

Les môles sont presque déserts.

Les inscrits maritimes tiennent deux réunions par jour, le matin et le soir, à la Bourse du Travail.

LE TRAFIC DES GRACES

Paris, 3 juin.

Le magistrat instructeur a procédé aujourd'hui à un nouvel interrogatoire du capitaine Marix.

L'interrogatoire a porté principalement sur certains documents qui ont été saisis à son domicile au moment de son arrestation.

La mise en liberté provisoire de l'ex-rapporteur près le conseil de guerre de Paris, demandée par son défenseur a été rejetée.

RETOUR DE M. CONSTANS

Paris, 3 juin.

M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, s'est embarqué hier sur la *Phrygie*, pour rentrer en France.

M. Constans arrivera le 6 juin à Marseille, et se rendra directement dans sa propriété de Sembel, avant de regagner Paris.

L'Affaire Steinheil
L'instruction contre Tardivel

Paris, 3 juin.

M. André, juge d'instruction, poursuivant l'instruction supplémentaire relative à l'affaire Steinheil, a entendu plusieurs témoins, qui lui ont donné certains renseignements concernant Tardivel.

L'Agitation Directe
Les Terrassiers et Mineurs

Paris 3 juin.

Les terrassiers, puisatiers, mineurs, poseurs de rails ne désarment pas.

Après avoir lancé un manifeste à leurs camarades de province, les engageant à redoubler d'énergie pour faire une propagande de plus en plus révolutionnaire, ont tenu ce soir une grande réunion dans la vaste salle du Tivoli Vaux Hall, et ont voté un ordre du jour, déclarant vouloir continuer de plus belle la lutte contre leurs exploiteurs, et soutenir leurs revendications par tous les moyens préconisés.

Accident de Chemin de Fer

Tours, 3 juin.

L'express n° 172, du réseau de l'Etat, arrivant à Tours à minuit 45, a déraillé de sa locomotive, la nuit dernière, en entrant dans la gare de Tours.

Cet accident est purement matériel, mais les trains ont éprouvé un certain retard, la circulation ayant été interrompue sur tout le groupe des voies principales de Saint Pierre-des Corps.

Les Scandales dans la Marine
L'enquête se poursuit

Paris, 3 juin.

Le capitaine de vaisseau Archambaud, commissaire du gouvernement, près le conseil de guerre de Cherbourg ; le lieutenant de vaisseau Bigant, rapporteur et les autres membres du parquet maritime ont entendu aujourd'hui certains hauts fonctionnaires de la marine.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h 18.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanoz, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Dreton, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

Le président rappelle que la Chambre s'est arrêtée à l'article 7.

MM. Th. Reinach, Lefèvre du Prey, Puech, président de la Commission, Lasies et Charles Benoist, prennent part à cette discussion.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain

HUNYADI JANOS

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Eugène Gouin, sénateur inamovible, qui avait été élu par l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1875.

M. Eugène Gouin, qui était un républicain modéré, faisait partie du Parlement depuis le 8 février 1871.

Il était âgé de 90 ans.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi d'Asnières.

Les conclusions du rapport de M. Fessard sont adoptées.

Primes à la Sériciculture

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture et à la filature de la soie.

M. Noel, sénateur de l'Oise, développe les conclusions de son rapport.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
11 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignement gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

OTIL-S
MACHINES, Pneumatiques, DÉMONTAGE
Bastia, Marseille, TOURS, Perpignan, etc.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes premières fabriques exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
Du tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orenzo BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :
VINS
Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Grenache : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pommonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.
MATÉRIEL
Cuves. — Fondres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouffins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le roulant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 153 — SAMEDI 5 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Dorothée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Très Sainte Trinité.

4 JUIN

LE CINQUANTENAIRE de *Mireille*

MISTRAL ET SA STATUE

Le Midi vient encore de bouger. Pour les fêtes de la Pentecôte, de Marseille en Avignon, toute la Provence s'est mobilisée, s'en allant à Arles, dans la plus vieille de ses anciennes capitales, son joyau historique, faire cortège au poète de *Mireille*, à Frédéric Mistral, entraut encore plein de vie et d'activité physique et intellectuelle, malgré ses quatre-vingts ans tout proches, dans l'apothéose de gloire et de bronze.

Le prétexte des belles fêtes, organisées par MM. M. J. Charles-Roux et Mariani, était le cinquantenaire de *Mireille*, la belle idylle épique où revivent, en de gracieux et pittoresques épisodes, les traditions si particulières de la Provence, parue le 29 mai 1859, et que le célèbre opéra-comique, daté de 1864, et qui est un des chefs-d'œuvre de Gounod, ne devait pas tarder à populariser en France et dans le monde entier.

Mais il y avait aussi l'inauguration du Palais du Félibrige qui va abriter, dans le vaste hôtel des Laval-Castellane, — superbe spécimen de l'architecture seigneuriale du XV.e siècle, — les collections du *Museon Arlaten*, précieux trésor du folklore provençal, trop à l'étroit dans le second étage de l'Oratoire, où il fut créé par Mistral en 1896.

Mais il y avait surtout l'inauguration de la statue de Mistral, œuvre du sculpteur Th. Rivière, érigée place du Forum.

Il faut reconnaître que le grand poète de *Mireille*, de *Calendou*, de *Nerto*, du *Poème du Rhône*, n'est longtemps défendu de cet hommage peut-être indiscret à un vivant, si illustre, si assuré de la postérité qu'il puisse être. Au début, les amis très chaleureux, qui entourent son œuvre et sa personne d'un véritable culte, ne songèrent qu'à célébrer l'anniversaire demi-séculaire de l'apparition de *Mireille*, puis, entraînés par l'enthousiasme méridional, ils résolurent d'associer à l'œuvre son créateur et à faire acclamer l'homme en face de son image de bronze par la foule de ses compatriotes sur laquelle il règne, plus que roi d'Arles, souverain intellectuel de la Provence.

« Frederi » finit par céder à tant d'insistance, il eut peur de blesser tant de ferveur. Il se laissa faire, comme avait fait déjà Saint-Saëns, l'auteur de *Samson et Dalila*, conduisant en personne l'orchestre à l'inauguration de sa propre statue, cette statue assise, qui a été, si l'on peut dire, le « clou » humoristique de tant de revues de fin d'année de 1908. La satire ne perd jamais ses droits, même devant une ombre de ridicule. Etre « statufié » de son vivant, c'est toucher de la gloire argent comptant et, dame ! il faut s'attendre à en payer les intérêts jusqu'à sa mort.

Le maître de Maillane s'en doute bien un peu, et tout récemment encore, il disait à quelqu'un qui allait le saluer au mas du Juge et le féliciter de sa prochaine apothéose : « Ne me parlez pas de ma statue ! Je ne vais plus pouvoir aller à Arles On m'a représenté gaillard, à la fleur de mes cinquante ans Si j'y vais promener mes quatre-vingts ans, les Arlésiennes s'écrieront en me voyant et en me comparant à mon image de bronze : « Oh ! comme il a vieilli ! » Et, avec la bonne humeur que ce qu'il appelle sa mésaventure n'a pu tarir, il disait à un autre : « J'ai pour que mes petites Arlésiennes ne s'écrient en me voyant passer sur les Aliscamps : « Tè, Monsieur Frédéri qui est descendu de son piédestal ! »

Et puis il y a l'erreur du sculpteur qui l'a représenté en citadin, ce qui lui donne l'air de venir en visite de cérémonie à son musée, son autre œuvre dont il est si légitimement fier, et à laquelle, d'un geste vraiment royal, il a sacrifié, bien que ne jouissant que de l'aisance, les cent mille francs de son prix Nobel. Il est revêtu d'une très belle jaquette et porte négligemment sur le bras un pardessus de demi-saison, un vêtement dont on n'use guère aux bords du Rhône et qui n'a probablement jamais figuré dans sa garde-robe de maître du mas.

Cependant un chagrin plus sérieux aura été, pendant son triomphe au Forum, l'absence à ses côtés de ses vieux amis des débuts du félibrige, de la lutte pour la naturalisation littéraire de cette cigale qu'ils avaient prise pour emblème et à laquelle ils avaient donné cette devise : « Le soleil me fait chanter ! » (*Lou sau leou me fai canta !*) Les ombres des bons poètes : Aubanel, Roumanille, Félix Gras et les autres de la pléiade dont Mistral reste le Ronsard, errent maintenant dans la nuit, devisant, comme autrefois sous les grands arbres de l'île de la Barthelasse, en vers harmonieux et sonores, sous les platanes des Aliscamps, ces Champs-Elysées qu'arrose le Rhône et dont on a si joliment dit que « leur nocher Caron, qui sent l'ail, parle provençal. »

Cependant ses yeux se sont reposés, durant la fête dont ils étaient, sa fille spirituelle et lui-même, l'héroïne et le héros, sur le gracieux cortège des jeunes Arlésiennes, demoiselles d'honneur de Mireille, toutes de son âge et, comme elle, la chevelure surmontée du large ruban noir, la gorge virginale recouverte de cette gaze blanche plissée à laquelle, dans une pensée galamment profane, on a donné le nom plein d'une tendre et amoureuse prière : la « chapelle. » La jolie fille d'Arles qui, comme Mistral luttant contre l'invasion de la mode « à l'instar de Paris, » s'évertue à le lui prêcher, a gardé le costume et la coiffure des aïeules, réalise, en effet, réellement la « beauté paienne » chantée par son poète ; elle est la Tanagra moderne, réplique harmonieuse à la Tanagra antique.

MARCEL FRANCE.

Propos d'actualité

L'art de prédire l'avenir

Voulez-vous gagner de l'argent en exploitant habilement la crédulité de vos contemporains ? Soyez du jour au lendemain, somnambule, spirite ou cartomancien.

Installez-vous à un premier étage, affectez des airs mystérieux, prenez un nom chinois ou hindou et entourez-vous d'amulettes.

A grand renfort de réclame vous parviendrez à avoir une clientèle sérieuse. Si vous n'obtiendrez pas gloire et richesses, vous acquerrez au moins une aisance enviable.

Le nombre de ces devins a doublé en moins de vingt ans. Les uns tirent votre horoscope, d'autres prédisent votre avenir au moyen des lignes de la main.

Ces peu scrupuleux personnages ont tous au fond la même connaissance du cœur humain. Leur devise est simple et pratique : « Le monde n'est peuplé que de sots. »

Ils n'ont plus la robe constellée de leurs devanciers, mais en revanche ils ont gardé la même façon d'opérer.

Les rois de France avaient à leur cour des astrologues, et Napoléon lui-même, consulta, quelquefois, Mlle Lenormand : C'est l'éternelle comédie humaine aux cent actes divers.

Nul n'est prophète dans son pays, et c'est être bien téméraire que de vouloir résoudre d'une manière infaillible les problèmes ténébreux de la vie.

Un magicien, de mes amis, m'a communiqué les prophéties suivantes pour l'année 1909 :

« 22 juin, commencement de l'été ; 24 juin, la Saint-Jean ; 14 juillet, Fête Nationale, banquets, revues, etc. ; 30 juillet, grandes vacances scolaires ; 23 septembre, commencement de l'automne, s'il ne fait pas chaud il fera froid... 2 novembre, Jour des Morts, visites aux cimetières ; 31 décembre, la Saint-Sylvestre, bout de l'an ; l'année qui suivra s'appellera 1910 !... »

Ce n'est pas plus malin que ça....

Johan BURIDAN.

Ce que disent les Journaux

La Petite République :

A propos des inscrits maritimes :

« A quoi bon se le dissimuler ? C'est vers les grandes questions économiques que l'attention de la démocratie et de ceux qui ont charge des affaires publiques doit exclusivement se porter aujourd'hui. Ces questions sont complexes, difficiles à résoudre ; raison de plus pour les examiner attentivement. Il nous paraît impossible que nous restions plus longtemps dans un pareil désordre ; il faut agir et promptement si l'on ne veut pas que la richesse nationale soit compromise à jamais et l'activité commerciale et industrielle réduite à néant, au grand profit de nos concurrents. »

L'Humanité :

Sur l'illégalité des révocations des Postiers :

« Le Conseil d'Etat ne pourrait sanctionner l'arbitraire gouvernemental sans frapper de nullité tous les droits de tous les fonctionnaires qui ont pris part à la grève ; or, le gouvernement lui-même a reculé devant cette énormité. Mais le Parlement a-t-il le droit de laisser frapper des fonctionnaires par une interprétation au moins contestable de la loi qu'il a votée lui-même ? Quelle foi auront les fonctionnaires dans le statut qu'on annonce, si la loi de 1905 est, ou violée, ou tournée aussitôt qu'elle gêne le Gouvernement ? En même temps que les postiers poursuivent devant le Conseil d'Etat la question juridique, la question politique sera posée devant le Parlement ; le Ministère et la majorité ne pourront pas s'obstiner sur une position indéfendable. »

Paris-Journal :

A propos de la démission de M. Niel :

« Au sein des syndicats, les révolutionnaires imposent par la force leur manière de voir à leurs camarades qui, ainsi que s'en plaignait l'ex-secrétaire général M. Niel, ne conservent même plus leur liberté

---

163 — 2e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

VIII

RUE LOUIS-LE-GRAND

— Ainsi je peux emménager ?
— Quand vous voudrez...
— Dès aujourd'hui ?
— Parfaitement...
— Je vous remercie.

Elle s'en alla. Le concierge s'appelait Bertin. Il la regardait s'éloigner d'un bon pas dans la direction de la rue des Petits-Champs, admirablement tournée dans sa robe de deuil dont la couleur sombre allait si bien à sa beauté blonde, et il se disait :

— Des places, elle n'en manquera pas si elle veut, la pauvre fille ! Reste à savoir si elles seront bonnes.

Le jeune homme qui avait descendu l'escalier si rapidement arriva de nouveau en coup de vent. Il faillit renverser l'honorable M. Bertin qui lui dit :

— Prenez donc garde, monsieur Guénec.. Qu'est-ce que vous avez donc ce matin à courir si vite ?

Le locataire stoppa tout net en répliquant :

— Ce n'est rien... Des papiers que j'oublie... Un projet de liquidation dont le patron m'a chargé...

Et dévisageant M. Bertin :

— Vous aviez une jolie fille avec vous tout à l'heure. D'où sort-elle ?

— D'où elle sort ? De l'hôtel de Clypre, votre pension.

— Bah !

— C'est madame Roque qui nous l'envoie...

— Que veut-elle ?

— Une chambre pour se loger...

— Vous lui en avez donné une ?

— Pas loin de vous.

— Celle qui me touche ?

— Justement. Vous l'avez vue ?

— Oui ?

— Cette jeune fille !..

— A peine. Elle m'a paru bien tournée.

— Je vous crois. Une merveille tout bonnement.

— Et elle a besoin d'une mansarde ?

— Comme vous, pour se loger...

— Que fait-elle ?

— Rien, jusqu'à présent... Elle arrive de province.

— Pour se placer...

— Comme les autres, pour gagner sa vie...

Le jeune homme se gratta l'oreille. Mais il était pressé. Il n'ajouta rien et se précipita dans l'escalier, qu'il monta aussi vite qu'il l'avait descendu. M. Bertin serra les lèvres et cligna de l'œil en grommelant :

— Une jolie camarade pour un joli garçon ! La paille et le feu. O jeunesse !

Quelques minutes plus tard, mademoiselle Espérance se mêlait à la foule dans les grands magasins du Louvre qu'elle connaissait déjà pour les avoir plus d'une fois parcourus en compagnie de la comtesse de Fraal. Sa première visite avait eu lieu hors de son arrivée à Paris, sept ans plus tôt, mais à ce moment elle se sentait soutenue par une puissante protection. Elle entrait à la suite des mêmes et des épouvantes de son enfance dans une ère de sérénité et de repos. Maintenant c'était le retour à l'adversité. Les illusions dont elle se berçait s'étaient évanouies comme un brouillard matinal aux rayons d'un ardent soleil d'été. En quelques heures, au bruit de la fin subite de sa protectrice, elle était retombée dans son isolement. Ses rêves de bonheur s'étaient écroulés comme des châteaux de cartes. Mal préparée par des années de paix aux épreuves qui attendent ses pareilles, elle était restée sans armes dans la mêlée de Paris où tant d'autres comme elle doivent lutter, non pas pour la fortune ou l'ambition, pas même pour l'aisance, mais pour l'âpre satisfaction du besoin de vivre, pour l'apaisement de la soif et de la faim, pour la mansarde qui les abrite et le morceau de pain de chaque jour. Elle demanda timidement à un inspecteur cravaté de blanc qui se tenait à l'une des innombrables portes du luxueux bazar :

— Les meubles, s'il vous plaît, monsieur ?

— Au quatrième... Prenez l'ascenseur...

Elle se hasarda sur le tapis roulant qui l'élevait d'étage en étage et parvint à l'endroit indiqué. Là, un autre fonctionnaire du bâtiment, inspecteur comme l'autre, — ce qu'il y en a chez ces nababs de la nouveauté ! — amateur de la beauté féminine, s'approcha, la bouche en cœur, et dit, avec empressement :

— Vous désirez ?..

— Un lit, monsieur.

Une banale plaisanterie monta aux lèvres de ce gentleman de calicot, mais il la garda pour lui. Il demanda seulement :

— Complet ?

— Oui, monsieur.

— Par ici.

Il la pilota tout en lui lançant des regards pleins d'une admiration subite vers un carré sur lequel se trouvaient des spécimens, dernier cri, de chambres délicieuses, Madame ! Henri II, Louis XV, Louis XVI, Empire... armoires à glace biseautées, à une ou deux portes, bergères et sièges capitonnés de toutes les formes et de toutes les tailles.

— Nous avons un choix...

Elle secoua la tête.

— Je veux un simple lit de fer, très bon marché...

L'employé recula d'un pas. Une femme assez comme cette inconnue, vêtue de noir avec un goût parfait, se contenter d'un simple mobilier de mansarde ! Evidemment ce n'était pas pour elle. Il hasarda :

— C'est pour une domestique ?

Elle répondit simplement :

— Non, c'est pour moi.

— Mille pardons !..

Il s'inclina en se demandant, comme dans les opéras-comiques :

— Qui est donc ce mystère ?

Une si ravissante créature ! Employée, ouvrière, peut-être... Et cependant, non, c'était impossible. Il la conduisit au quartier des meubles de grand luxe, faits pour le petit monde, les prolétaires habitant des mansardes et des soupentes.

(*A suivre*).

d'opinion. Les réformistes, au contraire, se considèrent liés par les décisions de la majorité, ils respectent l'opinion et la liberté de parole de leurs camarades : forcément ils succomberont. C'est l'histoire de l'homme qui lutte à mains plates avec un adversaire armé d'un couteau ; il ferait mieux de se jeter tout de suite dans la rivière, il épargnerait son temps et sa peine. Cela rend inexplicable pour beaucoup la vie en commun des réformistes et des révolutionnaires, et les années à présager que les premiers seront perpétuellement battus, battus, et, par dessus le marché, ridiculisés. »

Le Radical :

« S'il existe dans la C. G. T. une part d'éléments morbides, ils seront expulsés et remplacés par des éléments propres à assurer la vie et la santé ; l'anarchie, condamnée par son essence même à une œuvre stérile, se verra un jour délaissée par la grande masse intelligente et probe des travailleurs un instant abusés ; une Confédération nouvelle basée sur le respect à la loi et sur le progrès remplacera l'organisation violente, productrice de révolte et de misère. Ne n'en effrayons donc pas outre mesure ; faisons malgré tout, suivant la parole de Waldeck-Rousseau, confiance au parlementarisme. Le mot confédéral — l'impression est de M. Noël — n'est peut-être pas loin de se ravaler. »

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Audience du 4 juin 1909

Meurtre

L'affaire soumise aujourd'hui au jury ne manque certes pas d'originalité. Rossi Jean-Baptiste, après avoir donné à la demoiselle Antoinette Vesperini un enfant, l'épousa, mais il l'abandonna le soir même de ses noces pour aller vivre avec la veuve de son frère, Secondi Marie-Félicité.

A quelque temps de là, Rossi enleva une jeune fille de 23 ans, Rosine Bartoli. Il vivait tranquillement entre deux maîtresses, quand Secondi Marie-Félicité, jalouse de Bartoli Rosine, se posta, un matin, dans les rues d'Ajaccio, attendit le passage de Rossi et marcha sur lui, en braquant, dans sa direction, un revolver. Rossi la désarma, la renversa, se pencha sur elle, et lui déchargea dans le cœur, le revolver qu'il lui avait arraché. Secondi Marie-Félicité expira aussitôt.

Acte d'accusation

Rossi Jean-Baptiste, âgé de 27 ans, avait entretenu, avant de partir pour le service militaire, des relations intimes avec la nommée Antoinette Vesperini, de Fozzano, et un enfant était né de leurs relations. A son retour du régiment, il épousa Antoinette Vesperini, le 17 novembre 1906, puis, sans motif connu, il se sépara d'elle le jour même du mariage.

Il entretenait, d'ailleurs, des rapports illicites avec la veuve de son frère, Secondi Marie-Françoise, bergère, âgée de 40 ans, qui vivait avec lui au moulin de Filitia, depuis 5 ans environ. Néanmoins, le 20 novembre 1908, il enleva la nommée Bartoli Rosine, âgée de 23 ans, demeurant à Sainte-Marie-Figanella, et la conduisit dans le moulin, où il habitait avec toute sa famille.

Secondi Marie-Françoise fit connaître cette situation à ses trois frères demeurant à Olmeto, et dans une entrevue qui eut lieu vers la mi-décembre, ceux-ci invitèrent Rossi à reprendre leur sœur, et à la traiter de la même façon que l'autre concubine. Rossi accepta et passa quelques jours avec les deux femmes, puis, sur les observations de ses parents, il alla chercher du travail à Ajaccio.

Il loua une chambre dans la maison Muraccioli, boulevard du roi Jérôme, où logeait déjà sa parente Ferri-Pisani Simonette. Dès les premiers jours de janvier 1909, il chargea cette dernière d'aller chercher à Fozzano ses deux concubines. Sa cousine revint à Ajaccio avec la veuve Secondi seulement, Rosine étant restée à Figanella, après le départ de son ravisseur. Rossi l'installa dans sa chambre, et se retira chez la dame Ferri-Pisani. Quinze jours plus tard, il alla chercher Rosine et la logea dans la pièce déjà occupée par Marie-Françoise.

Celle-ci, désappointée, s'en alla trois jours plus tard et se plaça comme domestique chez des personnes habitant la maison Bozzo-Costa, voisine de la maison Muraccioli.

Le 17 février, vers 9 heures du matin, Rossi transportait des marchandises du quai à l'entrepôt Bozzo-Costa, situé au rez de chaussée de la maison Muraccioli. Au moment où il ouvrait la porte de l'entrepôt il vit venir à lui Marie-Françoise Secondi, un revolver à la main. Il se précipita aussitôt sur elle, la renversa sur le sol, lui arracha son revolver, et pendant qu'elle restait inerte sur le trottoir, étourdie par la chute, il dirigea cette arme vers elle et fit feu.

Mortellement blessée à la tête, Secondi Marie-Françoise expira quelques instants après à la pharmacie Marti sans avoir prononcé une seule parole.

Le projectile qui avait pénétré dans la région de la nuque du côté droit, avait fracturé la deuxième vertèbre cervicale et sectionné la moelle à son émergence du cervelet.

Arrêté sur le champ, Rossi a soutenu devant le magistrat instructeur qu'en se séparant de lui la victime l'avait menacé de mort et qu'au moment du crime elle avait à deux reprises, pressé la détente du revolver qu'elle dirigeait sur lui par derrière. Il ajoute que c'est involontairement, au moment où il arrachait l'arme des mains de la victime, que le coup de feu retentit.

Ce système de défense est en contradictions avec les données de l'information et avec les déclarations des témoins entendus.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Montera et Grimaldi sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Rossi Jean-Baptiste déclare que s'est en voulant désarmer Marie-Félicité Secondi que le coup est parti du revolver et a tué Mlle Secondi.

Les Témoins

Bonelli J.-B. — Je promenais, le 17 février, sur le boulevard Roi Jérôme, quand j'ai vu une femme se diriger vers Rossi qui était en train d'ouvrir le magasin Bozzo-Costa. Rossi a renversé cette femme, lui a arraché un revolver qu'elle tenait à la main et, tournant cette arme contre elle, il a fait feu. La femme était morte. J'ai arrêté Rossi.

MM. Ciambelli et Olivieri confirment la précédente déclaration.

M. Quilici, douanier. — J'ai vu un homme et une femme à terre. L'homme a dirigé une arme vers la femme et a fait feu. J'ai aidé à l'arrestation du meurtrier.

Nadesi confirme la précédente déclaration.

Le frère de la victime vient déclarer que Rossi, après avoir déshonoré et abandonné sa malheureuse sœur, lui a donné la mort.

Réquisitoire

M. Mancini demande au jury de condamner sévèrement un homme qui, sans raison aucune, a tué celle qui avait eu la faiblesse de lui accorder ses faveurs.

Les Plaidoiries

Me Grimaldi, dans une discussion des plus serrées, démontre que Rossi a défendu sa vie menacée. Il fait un pressant appel à la clémence du jury.

La plaidoirie du jeune et brillant défenseur a produit un grand effet sur ton l'auditoire.

Me Hyacinthe de Montera, intervient à son tour. C'est Rossi, qui en réalité a été séduit par des femmes plus vieilles que lui. Devait-il se laisser tuer par une névrosée que la jalousie avait rendue folle-sense. Messieurs les jurés n'hésiteront pas à rendre un verdict d'acquittement.

Sur la demande de la défense, la question de provocation est posée aux jurés.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre atténué, Rossi est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

***

Audience d'aujourd'hui :

Bonnot Clément-Michel-Henri, Franceschi Antoine-Martin, Santandrea Pascal, Cipriani Antoine-Pascal, demeurant tous à Ajaccio, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Me de Carafla et de Montera.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 mai 1909.

La réponse des primes s'est effectuée au milieu d'une vive animation et à des cours en hausse générale. La Rente Française est calme à 97.77. Les Fonds Etrangers sont soutenus dans leurs prix de la veille. Extérieure 88.20, Turc 93.10, Serbe 84.50. Les Etablissements de Crédit font preuve d'excellentes dispositions. Le Crédit Lyonnais s'est traité à 1.235, le Comptoir National d'Escompte à 718 et la Société Générale à 669. *Le Crédit Foncier* est demandé à 750 ; dans sa séance du 26 mai, le Conseil a autorisé pour 4.902.650 fr. de prêts nouveaux.

La Rente Foncière est en nouvelle avance à 490.

Valeurs industrielles et de traction bien tenues, tandis que les caoutchoucs accentuent leur progrès.

En Banque les obligations 5 0/0 de la Transalaska Siberian Railway sont demandées à 432. Le réseau qui va être construit représentera un instrument des plus rémunérateurs.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 or Nord Est de l'Espagne est très ferme à 462. Pour donner une idée de la vitalité du réseau, il suffit de citer que le village de San Bandilio, qui compte 4.311 habitants, et qui n'est pas desservi par chemin de fer a donné de 9 au 15 mai, au contingent de 4.072 voyageurs arrivés ou partis en diligence.

En attendant leur prochaine introduction sur le marché, les actions de préférence 7 0/0 cumulatives de The de Dion-Bouton Motor Cab Cy peuvent s'obtenir à 97 frs. Les conditions dans lesquelles a été organisée cette Société sont de nature à donner toute satisfaction.

Chemins de fer bien tenus.

Situation Agricole

L'Office des renseignements agricoles publie l'état de l'évaluation des récoltes en terre au 1er mai 1909, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les renseignements qui concernent la Corse :

Superficies ensemencées : Blé d'hiver, 18.250 hectares ; Blé de printemps, 4.200 ; Méteil, 320 ; seigle, 1.140 ; Orge d'hiver, 8.000 ; Orge de printemps, 2.900 ; Avoine d'hiver, 1.530.

L'état des cultures est assez bon pour le blé de printemps, l'orge de printemps et l'avoine d'hiver ; passable pour les autres céréales.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BARBAGGIO. — Dimanche, 30 mai, ont été célébrées, à Barbaggio, les fiançailles de Mlle Marie Devichi, la toute charmante et gracieuse fille de M. François Devichi, notre sympathique conseiller municipal, avec M. Pascal Favalelli, propriétaire à Santo-Pietro-di-Tenda.

Ce mariage unira deux familles également honorables et estimées de Barbaggio et de Santo-Pietro.

Nous présentons aux fiancés et à leurs familles, nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

***

CORTE. — M. Jean-Antoine Costa, licencié en droit, vient d'entrer à l'agence Havas, en qualité de rédacteur parlementaire.

M. Costa avait mérité la mention très bien à son dernier examen de licence.

Toutes nos félicitations.

***

FRANCARDO. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre sympathique ami, M. Lucien Luciani, Directeur du *Ver à Soie*, vient d'obtenir du ministre de l'Agriculture, à l'occasion du concours général agricole de 1906, une médaille d'argent.

Nous félicitons avec plaisir le jeune lauréat qui depuis quelques années a créé une véritable révolution industrielle et agricole à Francardo.

***

ALBERTACCE. — M. Albertini Ours-François est nommé garde-champêtre de la commune d'Albertacce, en remplacement de M. Albertini Charles-François, démissionnaire.

***

PIEDIGRIGGIO. — A la suite de l'annulation des élections municipales par le Conseil d'Etat, de nouvelles élections ont eu lieu à Piedigriggio. La liste Costa a obtenu la majorité.

Il a été procédé le 24 mai à l'élection de la municipalité.

M. Costa Pierre-Paul a été élu maire.

M. Costa Jacques-Philippe a été élu adjoint.

***

SALICE. — Le conseil d'Etat a rejeté la protestation qui lui a été adressée contre les élections municipales qui ont eu lieu dans la commune de Salice.

***

TALLANO. — M. Giuliani Jean-Baptiste, notaire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Sainte-Lucie de Tallano, en remplacement de M. Panzani, qui a été nommé juge de paix.

Bulletin de Faveur

Ceux d'entre nos lecteurs qui désirent recevoir gratis les magnifiques Primes que nous offrons cette année, devront adresser leurs demandes à **La Bijouterie Parisienne**, 5, *Rue Traversière à Paris*, cette célèbre fabrique qui fournit ses produits non seulement aux Bijoutiers de Paris, mais à ceux du monde entier.

Ces Primes consistent en de superbes articles d'Orfèvrerie, d'Horlogerie et de Bijouterie non en imitation, mais garantis et contrôlés, tels que, Sautoir, Chaîne, Bracelet, Collier, Bague, Broche, Boucles d'oreilles, Epingle de Cravate, Boutons de manchettes, se vendant partout 11 fr. pièce.

Ces bijoux seront remis aux destinataires par le facteur des postes qui aura à percevoir 3 fr. par bijou envoyé, pour débours de factage, assurance, recommandation.

Pour l'horlogerie et l'orfèvrerie, demander le tarif spéciale.

Gazette Ajaccienne

(Notre correspondant particulier)

Les Ajacciens ne savent plus bâiller : la joie d'écouter, en se promenant lentement sur notre beau cours Napoléon, ou, en sirotant un bock sur la terrasse d'un de nos cafés, les meilleurs morceaux des grands maîtres de la musique, a chassé complètement l'ennui.

Chacun des cafés a son orchestre, et chaque orchestre a ses qualités. Pour ma part, très impartialement, j'ai fait mon choix, et j'avoue, avec toute la réserve de mes connaissances musicales, que ma sympathie est acquise à l'orchestre du *Café Solférino*.

D'abord, l'ensemble est plus que parfait. Instrumentistes talentueux, chacun des sujets de ce délicieux orchestre est musicien jusqu'au bout des ongles.

Le flutiste M. Magnin est infiniment supérieur à tous ceux que nous avons entendus jusqu'ici. Il manie son instrument avec un art surprenant. Que ne l'avez-vous entendu, jouer la fantaisie sur le *Carnaval de Venise*. Il enchante, il captive, il entraîne les spectateurs ravis, qui rêvent, bercés par la douceur du son.

La violoniste a droit à tous nos compliments. Elle met toute son âme dans son instrument qui n'a plus de secrets pour elle.

Et la pianiste. Oh ! la pianiste, une touche exquise, ses doigts fuyent capricieux et légers sur l'ivoire qu'elle a peur d'abîmer — on le dirait. — Mais l'accompagnement sort splendidement doux, supérieurement mené.

Le violoncelle, je n'en dirais rien, tant il est au-dessus des éloges d'une plume inexpérimentée.

En somme l'orchestre est impeccable. Les *dilettanti* ajacciens qui adorent la bonne musique ne lui ménagent pas les applaudissements.

Je ne veux vous parler aujourd'hui que de cet orchestre. Tous nous avons pu l'apprécier. Je vous présenterai dans de prochains articles ceux du *Café Napoléon* et du *Café d'Ajaccio*. Ils méritent qu'on s'y arrête. L'orchestre Van-Onaker surtout, qui vaut presque le premier, nous a fait vivre des heures de délicieux enchantement ; mais nous l'écoutons depuis si longtemps...

FURETEUR.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 6 juin, à 8 h. et demie

Jeanne d'Arc, p. r.,	Bonjean.
Mignon, fant.,	Thomas.
L'Aurore, mazurka,	Leroux.
Rigoletto, fant.,	Verdi.
Espana, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 20°. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 23°2. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

***

Orphélinat du Bon Pasteur

Par suite de circonstances imprévues, la quête annuelle, qui se fait à Saint-Jean, pour l'Orphelinat du Bon Pasteur, le jour de la Pentecôte, a été renvoyée à dimanche, 6 juin, fête de la Très-Sainte Trinité.

Nous espérons que l'Orphelinat, dont les besoins sont toujours très grands, n'aura pas trop à souffrir de ce changement, et que la quête n'en sera pas moins fructueuse.

C'est M. l'abbé Tribouhet qui prononcera, à 4 heures, le sermon d'usage, à l'issue duquel la quête sera faite par Mesdames de Chevarmor, Raffalli, Jacques Gregori, Olivari.

***

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu, hier, les obsèques de Mme Marie-Angèle Simoupietri, née Spinosi, qui depuis près d'un an luttait contre la terrible maladie qui devait l'emporter. Elle était âgée de 26 ans.

Autour de M. Félix Simoupietri, employé de la Maison Mattei, qui conduisait le deuil, se trouvaient ses parents et la plupart de ses camarades de la maison Mattei, et une délégation avec insignes, de la plupart des membres de l'Assistance publique.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à M. Félix Simoupietri-Spinosi et à sa famille toutes nos condoléances.

***

Assistance publique

Ce soir, à 8 heures et demie, au local de la société, assemblée générale ordinaire.

On est prié de ne pas manquer.

***

Arrivée

Nous apprenons avec plaisir que M. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, à Nice, sera de passage dans nos contrées les premiers jours de juin.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINT CHARLES. — Dimanche, 6 juin, à la messe de 10 heures, il sera procédé, dans l'oratoire de ce nom, à l'installation de la nouvelle officialité, pour l'année 1909-1910, qui se compose de MM. Mariani François, Prieur ; Pozzo-di-Borgo Jean, Sous-Prieur ; Pesci François et Bergasso François, Assistants.

Mlle Laure Magnavacca, Prieure ; Mme Elisa Vincignerra, Sous-Prieure.

FÊTE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITE. — La confrérie de la Miséricorde célébrera solennellement dimanche, la fête de la Très-Sainte Trinité.

Le matin : Messe basse à 7 heures, Grand'Messe à 10 heures.

Le soir à 5 heures, Vêpres.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La réunion trimestrielle ordinaire qui devait avoir lieu dimanche prochain est renvoyée à une date ultérieure.

Le Président, Pierre Luciani.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. Comité de Bastia. — Liste des bénéficiaires des parts de remboursement de 100 francs désignés par le 29e tirage d'amortissement.

Vecchioli Dominique, Zattera Jean-Baptiste, Sanna (femme Pancioletti), Roverani Léonard, de Pietri Adrien, Parenti Adelaïde.

Le Président, L. Coccoli.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir vendredi, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, CIUCCI.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

LABORATOIRE SPÉCIAL d'Analyses

Chimiques, Médicales et Bactériologiques

P.-A. QUILICI

Pharmacien-Chimiste

Successeur de TEILLIET

10, *Boulevard du Palais, Bastia*

Stérilisation des instruments et objets de pansements

Médicaments de 1er choix

Remerciements

M. D. Hunter Andersen et ses enfants ont l'honneur d'adresser leurs plus vifs remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin leur ont donné les marques d'une précieuse sympathie dans la douloureuse circonstance qu'ils viennent de traverser.

Ils n'ont garde d'oublier, en même temps, les témoignages spontanés d'affection de leur personnel qu'ils ont trouvé, en cette triste occurrence, si affectueusement dévoué.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00307

BOURSE DE PARIS

	3 juin	4 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97 87 — 98 00	
de 3 0/0 amortis.	98 45 — 98 45	

ex-coupon

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Marfisi, employé des douanes à Marseille ; Mme et M. Jules-Mathieu Simoni, propriétaire à Bastia ; Mme et M. Grossi, comptable à Marseille ; Mmes et MM. Potentini frères, employés à Marseille ; Mmes et MM. les frères Marfisi, propriétaires à Patrimonio ; Mme et M. Marfisi, employé des postes à Marseille ; Mme et M. Marfisi, négociant à Bastia ; Mme et M. Marfisi, sous-patron des Douanes à Bastia ;

Les familles Mantrucci, Gilormini, de Patrimonio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANNA MARFISI

Née POTENTINI, d'Eros

leur épouse, sœur, belle-sœur et cousine, décédée à Bastia, le 4 juin, à l'âge de 51 ans, et les prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu aujourd'hui, à 6 heures du matin, rue de l'Opéra, 17.

L'enterrement aura lieu à Patrimonio.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

23, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 25 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

VERMICELLES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières soigneuses et emballeuses.

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Calvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la malle-poste *Ponte Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

PATE STEINER

Autre et Vue

RATS ET SOURIS

Conseil des Ministres

Paris, 4 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Mouvement administratif

Paris, 4 juin.

Le mouvement préfectoral, que nous avons déjà annoncé, sera présenté demain à la signature présidentielle par M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur.

M. Boudet, préfet de l'Ariège, sera déplacé.

M. Sagebien, préfet d'Ille-et-Vilaine, sera nommé dans les finances.

M. Giraud, préfet du Tarn, sera déplacé.

M. Becq, préfet des Basses-Pyrénées, sera nommé dans les finances.

M. Coggia, préfet des Hautes-Pyrénées, sera déplacé.

M. Fradin de Linières, préfet de l'Orne, sera nommé dans les finances.

Nouvelles Maritimes

Paris, 4 juin.

M. le médecin principal de 2e classe Primoux, du port de Toulon, est désigné pour être attaché au service central de la 2e flotille de torpilleurs de la Méditerranée, à Ajaccio.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Carcassonne, 4 juin.

Une automobile, conduite par son *propriétaire*, habitant Carcassonne, et dans laquelle trois autres personnes se trouvaient, parcourait à une allure rapide la grande route, quand le volant s'étant rompu, la voiture se jeta sur le côté droit, arracha une borne kilométrique, et, après avoir dérapé un platane, alla s'abattre contre la porte d'une tuilerie qu'elle enfonça.

Les quatre voyageurs ont reçu de nombreuses contusions qui n'auront pas de suites graves.

EN ITALIE

Quatre Criminels s'évadent d'une prison

Venise, 4 juin.

La ville a été mise sens dessus dessous, la nuit dernière, par la nouvelle que quatre criminels des plus dangereux venaient de s'évader de la prison de San Marco.

Ils communiquaient avec leurs amis du dehors au moyen de signaux conventionnels produits par la réflection d'un miroir.

Hier soir, ils réussirent à ouvrir certaines portes, et, parvenus à la crête de l'enceinte extérieure, ils se glissèrent à l'aide de cordes, jusqu'à un canal où les attendait une barque qui les emmena rapidement hors des atteintes de la police.

LE CINQUANTENAIRE DE MAGENTA

Milan, 4 juin.

Les fêtes, organisées à Milan, à l'occasion du cinquantenaire anniversaire de la bataille de Magenta, ont été des plus brillantes.

Une belle réception a été faite au général Espinasse qui représente la France à la cérémonie commémorative de la libération de la Lombardie par les troupes françaises.

Le discours prononcé par l'illustre écrivain Cesare Abba devant l'ossuaire élevé à la mémoire des héros de la grande bataille, a produit une bien vive émotion.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 4 juin.

Les quais continuent à être désertés.

Les armateurs sont absolument décidés à ne reprendre leur personnel qu'aux conditions antérieures, en respectant, bien entendu, les dispositions de la loi de 1907.

Le courrier de Chine, qui devait partir dimanche, a été expédié aujourd'hui par la voie de Brindisi.

Reprise partielle du travail

Une grande réunion doit avoir lieu demain soir à la Bourse du Travail.

De l'avis même des inscrits, il est fort probable qu'à la suite de cette réunion, une décision importante sera reprise.

On prévoit une reprise partielle du travail pour lundi prochain.

Le geste du Gouvernement mettant à la disposition des armateurs les équipages de la marine, et l'attitude des états-majors, qui sont restés fidèles, seront d'un grand poids *dans la décision qui sera prise*.

Les Courriers pour la Corse

Le *Liamone*, de la Compagnie Fraissinet, est parti aujourd'hui à midi, pour *Ile Rousse* et *Bastia* avec 250 passagers, dépêches, colis postaux et marchandises périssables.

Les services du 6 au 13 juin

Le paquebot *Corte* partira mercredi 9 juin, de *Marseille* pour *Ajaccio*.

Le paquebot *Liamone* partira vendredi 11 juin, de Marseille pour *Ile-Rousse* et *Bastia*.

LE HAVRE

Le Havre, 4 juin.

La grève continue.

Dans le meeting qui a été tenu hier soir, Riveill a fait voter un ordre du jour de protestation contre l'intrusion du gouvernement dans le conflit actuel ; ce qui est une preuve de ses sympathies pour les violateurs de la loi.

SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire, 4 juin.

Grâce aux mesures d'ordre aucun incident grave ne s'est produit.

La continuation de la grève a été votée hier au soir, au cours de la réunion des inscrits maritimes qui a été tenue à la Bourse du Travail.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanoz, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Drelon, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

M. Fernand Labori

rapporteur, dit que la Chambre doit se dégager de toutes préoccupations politiques, et faire cette loi d'intérêt national dans le calme et la sérénité qui conviennent au législateur.

Une assez longue discussion s'engage ensuite entre MM. Lasies, Colin, Charpentier, Tournade, Drelon, Allard, Berteaux et le Sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

La suite du débat est renvoyé à lundi.

La séance est levée à 5 heures et demie.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Primes à la Sériciculture

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération *sur le projet* de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture et à la filature de la soie.

M. Noel

rapporteur, monte à la tribune et donne des explications complémentaires sur certains articles.

M. Fougeirol

sénateur radical de l'Ardèche, monte ensuite à la tribune.

L'orateur dit que le Sénat doit tenir compte des revendications de ces humbles sériciculteurs, déjà frappés par la crise viticole.

« Concurrencés par des nations telles que la Chine et le Japon, où le coût de la main d'œuvre est insignifiant comparé aux prix de la main d'œuvre française, nos sériciculteurs ne peuvent lutter avec avantage, contre le commerce étranger si le Trésor ne vient pas à leur aide.

M. Maurice Faure

sénateur radical de la Drôme, parle de la durée de la prime.

« Il faudrait, dit l'orateur, porter ce délai au moins à vingt ans, pour que les sériciculteurs puissent planter des mariers et être assurés de l'avenir. On ne peut, en effet, s'engager dans les plantations de mûrier, que si l'on a la certitude de pouvoir en tirer profit.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau de-Vie corse de Patrimonio.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Etude de Me MILLIE
Avoué à Calvi

D'un jugement contradictoire, rendu par le Tribunal civil de Calvi, le 6 avril dernier, enregistré et signifié,

Entre le sieur Girolami André, propriétaire à Muro, et la dame Pauline Baptistine Girolami, née Santandrea, institutrice en la dite commune.

Il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal le Ministère public entendu, prononce, au profit du mari, le divorce entre les époux Girolami, et la séparation de corps entre les mêmes époux, au profit de la femme, dit que les frais feront masse et seront supportés par moitié.

Pour extrait,
H. MILLIE.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de 1re classe
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
Système perfectionné
OBTURATION
& EXTRACTION SANS DOULEUR
sans douleur
Ci-devant, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à nouveau un cabinet entièrement installé — ne disant charlatan dentiste, — qui n'est pas le droit d'user sur la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

10 f. par jour se gagnent facilement sans quitter emploi en plaçant timbres-couchoirs et ceintures utiles. Mêmes avantages Exp. Productions-Réunis, 5 R. Charlot, Paris.

A VENDRE
Bonne occasion
2 lanaux,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils acétylène,
2 siambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Union de Toga

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Parisiennes élégantes
LA KABILINE
Teinte dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.
Une POULE DES FOULES
2.500 OEUFS
par an pour 12 poules
NOTICE gratis et franco
Succursale exclusivement à PIÉMONT (Isère) France

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orsato BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pommonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasché 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouchonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bance. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait en gros ses vins, soit à un hôtelier, un marchand, restaurateur, etc.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.
Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MILLE MAISON & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 154 — DIMANCHE 6 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Très Sainte Trinité.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Robert.

5 JUIN

LE CLOWN TOPSY

(CONTE DU DIMANCHE)

Avec son costume bariolé, sa large culotte aux raies multicolores, le clown Topsy vient de faire son entrée dans la piste

Quelles malfaisses giffles reçoit le Gugusse, et quelles contorsions il donne à sa bouche élargie par un maquillage démesuré !

Va ! Topsy, va mon bon ! Frappe, giffle, pousse tes cris, tes éclats de rire, la foule s'égaie à ta vue, et rien qu'à t'entendre, les petits battent des mains et les grands ne peuvent retenir une hilarante gaieté.

C'est que, vois-tu ! Il faut faire rire, même si tu as le cœur triste, il faut être joyeux avant tout, car sans cela tu risquerais de ne pas dîner.

Le malheureux, il va, il se démène, soulevant les bravos de l'assistance.

Tout en sueur, il s'éponge le front avec un grand mouchoir à carreaux et tout le monde l'applaudit croyant à quelque facétie nouvelle.

Pourtant il n'est pas toujours joyeux ; lui aussi a des soucis, il songe à celle qui l'attend. Il pense que, s'il fait rire les autres, lui se sent bien triste, lui le pitre, le bouffon, dont la tête enfarinée masque toute sensibilité.

Il n'a plus que quelques tours de force à faire et son numéro va être fini.

— C'est le moment ! c'est l'instant ! s'écrie-t-il d'une voix éraillée avant de s'élancer pour un grand saut périlleux, et, tapant dans ses mains, il éclate de rire.

Au fond, s'il venait à se blesser en se recevant mal, quelle serait la clôture de la séance pour lui ? L'hôpital ! peut-être la mort, le froid cercueil de sapin, le corbillard des pauvres !

Malgré lui, il frissonne, il ne veut pas penser à cela. — Non ! Il ferme les yeux.

Les lazzis qui éclatent de toutes parts le rappellent à la réalité, c'est Gugusse qui vient sournoisement le tirer par le pan de son long habit pour le faire tomber.

Il sourit en clignant de l'œil, et la joie franche de son auditoire lui donne un peu de gaieté.

Gugusse reçoit un magistral coup de pied, il se sauve en courant, le clown le poursuit, puis au milieu d'une tempête de bravos et de trépignements, sort sur une double pirouette.

Il a fini. — Le temps de changer de costume, de se débarbouiller, et il passe à la caisse toucher son salaire quotidien.

Le voilà parti, vêtu comme tout le monde. Au fond il s'étonne un peu de croiser les passants sans attirer leur attention, il essaie bien quelques grimaces, mais personne ne se détourne sur son dos, c'n'est plus le Topsy de la parade, c'est l'ouvrier qui revient de son travail.

Le voilà rentré dans son pauvre logis.

Cette face qui riait tout à l'heure sans aucune expression, s'éclaire maintenant pour de bon, ce n'est plus le cabot, c'est le père de famille qui voit devant lui sa petite fille, tout heureuse de se jeter dans ses bras. Elle lui raconte avec maintes descriptions enfantines, les soins du ménage, les préparatifs du souper servi sur une table de bois recouverte d'une serviette blanche.

Son couvert seul a droit à cette modeste nappe : il a la place d'honneur ! N'est-il pas tout à la maison. La mère est morte, une chlisie l'a emportée un mauvais automne, laissant Topsy tout seul avec son enfant !

Le premier moment de désespoir passé, il s'est remis à travailler, à faire rire, quand lui avait envie de pleurer.

Et il mange, tout joyeux, bercé par le joli ramage de la fillette qui se donne des allures de grande personne. C'est qu'en effet c'en est une à présent, elle tient le ménage, fait les provisions, veille à tout, se rend compte de son importance.

Au dessert, il prend l'enfant sur ses genoux et en babillant avec elle, il épluche une orange qu'il lui sépare quartiers par quartiers.

Il oublie les peines, les rancœurs de son métier. Le clown Topsy est heureux.

La petite femme d'intérieur, son dessert fini, enlève le couvert, débarrasse la table, lave la vaisselle.

Le pauvre homme la regarde faire, son cœur, plein de sanglots, se gonfle, prêt à éclater.

C'est qu'il songe à celle qui n'est plus, celle qui fut longtemps la compagne fidèle de sa vie.

L'enfant vient de finir sa besogne. Elle se couche, et le père assis au pied de son lit passe sa main dans les boucles blondes. La journée leur a paru bien longue à tous deux.

Quand elle dort, sans bruit, Topsy se dévêt avec d'infinies précautions pour ne pas la réveiller. Il lève les yeux vers la photographie qui représente la chère morte, et qui semble dire avec un long regard très doux : « Du courage, pauvre vieux, elle est faible et sans appui, il faut en avoir bien soin. »

ARNAUD DE LAPORTE.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 juin à 8 h 1/2

Allégro,,	W. Rominberg.
Gillette de Narbonne,	Audran.
Andalucia,	Popy.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
La Belle meunière,	H. J. Paris.

Le Chef de Musique. LAURIS

Marcel Prévost, roué de Cuir

Sergines nous raconte dans les *Annales* une amusante histoire sur les débuts administratifs du nouvel académicien Marcel Prévost :

Dans le temps qu'il était employé aux finances, le futur « oncle de Françoise » avait un bureau donnant sur la rue de Rivoli, en face la rue de Rohan. C'était la partie supérieure d'une des fenêtres du Louvre, coupée horizontalement par le plancher d'un entresol. En sorte que le bureau s'éclairait, au ras du plancher, par un vitrage cintré. On y voyait fort mal, et la pénombre était aggravée par deux rideaux de calicot à opiniâtres contre les vitres.

Dès le premier jour, Marcel Prévost appela le garçon de bureau et le pria d'enlever les rideaux. Cet honnête serviteur prit un air grave.

— Monsieur, répondit-il, il y a toujours eu des rideaux à cette fenêtre, comme à toutes les autres fenêtres des bureaux voisins. Je ne puis prendre sur moi de les enlever. Cela se verrait de la rue et je serais blâmé.

— Bien, mon ami, répliqua Marcel Prévost. Je vous remercie.

Aussitôt seul, notre ami prit le meilleur parti, qui était d'ôter lui-même les rideaux de calicot et de les déposer au fond d'un placard encombré de dossiers...

Dix-neuf ans ont passé depuis cet acte d'indépendance administrative... En face de la rue de Rohan, une des fenêtres du Louvre montre toujours ses vitres nues.

Et lorsque un employé successeur de Marcel Prévost, réclame des rideaux :

— Impossible, monsieur, il n'y en a jamais eu pour cette fenêtre-là !

CIRNEA

Mercredi dernier, on fêtait à la *Cirnea* l'élection, comme membre de l'Académie française, de M. Marcel Prévost, sociétaire. Laissant à de plus autorisés le soin de décrire ce qui fit, au cours de cette brillante réception, le plaisir des yeux, nous nous bornons ici à reproduire ce qui fut le charme des oreilles : la causerie de M. Fernand Mattei, cyrnéen de la première heure, avocat de la dernière promotion.

A. L.

En voici le texte :

Rappelez, même brièvement, l'œuvre d'un auteur éminemment féministe devant une aussi belle chambrée féminine, paraîtra, je le crains, une prétention hors de propos.

Paris-je ignorer que Prévost a — privilège envié — consacré sa réputation de « directeur attitré de nos belles mondaines. » qu'il est leur ami, leur confident, leur maître. Que rien ne lui échappe de leurs joies, de leurs faiblesses, comme de leurs aspirations. Et que s'il sait la caresse qui endort, il sait aussi les mots qui guérissent. Son féminisme à lui, est un féminisme ferme, mesuré et de bon conseil. De ses livres, où éclate la virtuosité de son beau style clair, se dégage toute une philosophie généreuse, tendre et saluhre.

On l'a assez joliment comparé à Fénelon, je pense qu'il en a, toujours, l'imperceptible malice un peu mélancolique, la grâce intense, le verbe affable et d'une subtile saveur.

Ses *Lettres à Françoise*, sont l'Evangile — gaufré de lauzille — qui, jalousement, s'érige aux remises les meilleurs dans les chambres triales des jeunes Françaises.

Et, volontiers, je me figure ce que sera, sans doute, la cérémonie prochaine de l'installation académique de l'oncle Marcel... Des phalanges empanachées, d'ondoyantes légions de jeunes beautés innombrables, aux yeux d'azur — mêlé de cuivre et d'émeraude — lui compeseront une garde d'honneur, une escorte de songe. Quel chevalier d'antan, quel capitaine de légende, quel prince

---

114 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XI

L'ALERTE SUR UNE PUITS

— Eh bien ! Est-ce assez clair ? On se demandait pourquoi le maître avait quitté la Bourgogne pour venir ici ? Pourquoi il avait acheté cette propriété ? pourquoi il avait fait construire cette ferme ? C'est bien simple, parbleu !.. pour le puits ! Et voilà ! Farceur de Maquart, va ! Ah ! tu avais le père de Toussaint, Antoine Everard, pour exploiter de tes sales mais-mais que je ne comprends pas encore, et tu éloignes de nous son fils parce qu'il aime mam'zelle Antoinette !

Il s'arrêta en prononçant ce mot.

— Antoinette ! mais non ! Réfléchis que je suis ! Thérèse... Thérèse et Antoinette, c'est tout un ! Mam'zelle Antoinette n'est autre que la petite Thérèse. Oh ! mais alors, mais alors... nous allons rire ! Ah ! vieille crapule de Maquart, tu ne me disais rien de bon ! Avant longtemps, ou je me trompe fort, j'aurai débiné tous les trucs du diable.. C'est égal, je serai bougrement heureux, et fier de moi, si je pouvais rendre à Mam'zelle Antoinette-Thérèse tout le bien qu'elle m'a fait. Pauvre petite ! Elle est si belle ! Vieux grelin de Maquart, tu n'as qu'à tu bien tenir... Avant longtemps, ma vieille branche, nous aurons l'occasion de causer un brin... En attendant, il faut que je sache si Landry Lamarche est mort ou vif. Il n'y a que lui qui puisse me renseigner sur cela... Un forçat, rien de plus facile à retrouver !..

Dès lors, l'Alsacien se tut. Jusqu'au jour il songea à ses découvertes. Enfin, il descendit dans l'atelier, fit un trou dans la terre et y cacha les différents objets qu'il avait retirés du puits.

— Motus... à présent ! Ni vu ni connu, j't'embrouille ! Du silence et du mystère... Voilà ma devise !..

XII

L'ALSACIEN EN CAMPAGNE

Au milieu de l'une des petites rues tortueuses et étroites de Saint-Denis, près Paris, entre la Maison d'Education des filles de la Légion d'honneur et la vieille basilique servant jadis de tombeau aux rois de France, il y avait alors une maisonnette misérable au rez-de-chaussée de laquelle on pouvait voir une boutique assez curieuse. Elle était occupée par un homme, un vieillard, qui vivait des petits produits d'un métier auquel, d'arrachepied, il se livrait dès l'aube et jusque à la nuit. Il achetait aux débitants de tabac des boîtes à cigares avec lesquelles il confectionnait fort adroitement, à l'aide d'une scie à découper, des porte-pipes, des cache-pots, de petites consoles et autres bibelots fragiles qu'il vendait lui-même sur la place de la Mairie, aux jours de marché. Cet homme vivait retiré, solitaire, toujours triste et taciturne, parlant rarement et ne répondant aux questions qu'on lui adressait que le plus brièvement possible.

Le vieillard était sympathique à tout le monde, bien que chacun connût la vérité sur son compte. C'était, en effet, un forçat libéré, en résidence à Saint-Denis, où il se trouvait toujours sous la surveillance de la police. On savait qu'il avait commis, jadis, — il y avait de cela près de vingt ans, — un crime pour lequel il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité. On l'avait gracié en raison de sa bonne conduite, à-t-on bas ! Certes, la police, chargée de surveiller le bonhomme, n'avait pas, au cela, une corvée bien pénible ; en effet, on n'eût pas trouvé dans toute la ville citoyen plus rangé, plus tranquille et moins gênant. Debout un petit jour, dès six heures, été comme hiver, il se couchait paisiblement après avoir fermé sa boutique, tout encombrée des objets qu'il fabriquait et dont l'ensemble constituait un bazar relativement artistique et original.

Aussitôt qu'il était levé, l'homme s'installait devant son établi, tout en fumant sa pipe, et la scie grinçant sans interruption jusqu'au soir. Les jours de marché, il chargeait sur son dos son stock de bibelots, fermait sa porte et s'installait sur la place. Assis sur une petite chaise pliante, il demeurait immobile, cruant de quart d'heure en quart d'heure d'une voix gutturale : « Achetez de jolis porte-pipes et de beaux cache-pots. » Tout le monde, à Saint-Denis, connaissait le vieillard. Les gamins s'évertuaient à reproduire exactement son cri de vente et ne passaient jamais devant son étalage en plein vent ou devant sa boutique sans pousser le fameux : « Achetez de jolis porte-pipes et de beaux cache-pots. »

La phrase était célèbre dans la ville... Le vieillard, après un an de séjour à Saint-Denis, était devenu l'un des type « populaires de l'endroit. On le montrait aux étrangers de passage, comme on leur faisait voir le trésor de la basilique et les tombeaux des rois de France. On l'avait surnommé le père Cachepot, surnom qui avait pris promptement droit de cité et grâce auquel on avait radicalement oublié le véritable nom de brave homme.

— Quoi ! s'écriaient ceux à qui on le montrait en leur disant : « C'est un ancien forçat, jadis condamné pour assassinat ! » Quoi ! cet homme est un forçat, un assassin ! Allons donc ! Vous voulez vous gausser de nous !

En effet, le père Cachepot n'avait pas du tout une mauvaise physionomie, au contraire. Il était grand, extraordinairement maigre... voûté par l'âge et vigoureux encore, cela était visible : il portait ses bibelots... un paquet parfois assez lourd... sans fatigue et sans difficulté. Été comme hiver, il était vêtu d'une longue blouse noire serrée à la taille par une ceinture de cuir, d'un pantalon en velours grossier, de brodequins à fortes semelles, et il avait, pour couvre-chef, une sorte de béret, en feutre, qu'il portait crânement sur l'oreille droite, et sous lequel ses longs cheveux blancs tombaient, en boucles, qui s'épanouissaient sur son long cou. Son visage, sillonné de rides profondes et ravé, était marqué d'une large balafre, de laquelle émergeait un bouquet de poil gris.

(*A suivre*).

de fière en courrent de pareilles ? Oui, toutes, elles seront là, ses nièces, ses filles, les sœurs cousines de Françoise La Quellion, apportant dans leurs corsages légers, sur leurs coiffures fleuries, toutes les effluves, tous les printemps des pâturages, des jardins, des bosquets.

Les vastes ramures du palais Massin vont s'émouvoir des chuchotteries adorables de leur foule — tandis que plus d'un académicien calme, plus d'un vieux poète perclus, évoquera dans leur remous odorant, le grand rêve de leur jeunesse, tous les heureux pâles des avrils qui ne reviennent pas.

Pour nous, nous nous laisserons aller lentement à prendre un peu à notre compte, cette quasi apothéose du Prévost. Que voulez-vous ? Nous nous sommes habitués à le considérer, un peu, comme une façon de Bastiais honoraire.... L'un des premiers, il sut encourager de son adhésion notre Société naissante.

Il est l'allié d'une de nos vieilles familles citadines, où la parure étincelante de l'esprit semble une tradition.

Et nous savons aussi les penchants de Prévost pour notre Corse si chère. Et combien il s'indigne du délaissement, de l'incurie immérités dont nous souffrons de la part de cette France très oublieuse, très ingrate...

Bientôt l'illustre romancier viendra pour quelque temps séjourner parmi nous. Bientôt, loin des jours tumultueux de Paris, il apaisera son front à la brise candide des fougeraies et des maquis, — devant nos paysages d'abîme, bercé aux chants lointains de nos torrents âpres et purs.

Puisse la sérénité des crépuscules montagnards, où l'on voit les vieux toits ourlés de fleurs roses s'assoupir lentement dans une paix si douce, puissent toutes les gaies visions du terroir cyrnéen lui suggérer quelques-unes de ses pages les plus admirées et dont notre pays récoltera d'abondantes faveurs !

C'est sur ce vœu que je terminerai, non sans vous convier, d'enthousiaste façon, à réunir dans le même toast traditionnel notre glorieux co-sociétaire Marcel Prévost et notre exquise Présidente, à qui les Bastiais sont redevables de ce petit cénacle rayonnant, de cette perle des compagnies littéraires, qui s'appelle la *Circus*, et qui, infatigable dans ses nobles efforts, cueille sans cesse — à chaque tentative nouvelle — les roses et les myrtes de la victoire.....

La Grève
DES CHEMINS DE FER

Casamaccioli, le 1er juin 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez à un vieux montagnard, lecteur assidu du *Petit Bastiais*, de venir vous demander, par la voie de votre quotidien, quelques renseignements au sujet de cette grève des cheminots, laquelle est venue si inopinément jeter la plus grande perturbation et le désarroi le plus complet dans toutes les branches des principaux services du commerce insulaire et qui dure depuis plus de vingt jours.

Vous savez combien, nous, les gens de la campagne, nous sommes simples. Aussi nous ne pouvons pas comprendre qu'on puisse arrêter la vie économique de tout un département, et nous comprenons moins encore que les pouvoirs publics tardent tant à intervenir pour remédier à un tel état de choses.

En effet, nous disons : ou les grévistes ont raison, et il faut faire aussitôt droit à leurs justes réclamations ; ou ils ont tort, et il faut alors le leur prouver, et les engager ainsi à reprendre le travail interrompu ; sinon, dans leur refus, la Compagnie des C. F. D. ou l'Etat doivent prendre telles mesures nécessaires que comporte la situation.

Jusqu'à présent, le gros public ignorait encore si les grévistes avaient seulement formulé leurs revendications ; si la Compagnie des C. F. D. avait accepté ou bien refusé ces réclamations, ou même si des pourparlers avaient été engagés ; enfin si les pouvoirs publics avaient fait entendre leur voix conciliatrice ou d'arbitre, dans une affaire de cette importance. D'aucuns prétendent même que la Compagnie des C. F. D. doit être en dehors de la question, et que le conflit doit rester circonscrit entre les cheminots et l'Etat.

Le télégramme de notre représentation insulaire n'est pas fait pour apporter plus de lumière dans nos cerveaux de simplistes. Nos députés et sénateurs ont l'air de ménager tout le monde, et ne contentent personne.

L'essentiel serait de faire quelque chose pour la Corse.

Au lieu d'assister, bras croisés, à l'agonie de la vie économique de notre pays, ils devraient servir d'intermédiaires entre les cheminots, la Compagnie des C. F. D. et le gouvernement, et, au besoin, forcer la main — le mot n'est pas trop fort — à celui-ci, afin que le service de nos chemins de fer soit rapidement rétabli dans le plus bref délai.

C'est pourquoi, M. le Directeur, je veux bien espérer que votre quotidien me tirera d'embarras en me donnant des renseignements précis sur les causes, les conséquences et les suites de ce conflit, qu'on appelle, la *grève des cheminots*, à quoi, chaque Corse a le devoir de s'intéresser, pour pouvoir, en connaissance de cause, établir, plus tard, les responsabilités.

Veuillez, etc...

ZIO PATRU.

Notre impartialité nous fait un devoir de publier la lettre de notre correspondant occasionnel, auquel nous sommes gré de provoquer ces explications. A notre très grand regret, il nous est impossible de satisfaire sa légitime et juste curiosité, puisque nous ne sommes pas dans les secrets des cheminots, pas plus que dans ceux de la Compagnie des C. F. D., et encore moins dans ceux des pouvoirs publics.

Et cependant nous ne pouvons nous empêcher d'insister de nouveau sur l'immense préjudice que la grève actuelle cause à notre malheureux département.

Qu'importent après tout les causes et les motifs de cette grève ! Ce que nous voulons retenir c'est la *désastreuse situation* qui est faite à notre pauvre Corse.

Les cheminots se plaignent de n'avoir pas été écoutés au moment où ils ont formulé leurs réclamations ; la Compagnie fait ressortir qu'il lui était impossible de leur donner satisfaction ; et, enfin, l'Etat nous déclare catégoriquement qu'il n'a pas à se soucier d'un pareil conflit, attendu qu'il n'a pas été directement saisi par les intéressés.

Voilà l'excellentes raisons, mais avouez, chers lecteurs, que la réponse de l'Etat ne manque pas d'une certaine saveur !...

Le Gouvernement n'a pas à se préoccuper de notre situation du moment que personne ne s'est adressé directement à lui !... Il pourrait même pousser la logique plus loin et ignorer totalement notre existence ! (*ce qui, entre nous soit dit, ne serait pas pour nous étonner*).

Il faut donc admettre, que toutes les lois qu'une grève éclate et arrête le fonctionnement d'un service public, l'Administration ne doit pas intervenir.

Il serait donc faux de prétendre que l'Administration est chargée de la défense de l'intérêt public. Ce principe est vrai partout ailleurs, mais inapplicable à la Corse.

Comment, du reste, se faire à l'idée que la Corse puisse avoir besoin de chemins de fer ?..... M. le Président du Conseil n'a-t-il pas *officiellement affirmé* que notre département ne possède ni agriculture, ni commerce, ni industrie !

L'île est donc entièrement convertie de maquis et, dans ces conditions, il est certain que le transport des voyageurs et des marchandises à dos de mulet constitue déjà un progrès suffisant.

L'utilité des chemins de fer est indiscutable dans d'autres pays tels que Madagascar, le Sénégal, les côtes de Guinée, etc., mais en Corse !.... C'est sûrement à la suite d'une erreur que l'on s'est hasardé à construire à travers notre île un réseau de voies ferrées, dont on proclame aujourd'hui l'inutilité !

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er juin 1909.

Le marché est excellent et les bonnes dispositions précédentes se sont encore accentuées, dans nombre de compartiments de la cote, au cours de cette séance de liquidation de fin de mois. Comprendre à 97.85, notre Rente finit à 97,97. Les Fonds Etrangers sont très fermes comme l'Extérieure à 98.75 et le Turc à 93 ou en progrès comme le Portugais à 64.45 et le Serbe à 84.45. Rome allure des Emprunts Russes : 4 1/2 1909 à 96.55. Hausse des Sociétés de Crédit ; le Crédit Foncier monte à 755, le Crédit Lyonnais à 1.248 et la Société Générale à 671. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 718.

La fermeté s'étend aux groupes industriel et de traction. Accentuation de la reprise du compartiment russe. Hausse du Rio à 1.992.

Au comptant en Banque, l'action Ouest Africain Français accentue son avance à 587 et la part à 325.

La Sucrière d'Angra est bien tenue à 142. L'Arneya consolide son mouvement en avant à 78.50.

Le 4 juin courant sera close à la Banque Commerciale et Industrielle, rue de Cléry, la souscription aux 25.0 0 obligations de 500 frs de l'Emprunt 6 0/0 or de la République du Nicaragua. Les conditions extrêmement avantageuses dans lesquelles ces titres sont offerts au public et le bon renom de ce gouvernement justifient le succès que rencontre cette opération.

Chemins Français calmes.

Les Elections de Vescovato

Vescovato, 4 juin 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

La correspondance relative aux élections de Vescovato parue dans le *Petit Bastiais* du 2 juin et qui semblait émaner d'un adversaire de la municipalité actuelle est une grosse malice-cousine de fil blanc à l'aide de laquelle M. le maire Giamarchi est assez enfant pour espérer se soustraire à la sanction pénale qui l'attend.

Tout en se donnant pour un adversaire de la municipalité, l'auteur de la lettre parue le 2 juin n'est autre chose qu'un compère qui réserve ses violences à M. J. P. Cavina et sait être habilement modéré pour M. Giamarchi.

Si enfantin que soit la procédé nous croyons que quelques rectifications et explications sont nécessaires :

1. Nous laissons pour compte au compère de M. Giamarchi la théorie qu'il nous prête au sujet des votes multiples ;

2. Il est inexact de prétendre que M. Giamarchi a renvoyé les élections après la formation du bureau puisqu'il n'a même pas essayé de le former ;

3. A aucun moment il n'y a eu de troubles à craindre, les adversaires de la municipalité s'étant contentés de rappeler par exploit d'huissier, les prescriptions de la loi électorale à chaque électeur étranger à la commune qui, ayant contribué en mai 1908 à l'élection d'une municipalité dans d'autres communes, manifestait l'intention de profiter d'une double inscription pour participer à l'élection de la municipalité de Vescovato après invalidation ;

4 Le renvoi des opérations électorales s'explique non par la crainte de troubles mais par l'absence de plusieurs électeurs étrangers et notamment d'habitants d'Olmo inscrits à Vescovato sans lesquels M. Giamarchi était battu, malgré l'appoint de l'encadrement volant de Loreto ; nous produirons lorsqu'il faudra *des documents écrits* qui édifieront les Tribunaux sur ce point.

Un groupe
d'électeurs républicains radicaux.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 5 juin 1909

Assassinat
et complicité de ce crime

Quatre jeunes gens, Donnot, Franceschi, Santandrea et Cipriani sont accusés d'avoir, le 1er novembre dernier, donné la mort à Mosca Jules dans les conditions suivantes :

Acte d'accusation

Dans le courant du mois d'octobre 1908 à Ajaccio, Mosca Jules-Etienne avait eu une discussion avec Donnot Henri et une dispute plus sérieuse avec Santandrea Pascal, qui avait tiré sur lui un coup de revolver sans l'atteindre. Dans la soirée du 1er novembre 1908, Mosca se trouvait dans la buvette tenue par le nommé Valle Polo, rue Notre-Dame, où des jeunes gens dansaient au son de l'accordéon. Vers neuf heures et demie arrivèrent à peu près en même temps dans cette buvette, Donnot Henri, Franceschi Martin, Santandrea Pascal et Appietto Gaëtan. Une demi heure plus tard ces jeunes gens quittèrent la buvette et Donnot invita Mosca à sortir également. Après avoir échangé quelques paroles avec lui près la porte de la buvette Donnot l'entraîna jusqu'à l'extrémité de la rue Sœur-Alphonse suivi de très près par ses camarades à l'exception d'Appietto qui, sur l'exhortation du fils Valle s'arrêta à mi-chemin, quand le groupe arriva au croisement du Boulevard Lantivy, Donnot demanda à Mosca : « Te rappelles-tu ce que tu m'as dit, il y a huit jours ? » et presqu'aussitôt tira trois coups d'arme à feu sur lui. Mosca s'affaissa dès le premier coup et Donnot ainsi que ses camarades Franceschi, Santandrea et Cipriani se jetèrent alors sur lui et le frappèrent à coups de talon et avec des armes blanches. Mosca avait reçu trois blessures par arme blanche à la tête et avait été en outre traversé de part en part par un projectile de petit calibre qui avait perforé l'estomac. Il fut laissé pour mort sur les lieux par ses agresseurs, mais étant revenu à lui, il réussit cependant à rejoindre son domicile d'où il fut transféré le lendemain à l'hôpital. Il y succombait 48 heures plus tard aux suites d'une péritonite d'origine traumatique. Avant de mourir il fit connaître ses agresseurs à son père et au magistrat instructeur en présence duquel il reconnut expressément Donnot, Franceschi et Santandrea qui avaient été arrêtés la nuit même du crime. Les déclarations de la victime sont confirmées par celles d'Appietto qui a suivi toute la scène et qui a affirmé que Cipriani a également participé au crime ainsi que Donnot, Franceschi et Santandrea. Les accusés protestent de leur innocence et affirment qu'ils ne se sont pas trouvés sur les lieux. Mais leurs dénégations ont été accompagnées de variations et de contradictions nombreuses et ne sauraient prévaloir contre les déclarations formelles de la victime et du témoin Appietto ni contre les diverses données de la procédure.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Caraffa et de Montera sont au banc de la défense.

Interrogatoire

Les accusés nient les faits qui leur sont reprochés. Ils n'étaient pas ensemble la nuit du crime et chacun d'eux présente un alibi destiné à prouver son innocence.

Les Témoins

Mosca Hyacinthe. — Dans la nuit du 1er novembre, mon fils est rentré à la maison ensanglanté, mortellement blessé ; il m'a dit que ses agresseurs étaient un nommé *Sette dite*, Franceschi, Santandrea et un autre qu'il n'avait pas reconnu.

Porri. — Je suis le voisin de Mosca. Celui-ci vint m'appeler dans la nuit du 1er novembre pour me demander de secourir son fils blessé. Je m'installais au chevet du moribond qui désigna un surnommé *Sette ditte* comme son meurtrier.

La dame Vera, voisine de Mosca, a trouvé celui-ci blessé dans le corridor de sa maison. Mosca lui a désigné comme son meurtrier quelqu'un que l'on surnommait *Sette dite*.

Colonna, agent de police. — Donnot, que je conduisais en prison, m'a dit : Mes camarades ont pour, mais moi je suis bon et ils sont bons aussi, ce qui voulait dire, je suis coupable et ils le sont aussi.

Valle. — Les quatre accusés étaient dans ma buvette le soir du crime. Ils sont sortis vers 10 heures précédant Mosca de quelques instants, peu après les coups ont retenti.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, réclame un châtiment sévère contre les quatre accusés qui se sont solidarisés pour commettre une œuvre de destruction.

Les Plaidoiries

Me Hyacinthe de Montera, défend Donnot, Franceschi et Cipriani. Il établit les alibis, invoqués par chacun des accusés et sollicite l'acquittement de ses trois clients dont la conduite est inattaquable et qui appartiennent à des familles honorables.

Me de Caraffa défend Santandréa. Celui-ci au moment des coups de feu n'était pas sur les lieux du crime mais dans la buvette Coti. MM. les Jurés le rendront à sa famille éplorée.

LE VERDICT

Le verdict étant négatif, les quatre accusés sont acquittés.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINT CHARLES. — Dimanche, 6 juin, à la messe de 10 heures, il sera procédé, dans l'oratoire de ce nom, à l'installation de la nouvelle officialité, pour l'année 1909-1910, qui se compose de MM. Mariani François, Prieur ; Pozzo-di-Borgo Jean, Sous-Prieur ; Pesci François et Borgasso François, Assistants.

Mlle Lucie Magnavacca, Prieure ; Mme Elisa Vincigverra, Sous-Prieure.

FÊTE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ. — La confrérie de la Miséricorde célébrera solennellement dimanche, la fête de la Très-Sainte Trinité.

Le matin : Messe basse à 7 heures. Grand'Messe à 10 heures.

Le soir à 5 heures, Vêpres.

A CAPANELLE. — Aujourd'hui, dimanche, 6 juin, a lieu la fête patronale de N. D. de Lourdes. La grand'messe de 10 heures sera chantée par l'Orphéon Bastiais. A 4 heures, vêpres, sermon. Salut.

Chambre de Commerce

LA QUESTION DU CHEMIN DE FER

Comme suite à sa décision du 28 mai, M. Pierangeli, député de Bastia, a adressé au Président de la Chambre de Commerce la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» Je devais me rendre à Bastia pour assister aux fêtes de la Mutualité, et je pensais pouvoir, de vive voix, vous mettre au courant des négociations poursuivies depuis le commencement de la grève des employés des chemins de fer de la Corse. Mon départ ayant été différé, je crois qu'il n'est pas inutile de vous faire connaître les démarches que nous avons faites.

» Dès réception de votre télégramme, nous nous sommes empressés de nous rendre auprès du Ministre des Travaux publics pour obtenir l'intervention du gouvernement.

» M Barthou nous a dit qu'il ne comprenait pas une déclaration de grève qui s'était produite sans pourparlers, sans négociations préalables, alors que la convention avec la Compagnie des Chemins de fer Départementaux était dénoncée, et que la question de l'exploitation des chemins de fer Corses était soumise au Parlement. *Il s'est refusé à admettre le principe de l'exploitation par l'Etat et nous a fait connaître qu'il s'opposerait à toute proposition qui se produirait dans ce sens.* Nous avons manifesté le désir de voir examiner, tout au moins pour le moment, la question des salaires et des retraites, car nous estimons que si satisfaction était donnée au personnel sur ces deux points, il était à présumer que la grève aurait cessé immédiatement.

» Le Ministre nous a répondu qu'il était prêt à examiner toutes les revendications du personnel comme il l'aurait fait si ces revendications lui avaient été présentées avant la déclaration de la grève.

» Mais, quel que soit le résultat de ces négociations, elles ne peuvent produire d'effet immédiat, puisqu'elles sont subordonnées au vote du Parlement.

» Comme je l'avais déclaré au Conseil Général, nous nous sommes efforcés et nous nous efforcerons d'obtenir l'amélioration des salaires et la majoration des pensions de retraites. Sur ces deux points on nous a fait certaines objections qu'il me paraît utile de porter à votre connaissance en regrettant que les agents n'aient pas cru devoir nous faire connaître d'une manière précise leurs revendications ce qui nous aurait permis, sans doute, de discuter plus utilement.

Salaires

Les salaires sur notre réseau, nous disons, ne sont pas inférieurs aux salaires alloués aux employés des réseaux similaires.

Deux réseaux du continent peuvent plus particulièrement être comparés au réseau Corse. Ce sont *les réseaux exploités par la* Société générale des chemins de fer économiques.

Cette société est concessionnaire dans les départements du Centre (Allier, Cher, Nièvre) d'un réseau d'une longueur de 900 kil. Elle a une concession dans le Nord et elle exploite le réseau Breton qui a une étendue de 300 kil.

Le réseau Breton est plus particulièrement assimilable au réseau Corse. Ce ré-

---

aux depuis le rachat appartient à l'Etat mais est sous-loué à la Compagnie des chemins de fer économiques.

Voici quel est le tableau des traitements suivants sur tous les réseaux exploités par cette société :

Chefs de gare, 1.600, 1.400, 1.300, 1.200. Facteurs chefs, facteurs, 1.400, 1.300, 1.150, 1.080.

Equipe, 1.080, 960, 900, 880.

Chefs de train, 1.500, 1.300, 1.200, 1.100.

Serre-frein, 1.020, 960, 900, 840.

Mécaniciens, 1.800, 1.700, 1.600, 1.300.

Chauffeurs, 1.400, 1.300, 1.200, 1.150.

Chefs cantonniers, 1.140, 1.080, 1.020, 960.

Cantonniers, 960, 900, 840, 780.

Pour le réseau Corse les traitements sont suivants :

Chefs de gare, 1.080 à 1.180.

Facteurs chefs et facteurs, 970 à 1.320.

Equipe, 830 à 960.

Chefs de train, 1.200 à 1.320.

Serre-frein, 1.080 à 1.200.

Mécaniciens, 1.500 à 1.980.

Chauffeurs, 1.200 à 1.440.

Chefs cantonniers, 960 à 1.080.

Cantonniers, 740 à 900.

La moyenne des traitements est donc sur les réseaux des chemins de fer économiques.

Supérieure :

de 120 fr. pour les chefs de gare.

de 95 fr. pour les facteurs et facteurs chefs.

de 85 fr. pour les hommes d'équipe.

de 40 fr. pour les chefs de train.

de 30 fr. pour les chefs cantonniers.

Elle est supérieure en Corse :

de 240 fr. pour les serre-freins.

de 60 fr. pour les mécaniciens.

de 40 fr. pour les chauffeurs.

On peut dire que les salaires sont comparables.

A suivre

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juin

Baromètre. — 7 heures du matin + 17.5 midi 20°. + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 21.2. Minima + 17.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Prix du pain

Depuis quelques jours le prix d'un certain nombre de denrées a augmenté. Ainsi la plupart des boulangeries on vend le pain 40 centimes le kilo, au lieu de 35 centimes.

Les grèves actuelles, qui achèvent la ruine de notre malheureux pays, seraient-elles la cause de ce renchérissement des vivres ? Il y a tout lieu de le croire, bien que la plupart des boulangers attribuent cette augmentation dont le pain est l'objet à la majoration de 5 à 6 francs qui a été produite dernièrement dans le prix de la baille de farine

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : Colonna d'Istria, Place d'Armes.

Orphelinat du Bon Pasteur

Sauf avis de circonstances imprévues, la fête annuelle, qui se fait à Saint-Jean, à l'Orphelinat du Bon Pasteur, le jour de l'octave, a été renvoyée à dimanche, fête de la Très-Sainte Trinité.

Nous espérons que l'Orphelinat, dont les frais sont toujours très grands, n'aura pas à souffrir de ce changement, et la quête n'en sera pas moins fructueuse.

M. l'abbé Tribouiet qui prononcera les heures, le sermon d'usage. A l'issue de la quête sera faite par Mesdames de Montera, Raffalli, Jacques Gregori, Oli-

Nos Courriers

Le paquebot « Liamone », de la Compagnie Fraissinet, est arrivé hier matin de Marseille, après avoir fait escale à Ile-Rousse.

Ce paquebot avait à son bord 250 passagers, plusieurs sacs de dépêches et 311 tonnes de marchandises.

Le « Liamone » appareillera ce soir à 9 heures pour Ile-Rousse et Nice.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 6 et 13 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le trésorier, L. Raffaldi.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Les retardataires pourront y assister.

Le Président, VENDASI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 6 juin, recette mensuelle, de 9 à 10 heures, à la Mairie.

Etat-Civil

DÉCÈS

Marfisi Anna, mariée, 54 ans, d'Erez.

Boggiani Sauveur, maçon, veuf, 62 ans, de Bastia.

VICHY
HOTEL ET VILLA D'ORAN
11, rue Carnot, 11
à proximité des Parcs et des Sources
Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés
Vve GUERRINI, propriétaire
(se recommande aux Corses)

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

Nouvelle Société Navale del Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
31, Rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux
Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

FOURRAGES
Les jardiniers et producteurs bastiais, réunis en assemblée, à l'Hôtel de Ville, le 9 mai, ont fixé le prix de vente de leur récolte de fourrages à *six francs les cent kilos*, pris sur les lieux de production.

SERVICE DE VOITURES
de Bastia-Corte-Galvi
M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.
Départ à 7 heures du matin.
Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	4 juin — 5 juin
Rente 3 0/0 ancien	98.00 — 97.95
— 3 0/0 amortis.	98.45 — 98.50
	ex-coupon

Nominations

Paris, 5 juin.

M. Contestin, adjudant au 163e rég. d'infanterie, est nommé expéditionnaire à la Caisse des dépôts et consignations.

⁂

M. Antoine Pomponi, ex-soldat au 8e rég. colonial, est nommé préposé des douanes à la direction de Lyon.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 5 juin.

Sont nommés gendarmes :

A la 15e légion 1er, deuxième compagnie, arme à pied : Digaud, ancien sergent, proposé par la compagnie de gendarmerie de l'Isère ; Pinson, ancien sergent, proposé par la compagnie du Cher ; à la première compagnie, arme à pied : Pilhès, ancien sergent au 15e rég. d'infanterie.

MARSEILLE
La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 5 juin.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, il est fort probable que la reprise partielle du travail se produise lundi prochain.

On sent, en effet, parmi les grévistes une certaine détente malgré tout qui fait qu'un rien leur ferait regagner leur bord.

La conduite de Rivelli est jugée très sévèrement par une grande partie des inscrits maritimes.

La place de la Joliette et la Bourse du Travail, qui sont devenues les lieux où les inscrits maritimes se retrouvent *journellement*, continuent à présenter une animation extraordinaire.

Les Courriers pour la Corse

Le contre-torpilleur *Hallebarde* a appareillé aujourd'hui, à midi, pour Ajaccio avec vingt sacs de dépêches et des colis postaux.

LE HAVRE
Les inscrits ne marchent pas

Le Havre, 5 juin.

A la suite d'une grande réunion qui a eu lieu, hier soir, les inscrits maritimes ont décidé de reprendre sans retard le travail, et ont repoussé l'ordre du jour présenté par Rivelli.

S.M. Nicolas II
EN FRANCE

Paris, 5 juin.

Le Gouvernement français a été avisé officiellement de l'arrivée de l'empereur de Russie en France.

S. M. Nicolas II débarquera à Cherbourg le 31 juillet, et il y passera les journées des 31 juillet et 1er août.

Il partira le 2 août pour Cowes, où il aura une entrevue avec le roi d'Angleterre.

Tirages financiers

Ville de Paris 1898

Paris, 5 juin.

L'obligation portant le numéro 238.305 est sortie remboursable à *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 305 680 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 540 882 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Communales 1879

L'obligation portant le numéro 12.281 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 998.976 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Communales 1880

L'obligation portant le numéro 135.476 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 902.713 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 538.476 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 270 423 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs*.

Conseil des Ministres

Paris, 4 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève
des Inscrits maritimes

Le Conseil s'est entretenu de la grève des inscrits maritimes qui accumule par sa continuation des résultats de plus en plus désastreux, à Marseille et en Algérie.

On ne sait pas occupé de la Corse qui n'exporte que quelques sacs de châtaignes.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTI

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES





M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
LES CHUTES SONT-ELLES FRÉQUENTES?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Résultats incroyables sous toutes les formes.
Exigez que les flacons portent notre Nom Royal Windsor. Se vend chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens et chez PAYEUR-POY, 32, rue d'Enghien, PARIS.
Envoi franco sur demande du Prospectus explicatif détaillé et illustré.

On DEMANDE MALADES
moins réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la *MÉDECINE NATURELLE*, dépurative, reminérale, ens. plantes, Aspidon, et que chacun peut suivre chez soi. — On traite les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Veine, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
28 000 MALADES SAUVÉS depuis 6 ans. — GUÉRISON 85 °/₀ — AMÉLIORATION TOUT DE SUITE
POUR RECEVOIR consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec timbre détaillé à M. Docteur Naturiste H. Rosny-Monnier, 17, boul. M-M., Paris.

Journal Financier Français
16, Place du Palais, 16

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réd
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la saison et vendues à des prix de beaucoup inférieurs jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRU
PIERRE SABA
Chirurgien-Dent
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIER
Systèmes perfection
OBTURATION
& EXTRACTION DES
sans douleur
Bd Paoli, 18, en f
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de p
sa nombreuse clientèle, d'av
mettre en parfait service
dans sa spécialité — se disant
diction, qui n'est pas le fruit
sur la profession et qui
modèles exhibés ! Le seul
solution de toute certitude

LA KABILI
Véritable Teinture des
LA KABILI
Pour rendre neufs ses Vêt
LA KABILI
Adoptée par les Personne
LA KABILI
Vendue dans le monde
ESSAYEZ-L
Le Paquet: 40 Cent

Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Matteï et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 155 LUNDI 7 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et reçues aux Bureaux du Journal.
Vente divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2,50	5 »	10 »
Autres Départ.	3,25	6 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00310

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Robert.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Médard.

6 JUIN

POIGNÉES DE SCANDALES

Voulez vous du scandale ? On en remue ces jours ci à tombereaux. Ce ne sont qu'affaires malpropres dont les dessous, soigneusement cachés jusque-là, s'étalent soudain aux yeux de tous. On paraît disposé à faire la lumière sur ces malpropretés : en ce cas, il faut que l'on se hâte, le pays n'a rien à gagner à l'étalage démoralisant où l'on se complaît.

D'abord, il serait décent de ne rien exagérer. Deux partis hostiles peuvent avoir un intérêt caché à se jeter mutuellement de la boue : mais il faut éviter que les éclaboussures en rejaillissent partout. Deux affaires surtout paraissent prendre des proportions anormales : l'affaire Marix et les compromissions dévoilées par la Commission d'enquête sur la Marine. Qu'y-a-t-il de vrai au fond de tout cela ?

A tout seigneur tout honneur : parlons du capitaine Marix, rapporteur près le Conseil de guerre de la Seine et encore par dessus le marché. Si le capitaine s'était borné à extorquer de l'argent en promettant à celui-ci un non-lieu dans une affaire embêtante, son cas serait simple, banal même : l'homme serait coupable, on le soufflerait, et l'institution à laquelle il présidait demeurerait intacte.

Mais voici où l'affaire se complique étrangement : Marix, qui avait d'excellentes relations, nommait un certain nombre de parlementaires ou de hauts fonctionnaires qui ne craignaient pas, dit-il, de lui confier quelques clients, quitte à partager avec lui la petite commission.

Bien entendu, tous s'empressent de déclarer sur l'honneur qu'ils n'ont jamais connu Marix ; il est probable que si le même Marix venait d'être nommé secrétaire du Président de la République, ils se vanteraient d'être leur ami intime. Mais passons : on ne fait, dans la vie publique, des relations à la douzaine, et il n'est pas rare de voir, aux abords du Palais Bourbon, deux gentlemen s'aborder en ces termes :

— Eh ! bonjour, mon très cher ami !... mais rappelez-moi donc votre nom ?...

Le crime n'est pas d'avoir connu Marix, il est d'avoir favorisé son négoce, et, ce qui est plus déplorable encore, c'est que nos mœurs parlementaires aient pu permettre à un pareil négoce de fleurir. Quels sont les faits ? Marix trafiquait des faveurs officielles ; mais si on ne les lui avait pas données, il n'aurait pas pu en trafiquer, tout est là : c'est la pierre dans la mare aux grenouilles, et cela aboutit une fois de plus à la condamnation du régime du favoritisme qui sévit en France. Mais combien d'affaires Marix faudra-t-il pour arriver à d'autres mœurs ?

Bah ! direz-vous, une petite entorse à la règle, par ci, par là, cela ne fait de mal à personne, et cela fait tant plaisir à quelques-uns ! Sans doute, mais, avec ce raisonnement, l'exception finit par devenir la règle ; les hommes politiques, qui ne sont considérés uniquement dans un certain public que comme des fournisseurs de rubans, de parchemins et de prébendes, flottent, à leur insu peut-être, par être entourés d'une bande d'aigrefins comme Marix ou d'autres infiniment plus honnêtes qui en font métier tout de même.

Cette recherche de la faveur a tout corrompu en France, à tel point que si l'on veut être bien considéré, il ne faut pas se vanter de ses talents, mais de ses relations qui permettront de passer outre ; si l'on connaît telle situation, il ne faut pas dire : « Je la mérite, » mais : « Je connais un tel qui me la fera obtenir. » C'est là qu'est le mal dont souffre notre démocratie.

La seconde affaire dont nous parlions, tout à l'heure c'est, sous une forme différente, que la répétition de la première. La commission d'enquête sur la Marine, découvrant de scandaleuses malfaçons dans les fournitures faites à l'Etat, décida d'attaquer les fournisseurs. Ceux ci répondirent, non sans quelque raison : « Sans doute, nous ne nous sommes pas conformés au cahier des charges, mais nous avons été contrôlés par des fonctionnaires spéciaux, que vous payez fort cher, pourquoi ont-ils accepté ? »

Alors on s'en prit aux fonctionnaires et on leur demanda compte de leur contrôle. Autre bouteille à l'encre ! On découvrit qu'il était d'usage courant parmi les fournisseurs d'offrir quelque argent aux contrôleurs, et le plus drôle est que l'un de ces derniers s'avisa un jour de refuser l'argent qu'on lui offrait et discrètement dans une enveloppe fermée, et d'en référer à ses chefs. Le rapport parvint au cabinet du ministre ; on en rit beaucoup, rue Royale, et jamais on ne songea à le féliciter : l'affaire fut étouffée.

Se peut il, diront les simples, que dans une administration de la République, on puisse ainsi « étouffer » tant de choses ? Rien n'est plus facile ! Une perquisition chez M. Dupont, l'ancien chef de cabinet de M. Thomson, n'a-t-elle pas amené la découverte de quelques douzaines de dossiers que l'on dit compromettants ? Et savez-vous ce qu'a répondu M. Thomson lorsqu'on l'a informé du fait ? « J'ai l'intention formelle de couvrir M. Dupont dont j'étais le chef, dit-il. »

Voilà qui est complet : on étouffe et on couvre ; le ministre couvre le chef, le chef couvre l'employé et l'employé couvre le fournisseur déloyal. Il n'y a, qui ne soient pas couverts, que les marins appelés à naviguer sur les bateaux dont les chaudières éclatent, dont les tôles se fendent ou dont les rivets ne tiennent pas. Voilà toute l'histoire de la fameuse « fatalité » mise à la mode par M. Thomson, lorsqu'il discourait à l'occasion des catastrophes de la marine.

Il faudra que l'on ait le courage de dévoiler jusqu'au bout ces turpitudes que nul n'osera défendre. « Etouffer » une fois de plus l'action de la justice, ce serait mettre le comble au mécontentement du pays, qui exige des sanctions et la certitude qu'à l'avenir de pareilles manœuvres seront démasquées au lieu d'être couvertes.

HENRI BAUMONT.

Conseil Général

L'Assistance Médicale

Rapport supplémentaire de M. le Préfet

(Suite)

La race Corse jadis si prolifique voit sa natalité décroître progressivement.

De 1831 à 1840 elle était de 32 pour mille, de 1881 à 1890 de 29,7 pour mille, de 1891 à 1900 de 25,8, elle n'est plus aujourd'hui que 21.4. Il est vrai qu'elle dépasse encore la moyenne des départements français qui est de 20,6.

Ces chiffres doivent vous imposer le souci d'enrayer, du moins, les causes de mortalité et votre œuvre sera d'autant plus efficace que la Corse se signale par une mortalité, infantile extrêmement élevée.

Les causes en sont bien connues: hygiène générale et alimentaire détestables, mille préoccupation de prophylaxie des maladies contagieuses, difficulté et souvent impossibilité de recevoir des soins médicaux, en l'absence de tout médecin dans un rayon de 40 ou 50 kilomètres.

Il faut donc vous préoccuper d'établir dans un très grand nombre de points, un service de contrôle et d'inspection de l'enfance du premier âge, confié à un médecin qui aurait, aussi, l'obligation de faire de fréquentes conférences, de donner une sorte d'enseignement puériculs, et de dresser avec soin le bilan sanitaire infantile qui serait centralisé au service départemental de la Préfecture.

De même, vous devez organiser, dans chaque circonscription sanitaire, le contrôle de l'application de la loi de 1902 sur la protection de la santé publique, soit pour veiller à l'observation des prescriptions des arrêtés sanitaires, soit pour assurer le service de désinfection, et surtout pour exiger que l'on fasse enfin la déclaration des maladies contagieuses, formalité essentielle et trop souvent négligée dans ce département.

Le service de la vaccination et de la revaccination obligatoires, qui fonctionne déjà, doit être également assuré avec une régularité parfaite, et la désignation d'un médecin vaccinateur par circonscription a déjà donné, cette année, les résultats les plus satisfaisants.

Pour donner à tous ces services, si complexes et si variés, une unité de direction et une unité d'exécution, il me semble pas possible de procéder autrement qu'en divisant la Corse en un certain nombre de circonscriptions sanitaires, elles affectant à chaque circonscription un médecin « des services administratifs » qui, sous mon autorité immédiate, assurerait, dans chaque service, la tâche que l'on serait obligé, autrement, de confier à une multitude d'agents.

Le médecin des services administratifs aurait donc dans ses attributions :

1° Le service de l'Assistance médicale gratuite, comprenant les soins gratuits donnés aux malades indigents inscrits sur les listes ou venant d'être l'objet d'une admission d'urgence, les opérations de petite chirurgie pouvant être pratiquées à domicile, les accouchements dans les communes où il n'y aurait pas de sages femmes, la délivrance des médicaments aux malades dont le domicile serait éloigné de plus de 4 kilomètres de toute pharmacie.

A noter que partout où fonctionnerait un dispensaire pharmaceutique, le Préfet pourrait décider que ce dispensaire serait chargé exclusivement de délivrer les médicaments aux assistés de la circonscription médicale.

2° Le service de la protection des enfants du premier âge.

En dehors des obligations légales auxquelles le service astreindrait le médecin, celui-ci aurait à faire dans chaque commune à l'occasion de ses tournées des conférences d'enseignement puériculs, il serait obligé de donner gratuitement des conseils

---

66 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

VIII

RUE LOUIS-LE-GRAND

Un quelques minutes, avec l'assistance de mon guide qui semblait l'avoir prise sous sa aile, elle se trouva pourvue d'une literie complète, avec le lit en fer à boules de cuivre, les couvertures, l'édredon américain, des chaises, une petite table, divers objets de nécessité première et deux chandeliers de cristal, deux paires de draps, quelques serviettes, enfin de tout ce dont on ne peut se passer dans le plus sommaire des ménages de célibataire. Elle sortit épouvantée du ravage que ces emplettes avaient opéré dans ses finances.

Son avoir, par suite du paiement du loyer à l'honnête concierge de la rue Louis-le-Grand, et de la facture du Louvre, se trouvait réduit de plus de moitié, malgré la modestie de ses achats. Elle se mourait pourtant ou se disait lorsqu'elle se trouva au grand air du dehors, qu'avec la pension restreinte au strict minimum qu'elle pairait à sa bienveillante hôtesse, elle avait trois mois environ pour trouver une place. Trois mois ! Le temps était si beau qu'on ne pourrait guère, sous ce ciel bleu et dans cette atmosphère printanière, au milieu de passants qui semblaient heureux de vivre et de paraître en boiettes de soleil, concevoir que des pensées couleur de rose. Toute la journée elle s'occupa de son aménagement. Le concierge vit passer les garçons de magasin avec les ustensiles et fournitures achetés par sa jeune locataire, puis un commissionnaire chargé des malles de la voyageuse plus luxueuses que ne semblait le comporter son état de fortune.

Mais ce qui l'intrigua particulièrement ce fut deux objets d'une forme inusitée dans la maison qui firent leur entrée sur le dos d'un commissionnaire, couverts d'enveloppes qui en dissimulaient la nature. Il ne comprit ce qu'ils pouvaient être que le soir vers dix heures, lorsqu'en prenant l'air dans sa cour intérieure, sous le feuillage des grands arbres qui y végétaient pauvrement, étouffés à demi par les hautes murailles des maisons voisines, il entendit un bruit d'harmonies aériennes qui s'échappait des fenêtres ouvertes de sa jeune locataire. C'était une musicienne ! Ce bruit ne dura qu'un instant. Et se trouvant seule avec sa harpe et sa mandoline, elle avait éprouvé le besoin d'en tirer quelques sons, et accablé la pensée de sa bienfaitrice défunte et de sa position précaire était venue interrompre ce concert improvisé qu'elle se reprochait comme une sorte de sacrilège en songeant à la tombe à peine refermée de celle qu'elle avait aimée comme une seconde mère. Alors, dans la tranquillité du petit mansarde, éloignée de la rue, elle se plaça devant la petite table de bois de hêtre qu'elle s'était achetée le matin, et, à la lumière d'une bougie plantée dans un de ses chandeliers de cristal, elle écrivit ce qui suit :

« Ma chère Suzanne,

« Que deviens-tu dans votre petite maison de Sablaines ? Je vois ton retraite, seule, dans votre cuisine pavée de briques, à la haute cheminée, sous les poutres couleur de suie qui rayent le plafond, avec le vieux fusil de votre père accroché au râtelier au-dessus du manteau de cette cheminée. A quoi penses-tu ? A notre bonne amie, qui repose au cimetière de Sablaines, près de son mari mort tragiquement, il y a longtemps, et toujours amèrement regretté.

« Changement incroyable ! C'est le fils du véritable meurtrier qui est devenu aujourd'hui le maître du domaine. Ainsi vont les choses ! Vous pensez aussi un peu à moi, bonne Suzanne, car vous aviez de l'amitié pour la petite malheureuse recueillie par charité au moment où elle était en butte à tant de misères ! Hélas, Mme Noël du nouveau rejetée à l'abandon dans la foule où il est si difficile de se frayer un chemin. Je ne vais ici que depuis deux jours et je comprends bien quels obstacles j'aurai à surmonter. Vous, ma chère Suzanne, vous avez du moins conservé des amis, quelques parents éloignés, des voisins avec qui vous pouvez vous entretenir, vous distraire. Vous avez le soleil qui vous réchauffe, douce de la gaieté à votre naissance, la verdure des champs, l'ombre des bois, où nous allions nous promener. Moi, je suis dans une petite chambre, en haut d'une maison occupée par des inconnus qui n'ont aucun lien entre eux et ne savent même pas le nom les uns des autres.

« C'est la solitude dans la mêlée, l'isolement au milieu des multitudes affairées qui s'agitent dans une sorte d'activité fébrile et de sourde maladive. Cependant j'ai eu, dans ma misère, une vraie chance qui aurait pu me manquer. J'avais pour voisin, en chemin de fer, un commerçant attaché à une grosse maison de Paris. Il s'est montré très obligeant. Il m'a donné d'utiles renseignements et m'a promis de m'aider à trouver une place. Aujourd'hui, après avoir loué une chambrette et acheté quelques meubles indispensables, je suis allée jusqu'à la rue Madame, pour essayer de voir l'amie de la comtesse de Frazi. Elle aussi, elle est morte après une courte maladie. On l'a conduite au cimetière Montparnasse il y a trois jours. Sa porte est fermée et ses héritiers qui demeurent dans le Midi, n'ont témoigné fait le voyage de Paris pour s'occuper d'elle et de sa succession, qui ne doit pas être importante. Peut-être est-ce la nouvelle de la fin subite de madame de Frazi qui lui aura donné le coup fatal. C'était une grande perte pour elle comme pour nous. Je complais un peu sur vous aide pour quelques renseignements et c'est un appui qui me manque. Le voyageur dont je te parlais tout à l'heure s'appelle M. Milet. Il m'a indiqué un hôtel où je suis descendue à mon arrivée à Paris, l'hôtel de Clyde, rue Louis-le-Grand. C'est une ancienne maison, toute simple, tenue par une dame Roque qui en est propriétaire. Elle m'a prise en amitié ou du moins m'a donné des marques d'intérêt et des conseils que je me suis empressée de suivre. Je prends ma pension chez elle et la chambrette que j'ai louée est dans son voisinage.

à toute mère qui lui en ferait la demande et de pourvoir dans tous les centres où ce sera nécessaire, la création d'œuvres d'assistance infantile, (consultations de nourrissons, crèches, garderies, etc.).

3° Le service de la vaccination et de la revaccination.

4° Le service des épidémies et le contrôle du service de la désinfection.

5° Le contrôle de la surveillance sous l'autorité du Préfet et des personnes spécialement désignées par la loi du 15 février 1902, de l'application des lois, décrets et règlements visant la protection de la santé publique.

6° L'inspection médicale des écoles publiques et privées à compter du jour où cette inspection aura été définitivement organisée par M. le Ministre de l'Instruction Publique.

7° La délivrance des certificats médicaux prévus par l'article 26 de la loi du 14 juillet 1905. Seuls seront valables les certificats établis par les médecins des services administratifs.

8° Le contrôle au point de vue médical dans toutes les communes de la circonscription, des listes d'assistance.

Les médecins administratifs seraient rémunérés de la façon suivante :

a) 1° Une allocation fixe et uniforme de 2000 francs.

2° Une allocation variable selon la circonscription, établie d'après le nombre des visites probables effectuées par le médecin aux assistés de sa circonscription. Cette allocation sera plus élevée dans les circonscriptions où sévit la paludisme.

3° Une allocation kilométrique basée non à distance de chaque commune de la circonscription au chef-lieu, et la facilité des moyens de communication.

b) 1° Une indemnité fixe de 0 fr. 625 par habitant pour les services de la vaccination, sauf dans les communes de Bastia et d'Ajaccio où il y aurait lieu de prévoir des indemnités fixes.

2° Une indemnité appliquée au service de la protection des enfants du 1er âge et calculée à raison de 13 francs par tête d'enfant protégé.

3° L'indemnité prévue par le règlement départemental de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables pour la délivrance des certificats médicaux.

c° Dans les communes où il n'y a pas de sages-femmes il recevrait une indemnité fixe de 10 francs par accouchement de femme inscrite sur les listes d'assistance.

d° Enfin les médecins recevraient du ministère de l'instruction publique l'indemnité spéciale affectée au service de l'inspection des écoles lorsqu'il sera organisé.

Le traitement fixe (a) serait payé par mensualités, et les indemnités (b) sur états adressés semestriellement au service de la Préfecture.

Il y aurait lieu de fixer à 45 le nombre des circonscriptions médicales et sanitaires à créer en Corse et à une moyenne de 2.700 francs par circonscription le montant en allocations et indemnité des dépenses d'administration du service, soit pour le département une somme totale de 121.500 francs.

La dépense inscrite au budget dans l'état actuel des choses est la suivante :

Visites médicales de l'Assistance médicale gratuite.	99.200 »
Service des épidémies. . .	500 »
Protection des enfants du premier âge.	500 »
Vaccination et revaccination	9.000 »
Délivrance des certificats aux assistés infirmes ou incurables	8.000 »
Total.	117.000 »

Messieurs, je le besoin d'insister pour vous montrer combien une pareille organisation serait préférable à celle qui régit le département actuellement.

L'extension à toute la Corse des bienfaits de soin d'assistance et d'hygiène, la régularité et la sincérité, introduites définitivement dans leur application, l'ordre et partant l'économie apportées enfin à la gestion de vos finances, tels sont les résultats inappréciables que peut assurer à votre département une organisation comme celle qui est soumise à votre approbation.

A suivre

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 juin 1909.

Les dispositions de notre marché restent des plus satisfaisantes et un grand nombre de valeurs réalisent encore de nouveaux progrès. La Banque Française accentue sa reprise à 98.10. Les Fonds Etrangers gagnent une légère fraction : Extérieure 98.20, Turc 93.05, Serbe 84.50, Russe 1909, 76.50. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais est en sensible plus-value à 1.249.

Les valeurs russes et cuprifères accentuent leur mouvement ascensionnel alors que la plupart des valeurs industrielles et de transports se contentent de consolider leur récente plus-value.

Au comptant officiel le Bec Auer est bien tenu à 780. Nouvelle avance à 553.50 de l'action privilégiée Industrie Roudilère de la Russie Méridionale : le dernier dividende de ce charbonnage situé dans le Donetz a été de 32 frs facilement susceptible d'augmentation.

En Banque, l'Electrique Lille, Roubaix Tourcoing progresse à 250.

Parmi les obligations toujours très demandées celles du Port de Bahia se traitent à 464. La Transsaharka Siberian Railway est ferme à 438. L'obligation 5 0/0 or hypothécaire du chemin de fer du Nord du Brésil conserve facilement son avance à 394.50.

Recettes de la Cie de Tramways Eclairage Force et Rio de Janeiro pour la 20e semaine de 1909 : 720 922 frs contre 677.728 frs pour la période correspondante de 1907. Plus-value totale depuis le 1er janvier 1909 : 1.482.963 frs.

Chemins Français dans leurs cours de la veille ou à peu près.

LA COMMISSION SANITAIRE
de Bastia

La Commission sanitaire de l'arrondissement de Bastia s'est réunie à la Sous-Préfecture, le 2 juin courant, sous la présidence de M. Bordenave-Desbarres, sous-préfet.

Etaient présents : MM. Domestre, Genti, Lacuni, Raffini, docteurs Ramaroni et Zoccarelli, membres titulaires ; M. le Médecin de l'hôpital militaire et M. le Médecin-major du 163e de ligne, membres adjoints.

Absents et excusés : MM. Fattanzi et Gandin.

La séance est ouverte à 3 heures, M. le docteur Zoccarelli fait fonctions de secrétaire.

Le Président expose que les pouvoirs de certains membres de la Commission se trouvant expirés et ceux de certains autres étant sur le point de prendre fin, il prierait M. le Préfet de vouloir bien procéder pour la prochaine réunion à la réorganisation générale de la Commission après laquelle il sera aussitôt procédé à l'élection du vice-président et du secrétaire et au tirage au sort des deux séries sortantes, puisque, nommés pour quatre ans, les membres des commissions sanitaires sont renouvelables par moitié tous les deux ans.

La Commission examine ensuite la situation de ses membres adjoints qui membres de l'ancien conseil d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement de Bastia, ont continué, par tacite reconduction, à faire partie sans nomination nouvelle de la Commission sanitaire qui a remplacé le Conseil.

La Commission émet le vœu que ces membres soient maintenus en fonctions avec voix consultative et qu'il leur soit adjoint le Docteur du bureau municipal d'hygiène.

Il est procédé ensuite à l'examen des différentes affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

I. Adduction d'eau potable dans la commune de Lucciana. — La Commission désigne un de ses membres pour instruire cette affaire. Le rapport sera déposé et discuté à la prochaine réunion.

II. Plainte Casanova au sujet de l'insalubrité causée par un four à Sainte-Marie-Poggio. — M. le Président expose qu'il transmettra cette plainte au Maire de la commune pour ouverture de la procédure prescrite par l'art. 12 de la loi du 15 février 1902 relative aux logements insalubres. M. le Maire devra en conséquence établir un rapport sur le bien ou le mal fondé de cette plainte et le déposer 25 jours au secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance. A l'expiration de ce délai de quinzaine il retournera à la Sous-Préfecture la dite plainte accompagnée de son rapport et le Président de la Commission sanitaire désignera un de ses membres de la Commission pour instruire l'affaire. Il informera en même temps le Maire de la commune de la date de la réunion à laquelle sera appelée l'affaire pour que ce dernier en avise par lettres recommandées les intéressés qui pourront produire devant la dite commission leurs explications écrites ou verbales.

III. Nomination d'un médecin communal chargé de surveiller l'application des lois sanitaires. — Après en avoir délibéré la commission estime que cet acte administratif ne rentre pas dans ses attributions et passe à l'ordre du jour.

II. — Affaires diverses.

La Commission estimant qu'il est la plupart de temps impossible aux rapporteurs de donner un avis motivé sans s'être rendus préalablement sur place, renouvelle le vœu que l'indemnité de déplacement de 0,10 par kilomètre qui est allouée par le département soit élevée à 0,40, tarif des transports judiciaires.

La Commission renouvelle le vœu qu'à la veille des *chaleurs de l'été*, la municipalité de Bastia fasse reprendre en rouge les fontaines de la ville qui débitent de l'eau potable, et faute de quoi de nombreuses personnes qui boivent sans s'en douter de l'eau de citerne s'exposent de la sorte à de graves affections gastro-intestinales.

M. le Président signale la nécessité de remplacer par de l'eau potable l'eau qui est actuellement distribuée à la Maternité arrêt de Bastia. Il appelle également l'attention de la Commission sur la nécessité qu'il y aurait de remplacer au plus tôt les trop rudimentaires lavabo et water-closet de la dite prison. La Commission émet un vœu dans ce sens.

Après audition de la lecture par M. le Président de la circulaire ministérielle du juillet 1905 relative à la nécessité de réunir régulièrement et fréquemment les Commissions sanitaires, la Commission décide qu'elle se réunira désormais le 1er mercredi de chaque mois, à la Sous-Préfecture à 3 heures de l'après-midi.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 5 heures.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Perrazzi-ni Gavini, sujet sarde, jardinier, demeurant à Ajaccio, meurtre.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Me Morelli et Grimaldi.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. Félici, surnuméraire à Ajaccio, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Ile Rousse, en remplacement de M. Viel, appelé au bureau de Bastelica.

PRATO. — Le Conseil d'Etat a *rejeté* les protestations formulées contre les dernières élections municipales qui ont eu lieu dans la commune de Prato.

SERRIERA. — M. Carli-Etienne est nommé garde champêtre de la commune de Serriera, en remplacement de M. Battini, démissionnaire.

BONIFACIO. — Mme Ricard Charlotte-Marie-Lucinia, née Coudroyer est nommée débitante de poudres à feu et de tabacs de la régie à Bonifacio, en remplacement de M. Sozzarelli, démissionnaire.

CAURO. — Le maréchal des logis de gendarmerie Perrot passe de Sauriccio à Cauro.

LA JEUNESSE MILITANTE CORSE
Société de préparation et de perfectionnement au service militaire et école de tir.

Messieurs les Officiers en retraite, ceux de la réserve et de la territoriale, et les anciens sous-officiers qui ont adhéré à la formation, à Bastia, d'une Société de préparation au service militaire, se sont réunis le 16 mai, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le commandant Fieschi.

Le projet de Statuts, présenté par M. le capitaine Tortoni, a été accepté à l'unanimité.

On a procédé, ensuite, à la formation du Conseil d'Administration et du Comité directeur de l'instruction militaire.

Ont été élus :

Président, M. le commandant Fieschi. ; Secrétaire, M. le capitaine Tortoni, ; Trésorier, M. Santelli André.

Comité directeur de l'Instruction militaire : MM. le commandant Costa, directeur ; le capitaine Agostini, sous-directeur ; le capitaine Mattei, sous-directeur ; le capitaine Antonetti, sous-directeur ; le lieutenant Colonna, instructeur ; le lieutenant Costa, instructeur ; Moreau, instructeur ; l'adjudant Canazzi, instructeur.

La dite Société prend pour titre : « La Jeunesse militante corse. »

Elle se place sous le régime de la loi du 1er avril 1898, tout en demandant l'agrément de M. le Ministre de la Guerre.

Son but est : 1° de constituer un fonds de dotation en faveur des jeunes gens se destinant à la carrière militaire soit comme engagés volontaires, soit comme appelés.

2° Dépense, pour eux, au premier versement et qui est absolument insuffisante soit portée à 0.40, tarif des transports judiciaires.

3° Organiser, en leur faveur, une école de préparation et de perfectionnement au service militaire, suivant le programme de l'instruction ministérielle du 7 avril 1908.

4° Organiser pour les adolescents et les adultes, principalement pour ceux placés dans nos réserves, des exercices de tir, au moyen de concours annuels, avec armes de guerre et armes de chasse, afin de maintenir en eux le goût du tir, et développer parmi tous l'esprit de bonne camaraderie, le sentiment du devoir et de dévouement à la Patrie.

Les adhérents peuvent se faire inscrire soit au groupe de préparation pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire, soit à celui d'instruction du tireur (18 ans, au moins), soit enfin à l'Ecole de perfectionnement du tireur ou société de tir (jeunes gens de 16 ans et adultes de tout âge).

Pour être admis dans la Société il faut être Français, et n'avoir pas moins de 16 ans.

Les mineurs ne sont admis qu'après avis d'un docteur et sur demande des parents ou tuteurs.

Le droit d'admission, aux deux premiers groupes, est de 2 francs pour les jeunes gens qui font partie des sociétés scolaires. Il est de 4 francs pour les autres. Il est ainsi fixé à 2 francs pour ceux qui se font inscrire seulement à l'Ecole des tireurs (Ecole de tir).

La cotisation annuelle est de 12 francs pour le premier groupe, de 8 francs pour le second et de 4 francs pour le troisième ou école de tir.

Sur les 12 et 8 francs il est prélevé 4 francs chaque année, pour être versés au fonds de dotation.

L'avoir de ce fonds est reparti en fin d'année, sur les livrets de dotation, et le capital est payé intégralement au jeune homme, lorsqu'il entre au régiment, ou pendant qu'il est sous les drapeaux, ou à son retour dans ses foyers.

Le capital non réclamé à 25 ans est versé au fonds de retraite, à capital réservé.

Pour obtenir le brevet d'aptitude, il faut une préparation de deux années au moins. Les parents ni les jeunes gens ne doivent pas hésiter à s'imposer le petit sacrifice qu'on leur demande, car il faut bien qu'ils sachent que la Société aura à faire face à de nombreuses dépenses. Achat de matériel, achat de cartouches et de fusils, frais de réparations du matériel prêté par l'Etat, paiement aux instructeurs ni étaires des allocations imposées par M. le Ministre de la Guerre, etc.

MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre nous viendront certainement en aide, mais leurs généreuses libéralités jointes aux cotisations exigées suffisent à peine à couvrir les dépenses d'une première organisation.

Les statuts ne pourront être appliqués qu'à partir du 1er juillet. D'ici là, il est bon que les jeunes gens et les adultes s'inscrivent à la Société, soit pour l'école de préparation au service militaire, soit à la Société de tir.

Les sous-officiers, caporaux et anciens moniteurs de gymnase, sortant depuis peu du régiment, feraient acte patriotique en offrant leur concours désintéressé à la Société, pour l'aider à instruire nos jeunes compatriotes.

Adresser toutes les demandes à

M. le commandant FIESCHI,
Président de la Société.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17.5 à midi 20°. + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 21.2. Minima + 17°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Marins Corses

Un accident est survenu dans la chaufferie du vapeur *Portugal*, des Messageries Maritimes, en rade d'Alexandrie. A la suite de la rupture d'un tuyau collecteur un dégagement intense eut lieu qui enveloppa les hommes en ce moment de service. Cinq d'entr'eux furent cruellement brûlés, parmi lesquels trois de nos compatriotes : Antoine Pieri, le plus grièvement atteint, succomba quelques jours après ; Joseph Lavinchi, dont les brûlures sont très graves ; Laurent Franceschi, dont l'état inspire moins d'inquiétudes.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Louise Salinetti, la charmante fille de M. le docteur Salinetti, avec M. Annibal Nicolai, commis titulaire à la succursale de la Banque de France à Bastia, maire de Volpajola, fils de M. le docteur Nicolai, membre du Conseil municipal de Bastia.

Nous prions les jeunes fiancés et leurs familles de vouloir bien agréer nos meilleurs vœux et nos félicitations.

Nos Courriers

Le paquebot « Lamoune », de la Compagnie Fraissinet est parti hier soir, à 9 heures, pour Ile-Rousse-Nice-Marseille.

Postes et Télégraphes

M. Patacchini, ex-sergent au 28e bataillon de chasseurs à pied, est nommé facteur de ville, à Condom.

Importante découverte

Le Révérend Père Adrien d'Antonio, franciscain de la Province des Abruzzes, vient, paraît-il, de présenter au Ministre de l'Agriculture et de l'Industrie d'Italie, le projet d'un appareil automatique très ingénieux, ayant pour but d'éviter les rencontres de trains. En vertu de cet appareil, qui est basé sur le principe de la télégraphie sans fil, deux trains marchant sur la même ligne, en sens contraire, sont obligés d's'arrêter d'eux-mêmes, à environ 30 mètres l'un de l'autre ; on peut ainsi éviter le choc d'un train venant par derrière.

Toute la presse italienne s'est occupée de cette découverte, et déjà on construit à Milan ce nouvel appareil, qui semble appelé à rendre de si grands services.

Les Annales

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de *Mireille*, de l'inauguration de la statue de Mistral et du « Palais du Félibrige », à Arles, les Annales nous offrent la primeur de quatre morceaux inédits du grand poète provençal, en très enthousiaste éloge de son œuvre et de son peuple par Jules Claretie, de lyriques hommages à sa gloire par Jean Aicard, Jeanne de Flandreyay, Théodore Botrel, et de curieuses pages rétrospectives de Lamartine et de Nisard sur Mireille et ses jolies compatriotes. A lire également, dans le même numéro : de savantes études de MM. Frédéric Masson et R. Dumesnil sur l'exposition des soieries et des étoffes napoléoniennes de Malmaison, des fragments caractéristiques de l'œuvre de George Meredith, de piquants souvenirs sur Venise, et les chroniques d'actualité toujours si pleines de bon sens et d'à-propos, d'Yvonne Sarcey, d'Adolphe Brisson, de Max de Nansouty, du Baron Hamme Khrysale, etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Concours agricole de 1908

Au concours agricole de 1908, pour la bonne tenue de la propriété de M. le notaire Tommasi, sise à Quercioli-Valle, au centre de la riche province de la Casinca, M. Pierre Fani régisseur, du domaine et vigneron, a obtenu une médaille d'argent, une médaille de bronze et une somme de 130 francs, et M. Jean-Baptiste Gami, laboureur-arboriculteur, une médaille d'argent et une somme de 125 francs.

Dans cette propriété le Jury a remarqué, en dehors d'un grand vignoble, un jardin de mandarinières, d'orangers et de citronniers de près de mille pieds entourant la maison d'habitation, et une abondante fontaine d'eau canalisée sur un parcours de plus de deux kilomètres. Au concours régional de 1899, le domaine avait obtenu la grande médaille d'or du concours.

Regiani, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

A vendre

Grille de bureau en très bon état.

S'adresser Boulevard du Palais, 8, atelier.

Avis

Bon vin rouge de propriétaire à vendre à 20 francs l'hectolitre, rendu Bastia. S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00311

AUTOMOBILES
entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia est depuis le 16 mai dernier, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartene.

Départ de *Bastia*, 7 heures du matin.
Arrivée à *Ghisonaccia*, midi.
Départ de Ghisonaccia, 1 heure du soir.
Arrivée à *Bastia*, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 33.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes
L'appareil Vigier

Nous avons été les premiers à signaler à nos lecteurs l'importante découverte de M. C. Vignier, le jeune praticien, diplômé de l'Ecole d'orthopédie de Paris, et considéré à juste titre par le corps médical comme le jeune maître par excellence de l'art herniaire.

Nous pouvons affirmer que la Hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger, se moulant sur le corps, permettant les travaux les plus durs de la campagne et ne gênant en rien. Dès son application le malade éprouve un bien-être inexprimable, il se sent renaître aussitôt, la hernie est refoulée et par la propriété curative de cet appareil peut disparaître au bout de quelque temps.

Précisons : Qu'est-ce donc une Hernie ? une simple dilatation de son anneau soit inguinal, crural ou ombilical ; l'anneau étant fermé par des muscles fibreux, si ces derniers s'amaigrissent l'anneau se trouve par là-même agrandi, l'intestin sort, c'est la Hernie.

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont dans leur intérêt à profiter du passage de M. Vignier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 13, 14 et 15 juin.
à Corte : Hôtel Paoli, 16 juin.
à Ajaccio : Hôtel *Dauphin*, 17 et 18 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 20 juin.
Bas-de-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour constructions rapides et économiques de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX HOLLANDAIS EN CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planchers, Matériaux, Carrelets, Liteaux, Lattes

Magasins : Rampe, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : 1 Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante

PIPPERMINT
Cordial du Foyer, partout l'hiver, ranime l'ardeur

PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, L'une et l'autre Exquises

DET Frères, Inventeurs. — Revel (H. G.)
Maison Fondée en 1794

MARSEILLE
La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Reprise partielle du travail

Marseille, 6 juin.

Il se confirme de plus en plus que la grève touche à sa fin.

Les inscrits maritimes ont tenu ce matin une longue réunion à la Bourse du Travail.

Les décisions, qui ont été prises, sont tenues secrètes, mais tout fait supposer que bon nombre d'inscrits reprendront demain matin leur travail.

Prochains départs de paquebots

Les Compagnies sont tellement sûres de la *reprise partielle du travail* qu'elles ont arrêté de la manière suivante les départs des courriers, du 6 au 13 juin.

La Compagnie Fraissinet effectuera trois départs pour la Corse.

La Compagnie Mixte, trois départs pour l'*Algérie* ;

La Compagnie générale Transatlantique effectuera également trois départs pour l'Algérie.

Les paquebots *Oxus* et *Yarra* des Messageries Maritimes appareilleront le premier pour Madagascar (Vià Mahé) ; *le second*, pour l'Extrême-Orient.

SABOTAGE
de lignes télégraphiques *et téléphoniques*

Paris, 6 juin.

Plusieurs actes de sabotage ont été commis hier soir, et au cours de la nuit dernière,

Un poteau supportant de nombreux fils télégraphiques et téléphoniques a été scié non loin de Tours.

Les actes de sabotage ont été commis principalement sur les lignes télégraphiques et téléphoniques de Bordeaux, de Paris-Lisbonne, de Nantes-Paris.

Au ministère de l'Intérieur on observe une très grande réserve relativement aux attentats commis contre les lignes télégraphiques et téléphoniques, attentats qui sont beaucoup plus nombreux que ceux qu'on accuse.

Une enquête très sérieuse est actuellement conduite par la Sûreté générale, qui croit tenir les fils d'une organisation sociale dont les menées sont connues.

Des arrestations seraient imminentes.

Grande Réception
AU MINISTÈRE *des Affaires Etrangères*

Paris, 6 juin.

Le ministre des Affaires étrangères et Mme Pichon ont offert, hier soir, un *dîner de gala*, en l'honneur des présidents des deux Chambres et des membres des grandes commissions parlementaires.

La table était dressée dans la grande salle à manger, dont la décoration florale, due à l'artiste fleuriste *Chaînier*, était d'une recherche toute spéciale.

La Mission marocaine assistait également à ce dîner qui a été suivi d'une très brillante réception au cours de laquelle les invités de M. et Mme Pichon ont pu applaudir les célèbres danseuses *russes*, *en ce moment en représentation au Châtelet.*

TOULON
VOLS IMPORTANTS
à l'Ecole de pyrotechnie et à l'arsenal de Toulon
Arrestations imminentes

Toulon, 6 juin.

La brigade mobile de Sûreté a opéré un certain nombre de perquisitions au domicile de plusieurs personnes employées à l'Ecole de pyrotechnie de *La Seyne* et à l'arsenal de terre de Toulon.

Ces perquisitions ont donné de sérieux résultats ; elles ont amené, en effet, la découverte de quantités très importantes d'étain, et un stock considérable de pavillons provenant *des vols commis depuis* quelque temps à l'Ecole de pyrotechnie et à l'arsenal de Toulon.

De nombreuses arrestations sont imminentes.

Cette grave et triste affaire donne lieu à bien des commentaires.

EN AUTRICHE
UNE POUDRIÈRE *QUI SAUTE*
Sept morts et dix-neuf blessés

Vienne, 6 juin.

La poudrière de Cracovie a sauté hier, dans l'après midi.

Les dégâts matériels sont considérables.

On compte sept soldats parmi les victimes.

Le chiffre des blessés est de 19.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette explosion.

EN RUSSIE
LA RENCONTRE DU TSAR AVEC LE KAISER

Saint-Pétersbourg, 6 juin.

Le *Journal Officiel de l'Empire* annonce que l'empereur d'Allemagne et le Tsar auront une entrevue, le 17 juin, dans les eaux Finlandaises.

Les deux Souverains seront accompagnés chacun de leur ministre des Affaires étrangères.

Cette entrevue est très commentée dans les milieux politiques et diplomatiques.

EN ALLEMAGNE
TUÉE PAR SON FILS

Berlin, 6 juin.

Un télégramme de Trèves, dans la Prusse rhénane, annonce qu'un crime épouvantable a eu lieu hier à Mederhoff.

Un jeune *ouvrier de 17 ans s'était* pris de querelle avec son frère aîné.

La mère voulut le calmer, mais le jeune homme, irrité encore davantage par cette intervention, planta le *couteau qu'il tenait à la main dans* le cœur de la pauvre femme.

La malheureuse *mère est morte* instantanément.

Le jeune assassin a été arrêté par les voisins et livré à la police.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

AVIS IMPORTANT

Bonne occasion pour liquider fonds de commerce. A vendre

Vin Rouge Corse
garanti pur, à
3 SOUS LE LITRE

S'adresser 5, Avenue Carnot, Bastia.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement *fabriqués avec des semoules de blés durs.*

Toutes nos pâtes *supérieures* et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières [illegible] et emballeuses.

DEMANDEZ PARTOUT



LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN

Se Boit Glacé

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

LA
CONSTIPATION
DÉTRUIT LA SANTÉ.

La constipation vous empoisonne le sang et affaiblit l'organisme tout entier. De la résulte peut-être pour vous la Tisane Américaine des Shakers. Ce puissant remède vous débarrassera de toutes vos indispositions, purifiera le sang et vous redonnera une santé solide, comme aucun autre médicament ne pourrait le faire. Exigez le [illegible]

La Tisane
AMÉRICAINE DES
SHAKERS

GUÉRIT LA CONSTIPATION ET PURIFIE L'ORGANISME.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES





M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux grisonnants leur couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait la désespoir des Perruquiers. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Demander toujours le Vrai Royal Windsor. Vente contre remboursement.

DÉPÔT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

CONSERVE DE BOUTON
Parfumant parfait de Couleurs

Journal Financier Français

16, Place des Victoires, 16

Publie les Listes officielles de tous les Tirages, de tous les Lots remboursables

DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison prompte et sûre sans drogues, sans opérations par la MÉDECINE NATURELLE. Rafraîchit, rafraîchit, ose, régénère, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques, ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Toux, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Veines du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ans. — EXTENSION RAPIDE. — AMÉLIORATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite avec prix de la cure et attestations écrire au Docteur Consultant Médecin-Naturiste Interne de St-Saint-Hermine, 17, rue J.-J. Rousseau, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe de nos propres fabriques exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DENTS & DENTIERS
Système perfectionné
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 12, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à nouveau en garde certains articles dont malheureusement, qui n'ont pas le droit d'entrer sur la protection et qui emploient du médicament inférieur à celui pour la fabrication de leurs médicaments.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Maures
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Teinte sans le moindre taller
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet 40 Centimes

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rames artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 156 — MARDI 8 JUIN 1909

00312

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Médard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 06 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Grégoire.

7 JUIN

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Le vaste projet des retraites ouvrières et paysannes entre enfin dans la voie des réalisations. Il était difficile de tabler jusqu'ici sur les études préliminaires qui n'en ont été faites, tant à la Chambre qu'dans les commissions ; le projet voté par la Chambre même, de l'avis de tous, n'était pas né viable, et il a fallu rien moins que trois années pour aboutir à une proposition ferme et qui ait quelque chance d'être définitivement adoptée.

Les sénateurs viennent de recevoir le rapport de M. Cuvinot, qui servira de base à la discussion prochaine. Hâtons nous, d'après les extraits qui en ont été communiqués, d'en tracer les grandes lignes.

D'abord, la commission sénatoriale a élargi singulièrement les bases du projet primitif. Ce ne sont plus les seuls ouvriers qui seront appelés à bénéficier des retraites, mais bien tous les travailleurs, qu'ils soient de l'usine, de la terre, du bureau ou du magasin ; tous les salariés du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des professions libérales, les domestiques même pourront se constituer une retraite.

Comment les ressources nécessaires seront-elles créées ?

1° Par un versement patronal qui sera de 9 francs par an et par ouvrier ou employé âgé de plus de 18 ans, 4 fr. 50 par an et par employé âgé de moins de 18 ans. Ces versements sont obligatoires ;

2° Par un versement également obligatoire des intéressés. Ceux ci verseront 3 francs par an entre 15 et 18 ans, 6 francs par an depuis 18 ans jusqu'à l'âge de l'entrée en jouissance de la retraite ;

Ces cotisations seront payables par mois.

3° Enfin par une bonification de l'Etat, de telle sorte que le travailleur qui, de 15 à 65 ans, aura effectué le versement obligatoire, puisse avoir une retraite annuelle de 267 francs.

Ceux qui, en plus du versement obligatoire, auront effectué un versement facultatif de 3 francs par an, toucheront une retraite de 340 francs ; ceux qui auront versé 6 fr. de plus toucheront 400 francs ; mais ces suppléments ne sont pas obligatoires ; seul, l'Etat sera astreint à compléter la retraite de ceux qui les auront fournis.

Les retraites seront exigibles à partir de l'âge de 65 ans. Elles constitueront une rente incessible et insaisissable.

Toutefois, à partir de 55 ans, les intéressés pourront réclamer la liquidation de leur pension, lorsqu'ils seront, à la suite de blessures ou d'infirmités, dans l'incapacité de travailler. Bien entendu, l'annuité sera, dans ce cas d'anticipation, un peu moins élevée que si les versements avaient été effectués jusqu'à 65 ans.

Si un intéressé meurt avant d'être pourvu d'une pension de retraite, sa veuve sans enfant recevra une mensualité de 30 francs pendant deux mois ; si la veuve a des enfants de moins de 16 ans, cette mensualité sera de 35 francs pendant six mois, plus 5 francs pour chaque enfant. De même, les orphelins de père et de mère recevront une mensualité équivalente : 40 francs chacun pendant six mois.

Les vieillards qui n'auront pas d'autre ressource que leur pension de retraite, pourront encore, sous certaines conditions, cumuler avec cette retraite le bénéfice de la loi d'assistance.

La loi prévoit encore des allocations provisoires à attribuer aux vieillards entre 65 et 70 ans, malgré qu'ils n'aient effectué aucun versement pour la retraite. A partir de 70 ans, ils toucheront les indemnités prévues par la loi d'assistance.

Seront à la charge exclusive de l'Etat : les allocations à attribuer à la veuve et aux orphelins de l'assujetti décédé avant 65 ans ; les allocations provisoires à attribuer aux vieillards de 65 à 70 ans ; les frais de gestion auxquels donnera lieu l'application de la loi, et qui sont évalués à 2 0/0 environ du chiffre des retraites.

Ajoutons que les fermiers, les métayers, les petits patrons et cultivateurs à leur compte pourront bénéficier des retraites au même titre que les salariés ; la seule différence est que cette participation sera purement facultative.

Enfin, les versements pourront être faits, au choix des intéressés, soit à la caisse des retraites pour la vieillesse, soit à une société ou union de sociétés de secours mutuels. Ces dernières sociétés seront admises de plein droit à faire le service des encaissements et des paiements.

Quant aux sociétés ou unions qui payent actuellement des pensions de retraite, elles pourront être agréées, sur leur demande, et sous certaines conditions de garanties, à faire le même service : elles bénéficieront des bonifications de l'Etat. En outre, des subventions seront accordées par l'Etat aux sociétés privées qui se chargeront ainsi des recouvrements. Les retraites ouvrières constitueront donc, sous cette forme, un nouvel encouragement à la mutualité privée.

Telles sont les données principales du projet qui vient d'être définitivement mis au point. Il est probable que de longs débats, de nombreux amendements viendront modifier quelque peu ce texte, et l'améliorer sur plusieurs points de détail. Mais, après la laborieuse étude qui en a été faite, il faut s'attendre à ce que les bases demeurent les mêmes dans la loi qui sera votée.

C. DES CORDELIERS.

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Lettre de M. Henri Pierangeli, député, au président de la Chambre de commerce de Bastia

Salaires
(Suite)

Si l'on envisage les salaires du réseau Corse et ceux du réseau du Midi, nous trouvons au contraire une différence en faveur de la Compagnie du Midi. Si les chauffeurs touchent un salaire de 95 à 115 fr., inférieur de 5 fr. aux salaires des chauffeurs de la Corse, les mécaniciens au contraire reçoivent un traitement de 140 à 165 fr. supérieur d'une dizaine de francs du réseau insulaire. Les chefs de gare sont également mieux rémunérés et la différence est assez sensible puisqu'elle atteint une quarantaine de francs.

Aux salaires du personnel s'ajoutent des allocations accessoires (frais de déplacement, indemnité de résidence, primes de parcours, prime d'économie de combustible). Ces primes atteignent en Corse une moyenne de 50 fr. par mois pour les mécaniciens et de 25 fr. par mois pour les chauffeurs.

Pensions de retraites

Les pensions de retraites ont été organisées le 17 novembre 1894 par la Compagnie des Chemins de fer départementaux.

La Compagnie n'a pas voulu organiser une caisse de retraites au sens exact du mot. La nature de nos contrats, dit-elle, et la précarité de certaines de nos concessions s'y opposent, ainsi que l'a reconnu le Comité consultatif des chemins de fer dans sa séance du 14 mars 1894. (Voir rapport de M. Carnadet sur les garanties d'intérêt, budget de l'exercice 1895; page 34).

Voici la situation à laquelle elle s'est arrêtée.

Elle distribue aux agents le 9 0/0 du montant de leur traitement. Un cinquième de cette somme est versé à l'agent en fin d'année, s'il le désire ; la seconde part représentant les quatre cinquièmes, est versée, capital aliéné ou réservé au choix des agents, à la caisse des retraites au nom de chaque agent qui reçoit en échange un livret individuel dont il reste propriétaire, et les agents ont la faculté d'opérer des versements personnels qui peuvent augmenter la pension produite par les versements de la Compagnie.

Dans une lettre circulaire adressée aux agents le 16 décembre 1907 la Compagnie fit connaître le fonctionnement du système qu'elle a adopté et détermine les rentes produites à 55 ans d'âge par les versements effectués pendant trente années sans aucune contribution des agents.

Examinant le cas d'un agent qui débute comme facteur à 80 fr. par mois, et arrive à 55 ans, à un traitement de 125 fr., la retraite sera la suivante, l'agent recevant tous les ans un cinquième à titre de gratification :

1° Si les versements ont lieu à capital aliéné les rentes sont de 468.49.

2° Si les versements ont lieu à capital réservé, les rentes seront de 393.49 et le capital remboursable dans ce dernier cas sera de 3,846 francs.

Si l'agent renonce au cinquième et que la Compagnie verse intégralement les 9 %, à la caisse des retraites, la pension à capital aliéné sera de 504.07. Dans ce dernier cas le capital remboursable sera de 3,865 francs.

Cette proportion de 9 % du traitement versée par la Compagnie sans contribution des agents est supérieure à la moyenne des versements effectués par les autres compagnies, y compris les grandes compagnies.

L'Etat verse le 10,5 % sur le grand réseau, mais sur la ligne de Saint-Georges de Commiers à la Mure qui est une ligne secondaire, l'administration ne verse que le 5 %.

On a cité cependant l'exemple de nombreux employés de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux, qui se retirent avec des retraites minimes. C'est ainsi que certain agent n'a par exemple qu'une pension de retraite de 34 francs. C'est que l'institution de la caisse des retraites ne remonte qu'à 1895 sans effet rétroactif. De plus, lorsque l'agent est marié les versements sont effectués par moitié sur la tête de chacun des conjoints. De telle sorte que la pension se dédouble.

Il n'est pas étonnant que le mécanisme de cette institution des retraites ait échappé aux agents qui ont été frappés de la modicité de la pension accordée à leurs camarades qui se sont retirés ces dernières années à 55 ans d'âge car jusqu'à présent il n'y a pas eu de fonctionnement normal de l'institution, les versements n'ayant pu être effectués pendant 30 ans.

C'est là un inconvénient regrettable et on pourrait rechercher s'il ne serait pas possible de fixer un minimum de retraite que le concessionnaire serait tenu de verser tant qu'il y aura encore des agents entrés au service de la Compagnie avant 1895 et qui se retirent alors que les versements n'ont pas été effectués pour leur compte pendant 30 ans.

Si je vous donne ces renseignements, ce n'est point, comme je l'ai dit au conseil général, que nous voulions renoncer à soutenir les revendications des agents, mais c'est bon pour établir la valeur des objections qui nous sont faites et qu'il nous est

---

115 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XII

L'ALBINOS EN CAMPAGNE

Jadis, il avait dû porter des boucles d'oreilles, car le lobe de ses oreilles était percé.

Le père Cachepot était toujours propre et soigné, même jusqu'à la minutie. Il devait être très timide. Il fuyait toute relation. Il était sauvage. Seulement il adorait les enfants. Il leur sourirait. Il se plaisait à les regarder jouer sans mot dire. Il leur fabriquait des sabres en bois, des polichinelles, qu'il leur distribuait parfois, pour jouer de leur plaisir, pour entendre leurs gais éclats de rire. Aussi, les enfants du quartier, même les tout petits enfants, — ceux qu'il préférait, n'avaient point peur du père Cachepot. Lorsqu'ils se trémoussaient gaiement devant lui, il riait d'un gros rire bon enfant, montrait ses dents blanches, et il marmonnait des mots incompréhensibles. Cela constituait pour lui une sa-rabelle récréative.

Le dimanche, il s'asseyait devant sa boutique, sur sa chaise pliante, et, tout en fumant sa pipe, il suivait des yeux les jeux auxquels se livraient, sur le pavé, les petits des voisins qui avaient mis ce jour-là leurs habits de fête. Les mines déjà coquettes des petites-filles l'amusaient. Il écoutait gravement leurs conversations. Une voisine affirmait qu'un jour, comme on lui avait permis, sur sa demande, d'embrasser une jolie petite fille qui s'appelait Thérèse, elle avait vu deux larmes rouler sur ses joues. Depuis cette époque, il semblait de présents la petite fille qu'il avait prise en amitié et qu'il aimait parfois sur ses genoux, le dimanche, pour la faire sauter en lui sifflant un air qui ressemblait à une marche de régiment. Les voisins avaient déduit de ces faits que le père Cachepot avait été militaire et qu'il avait eu des enfants. On avait également remarqué un fait assez curieux : Dans la rue de Paris, à Saint-Denis, il y avait alors un bijoutier qui, un beau jour, avait eu l'idée de joindre à la vente des montres, chaînes, bagues, bracelets et autres, celle des décorations... L'idée était bonne, Saint-Denis étant une ville de garnison !

On voyait donc s'étaler, à la devanture de la boutique du bijoutier, des croix de la Légion d'honneur, des médailles, etc. Le père Cachepot s'était arrêté, par hasard, distraitement, devant cet étalage. Alors on l'avait vu pâlir ; puis, il avait pris la fuite comme si le diable l'avait emporté. Depuis, il faisait un détour pour ne pas passer devant la boutique. Cela avait donné à penser aux sinfs de la ville, et, tout bas, on s'était dit que le vol avait dû être le motif du crime pour lequel le père Cachepot avait été condamné. On ajoutait même, que, selon toute vraisemblance, la victime du bonhomme avait exercé la profession de bijoutier. Or, un jour, comme le père Cachepot avait fermé son magasin pour aller s'installer au marché..., chose vraiment extraordinaire, un homme était venu le demander ! Jamais pareil fait ne s'était produit depuis que le vieillard était venu se loger là.... Cela avait fait une révolution dans le voisinage... d'autant plus que l'homme qui s'était présenté chez le forçat n'avait pas une mine bien engageante. Une commère, à qui l'inconnu s'était adressé, avait fait de lui un portrait hideux. Selon elle, ce devait être un camarade de là-bas !

— Oh ! madame ! disait-elle en faisant des gestes, j'en tremble encore ; à coup sûr le visiteur est quelque assassin drôle ! Le père Cachepot, au moins, est présentable lui ; mais l'autre !... Ah ! si vous l'aviez vu, vous frémiriez rien qu'en remémorant les traits de son visage... Il peut le crime !

— Vraiment, madame, je regrette de ne point l'avoir vu.

— Ne regrettez rien, allez. J'en aurai le cauchemar, bien sûr !

— Nous devrions peut-être prévenir la gendarmerie. Dame ! est-ce qu'on sait jamais, avec ces gens-là, sur quel pied danser ? Le père Cachepot n'a jamais fait de mal à personne, au contraire, c'est vrai ; mais est-ce qu'on pourrait répondre de l'avenir ?

— Vous avez raison.

— Quand on a commis un crime, on peut très bien en commettre un autre.

— Il n'y a que le premier pas qui coûte, voyez-vous ! Le sang répandu appelle le sang...

— Brr... Vous m'effrayez !...

— Il y a de quoi !...

Le groupe des bavardes grossissait, cependant... Et s'étaient des exclamations... des cris d'effroi... Les commères levaient les bras au ciel... désespérées... C'était une calamité, la désolation des désolations. Saint-Denis n'était pas habitable pour les honnêtes gens... Le gouvernement général. On aurait dû prendre des mesures pour laisser hors de France ceux qui avaient commis un crime. A quoi bon mêler les torchons avec les serviettes ? Ça ne pouvait faire qu'une sale lessive ! Même la politique se mit de la partie.

— Nos députés, qui gagnent vingt-cinq francs par jour pour boire de l'eau sucrée, devraient se soucier de cela ! Ils remplieraient ainsi leur mandat et gagneraient leur argent !

On en revenait toujours à ce point : il faudrait prévenir la gendarmerie.

— Qui sait si le visiteur n'est pas un forçat en rupture de ban ?

— Ah ! on ne saurait prendre trop de précautions, madame !... Un mauvais coup est si vite fait !... Ces gens-là nous flanqueraient un coup de couteau sans plus de soucis que s'il s'agissait de boire un verre de vin ! Après tout, on a bien le droit de se garder et de faire sa police soi-même, puisque ceux qui sont payés pour ça ne s'en occupent pas.

— Madame a raison ! Le visiteur est peut-être venu proposer un coup à faire au père Cachepot. Il paraît qu'au bagne les forçats préparent leurs coups et qu'ils les exécutent avec l'aide d'un camarade dès qu'ils sont libérés... Je lisais ça l'autre jour dans un livre.

— Chut ! voilà le père Cachepot qui revient.

(*A suivre*).

d'autant plus difficile de vaincre que les a pris ne nous ont point fait connaître les arguments qu'ils font valoir.

Je dois également vous signaler que la Compagnie réalise à 7 ou 800.000 francs, l'augmentation des dépenses que nécessiteraient les revendications du personnel et ce, au moment où par suite de la modification de la formule elle doit exploiter à ses risques et périls et alors que les recettes brutes se sont élevées en 1908 à 1.278.000 francs.

En l'état, il ne vous échappera pas que nous nous trouvions dans l'impossibilité d'arriver à une solution immédiate.

Nous ne pouvons que demander au Gouvernement d'examiner toutes les propositions qui lui sont faites et d'améliorer les conditions de la convention.

Fallait-il demander l'envoi de troupes, ou bien encore, comme certains paraissent le préconiser, demander au gouvernement de prendre des mesures qui auraient pour conséquences de remplacer au moins temporairement un grand nombre d'employés ?

Nous avons pensé que ce serait aggraver inutilement le conflit, et nous avons espéré que mieux inspirés, dans l'intérêt de la Corse et dans leur propre intérêt, les grévistes n'auraient pas tardé à reprendre le travail sans qu'il fût nécessaire de prendre des mesures toujours regrettables et sur lesquelles il n'est pas toujours aisé de revenir.

Qu'il me soit permis également de signaler que contrairement à certaines opinions émises, la situation ne se fut pas modifiée si la grève s'était déclarée sous un régime d'exploitation directe... A l'heure qu'il est, en effet, la Compagnie exploite pour le compte de l'Etat qui perçoit toutes les recettes.

Il ne me paraît pas inutile de relever une autre affirmation absolument erronée qui a trait au repos du personnel.

De nombreuses plaintes avaient été formulées devant la commission interministérielle au sujet du surmenage du personnel.

Cette question a été examinée avec le plus grand soin et il a été reconnu que la Compagnie appliquait à peu près intégralement les arrêtés ministériels qui sur le contenant réglementent uniquement les grands réseaux et qui ne sont pas appliqués sur les réseaux secondaires.

La loi sur le repos hebdomadaire a laissé de côté les ouvriers des chemins de fer. Sur ce point le projet de convention réalise un progrès puisqu'il stipule que le personnel de la Compagnie aura droit à 52 jours de congé par an.

Il ne me paraît pas inutile de vous donner quelques renseignements qu'il vous serait peut-être difficile de vous procurer sur place et qui seront de quelque utilité, j'espère, pour formuler les propositions et les objections de la Chambre de Commerce au sujet du projet actuel de convention, me mettant d'ailleurs à votre disposition pour tous autres renseignements dont vous pourriez avoir besoin et que je m'empresserai, le cas échéant, de demander au Ministère des Travaux Publics.

Conditions de l'Exploitation actuelle

Vous savez que la Compagnie exploite actuellement en vertu d'un traité qui la lie à l'Etat jusqu'en décembre 1909. Le traité a été dénoncé avant le 2 juin, époque fixée pour éviter une tacite reconduction de 3 ans prévue à la convention. L'Etat a donc jusqu'au mois de décembre pour faire voter le projet de convention actuellement soumis à la Commission des Travaux publics.

Si la convention n'était pas votée à cette époque, l'Etat se trouverait dans l'obligation d'exploiter lui-même le réseau.

La formule de 1883 était des plus défectueuses.

Aux termes de la convention, la Compagnie exploite pour le compte de l'Etat qui perçoit la totalité des recettes brutes qui se sont élevées en 1907, à 1.295.000 francs, et en 1908, à 1.278.235 francs.

En 1907, l'exploitation s'est traduite pour l'Etat par un déficit de 98.000 francs. Il n'en a pas été de même pour la Compagnie qui ne subit pas les aléas de l'entreprise. Aux termes de son contrat, en effet, elle a droit à une prime d'économie égale au tiers de la différence qui existe entre les dépenses réelles et un maximum représentant 2 fr. 50 par kilomètre de train pour un minimum de trois trains par jour. Comme on l'a fait observer, elle n'a aucun intérêt au développement du trafic, il semble même que ses bénéfices soient en raison inverse des recettes de l'exploitation.

La prime d'économie a été :

En 1903, de 153.912 francs.
En 1904, de 145.041 »
En 1905, de 137.178 »
En 1906, de 864.254 »
En 1907, de 459.179 »

L'Etat puise en outre des sommes importantes à titre d'insuffisance des recettes.

Ces insuffisances ont été :

En 1905, de 863 308 francs.
En 1903, de 266.294 »
En 1904, de 255.308 »
En 1905, de 186.088 »
En 1906, de 128.696 »
En 1907, de 78.203 »

La progression des recettes est due surtout au transport des bois de châtaignier et subit depuis quelques mois un temps d'arrêt par suite du ralentissement qui s'est produit dans la fabrication des extraits.

La Compagnie obtenait enfin des conditions très favorables, 7 0/0 pour l'intérêt d'amortissement du matériel roulant, mobilier, outillage.

Le projet nouveau stipule, comme vous le savez, que l'exploitation sera faite par la Compagnie à ses risques et périls. Elle l'incite ainsi à développer son trafic, mais elle la détermine également à ne pas accepter un abaissement de tarif qui ne correspondrait pas à la situation financière de l'exploitation, et à l'heure actuelle les recettes brutes sont, paraît-il, à peine supérieures aux dépenses.

A suivre

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 juin à 8 h. 1/2

Allégro,	W. Romsberg.
Gillette de Narbonne,	Audran.
Andalucia,	Popy.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
La Belle meunière,	H. J. Parès.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Retraite en musique

Itinéraire du 8 juin

Chemin conduisant de la place Saint Nicolas au Vieux Port. Quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon. Rue Napoléon. Place Saint Nicolas. Boulevard Sébastiani. Rentrée.

La Grève DES CHEMINS DE FER

Compagnie de Chemins de Fer *Départementaux*

AVIS

La brusque cessation du travail sur le Réseau des Chemins de Fer de la Corse *ayant*, à la date du 14 mai dernier, rompu sans motif le contrat qui liait le personnel à la Compagnie, tout agent ayant adhéré à la grève doit être considéré comme démissionnaire. (Arrêt de la Cour de Cassation du 15 mai 1907).

En conséquence, la Compagnie se voit dans l'obligation de réorganiser le service sur des bases nouvelles et d'embaucher à cet effet un personnel nouveau.

Ce personnel sera choisi de préférence parmi les anciens agents à la condition qu'ils présentent toutes les garanties désirables, et dans la mesure du nombre des vacances qui pourraient exister.

Le Directeur de l'Exploitation,
Ch. FONTAINE.

La Cie des C. F. D. a enfin compris que la situation créée à notre département par la grève des chemins, *ne pouvait s'éterniser, et elle* vient de rompre le silence en publiant l'avis que nous reproduisons ci-dessous.

Cet appel sera-t-il entendu ?

Souhaitons-le dans l'intérêt de notre pauvre Corse dont la ruine s'accentue chaque jour.

La misère est bien grande dans l'île, et de tous côtés de nouvelles protestations s'élèvent contre le conflit actuel.

Nous comptons donc sur un bon mouvement de la part de nos chemins pour que la reprise du travail s'effectue dans le plus bref délai possible.

L'Arbitrage

M. le Maire de Bastia avait adressé à MM. les Sénateurs et Députés de la Corse *et à* MM. Ceccaldi et Cattoli, députés, les ordres du jour votés par le Conseil municipal dans sa séance du samedi, 30 mai écoulé.

En réponse à cette communication, M. le député Ceccaldi lui a adressé à la date d'hier, lundi, le *télégramme suivant :*

« Paris, 7 juin, 6 h. 35 soir.

« Je vous confirme ma lettre ; j'ai vu aujourd'hui avec MM. Giacobbi et Peraldi, M. le Ministre Barthou, lequel soumettra à M. le Ministre de la Marine la demande que vous avez formulée pour l'organisation du service postal.

« En ce qui concerne la grève des C. F. D.

« Sur notre insistance, M. Briand, ministre de la Justice, a demandé au juge de paix de Bastia de convoquer les parties pour un arbitrage.

« Nous suivons les événements et vous télégraphierons.

« Cordialement.

« CECCALDI. »

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 7 juin 1909

Première affaire

Meurtre

Perazzoni Gavino, sujet italien, est accusé d'avoir, le 24 janvier, à Ajaccio, donné volontairement la mort à Muglia Sauveur, italien comme lui.

Les faits sont ainsi exposés dans l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 29 janvier 1909, vers cinq heures du soir, à Ajaccio, Muglia Sauveur, sujet italien, jardinier, passait avec des amis sur le Cours Napoléon du côté de la barrière, lorsqu'il fut arrêté au passage près du Café Zonza, par un de ses compatriotes, Perazzoni Gavino, qui l'interpella en ces termes : « Ecoute, » et ajouta : « Tu me dois 50 sous, donne-les moi ? » Muglia le pria de lui laisser continuer son chemin et rejoindre ses camarades qui l'attendaient ajoutant : « Je te paierai plus tard ? ».

Manganelli Jean, et son fils Dominique, qui avaient pris les devants revenaient, en effet, à l'instant sur leurs pas et s'adressant à Muglia lui disaient : « Eh ! bien, Sauveur, viens-tu oui ou non ». Perazzoni reprit : « Alors tu persistes à dire que tu ne me dois rien ». — « Non, *je ne te dois rien* », riposta Muglia. A ces mots Perazzoni fit un pas en avant, porta un violent coup à l'interlocuteur et prit la fuite. Muglia, porta vivement la main à l'abdomen et s'écria : « Je suis mort ». Il reçut les premiers soins dans une pharmacie voisine, puis fut admis à l'hôpital de la Ville où il expira 48 heures plus tard, après avoir simplement désigné son meurtrier. Il avait été blessé au flanc gauche par un instrument piquant et tranchant qui avait perforé l'estomac et l'intestin. Le meurtrier s'est soustrait aux recherches de la justice jusqu'au 1er mai suivant, date à laquelle il s'est constitué prisonnier, après la clôture de l'information judiciaire.

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti et Grimaldi sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Perazzoni Gavino reconnaît avoir frappé Muglia de son couteau. Mais, ce n'est qu'après avoir été blessé lui-même, et pour défendre ses jours en danger.

Les Témoins

Manganelli Jean. — J'étais avec Muglia. Nous promenions. Arrivés à la barrière, nous avons rencontré Perazzoni qui a interpellé Muglia. Celui-ci s'est arrêté avec lui. J'ai continué. A un moment donné, j'ai entendu Perazzoni réclamer à Muglia, une créance de 2 fr. 50. Muglia a répondu : Je ne te dois rien. J'ai vu alors Perazzoni bousculer Muglia. Celui-ci s'est rejeté en arrière en s'écriant : Je suis mort. Il était en effet, blessé d'un coup de couteau au flanc gauche.

Manganelli Dominique, Maurice Joseph confirment la précédente déposition.

Viredi. — Le matin du crime, la victime Muglia, furieuse, s'était répandue en menaces graves contre l'accusé Muglia a même dit : « Je tuerai Perrazzoni pour pouvoir épouser sa sœur. » Celle-ci était la maîtresse de Muglia.

Caggio. — J'avais prêté 20 francs à la victime, au mois d'août, et parce que je les lui réclamais, il voulait me saisir par la gorge.

L'accusé prétendant porter encore un pied droit les traces d'une blessure qui lui aurait été faite par un coup de couteau porté par la victime et appartant un soulier sur lequel se trouve une section correspondant, dit-il, à sa blessure. M. le docteur Zuccarelli est commis pour visiter l'accusé et le soulier.

M. le docteur Zuccarelli constate que l'accusé porte, en effet, une cicatrisation superficielle au pied droit, mais cette cicatrisation n'a rien de commun avec la section constatée sur le soulier présenté par cet accusé.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un réquisitoire des plus énergiques, et sollicite de MM. les Jurés une condamnation sévère contre Perrazzoni qui a plaisir frappé à mort un de ses compatriotes.

Les Plaidoiries

Me Grimaldi plaide pour Perrazzoni la légitime défense. *Le jeune et sympathique* défenseur démontre que Perrazzoni n'a frappé sa victime qu'après avoir été lui-même grièvement blessé.

Me Moretti reprend la discussion. L'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats sollicite en termes chaleureux l'acquittement de Perrazzoni qui a agi uniquement pour la défense de sa vie. MM. les jurés accomplirent un acte de justice en le rendant à la liberté.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Perrazzoni a été condamné à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Deuxième affaire

Infanticide

Au hameau de Buinao, commune d'Albitreccia, on avait remarqué que le ventre de la nommée Tramini Joséphine prenait, quelque temps, une certaine rotondité. Cette rotondité disparut au bout de 9 mois. Tramini Joséphine entendue par la gendarmerie, après avoir protesté de son innocence, finit par avouer qu'elle avait enterré son enfant, nouveau-né, dans un ravin où on le découvrit sur ses indications.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Tramini Joséphine, âgée de 32 ans, célibataire, habitait avec ses parents à Buinao, hameau de la commune d'Albitreccia. Elle avait déjà eu trois enfants naturels. Dès le mois de septembre 1908, Joséphine Tramini avait de nouveau grossi, au point que les personnes qui la fréquentaient pensèrent qu'elle devait être encore enceinte. Vers la fin de décembre elle ne quitta plus la maison et prétexta un refroidissement qui avait provoqué chez elle d'abondantes pertes de sang et une grande faiblesse. Un peu plus tard, on la revit néanmoins sur le perron de sa maison, la figure pâle, la taille amincie et les vêtements maculés de sang ; et le bruit ne tarda pas à se propager dans le village qu'elle avait dû accoucher clandestinement.

La gendarmerie ayant ouvert une enquête, les témoins entendus s'expriment que des soupçons, et Joséphine Tramini fut énergiquement sa grossesse et sa délivrance, continuant à alléguer un fort malaise suivi d'hémorragie et offrait spontanément de se soumettre à un examen médical pour mieux établir son innocence. Cet examen eut lieu le 16 janvier suivant, et l'homme de l'art relève *sur elle des traces non* équivoques d'un accouchement récent. Elle entra alors dans la voie des aveux et déclara à l'instruction, qu'étant enceinte de huit mois, elle avait été prise dans la nuit du 28 au 29 décembre 1908, des douleurs de l'enfantement et avait mis au monde un enfant mort-né dont elle avait sectionné le cordon ombilical, sans prendre à aucune ligature. Elle ajouta que pour cacher sa faute à sa famille, elle avait dissimulé le petit cadavre dans une cave et l'avait transporté le lendemain dans un champ à un kilomètre du village, où elle l'avait enfoui, sous un rocher. Elle reconnaissait d'ailleurs n'avoir fait aucun préparatif pour recevoir son enfant, à cause de son complet dénouement.

Les constatations médicales faites le même jour ont démontré l'inertie de ce système.

L'autopsie a établi en effet que l'enfant, parfaitement constitué, était venu à terme et né vivant et viable. La mort avait été occasionnée par le défaut de ligature du cordon.

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Tramini Joséphine reconnaît qu'elle a déjà eu trois enfants naturels. Deux sont morts, l'un à actuellement 6 ans. Elle a, en novembre dernier, accouché d'un quatrième enfant. Elle l'a enterré dans un ravin pour cacher sa honte. Mais il était venu au monde mort-né.

Audition des témoins

M. le docteur Guerin a procédé à l'autopsie du cadavre de l'enfant de Tramini qui était né vivant et viable. Il a péri par défaut de ligature du cordon ombilical.

Alessandrini Alexandre, gendarme à Bastia. — La rumeur publique accusait Joséphine Tramini d'avoir accouché et fait disparaître son enfant. J'ai interrogé Tramini qui m'a déclaré que jamais elle n'avait été enceinte. Après la visite du docteur elle fit des aveux et nous désigna l'endroit où était enterré son enfant.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, demande à Messieurs les jurés de punir, comme elle le mérite, cette mère dénaturée qui n'a pas craint de donner la mort à son enfant et d'enterrer ensuite, elle-même, son cadavre.

Plaidoirie

Me H. de Montera défend l'accusée. L'éloquent maître démontre que rien n'établit que l'enfant caché par sa cliente soit venu au monde vivant. Le vaillant défenseur fait un chaleureux appel en faveur de sa cliente.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif, Tramini Joséphine est acquittée.

Audience d'aujourd'hui :

Poggi Joseph-Antoine, Muretti Jean-Louis-Baptiste, demeurant à Bastia, incendie volontaire et complicité de ce crime.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Me de Caraffa, de Montera et Lucca.

Cette affaire, la dernière de la session, occupera trois audiences.

COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire de l'arrondissement, ayant, dans sa séance du 2 juin dernier, émis le vœu suivant :

La Commission renouvelle le vœu qu'à la veille des chaleurs de l'été, la municipalité de Bastia fasse repeindre en rouge les fontaines de la ville qui débitent de l'eau potable, et *faute de quoi, de nombreuses* personnes qui boivent sans s'en douter de l'eau de rivière, s'exposent de la sorte à de graves affections gastro-intestinales.

M. le Maire de Bastia vient d'adresser la lettre suivante à M. le Sous-Préfet qui lui avait transmis ce vœu.

« Bastia, le 6 juin 1909.

» En réponse à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai donné les instructions nécessaires pour qu'il soit procédé à la mise en peinture rouge des fontaines de la Ville débitant de l'eau potable.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le Maire*, GAUDIN. »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16°5
à midi 19°. + à 6 heures du soir + 17°5.
Maxima + 20°. Minima + 15 2.
Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm.
à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, léger.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Promotion

Nous apprenons avec plaisir que M. Tisnet, inspecteur des douanes à Bastia, vient d'être promu à la deuxième classe de son grade.

Cordiales félicitations.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00313

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien	5 juin — 7 juin
— de 3 0/0 amortie.	97.95 — 97.97
	98.50 — 98.75
	ex-coupon

MOROSAGLIA

MEURTRE

Morosaglia, 7 juin.

Hier soir, entre 7 et 8 heures, le nommé Policardi Pierre Paul, bûcheron, âgé de 49 ans, a donné volontairement la mort au nommé Angelo François-Nicolas, âgé de 35 ans, au lieu dit Melo, *sur le territoire de* la commune de Morosaglia.

C'est au cours d'une violente discussion que ce meurtre a été commis.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier entre les mains de la gendarmerie.

Le parquet de Corte est arrivé sur les lieux aux fins d'enquête.

PIETRAPOLA

TENTATIVE DE MEURTRE

Corte, 7 juin.

Ce matin, une discussion, dont les motifs sont inconnus, s'éleva entre le nommé Antreani Jules, âgé de 47 ans, de San Gavino d'Isolaccio, et le sieur Santelli Louis, demeurant à Pietrapola

A un moment donné, la discussion s'envenima à un point tel que Santelli Louis fit feu sur Andreani Jules, qui tomba mortellement frappé.

Ce malheureux jeune homme fut recueilli par des parents et transporté chez lui, à San Gavino d'Isolaccio.

Le meurtrier est en fuite ; il est activement recherché par la gendarmerie.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 7 juin.

M. le général Boutegourd, disponible, est nommé au commandement de la 4te brigade d'infanterie.

La grande Promotion

Les divers bureaux ayant fait parvenir au Ministre les états de propositions, on prête au général Picquart l'intention de soumettre, le 15 juin, à la signature présidentielle, les décrets de promotions dans toutes les armes.

Cette promotion sera très importante.

MONACO

Le Gouverneur Général

Monaco, 7 juin.

M. de Hautefeuille, capitaine de vaisseau en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, vient d'être nommé gouverneur général de la principauté de Monaco.

S. A. S. le prince Albert ne pouvait faire un meilleur choix.

Etant lieutenant de vaisseau, M. de Hautefeuille avait été promu au *grade d'officier de la Légion d'hon*neur pour sa brillante conduite au Tonkin.

Conseil des Ministres

Paris, 7 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront, jeudi prochain, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

La continuation de la grève

Marseille, 7 juin.

On s'attendait aujourd'hui à un coup de théâtre ; on espérait, en effet, depuis quelques jours, que le travail aurait repris ce matin.

Malheureusement le retour du Havre de M. Rivelli a empêché cet heureux événement de se produire.

A la suite d'une réunion qui a eu lieu cet après-midi, à la Bourse du travail, et au cours de laquelle un très violent discours a été prononcé par Rivelli, les inscrits maritimes ont décidé de continuer la grève, les intérêts de la corporation l'exigent.

Les départs pour la Corse

Le contre-torpilleur *Carquois* a appareillé aujourd'hui, à 4 heure, pour Bastia, avec 30 sacs de dépêches et colis postaux.

A partir de demain, *ainsi que nous l'avons annoncé*, les contre-torpilleurs ne feront plus le service de la Corse, qui sera assuré par les bateaux de la Compagnie Fraissinet.

Un paquebot partira demain, à 4 heures du soir, pour Ajaccio et Propriano.

Jeudi 10, un paquebot partira pour Bastia, à midi.

Samedi 12, un paquebot partira pour Ajaccio.

Lundi 14, un paquebot appareillera à midi pour Bastia.

Les départs d'Ajaccio et de Bastia auront lieu à 4 heures du soir.

LES EMPLOYÉS des Chemins de fer de l'Est *se retirent* de la C. G. T.

Paris, 7 juin.

Les *délégués* du Comité des Chemins de fer de l'Est, représentant 46.000 cotisants au Syndicat national des chemins de fer, ont décidé de se retirer de la C. G. T.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

AUBE

Paris, 7 juin.

Le collège électoral était convoqué hier, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Emile Gayot, républicain, décédé.

Trois candidats étaient en présence.

Au deuxième tour de scrutin, M. Castillard Henry, député de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, républicain, a été élu par *467* voix, contre *112* à M. Thevenny, républicain, et *54* à M. Mouy, maire de Troyes, radical-socialiste.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

Inscrits . 677
Votants : 655

Ont obtenu :

MM. Castillard, 240 voix.
Mony, 219 —
Thevenny, 210 —

Au renouvellement général de 1908, M. Gayot avait été réélu par 369 voix.

SARTHE

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés hier à élire un sénateur, en remplacement de M. Georges Le Chevalier, républicain, décédé.

Il a été procédé à deux tours de scrutin.

Au second tour, M. André Lebert, avocat, radical, a été élu par *555* voix, contre *282* à M. Breteau, radical.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties ;

Inscrits : 934
Votants : 858

Ont obtenu :

MM. Lebert, 363 voix.
Breteau, 309 —

Le docteur Mauvais, maire de La Flèche, nationaliste, 196 voix.

Les dispositions testamentaires de M. Chauchard

Paris, 7 juin.

A l'heure actuelle, on connaît toutes les dispositions testamentaires de ce bienheureux M. Chauchard qui vient de mourir.

La famille de M. Georges Leygues, député, reçoit un petit cadeau de quinze millions.

M. Chauchard a légué deux millions à M. Calmette, directeur du *Figaro*.

Cinq cent mille francs à Mlle Lozé, fille du sénateur du Nord.

Plusieurs millions à la ville de Paris.

Deux cent mille francs aux pauvres de Paris.

Trois millions aux employés des Grands Magasins du Louvre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanoz, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Doulon, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

La Suppression des Etablissements pénitentiaires

La discussion s'ouvre sur l'article 22, qui avait été renvoyé à la commission.

Cet article est ainsi conçu :

« Dans le délai de six mois, après la promulgation de la loi, tous les établissements pénitentiaires et maritimes sont supprimés.

» Les militaires et marins condamnés à l'emprisonnement subiront leur peine dans les établissements pénitentiaires civils, où ils seront complètement séparés des autres détenus. »

Cet article est mis aux voix et adopté.

La Chambre vote également la suppression des ateliers de travaux publics numéros 1 et 2.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

Etude de Me de Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ
près le Tribunal civil de Bastia

D'un Jugement rendu par défaut par le Tribunal de première instance de Bastia, le 16 janvier 1909, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Borgasso Thérèse, ménagère, domiciliée à Bastia, assistée judiciairement,

Contre le sieur Orlandi Emmanuel, employé de commerce, domicilié en la même ville,

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le ministère public entendu, donne défaut contre Me Dupelo, avoué défaillant du sieur Orlandi, et pour le profit, prononce le divorce entre la dame Borgasso Thérèse et son mari Orlandi Emmanuel, aux torts de ce dernier.

Ordonne que les enfants issus du mariage seront confiés à la demanderesse.

Pour extrait,
de GENTILE

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le *Saint-Barthélemy* arrivera le 29 mai et partira le 2 juin pour Rouen, Le Havre et Anvers.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Galvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et vice-versa.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

La Vente de l'Ortolan

Le Préfet de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés que, par décision en date du 29 du dernier, M. le Ministre de l'Agriculture a autorisé à titre exceptionnel, le transport de la vente de l'ortolan gras, pendant les mois de juin et juillet 1909.

Accident

M. l'inspecteur de police Caneri et les agents Poggi et Paolotti ont été prévenus qu'un individu gisait presque inanimé derrière le théâtre municipal, où plusieurs personnes charitables lui avaient déjà prodigué les premiers soins. Ils se sont aussitôt rendus sur les lieux et ont reconnu le nommé Guglielmi Pierre, qu'ils ont fait conduire à l'hôpital civil où les soins de l'Assistance publique.

Le nommé Rata'i Pierre-Martin, de la commune de Matali, canton de Murato, est tombé d'un cerisier dans sa propriété d'Ortale, et s'est fracturé les deux os aux poignets. Son frère Joseph-Marie et sa nièce l'ont conduit à Vastia où un homme de l'art lui a aussitôt prodigué ses soins. On a demandé son admission d'urgence à l'hôpital civil.

Arrestation

Les agents Paoli, Cesari et Fregoni ont conduit au violon le nommé N. J.-N., qui leur fut mis à la disposition de M. le Commissaire central. N. avait proféré des insultes contre le Maire de la Ville.

Nouvelles maritimes

M. Aitelli Michel, chef ouvrier mécanicien de chaudières à Toulon, est nommé à l'emploi de surveillant technique de 2e classe.

Chemins de fer

M. Giudicelli, chef de gare à Lanel, est nommé chef de gare à Ambérieu. A l'occasion de cet avancement le personnel de la gare de Lanel lui a offert un bronze artistique.

Une occasion

Excellent vin blanc de Sourta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Pagni Blanche.

DÉCÈS

Canelli Noëlie, 6 mois, de Bastia.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Anelli et leur enfant ; Sébastien Gorsanelli et ses enfants ; M. et Mme Jean Anelli ; M. et Mme Degliesposti et leur enfant ; M. et Mme Nocce Mariani ; M. et Mme Nicolas Tenarelli et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Guidi et leur enfant ; M. Dominique Anelli ; Mlles Marie, Mary et Annonciade Anelli ; M. et Mme Jean Cantergiani ; M. et Mme Flamin Cantergiani et leurs enfants ; M. et Mme Cantergiani et ses enfants ;

Les familles Joseph Renucci, Jérôme Anelli, Jacques Bagliano, Jean Filippi, Jean Lilla, Dominique Cantergiani et Jean-Antoine Giudicelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de la petite

Noëlie ANELLI

décédée à Bastia, à l'âge de six mois, et prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 8 juin, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Fontaine-Neuve, 1.

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS et SOURIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réd
Rayon spécial de chaussures de jeux de tous
modèles fabriquées exclusivement pour
la maison et vendues à des prix de bon
marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris
Le Directeur-Gérant,
J. B. ULLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

JE DONNE 100.000 fr. Chauvesi

MAUX DE JAMBES
Nous soudrons persuader les malheureux atteints de **Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons** ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco, adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
26 Paoli, 26, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de ses parents certains objets, sans exception, qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui empêchent de meilleurs résultats à la santé pour le bonheur de leurs praticiens.

A VENDRE
Bonne occasion
2 lambrequins,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils sotyline,
2 siambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

LE PURGATIF
RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente: **Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia**

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

PHOTOLINE
Pétrole supérieur Ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L.-N. MATTEI & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 157 MERCREDI 9 JUIN 1909

00314

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ULLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à l'agence et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois	1 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RÉSERVE LÉGALE

LA GRÈVE DES C. F. D.
et la lettre de M. Pierangeli

Les explications, à la fois si complètes et si précises, que M. H. Pierangeli, député de Bastia, vient de fournir à M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia ramènent la grève des C. F. D. à ses véritables proportions, et permettent d'envisager ce conflit au seul point de vue des revendications ouvrières.

La question des retraites, dont les ouvriers paraissent avoir fait le principal chef de leurs réclamations, est traitée par M. Pierangeli de façon à ne laisser aucun doute dans les esprits. La Compagnie a organisé en 1895 au profit de ses agents ayant un minimum d'années de services, une caisse de retraites qui fonctionne sans exiger le moindre versement de la part des intéressés.

A notre avis, c'est là un système qui présente de très sérieux avantages et qui paraît de nature à donner satisfaction à nos braves cheminots.

Comment affirmer, dans de pareilles conditions, que la Compagnie des C. F. D. n'a rien fait pour organiser les retraites de ses agents?

Il semble d'autant plus difficile de le soutenir, que le système employé n'est en rien inférieur aux institutions analogues en vigueur sur les autres réseaux.

L'Etat lui-même, l'omnipotent Etat que les Cheminots semblent appeler de tous leurs vœux, fait subir à tous ses employés la retenue d'un vingtième, pour constituer les maindres pensions de retraite.

D'autre part, il est tout naturel que la Compagnie n'alloue de retraites qu'aux employés qui ont un nombre minimum d'années de service.

L'Etat exige bien un minimum de 25 ou 30 ans, et dans la plupart des cas, si l'intéressé vient à quitter son service avant l'accomplissement de cette période les retenues faites sur le traitement sont perdues pour l'employé et sa famille.

Il n'en est pas de même avec le système adopté par les C. F. D., car le propriétaire du livret peut toujours retirer les sommes versées par la Compagnie, à condition que les versements aient été faits à capital réservé.

Ce principe de la participation de l'intéressé à la constitution des fonds de retraite est, cependant, un principe élémentaire, que l'on retrouve à la base des projets de loi concernant les retraites ouvrières et les retraites des cheminots

Comme le fait, en outre, très justement remarquer M. Pierangeli, il n'est pas étonnant, étant donnée l'organisation récente de la caisse des retraites des C. F. D., que les ouvriers qui se sont retirés ces dernières années, ne reçoivent que des allocations minimes. Ces allocations sont proportionnelles aux versements qui ont été effectués pour leur compte par la Compagnie.

Du reste, les employés qui sont entrés au service de la Compagnie avant 1895 savaient parfaitement qu'il n'existait pas de caisse de retraites à cette Compagnie, et ils ne peuvent équitablement, aujourd'hui, réclamer ce qu'on ne leur a jamais promis, ni demander qu'on leur serve des retraites, auxquelles ils n'ont en aucune façon contribué.

Nous ferons les mêmes remarques en ce qui concerne les salaires de nos Cheminots. La comparaison établie par M. H. Pierangeli entre les employés du réseau corse et les employés des lignes similaires du continent précise une question qui jusqu'ici n'avait jamais été bien éclaircie. Tout compte fait, il ne semble pas que nos Cheminots soient moins bien rémunérés que leurs collègues du continent. Sur ce point encore les revendications du personnel des C. F. D. perdent la plus grande partie de leur valeur.

La lettre de M. H. Pierangeli a provoqué une réponse de la part des ouvriers, réponse que nous publierons dans notre numéro de demain. Cette lettre du député de Bastia permet, comme l'on dit, de mettre les choses au point. Elle fait notamment ressortir, comme nous l'avons toujours soutenu dans ce journal, que la grève actuelle devrait prendre fin

Nos Cheminots ont à présent reçu les explications auxquelles ils avaient droit. Ils savent à quoi s'en tenir sur la légitimité de leurs revendications, et cela leur permettra d'être un peu mieux documentés sur des questions qui les intéressent de si près.

Quand la vie d'un pays est en jeu et que l'on peut encore calculer la portée de ses actes, on doit avoir assez de patriotisme pour ne pas aggraver davantage la situation désastreuse d'un pays dont la misère s'accentue chaque jour!

Du reste, il arrive un moment où l'intérêt public doit l'emporter sur toutes les questions particulières. Ce moment est venu, et à présent moins que jamais, l'opinion publique ne paraît pas soutenir les Cheminots dans la lutte qu'ils ont entreprise, et dont la Corse est victime.

Propos d'actualité

Zeppelin II

Décidément, les Allemands n'ont pas de chance avec leurs ballons. En vain y consacrent-ils, par souscriptions volontaires, des millions par douzaines, en vain se lancent-ils à la conquête de l'air avec un enthousiasme digne d'un meilleur sort: leurs dirigeables ne font parler d'eux que par leurs échecs, leurs accidents et leurs chutes retentissantes. Cela doit paraître à nos voisins d'autant plus regrettable qu'ils se sont vantés davantage de posséder les dirigeables les plus perfectionnés, avec lesquels, « s'ils voulaient, » ils pourraient détruire en se jouant les armées, les flottes et les places fortes de leurs ennemis. Si l'on en juge par les « Zeppelin, » qui se comportaient dans les airs aussi mal que des saucisses que l'on aurait attachées à des cerfs-volants, nous pouvons dormir tranquilles.

Qui ne se souvient de la fameuse randonnée du Zeppelin N° 1? Cela devait être un triomphe, une merveille: l'itinéraire était tracé d'avance, et dans chaque ville, la fanfare était réquisitionnée pour jouer la « Wacht am Rhein » quand le dirigeable paraîtrait à l'horizon. Tout cela aboutit à la lamentable chute et à l'explosion.

Mais les Allemands ne s'avouèrent pas battus: à coups de millions, ils construisirent un second Zeppelin, encore plus parfait que le premier; ce n'était du reste que le commencement d'une flottille, d'une armée de Zeppelins... Bref, la semaine dernière, le Zeppelin II accomplissait son premier voyage. Parti de son hangar flottant de Friedrichshafen, sur le lac de Constance, où aurait-il bien pu aller, si non à Berlin, saluer son Empereur, recevoir les hommages de la capitale. C'eut été le triomphe, la revanche, la consécration définitive, et Guillaume II, habile metteur en scène, avait tout préparé pour une réception grandiose. Réunis avec sa famille et sa suite sur la terrasse de Tempelhof, il avait disséminé ses musiciens aux alentours; les aérostiers, en grand gala, s'apprêtaient à aider à l'atterrissage; au château royal, des appartements avaient été préparés à l'intention du comte Zeppelin, et un banquet solennel devait être servi au Casino; le Kaiser devait y prononcer une de ces harangues propres à étonner le monde...

Mais les heures passaient, et rien n'arriva. Les Berlinois, aussi bien que leur Empereur, las de regarder en l'air, étaient rentrés chez eux de fort méchante humeur; quant au Zeppelin II, parti d'abord, tout battant neuf, dans la direction de Berlin, il avait dû s'arrêter à Bitterfeld, puis rebrousser chemin, essayant d'atterrir à Stuttgard, il n'y avait pas réussi, enfin, errant du côté de Goeppingen, il s'était jeté dans un arbre où il s'était brisé. Réparé à la hâte, il essaya le lendemain de reprendre son vol, hélas! ce fut pour retomber un peu plus loin.

Voilà qui n'est guère encourageant pour l'avenir de l'aviation allemande, et je pense que nos bons voisins doivent aujourd'hui se repentir amèrement d'avoir tant fait de bruit, tant parlé d'étonner le monde avec la merveilleuse invention de leurs dirigeables monstres... qui n'ont pas encore réussi un seul voyage sérieux sans qu'il leur arrive malheur.

A. CAPELLO

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Lettre de M. Henri Pierangeli, député, au président de la Chambre de commerce de Bastia.

(Suite)

Tarifs

Nous avons actuellement les mêmes tarifs que les grands réseaux. Les tarifs généraux sont les mêmes pour les marchandises; ils diffèrent pour les voyageurs de 2e et de 3e classe.

Les tarifs kilométriques sont en effet les suivants:

En Corse:
1re classe, 0.112 (impôt compris).
2e classe, 0.084 —
3e classe, 0.062 —
Sur les grands réseaux:
1re classe, 0.112 (impôt compris).
2e classe, 0.075 —
3e classe, 0.049 —

Les tarifs de la Corse sont ceux des réseaux similaires du Continent. La loi du 26 janvier 1892 qui a supprimé la taxe de 10 0/0 établie sur la grande vitesse par la loi du 16 septembre 1871, et aux termes de laquelle les grandes compagnies ont dû réduire de 10 0/0 les tarifs de la 2e classe et de 20 0/0 les tarifs de la 3e classe, n'est applicable ni à la Corse, ni aux réseaux secondaires.

L'assimilation du réseau Corse aux réseaux des grandes compagnies sur ce point entraînerait une diminution des recettes de 400 000 francs que la Compagnie ne veut pas prendre à sa charge au moment où l'exploitation doit se faire à ses risques et périls. La convention se borne à prévoir l'abaissement des tarifs lorsque les recettes brutes du réseau total auront atteint le chiffre de 5.000 francs par kilomètre.

Peut-être pourrait-on demander au cas où il ne serait pas possible de modifier le tarif général l'établissement de tarifs spéciaux plus avantageux qui donneraient dans une certaine mesure satisfaction au commerce. Il y a actuellement 9 tarifs spéciaux

---

N° 5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

VIII

RUE LOUIS-LE-GRAND

« Il y a une espèce de table d'hôte ou de pension de famille où viennent des habitués, des clercs de notaire d'une étude située à deux pas, et des employés pour la plupart célibataires. Les clients que j'ai vus à dîner m'ont paru très affables et d'une politesse extrême.

» En somme, ma bonne Suzanne, j'aurais pu tomber plus mal et mes débuts dans cette existence nouvelle m'en sont moins pénibles. Ma vous rentrée chez moi. Ma montre, un cadeau de notre chère comtesse, marque dix heures. Tout est silencieux autour de moi. Mes voisins, et j'en ai cinq ou six dans le long corridor qui donne sur des chambres à peu près pareilles à la mienne, ne sont pas encore rentrés. Je n'entends que le bourdonnement confus de la grande ville et du boulevard, bourdonnement qui ne cesse jamais et qui ressemble aux grondements de la mer, tantôt apaisée et calme et tantôt bouleversée par quelque tempête. A bientôt, ma chère Suzanne, je vous écrirai souvent. N'êtes-vous pas mon seul refuge désormais? Je suis sans parents, sans amis. Vous me restez et j'en suis bien heureuse. A qui pourrais-je confier mes doutes, mes craintes! Je vais essayer de dormir. Le sommeil, c'est l'oubli. Et j'ai tant de chagrins et d'inquiétudes à oublier!

» Votre pauvre ESPÉRANCE. »

Elle n'entendit pas une clef qui tournait dans la serrure de la porte voisine de la sienne, sur le corridor commun à tous les locataires de ce dernier étage de la maison. Cette porte s'ouvrit et se referma sans bruit. Speranza se sentait envahie par une fatigue immense. Depuis une huitaine de jours, c'est à peine si elle avait pris un instant de repos, si ses yeux gonflés de larmes s'étaient fermés.

La fin subite de sa protectrice avait été un coup terrible pour elle. L'invasion du château de Sablaines par le baron Hubert de Breux, prenant d'affirmer son autorité et sa prise de possession par des actes prouvant à la fois ses droits et sa haine pour ceux qui avaient tenté de les lui enlever, son expulsion opérée avec une brutalité mal déguisée, les offres cyniques du nouveau maître de Sablaines avaient troublé la sécurité dans laquelle elle se complaisait et bouleversé son esprit, en faisant à son cœur une de ces blessures dont le temps seul peut nous guérir. Peu à peu elle ferma les yeux; ses pensées s'enveloppèrent dans un brouillard où elles se perdirent, et bientôt elle tomba dans un sommeil pareil à l'anéantissement, si un souffle égal et pur n'eût soulevé la fine batiste, débris de son opulence perdue, qui voilait son admirable poitrine.

IX

CORRESPONDANCE

Jean Gudeze, à M. Cotreille, instituteur à Valembert.

« Mon cher monsieur Cotreille,

» Vous me demandez ce que je deviens et pourquoi on ne me voit plus à Valembert. Je vais vous le dire. J'ai définitivement rompu avec l'hôtel de la rue Vaneau. Depuis trois mois je vage sans source et je vois de mes propres yeux, comme disaient les Romains du temps d'Auguste et de Néron, l'empereur aux fantaisies énormes et aux faux de joie où les palais flambaient comme de la paille. Oui, cher maître de mon enfance, j'ai quitté la rue Vaneau où je m'endormais dans les délices de Capoue. J'ai abandonné mon joli cheval de selle, compagnon de mes promenades au Bois, mon phaéton et ses deux alezans, remarquables par leurs allures égales et souples, qui faisaient l'admiration des demoiselles légères, ma chambre au plafond orné d'Amours et de guirlandes de roses, aux murs garnis de tapisseries superbes et mon lit Louis XV dans lequel on aurait pu coucher une jeune duchesse la nuit de ses noces.

» Trop bon pour le fils d'une simple femme de chambre, cet appartement de millionnaire ami de tous les confortz et de tous les raffinements d'un luxe effréné. De vos enseignements, cher ami, il m'est resté un caractère de Spartiate, façonné de toutes pièces par vos mains austères. Après avoir lutté longtemps contre les plaisirs énervants de Valembert et de Paris, contre les caresses enveloppantes d'une protectrice à laquelle au fond de mon âme je garde une profonde reconnaissance, je me suis répété ce que vous m'avez dit si souvent. Un homme d'honneur ne peut rien accepter des autres et doit se suffire à lui-même. Jusque là j'étais indécis, flottant, sans énergie. Il est si facile de se laisser vivre dans une abondance de toutes choses, de s'endormir dans l'insouciance d'une oisiveté qui ne manque pas de charmes, de se dire qu'on a un avenir assuré, des rentes données par une femme — malheureuse et bonne comme la Charité elle-même — qui vous répète avec une vraie tendresse et la familiarité d'une de ces fées bienfaisantes, marraines d'enfants privilégiés sur qui elles répandent les trésors dont s'embellit la vie: N'ais pas peur!.. Ne suis-je pas là! Que peux-tu craindre, que peux-tu désirer avec ma protection? Elle veille sur toi et ne t'abandonnera jamais.

» Notre dernière conversation m'a décidé. Vous la rappelez-vous, cher maître? C'était à Valembert, dans le bois des Aulnes, au bord du grand étang plein de joncs, dans lesquels grouillaient des bandes de sarcelles et de canards. Vous m'avez dit avec votre rude franchise:

» Vous voilà grand, monsieur Jean. Vous êtes licencié en droit, vos études sont terminées, vous êtes un homme... Vous avez obtenu de grands succès au lycée... Il est temps de vous rendre utile, de trouver une place, de vous caser, de travailler enfin.

» C'était le grand mot. Que de fois je l'ai entendu jadis. Quand j'étais tout petit, vous me disiez: Il faut travailler pour apprendre tout ce qu'un homme doit savoir. Et je pleurais l'alphabet, le calcul, l'écriture... Quand je suis entré au collège, vous me répétiez:

de grande vitesse et 17 tarifs spéciaux de petite vitesse.

Vitesse des trains

La vitesse des trains variant de 20 à 26 kilomètres nous a paru absolument insuffisante. Les objections faites sont les suivantes :

1. Les lignes sont à voies étroites avec des déclivités de 3 0/0, des rayons de 100 m. et des rails de 22 kg. Elles ne peuvent donc supporter une vitesse considérable.

Le réseau du Sud-Est, établi dans les mêmes conditions, n'a qu'une vitesse commerciale de 20 km., sur la ligne de Toulon à St-Raphaël. La vitesse commerciale est de 18 km. sur la ligne de Meyrargues à Nice. Sur la ligne du P. L. M. de Marseille à Grenoble la vitesse commerciale est de 28 km.

2. Les locomotives appartenant à l'Etat encore en bon état ont ces roues d'un mètre de diamètre seulement et ne permettent qu'une faible vitesse, et ces locomotives ne peuvent encore être mises à la réforme.

On pourrait, cependant, substituer aux locomotives actuelles qui n'ont que 4 essieux, des locomotives plus puissantes et on pourrait également alléger les trains, ce qui permettrait une augmentation sensible de vitesse, dans les toutes où le tracé de la voie le comporte.

Achèvement du réseau forré

Le réseau Corse a une longueur de 256 km.; soit 1 km. pour 1.000 habitants. Pour l'ensemble du territoire la proportion est de 1 k. 738. pour 1.000 habitants.

Cette différence est encore plus sensible, si l'on considère la longueur du réseau par rapport à la superficie. Elle est en Corse de 0 k. 359 m. pour 1 000 hectares, et sur le territoire français de 0 k. 862 pour 1.000 hectares.

La loi du 17 juillet 1879 avait classé dans le réseau d'intérêt général, les deux lignes du Fiumorbo à Bonifacio et d'Ajaccio à Propriano, et la convention du 21 février 1883, approuvée par la loi du 19 décembre 1883 les avait concédées toutes deux à la Compagnie des C. F. D., à titre éventuel et sous réserve de la déclaration d'utilité publique. Le projet nouveau ne concède à la Compagnie que la première de ces deux lignes.

Ligne de Ghisonaccia à Bonifacio

Après la loi de 1883, plusieurs projets ont été présentés pour la construction de cette ligne.

Le 1er, le 12 décembre 1890 évaluant les dépenses à 14.747.000 fr. Cette estimation ne comprenait point le matériel roulant évalué à un million. Le 30 avril 1890 le service des Ponts et Chaussées présentait un projet de 12.671.000 fr., comprenant les frais d'acquisition des terrains, mais laissant de côté, les dépenses de matériel roulant. Ce projet a été l'objet d'un avis favorable émis par le Conseil général des Ponts et Chaussées, et par la Commission mixte des Travaux publics. Enfin à la suite des instructions ministérielles du 24 mars 1900, les Ponts et Chaussées avaient examiné un projet de tramway à vapeur établi sur l'accotement de la route nationale et réalisait une économie de près de 2 millions ? Ce projet est complètement abandonné et le Ministère des Travaux Publics évalue à 15 millions de francs, la dépense que nécessite la construction de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

Le projet est en état, et les travaux peuvent être commencés dès que l'enquête d'utilité publique aura été obtenue. Nous ne nous trouvons donc pas dans les conditions où nous étions en 1883.

Une concession éventuelle avait été accordée à la Compagnie, mais aucun projet n'avait encore été établi. Bien que nous soyons convaincus que le Gouvernement est absolument résolu à faire construire le plus tôt possible cette ligne, bien qu'on nous ait donné l'assurance que l'enquête d'utilité publique commencerait dès la promulgation de la loi approuvant la convention, il nous paraît nécessaire de déterminer un délai.

Au sujet de l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio ; il me semble nécessaire de vous faire connaître les déclarations très précises du ministre des Travaux publics qui estime que la construction de cette ligne pourrait être achevée en très peu de temps par un concessionnaire, alors qu'elle nécessiterait au moins 15 ans, si les travaux devraient être effectués par l'Etat. Par suite des exigences budgétaires, l'Etat ne pourrait nous allouer qu'une somme minime, alors qu'il lui est plus facile d'inscrire au budget des Travaux publics, l'annuité permettant d'indemniser la Compagnie qui se serait chargée de la construction.

Cet argument, je l'avais fait valoir au Conseil général, mais il frappa, j'en suis sûr, beaucoup plus la Chambre de commerce qui sait par expérience combien il est difficile d'obtenir le concours de l'Etat, alors même que les parties intéressées offrent de supporter la moitié de la dépense et offrent il même, comme l'a fait la Chambre de commerce de Bastia, d'avancer la totalité.

Ligne d'Ajaccio à Sartène

Aucun projet définitif n'a encore été soumis ni au Conseil Général des Ponts et Chaussées, ni à la Commission mixte des Travaux Publics. Une étude sommaire faite par le service des Départements avait évalué la dépense à 31.500.000 Fr. qui a été portée à 40.000.000 Fr. On a songé à réduire les dépenses en substituant à la traction à vapeur, la traction électrique ce qui ramènerait les frais de construction et d'établissement à 18 ou 20 millions. Mais dans ces conditions il a paru inutile de faire figurer la ligne Ajaccio-Sartène dans le projet de convention. Elle fera l'objet d'une concession spéciale.

Si vous soumettant, Monsieur le Président, les principaux arguments et les objections qui ont été formulés au sujet de certaines revendications, j'ai voulu avant tout permettre à la Chambre de Commerce de statuer en pleine connaissance de cause au moment où elle va formuler des propositions que nous soumettons dispose à soutenir. En vous faisant connaître les raisons pour lesquelles nos démarches sont restées infructueuses pour la solution du conflit, j'ai tenu à répondre aux critiques de ceux qui nous reprochent de ne pas avoir obtenu l'intervention du Gouvernement pour imposer à une Compagnie dont le contrat est actuellement dénoncé l'acceptation des revendications ouvrières.

A l'heure qu'il est, et jusqu'au vote de la Chambre il me paraît impossible d'obtenir des modifications aux conditions actuelles d'exploitation et de travail. On ne peut, comme je vous disais, que négocier et il est regrettable que la grève ait été déclarée sans que nous ayons été à même d'engager des pourparlers.

L'orsqu'au Conseil Général j'ai indiqué sommairement les objections qui étaient faites aux demandes d'augmentation de salaires et de majoration de retraites j'indiquais également que nous étions prêts à soutenir les revendications des ouvriers qui nous paraissaient légitimes, mais j'espérais aussi qu'on nous aurait fourni les arguments nécessaires pour combattre les objections qui nous étaient faites et qui ne sont pas sans valeur.

Actuellement le projet de convention est examiné par la Commission. Des modifications sont proposées qui nécessiteront des négociations avec le Ministère des Travaux Publics.

Et pour ma part je souhaite que le projet ne vienne en discussion que lorsque toutes les parties intéressées auront été à même de discuter toutes les clauses du projet.

Veuillez, Monsieur le Président, accepter l'assurance de mes sentiments dévoués.

HENRI PIERANGELI.

La Grève de Chemins de Fer

Nous publions à titre de document la circulaire suivante adressée par le Comité des grévistes à leurs camarades de la Corse :

La Compagnie cherche à opposer les agents en grève par une menace de renouvellement complet du personnel.

Restés vingt-huit jours sans donner signe de vie, elle appose un placard qu'elle sait d'avance ne produire aucun effet.

CAMARADES,

La victoire est certaine ; tenons bon, le succès est proche, satisfaction nous sera donnée complètement.

Quand un chien aboie, c'est qu'il craint le danger.

La Compagnie craint notre solidarité et honte de nous désagréger ; c'*est en pure perte*.

Jusqu'au bout.

Vive la Grève !

LE COMITE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juin 1909.

Bien que plus réservé dans l'ensemble, notre marché n'en est pas moins toujours très ferme quant au fond. La Banis Française est un peu moins bien à 98.60. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Tandis que le Turc passe à 93.12 et le Serbe à 84.70, le Portugais et surtout les Emprunts Russes sont plus faibles. Nos Sociétés de Crédit se montrent très en faveur : le Crédit Foncier s'établit à 755, le Comptoir National d'Escompte à 719 et la Société Générale à 660. Nouvelle hausse du Crédit Lyonnais à 1.235.

La Rente Foncière s'avance à 409.

Valeurs industrielles et de traction plus calmes. Le groupe russe se tasse un peu. Accentuation de la reprise du Rio à 2.067.

En Banque. Pobligation hypothécaire 3 0/0 or Nord Est de l'Espagne a un bon courant de demandes à 460.

L'action de la Société Sucrière d'Angra est recherchée à 141.50.

On peut encore obtenir à 27 frs en attendant sa prochaine introduction l'action de préférence 7 0/0 cumulative de The de Dion Bouton Motor Cab Cy. Les administrateurs estiment que la moyenne des recettes quotidiennes dépassera 25 shillings par voiture ; ce chiffre est, en effet, inférieur à celui des recettes effectuées par les autres compagnies de Motor Cabs, à Londres.

Demain, vendredi, sera close aux guichets de la Banque Commerciale et Industrielles la souscription aux 25.000 obligations 6 0/0 or de l'emprunt du Nicaragua. Les nouveaux titres ont fait aujourd'hui de 4 fr. 75 à 5.25 de prime ; on a coté en effet, 476 et 476.50. On sait que les revenus affectés aux service de l'emprunt couvrent près de quatre fois la somme nécessaire à ce service.

Nos chemins de fer laissent un peu à désirer.

Disparition Mystérieuse

Le 17 mai dernier, le jeune Alexandre Giordano Bregoni, âgé de 18 ans, quittait Restali pour se rendre à Bastia où il devait faire différentes emplètes. Il était en compagnie du sieur Ours Mathieu Murelli et de sa fille Catherine et du sieur Jean-Pierre Purfetti.

Or, les deux âmes chargés de provision revinrent tout seuls au logis ; quant aux compagnons de route de jeune Bregoni, ils déclarèrent l'avoir perdu de vue au retour, près du pont de Biguglia.

Une plainte a été déposée par la famille Pregoni au parquet, et une enquête a été ouverte à l'effet de rechercher les causes de cette disparition mystérieuse.

Le signalement de ce jeune homme serait le suivant : Petit, trapu, yeux noirs, moustache naissante, porte des souliers à gros clous, il est habillé d'un pantalon de l'étoffe dite *frustano*, d'une veste en coutil rayé et d'un chapeau gris.

Les recherches à ce jour n'ont donné aucun résultat.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 9 juin, à 8 h. et demie

Marche des Drapeaux.	Sellénick.
La Reine d'Eté, ouv.,	Paone.
Cavaleria Rusticana,	Mascagni.
Carmen, fant.,	Bizet.
Joie, polka,	Amourdedieu.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, *conseiller*

Audience du 8 juin 1909

L'Affaire Muretti

Incendie volontaire et complicité de ce crime

Aujourd'hui s'ouvrent devant la Cour d'assises les débats d'une affaire de Bastia qui par sa nature même, passionne l'opinion publique.

Dans la nuit du 1er juin 1908, le tocsin jetait l'alarme en ville et groupait en quelques instants les promeneurs attardés, devant les portes du *Gagne-Petit*, rue de l'Opéra, d'où s'échappait une épaisse fumée.

Les circonstances étranges de ce sinistre portèrent les soupçons sur le propriétaire, Muretti Jean-Baptiste et sur son employé, Poggi Antoine.

Ils comparaissent aujourd'hui devant la Cour d'assises, sous l'inculpation d'incendie volontaire, le *Gagne Petit* étant assuré.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans la nuit du 1er au 2 juin 1908, vers minuit et demie, un incendie éclatait dans le magasin de nouveautés du *Gagne Petit*, sis à Bastia, 26, rue de l'Opéra et rue Sampiero, appartenant à Muretti Jean-Baptiste. Malgré la promptitude des secours organisés la plupart des marchandises furent brûlées ou détériorées. Les premières constatations faites sur les lieux par la police portèrent de croire que l'incendie n'était nullement le résultat d'une imprudence ou d'un cas fortuit. La porte de la cour trouvée ouverte avait été perforée à l'aide d'une tarière d'un large trou pratiqué à hauteur de la barre de sûreté. A l'intérieur du magasin au milieu d'un grand désordre, on trouva une pince monseigneur, une cognée et un registre maculés de sang. Le volet de la porte donnant dans la rue Sampiero avait été dégarni des boulons inférieurs qui le fixaient à la porte et présentait également des traces de sang sur sa partie intérieure. La vitre médiane était brisée. A l'extérieur et devant cette porte la police découvrit en outre un couteau à virol ensanglanté, et sur le trottoir une large flaque de sang. Enfin, on pouvait suivre à partir de ce point du trottoir, une traînée ininterrompue de taches de sang qui s'écoulaient sur toute la longueur de la rue Sampiero, le boulevard Paoli, l'avenue Carnot et dans les escaliers des immeubles portant les numéro 5 et 7 de cette dernière rue où habitaient la famille Muretti et Poggi Joseph commis de magasin et homme de confiance du propriétaire Muretti Jean-Baptiste. Muretti qui était absent de Bastia dans la soirée et la nuit de l'incendie, n'y revint que le lendemain matin, et déclara qu'une somme de 1.700 francs destinée à faire face partiellement à ses échéances de 1er juin et par lui dissimulée dans son magasin sous son bureau avait disparu bien que le feu ne se fut pas propagé jusqu'au bureau.

Malgré les apparences qui rendaient vraisemblable l'hypothèse du vol accompagné d'incendie, les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le commis Poggi Joseph-Antoine et sur Muretti lui-même. Poggi fut trouvé blessé et couché dans son logement de l'avenue Carnot, où il habitait chez les conjoints Gatti. Il raconta que quelques minutes après minuit sortant du Café des Palmiers et passant rue Sampiero il avait aperçu une lueur à l'intérieur du magasin Muretti, puis, entendu un bruit de vitres brisées et aperçu peu après deux individus habillés de vêtements de nuance foncée qui se glissaient successivement tête en avant hors du magasin en soulevant la partie inférieure du panneau du milieu de la porte vitrée et en prenant tout d'abord un point d'appui avec les mains sur le trottoir. Il déclara en outre qu'il s'était précipité sur celui qui était sorti le dernier et avait été par lui blessé grièvement aux avants-bras à l'aide d'une arme blanche. Il ajoute enfin qu'il s'était battu à sa poursuite jusque devant l'épicerie Poli, près du portail portant le N° 44 du Boulevard Paoli, et que revenant alors sur ses pas, il avait vainement essayé de pénétrer dans le magasin à travers l'ouverture suivie par les malfaiteurs et s'était enfin décidé à rentrer chez lui par la rue de l'Opéra et la rue Carnot, après s'être d'abord arrêté quelques instants chez la dame Muretti pour s'y faire soigner.

Cet étrange récit de Poggi était matériellement démenti par toutes les constatations matérielles et notamment par les traces de sang découvertes aussi bien à l'intérieur du magasin que sur le parcours qui même de cet établissement à la demeure de Poggi en passant par le Bd Paoli. D'autre part Scotto Vincent qui exploite un restaurant situé rue Sampiero au rez-de-chaussée et en face du magasin Muretti, a vu sortir de ce magasin les bras en avant au moment de l'incendie une seule personne, dont le signalement correspond à celui de Poggi, et portant comme lui ce soir là une veste grise.

Cet individu qui était seul dans la rue, n'a eu à faire à personne et s'est enfui précipitamment du côté du Bd Paoli. Il résulte également du rapport médico-légal et du constat du magistrat instructeur que les diverses blessures de Poggi aux avant-bras doivent être les unes attribuées à des éclats de verres, les autres à une arme très tranchante et que Poggi n'a pas pu les rapporter comme il l'a prétendu, en passant du dehors en dedans une partie du corps à travers la porte vitrée de la rue Sampiero. La moralité de Poggi est déplorable, il battait sa maîtresse pour l'obliger à se prostituer et partageait avec elle le produit de ce honteux trafic. Ce double délit a été reconnu au cours de l'information par Poggi Joseph Antoine qui a été renvoyé de ce chef devant le tribunal correctionnel compétent.

Poggi n'a pu agir qu'avec la complicité de Muretti qui seul pouvait retirer un bénéfice de cette opération criminelle. L'information a bientôt révélé, en effet que Muretti avait contracté une assurance à la Cie « La Confiance » pour une somme de 68.000 fr. et que d'autre part sa situation financière était des plus précaires.

Il résulte du rapport de M. Sialelli expert comptable et de nom breux témoignages recueillis que Muretti au dépit de ses déboires intérieurs était de plus en plus gêné dans ses opérations et qu'il ne pouvait plus faire face à ses échéances qu'en ayant recours à des expédients, et qu'il était fatalement réduit à cesser ses paiements à brève échéance..... Le magistrat a découvert chez lui un traité des faillites et liquidations judiciaires et il a été établi que toute les communications de Muretti à ses fournisseurs et figurantau copie de lettres se rapportent à des demandes de fonds ou de renouvellement. Dès le commencement de 1906 il faisait proroger des traites. En janvier 1907 il recevait de sept fournisseurs une somme de 4350 fr. pour faire face à des échéances et le 9 février 1906 il adressait à des créanciers une lettre circulaire pour leur faire part de sa détresse extrême et leur demander la faculté de solder ses comptes par dixième.

En mai 1906 Muretti sollicitait des renouvellements pour des sommes infimes de 30, 40 ou 50 francs. En vue de faire face à l'échéance du 1er juin il obtenait des avances de fonds de divers négociants, avances qu'il a détournées à son profit, ce qui a motivé contre lui un renvoi devant la juridiction correctionnelle sous l'inculpation d'escroquerie. Il contractait d'ailleurs divers emprunts et se faisait souscrire des traites de complaisance qu'il essayait en vain d'escompter. L'information a établi qu'à deux reprises différentes Muretti a essayé d'intimider le témoin Scotto Vincent dont la déposition d'ailt accablante pour son accusé Poggi. D'autre part Muretti a remis le 6 juin 1908 à M. le commissaire de police de Bastia une lettre anonyme à lui adressée et dans laquelle on lui demandait la remise d'une somme d'argent sous peine de révélations compromettantes relativement à l'incendie de magasin. Une expertise en écriture a établi que cette tâche l'œuvre de Muretti lui même lequel l'a d'ailleurs suffisamment démontré en ne se rendant pas en temps opportun, malgré les promesses qu'il en avait faites au commissaire de police au lieu indiqué par l'auteur supposé de la lettre pour y effectuer la remise des fonds.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du Ministère public.

Me de Caraffa, de Montera et Lucca sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire de Poggi

Le 1er juin j'ai passé la soirée jusqu'à minuit dans la buvette Fratacci. Je m'étais endormi, appuyé sur une table. Fratacci me réveilla au moment de la fermeture de son établissement. Je sortis aussitôt pour rentrer chez moi, mais en passant devant le magasin Muretti où j'étais employé, j'entendis un grand bruit à l'intérieur de cet établissement. Je compris que des malfaiteurs étaient en train d'y opérer. En effet, un individu vêtu de noir, emmanchonné, ne tardait pas à en sortir, qui prit immédiatement la fuite. Il fut aussitôt suivi par un autre individu également encapuchonné. Je voulus l'arrêter, mais il me porta à la main droite plusieurs coups de couteau. Je lâchais prise et il s'enfuit dans la direction du boulevard Paoli. Je vis au même instant que le magasin Muretti était la proie des flammes. J'allais prévenir Mme Muretti et rentrais chez moi.

Interrogatoire de J.-B. Muretti

Je suis absolument innocent du crime qu'on me reproche. Ma situation commerciale était très prospère et je n'avais aucun intérêt à incendier mon magasin. Je n'étais même pas à Bastia quand l'incendie, allumé par des malfaiteurs a éclaté. Si Poggi est coupable, il serait le plus grand des misérables, car je lui avais accordé toute ma confiance ; mais je crois fermement à son innocence.

Les Témoins

Bertrand Jean. — Dans la nuit du 1er juin étant de service en ville je vis un groupe composé devant le magasin Muretti qui était la proie des flammes. Près d'une des portes dudit magasin se trouvait sur le trottoir une mare de sang où baignait un couteau. Des traces de sang que je suivis me conduisirent au domicile de Poggi où je trouvais celui-ci alité et blessé. Il me raconta une histoire à mon avis invraisemblable. Il prétendait avoir été victime d'une agression assez mystérieuse.

L'éminent magistrat qui préside les débats ordonne que M. Poggiale, qui a conduit l'instruction de cette affaire avec une remarquable habileté soit entendu par la Cour à titre de renseignements.

Le très sympathique juge d'instruction de notre tribunal fait connaître à MM. les Jurés les constatations auxquelles il a procédé dès qu'il a été saisi de l'affaire, constatations qui démontrent que l'incendie était dû à la malveillance et que les accusés n'y étaient pour rien étrangers.

Après avoir entendu M. Poggiale, la Cour renvoie l'affaire en continuation à demain à midi et demi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16°5 à midi 18°. + 5.6 heures du soir + 17°5. Maxima + 20°. Minima + 10°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Syndicats ouvriers

La liste électorale provisoire pour les élections en 1909, des représentants des syndicats ouvriers a été déposée à la mairie de Bastia en exécution de l'article 12 du décret du 14 mars 1903 modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août, 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909.

Les protestations seront reçues à la Préfecture de la Corse jusqu'au 15 juin prochain.

Assistance publique

Deuxième convocation. Ce soir à 8 heures et demie au local de la société, assemblée générale ordinaire.

Nouvelles coloniales

M. le capitaine d'infanterie coloniale Battesti est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 4 octobre 1909, pour le grade d'inspecteur adjoint des colonies.

Bonne occasion

Excellent vin blanc de Sserta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Réserve

M. le capitaine Franceschi, du rég. de réserve de Clermont Ferrand, passe à celui d'Antibes.

A vendre

Une baignoire avec étuve, à l'état neuf.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Villa Antoine-Jean.

DÉCÈS

Laurent Jean, employé de chemin de fer, marié, 47 ans, de Lento.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et fines sont livrées en caisses de 10 à 20 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

MOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS

garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières pâtissières et emballeuses

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

Boulevard du Palais, en face

Accidents : Vie. — Incendie. — Accidents

Contentieux

Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Direction d'Actes Sous Seings privés

Arrangement de Comptabilités. — Mises

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00315

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien	7 juin — 8 juin
— de 3 0/0 amortis.	97.07 — 98.00
	98.75 — 98.95
	ex-coupon

PIETRAPOLA

MORT DE LA VICTIME

Corte, 8 juin.

Le malheureux Andreani Jules, âgé de 17 ans, qui a été blessé hier matin d'un coup de fusil tiré par Santelli Louis, a succombé ce matin à sa blessure.

Le parquet de Corte s'est rendu aujourd hui à Pietrapola aux fins d'enquête.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Fin probable de la grève

Marseille, 8 juin.

Malgré tous les efforts déployés par le Secrétaire général des Inscrits maritimes pour faire continuer la grève, on se rend bien compte qu'une détente sérieuse s'est produite, et que la grève touche à sa fin.

En attendant un très grand nombre d'inscrits maritimes ont regagné depuis hier leurs navires.

Les départs pour la Corse

Le *Corte* est parti ce soir, à 4 heures pour Ajaccio et Prepriano, avec un équipage composé de marins de l'Etat.

Départs de Paquebots

Les paquebots ci-après sont partis aujourd'ui avec des équipages d'inscrits maritimes.

Le *Languedoc* est parti pour Bonifacio ; la *Franche-Comté* pour Bône ; l'*Orient* pour Alger ; le *Tafna* pour Philippeville et Bône ; l'*Oxais* pour Oran ; la *Savoie* pour Alger.

Les dispositions testamentaires de M. Chauchard

Paris, 8 juin.

Toute la presse parisienne et de province ne s'occupe que des dispositions testamentaires de ce bienheureux M. Chauchard qui, revêtu d'un habit noir sur lequel on a épinglé le Grand cordon de la Légion d'honneur, repose maintenant dans un cercueil en bois d'amarante et tapissé à l'intérieur de satin blanc.

On annonce que M. Emile Loubet, ancien Président de la République, qui hérite de sept millions, refuserait ce legs.

Mme Boursin, légataire universelle, a informé l'exécuteur testamentaire de M. Chauchard, qu'elle donnerait un million aux Pauvres de Paris, et qu'elle verserait la somme de un million à la Caisse des retraites des employés des Grands magasins du Louvre.

Les Obsèques

Les obsèques de M. Chauchard sont fixées à jeudi matin, à la Madeleine.

Tout Paris y assistera.

En attendant le cercueil renfermant les restes mortels de l'ancien directeur des Magasins du Louvre, et qui est recouvert d'une grande et superbe glace laissant voir le corps, a été déposé dans le salon de l'hôtel, transformé en chapelle ardente.

Autour du cercueil on a disposé quantités de fleurs rares, rhododendrons et orchidées.

SABOTAGES de lignes télégraphiques *et téléphoniques*

Paris, 8 juin.

Les saboteurs et les voleurs de fils continuent leurs déprédations dans des proportions désastreuses.

On signale aujourd'hui des sabotages très sérieux sur les lignes de Tours, Versailles, Marseille, Valence, Nancy, etc.

L'assassinat de Banquier Remy

Les aveux de Courtois

Paris, 8 juin.

Un journal annonce que Courtois, qui est mort dernièrement à l'Ile de Ré, aurait avoué devant trois forçats que lui seul avait assassiné le banquier Remy.

Un Scandale Administratif en Corse

Paris, 8 juin.

La *Liberté* enregistre aujourd'hui le bruit d'un scandale administratif qui se serait passé en Corse.

Par son neveu le retour à une commune d'une certaine somme déposée à la Caisse des dépôts et consignations.

Cette commission aurait rapporté à ce fonctionnaire quarante pour cent de commission.

A la suite de ce scandale administratif, une enquête secrète, ordonnée par le Ministre des Finances, aurait fait découvrir des opérations fantastiques sur toute l'étendue du département de la Corse.

La *Liberté* ajoute que plusieurs fonctionnaires ont déjà été frappés, que d'autres le seront prochainement, et qu'une interpellation va se produire à la Chambre des députés.

LE PARLEMENT

SENAT

Réunion dans les Bureaux

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie dans ses bureaux et a procédé à l'élection d'une commission de onze membres chargée d'entrer en conférence avec la commission de l'hygiène publique de la Chambre des députés, à l'effet de s'entendre sur un texte commun pour le projet de loi relatif à l'emploi de la céruse.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Election Sénatoriale

A l'ouverture de la séance le président procède au tirage au sort pour déterminer le département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Goulu, sénateur inamovible décédé.

Le sort désigne le département du Morbihan.

Primes à la Sériciculture

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture et à la filature de la soie.

Après une longue discussion, le Sénat adopte la proposition fixant la prime à soixante centimes.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 16.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Interpellations sur la Politique générale

La Chambre fixe au 18 juin la discussion des interpellations de MM. Jaurès, Delahaye et Gauthier de Clagny sur la politique générale du Gouvernement.

Proposition Massabuau

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Massabuau, tendant à accorder la rosette de la Légion d'honneur au dernier survivant de Sidi-Brahim.

Le député de l'Aveyron pose la demande d'urgence, qui est acceptée par le ministre de la Guerre.

Malgré cela la Chambre ordonne le renvoi à la Commission de l'armée de la proposition de M. Massabuau.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanez, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Drelon, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

Un long débat s'engage sur les derniers chapitres, puis la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.



Assistance Judiciaire

Bureau de Bastia

Délibération du 7 mai 1907

Etude de Me de Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ

près le Tribunal civil de Bastia

D'un Jugement rendu par défaut, par le Tribunal de première instance de Bastia, le 16 janvier 1909, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Bocchercicempa Jeanne, ménagère, domiciliée à Oletta, assistée judiciairement, ayant pour avoué Me de Gentile,

Contre le sieur Lippini Pierre, journalier, domicilié en la même commune, défaillant,

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le ministère public entendu, donne défaut contre le sieur Lippini Pierre, défendeur défaillant, et pour le profit, prononce le divorce entre la dame Bocchercicempa Jeanne et son mari, Lippini Pierre, aux torts de ce dernier, et le condamne aux dépens.

Pour extrait,

L'Avoué de la demanderesse,

de GENTILE.

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

Service postal de voitures

ENTRE

Bastia et Corte et Vice-Versa

Les lenteurs de voitures réunis Bernacchi, Luciani, Mattei et Cicchi ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont organisé un *service postal* de voitures entre Bastia et Corte, avec arrêts sur la ligne.

Le trajet sera de 7 heures.

Départ de Bastia, à 8 heures du matin.

Départ de Corte, à 4 heures du soir.

Calèches de louage à la disposition des voyageurs, à des prix modérés.

AUTOMOBILES

entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartène et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia est depuis le 16 mai dernier, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartène.

Départ de Bastia, 7 heures du matin.

Arrivée à Ghisonaccia, midi.

Départ de Ghisonaccia, 1 heure du soir.

Arrivée à Bastia, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 33.

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Galvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

Le Directeur-Gérant.
J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
AGENTS de DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 19, au 1er
Maison Benedetti

S. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir [illegible]

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENNIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depennier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 20 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depennier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depennier se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depennier 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

A VENDRE

Bonne occasion

2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils achétylène,
2 alambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

LE PURGATIF
RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente: Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 158 — JEUDI 10 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00316

BIBLIOTHÈQUE A. MAVIA BASTIA

MAGENTA

Magenta ! Ce nom sonne encore à nos oreilles comme une fanfare glorieuse d'épopée : il est celui d'un modeste bourg italien voisin de Milan, qu'a immortalisé la victoire des Français en 1859.

En ce temps-là, la France, toujours généreuse, héroïque et prodigue, véritable France de la Révolution, animée d'un souffle d'enthousiasme pour l'indépendance et la fraternité humaines, la France avait mis ses armées au service de l'Italie accourant le joug autrichien. Des masses de volontaires s'enrôlaient dans les régiments prêts à franchir les Alpes, un emprunt ouvert pour couvrir les frais de la campagne amena plus de deux milliards de francs, et ce fut, sous la conduite du maréchal de Mac-Mahon, la marche à la victoire, semée d'étapes sanglantes mais glorieuses, qui ont nom Palestro, Montebello, Novare, Turbigo, Magenta, Solferino...

En la seule journée de Magenta, quatre mille des nôtres jonchèrent le sol italien, quatre mille petits soldats de France qui avaient, en ce printemps joyeux de 1859, quitté leurs chaumières n'y sont jamais revenus et leurs ossements reposent pêle-mêle dans le *Campo santo*, unis dans la mort avec leurs frères d'armes d'Italie.

C'était le 4 juin : dans la nuit, toutes les forces autrichiennes s'étaient solidement établies autour de la plaine basse où dormaient Milan, Magenta, Malleguano. Au petit jour, quand les troupes franco-sardes débouchèrent en vue du village, elles furent accueillies par un formidable tonnerre d'artillerie. Les boulets de canon, sans relâche, balayaient les rues, et par toutes les fenêtres, par tous les soupiraux, derrière chaque pan de mur, crépitait la fusillade. Alors, *chantant la Marseillaise, nos troupiers chargèrent à l'arme blanche,* [illegible] maison par maison, ils firent le siège de Magenta.

Tant de bravoure méritait mieux qu'un *cessuire* ; un suprême hommage leur était dû : il vient de leur être apporté, magnifique, à l'occasion du cinquantenaire de la bataille. Les délégations officielles françaises et italiennes ont fraternisé, là-bas, au milieu d'une foule immense et enthousiaste, criant : « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

Aux fenêtres, les deux drapeaux tricolores de France et d'Italie mêlent leurs couleurs ; les enfants des écoles portent des bérets rouges, bleus, blancs et verts, symbolisant encore les couleurs nationales ; le canon tonne ainsi qu'au matin de la bataille, mais ce sont des salves d'allégresse, et des multitudes de fanfares entonnent des hymnes de la libération italienne mêlés à notre *Marseillaise*.

La journée de Magenta marque le recul définitif de la puissance autrichienne et l'aube de l'indépendance italienne. Rappelant ces leçons de l'histoire, le lieutenant-colonel Jullian, représentant la France, prononça devant l'ossuaire d'admirables paroles : « Ici, dit-il, dans les plaines de Magenta, l'âme italienne et l'âme française vibrèrent de la même ardeur. Ici, deux grands peuples dont l'histoire a confondu les destinées depuis l'origine, une fois de plus mêlangèrent leur sang, ici, au cœur de l'Italie qui naissait alors à de nouvelles destinées, se créa un commun patrimoine de gloire inoubliable.

» Lorsque le soir, au foyer domestique, en Italie et en France, le vieux soldat raconte ses campagnes, le nom de Magenta apparaît aux jeunes intelligences entouré de la même auréole de gloire et de liberté : et c'est au foyer domestique que se forme la conscience des peuples.

» O soldats de Magenta, valeureux guerriers qui, baïonnette en avant, traversiez au pas de course et à découvert le champ de bataille, je vous apporte le salut et l'hommage de la France. Dormez en paix. Votre sang ne fut pas perdu. Votre gloire ne fut pas vaine. Voyez, c'est l'Italie d'aujourd'hui, puissante et forte, maîtresse de ses destinées, qui veille sur votre repos ! »

L'Italie d'aujourd'hui ! — Mais avec quelle amertume les Français n'entendront-ils pas ce beau cri de patriotisme ! Nous est-il possible d'oublier que cette même Italie, pour laquelle la France prodigua son sang, son or, tout son cœur généreux, a lié partie avec l'Allemagne et l'Autriche son ennemie d'hier et de toujours, et que si, demain, la guerre éclatait sur les Vosges, ses bataillons franchiraient les Alpes, tournés contre la libératrice !

HENRI BRUMONT.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Protestation DE M. LE MAIRE DE L'ILE-ROUSSE

Dans notre numéro du 4 juin, nous avons publié le télégramme suivant qui nous était adressé par notre correspondant marseillais :

Les Bastiais habitant Marseille protestent énergiquement contre ce sans-gêne de M. Fraissinet qui a tenu, comme d'habitude, à sacrifier les intérêts du port le plus important de la Corse.

M. Fraissinet a, sans doute, voulu faire connaître la Balagne aux voyageurs Bastiais qui étaient en panne depuis plusieurs jours à Marseille, et qui, dans ces conditions, ne regretteront pas de rentrer à Bastia avec 27 heures de retard.

Nous espérons que la Chambre de Commerce de Bastia protestera contre de pareils procédés.

A la suite de la publication de ce télégramme, M. le Maire de l'Ile-Rousse nous a fait parvenir la protestation ci-après, que nous nous faisons un devoir d'insérer :

Ile-Rousse, le 5 juin 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

C'est avec la plus grande surprise que j'ai lu au Balagne la dépêche de votre correspondant de Marseille, datée du 3 courant et demandant à la Chambre de Commerce de Bastia de protester contre l'escale à Ile-Rousse du bateau parti vendredi de Marseille pour Bastia.

Votre correspondant ignore, sans doute, que la Chambre de Commerce de Bastia a, aussi bien mission de défendre les intérêts du commerce bastiais que ceux du commerce de la Balagne, et que, toute proportion gardée, l'un est aussi intéressant que l'autre.

Je ne crois pas un autre que ce soit dans le but de faire escale à Ile-Rousse que le départ du *Limonea* a été retardé de 24 heures, car il n'a débarqué ici que les dépêches, les colis-postaux et les voyageurs, que l'on n'a pas mis 24 heures à embarquer.

Si les passagers de Bastia ont été mis dans l'obligation de connaître la Balagne de minuit à 2 heures du matin, durée de l'escale, ceux qui se sont embarqués vendredi soir à Ile-Rousse pour se rendre à Marseille ont été dans l'obligation de séjourner à Bastia du samedi matin au dimanche soir.

Le port de Bastia, pendant les grèves des inscrits maritimes, est desservi deux fois par semaine par les paquebots italiens sur Livourne ; ceux de la Balagne le sont par une simple escale, ne permettant pas de manutention de marchandises.

Nos populations ont cependant le droit d'être approvisionnées comme les autres, et si la Chambre de Commerce de Bastia a un devoir à remplir, c'est de s'associer à la demande que le Conseil municipal de l'Ile-Rousse a adressée à M. le Préfet de la Corse pour que l'on nous permette de recevoir de Marseille les marchandises de première nécessité.

Sous le bénéfice de ces simples observations, je ne prête pas à vos lecteurs Bastiais les sentiments grincheux de votre correspondant vis-à-vis de leurs frères d'une autre contrée de notre malheureuse île, et vous prie de croire à mes sentiments distingués.

F. VALERY,
Maire.

Nous sommes d'autant plus heureux de publier la lettre de M. le Maire de l'Ile-Rousse, que nous regretterions vivement que les populations de la Balagne, parmi lesquelles nous comptons un très grand nombre de lecteurs et un aussi grand nombre d'amis, puissent se méprendre un seul instant sur la véritable signification de ce télégramme.

Pour permettre aux lecteurs du *Petit Bastiais* d'être toujours *les mieux informés*, notre correspondant marseillais ne va certainement pas puiser ses informations aux bureaux de la Compagnie, ni à plus forte raison, aux bureaux de ses *Agences générales*, et c'est ainsi qu'il a cru à propos de nous faire parvenir des renseignements recueillis parmi les voyageurs qui attendaient le départ du paquebot de Bastia.

Il n'a certainement pas voulu, — et la rédaction du *Petit Bastiais* ne le lui aurait pas permis, — porter atteinte aux intérêts très respectables de la Balagne. Nous pensons, au contraire, que l'on aurait dû donner suite à la demande formulée par le Conseil municipal de l'Ile Rousse, et affecter un navire spécial au service spécial de la Balagne, de manière à assurer l'approvisionnement des ports de l'Ile-Rousse et de Calvi.

Mais M. Fraissinet, *ce grand bienfaiteur, cet ami passionné de la Corse*, estimant que de tels voyages ne sont pas des plus vantageux, a jugé à propos de négliger les intérêts de la Balagne qui, pourtant, a droit, comme les autres régions de l'île, à toute la sollicitude de la Compagnie concessionnaire.

Nos amis et nos lecteurs de la Balagne savent depuis longtemps que le *Petit Bastiais* a toujours défendu et défendra toujours leurs intérêts en se faisant l'écho de leurs justes revendications.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

116 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XII

L'ALBINOS EN CAMPAGNE

— C'est égal, je ne l'avais jamais remarqué comme aujourd'hui... Regardez comme il a une mauvaise figure !

Toutes les femmes regardèrent curieusement le vieillard qui marchait lentement, portant ses marchandises sur son dos. Suivant son habitude, il marchait les yeux baissés, comme s'il avait craint de voir les yeux des passants fixés sur lui.

— Comme il a le regard faux !... dit celui-ci l'une des commères.

— Et comme il est pensif !... Il doit sûr, il médite un mauvais coup !... C'est moi qui me harcèlerai cette nuit.... Justement mon mari est absent...

Quelques femmes sourirent à ce propos. Elles savaient bien que la vraie n'avait aucune raison d'avoir peur, car en l'absence de son mari, la bonne âme ne restait pas seule. Comme le père Cachepot ouvrait la porte de son magasin, l'une des commères, plus hardie que les autres, s'approcha du vieillard.

— Pendant que vous étiez absent, dit-elle, il vous est venu une visite...

— Une visite ?

— Oui-dà ! Un homme vous a demandé.

— Un homme ?

— Il a dit qu'il reviendrait.

— Ah ! merci.

Le vieux rentra chez lui.

— Bien ! comme il cache son jeu ! Il n'a pas un air de comprendre.

Et les méchantes propos, les sottes insinuations reprirent de plus belle. Mais ce qui mit le comble à l'indignation des commères, c'est que l'on vit tout à coup déboucher, au tournant de la rue, l'homme qui avait demandé le père Cachepot deux heures auparavant.

— L'homme ! c'est l'homme !... Mesdames, regardez-le, je vous en prie, et dites si ce n'est pas un affreux bandit !

L'inconnu marcha droit vers la boutique de l'ex-forçat, et, sans remarquer les bavardes, tout préoccupé qu'il était, il pénétra dans le magasin. Or, cet homme, c'était notre ami Etienne, c'était l'Albinos !

XIII

LES TRANSES DE L'ALBINOS

Le Petit Parisien se trouvait, pour le quart d'heure, tiraillé, en sens contraire, par deux sensations bien distinctes. Tout joyeux lorsqu'il songeait au succès éclatant que ses négociations avaient remporté, il était profondément affligé lorsqu'il reportait ses pensées sur Antoinette. Pour l'instant, il s'était transformé en mécanicien-horloger. La mécanique dont la grosse Manon, la cuisinière de la ferme, se servait pour faire tourner sa broche, s'était détraquée.

— Donnez ça à Etienne, avait dit Mᵐᵉ Magnart ; il trouvera moyen de vous la rafistoler.

L'Albinos avait donc démonté la mécanique pièce par pièce ; il avait constaté que les roues d'engrenage, graissées à l'huile, s'étaient couvertes de poussière qui avait formé une sorte de cambouis épais. De là l'arrêt de la machine ! Or, l'Albinos avait nettoyé les roues, les avait huilées soigneusement, après quoi, il avait remonté le tourne-broche, qui marchait, à présent, comme s'il avait été à neuf... Quelques semaines auparavant, le Parisien, tout fier de sa réussite, eût porté l'instrument au maître pour faire éclater à ses yeux son habileté véritable ; mais, à présent, autre affaire. D'ailleurs il se moquait comme d'une guigne de l'opinion du vieux ! Il en avait « soupé », du vieux. Depuis longtemps, certes, il lui aurait déclaré qu' « il l'avait assez vu », si Antoinette n'avait pas été là... s'il n'avait pas eu une mission à remplir. L'Albinos prenait son mal en patience, car, selon lui, le dénouement approchait. Avant longtemps, il verrait clair, enfin, dans le passé. Il importait que ce jour attendu arrivât, car Antoinette dépérissait « que c'en était lamentable. »

La pauvre fille faisait pitié. Si ça continuait comme ça, six mois ne se passeraient pas sans qu'on fût obligé de lui creuser sa fosse ! Heureusement, l'Albinos comptait bien avoir réussi prochainement. Sans en avoir l'air, il marchait sans cesse vers son but. Maintenant, il avait de l'atout dans son jeu et bientôt il pourrait abattre à coup sûr.

Ouiche ? Ça avait été bien utile, le voyage à Paris, la visite au grand médecin, la consultation, et tout le tra la la du diable ! Ça avait coûté gros. On avait emballé cette pauvre demoiselle, on lui avait fait prendre un tas de drogues. Bien la peine !... Il l'avait bien dit, lui, l'Albinos, que le seul médecin pour guérir Antoinette, c'était Toussaint. On n'avait qu'à lui annoncer le retour du jeune homme, un peu, rien que ça, pour voir !

Mais « macache », le vieux n'entendait pas de cette oreille-là. Pas de danger qu'il fasse revenir Toussaint. Il était trop enchanté de son départ. Mais pourquoi ? Voilà ce que l'Albinos ne concevait pas. Pourquoi ? Impossible de le savoir. Encore, si on avait su où il était ; certes, on ne se serait pas gêné pour lui écrire, pour lui exposer nettement la vérité, pour lui dire de revenir au plus vite, car Antoinette mourait de désespoir de ne plus le voir. Mais va-t'en voir s'ils viennent, Jean ! Le vieux, qui connaissait, seul, l'adresse de Toussaint, ne la dirait pas, parbleu ! le vieux misérable ! Il aimait mieux que la petite mourût de chagrin. Même, c'était peut-être dans ses vues. Pourquoi pas ?

— Oh ! savoir l'adresse de Toussaint, répétait l'Albinos avec rage. Il ne me manque plus que ça. Si j'avais cette adresse, je commencerais la danse. J'ai déjà les violons, il ne me manque plus que le cavalier. Comment faire ?

Et il en oubliait le tournebroche, qu'il avait remonté, et qui marchait en grinçant, accompagnant son bruit monotone le monologue de l'Albinos.

— C'est en vain que je me creuse la boule depuis hier pour trouver un truc, ça ne vient pas. J'ai le cerveau vide comme une vieille cruche fêlée. Jamais je n'ai été bête comme ça.

(A suivre).

LA GRÈVE DES C. F. D.

LETTRE OUVERTE
à M. HENRI PIERANGELI, député

Bastia, le 7 juin 1909.

Monsieur le Député,

Permettez aux Chemints de soumettre à votre haute appréciation, en même temps qu'à l'opinion publique, quelques simples remarques, sur la lettre que vous adressez à M. le Président de la Chambre de Commerce de notre ville.

Tout d'abord, vos précédents télégrammes sont en contradiction entre eux, ainsi qu'avec votre lettre parue le 5 courant, sur certains points ; nous en retenons un, nous intéressant particulièrement. Vous déclarez un moment que M. le Ministre ne peut étudier les revendications des agents de la Compagnie C. F. D. en grève, alors qu'un passage de votre dernier télégramme et le 4e alinéa de votre lettre déclarent que le Ministre a répondu : « Qu'il était prêt à examiner toutes les revendications du personnel, comme il l'aurait fait, si ces dites revendications lui avaient été présentées avant la déclaration de la grève. »

Nous devons vous déclarer que, depuis le 11 mai, jour du commencement du conflit, aucune communication, aucun tableau de revendications n'a été fourni au Ministre ni à personne. Il faut donc que les Travaux publics aient été saisis, avant cette date, des desiderata des agents.

Comment les connaîtrait-il maintenant M. le Ministre ?

Une preuve : le trois octobre 1908, une délégation fut reçue à ce ministère, elle était accompagnée de M. Charnay, avocat-conseil du syndicat, M. Barthou, ministre, et M. le Directeur du cabinet, absents, ce fut un membre très influent de ce département qui la reçut, et excusant les deux premiers personnages en mission scientifique à Pau (Basses-Pyrénées), (expériences d'aviation avec M. Wright,) promit dès la rentrée du ministre de lui soumettre les revendications présentées.

Ceci se passait à l'issue du premier Congrès des agents des Compagnies secondaires tenu à Paris ; la direction des C. F. D., qui déclare également ne pas savoir pourquoi ses employés se sont mis en grève, reçut le même jour une délégation, la table des revendications lui fut soumise, deux délégués sont présents à Bastia et peuvent certifier le fait.

Avant et après cette date, par la voie du conseil d'administration du Syndicat National, le ministère des Travaux publics fut encore saisi des demandes concernant le personnel, le Conseil général de la Corse en avait connaissance bien avant la grève.

MM. Peraldi, Guccione, sénateurs, Rénucci, Ceccaldi, Dubois, députés, étaient au courant, et ce sont eux, pour la plupart étrangers à la Corse, qui s'occupent de la défense des intérêts commerciaux de ce département et du sort des Cheminots.

Que faut-il de plus pour démontrer l'erreur de votre allégation ?

Ce qu'il faut : c'est le résultat du scrutin sur le vœu émis par M. Giannettini au conseil général dans sa séance du 27 avril dernier, où MM. Pierangeli et Gavini, députés et conseillers généraux, votèrent contre ce vœu demandant l'exploitation directe par l'Etat du chemin de fer Corse et l'amélioration du sort des agents.

Et puisque, malgré votre vote, vous déclarez dans votre lettre que vous vous efforcerez d'obtenir amélioration des salaires et majoration des pensions de retraites comparant règlements actuels de la Compagnie C. F. D. avec ceux des Compagnies similaires, permettez-nous, M. le Député, de vous déclarer, que les agents des chemins de fer Corses ne sont pas si rémunérés que vous semblez le croire. Nous savons que l'échelle de traitement dont vous nous donnez détail est officielle et paraît devoir être en usage aux C. F. D., mais, est-elle appliquée intégralement ? Nous répondons : Pas du tout.

La preuve : les débuts d'un homme d'équipe sont à 70 francs par mois, soit 840 fr. par an, et non 880, comme le porte votre tableau, auquel nous reprochons d'avoir mis tout d'abord les maxima que pouvaient gagner les agents, au lieu d'avoir mis au commencement les salaires minimum du début, car ces salaires de 1re classe, sauf ou à pourris, sont chimériques n'y arrive. Le lecteur consciencieux aura facilement découvert le fil blanc qui courait cette maille. Nous reprenons : début à 70 francs par mois, puis, après 6 mois de stage pour être commissionné, l'agent est payé à raison de 2,20 par jour, soit en admettant que la Compagnie C. F. D. paye intégralement les 365 jours annuels :

2 fr. 20 × 365 = 803 fr.

C'est-à-dire moins que lorsqu'il est auxiliaire.

Vous êtes-vous informé auprès des intéressés combien de temps ils restent avant d'être commissionnés, combien d'années ils demeurent à la dernière classe ? Et pour arriver à cette première classe où la moyenne de salaire n'est pas de 5 francs par jour, nouvelle terre promise où, tout comme Moïse, ils n'arriveront jamais. Cet exemple est applicable à toutes les catégories d'emploi.

Voici quelques traitements mensuels :

Gardes-barrières débutant à 0 fr. 22 à l'heure, 70 fr., 75 francs.

Facteurs : 75 fr., 85 fr., 90 fr.

Serre-freins : 90, 95, 100 fr.

Chefs d'équipe : 80 fr.

Chefs de gare : 90, 100, 110, 120 fr.

Chauffeurs : 90, 100, 110 fr.

Chefs de trains : 90, 100, 105, 110 fr.

Chauffeurs : suivant fonction de mécaniciens : 110, 120 fr.

Mécaniciens : 125, 135, 150, 160 fr.

Receveuses de gare : 40, 45 fr. ; receveuse de Bastia : 40 fr.

Garde-barrières : 40, 42 fr.

Ce sont des chiffres officiels parce que, actuellement appliqués. Vous faites des tableaux de comparaison avec différentes Compagnies qui donnent des salaires moindres qu'à la Compagnie C. F. D. et vous, déclarez que la Compagnie du Médoc, notamment, donne cinq francs de moins mensuellement à ses chauffeurs ; or, l'ordre général n° 522 réglementant les salaires de cette compagnie ne mentionne pas de classe à 95 francs, les débuts sont à 100 francs, la 2e classe à 110 et la 1re classe à 115 francs.

Les mécaniciens vont jusqu'à 165 francs en 1re classe, il faut reconnaître qu'à cette Compagnie, les élus aux classes supérieures sont assez nombreux, et qu'il n'en est pas ainsi aux chemins de fer Corses. Le minimum de salaire pour les ouvriers des ateliers est de cinq francs par jour, le donne-t-on aux ouvriers des C. F. D. ?

Caisse des Retraites

Nous ne pouvons accepter de phrases, nous fournissons des preuves

Aux chemins de fer Corses

Bailly, chef cantonnier à Bocognano, 20 ans de services, touche 19 fr. par an.

Poletti, chef cantonnier à Palasca, 18 ans de services, touche 23 fr. par an.

Cardoni, homme d'équipe de 1re classe, 18 ans de services, 25 fr.

Trojani, chef de gare à Soveria, 20 ans de services, 34 fr. 90.

Veuve Orsoni, femme d'un homme d'équipe, 21 ans de services, 19 fr.

Veuve Don Carli, *femme d'un chef de gare* décédé de la malaria contractée pendant le service, 8 ans de services, ne touche rien quoiqu'ayant deux orphelins.

Nous en passons et des meilleurs.

Au Médoc

Tout agent ayant 25 ans de services à la Compagnie, âgé de 55 ans, touche, sans avoir fait aucun versement, sans retenue sur son salaire, sans affiliation à aucune caisse de retraite, trois cents francs par an.

Un agent ayant effectué, quelque soit le nombre de versements à la Caisse des retraites, touche après un pareil stage et à même époque, un minimum de Trois cents soixante francs ; la comparaison n'est donc pas à faire.

Et pour quelle durée de service ?

Si, en Corse, les salaires sont de famine, s'il y a peu ou pas de caisse des retraites, pour une moyenne de 12 à 13 heures de travail.

Au Médoc, en hiver, 3 trains de voyageurs, 8 heures de travail, 1 train marchandises, 10 heures de travail.

En été, 5 trains de voyageurs, 1 train de marchandises, même durée de travail, et le parcours n'est que de 103 kilomètres, Bordeaux-Pointe de Grave.

La Compagnie ne jouit d'aucune subvention, ne bénéficie pas de la garantie d'intérêt ; il est vrai que depuis de longues années les actionnaires ne touchent aucun dividende. Aux chemins de fer Corses, les actionnaires touchent suffisamment, et c'est le prolétariat qui ne touche rien.

On pourra à tort alléguer que la Compagnie C. F. D. a une insuffisance de recettes. L'exercice 1907 a démontré un excédent de Trente neuf mille huit cent vingt-neuf fr.

Le dernier bilan (rapport du conseil d'Administration de la Compagnie des chemins de fer départementaux, assemblée générale du 3 avril dernier) démontre que : le développement du trafic s'accentue d'une façon régulière à l'exception des lignes du Vivarais et de Seine-et-Marne, où, par suite de la mauvaise récolte des châtaignes et des betteraves, les recettes ont légèrement fléchi.

Par contre, le Réseau de la Corse est à signaler par un mouvement plus considérable des voyageurs et des marchandises, représentant une augmentation de recettes de 8 0/0 en faveur de 1908.

Le dividende de 1908 a été fixé à 22 frs. 50 cent par action.

« Rappelons que les actions ont été émises à 500 francs, mais que 300 francs seulement ont été versés. »

Le revenu des actionnaires a donc été de 7 fr. 50 pour 0/0.

Et alors ! apprécions qui voudra.

Nous comptons, Monsieur le Député, que connaissant ces faits officiels, vous pourrez vous convaincre que certains passages de votre lettre si courtoise ont pu se trouver erronés, du fait même des renseignements recueillis, et vous espérons que vous voudrez bien accepter notre modeste réponse, un peu longue, mais en tous cas utile.

Daignez agréer, Monsieur, nos salutations syndicales.

Les Cheminots.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 juin à 8 h. 1/2

Allégro,	Mousat.
L'Ami Fritz.	Mascagni.
Sphinx, valse,	Papy.
Le Cheminau,	Lormux.
Nina,	Last.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 9 juin 1909

L'affaire Muretti

Incendie volontaire et complicité de ce crime

L'audience est reprise à midi et demi.

Les Témoins

On entend M. le commissaire de police Moisello qui a procédé aux premières constations. Il a remarqué à l'une des portes du magasin incendié, un volet soulevé et ensanglanté à sa partie intérieure. Une traînée de sang partant de la porte du *Gagne Petit* et se continuant jusqu'au n° 7, de l'Avenue Garnot, en passant par le Boulevard Paoli. Le témoin Scatta, qui demeure en face du magasin *Muretti*, a déclaré à M. Moisello, qu'au moment où le feu se déclarait, il a vu un homme, habillé comme Poggi, sortir du *Gagne-Petit*.

L'agent Cesari confirme la déposition de M. Moisello.

Santelli Louis. — Je suis arrivé un des premiers sur les lieux du sinistre. J'ai soulevé un volet du « Gagne Petit » qui avait été débouchonné et qui portait des taches de sang à l'intérieur du magasin. J'ai sauvé une caisse de registres et j'ai vu le bureau bouleversé.

MM. Bernardi et Vincignerra confirment la précédente déclaration.

L'agent Gavi a saisi, au domicile de Poggi, une veste. C'était une veste que lui avait prêtée Mme Muretti après l'incendie. Poggi, au moment du crime, portait, en effet, une veste grise qu'il avait laissée à Mme Muretti pour la laver et y enlever les taches de sang qu'elle portait.

M. le Président déclare ensuite à MM. les jurés que dans un pareil procès il convient que la Cour d'assises se rende sur les lieux. Il en est fait ainsi.

A 4 heures du soir les accusés sous une forte escorte de gendarmerie sont conduits au Magasin du « Gagne Petit ».

Leurs défenseurs, Me de Carafla, de Montera et Lucca y arrivent immédiatement après, précédant de quelques instants, la Cour assistée de son greffier, M. l'avocat général Angeli, MM. les Jurés, M. l'huissier Colombani, qu'entouraient de nombreuses brigades de gendarmerie et de police.

M. le Juge d'instruction Poggiale qui sur le désir exprimé par la Cour, s'est rendu également sur les lieux, fait connaître à MM. les Jurés les constatations qu'il a faites quelques jours après le crime. Un menuisier est ensuite requis pour ouvrir la porte du magasin clouée à l'aide de planches et Poggi montre aux Jurés, comment il a pénétré par le volet déboulonné dans le magasin en feu pour sauver les registres.

La Cour d'assises, les Jurés, les accusés et leurs défenseurs suivent ensuite le parcours sur lequel d'après la police se trouvaient des taches de sang.

MM. Hennequin, commissaire Central, Moisello, Commissaire de police, Bertrand, brigadier de police donnent également au jury de précieux renseignements.

Une foule nombreuse de curieux envahissait la rue de l'Opéra pour assister aux constatations de la Cour d'assises.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18°3 à midi 21°5. + à 6 heures du soir + 18°5. Maxima + 23°. Minima + 17°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, *Quelques nuages.* l'après-midi, id.

Dans les finances

M. Filippi, le sympathique contrôleur des contributions directes de Bastia, vient d'être appelé à la perception de Neuilly-en-Thelle, dans l'Oise, 2e classe.

Toutes nos félicitations et nos regrets de le voir nous quitter.

Rentes viagères

Les titulaires de livrets de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, les pensionnaires des sociétés de secours mutuels et les cantonniers ayant droit à une majoration de rente sont priés de se présenter à la Mairie, avant le 20 juin, afin de souscrire la demande de majoration.

Nouvelles militaires

M. Taddei, officier d'administration de 3e classe, employé au bureau de recrutement de Brest, passe au bureau de Marseille.

Fiançailles

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Vincent Cardi, avec Mlle Félicie-Epiphanie Oliva.

Les futurs époux appartiennent à des familles bien connues dans notre ville.

Nos meilleurs vœux.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : direction de Lyon, M. Astolfi François, cavalier au 1er rég. de spahis ; à la direction d'Epinal, M. Pomponi Antoine-Louis, ex-soldat au 8e colonial.

Obsèques

M. et Mme Pierre Anelli ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Noëlie, âgée de quelques mois.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée. Le blanc cercueil de ce petit ange, recouvert de fleurs, a été accompagné jusqu'à l'église Saint-Jean par les nombreux parents et amis de M. et Mme Pierre Anelli auxquels nous adressons toutes nos condoléances.

Nouvelles judiciaires

M. Coggia Jean-Baptiste, avocat, docteur en droit, est nommé juge suppléant au tribunal de 1re instance de Saint-Amand.

M. Fiamma, juge au siège de Péronne, est chargé pendant trois ans des fonctions de juge d'instruction au même tribunal.

Avis

Il a été perdu, le 22 mai dernier, sur le territoire de la commune de Valle de Rostino, une jument bai rouge, âgée de 4 ans, répondant au nom de « Bastia », appartenant à M. Jean-André Ferrandi, de Valle-de-Rostino.

Signes particuliers : petite étoile blanche sur le front ; une petite tâche blanche sur le pied gauche.

Bonne récompense à la personne qui rapportera cette jumenta son propriétaire, ou qui lui fournira des renseignements.

BÈGUES Ecrire à l'Institut des Bègues (subventionné) 142, Bd Longchamp, Marseille. Honoraire après guérison.

Infanterie coloniale

Le sergent major Graziani Joseph Adolphe Marie, du 1er rég., est nommé adjudant.

Le caporal infirmier Franceschi Antoine, en service au Tonkin, est nommé sergent.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses sont un remède efficace et commode pour guérir les *maux d'estomac*, la *constipation* et comme *dépuratif*. 1 fr. 50 la boîte f°, Glassel, ph. 29, *r. Grammont, Paris.*

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

A vendre

Une baignoire avec étuve, à l'état neuf.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

Etat-Civil

DÉCÈS

Delfini Basilius, restaurateur, marié, 72 ans, de Gavignano.

Dentoni Marie-Annonciade, veuve, 77 ans, de Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — La Société des Vétérans organise un grand pétitionnement dans le but d'obtenir du Parlement Français la création d'une médaille commémorative de la guerre 70-71. Les membres de la section de Bastia pourront signer cette pétition du 10 au 20 juin, chez le Trésorier,

Le Président, T. Stretti.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable

Grand jardin — Table d'hôte

Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire

(se recommande aux Corses)

Grand Hôtel d'Europe

RUE DE L'OPÉRA

BASTIA

Madame ADÉLAIDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée

Pâtisserie du jour

— PRIX MODÉRÉS —

Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

VIZZAVONA

Cd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUOTZ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	8 juin	9 juin
Rente 3 0/0 ancien	98.00	98 00
— 3 0/0 amortis.	98.95	99.00
ex-coupon		

Nominations

Paris, 9 juin.

M. Miniconi est nommé instituteur dans un établissement pénitentiaire.

∴

Sont nommés surveillants de 3e classe dans un établissement pénitentiaire :

Antonini, soldat au 22e rég. colonial ;

Santoni, id.

Sacchi, soldat au 3e rég. colonial ;

Leca, ex-soldat au 24e rég. colonial.

∴

M. Graziani Julien est nommé *garde dans le service de surveillance des promenades de Paris.*

∴

M. Cacavelli, ancien adjudant, est nommé garçon de bureau dans un commissariat de police de Paris.

Dans le Parti Radical et Radical-Socialiste

Démission de M. Lafferre

Paris, 9 juin.

M. Lafferre, député radical-socialiste de la première circonscription de Béziers, vient de donner sa démission de président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste.

M. CONSTANS
à Paris

Paris, 9 juin.

M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, est arrivé ce matin à Paris.

Il a rendu visite, cette après midi, au Président de la République, à M. Clémenceau et au ministre des Affaires étrangères.

LES FÊTES DE CHERBOURG

Paris, 9 juin.

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, a accepté d'assister aux fêtes qui seront données à Cherbourg, à l'occasion de la rencontre du Président de la République avec l'empereur de Russie.

C'est la municipalité de Cherbourg qui vient de faire une démarche auprès de M. Doumergue.

Les dispositions testamentaires de M. Chauchard

Paris, 9 juin.

Les journaux annoncent que M. Calmette, directeur du *Figaro*, fera don dans importants aux caisses de secours des Associations de la Presse.

∴

Plusieurs journaux annoncent également que M. Georges Leygues, ancien ministre, qui vient d'hériter de quinze millions fera don dans importants aux caisses de retraites de anciens députés et des employés de la Chambre.

MARSEILLE
La Grève DES INSCRITS MARITIMES
Fin de la grève

Marseille, 9 juin.

Le mouvement gréviste peut être considéré comme terminé.

Le plus grand calme continue à régner sur les quais.

Plusieurs départs de navires ont eu lieu aujourd'hui, notamment ceux de *l'Oxus* et du *Calédonien* des Messageries Maritimes.

Les inscrits maritimes avaient regagné leurs navires.

Services Réguliers

Toutes les Compagnies, à l'exception de la Compagnie Fraissinet, ont rétabli, sans aucun retard, leurs services réguliers.

Les départs pour la Corse

Le paquebot *Suzette-Fraissinet*, qui fait le service du Pirée, a appareillé aujourd'hui, à midi.

Ce paquebot fera escale à Bastia, afin d'y débarquer 1700 pétroliers.

Le *Liamone* partira de Marseille pour *Ile Rousse* et *Bastia* demain à midi, avec passagers, dépêches, colis-postaux et marchandises diverses.

Ce paquebot partira de Bastia samedi, à 4 heures du soir.

L'Arbitrage

Cet après-midi, les inscrits en grève ont tenu, à la Bourse du Travail, une réunion très mouvementée, à l'issue de laquelle ils ont voté, à l'unanimité, un ordre du jour réclamant au ministre compétent, l'arbitrage du Conseil supérieur de la Navigation.

EN ANGLETERRE

CONCOURS HIPPIQUE de Londres
La Coupe du Roi aux Officiers Français

Londres, 9 juin.

Le concours hippique international de Londres, qui a été ouvert le 5 juin, s'est terminé aujourd'hui.

Les officiers français, qui avaient attiré tous les regards, ont gagné la coupe de S. M. Edouard VII.

Les vainqueurs ont été chaleureusement acclamés.

EN ESPAGNE

L'ESCADRE FRANÇAISE
à CADIX

Cadix, 9 juin.

Les fêtes, organisées à Cadix en l'honneur de l'escadre française, sont très brillantes.

Un grand bal sera donné demain soir, à bord du vaisseau-amiral.

L'escadre française se compose de quatre cuirassés, six croiseurs et sept torpilleurs.

Conseil des Ministres

Paris, 9 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

TOULOUSE
Le Préfet de l'Ariège en Correctionnelle

Toulouse, 9 juin.

Un procès retentissant se déroulera lundi prochain, devant la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Toulouse.

Le préfet de l'Ariège est poursuivi pour complicité d'adultère.

Cette affaire aura un grand retentissement.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du 7e bureau tendant à la validation des opérations électorales dans l'arrondissement d'Avallon.

La Chambre a adopté.

L'élection de M. Gallot est validée.

Motion Leroy-Beaulieu

M. Leroy-Beaulieu monte ensuite à la tribune et soutient la demande d'urgence pour sa proposition.

M. Caillaux combat vivement la demande d'urgence, qui est repoussée.

Convention ENTRE L'ÉTAT et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

La fin de la séance a été consacrée à la discussion de ce projet de loi.

MM. G. Berry, Dupourqué, Caillaux, Chautard et Brindeau ont pris successivement la parole.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi prochain.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse du Patrimonio.



DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins : 1, Bastia, 2, Avenue Carnot, de vente : 1 Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (Corse)

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique,

à assainir l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRAND PRIX | EXIGER du RICQLÈS

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Location d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Galvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

AUTOMOBILES

entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia est depuis le 16 mai dernier, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartene.

Départ de *Bastia*, 7 heures du matin.
Arrivée à *Ghisonaccia*, midi.
Départ de *Ghisonaccia*, 1 heure du soir.
Arrivée à *Bastia*, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 33.

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, au 1er

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'actes sous Seings privés
Et Abonnement de Comptabilités. — Bilans

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 26 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES





M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — *La Maison envoie les échantillons à l'intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.*

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PEBICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures sur mesure de nos modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendus à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Représentants
sont demandés p/ spécialité très connue en parfumerie, s'adres. à tous les commerç., art. très avantag. import. publicité. Plac. fac., q.q. heures p. jour seulem., 150 f. p. m. 5 0/0 com. Poids collection 900 gr. Rét. exig. Ecr. LEBON (sous n° 1048), 1, r. Méslimontant, Paris.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Demandez dans tous les Cafés
LA CÉDRATINE de la Maison *L. & MATTEI* et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et agréable pendant l'hiver.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fcois MAESTRACCI
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

JE DONNE 100.000 fr.
Chauvesi
qui prouvera, que la *Glaire Sève capillaire du docteur P. OLIVE* n'arrête pas la chute de cheveux et ne fait pas repousser les cheveux et dans leur nuance primitive.
Pour cause d'épuisement sans nul recul possible de la Maison, nous ne pouvons plus garantir les prix ci-dessous que jusqu'au 15 Juin.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orenzo BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant pur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Léon. *Apéritif le Pal* 1 fr. 20. — *Marsala* sec 1 fr. 35 — *Marsala* doux 1 fr. 75 — *Marsala Florio* 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiascbi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à soufrer et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 159 — VENDREDI 11 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA NICOLAI
00318

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Barnabé.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Dernier quart., le 16. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Jean Facondo.

10 JUIN

L'ENTREVUE DES DEUX EMPEREURS

Depuis quelques semaines déjà, l'on prévoyait quelque chose de grave dans les milieux diplomatiques ; puis, brusquement, la nouvelle a éclaté comme un boulet de canon sur l'Europe : c'est une tentative de rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, rapprochement dont le premier acte va se jouer dans la Baltique, au large du port russe d'Abo, par une entrevue entre le Kaiser et le Tsar.

Organisée par le bruyant et fameux metteur en scène qu'est Guillaume II, cette entrevue ne manquera pas d'être sensationnelle ; il s'agit bien davantage d'impressionner le monde par un coup de théâtre que de bâtir les fondements solides d'une entente impossible, au moins à l'heure actuelle. Notre devoir, en France, est d'envisager avec calme cette éventualité nouvelle qui ne saurait être une menace pour nous.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser : toute altérate portée au réseau de nos ententes et de nos alliances équivaudrait à une diminution de notre propre puissance. Il importe donc que nous suivions avec la plus vive attention les péripéties de la scène qui va se jouer.

D'abord, est-il vrai que l'alliance franco-russe ait quelque chose à redouter des événements actuels ? La presse allemande n'a pas manqué de le faire accroire. Toutes les gazettes plus ou moins officieuses ont insinué que c'était le tsar qui avait pris l'initiative de la rencontre, et l'une d'elles ajoute : « Sans doute, la Russie commence-t-elle à s'apercevoir que les mailles du réseau de la Triple-Entente sont désagrégées et trop lâches pour la retenir, et elle songe, tout naturellement, à s'en détacher. »

Personne ne sera dupe de cette innocente intrigue de presse. La vérité est beaucoup plus simple : ce n'est pas Nicolas II qui a demandé à voir le Kaiser, c'est au contraire Guillaume II qui a tenu à rendre au souverain russe la visite qu'il avait reçue de lui à Dantzig, il y a déjà deux ans. La plus élémentaire courtoisie obligeait les deux monarques l'un à proposer, l'autre à accepter cette entrevue ; Nicolas II s'est empressé de répondre en indiquant le lieu et la date où elle pourrait avoir lieu.

On se souvient, d'ailleurs, que, déjà l'année dernière, au moment des entrevues d'Edouard VII et de M. Fallières avec le Tsar, Guillaume II avait déjà insisté pour intercaler sa visite ; la coïncidence n'eut pas manqué d'être fâcheusement interprétée par les nations de la Triple-Entente, et la diplomatie russe eut le tact d'ajourner la *proposition allemande* ; cette fois, il n'y avait plus les mêmes raisons de repousser une offre courtoise, et l'entrevue va avoir lieu. Qu'y a-t-il là qui puisse nous émouvoir ?

On fait remarquer, il est vrai, que, comme dans les occasions solennelles où il s'agit de conclure des accords graves, les deux souverains seront accompagnés de leurs premiers ministres : M. de Bulow et M. Sviyolsky. Guillaume II, qui a pour habitude de faire grandement les choses, s'adjoindra en outre son ministre des affaires étrangères et son ministre de la marine. Tout cela ne fait que démontrer une fois de plus la tendance au bluff qui anime l'empereur d'Allemagne ; mais si ce déploiement de diplomatie avait besoin d'une explication, il serait facile de la trouver. La Russie et l'Allemagne ne sont-elles pas toutes deux riveraines de la Baltique, n'ont-elles pas plus de mille kilomètres de frontières communes, ne possèdent elles pas enfin, à tous les points de vue, une foule d'intérêts communs ?

L'Europe et la France en particulier ont tout à gagner à ce qu'il n'existe nulle cause de conflit entre ces deux grandes nations, séparées par un jeu d'alliances différent, mais que rien n'empêche de s'entendre au mieux de leurs intérêts pour régler des questions qui ne regardent qu'elles seules.

Bien loin d'appréhender les suites de l'établissement de rapports meilleurs entre notre... voisine et notre alliée, nous ne pouvons y voir, au contraire, qu'un sérieux gage de paix ; l'entrevue d'Abo sera une étape nouvelle vers la pacification européenne qui fait, depuis quelques années, l'objet des efforts de toutes les diplomaties. C'est ainsi que la plus ardente campagne est actuellement menée, Outre-Manche et Outre Rhin, pour amener un rapprochement anglo-allemand. Antérieurement, l'Angleterre et la Russie, prêtes à entrer en guerre au moment du conflit russo-japonais, ont conclu un accord sous les auspices de la France. Toutes les puissances méridionales ont signé un accord semblable concernant le statu-quo dans la Méditerranée. Que ne voyons nous pas encore ? L'Italie, malgré son alliance étroite avec l'Allemagne, se proclame nation sœur, nation amie de la France, et, la main dans la main, ces deux sœurs fêtent en ce moment le cinquantenaire des bataillons où leur sang se mêla pour la même cause d'indépendance. Enfin, il n'est pas jusqu'à la campagne actuelle pour le rapprochement franco-allemand qui ne soit caractéristique ; sans doute, les apôtres de ce rapprochement se heurtent souvent à l'impossible, ils n'empêcheront pas la sourde lutte économique de s'exercer, mais en multipliant les conférences, les manifestations, les relations, qui sait s'ils ne réussiront pas à amener, pour les ennemis d'hier, une ère plus fraternelle, un avenir dégagé du spectre imbécile de la guerre ?

De même, le rapprochement russo-allemand n'échappera pas à cette loi, à cette tendance pacifique du siècle ; ce qui est vrai en deçà des Vosges l'est aussi de l'autre côté de la Vistule. La Russie a trop souffert de la guerre en Extrême Orient pour ce pas essayer de la conjurer à l'occident ; et la France, qui n'a aucun intérêt à voir la Russie affaiblie encore par une lutte avec l'Allemagne, a tout avantage à la prospérité et à la sécurité de son alliée.

Si ce doit être un gage de paix et de détente européenne, la France se réjouit de l'accolade que vont se donner, le 17 juin, à Abo, le Kaiser belliqueux et le Tsar pacifique.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'actualité

Les Bienfaits du Pari Mutuel

Chacun sait que le « pari mutuel » est le monopole exercé par l'Etat sur le jeu aux courses. La passion du jeu étant, depuis que l'humanité existe, dit-on, un mal terrible auquel on n'a jamais pu trouver de remède, les gouvernements ont songé à pallier les effets de cette déplorable passion en prélevant sur les joueurs une large prébence qui est distribuée en faveur de l'élevage, de la bienfaisance et de l'hygiène publique. Entre deux maux, il est bon de choisir le moindre, et sans argoter sur le plus ou moins d'immoralité de cette exploitation officielle, il est certain que le pari mutuel procure de fort jolis bénéfices, qui, somme toute, font retour aux malheureux.

Le pari mutuel rapporta, en 1891, première année d'application de la loi qui l'institua, la somme déjà coquette de 102 millions. Depuis, cette recette n'a fait que s'accroître tous les ans, d'une façon régulière, jusqu'à atteindre, en 1907, 322 millions. Mais, en 1898, pour la première fois, on constata un fléchissement de 25 millions, dû à la concurrence des bookmakers sans surgeons, écumeurs d'aparrgnes qui pratiquaient le pari clandestin. Aussitôt, le ministre de l'Agriculture déposa un projet de loi qui fut rapidement voté par la Chambre, puis par le Sénat, et qui vient d'être promulgué à l'Officiel. Il est ainsi conçu : « Quiconque aura habituellement, en quelque lieu et sous quelque forme que ce soit, offert, donné ou reçu des paris sur les courses de chevaux, soit directement, soit par intermédiaire, sera passible des peines portées à l'article 410 du Code Pénal. »

Une intégrale application de ce texte fera surement cesser les trafics malhonnêtes qui grevaient autour du pari mutuel et le frustraient de ses dividendes. Prélèvements de la circonstance pour indiquer de quelle façon sont répartis les bénéfices officiels.

M. Gomot, ancien ministre de l'Agriculture en a donné le détail à la tribune du Sénat. D'après cet exposé, les bénéfices nets du pari mutuel, déduction faite, de tous frais d'exploitation et de contrôle, se sont élevés, en 1906-1907, à 300 millions environ. Plus d'un tiers de cette somme est affecté à l'encouragement de l'élevage.

En outre, dans l'espace de quinze années, 947 communes de France ont été subventionnées en vue de la construction ou de l'aménagement d'hospices ou d'hôpitaux ; à cet effet, elles ont reçu une somme de 66 millions. Des œuvres privées de bienfaisance ont reçu 15 millions. Enfin, depuis 1903, un prélèvement de 1 0/0 du produit du pari mutuel est affecté à des œuvres d'hygiène, et notamment donné en subventions aux communes pauvres pour adduction d'eau potable. Le nombre des communes ainsi secourues depuis quatre ans est de 1.300, entre lesquelles on a partagé 15 millions. Quant au reste, cela constitue un précieux appoint pour le budget de chaque année, et c'est autant de moins à demander à l'impôt.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IX

CORRESPONDANCE

« Il faut travailler, obtenir des succès, être honneur à ceux qui vous aident. Quand je fait mon droit, avez-vous assez insisté ! Enfin, dans le bois des Aulnes, vous m'avez révélé tous les détails du grand secret que je brûlais de connaître.

» Cette fortune considérable dont je prenais ma part, avec mon luxe, mes chevaux, mes chiens, les louis dont mes poches étaient pleines, l'opulence si flatteuse pour ma vanité, provenait d'une source impure. Je vous ai interrogé ! Je vous ai contraint de m'avouer la vérité que vous ne pouviez ignorer.

» Déjà quelques mots échappés à des inconnus, ou à des camarades d'études, avaient éveillé plus que des doutes en moi. Depuis longtemps j'en savais trop pour ne pas vouloir pénétrer le mystère qu'on essayait de me cacher. Vous m'avez raconté l'histoire des Restaud, le crime du château de Bourbray, la fin tragique du prince d'Heilly, l'arrestation de son meurtrier, sa remise en liberté et la sanglante épithète accolée à son nom, par la justice populaire : Restaud l'assassin. Dès le lendemain je sais allé trouver Me Delacour, l'ami de la maison, et sans lui révéler la cause de ma détermination, je lui ai demandé une place dans ses études, parmi ses clercs, avec de petits appointements qui me donnent la liberté de vivre comme les autres... très modestement. Il m'a regardé sans trop d'étonnement en me disant :

— « C'est sérieux ?

— » Tout à fait.

» — La protection de la marquise d'Orville ne te suffit donc pas ?

» — Non.

» Vous savez, mon cher monsieur Cotreuils, qu'il m'a toujours traité en enfant gâté. Quel brave homme ! Quel modèle à suivre ! Quel ami pour cette pauvre marquise et pour nous tous ! Il m'a à peine questionné. Il m'a dit simplement : C'est entendu... Tu entreras demain à l'étude, puisque tu le veux. Tu auras quatre cents francs par mois, un prix de faveur. Il sourirait, mais pas très franchement. Je le voyais préoccupé, pensif...

» Il demeura un instant sans me parler. Il se mordait les lèvres comme quelqu'un qui se trouve en présence d'un problème difficile à résoudre. Enfin, il me demanda plus gravement :

» — Tu as prévenu la marquise de tes projets ?

» — Non.

» — Et ta mère ?

» — Oui.

» — Qu'a-t-elle dit ?

» — Peu de chose, que j'avais toujours eu un caractère bizarre ; que cet accès de fierté était déplacé ; que je devais consulter madame d'Orville ; à quoi j'ai répondu que ce ne serait pas lui manquer de respect et lui montrer de l'ingratitude que de suivre une carrière de mon choix ; que je ne serais pas perdu pour essayer de me créer une petite situation indépendante ; qu'en laissant mon service militaire, au régiment de dragons de Compiègne, j'avais appris des choses qui redoubleront peut-être ma sauvagerie naturelle...

» Bref, j'ai affirmé à Me Delacour que rien ne me ferait changer de résolution et alors il n'a plus soulevé d'objections. Le lendemain, au soir, j'ai quitté l'hôtel d'Orville après avoir embrassé ma mère et la marquise qui me regardait avec une sorte d'effarement comme une poule qui verrait ses poussins la quitter brusquement pour aller demander asile dans non autre basse-cour. Je voyais bien qu'elle avait du chagrin et, au moment de la quitter, je n'ai pu m'empêcher de me jeter presque à son cou en lui disant :

» — Ne craignez rien, marraine ! Je ne serai pas loin et je reviendrai souvent vous voir, mais je ne suis pas fait pour l'existence que je mène. Je ne veux pas vivre de bienfaits ! Alors j'ai cherché une place... J'en ai trouvé une... Chez de notaire... chez votre ami, Me Delacour... Je ne serai pas mal, et qui sait?.. je deviendrai peut-être notaire moi-même quand j'aurai fait un stage et que je connaîtrai mieux les affaires...

» Elle avait des larmes dans les yeux. Comme elle est bonne, mon cher monsieur Cotreuils, et comme elle doit souffrir si elle connaît l'histoire du prince d'Heilly et l'origine de ses millions ! Elle m'a laissé partir en m'adressant une foule de recommandations. Peut-être pensait-elle que j'allais rentrer le soir et que chaque jour je reviendrais au bercail. C'était une erreur. J'avais trouvé une chambre dans une vieille et assez belle maison et j'étais allé dans un magasin m'acheter des meubles pour la garnir. Oh ! pas richement... avec la plus grande simplicité ! J'avais trouvé aussi un hôtel, l'hôtel de Chypre, presque en face de l'étude Delacour, et je m'étais arrangé pour y prendre pension. Le soir de mon départ de la rue Vaneau, la marquise d'Orville recevait la courte lettre suivante :

« Chère marraine,

» Je veux vous expliquer la cause de mon entrée chez Me Delacour. Depuis quelque temps, il me semblait surprendre sur le visage de nos meilleurs serviteurs une expression ironique lorsque je sortais à cheval suivi d'un groom, ou quand je vous accompagnais dans vos promenades... Que sais-je? Le fils d'une femme de chambre que vous honorez de votre amitié et qui a pour vous le plus profond dévouement. Vous avez été généreuse pour moi comme une reine et je vous en remercie du fond de mon cœur. Mais si j'ai pu vivre de ces libéralités tant que j'étais un enfant, un collégien ou même un étudiant, il est temps aujourd'hui que je reconnaisse vos bontés pour moi en vous prouvant que j'en suis digne et en essayant de suivre une carrière honorable.

(*A suivre*).

Tels sont les bienfaits que l'on prodigue avec les ressources du jeu aux courses.

A. CAPELLO

LA CORSE LES GRÈVES ET LA PRESSE

Ce matin, une très importante délégation, composée de sénateurs et de députés de Corse, s'est rendue au ministère des travaux publics pour tâcher de trouver, de concert avec le gouvernement, une solution qui mettrait fin à la grève des chemins de fer de la Corse.

Une personne étrangère à la délégation, mais très au courant de la question, a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

« Il est douteux qu'une solution rapide puisse être trouvée, car les réclamations des employés du réseau de Corse sont extrêmement nombreuses. Ils demandent d'abord des augmentations de salaires considérables.

« Ils sont actuellement payés comme les agents des lignes secondaires métropolitaines. Ils voudraient recevoir la même solde que les agents des grandes lignes.

» Pour la question des retraites, ils reposent le compromis admis par leurs camarades métropolitains.

« Ils exigent également l'exploitation directe par l'Etat ou tout au moins la rupture avec la compagnie fermière actuelle dont le contrat doit être renouvelé le 2 juin prochain.

» Cette question si complexe est devenue une question électorale, car de nombreux candidats réactionnaires ont surgi partout, promettant aux employés la réalisation de leurs vœux.

» L'Etat souffre extrêmement de l'arrêt des communications. »

(*Le Siècle*).

Je vous ai déjà indiqué les sérieux dommages que la grève des cheminots corses cause à notre commerce, déjà si fortement atteint. La situation n'a fait qu'empirer depuis que, de leur côté, les inscrits maritimes ont abandonné le travail. Notre malheureux département, déjà privé de ses communications par railways, est depuis plus d'une semaine sans relations avec la France. Le service des correspondances est tout juste assuré par des contre-torpilleurs ; quant aux voyageurs que leurs affaires appellent sur le continent, ils sont obligés d'emprunter la ligne maritime Livourne-Bastia, dont le service est fait par des paquebots de la Compagnie générale italienne. Inutile d'ajouter que dans ces conditions, les marchandises expédiées à destination de la Corse ne parviennent pas à leur destination. Aussi, déjà les aliments de première nécessité commencent à faire défaut : la farine se fait rare, le sucre, le café ne vont pas tarder à manquer.

Les commerçants de la ville ont tenu, hier, un meeting fort important au cours duquel ils ont télégraphié au président du conseil des ministres pour le mettre au courant de la situation dans laquelle se trouve l'île ; ils voudraient que le gouvernement prenne d'urgence les mesures nécessaires pour ravitailler en quelque sorte l'île ; ils demandent notamment, enfin, pour que pareil fait ne se reproduise, que soit rétabli le dépôt militaire de farines supprimé il y a quelques années et qui, s'il existait en ce moment, rentrait d'inappréciables services.

(*La Liberté.*)

Les sénateurs et députés de la Corse ont examiné avec le ministre du commerce la situation qui est faite à la Corse par la grève des inscrits maritimes et des cheminots.

Des régions entières sont dénuées de tout.

La grève des cheminots s'aggrave du fait que les grévistes ne s'adressent ni aux parlementaires ni au préfet en vue de trouver un terrain d'entente. Le gouvernement n'a, de cette façon, aucune base de discussion.

Le maire de Bastia paraît, dans un but politique, fortifier les cheminots dans leur attitude intransigeante.

(*Le Siècle*).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 juin 1909.

Les réalisations ayant cessé, le marché reprend aujourd'hui sa marche en avant.

Notre 3 0/0 se raffermit à 98.10. Les Fonds Etrangers se présentent sans variation sensible : le Turc fait à 93 frs, le Serbe à 84.75, l'Extérieur à 98.70. Emprunts Russes soutenus. Les Sociétés de Crédit sont en nouvelle hausse ; principalement le Comptoir National d'Escompte à 784, Crédit Foncier 755, Crédit Lyonnais 1.855, Société Générale 670. La Rente Foncière accentue son avance à 510.

Dans le groupe industriel ce sont toujours les cuprifères qui sont les plus en faveur ; Rio à 2.041. Reprise du Suez à 4.820. Valeurs métallurgiques et de charbonnages russes en plus-value.

Au compartiment des obligations 3 0/0 nouvelles garanties du chemin de fer de Victoria Minas (Brésil) sont bien disposées à 448, se ressentant particulièrement des tendances favorables du groupe brésilien.

En Banque, l'action Arnoya est en nouveau progrès à 71 frs. L'obligation hypothécaire 5 0/0 or du Nord du Brésil est bien tenue à 394.

La Banque Commerciale et Industrielle offrira en souscription le 15 juin 14.000 obligations de 500 frs à 0/0 de la Cie du Chemin de Fer de l'Equateur destinées à la construction de la première section de la ligne de chemin de fer entre Bahia de Caraquez et Quito. Le gouvernement de l'Equateur garantit un intérêt de 6 0/0 l'an sur le capital dépensé pour la construction, jusqu'à concurrence de 25 millions de francs, tant que le produit net du trafic ne suffira pas à couvrir l'intérêt susdit.

Chemins Français faibles.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 10 juin 1909

L'Affaire Muretti

Incendie volontaire et complicité de ce crime

L'audience est reprise à midi et demi.

Les Témoins

L'audition des témoins continue.

M. le docteur Giorgi a examiné les blessures que Poggi portait à la main. Elles ont été produites par un instrument tranchant, couteau ou morceaux de verres. Quelques-unes de ses blessures étaient surtout produites par des débris de verre.

Roth Justin. — J'habite non loin du « Gagne Petit. » Dans la nuit du 1er au 2 juin, j'étais couché, je dors. Je fus réveillé par le bruit de l'incendie. J'avertis aussitôt mon père, représentant de la Compagnie d'assurances « La Confiance, » qui avait assuré Muretti. Nous descendîmes aussitôt mon père et moi pour voir ce qui se passait. Nous avons ainsi assisté aux opérations de sauvetage.

Franceschi Marie-Xavière, épouse Gatti. — Poggi louait une chambre chez nous. Dans la nuit de l'incendie il est rentré blessé, la main droite ensanglantée, demandant du secours. Nous l'avons soigné de notre mieux. Il portait une veste noire qu'il avait prise chez Mme Muretti où il avait laissé après l'incendie et pour la faire laver, la veste grise dont il était revêtu en revenant des lieux de l'incendie.

Gatti Joachim, époux du précédent témoin, confirme sa déposition.

Mme Boeri. — Un matin, vers 5 heures, je reçois, à Casaconi, la visite de Muretti. Il me raconta que se trouvant gêné pour payer une traite, il me serait reconnaissant de lui prêter 500 francs. J'accédais à son désir. Je lui remis la somme demandée. J'appris, quelques heures après, l'incendie du « Gagne Petit. » Je ne suis jamais rentré dans mes fonds.

Sisco Eugène. — Dans la nuit du 1er au 2 juin, je descendais la place Saint-Nicolas avec quelques amis, nous rencontrâmes l'agent Gesari, qui nous annonça que le « Gagne-Petit » était en feu. Nous nous rendîmes sur les lieux de l'incendie. Les opérations de sauvetage avaient commencé. J'ai vu des registres, des papiers jetés pêle-mêle dans la rue.

Bidu Jean. — Je suis cocher au service de M. Cicchori. J'avais, le soir du 31, conduit Muretti sur un tilbury à Prunelli-de-Casaconi, où il se rendait pour affaires. Le lendemain, ils rentraient à Bastia, quand chemin faisant, ils rencontrèrent un jeune homme qui annonça à Muretti l'incendie de son magasin. Muretti se mit à pleurer, et prit le train à Biguglia pour arriver plus vite.

Tudini Jean. — Ayant appris que le magasin Muretti était en feu, je me rendis sur les lieux et j'aidais aux opérations du sauvetage. Le volet d'une des portes du magasin était entièrement taché de sang. Il y avait après devant la même porte une mare de sang où était noyé un couteau. Il y avait aussi du sang sur les registres et les papiers de Muretti.

Romatoris Pierre. — Dans la nuit du 1er au 2 juin voyant le « Gagne Petit » en feu, j'ai été, avec mon camarade Vadella, prévenir Mme Muretti qui m'a paru très émotionnée.

Furiani Ange-François. — J'ai été à des reprises différentes au service de Muretti. Nos caractères ne se rencontrait pas, je l'ai quitté. Sa situation commerciale était, à mon avis, prospère. J'ai été, à tort, soupçonné d'avoir écrit à Muretti une lettre anonyme, où on lui disait qu'il n'apportait pas 100 fr. à un rendez-vous qu'on lui donnait près de la caserne, il serait dénoncé.

Verzura. — J'ai prêté deux fois de l'argent à Muretti qui me les a rendus ; il m'a même restitué 300 fr., deux ou trois jours après l'incendie.

Cristofini Pierre. — J'ai maintes fois prêté de l'argent à Muretti qui me le rendait quand j'en avais besoin. Muretti a sur mon consentement, deux ou trois jours avant l'incendie, tiré sur moi une traite de 700 fr. qu'il se proposait d'escompter chez M. Fantauzzi.

Roth Auguste. — Le 24 juillet 1905, j'ai délivré à Muretti un contrat d'assurance portant sur 48.000 fr. ainsi répartis : 6000 fr. net risques locatif. 2000 fr. sur mobilier commercial, 50000 fr. sur marchandises et 10000 fr. sur risques des voisins.

Avant de régler son échéance, Muretti me dit que ses affaires prospéraient, il voulait augmenter son assurance sur les marchandises. Ce qui portait son assurance à 68000 fr. en tout.

Dans la nuit du 1er au 2 juin on vint me réveiller pour me demander si Muretti était assuré par la Compagnie que je représentais. Sur ma réponse affirmative, on m'annonce que son magasin brûlait. J'accourus aussitôt et je ne tardais pas à me convaincre, en voyant du sang, que l'incendie était dû à la malveillance. Je cherchais Muretti, je ne le trouvais pas. Son beau-frère, Albert Nicolai, m'apprit qu'il était à Pruneli di Casaconi et qu'il lui avait télégraphié. Muretti arriva, me trouva le lendemain. Nous fûmes au local où nous encaissâmes tout ce qui avait pu être sauvé de l'incendie. La Compagnie prévenue ne tarda pas à m'informer qu'elle envoyait M. Dhomé un de ses inspecteurs pour traiter l'affaire Muretti. A mon avis les accusés sont coupables et Poggi a allumé l'incendie sur les instructions de Muretti. Les écritures de celui-ci, tenues d'une façon tout à fait irrégulières, rendent tout contrôle impossible sur sa culpabilité.

L'audience est levée et renvoyée à demain.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SISCO. — Mardi dernier, sous un radieux soleil qui mettait sa gaieté sur toutes choses, notre joli village était en fête. On y célébrait l'union de Mlle Marie-Anne Lazarini avec M. François Tomasini, son cousin.

La sympathie que les deux fiancés ont su inspirer à tous faisait de ce mariage une fête générale, et le village entier était accouru pour acclamer les jeunes époux.

A 10 heures, le brillant cortège faisait son entrée dans la coquette église de Saint-Martin, parée, comme aux grands jours, de verdure et de fleurs.

Un murmure flatteur accueillit la mariée qui portait avec une exquise distinction son élégante toilette ; sur son passage, on se plaisait à rappeler les belles qualités qui avaient fait d'elle une jeune fille accomplie, qui allaient en faire une femme parfaite. L'époux qu'elle s'est choisie est d'ailleurs digne d'elle. Il continue les nobles traditions de droiture et de loyauté qui furent toujours en honneur dans la famille Tomasini.

En un discours aussi élégant que bien pensé, M. l'abbé Savelli a rappelé ses qualités et parlé aux époux des devoirs de leur nouvel état.

Le mariage a été célébré en présence de M. J.-B. Lorenzi et François Lazarini, témoins du marié ; de Mlle Lucy Battistini et M. Toussaint Perfetti, témoins de la mariée.

Puis, sous une pluie de fleurs et de riz, le cortège s'est dirigé vers la villa Santoni, où un grand déjeuner attendait les invités.

Mme veuve Santoni, qui, si affectueusement, remplaça auprès de la mariée la mère qu'elle a perdue, faisait les honneurs de sa maison avec la grâce la plus affable. Elle était secondée par de charmantes jeunes filles dont l'entrain et la gaîté embellirent encore cette belle journée et par deux délicieuses petites demoiselles d'honneur, Mlles Ily de Montera et Mimi Luigi, vraiment étonnantes de gentillesse et de charme.

Les convives apprécièrent beaucoup le menu exquis arrosé des meilleurs vins du Cap et de cet excellent vin de Champagne sans lequel il n'y aurait pas de fête complète. A l'heure des toasts, M. François Filippi porta la santé des époux, en quelques mots gracieusement tournés que l'on couvrit de bravos.

Vers la fin du jour, tous les invités conduisirent la mariée à sa nouvelle demeure. Elle y apportait les vertus qui font le foyer heureux et béni ; elle y entrait au bras d'un compagnon sûr et fidèle. Aussi l'émotion joyeuse de tous leurs amis aura-t-elle prouvé aux nouveaux mariés que la plus vive sympathie entoure leur bonheur pour lequel nous faisons des vœux affectueux et sincères. — *Un Invité.*

OMESSA. — Une des plus honorables familles du canton vient d'être plongée dans la douleur.

Mme Paul Santini, sœur du commandant Santini, chevalier de la Légion d'honneur, est décédée vendredi dernier, minée depuis cinq mois par une cruelle et douloureuse maladie.

Malgré les soins les plus affectueux, que tous les siens n'ont cessé de lui prodiguer nuit et jour, malgré la science des praticiens les plus éclairés, cette femme vertueuse, charitable et bonne n'a pu échapper à l'inexorable destin, aux étreintes terribles de cette faucheuse qui ne pardonne pas.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Au sortir de l'église où l'absoute a été donnée par notre très vénérable doyen, M. l'abbé Griffoni, un discours où toutes les vertus de la femme de bien qu'était la chère disparue étaient retracées, a été prononcé par M. J. A. Taddei, publiciste.

Toute l'assistance, émue et recueillie, s'est ensuite dirigée vers le caveau où a eu lieu l'inhumation.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons aux familles Santini, Marchioni, Franceschini, Mariani, nos bien sincères et affectueuses condoléances. — B.

VESCOVATO. — Par arrêté de M. le Préfet de la Corse, il sera procédé le 27 juin courant à de nouvelles élections municipales.

PATRIMONIO. — Samedi dernier, 5 juin, s'éteignait à Bastia, à l'âge de 45 ans, Mme Anna Marfisi, née Potentini, d'Ersa, et épouse de M. Dominique Marfisi, employé des douanes à Marseille.

Minée depuis longtemps par une cruelle et longue maladie dont les progrès n'ont pu être enrayés ni par les soins dévoués et inlassables des siens ni par la science des meilleurs praticiens de Marseille d'abord, de Bastia ensuite, Mme Marfisi était arrivée depuis 15 jours à Bastia, dans l'espoir qu'un changement de climat lui aurait rendu la santé ou tout au moins atténué son mal.

Hélas ! cet espoir fut vain. La destinée devait s'accomplir.

La levée du corps a eu lieu samedi matin, et, le même jour, les obsèques ont été célébrées en grande pompe à Patrimonio.

Toute la population de Patrimonio et de Barbaggio, émue et recueillie, était accourue pour témoigner sa douloureuse sympathie aux familles en deuil.

Au milieu de la grande église de Patrimonio un superbe catafalque avait été élevé. Le Curé de notre commune officiait, assisté de son collègue de Barbaggio ; M. le chanoine de Saint Florent, malade, n'avait pu prêter son concours.

Au nombre des familles qu'endeuille la mort de cette femme de bien qu'était Anna Marfisi, nous citons notamment celles de M. Marfisi, employé des douanes, des frères Potentini, Grossi, Marfisi, employés des postes, toutes de Marseille ; des frères Marfisi, de Patrimonio, et Simoni, de Bastia, époux, frères et beaux-frères de la défunte.

A toutes ces familles et plus particulièrement à M. D. Marfisi, nous adressons l'expression émue de nos plus sincères et vives condoléances. — *I.*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18°5 à midi 20°. + à 6 heures du soir + 17°5. Maxima + 21°5. Minima + 16°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, Pluvieux.

Ponts et Chaussées

M. Antonietti Antoine, commis stagiaire des ponts et chaussées, ayant accompli l'année de stage, est nommé commis de 5e classe, et reste attaché au service ordinaire du département de la Corse.

D ciret en d-oit

Nous venons d'apprendre avec plaisir que M. Camille Tommasi, le fils de notre sympathique collaborateur et ami, M. Seppino de Penta, vient d'être reçu avec succès à son premier examen de doctorat en droit devant la Faculté de Paris.

Nous lui adressons nos bien chaleureuses félicitations.

Gendarmerie

M. le chef d'escadron de gendarmerie Goulette, commandant la 1re compagnie de la Corse, à Bastia, a demandé son admission à la retraite pour ancienneté de services et sera rayé des contrôles le 22 juin courant.

Les B igne-'ont-n s

La partie des quais du Nouveau-Port bordant les chantiers Maraccioli présente chaque jour un spectacle écœurant. Des jeunes gens, dont plusieurs âgés de 18 à 20 ans, se baignent sans caleçon. Cette partie des quais est très animée, à certaines heures du soir, et il n'en faut pas plus pour effaroucher nos prudes demoiselles. Ces attentats à la pudeur constituent des actes immoraux des plus répréhensibles. Bon nombre de nos concitoyens, pères de famille, ne cessent de protester contre cet état de choses lamentable. Que la police y mette un terme.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 cent. le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Nicolas Casalta et leurs enfants ; Mme veuve Gamba, née Casalta ; et Mme Zigliara et leurs enfants, d'Alger ; Mme veuve Pompei et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Antomarchi et leurs enfants, de Porri ; M. et Mme Pompei, de Porri ; Mme veuve Barettapiana et ses filles ; Mme veuve Casabianca et son fils ; Mme veuve Antoinette Tartaroli et ses enfants, de Marseille ; Mme veuve Rose Tartaroli et ses enfants ; M. et Mme Etienne Tartaroli et leur fille ; M. et Mme Jean Tartaroli et leurs enfants ; M. et Mme Noël Tartaroli et leur fils, d'Oullins ; M. et Mme Eugène Tartaroli et leurs enfants : M. Armand Tartaroli ;

Les familles Ciosi, Bianchi, Dapelo, de Marseille ; Orenga, Piaggi, Roncajolo, Tournayre ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. CHARLES-FRANÇOIS CASALTA

Capitaine-Marin

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 10 juin, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 11 juin, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(CATTERI)

Mme veuve Salvatori, née Locoatore ; Mme Victoria Pietri, née Salvatori ; M. Philippe Pietri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR SALVATORI

Pharmacien

leur époux, père et beau-père, décédé à Cattari, à l'âge de 69 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie de Corse de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00319

BOURSE DE PARIS

	9 juin	10 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	98.00	97.80
de 3 0/0 amortis.	99.00	98.95
	ex-coupon	

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 10 juin.

M. Tanrat, vice-président du tribunal de la Seine, est nommé conseiller près la Cour d'appel de Paris.

Dans le Parti Radical et Radical-Socialiste

Les démissions

Paris, 10 juin.

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni extraordinairement dans l'après-midi.

Après une vive et longue discussion le Comité a décidé de refuser les démissions de M. Lafferre, député de l'Hérault ; ainsi que celles de M. Herriot, maire de Lyon, et de M. Godart, député du Rhône, considérant que ces démissions n'étaient que la résultat d'un malentendu.

M. Lafferre, qui est président du Comité exécutif, s'est soumis, il a retiré sa démission.

MARSEILLE

La Grève

DES INSCRITS MARITIMES

Douze arrestations

Marseille, 10 juin.

La grève continue, mais le nombre des grévistes diminue tous les jours : bon nombre d'inscrits maritimes regagnent leurs navires.

La nuit dernière, la brigade de sûreté a procédé à l'arrestation de douze inscrits débaucheurs, parmi lesquels le citoyen Augustin, président de la corporation des marins de commerce.

Départs et arrivées

Les départs et arrivées des courriers ont eu lieu aujourd'hui dans le plus grand calme.

Les navires sont partis avec leur équipage composé d'inscrits maritimes.

Les paquebots pour la Corse

Le *Liamone*, de la Compagnie Fraissinet, est parti aujourd'hui, à midi, pour Ile-Rousse et Bastia.

Ce paquebot appareillera de Bastia pour Marseille samedi 12 juin, à 4 heures du soir.

Le *Corte* arrivera demain, à Marseille, venant d'Ajaccio ; il repartira pour ce port samedi, à 4 heures du soir, et fera escale à Calvi.

M. GEORGES LEYGUES

Paris, 10 juin.

A la suite du legs de trente millions, qui lui a été fait par l'ancien directeur des Musées du Louvre, M. Georges Leygues, ancien ministre, avait décidé de verser une certaine somme à la Caisse de retraites des anciens députés.

En présence de l'opposition que son projet rencontre dans les milieux parlementaires, M. Georges Leygues renonce à sa dotation.

L'amiral Touchard

Paris, 10 juin.

L'amiral Touchard, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, a reçu aujourd'hui, des mains du Tsar, les insignes de Grand-Croix de l'ordre de Saint-Alexandre Nowski avec brillants.

L'amiral Touchard ne va pas tarder à rentrer en France.

LE CONGRÈS DES DOCKERS *à MARSEILLE*

Marseille, 10 juin.

Le neuvième Congrès des dockers et travailleurs des quais des divers ports de France a tenu, aujourd'hui, sa troisième réunion, au siège du Syndicat, au boulevard Maritime.

La séance était présidée par M. Garridou, de Port-Vendres.

Les dockers de Bastia sont représentés par leur président, le citoyen Castello.

Les Scandales dans la Marine

Les poursuites

Paris, 10 juin.

M. le capitaine de vaisseau Archimbaud, commissaire du gouvernement près le conseil de guerre de Cherbourg, a commencé à prendre connaissance du rapport qui lui a été adressé par M. le lieutenant de vaisseau Bigant, rapporteur près le dit conseil de guerre.

Il est hors de doute, que M. Dupont, directeur de l'Ecole du génie maritime, ancien chef de cabinet de M. Thomson, ministre de la Marine, sera traduit devant un conseil de guerre maritime.

Conseil des Ministres

Paris, 10 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Falbères.

Le budget de 1910

Le Conseil a arrêté définitivement le projet de budget pour l'exercice 1910.

Ce projet sera déposé, dans quelques jours, par M. Caillaux, sur le bureau de la Chambre.

Mouvement judiciaire

M. Briand, garde des sceaux, a soumis à la signature présidentielle, un mouvement judiciaire assez étendu.

Ce mouvement ne concerne pas la Corse.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a tenu le Conseil au courant des affaires extérieures.

Travaux Parlementaires

Le Conseil a examiné les différentes questions à l'ordre du jour des Chambres, et notamment les interpellations qui doivent venir devant la Chambre.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Un Complot

LES SABOTAGES

des lignes télégraphiques

Vingt-trois perquisitions

Paris, 10 juin.

A la suite de toutes les tentatives criminelles contre les lignes télégraphiques et téléphoniques, ou contre les voies ferrées, le parquet de la Seine a chargé les inspecteurs de la Sureté de procéder à des perquisitions au domicile des anarchistes syndicalistes.

Vingt-trois perquisitions ont été faites, notamment chez M. Gustave Hervé, au domicile duquel on a saisi de nombreux papiers démontrant que tous les actes de sabotage provenaient d'un complot, parfaitement organisé.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 16.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de MM. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanon, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

La discussion reprend sur les articles 23 et suivants.

Plusieurs orateurs prennent part à ce débat.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La Chambre terminera très probablement demain la discussion de ce projet de loi.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Primes à la Sériciculture

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture et à la filature de la soie.

Amendement Nègre

La séance a été consacrée à la discussion de l'amendement déposé par M. Nègre, sénateur de l'Hérault.

Plusieurs orateurs ont pris part à ce débat.

Après une longue discussion cet amendement a été mis aux voix et repoussé.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LES OBSÈQUES de M. Chauchard

Paris, 10 juin.

Les obsèques de M. Chauchard, l'ancien directeur des Grands Magasins du Louvre, le multimillionnaire, Grand-Croix de la Légion d'honneur, ont été célébrées, ce matin, en grande pompe.

Le cortège s'est formé devant la maison mortuaire, avenue Velasquez, à onze heures et demie précises.

L'entrée de l'hôtel était tout ornée de draperies ; l'intérieur de la cour avait été transformé en chapelle ardente ; le corbeuil y avait été déposé à 10 heures précises.

Les délégations des sociétés de bienfaisance, le personnel des Grands Magasins du Louvre, etc., étaient réunis à l'entrée du parc Monceau.

Les honneurs ont été rendus par deux régiments d'infanterie, deux régiments de cavalerie et deux régiments d'artillerie, devant la maison mortuaire.

Ces troupes, qui étaient placées sous le commandement d'un général de division, étaient échelonnées sur le boulevard Malesherbes, de l'avenue Velasquez à la place Saint-Augustin, et c'est au milieu d'elles que le cortège a défilé pour se rendre à la Madeleine.

A la Madeleine

La levée du corps a été faite par le clergé de Saint Augustin, paroisse du défunt, mais l'église de la Madeleine a été choisie, parce qu'elle offre un plus vaste emplacement pour les délégations qui assistaient aux obsèques.

Le cortège s'est dirigé vers l'église de la Madeleine, dont l'intérieur était entièrement tendu de draperies noires sur lesquelles se détachaient les initiales du défunt.

Au Père-Lachaise

A près la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au Père Lachaise par la rue Royale, la rue de Rivoli, la place de la Bastille, et la rue de la Roquette.

L'inhumation

L'inhumation a été faite dans le caveau que M. Chauchard avait fait construire en 1899.

Ce monument est à deux cases ; la première est occupée par sa mère ; c'est dans la seconde qu'a été déposé le corps du défunt.

Ce tombeau n'avait coûté que 150 000 francs.

Incident

L'assistance était désolante ; mais plusieurs coups de sifflets sont partis de la foule des curieux, au passage du cortège.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de blés durs.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à 65

Aujourd'hui paraît

Margot la Fouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrière, PARIS (Ier)

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris





ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Fondelli

M. P. SABATI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes, — qui n'ont pour le deuil l'exercice sur la profession et qui empêchent des cautères entachés à la société pour le fin tuation de toute certification.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERIOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures en cuir de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

Le Directeur-Gérant,
J. B. ORLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME



Ces gens troublent, il y en a 20 qui sont atteintes de Tumeurs, Fulypes, Fibrome, et autres organes qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui empêchent les Réglements et les Pertes blanches, auxquels elles sont sujettes.
Les Femmes ne prennent pas d'abord de confiance, et n'osent se venir commence le traitement, il perd sur les organes internes, ce qui amène la fin de leurs jours.
Le malade s'affaiblit et les portes abandonnent la forcent à s'aliter pour ne plus se relever.
QUE FAIRE ? S'adresser en toute confiance et vous serez heureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération douloureuse.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme. Métrite, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Suites de couches, Accouchements laborieux, Troubles de la circulation du sang, Accidents de RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.
Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIENITINE des DAMES. (3 fr. le bidon.)
La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 50 franco gare. — Les 2 flacons franco contre mandat poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Nic. DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
Notice et renseignements confidentiels gratis.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves !
à qui prouvera que la célèbre Bévy capillaire du dermologiste P. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement mon gd livre illustré de la Médecine, notre avec les plus grands détails se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, rue des Martyrs, ent. BOU. PARIS.

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
2 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 160 — SAMEDI 12 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00320
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Facondo.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Eufrasie.

11 JUIN

LES GRANDS MILLIONNAIRES

CHAUCHARD ET CARNEGIE

Quand, il y a tout près de soixante ans, débarqué de son village des Mureaux, tout son bagage dans un mouchoir, le jeune Chauchard débutait comme garçon de peine au *Pauvre Diable*, à 25 fr par mois, couchant sous le comptoir de la boutique et se nourrissant de pommes de terre frites, il n'aurait évidemment pu rêver, dans ses songes les plus fous, qu'il mourrait dans une sorte d'apothéose, grand-croix de la Légion d'honneur en récompense du magnifique et bienfaisant usage qu'il a su faire de sa colossale fortune, laborieusement et probement acquise par l'ingénieuse mise en œuvre de qualités commerciales de premier ordre, novatrices, et qui confinaient presque au génie

Depuis 1885 qu'il avait quitté la direction des magasins du Louvre, il s'était consacré passionnément à la formation de ses collections artistiques, sa galerie de tableaux surtout, qui vont rehausser d'un incomparable éclat notre musée national déjà le plus riche du monde. Il mettait un patriotique acharnement à disputer aux milliardaires américains les chefs d'œuvre de notre grande école de peinture du siècle dernier. C'est ainsi qu'il alla jusqu'en Amérique rechercher, au prix de 700.000 fr., le célèbre *Angelus* de Millet que le hasard des enchères avait fait sortir de France. C'est ainsi que les plus beaux tableaux de Delacroix, de Daubigny, de Decamps, de Millet, de Corot, de Jules Dupré, de Troyon, de Meissonnier de Daz, de Charles Jacques, de Fromentin, de Ziem, d'Henner, pour ne citer que les plus illustres de nos maîtres défunts, ont été conservés à notre patrimoine artistique. C'est une œuvre vraiment nationale que Chauchard a accomplie là ; au point de vue de l'art elle est inestimable, comme valeur marchande elle représente actuellement plus de 30 millions

Mais, en même temps, l'homme bienfaisant s'appliquait à subventionner, avec une largesse pleine de discernement, les associations de secours mutuels les plus méritantes On a compté que, depuis 1885, jusqu'à sa mort, il leur avait distribué, par dons annuels, près de 2 millions 1/2, auxquels vont s'ajouter ses largesses testamentaires.

Le public a raison d'admirer la vie d'un Chauchard ou d'un Carnegie et des multimillionnaires à leur image. Ce sont moins les monceaux d'or qu'ils ont accumulés qui sont admirables que les qualités morales et intellectuelles dont ils ont fait preuve pour les acquérir. Ils méritent l'estime due à un puissant effort humain et leur œuvre est bienfaisante en soi, par l'élan imprimé à l'essor commercial de leur pays et du monde, et par la démocratisation du bien-être qui en est résulté.

Ajoutons que ces grands millionnaires qui sont leurs propres ancêtres, ces *self-mademen*, ces hommes de probe conscience qui se sont faits eux-mêmes, sont presque toujours de grands philanthropes, se considérant en quelque sorte comme les usufruitiers de leur phénoménale fortune, et ne croyant pas avoir couronné humainement leur carrière s'ils ne la font servir au progrès moral et au bien-être matériel de leurs semblables. Ils s'ingénient à faire rentrer dans la communauté humaine tout l'or qu'ils ont gagné par elle.

Ainsi a fait Chauchard, ainsi continue à faire Carnegie, le roi américain de l'acier, l'homme le plus riche du monde après Rockefeller, le roi du pétrole.

M. Carnegie prétend même qu'un homme qui, sans enfants, meurt outrageusement riche, est déshonoré. Il ne cesse de distribuer les millions. Non seulement dans son pays, mais à l'étranger, il fonde des hôpitaux, des collèges, des écoles, il dote des universités, il adresse des sommes considérables aux bibliothèques publiques, il crée les œuvres sociales les plus intéressantes, se donnant autant de peine intelligente à dépenser sa fortune qu'il en mit à l'édifier.

On sait le don royal qu'il vient de faire à la France : un capital de 5 millions, à revenu de 250 000 fr., destiné à créer chez nous un *Hero Fund* pour l'encouragement et la récompense de l'héroïsme civique, comme il en a créé déjà aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre. Ce grand humanitaire rêve de voir les grandes nations « marcher ensemble vers la suppression du pire désastre qui soit au monde : le meurtre de l'homme par l'homme, comme moyen de régler les différends internationaux. » Et dans la belle lettre par laquelle il a fait connaître ses intentions au président du Conseil, M. Clémenceau, il ajoute : « Voilà pourquoi je désire comprendre la France dans le *Hero Fund*. Nous vivons dans un âge héroïque. Souvent nous sommes saisis d'émotion par des actes d'héroïsme où des hommes et des femmes sont blessés ou perdent la vie en cherchant à protéger ou à sauver leurs frères. Ce sont les héros de la civilisation. »

Nous serons tout particulièrement touchés, nous Français, par les motifs que M. Carnegie nous fait connaître de sa profonde sympathie pour notre pays. Il rappelle, en effet, que la France et l'Ecosse, son pays d'origine, ont eu des relations étroites d'amitié dans le passé, quand l'Angleterre était l'ennemie de l'une et de l'autre ; que la France a été l'alliée de l'Amérique, la seule qu'elle ait jamais eue, quand les colonies qui devaient constituer la République des Etats-Unis se soulevèrent pour conquérir leur indépendance Maintenant l'Ecosse et l'Angleterre sont unies, les Etats Unis et leur ancienne métropole vivent en frères, et la France et la Grande-Bretagne, si longtemps aux prises, sont devenues les meilleures des amies. Son cœur de patriote et de citoyen de l'humanité en est rempli d'allégresse.

MARCEL FRANCE.

Le Rapport de M. Lanfranchi

C'est avec un réel intérêt que je l'ai lu, et le Comité de direction du Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille dans un esprit de patriotisme dont il faut le louer, en a décidé l'impression pour le soumettre à l'appréciation des pouvoirs publics.

Il y est question du régime douanier de la Corse, et certes, c'est là un point qui ne doit pas être négligé lorsque l'on entreprend de traiter la question économique de notre pays.

Mon excellent ami Lanfranchi tend à démontrer que le principal obstacle au développement commercial de l'Ile est sans contredit le régime douanier auquel elle est soumise, et réclame le régime libre entre la Corse et la France.

C'est à la réunion du 14 avril que ce rapport a été lu ; à ce moment je ne faisais pas encore partie du Syndicat d'initiative de Marseille, et s'il m'avait été donné d'assister à cette séance je me serais fait un devoir de formuler quelques observations. Car, si le rapport que je me permets d'analyser, très succinctement du reste, est fait pour émouvoir les Corses soucieux du relèvement matériel de leur pays, il doit surtout les contraire à mûrement réfléchir sur les décisions qu'il leur convient de prendre pour arriver à la solution du problème économique depuis si longtemps posé.

La question soulevée par M. Lanfranchi est des plus graves, puisque, pour obtenir le régime libre avec la France continentale, l'une des conditions les plus essentielles est l'abandon pour les insulaires des privilèges dont ils jouissent, au point de vue douanier, dans leurs relations avec l'étranger.

En d'autres termes, convient-il de demander pour la Corse, l'assimilation au tarif continental ? Il ne faut pas se le dissimuler, les restrictions dont quelques-uns de nos produits sont frappés à leur entrée dans les ports de la France continentale, sont la conséquence fatale du régime de faveur dont nous jouissons.

Dire d'un pays qu'il bénéficie d'un régime de faveur, alors que ce régime entraîne pour lui des restrictions, jugées fastidieuses, cela, à première vue, semble paradoxal ; pourtant, si on veut se rendre compte de la situation qui nous est faite, on comprendra.

En effet, pour ce qui est de ses relations avec l'étranger, la Corse est soumise à un *tarif spécial* : le bétail, par exemple, supporte des droits insignifiants : les bœufs : 4,20 *par tête*, les vaches 6,36 *centimes*, les veaux 0,48 *centimes*, alors que ces droits pour les importations de l'espèce en France varie de 20 à 25 *francs* par tête ; de plus, pour toutes les marchandises taxées au poids, le droit pour la Corse est toujours réduit de la moitié pour la partie qui excède 6 francs, de sorte que les marchandises *taxées* à 50 *francs les* 100 kilos à leur entrée en France n'acquittent en Corse qu'un droit de 28 *francs*, soit une différence de 22 *francs* par 100 kilos. Il ne faut donc pas s'étonner si nos produits naturels expédiés à Nice ou à Marseille sont soumis à la justification d'origine pour y obtenir leur admission en franchise, et il paraît logique, en tenant compte toujours du régime douanier spécial de la Corse, que quelques-uns des produits manufacturés qu'elle peut être appelée à exporter sur le continent et qui ne sont pas repris à la nomenclature des produits de l'Ile admissibles en franchise, soient frappés de droits.

Sans cela n'y aurait-il pas une anomalie évidente qui mettrait les importateurs continentaux dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis de ceux d'entr'eux qui, moins loyaux, pourraient pousser la passion du tourisme jusqu'à faire prendre aux marchandises qu'ils tirent de l'étranger le chemin de la Corse, pour, de là, être introduites en France ; ils bénéficieraient ainsi d'une différence de droits dans la proportion mentionnée plus haut.

Il y a là une grosse question à étudier, qui ne pourra être tranchée, en toute connaissance de cause, qu'après un examen approfondi des avantages ou des inconvénients qui résultent du régime actuel.

Les privilèges qui nous sont concédés vis-à-vis de l'étranger compensent-ils les ennuis que nous pouvons éprouver, de ce fait, dans nos relations avec la Métropole ? C'est ce qu'il faudra démontrer, avec le

117 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

XIII

LES TROCS DE L'ALBINOS

— Ces choses-là n'arrivent jamais que dans les moments difficiles...

Le bruit que produisit le tournebroche l'agaça tout à coup. Brusquement, il arrêta la manivelle.

— Tu m'embêtes, toi ! tu m'entends ? fit-il, furieux. Fiche-moi la paix, à la fin des fins !

Et il se remit à penser.

— Où diable peut-il être ? Ah ! comme il reviendrait bientôt s'il savait ce qui se passe ici, s'il connaissait la vérité. C'est égal, par quel trou le vieux a-t-il pu le dénicher à filer comme ça ? Ces vieux-là, ça sous a des tours de l'autre monde ; on ne sait pas où ils vont chercher ça. Oh ! c'est très malin, à coup sûr. Allez donc expliquer ça. Je t'en moque ! Il faudrait être, à la fois, Vidocq et M. de Talleyrand, et encore ! Car enfin, c'est fort, quoi ! Voilà un jeune homme qui adore une jeune fille. Ils n'ont qu'un rêve : se dire qu'ils s'aiment ; ils ne sont heureux, que lorsqu'ils sont ensemble, ça, c'est prouvé. Si on leur avait dit : « Jolis tourtereaux, vous vous plairez, on va vous mettre dans le même nid, et vous pourrez roucouler, avec l'autorisation de monsieur le maire, et la permission de monsieur le curé, représentant le bon Dieu », ils se seraient évanouis de joie. Ça, c'est aussi sûr que le père Maquart est un vieux gueux, qui finira mal. Et voilà que, tout à coup, le tourtereau s'envole, sans crier gare ! Quand je dis que c'est idiot, là ! Il y a deux cents ans, on aurait vu de la magie, là-dedans. Et pourtant, c'est le vieux sorcier, qui a tout fait, et sans baguette magique, encore. Sérieusement, c'est un roublard. Il nous enfonce tous. Que diable est-ce qu'il a bien pu lui dire ? Je suis sûr que, là où il est, Tuconnet se cherche, se cherche ! Tonnerre de tonnerre de chien, que la vie est bête, et que les canailles ont de la veine ! Il n'y a pas de bon Dieu, là-haut ! C'est une frime, ou bien, je vous demande, en peu, à quoi ce sert, que l'on se tue à coucher toujours le concert que donne les anges. C'est très beau, la musique, mais quand le diable y serait, il y a autre chose que des *andante* et des *maestoso*. Nous sommes là, nous, sur la boule de bois durcie, « comme disait Fénelon », et il serait utile, un brin, que le bon Dieu ordonnât un entr'acte, là-haut, à seule fin de s'occuper, un tantinet, de ses créatures. Si ça continue comme ça, je lâche la chrétienté, je me fais mouiller, et j'adresse mes requêtes à Mahomet, et voilà. Ah mais !

Ce disant, l'Albinos jeta un jet de salive, par un mouvement qui lui était habituel ; puis, il prit le tournebroche, et se dirigea vers la cuisine.

— En attendant que Dieu m'éclaire, comme on dit dans la Judée, je vais toujours reporter son entrecôte à la grosse Manon. En ce moment, j'ai besoin de l'avoir dans mon jeu. J'ai charge d'âmes, j'ai deux bouches à nourrir ! Oui, diable, s'en douterait-il ?

Il sourit, et regarda du côté de l'atelier, au-dessus duquel, comme on sait, se trouvait sa chambre, dont la fenêtre était hermétiquement close, depuis deux jours, c'est-à-dire, depuis son retour du voyage qu'il avait entrepris, à Saint-Denis, sans dire à personne où il allait. La cuisine était située au rez-de-chaussée du pavillon, où demeurait le maître et Antoinette. Elle était vaste, aérée, claire, et fort bien entretenue par la grosse Manon, une bonne fille mère, une Bourguignonne, haute en couleur, et barbue, comme un homme, comme un sapeur, disait l'Albinos, qui s'amusait, parfois, à la lutiner, ce qui mettait la servante en colère, à la grande joie du malin Parisien.

— Tenez, lui dit l'Albinos, en pénétrant dans sa cuisine, voilà votre mécanique.

— Elle marche !

— Comme le fromage de Roquefort au mois de juillet.

— Sale ! Il faut toujours qu'il dise des « mechanceries ». Voyons ?

L'Albinos remonta le tournebroche, qui se mit en mouvement, tout aussitôt.

— Tenez ! ça fait tic-tac, comme mon cœur, lorsque je suis près de vous, ô ravissante Manon, de qui je voudrais être le dieu Grenx.

Et il esquissa un geste comme pour lui pincer la taille.

— Fenêtre, m'sieu Etienne !.. Mon Dieu ! qu'il est donc bête !.. C'est vrai qu'elle marche, la mécanique !.. C'est égal, vous êtes un taquin, tapement de la belle espèce ; mais on ne peut pas dire le contraire, vous êtes rudement adroit de vos dix doigts, pour tout dire !..

— Un peu plus d'un cochon avec sa queue ! Oui, Manon de mon cœur !

Nouveau geste de l'Albinos. Cette fois, il ne s'en tint pas au geste, il serra, tout de bon, la taille épaisse de la grosse fille ; mais il reçut, du même coup, une « mornifle » soignée.

— Pan ! Ça y est !.. dit-il. Je l'ai reçue.

— Qu'est-ce donc ? fit une voix.

M'sieu Maquart était entré dans la cuisine.

— C'est cet enragé de Parisien, qui me fait toujours des farces, et que me lutine ! dit Manon, d'une voix doleste, en traînant sur les mots.

Le maître sourit.

— Que te faisait-il donc ?

— Il veut toujours me prendre la taille !

— Mille pardons, répliqua l'Albinos ; ça me rappelle la colonne de Juillet.

— Ah ! reprit m'sieu Maquart, tu as recommandé le tournebroche... Il marche ! Bravo ! mon garçon : tu es décidément très adroit.

— Pas tant que vous !

Le maître fronça le sourcil.

— Hein ? fit-il aussitôt, inquiet, et en regardant l'Albinos, qui prit une contenance naïve au possible. Que veux-tu dire ?

— Rien ! répondit le Parisien, je flatte le pouvoir, voilà tout !

(A suivre).

calme et la pondération qui conviennent lorsqu'il s'agit de décider de la vie économique d'un pays.

Aussi M. Lanfranchi se propose-t-il de compléter son rapport.

Il ne m'a point caché qu'il précisera certains points qu'il avait cru pouvoir négliger et qu'il soumettra ainsi à ses compatriotes en travail susceptible de les mettre à même de se prononcer sur une situation considérée, comme *grandiqueuse* par les uns, et *déclarée préjudiciable* par les autres. Du moment que les avis sont partagés, il faudra s'attacher, tout d'abord, à bien peser le *pour et le contre*. Il est permis de supposer que M. Lanfranchi parviendra à complètement éclairer les autorités compétentes, à qui incombera le cas échéant l'impérieuse mission de régler, au mieux des intérêts de notre cher pays, une situation que dans son ordre amour pour la Corse l'un de ses plus rigides enfants a pris à cœur de leur signaler.

Attendons avec confiance le second rapport de M. Lanfranchi.

J. CHIARISOLO.

Marseille, 8 juin 1909.

La Grève DES CHEMINS DE FER

L'Arbitrage ?

On sait que lors de sa dernière réunion le Conseil municipal de Bastia a, dans un sentiment fort respectable pour notre ville et pour notre département, voté un ordre du jour tendant à la cessation de la grève.

Transmis par M. le Maire de Bastia à tous les Sénateurs et députés de la Corse, ce vœu a eu pour effet de provoquer un télégramme de M. Ceccaldi, dans lequel l'honorable député de Vervins avisait M. le Maire, que M. Briand, Ministre de la Justice, venait de demander à M. le Juge de Paix de Bastia, de convoquer les parties pour un arbitrage.

Renseignements pris nous pouvons affirmer qu'aucun des Juges de Paix n'a reçu la moindre communication de ce genre et l'on ne perd en conjectures pour connaître la véritable signification du télégramme du député de Vervins.

Une Fête Franco-Italienne

Sous l'impulsion de M. Mordini, consul général de S. M. le Roi d'Italie, la colonie italienne de notre ville vient de décider l'organisation d'une fête, en souvenir des batailles de Magenta et de Solferino, glorieuses journées pendant lesquelles Français et Italiens combattirent côte à côte pour l'indépendance italienne.

Dans un sentiment de reconnaissance à l'égard de la nation française, qui n'hésita pas à mettre au service de cette noble cause le plus pur de son sang, l'Italie a organisé dans toutes les villes du royaume de grandes fêtes à l'occasion du cinquantième anniversaire de ces inoubliables journées.

Désireuse de se conformer à cette patriotique initiative, la colonie italienne de Bastia, présidée par son Consul général, adresse un chaleureux appel à tous les survivants de la campagne d'Italie, et les invite à prendre part à un grand banquet commémoratif, qui aura lieu dans notre ville, le 27 courant, et auquel seront conviées toutes les autorités civiles et militaires de la localité.

Les organisateurs de cette fête espèrent que la population bastiaise répondra à leur appel, et que les Corses auront à cœur de se joindre à la colonie italienne pour célébrer fraternellement le souvenir de cette héroïque campagne qui assura le triomphe de l'indépendance italienne, et qui, à l'heure actuelle, ne peut que resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux nations sœurs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 juin 1909.

Un peu hésitant au début, notre marché ne tarde pas à reprendre toute sa fermeté et certaines valeurs finissent même en nouveaux progrès. La Rente Française est calme à 98 40. Les Fonds Etrangers sont fermes dans leur niveau de la veille ; séries russes en reprise. La tendance est toujours très brillante dans le compartiment des Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier fait 735, le Crédit Lyonnais 1.857, le Comptoir National d'Escompte 724 et la Société Générale 672. Les valeurs cuprifères poursuivent leur mouvement en avant. Les autres valeurs sont plus calmes mais très fermes.

Au comptant officiel, le Bec Auer est en bonne tendance à 778.

Nouvelle avance à 555 de l'action privilégiée Industrie Houillère de la haute Marianne. Ce charbonnage que patronne le Comptoir d'Escompte est entré dans une période de grands résultats depuis sa réorganisation.

En Banque, l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing à 235 dépasse le cours de pair, ce que laissait prévoir la belle tenue des recettes et du coefficient d'exploitation.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est en nouveaux progrès à 466. Le gouvernement constate dans son dernier message que les remarquables richesses naturelles de l'Etat seront rapidement mises en valeur dès que les moyens de transit seront compétents.

Grands Chemins Français inférieurs.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 11 juin 1909

L'Affaire Muretti

Incendie volontaire et complicité de ce crime

L'audience est reprise à midi et demi.

Les Témoins

L'audition des témoins continue.

M. Charles Ornega, négociant à Bastia. — Muretti prétend qu'un commerçant en tissus gagne le 40 0/0. Moi je me contente du 10 0/0. Mais je fais nombre d'affaires plus important que Muretti. Si celui-ci fait des affaires beaucoup moins importantes, il doit gagner plus du 10 0/0 dans ses affaires. Or un petit commerçant tel que Muretti, faisant un nombre d'affaires très limité, pouvait parfaitement gagner le 30 ou 40 0/0.

M. Gaston Fantauzzi, banquier. — Dans les derniers jours de mai 1908 Muretti vint me demander d'escompter un effet signé par Cristofini, boucher, de 702 francs. J'avais déjà escompté des effets de ce genre à Muretti et il m'avait régulièrement payé. Cependant, quand il vint me demander d'escompter la traite de 702 francs, je trouvais un prétexte pour ajourner Muretti. Le lendemain se déclarait l'incendie.

Paniucci, encaisseur à la banque Gregori. — La veille de l'incendie, il a présenté à Muretti des traites qui ne furent pas payées. Muretti tantôt payait ses traites, tantôt ne les payait pas.

Varennes Jean-Marie, 36 ans, encaisseur de la Banque de France. — Le 1er juin, j'ai présenté dix effets à Muretti. Il n'y était pas. Je lui ai laissé un avis. Mais il ne s'est pas, le lendemain, présenté à la Banque de France. Muretti cependant jusqu'à ce jour avait toujours payé ses traites.

M. Sisco Antoine-Marie. — Muretti était mon employé, de 1895 à 1904. A cette date, il a quitté ma maison pour s'établir pour son compte. Je lui ai fait alors un crédit illimité. Je lui ai fourni jusqu'à 20.000 francs de marchandises. Il devait se libérer par acomptes successifs. Il l'a fait. Il ne me doit plus actuellement que quatre mille et quelques francs.

Dimondonè, expert en écriture à Marseille. — J'ai été chargé de rechercher quel était l'auteur d'une lettre anonyme adressée à Muretti et dans laquelle il était dit : « Si vous ne mettez pas ce soir 100 francs dans une enveloppe près de la Caserne, je vous dénonce à la Compagnie d'assurances, comme ayant incendié votre magasin. J'ai examiné l'écriture de cette lettre avec des pièces de comparaisons contenant les écritures des sieurs Muretti, Forioni, Ulysse Durbin et Poggi. Je puis aujourd'hui affirmer que cette lettre a été écrite par Muretti lui-même. »

Salelli, juge de paix sur le continent. — J'ai été comme expert chargé de vérifier quelle était au moment de l'incendie la situation commerciale de Muretti. Si l'on suppose que Muretti gagnait le 25 ou 40 0/0 comme il le dit, sa situation commerciale était incontestablement très prospère. S'il ne gagnait que le 25 0/0, sa situation restait bonne. S'il gagnait le 15 0/0 elle était mauvaise. S'il ne gagnait que le 10 0/0 elle était désastreuse. Ainsi, la situation commerciale de Muretti peut être excellente, bonne, mauvaise ou désastreuse, suivant qu'il gagnait le 40, le 25, le 15 ou le 10 pour cent. Or, ce qu'il gagnait, Muretti seul pourrait le dire. Cependant, il ressort de l'examen de ses registres, que dans les derniers temps, Muretti était quelque peu gêné.

M. le Président félicite M. Salelli de son travail.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient la prévention. Dans un de ces remarquables réquisitoires dont il est coutumier, l'éminent organe du ministère public, toujours vaillant et toujours jeune, démontre que l'homme qui a incendié le magasin Muretti, n'est autre que Poggi. On l'a vu. D'ailleurs, les blessures qu'il porte sur lui et qu'il s'est faites en défonçant la porte donnant sur la rue Sampiero pour se créer un passage, le sang dont il était couvert, les traces de sang dont il a semé le chemin qu'il a suivi après le crime pour entrer chez lui, ses contradictions multiples l'accusent.

Poggi est le coupable et il a agi pour le compte de Muretti son patron. Celui-ci, dont la situation commerciale était désastreuse, se trouvait acculé à la faillite ou à la banqueroute. Il a voulu se sauver du désastre en incendiant son magasin, espérant ainsi extorquer à la Compagnie d'assurance *La Confiance*, une somme de 52.000 fr.

Les débats, s'écrie M. l'avocat général en terminant, ont été probants. La vérité est apparue dans toute sa splendeur. Un châtiment sévère s'impose contre ces deux incendiaires.

Les Plaidoiries

Me Lucca, dans une très brillante plaidoirie, présente la défense de Poggi dont tout révèle l'innocence. Pas de preuves, pas d'indices contre Poggi. Il a été blessé par des malfaiteurs qui avaient tenté de dévaliser le magasin de son patron et qu'il voulait arrêter au passage. Le Sardo Scatta qui prétend avoir vu Poggi sortir du magasin incendié est en contradiction avec d'autres témoins.

Me Lucca fait en terminant un pressant appel à la justice de MM. les Jurés en faveur de Poggi dont il sollicite l'acquittement.

L'audience est levée à 7 heures et renvoyée en continuation à demain à midi et demi pour les plaidoiries de Me Hyacinthe de Montera et S. de Caraffa et pour le verdict.

Nécrologie

M. LE CAPITAINE CASALTA

M. Charles-François-Casalta, capitaine-marin, vient d'être enlevé en peu de jours à l'affection de sa famille.

C'était un marin expérimenté et intrépide qui, pendant une trentaine d'années, avait navigué dans toutes les mers, et qui maintenant jouissait d'un repos péniblement gagné ; il comptait à son actif plusieurs actes de courage et de dévouement.

Les obsèques ont eu lieu à quatre heures de relevée. Les membres de la Confrérie des marins y assistaient en habit de chœur. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre procureurs de la dite Confrérie.

Une magnifique couronne avait été offerte par la famille.

On remarquait dans le nombreux cortège qui entourait la famille la plupart des camarades du regretté défunt et toute la population maritime.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean, à l'autel de Saint Erasme.

Nous présentons à M. Nicolas Casalta, à Mme veuve Gamba, née Casalta, aux familles Zigliara, Pompei, Antomarchi, Barettapiana et Tartaroli toutes nos condoléances.

Gazette Judiciaire

Marie Castelloti a eu le tort d'accorder sa main à un époux volage, qui la trompe avec une jeune fille de 25 ans, Venturini Marie.

Marie Castelloti qui n'est guère plus âgée, résolut de se venger. Elle revêtit des habits masculins, et alla se poster rue du *Cimbalo*. Son mari ne tardait pas à paraître avec sa maîtresse. Marie Castelloti se précipita alors sur celle-ci, et lui porta sur la tête de violents coups de bâton.

Après plaidoirie de Me H. de Montera, son conseil, Marie Castelloti a été condamnée à 6 jours de prison avec application de la loi Béranger.

Venturini Marie se querellait un jour dans la rue avec la légitime épouse de son amant. Survint la police qui la conduisit au poste, où fouillée elle fut trouvée nantie d'un couteau, arme prohibée.

Déférée au Tribunal, Marie Venturini a été après plaidoirie de Me de Caraffa, condamnée à 6 jours de prison avec application de la loi de sursis.

Le sieur Antonini, auquel les gardes-champêtres de Rogliano annonçaient en termes complètement dénués d'amabilité qu'ils lui dressaient procès-verbal, leur répondit par un mot qu'eût envié le maréchal Canrobert. C'était un outrage, et le Tribunal le lui fit bien voir en lui infligeant 16 francs d'amende après plaidoirie de Me Ajaccio.

La dame Bonamici, ayant interpellé les époux Costa, en termes fort peu amènes, ceux-ci lui administrèrent une admirable distribution de coups de poings et de coups de bâton. La femme Bonamici leur répondit par les mêmes arguments et leur lança même une bouteille à la tête.

Le Tribunal a acquitté la femme Bonamici.

Il a condamné la femme Costa à 10 jours de prison sans sursis et l'époux de cette dernière à 10 jours de la même peine avec sursis.

Me H. de Montera plaidait pour la femme Bonamici ; Me Moretti défendait les époux Costa.

Buch Jeanne a vu le jour dans une roulotte de romanichels. Elle a un jour déserté la demeure ambulante pour aller mener une vie vagabonde à Marseille, Montpellier et Nîmes, où elle a été diverses fois condamnée. Elle était d'après la police du Continent, la maîtresse de souteneurs dangereux.

Jeanne Buch qui n'a pas 17 ans, traquée de tous les côtés, est arrivée dernièrement à Bastia, où elle se livrait à la prostitution. Elle n'avait ni ressources ni domicile. Elle était hier poursuivie pour vagabondage.

Le Tribunal après plaidoirie de Me H. de Montera a acquitté Jeanne Buch, comme ayant agi sans discernement, mais a ordonné qu'elle serait jusqu'à sa majorité enfermée dans une maison de correction.

Tourments de jeune femme.

Simple histoire.

Elle était parfaitement heureuse et puis la maladie vint et gâta cette félicité. Laissons, d'ailleurs, la parole à cette jeune femme :

« J'ai fait une maladie grave, écrit Mme Archimbaud, 5, rue Marie-Moller, à Montpellier (Hérault), et elle m'a laissée dans un état d'anémie si profond qu'il m'était impossible de me livrer même aux petits travaux du ménage. Quand venait le soir, j'étais lasse et toute courbaturée. Il me semblait que les os me faisaient mal ; la poitrine, le dos étaient douloureux, la colonne vertébrale aussi, si bien que je redoutais de m'appuyer au dossier d'une chaise. J'étais devenue pâle, j'avais mauvaise mine et avais perdu complètement l'appétit. J'avais bien essayé plusieurs remèdes, mais mon état était resté tout aussi mauvais. J'avais entendu parler des Pilules Pink par des personnes qui en faisaient grand éloge, et j'ai pensé qu'elles pourraient me faire du bien. J'en ai fait venir quelques boîtes et j'ai commencé le traitement qui a été excessivement favorable à ma santé. J'ai été complètement rétablie et sauvée, je puis dire, par ces bonnes pilules, et je souhaite que toutes les femmes anémiques en fassent usage. »

Tout ce qui est écrit, imprimé, au sujet des Pilules Pink, ne peut vous donner qu'une faible idée du bien-être qu'elles procurent. Il faut, pour en juger, faire un essai de cet excellent régénérateur du sang, tonique des nerfs. Essayez donc les Pilules Pink aujourd'hui. Si vous tenez les Pilules Pink aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui. Suivez le traitement pendant huit jours et, après ces huit jours, vous voudrez le continuer. Rappelez-vous que les Pilules Pink sont la prescription des plus grands médecins du monde, contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, la neurasthénie, les maux d'estomac, faiblesse nerveuse, irrégularités des femmes. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 10 juin, à 8 h. et demie

Jean Bart, p. r.,	Wettge.
Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Ernani, fant...	Verdi.
Salutabenques, fant.,	Ganne.
Sifflet Pierrettes, polka,	Popy.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17 ; à midi 19°. + à 6 heures du soir + 17 ; Maxima + 24°. Minima + 13 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. ; à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie : Cie des Basses-Alpes, Valery Charles, ancien soldat au 22e colonial, à Cargiaca ; — Légion de la Corse : Pilhes, ancien sergent au 15e ; Poyse, canonnier au 14e d'artillerie ; Dieboni, ancien caporal au 123e ; Grange, ancien caporal clairon au 26e ; Gigaud, ancien sergent ; Pinser, ancien sergent ; — Garde républicaine : Mattei Jean-Antoine, ancien sergent.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la Marine a accordé la médaille d'honneur en bronze au matelot Franchini Pierre, a contribué au sauvetage des seize naufragés du *Yobinomaru*, dans les parages de Kam-Sima, au Japon, le 22 février 1909 ; et au maréchal des logis Pieani Rosario, du 3e bataillon d'artillerie à pied, pour le sauvetage de deux Marocains du tabor de police qui se noyaient en voulant sauver un des leurs, emporté par un lame, à Rabat (Maroc), le 18 mai 1908.

Une médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Straboni Jean-Baptiste, gardien de prison à Narbonne, déjà titulaire d'une mention honorable, le 1er mai 1908, a maîtrisé un cheval emporté ; une mention honorable a été décernée à M. Lanfranchi Antoine-Jean, inspecteur de police mobile : le 16 février 1900, à Lyon, a procédé dans des circonstances particulièrement périlleuses, à l'arrestation de malfaiteurs armés.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE (Capuccini). — Le matin : à 5 heures, messe, allocution, communion générale, bénédiction papale et Salut. Messes basses à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et à 10 heures. Grand-Messe à 9 heures.

Le soir à 4 heures 1/2. Vêpres solennelles, panégyrique et salut. A 7 heures 1/2, bénédiction et baisement de la relique avec le chant du *Te Deum*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Roberti César.

DÉCÈS

Santalucia Marie-Ursule, mariée, 62 ans, de Bisinchi.

Casalta Charles-François, marié, 78 ans, de Bastia.

Rossi Joséphine, célibataire, 20 ans, de Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir vendredi, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, CIUCCI.

AVIS DE DÉCÈS

M. Simon Rossi, employé à la maison Orengia, et Mlle Clémentine Rossi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE JOSÉPHINE ROSSI

décédée à Bastia, le 10 juin 1909, à l'âge de 20 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

09321

BOURSE DE PARIS

	10 juin —	11 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97 80 —	97 95
de 3 0/0 amortis.	98.95 —	98.70
	ex-coupon	

AJACCIO

Grand Meeting de Protestation

contre la grève des C. F. D.

Ajaccio, 11 juin.

Un grand meeting de protestation, organisé par M. Antoine Benedetti, a eu lieu ce soir, à 5 heures, sur la place du Diamant.

Plus de mille personnes assistaient à cette réunion.

Les manifestants commencèrent par former leur bureau.

M. le commandant Nicoli, premier adjoint, qui remplit actuellement les fonctions de maire, fut désigné comme président par acclamations.

Deux assesseurs furent également désignés.

M. Nicoli prit ensuite la parole pour remercier les manifestants de ce témoignage de leur sympathie, puis il exhorta la population au calme.

Plusieurs orateurs prirent la parole ; tous flétrirent en termes énergiques l'inqualifiable indifférence des pouvoirs publics, qui laissent notre malheureux pays dans l'abandon le plus complet.

Tous les orateurs reconnaissent que ce qui se passe en Corse actuellement est inimaginable. Aucun autre département n'aurait supporté en silence une attitude pareille de ses représentants au Sénat et à la Chambre qui sont, cependant, payés pour soutenir les intérêts du département qui leur a fait l'honneur de les envoyer siéger au Parlement.

Avant de lever la séance, les manifestants ont voté à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

« La population ajaccienne, réunie aujourd'hui sur la place du Diamant, considérant que, depuis un mois, la vie économique du pays est suspendue complètement par suite de la grève des cheminots, et qu'aucune mesure n'a été prise par le Gouvernement pour faire cesser la triste et pénible situation dans laquelle se trouve notre département :

« Considérant, d'autre part, que la Corse attend en vain, depuis longtemps, la réalisation des promesses gouvernementales, émet le vœu que le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la grève. »

La séance est ensuite levée.

Les membres du bureau, escortés par tous les manifestants, se rendirent à la préfecture pour remettre au représentant du Gouvernement le texte de l'ordre du jour qui a été voté à l'unanimité.

Le départ de Réjane

Paris, 11 juin.

Mme Réjane, l'excellente artiste que Tout Paris ne cesse d'applaudir, est partie ce matin, pour l'Amérique du Sud avec la troupe qu'elle a formée pour jouer *l'Impératrice*.

A son retour d'Amérique, la tournée Réjane se rendra en Corse pour donner, à Bastia et à Ajaccio, une série de représentations du chef-d'œuvre de Catulle Mendès.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 11 juin.

M. Leschi, ancien greffier, est nommé juge de paix du canton de Morosaglia, en remplacement de M. Andrei, décédé.

Mouvement administratif

Paris, 11 juin.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui le mouvement administratif que nous avions annoncé.

Aucune nomination ne concerne le département de la Corse.

Nous recevons les noms de plusieurs de nos compatriotes.

M. Coggia, préfet des Hautes-Pyrénées, est appelé aux mêmes fonctions dans les Basses-Pyrénées.

M. Grimanelli, sous-préfet de Vervins, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Savoie.

M. Giacomelli, sous-préfet de Sartène, est élevé à la classe supérieure.

M. Levie, secrétaire général du Cher, est nommé aux mêmes fonctions à la préfecture des Pyrénées-Orientales.

L'Légion d'honneur

Paris, 11 juin.

M. le lieutenant de vaisseau Jouce est nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus à la télégraphie et à la téléphonie sans fil.

Les expériences de téléphonie sans fil, qui viennent d'être faites entre Paris et Toulon, ont donné des résultats merveilleux.

UN DON DE M. GEORGES LEYGUES

Paris, 11 juin.

M. Georges Leygues, député de Villeneuve-sur-Lot, vient d'adresser au maire de cette commune la somme de *cent mille francs* pour être distribuée aux pauvres de sa ville natale.

Nouvelles Militaires

La promotion de Juin

Paris, 11 juin.

La grande promotion de juin qui, d'après certains renseignements devait paraître le 15 juin, ne sera publiée au *Journal Officiel* que le 25, ou au plus tard le 27.

La promotion dans l'état-major général comprendra : un divisionnaire, le général Vigy, très probablement ; et six généraux de brigade.

Pour l'*infanterie*, on cite les noms des colonels Gillot, Terme, Tambet et Lerè ; pour la *cavalerie*, le colonel Conneau ; pour le *génie*, le colonel Guiomar.

M. le sous-intendant militaire Cavallion serait promu au grade d'intendant.

M. le médecin inspecteur Vaillant serait promu au grade de médecin-inspecteur général.

Un Scandale

Le capitaine Mary, du 139e rég. d'infanterie, vient d'être écroué en prison sous la prévention d'attentat à la pudeur commis avec des hommes de sa compagnie.

UN SCANDALE ADMINISTRATIF EN CORSE

Prochaine interpellation

Paris, 11 juin.

On annonce dans les couloirs du Palais-Bourbon, — comme un événement extraordinaire — qu'un représentant de la Corse va monter à la tribune.

La *Liberté* ayant parlé, ces jours derniers, d'un scandale qui met en cause le Sous-Préfet de Corte, un député de la Corse interpellera la semaine prochaine, le Président du Conseil à ce sujet.

M. Ceccaldi, député de Vervins, interviendra dans le débat.

La *Liberté* de ce jour annonce que les virements pratiqués à la Caisse des chemins vicinaux du département de la Corse, atteignirent en quinze ans la somme de *sept-cent-cinquante mille francs*.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 11 juin.

La situation reste stationnaire ; comme les jours précédents, l'ordre n'a pas été troublé dans le quartier maritime.

Une nouvelle réunion a eu lieu ce matin, à la Bourse du Travail, pour protester contre les arrestations qui ont été opérées dans la journée d'hier.

Les paquebots pour la Corse

Le *Corte* de la Compagnie Fraissinet partira demain soir, à 4 heures, pour Calvi et Ajaccio.

Ce paquebot repartira d'Ajaccio pour Marseille, lundi 14 juin, à 6 heures du soir.

Le *Liamone*, qui arrivera à Marseille dimanche 13, partira lundi, à midi pour Bastia.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget de 1910

M. Caillaux, ministre des Finances, déposera jeudi prochain, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour l'exercice 1910.

L'excédent des dépenses atteint *cent-dix millions*.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanez, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Dreton, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

Après une longue discussion les derniers chapitres sont successivement mis aux voix et adoptés.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi qui est voté par *466* voix contre *56*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La prostitution des mineurs

M. Berenger demande des explications au président du Conseil sur le retard apporté à l'application de la loi sur la prostitution des mineurs.

M. Clémenceau ayant donné les explications nécessaires, l'incident est clos.

Les femmes en couches

Le Sénat aborde ensuite la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches.

Après le discours de M. Paul Strauss, rapporteur, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Avis aux producteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Calvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 25 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE
à 65
Aujourd'hui paraît
Margot la Fouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
6 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU
L'Ouvrage complet
65 centimes
Chaque volume contient un Ouvrage complet
EN VENTE PARTOUT
LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30
Envoi franco contre 0 fr. 85 en timbres ou mandat
PUBLICATIONS Jules MOUTY & Cie, 4, Rue de la Vieille-Lanterne, PARIS (Ier)

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris





ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de l'Ecole
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Juin, 15, au 1er Maison Scandali
Installation à Gaz
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orante BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :
VINS
Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Fleuio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,85. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.
MATÉRIEL
Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables basses. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre négociateur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation ou marchandises.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERIOCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réd
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLDÉ n'arrête pas la chûte des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, notre avec les plus grands détails et toutes les Explications OLDÉ, 252, rue des Martyrs, à Paris.



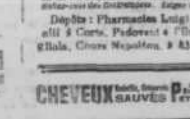
Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Le Directeur-Gérant, J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE
Bonne occasion
2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils sodtyléne,
2 alambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURREAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raf elli à Corte, Pedevert à l'Ile-Rousse, Sia à Bala, Cleore Napoléon, à Ajaccio.



OUTILS pour AMATEURS
CHEVEUX SAUVÉS par la Poudre Hahn

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle contenant, malgré son petit volume, une documentation variée, un journal de Passagers complétement à l'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des horaires clairs et surtout nouveaux, de tous les MORAINES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Correspondances, etc., concernant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes sont tenues à jour, et le guide.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES concernant les particularités utiles à connaître de toute département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une notice descriptive des localités de tout renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grandes services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'Editeur : M. A. CLARI, 43, Rue St-Laurent, Paris.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 161
DIMANCHE 13 JUIN 1909
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 3 mois 5 fr. 6 mois 9 fr. 1 an 18 fr.
Autres Départ. 6 mois 12 fr. 1 an 24 fr.
Union postale, un autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Plusieurs Secousses de Tremblement de Terre
à Marseille, Toulon, Nice, Montpellier
Panique énorme. — Nombreux dégâts. — Plusieurs victimes

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Eufrasie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Basile Magno.

11 JUIN

CORSE ÉTHIOPIE

Lisez-vous le *Journal Officiel* ? Vous avez tort de ne pas lire l'*Officiel* : on trouve dans ce volume quotidien édité à grands frais par l'Etat des choses très intéressantes.

Et pour ceux qui aiment à philosopher, quels sujets à méditations et à réflexions !

Vous y verrez les nominations. Les noms Corses ne font pas défaut), les projets de loi, les décrets, les discussions in-extenso au Parlement, en un mot, tout ce qui concerne la vie officielle de l'Etat français.

Mais une séance des plus instructives pour nous a été celle de la Chambre des députés du 29 mars 1909.

Non pas que nos représentants aient pris la parole, (tranquillisez-vous !) ni qu'on y ait parlé de la Corse, mais la question du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbeba, qui a été traitée à cette séance, m'a amené à comparer ce que la France a fait en pays étranger, pour des étrangers.

Admirez la *rapidité* avec laquelle, sous la férule ministérielle, le Parlement a voté la convention signée le 9 mars 1908, avec la Compagnie des Chemins de fer d'Ethiopie !

Vingt jours plus tard, le 29 mars 1909, la Chambre votait le projet sans modifications, et le Sénat, trois jours après, ratifiait le vote de la Chambre.

Quand il s'agit de la Corse !... le projet de l'assainissement traîne depuis cinq ans. L'*Officiel* n'a aucune page disponible pour insérer le rapport de la grande commission, et M. Barthou déclare que l'Etat n'a plus d'argent pour nos chemins de fer.

Tous les obstacles sont aplanis quand il s'agit des chemins de fer Ethiopie, bien qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas eu d'études préalables, et que le risque soit indéni. » (*Journal Officiel*).

C'est une histoire réjouissante et qu'il ne faudra pas oublier de rappeler à nos gouvernants, quand on reparlera des chemins de fer Corses.

En 1902, le Parlement français accorda à la Compagnie du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbeba, une subvention de 500 000 francs par an pendant *cinquante* ans.

Au total, un cadeau de 25 millions.

Mais cette Compagnie n'avait pas le sou, que fait elle ?

L'*Officiel* va nous répondre :

M. le Ministre. — Cette Compagnie a engagé immédiatement cette annuité auprès d'une Compagnie d'assurances qui lui a versé Onze millions, voilà la vérité

La Compagnie construit quelques kilomètres, transporte quatre nègres et dix kilos de marchandises, et fait faillite.

C'est alors que l'Etat français, plein de sollicitude pour les intérêts étrangers, intervient et signe, avec une nouvelle Compagnie, un contrat qui lui alloue une subvention de plus de soixante millions.

Je cite l'*Officiel* :

M. Louis Puech. — Dans l'article 7 du projet, vous accordez une garantie nouvelle de 610.748 francs, pendant 99 ans, pour l'actif de l'ancienne Compagnie. En ce qui concerne la nouvelle Compagnie, vous garantissez d'abord, *non pas seulement les intérêts*, mais *encore l'amortissement du capital obligations*, dont le chiffre total n'est *pas même déterminé*.

On peut affirmer que la garantie de l'Etat français peut, le cas échéant, être appelée à jouer pour plus de 150 millions.

Ainsi donc, non seulement on donne une subvention ferme de 610.748 francs pendant 99 ans, mais pendant la même période l'Etat garantit 4 pour cent, sur le capital *à engager*, capital, remarquez-le bien, que personne ne connaît.

Etonnons, *Jaurès le tribun*, bondit à la tribune.

Jaurès a encore des illusions !

Etonnons nos discours :

M. Jaurès. — D'abord, nous sommes appelés à couvrir, par une sorte de liquidation dont l'Etat fait les frais, dont la nation assume la charge, une entreprise dont le *caractère suspect* a été marqué à cette tribune même par M. le Ministre des Finances.

M. le Ministre des Finances. — *C'est vrai !!*

M. Jaurès. — J'ai bien le droit de noter que l'entreprise antérieure, qui avait jusqu'ici fonctionné, que le Gouvernement avait en réalité tolléré, que cette entreprise a vécu par l'appel au crédit *étranger*, et qu'il y a eu un moment où les *deux tiers* du capital de la Compagnie qui liquide appartenaient à des porteurs anglais.

Les émissions d'obligations ont eu lieu en Angleterre, par les soins d'une maison anglaise, auprès d'une clientèle anglaise.

C'est au profit de porteurs *étrangers* que nous liquidons, nous, Français, avec notre argent.

Je constate que vous êtes obligés de demander à la France du sacrifice qui va au dehors.

Vous garantissez un intérêt à tout le capital qui sera nécessaire pour la construction, sans qu'il soit déterminé d'avance, sans qu'un maximum soit indiqué, or c'est un intérêt élevé puisqu'il est de 4 0/0.

Par conséquent, au point de vue des risques, le chemin de fer éthiopien est assimilable aux chemins de fer français.

Je demande au Gouvernement et à la Commission s'ils peuvent limiter le risque qu'on va faire courir au budget de la France.

Le coup a porté, mais le Ministre n'en a cure ; il a sa Chambre introuvable qui marche au doigt et à l'œil.

Réponse :

M. le Ministre des Finances. — La Chambre a un choix à faire, elle peut dire qu'elle ne veut pas attribuer de garantie à un chemin de fer situé en pays étranger.

On vote, et le projet est adopté par 378 voix contre 117.

Moralité.

Trois jours après, Ménélick, roi d'Ethiopie, remerciait son conseiller français et prenait comme conseiller un docteur allemand, désigné par l'Empereur d'Allemagne lui-même.

Serons-nous convaincus, maintenant, qu'on se moque de la Corse, à Paris et ailleurs !

La Chambre qui a voté en quelques heures *dix millions* en pure perte en pays étranger, n'a pas encore trouvé une séance pour s'occuper de l'assainissement et des chemins de fer de la Corse.

La Délaissée

(CONTE DU DIMANCHE)

Devant un public silencieux et recueilli, les dernières notes s'envolèrent dans l'immense salle des Fêtes de l'Institut de France.

Aux pleurs des violons, aux trémolos des flûtes, aux sons harmonieusement doux des harpes chromatiques accompagnant le quatuor final, un long frisson, jusqu'alors inconnu de ces auditeurs aussi sélects que choisis, *parcourut toute* l'assistance. Dans une envolée superbe, où se mêlaient les chants et les cris tragiques de la principale interprète de l'œuvre, les répliques chaudes et vibrantes du ténor, Rigaud, de l'Opéra, on entendit un doux murmure, un decrescendo discret, langoureux, un dernier souffle d'harmonie, une dernière lamentation de chanterelle... puis, ce fut tout.

La cantate imposée aux lauréats du Prix de Rome, qu'Albert Sernal venait de présenter au jury de l'Institut, s'était éteinte en un dernier frisson d'amour...

De toutes parts, on entendit les chuchotements les plus divers, les exclamations les plus enthousiastes :

— Quel talent... Vous connaissez l'auteur... Pas du tout .. Non.. c'est *un prodige... Cette mélodie*, avant la finale, quelle inspiration ! Avez-vous remarqué les réminiscences harmoniques .. Un chef-d'œuvre.

Tout cela, prononcé au milieu d'un brouhaha indescriptible, ne laissait aucun doute sur le résultat impatiemment attendu.

Un coup de timbre retentit. Les chuchotements cessèrent et la voix grave, presque solennelle du chef du jury, s'écria :

— A l'unanimité, le premier grand prix de Rome pour la composition musicale est décernée à M. Albert Sernal...

. . . . . .

Tous les journaux avaient parlé du jeune compositeur. Son nom, déjà connu, après être resté longtemps obscur, venait soudain de surgir de l'ombre, acquérant, du jour au lendemain, une renommée qui ne tarderait pas à devenir universelle...

Dans quelques semaines, Sernal partirait pour l'Italie... Là-bas, dans ce pays aux sites merveilleux, il donnerait à son inspiration toute l'étendue désirable, et l'on était en droit de se demander ce qu'il réserverait au monde... après de tels débuts...

La veille de son départ pour Rome, Sernal avait réuni autour de lui, dans un des salons les plus discrets du Café Riche, les remarquables interprètes de son œuvre *La Délaissée* et quelques intimes.

Le ténor Rigaud exultait... La divine Rose Mérand, de l'Opéra Comique, plus adorable que jamais dans une robe de tulle mauve, la moulant à ravir, riait follement, potinait ferme, plaisantant le vieux maître Danrémont, le professeur de Sernal.

Le repas fut copieux. Au dessert, les vins fins commencèrent à produire un effet salutaire... Albert Sernal, malgré tout, semblait triste, morose...

— Qu'est-ce que vous avez donc, mon cher Sernal, lui demanda Rigaud...

— Moi... mais rien... je vous assure... L'émotion précédant un départ...

La joie..., la peine surtout que j'éprouve de vous quitter... que sais-je...

— *Oh ! c'est trop naturel*, objecta Danrémont.. Un tel triomphe... Et du premier coup... n'est-ce pas .. Sernal...

— Un succès mérité, appuya Rose Mérand.. Tout de même, comme la gloire vous change un homme... Voilà ce que c'est, messieurs. Albert Sernal eut un pâle sourire aux lèvres :

— Savez-vous comment je l'ai *obtenue*. . cette gloire...

— Par le travail, par le courage, une volonté de fer... opina Danrémont . Vous possédiez ces qualités, mon cher...

Sernal regarda le professeur, jeta un rapide coup d'œil autour de lui, et lentement murmura :

— Oui... je ne dis pas..., mais il y a autre chose encore....

— Quoi donc, firent-ils, tous, d'un seul élan...

— Le désespoir... répondit Sernal, très calme ..

Ce fut une protestation unanime. D'un geste, il leur imposa le silence...

— Voulez-vous que je vous le prouve ?

— Nous ne demandons pas mieux, fit Rigaud... Allons... silence vous autres... Sernal, vous avez la parole...

Le jeune maître alluma une cigarette, et, lançant au ténor un sourire railleur, commença d'une voix ferme :

— Mes débuts à Paris furent difficiles, messieurs... En sortant du Conservatoire, j'avais les premiers prix, mais... pas un sou en poche. Pour vivre, je me mis à donner des leçons, et le soir, je conduisais un orchestre quelconque dans une brasserie en vogue.

— Le travail, murmura Danrémont en humant le café que l'on venait de lui servir... Et d'un...

— La solitude me pesait. J'avais besoin d'affection sincère... Il me fallait quelqu'un autour de moi... Un soir, je crus avoir rencontré celle que je cherchais... Une adorable jeune fille .. orpheline... dix-huit ans... blonde comme les blés d'août, svelte, élégante, avec de grands yeux bleus, profondément rêveurs... Bref, je l'aimai... quelques semaines plus tard, nous demeurions sous le même toit..

— Ça, c'est avoir du courage, murmura faiblement Danrémont, allumant un cigare... Et de deux...

Albert Sernal eut un imperceptible haussement d'épaules et poursuivit :

— Six mois plus tard, Raymonde Bernières (elle s'appelait ainsi), Raymonde, dis-je, prit

rond... Une flexion de poitrine se déclare...

Pendant un an, messieurs, vous entendez... un an, je la soignai avec un dévouement sans bornes, un dévouement dont jamais je ne me serais cru capable... Pour payer les visites du médecin, les médicaments nécessaires, je me privais de tout... Folie, direz-vous... Qu'importe... j'aimais...

Que de fois, le soir, je m'abstenais de paraître au restaurant prétextant auprès des amis un violent mal de tête afin d'employer l'argent que j'y eus dépensé à autre chose... Que de fois, en cachette, j'enfouissais dans mes poches les sandwichs trafiqués sur les tables...

Chez moi... je travaillais avec rage, lui composant d'exquises barcaroles ou d'enivrantes chansons d'amour... Elle souriait... J'étais heureux.

— Une volonté de fer, fit encore Daurémont... Et de trois...

Albert Sernal alluma une deuxième cigarette, lança vers le plafond sculpté une bouffée de fumée bleuâtre, et, lentement, reprit son récit après avoir regardé les convives suspendus à ses lèvres :

— Raymonde guérit... Pendant quelques mois encore, elle fut, pour moi, l'adorable compagne des heureux jours. Je travaillais avec plus d'ardeur encore.

Un soir, en rentrant, je trouvai ma chambre vide... Sur une table, une lettre placée bien en évidence me fit connaître toute l'étendue de mon malheur, me dévoila toute l'infâme de cette femme que j'avais arrachée à la mort... Raymonde était partie, messieurs... partie avec un autre, plus riche que moi...

Sernal s'était passé la main, à plusieurs reprises, sur son front couvert de sueur, puis après quelques secondes, il poursuivit d'une voix émue :

— Vous dire ce qui se passa en moi, vous dépeindre l'état de mon esprit... me serait impossible... Un moment j'eus l'idée du suicide... je songeai à ma vieille mère... je songeai aussi à cette gloire dont vous me parliez tout à l'heure. Elle seule devait me donner l'oubli, elle seule devait être mon unique espérance, ma seule consolation. J'eus cacher ma douleur. Personne ne se douta de rien... Le concours de Rome approchait... Un dimanche de mai, alors que je dirigeais un orchestre de tziganes au Grand Hôtel, j'aperçus dans la salle, sous un ruissellement de bijoux, sous un flot de dentelles et de rubans, une femme dont la toilette tapageuse attirait tous les regards... Quelques snobs, en habit, lui tenaient compagnie... Et cette femme, messieurs, c'était Raymonde...

J'eus un éblouissement et, comme un fou, ayant peur de ne pouvoir me contenir, je quittai le Grand Hôtel.

Et alors, avec une énergie farouche, une énergie que seul, vous entendez, le désespoir me donna, je me sentis invinciblement attiré vers le but poursuivi... J'entrai en lice, à Compiègne... Là-bas, dans ce grand palais désert, loin de toute agitation extérieure, je pus mettre en musique la partition, toute de circonstance pour moi, de la *Délivrance*.

Albert Sernal s'arrêta, jeta nerveusement sa cigarette, et ajouta :

— C'est en me souvenant de Raymonde, messieurs, c'est en ayant toujours devant moi la vision inoubliable de sa radieuse beauté, que j'ai chanté l'amour. C'est en voyant enfin, que d'autres possédaient un corps que j'eus voulu conserver pour moi seul avec un soin jaloux, que j'ai pu trouver les accents désespérés, les accents les plus tragiques, les plus impressionnants pour mon œuvre.

Il s'était tu, très pâle.

Daurémont avait essuyé une larme furtive. Rigaud tourna énergiquement. Rose Méraud avait tourné la tête, regardant dans un coin les fleurs qui s'épanouissaient...

Et, au milieu du profond silence qui régnait, Sernal dit encore :

— Ah ! bien, mon cher maître... votre élève n'avait-il pas raison tout à l'heure.

Daurémont demeura muet.

Seul, Rigaud murmura :

— Vous devez être vengé, et bien vengé maintenant.

Le jeune premier Grand Prix se leva, prit une coupe de champagne, et regardant les convives, laissa lentement tomber ces mots :

— Non, messieurs, je ne suis pas vengé... Raymonde, sans le savoir, a été l'instigatrice de mon triomphe... Elle a payé sa dette... Nous sommes quittes.

Et, très maître de lui, il avait ajouté :

— A la vôtre, ma chère Rose Méraud... A la vôtre, messieurs... A celle à qui je dois la suprême récompense... Voulez vous !...

HENRI MESSIANT.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 juin à 8 h. 1/2

Ah ! si vous voulez, marche,	V. Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Ma Reine, valse,	Ch. Coote
La Troupe Joliceur, fère foraine,	Gioto.
En Fête,	H. Semlé.

Le Chef de Musique. LAURIS.

La Grève DES CHEMINS DE FER

Si nos informations sont exactes, nous croyons pouvoir dire qu'une solution ne tardera pas à intervenir au sujet de la grève des *C. F. D.*

Voyant qu'aucune détente ne se produit du côté des grévistes, la Compagnie serait, paraît-il, décidée à mettre à exécution l'avis paru mardi dernier, et à faire appel à un nouveau personnel.

Il est certain, qu'après une interruption de plus d'un mois, l'intérêt supérieur de notre département exige que la marche des trains soit rétablie dans le plus bref délai possible, et le Gouvernement manquerait à tous ses devoirs, s'il ne se préoccupait de venir en aide à nos malheureuses populations.

Dans ces conditions, nos cheminots comprendront-ils de quel côté se trouve leur véritable intérêt ? Espérons-le et souhaitons en même temps que la Compagnie des *C. F. D.* se montre aussi conciliante que possible à l'égard de son ancien personnel. Le vœu du pays est que la grève actuelle prenne fin, sans que l'on soit obligé de recourir à des mesures de rigueur que l'on peut encore éviter, mais que l'intransigeance des grévistes pourrait rendre nécessaires.

M. le Maire de Bastia a reçu de MM. Balesi et Ceccaldi, députés, les lettres suivantes :

Paris, le 7 juin 1909.

Monsieur le Maire et Cher ami,

Je m'empresse d'accuser réception de la lettre officielle renfermant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Bastia, relative à la double grève des chemins de fer et des inscrits maritimes et à la répercussion de ces deux grèves sur les transactions de la Ville de Bastia et de la Corse entière.

Je comprends les légitimes doléances du Conseil et ses justes appréhensions pour l'avenir, si ces grèves allaient se prolonger. Je te promets, mon cher ami et cher collègue, que je saisirai aujourd'hui même mes collègues de la Chambre et du Sénat, pour hâter de mettre un terme, le plus tôt possible, à cette situation fâcheuse.

Tu peux donner à l'Assemblée communale l'assurance de mon entier dévouement, et à toi, la plus cordiale poignée de main.

D^r BALESI,
Député de la Corse.

Paris, le 7 juin 1909.

Mon Cher Maire,

Je vous accuse réception de la délibération du Conseil municipal que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vais dès aujourd'hui soumettre à M. le Ministre des Travaux Publics le premier vœu.

J'estime avec vous qu'un arbitrage est nécessaire, et je ne manquerai pas, dès que le rapport Thierry sera déposé, de soumettre à la Chambre un amendement pour faire bénéficier notre pays de la suspension du monopole du pavillon. J'insisterai à nouveau d'ailleurs pour que le service postal soit fait deux fois par semaine, tant à l'aller qu'au retour, d'un port de la métropole aux ports de Bastia et d'Ajaccio.

Le second vœu ne comporte actuellement aucune intervention auprès du Ministre des Travaux Publics.

Entendu par la Commission des Travaux Publics jeudi dernier, j'ai obtenu l'augmentation de vitesse, la diminution des tarifs « Voyageurs et marchandises », non pas éventuellement, mais immédiatement après l'approbation du projet de loi.

La Commission a accepté aussi de faire spécifier l'importance du relèvement des salaires et la quotité de chaque retraite, et elle a demandé au Ministre d'apporter de nouvelles propositions.

Il m'est agréable d'ajouter, qu'entrant dans mes vues, la Commission s'est montré disposée à demander dès la reprise du travail, conformément aux clauses de la Convention ancienne, un tarif de faveur pour le transport des farines et de toutes les denrées alimentaires.

Je désire, autant que vos collègues du Conseil municipal, la fin d'un conflit provoqué par une Compagnie trop pénétrée de ses devoirs, et ne négligerai rien pour qu'une solution intervienne, facilitant les transactions entre les populations desservies par nos voies ferrées.

Croyez à mes sentiments bien cordiaux.

CECCALDI,
Député de Vervins.

NOS ARTILLEURS

Les 7^e et 8^e batteries du 38^e régiment d'artillerie sont rentrées hier dans notre ville, après avoir exécuté, sous la haute direction de M. le chef d'escadron Boivin, leurs écoles à feu, aux environs du village de Rottani.

Au cours de ces exercices, nos artilleurs ont, comme toujours, fait preuve d'entrain et d'endurance. Malgré les dures fatigues, ils ont même su égayer leur séjour par une fête des mieux réussies, à laquelle ils avaient convié toute la population de la plaine d'Aleria.

Nous nous faisons un véritable plaisir de placer le programme sous les yeux de nos lecteurs.

FÊTE MILITAIRE

des 7^e et 8^e Batteries
sous la présidence
de M. le chef d'escadron BOIVIN

Première Partie

7 heures matin. — Grand concours de tir (7^e et 8^e batteries).

Deuxième Partie

2 heures soir. — Grand concours de conduite de voitures et de mise en batterie (7^e et 8^e batterie).

3 heures. — Courses de tête (sous-officiers). — Jeu de la Rose (sous-officiers).

4 heures. — Course à l'œuf (troupe). — Course de marathon (troupe). — Course au baquet en cabriolet. — Concours de trompettes (troupe). — Concours de tailles (troupe).

5 heures. — Concours hippique américain (sous-officiers).

6 heures. — Distribution des prix par les dames de la ville.

Troisième Partie

Soirée artistique
Concert vocal et instrumental

1^re PARTIE

Les enfants de Nimes (chœur). — Avril (romance). — Bonjour toi. — Le Troupier à bicyclette. — Bouchaïeure marseillaise. — Le Jour et la Nuit. — Champagne (chœur).

2^e PARTIE

Rien, Rien, Rien. — Avec Passion. — Buveuse de Mignon. — Batterie modernes. — Je suis un peu là. — Si les blondes s'en vont. — Les Montagnards (chœur).

Entr'acte

A la salle de Police

Pièce en un acte
Retraite

Le buffet sera tenu par les demoiselles de la ville.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 12 juin 1909

L'Affaire Muretti

Incendie volontaire et complicité de ce crime

Les Plaidoiries

L'audience est reprise à midi et demi.

La parole est donnée à M^e Hyacinthe de Montera. Le jeune maître établit, avec son talent habituel, que l'hypothèse d'un incendie volontaire est inadmissible. Si l'on se rapporte aux constatations relevées par l'information, il faut admettre que l'incendie a été allumé par des malfaiteurs qui avaient pénétré dans le magasin Muretti pour le cambrioler. Un trou circulaire fait à la porte d'entrée, donnant sur le coin du magasin, afin de soulever la barre de fer retenant cette porte, le barreau renversé et fouillé, sont la preuve évidente d'un cambriolage en règle.

Muretti est un honnête homme. Il inspire confiance à tous. Nombreux sont les commerçants qui lui ont ouvert un crédit illimité, et qui sont intégralement remboursés dans leurs fonds. Sa conduite est irréprochable. Et c'est cet honnête homme, jouissant de la considération publique, qui serait devenu incendiaire, dans la nuit du 1^er juin 1908. Cela n'est pas admissible ! MM. les Jurés ne le croiront pas.

Dans un beau mouvement d'éloquence, M^e de Montera sollicite la libération de Muretti qui n'est pas un coupable, mais une victime.

M^e de Carafa intervint, à son tour.

L'éminent maître démontre que la situation commerciale de Muretti était prospère, il est inexact qu'il fut accusé à la faillite ou à la banqueroute. Non, Muretti a pu se trouver dans un moment de gêne passagère, cela arrive à tous les commerçants, mais il avait du crédit, il était en mesure de faire honneur à sa signature, de donner satisfaction à ses créanciers.

L'éloquent maître démontre ensuite le rapport de M. l'expert Sialelli. Celui-ci a affirmé que si Muretti gagnait le 40 0/0 sa situation commerciale était excellente. Et il résulte de la déposition de M. Orengo que pour un petit commerçant, le bénéfice du 25 ou 40 0/0, sont choses courantes. Il faut donc conclure que Muretti faisait d'excellentes affaires.

Dans une émouvante péroraison M^e de Carafa sollicite l'acquittement de Muretti détenu depuis un an, et dont la culpabilité n'a pas été établie.

LE VERDICT

Le verdict du Jury étant négatif Poggi et Muretti sont acquittés.

La session est close.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17°5 à midi 21°5. + à 6 heures du soir + 18 4. Maxima + 23°. Minima + 16°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Sud Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Nos Courriers

Le paquebot *Liamone*, qui est arrivé vendredi matin à 11 heures, de Marseille et Ile-Rousse, avec 280 tonnes de marchandises et 1300 colis postaux, est reparti hier soir, à 4 heures pour Marseille, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises diverses.

Exercice en campagne

Le bataillon exécutera dans la matinée de lundi, 14 juin, sur la route de Saint-Florent, à l'embranchement de la route supérieure de Cardo, un exercice de service en campagne avec cartouches à blanc.

Avant d'acquérir les fournitures nécessaires ceux qui ont à construire se féliciteront sûrement de s'être informés des conditions avantageuses offertes par la maison de Matériaux pour la Construction

JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, Bastia
qui livre tous les articles s'y rapportant

et dont elle garantit la qualité à des prix très réduits.

Plans, devis, projets pour construction, fournis à titre gracieux sur demande.

A vendre

Pour cause de départ, fonds de magasin de modes, installation et marchandises à des conditions très avantageuses.

S'adresser 18, Boulevard Paoli, Bastia.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Pierre Luciani, place St-Nicolas.

Bonne occasion

Excellent vin de Saorta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

MARIAGES

Andrieux Charles Aniset, propriétaire, et Lenale Marie Félicité, tailleuse.

DÉCÈS

Paravagna Julie Marie, mariée, 57 ans.
Pietri Jeanne de Jésus Thérèse, mariée, 59 ans.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Aujourd'hui dimanche, solennité de la Fête Dieu : Grand'Messe à 11 heures devant le St Sacrement exposé ; vêpres à 4 heures, procession à 5 heures précises, dont voici le parcours :

Place d'Armes, rues Colonnella et Campanari, Cours Favale, rues Droite, de la Miséricorde, Boulevard St Angelo.

Les fidèles qui habitent les quartiers ci-dessus désignés sont instamment priés de faire honneur à N. S. J. C. dans l'Eucharistie, en ornant du mieux qu'ils pourront les fenêtres de leurs maisons.

La *Lyre Bastiaise* prêtera son gracieux concours.

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE (Capucins). — Aujourd'hui dimanche, fête de Saint-Antoine de Padoue, le matin : Messe de communion générale, allocution, bénédiction papale et Salut, à 5 heures. Messes basses à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et à 10 heures, grand'messe en musique à 8 heures et demie.

Le soir : à 4 heures 1/2, vêpres solennelles, panégyrique et salut. A 7 heures 1/2, bénédiction et baisement de la relique avec le chant du *Te Deum*.

Dimanche, 13 juin, la paroisse de Saint-Antoine de Sisco célébrera solennellement la fête du glorieux Thaumaturge Saint-Antoine de Padoue.

Programme des cérémonies :

Matin : à 7 heures, Messe de communion générale, à 10 heures, Messe solennelle en musique, panégyrique ; à l'offertoire, cantiques au Sacré-Cœur de Jésus.

Soir : à 3 heures, vêpres solennelles, procession, Salut, baiser de la Sainte Relique et chant solennel du *Te Deum*.

N. B. — Les pèlerins de Bastia et du canton de Brando sont informés que le nouvel embranchement de route aboutit, grâce à l'empressement des paroissiens, à quelques centaines de mètres de l'église paroissiale.

Allons en pieuses phalanges vénérer le glorieux Thaumaturge sous les voutes majestueuses de cette antique église élevée à la Majesté divine au XVII^e siècle par des religieux franciscains de vénérés et glorieuses mémoires. Avec tout l'élan de notre âme, demandons au glorieux Saint-Antoine de ranimer notre foi, ce patrimoine noble et sacré de nos vaillants ancêtres.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants sont invités à se réunir dimanche, 13 courant, à 8 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Le Président, Pierre Luciani.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 13 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin.

Le Président, VENDASI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00323

BOURSE DE PARIS

	10 juin — 11 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97.80 — 97.95
de 3 0/0 amortis.	98.95 — 98.70
	ex-coupon

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 12 juin.

M. le lieutenant colonel Remusi, directeur de l'école d'artillerie du 15^e corps d'armée, est nommé directeur d'artillerie, à Bastia, en remplacement de M. le colonel Leddet, nommé, par intérim, Gouverneur de la Corse.

Mouvement administratif

Paris, 12 juin.

Plusieurs journaux annoncent qu'un second mouvement administratif paraîtra à la fin de ce mois.

Ce mouvement intéressera également la Corse.

Terrible accident DE CHEVAL

Chateaudun, 12 juin.

Au cours d'une manœuvre, le capitaine Reboul, du 1^er chasseurs à cheval, a été désarçonné par sa monture, et est tombé la tête la première.

Le malheureux officier est mort sur le coup.

DÉPART DE COURRIERS *POUR LA CORSE*

Marseille, 12 juin.

Le paquebot *Corte*, de la Compagnie Fraissinet, est parti ce soir, à 4 heures, pour Calvi et Ajaccio, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises diverses.

Les Scandales dans la Marine

Les papiers et les fiches de M. Dupont

Paris, 12 juin.

Toujours les fiches !!!

Parmi les papiers qui ont été saisis chez M. Dupont, directeur de l'École du génie maritime, et ancien directeur du cabinet de M. Thomson, les membres du Conseil de guerre maritime ont trouvé, au cours du dépouillement, plusieurs rapports de police et des fiches anonymes contre le vice-amiral Bienaimé, le Directeur d'un journal quotidien et contre des officiers les plus distingués de notre Marine nationale.

Désastre inouï

TREMBLEMENT DE TERRE

DANS

LES BOUCHES-DU-RHONE

L'arrondissement d'Aix *TRÈS ÉPROUVÉ*

Quatre villages détruits

98 VICTIMES

Paris, 12 juin.

Des secousses sismiques ont été ressenties hier soir, entre 9 et 11 heures, dans le Sud Est de la France ; à Gênes ; à Lisbonne.

Elles ont été également ressenties à Castres, à Montpellier, à Digne, à Palavas, à Cette, à Nîmes, à Béziers, à Perpignan, à Grenoble, à Avignon, au Puy et à Gap.

MARSEILLE

Marseille, 12 juin.

Hier soir, de 9 heures 44 à 9 40, trois secousses sismiques, assez fortes, ont été ressenties dans notre ville.

Ces secousses ont duré de deux à quatre secondes.

Elles ont été relativement plus fortes dans les vieux quartiers, tels que : la Grand'Rue, les Chartreux, le cours Belsunce, la rue Curiol, à la Joliette, rues Forbin, Albrand, St Mauront, St Jean, aux Aygalades, aux Crottes, à la montée des Accoules, au Vallon de l'Oriol, rue Tapis-Vert, Belle de Mai, Boulevard National, Saint-Barnabé, Pavé d'Amour, à la Cayolette, rue des Templiers, rue de la Loge, Saint Martin, rue Caisserie, place de Lenche, rue de la Prison, aux Catalans, au Lazaret, rues Lonbon, de l'Observance, Petit Puits, Coin de Rebouc, rues Bouterie, de la Darse, des Convalescents, rues Poissonnerie, des Domiciaines, rues Vacon, Haxo, Fauchier, des Trois-Fours, Maxenod Thiars, des Recollettes, des Minimes, des Capucines, rue Vierge-de la Garde, des Pêcheurs, des Présentines, place des Hommes, rue Glandevès, de la Paix, de Rome, St-Lazare.

Dans tous ces quartiers, la panique a été énorme ; surtout parmi la population ital enne qui n'a pas hésité à aller s'installer et passer la nuit sur les quais et les places.

Tous les cafés de la Cannebière furent rapidement évacués, et la foule des consommateurs se dirigea vers les allées de Meilhan.

L'horloge de la Bourse s'est arrêtée à 9 heures 32, lorsque la deuxième secousse s'est produite.

A la troisième secousse, à 9 heures 39, trois pavés de la rue Noailles ont été soulevés.

Il n'y a eu cependant aucun accident.

NICE

Une assez forte secousse sismique a été ressentie à 9 heures 15?

Les personnes qui habitent les 4es, 5es et 6es étages, ont été prises de panique et ont passé la nuit hors de leurs habitations.

La clientèle des cafés s'est empressée de déguerpir et s'est installée sur les principaux boulevards et sur toutes les places.

On ne signale aucun dégât.

LAMBESC

Cet agréable chef-lieu de canton, qui se trouve à 47 kilomètres de Marseille, a été détruit.

Trois fortes secousses sismiques se sont produites ; et toutes les maisons se sont écroulées ensevelissant plus de 70 personnes sous les décombres.

Un bataillon du génie d'Avignon a été envoyé sur les lieux, et a commencé immédiatement le sauvetage.

Plusieurs victimes ont déjà été retirées dans un état épouvantable.

Ce village, qui prospérait dans un riche territoire fécondé par le Canal de Marseille, n'est plus qu'un amas de ruines.

AIX

Deux légères secousses sismiques ont été ressenties à Aix, mais les effets du tremblement de terre ont été désastreux dans tout cet arrondissement.

ROGNES

Ce village a été entièrement détruit par le tremblement de terre.

On ignore encore le nombre des victimes.

Un bataillon du 61e est arrivé d'Aix et a commencé les travaux de déblaiement.

Le sous-préfet est arrivé sur les lieux ; il a assisté à la distribution du pain et des vivres aux habitants qui sont dans la désolation.

Une jeune fille, encore vivante, et que les sauveteurs n'ont pas encore pu retirer des décombres, pousse des cris déchirants.

SAINT-CANNAT

Ce coquet village a été presque entièrement détruit par le tremblement de terre.

Le spectacle est terrifiant.

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, est arrivé sur les lieux. Il a procédé à la distribution des secours envoyés de Marseille.

Un bataillon du 3e de ligne est arrivé d'Aix.

Les victimes sont nombreuses, mais on ne peut encore en déterminer le nombre.

Plusieurs personnes sont mortes de frayeur.

Le correspondant du *Petit Marseillais*, qui a été surpris pendant son sommeil, est enseveli sous les décombres.

VENERGUES

Ce village a été également assez éprouvé. La population est affolée.

L'église a été détruite.

Plusieurs maisons se sont écroulées.

On compte de nombreux morts et plusieurs blessés

Le sous-préfet d'Arles est arrivé sur les lieux avec des secours.

La troupe procède au déblaiement ; des voitures d'ambulance sont prêtes à recevoir les victimes.

La désolation est extrême.

TOULON

Une assez forte secousse sismique s'est produite à 9 heures 16 ; elle a duré quatre secondes

L'émotion a été très vive au sein de la population.

Les soldats de l'infanterie de ligne, et ceux des 4e et 22e régiments d'infanterie coloniale, ont abandonné leurs chambrées et se sont réfugiés dans les cours et sur la place de la ville

Cette émotion est bien compréhensible, car dans plusieurs maisons les vitres, la vaisselle, les meubles ont été brisés.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

Sur rade, les navires de guerre furent déplacés.

CANNES

Une légère secousse sismique a été ressentie à 9 heures 16.

Rien à signaler.

VIZZAVONA

C^d HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUOTZ.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Pietri, à Vanco ; Mme Laure Pietri ; M. Popeto Pietri ; Mme Victoria Pietri ; M. Philippe Pietri ; M. Toussaint Marcantetti, pharmacien et ses enfants ; M. Pierre Louis Ficaja et ses enfants ; M. Maxime de Morati et ses enfants ; M. le Docteur Masini, de Marseille ; Mme veuve Salvatori ; Mme Madeleine Natali ; M. Joseph Natali ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME THÉRÈSE PIETRI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée à Bastia, dans sa 59e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le levée du corps aura lieu aujourd'hui 13 courant à 6 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire Route du Cap S.

Les obsèques se feront le même jour à Oletta du Cap.

Priez pour elle !

DEMANDEZ PARTOUT

LE VERMOUTH CINZANO DE TURIN

Se Boit Glacé

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés
V^ve GUERRINI, propriétaire
(se recommande aux Corses)

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Que les Instit. et Parfs. Expt : 32, rue Etienne-Marcel, Paris

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

Etude de Me MILLIE
Avoué à Calvi

D'un jugement, rendu par défaut, par le Tribunal civil de Calvi, le 30 mars dernier, visé pour timbre et enregistré, au profit du sieur Filippi Philippe, retraité, domicilié et demeurant à l'Ile-Rousse, assisté judiciairement (4 juin 1907) contre la dame Baisco Marie-Benoîte, son épouse, domiciliée de droit à Ile-Rousse, mais demeurant de fait à Marseille,

Il appert, que le divorce a été prononcé à la requête et au profit du dit sieur Filippi.

La présente insertion est faite conformément à l'art. 247 du C. C.

Pour extrait,

MILLIE.

Le Directeur-Gérant.
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR
ESTEROT, 37, rue d'Enghien, PARIS

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, *diététique, rééducatrice, ses plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Veines du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 95 °/₀ — EXPLICATION GRATUITE.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande lisibilité au Professeur Docteur Honoré, 9, Rue Lafayette, 9, Saint-Maurice, (7e Arrt.) PARIS



Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERELLI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



Demandez dans tous les Cafés La GÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 3 Boulevard de Cardo, 1.

Délicieux, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Maison Buret, à Chantenay. Nantes.

CHEVEUX sauvés par Pernod Hélin

Le meilleur des Cigares à 10 cent. est incontestablement le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 162 — LUNDI 14 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE A. BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Basile Magne.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 68 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Vite.

12 JUIN

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Le Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels, qui vient de clore sa session annuelle au ministère du Travail, a pris de très intéressantes décisions en vue d'encourager la mutualité sous les formes multiples qu'elle revêt aujourd'hui.

Au point où nous en sommes arrivés, la mutualité est devenue un organisme même de la société ; on ne s'imagine pas ce que pourrait être l'existence collective des travailleurs sans ce vaste faisceau de prévoyance, d'assurance, de mutualité qui les englobe, les rapproche, les unit. Ainsi, les hommes apprennent à mieux se connaître, à mieux s'aimer : les mutualistes offrent aux travailleurs isolés l'exemple de l'ordre, de la méthode, du souci des lendemains, et ceux-ci, par leur courage jusque dans la misère, leur obstination au labeur, rendent les uns et les autres plus accessibles à la bonté, plus conscients de la nécessité de l'entr'aide sociale.

Ce principe a été si bien compris dans les masses, que la mutualité a pris depuis quelques années une merveilleuse extension, surtout à la suite de la loi du 1er avril 1898 qui a réglementé cet essor, placé les sociétés sous le contrôle légal et autorisé les unions et fédérations de groupements mutualistes.

Au point de vue de leur situation vis à vis de la loi, on peut classer les sociétés de secours mutuels en trois catégories : les sociétés reconnues d'utilité publique, les sociétés approuvées et les sociétés libres. Celles deux premières catégories réunies étaient, au 1er janvier 1907, au nombre de 16 000, et les sociétés libres 3 300. Le total général des membres mutualistes approchait de 5 millions. En l'absence de statistique officielle récente, nous ne connaissons pas les chiffres actuels, mais ils sont certainement beaucoup plus élevés.

Au point de vue de leur forme, les sociétés mutuelles varient à l'infini. On peut les classer de la façon suivante : Mutualités maternelles, mutualités scolaires et postscolaires, mutualités militaires et postrégimentaires, mutualités ouvrières ou corporatives.

Par la mutualité maternelle, on vient en aide aux jeunes mères et on parvient à conserver quelques existences à la nation : Par la mutualité scolaire, des milliers de jeunes gaçons et jeunes filles font l'apprentissage de l'entr'aide et de la prévoyance, tout en s'assurant un petit pécule pour les mauvais jours. Par la mutualité militaire, les conscrits s'assurent de précieux concours pour le moment où ils seront à la caserne aussi bien que pour celui où ils entreront de nouveau dans la vie civile, souvent sans ressources et sans travail assuré. Enfin, par la mutualité ouvrière, les camarades d'une même corporation participent ensemble aux misères communes et s'efforcent à les soulager.

Gardons-nous d'oublier dans cette énumération les sociétés de secours mutuels de sapeurs pompiers, qui comptent parmi les plus nombreuses, et aussi les sociétés paysannes, constituées le plus souvent en annexe des syndicats agricoles, et qui sont, pour les travailleurs de la terre, un moyen de garantie contre les mauvais jours. En définitive, l'institution mutualiste, sous toutes ses formes, a pénétré dans tous les milieux professionnels de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Toutes ces sociétés de secours mutuels fonctionnent d'une façon autonome et jouissent de la personnalité morale. Elles peuvent d'ailleurs se constituer sans aucune autorisation administrative, sous la seule réserve de déposer, un mois avant le fonctionnement, deux exemplaires du statut à la préfecture ou sous-préfecture. Ces statuts doivent contenir un certain nombre de clauses légales, afin d'éviter que l'idée mutualiste ne soit exploitée en vue d'un but répréhensible.

Les sociétés reconnues d'utilité publique n'ont aucune prérogative particulière. Ce sont celles qui existaient sous ce titre avant la loi de 1890 ; elles sont du reste fort peu nombreuses.

Les sociétés approuvées, qui constituent les quatre cinquièmes de la totalité, sont celles qui ont fait approuver leurs statuts par arrêté ministériel. Elles sont soumises au contrôle administratif ; mais elles jouissent, par la même, d'appréciables avantages. Ainsi, elles peuvent posséder des immeubles jusqu'à concurrence des trois quarts de leur avoir ; les communes sont tenues de leur fournir les locaux nécessaires à leurs réunions et les registres prescrits pour leur comptabilité ; tous les actes qu'elles passent sont exempts de droits de timbre et d'enregistrement. En outre, elles reçoivent des subventions de l'Etat, dont le total s'élève annuellement à la somme de 4 millions environ et qui leur sont distribuées soit sous forme d'allocations fixes, soit en bonification d'intérêt des sommes qu'elles déposent à la Caisse des Dépôts et Consignations, intérêts qui sont portés en leur faveur à 4 1/2 0/0.

Quant aux sociétés libres, elles ne disposent d'aucun de ces avantages, elles ne peuvent posséder que les immeubles nécessaires à leur service, et si elles en reçoivent en don, elles doivent s'engager immédiatement à les y vendre.

Enfin, comme quatrième et dernière forme d'association mutuelle, l'article 8 de la loi du 1er avril 1898 prévoit et autorise des *unions de sociétés de secours mutuels*, qui permettent d'élargir le cercle de la mutualité, d'augmenter les bénéfices et surtout de diminuer les risques sur la réassurance. Ces unions participent aux mêmes avantages et subventions que les sociétés qui les composent. La fortune totale de toutes les sociétés mutuelles de France s'élevait, en capitaux ou immeubles, au 1er janvier 1907, à la somme formidable de 2 332 millions de francs.

HENRI BRUNCHVIT.

L'Etang de Biguglia

Lettre ouverte à M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de la Corse, à Ajaccio.

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Permettez-moi de vous exposer très succinctement et très respectueusement ce qui suit :

La plaine de Marana est, sans contexte, une des plus riches plaines de notre malheureuse île de Corse.

Les habitants de Lucciana, propriétaires, fermiers et cultivateurs de cette plaine, s'adonnent à la culture des primeurs, culture qui, il y a trois ou quatre ans, leur permettait de vivre à leur aise.

De plus, l'état sanitaire de leur commune était alors aussi satisfaisant qu'ailleurs. Ce bon état sanitaire est actuellement paralysé.

En effet, dans la dernière statistique, Lucciana figure malheureusement au premier rang, parmi tous les pays atteints par une mortalité croissante.

Les cas de fièvres paludéennes ont triplé dans l'espace de quelques années, quant à la culture des primeurs, elle en est réduite à plus de sa moitié.

A quoi attribuer cet état de choses, me direz-vous ?

Sans être prophète, je puis vous répondre :

« A la *fermeture des diverses embouchures* de l'étang de Biguglia, ou plutôt, à la fermeture qui empêche le cours des eaux des deux canaux de communiquer avec les eaux de l'étang. »

Il est nécessaire que l'Administration des ponts et chaussées mette fin à un pareil état de choses, qui tient à ne pas endiguer les plus horribles responsabilités et prévenir les catastrophes.

Cela est nécessaire parce que cela paralyse la prospérité de la culture maraîchère et compromet la santé des habitants de notre riche contrée.

Personne ne croit n'ignore chez nous que si notre belle plaine est pour ainsi dire abandonnée par l'administration, ce n'est pas dans l'intérêt général mais plutôt dans un intérêt particulier.

Sans nous contenter pour le moment de vous signaler ce fait, Monsieur l'Ingénieur en Chef, sans nous appesantir davantage.

Seulement, si l'administration se bouche les oreilles comme par le passé, nous mettrons les points sur les I et nous laisserons toute responsabilité à ceux qui volontairement auront fermé les oreilles pour ne point entendre et les yeux pour ne point voir.

Un habitant de Lucciana.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne :

A propos de la retraite des « cheminots » :

« Il serait bon — et c'est ce que demandent d'un commun accord tous les « cheminots » — que l'heure de la retraite sonnât assez tôt pour que les employés pussent en jouir. Peut-être trouvera-t-on un procédé financier qui permettrait d'alléger les charges du projet, soit qu'on demande une contribution légèrement accrue aux participants, soit qu'on se contente d'atteindre le plein effet de la réforme en quelques années par des paliers successifs. L'essentiel est qu'on se mette rapidement d'accord sur les transactions nécessaires, et que le vote définitif du projet intervienne dès cette année. C'est une réforme facile et complètement établie ; le Parlement se doit à lui-même, il doit aux travailleurs des chemins de fer une prompte solution. »

La Petite République :

A propos de l'affaire Steinheil :

« Il faut noter la bête singulière, l'empressement évident avec lequel la Chambre des mises en accusation a ordonné un complément d'enquête dès que les déclarations d'Alfaire sont parvenues à sa connaissance. On répondra sans doute qu'elle ne pouvait passer outre en présence d'une accusation précise visant une personne nettement désignée ; mais il est bien permis de penser que les juges se seraient montrés moins émus s'ils avaient trouvé dans l'instruction

---

167 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IX

CORRESPONDANCE

« J'espère que Me Delaunay sera pour moi un protecteur utile et un guide sûr, quand on ne serait que par amitié pour vous. Il me l'a déjà prouvé et je tâcherai de me conduire de façon à mériter son appui et sa confiance.

« Je vivrai donc désormais comme un clerc, et j'ai loué une petite chambre à proximité de son étude et près une pension pour laquelle mes appointements me suffiront. A bientôt. Soyez sans inquiétude ! Grâce à mes économies, je ne manque de rien. Mille tendresses et mille compliments affectueux, chère marraine, pour vous et pour ma mère, que j'aime de toutes les forces de mon cœur.

« Jean Grimal. »

« Etes-vous content de moi, cher maître ? Ai-je bien suivi vos préceptes et adopté vos principes ? Vous voyez que je ne les ai pas oubliés, et pourtant ils datent de longtemps, de l'époque lointaine où vous veniez à la métairie du Frêne m'apprendre à lire, chez les Rabault. Je ne me repens pas de ce que j'ai fait. Il me semble que je respire mieux, depuis que j'ai coupé une sorte d'indépendance qui me plaît. A ma pension de l'hôtel de Chypre je me trouve au milieu d'un monde plus libre d'allures, moins compassé, plus vivant que dans cette vaste demeure de la rue Vaneau, triste et magnifique, où les domestiques parlent bas comme dans une chambre de malade, et se glissent à l'ombre des paroles qu'on ne peut pas entendre comme si elles contenaient des secrets d'Etat. J'éprouvais un malaise quand par hasard je rencontrais le marquis d'Orville, le mari de ma marraine, qui me regardait à peine, plein de politesse pourtant en toute circonstance, et qui jetait au quartier occupé par celle qui porte son nom des regards furtifs, où je distinguais quelque chose comme le regret d'un paradis où on ne peut entrer. Là je vivais en plein mystère, comme au milieu d'un drame dont les fils nous échappent, et de personnages liés par les chaînes les plus étroites et qui, à l'exception de rares circonstances, réceptions ou dîners de gala, semblaient aussi étrangers les uns aux autres que des passants qui se rencontrent pour la première fois dans la rue.

« Les gens des deux pavillons, celui du mari et celui de la marquise, vivaient à peine. Le spleen, un spleen anglais, embrumé et morose, me gagnait moi-même dans cette demeure à la fois somptueuse et sépulcrale ! Maintenant, quelle différence ! A l'étude Delaunay, tous camarades. Sauf le vieux caissier, un brave et digne homme, tous jeunes et rieurs, nous la fêtons indulgente d'un patron adoré de son personnel. Il y a en lui une bienveillance, un esprit, une philosophie gracieuse et pleine d'aménité qui lui gagnent tous les cœurs.

« A la pension Roque — les maîtres de l'hôtel de Chypre, une vieille boîte à l'ancienne mode, s'appellent Roque — les hôtes, célibataires pour la plupart ou provisoires de passage, sont également polis et d'un commerce agréable. Peu de femmes ! Quelques-unes y font une apparition de loin en loin. Il faut que je vous dise, pourtant, que depuis vingt-quatre heures la patronne en a admis une jeune sur la recommandation d'un vieil ami de la maison, qui a produit sur la salle à manger, où nous sommes d'ordinaire une quinzaine, l'effet d'un coup de soleil sur un paysage d'automne. Figurez-vous une jeune personne d'une vingtaine d'années, blonde comme les blés mûrs, radieuse de grâce et de distinction dans sa robe de deuil qui fait valoir l'éclat de sa peau satinée, aux veines bleues, presque transparentes, à force de finesse. Ce soir, au dîner, elle se trouvait à côté de moi. Nous avons à peine échangé quelques paroles. Cependant j'ai pu savoir qu'elle venait de perdre une dame qui n'était pas sa parente, mais simplement sa protectrice — exactement comme la marquise d'Orville est la mienne — et que, se trouvant privée de son appui et sans fortune, elle est à Paris pour essayer de sa voix.

« Quelle douceur dans la voix ! Quel charme dans le sourire, doux et réservé, qui accompagnait ces quelques paroles. Elle nous a quittés aussitôt après le dîner. J'admirais sa démarche aisée, la simplicité de ses manières. Madame Roque, qui cause volontiers avec quelques-uns de ses pensionnaires, m'a gardé quelques instants auprès d'elle. J'ai su alors que cette jeune fille lui avait été envoyée par un de ses parents, un certain M. Mac, négociant, rue du Sentier, qui l'avait rencontrée en chemin de fer et à qui elle avait demandé conseil ; qu'elle trouverait difficilement un emploi à cause de sa grande beauté, de son éducation et de la délicatesse de son caractère et de ses sentiments, mais qu'il l'aiderait autant qu'il la pourrait à cause de la sympathie qu'elle lui avait inspirée au premier abord. Madame Roque a ajouté avec une certaine malice :

« — Vous avez une vraie chance !...

« — Pourquoi ?

« — Elle est votre voisine depuis ce matin.

« — Je le sais.

« — Connu-et ?

« — Je sortais au moment où elle est venue louer une petite chambre.

« Lorsque je suis rentré, le concierge m'a dit en riant :

« — Pas de folies. Votre voisine est chez elle...

« — Elle s'appelle ?

« — Mademoiselle Espérance !

« — Tiens, tiens ! Un nom plein de poésie.

« — Et l'air si comme il faut !

« J'aurais pu dire à M. Blanchon — c'est mon concierge — que je la connaissais déjà puisque je venais de dîner auprès d'elle. Mais je me suis contenté de sourire. Ce hasard qui la plaçait auprès de moi, cette rencontre imprévue, l'effet qu'elle avait produit sur moi dès le premier coup d'œil, dès ses premières paroles, me troublaient ; je cherche pourquoi, comme si nos deux existences devaient être bouleversées par cet accident indépendant de sa volonté et de la mienne. Qu'est-elle ? D'où vient-elle ? Je n'en sais rien et déjà une certaine curiosité me tourmente à son sujet.

de M. André la preuve nette, décisive, irréfutable contre Aime Steichelé. Ils étaient, tout le monde le sait, tout à fait intègres, et les accusations d'alors sont venues à propos les tirer d'une situation difficile. »

L'Action :

Sur la liberté d'opinion des fonctionnaires :

« Si les fonctionnaires veulent exposer des thèses politiques en qualité de simples citoyens, qu'ils aillent dans les réunions publiques ouvertes à la contradiction, parmi les citoyens de toute classe et de toute catégorie ; nous cette bonne et dans ce cadre, leur liberté peut s'exercer légitimement. En tout cas, s'ils y commettent des délits, ils trouveront en face d'eux les mêmes lois et les mêmes juridictions que nos autres citoyens. Je ne sache pas qu'aucun d'eux ait été inquiété lorsque, en qualité de candidat ou de simple membre d'un parti politique, il a soutenu à la tribune d'une réunion, ou devant le suffrage universel, des thèses socialistes en opposition avec la politique d'un ministère radical. S'il en était autrement, il y aurait une majorité à la Chambre pour protéger dans leur personne cette liberté d'opinion qu'ils revendiquent. »

L'Aurore :

La commission d'enquête sur la marine : « Quand les pouvoirs judiciaires donnés à une Commission n'ont eu pour conséquences, soit d'accélérer le travail, soit d'éclaircir mieux la discussion ; bien au contraire, la Commission mettra des pouvoirs judiciaires, c'est la confusion certaine. Et pourquoi les pouvoirs judiciaires ? La Commission s'est-elle vu refuser la communication d'une pièce quelconque ? — Non. Du reste, l'instruction judiciaire fonctionne déjà sous la direction des magistrats militaires compétents ; il n'est nul besoin, à côté de cette instruction régulière, d'en installer une autre. Pas que la confusion, le galimatias ! L'affaire est en elle même fort simple, puisque tous les documents sont ou vont être dans les mains des enquêteurs ; qu'ils fassent donc vite, qu'ils ne créent pas eux-mêmes une complication inutile, sinon dangereuse. Ils ont tout ce qu'il faut pour faire la lumière, rapide et complète : nous l'attendons. »

La Grève
DES CHEMINS DE FER
Pourparlers

M. le Maire d'Ajaccio a téléphoné dans la journée de samedi à son collègue de Bastia pour lui faire connaître que les employés des chemins de fer à Ajaccio paraissaient disposés à reprendre le service en attendant qu'une solution parlementaire intervienne, sans toutefois renoncer à aucune de leurs revendications.

Que cependant ils ne feraient aucune concession sans être tombés d'accord pour cela avec leurs camarades de Bastia.

M. le Maire de Bastia a immédiatement fait prier M. Gavini, président du Comité de la Grève, à Bastia, de vouloir bien passer à la Mairie, à 4 heures.

M. Gavini s'étant rendu à la convocation, M. le Maire lui a fait part de la communication qu'il avait reçue.

M. le Président lui a répondu que les employés se réuniraient à 5 heures à la Bourse du Travail, et qu'il lui ferait connaître dans la soirée la décision qui interviendrait.

Au cours de la conversation, M. le Maire de Bastia a fait ressortir aux yeux du Président du Comité combien la prolongation de la grève était préjudiciable au pays.

Que la protestation des cheminots restait entière, et que sans renoncer à leurs droits, ils pouvaient, dans l'intérêt du département, faire preuve de patriotisme en reprenant le travail, et en attendant que les pouvoirs compétents aient statué.

Le lendemain matin, dimanche, M. le Président a fait part à M. le Maire de Bastia de la décision prise la veille.

Les employés ont décidé de continuer la grève.

Il a immédiatement télégraphié cette résolution à son collègue d'Ajaccio, dans les termes suivants :

J'ai fait la communication au Président du Comité de la Grève de Bastia.

Assemblée, convoquée hier soir, a décidé la continuation de la grève. Regrets.

A. GAUDIN, Maire.

LES JEUX DE HASARD

Pour peu que vous fréquentiez les cafés de notre ville, vous n'aurez pas manqué de voir des individus venir vous proposer de prendre part à de petites loteries qu'ils organisent séance tenante. Les enjeux varient suivant la saison, ce sont, en hiver, de belles pièces de gibier, lièvres, ou perdrix, et en été, de superbes langoustes. Avouez qu'on ne saurait mieux choisir !...

Les petites loteries dont nous parlons doivent être plutôt lucratives, puisque les individus en question s'y livrent depuis longtemps déjà, et sans être aucunement contrariés dans l'exercice de leur profession. Les agents sont souvent de bons enfants !

Ce genre d'opération ne constituerait-il pas ce que l'on est convenu d'appeler *les jeux de hasard* ?

Telle a été du moins l'opinion d'un agent de police, qui est survenu, l'autre jour, dans un café de notre ville, pendant que le comme N. s'adonnait à son habituel métier.

Il serait temps, croyons-nous, que l'on sévisse contre les tenanciers de ces jeux de hasard qui, été comme hiver, accaparent les plus belles pièces de notre marché et exploitent impunément une industrie dont l'utilité est fort douteuse.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Fiançailles

Nous avons appris avec un réel plaisir les fiançailles de la toute charmante Mlle Nina Marenco, sœur de notre sympathique ami Blaise Marenco, agent-voyer cantonal, avec M. Henri Tardy, commis des travaux publics en Cochinchine, fils de M. Tardy, professeur à l'Ecole d'Agriculture.

Fête russe

M. le général de Barberin, commandant la brigade d'artillerie du 15e corps d'armée. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Une Cure

NAISSANCES

Gambini Pierre. — Nicolai Anna.

Mairie de Bastia

AVIS

Enquête de commodo et incommodo sur le projet d'acquisition, par la Ville de Bastia, du terrain domanial sur lequel a été construit le lavoir public de St Angelo.

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses Administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'acquisition par la Ville du terrain domanial sur lequel a été construit le lavoir public de St Angelo, sera ouverte à la Mairie à partir du dimanche 20 juin courant.

Après le délai de huitaine, M. Parcinelli Eugène, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, commissaire enquêteur délégué par arrêté de M. le Sous-Préfet en date du 4 juin 1909, recevra à la Mairie, pendant trois jours, les 28, 29 et 30 juin, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 5 heures du soir, les déclarations qui pourraient être faites pour ou contre le projet susvisé.

Bastia, le 10 juin 1909.

Le Maire,
A. GAUDIN.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 juin 1909.

Le marché est plus calme aujourd'hui et les cours se tassent quelque peu dans certains compartiments de la cote ; toutefois on reste toujours très ferme quant au fond. La Rente Française ne varie guère à 98.12, par contre les Fonds Etrangers sont plus lourds sauf les Emprunts Russes. L'Extérieure finit à 98.65, le Serbe à 84.40 et le Turc à 92 85. Les Etablissements de Crédit sont soutenus. Nous retrouvons le Crédit Lyonnais à 1.255, le Crédit Foncier à 754, le Comptoir National d'Escompte à 737 et la Société Générale à 672.

Dans le groupe industriel on sont surtout les valeurs cuprifères qui sont le plus affectées. Rio 2.041. Les valeurs de traction sont sans changement intéressant. Les valeurs métallurgiques et de charbonnages restent lourdes.

Au comptant officiel, le Rec Auer enregistre des demandes suivies à 775.

En Banque, la Société d'Angra s'inscrit à 432. Nouveau progrès à 83 de l'Arbaya ; malgré une entrée en exploitation de quelques semaines seulement, on traite à 9 tonnes par jour d'alluvions et le pygmalites.

Les obligations sont toujours très animées Transsibérie Sibérian Railway 425. Avance marquée à 470 de l'obligation hypothécaire Nord-Est de l'Espagne à la faveur de la hausse des valeurs de chemins de fer espagnols.

Les actions de nos grands réseaux sont un peu mieux tenues.

Une Imposante Cérémonie
A VICO

Le samedi 22 mai, Vico recevait la première visite de Monseigneur Desanti, évêque d'Ajaccio. Vers 5 heures du soir, la population était massée sur la place de l'église, attendant le signal pour se rendre en bon ordre à l'entrée de la ville où devait s'arrêter la voiture de l'Evêque.

Le défilé fut superbe ; il se composait des élèves de l'école libre, des écoles communales, du clergé et d'une foule que l'on n'avait jamais vue en pareille circonstance. Il était six heures, lorsque Monseigneur fit son entrée triomphale à Vico, au cri mille fois répété de : Vive Monseigneur !

L'enthousiasme fut général et indescriptible au moment où la voiture de l'Evêque s'arrêta. Les cœurs battaient à l'unisson, tandis que les enfants faisaient retentir les notes de ce cantique si beau et si connu :

Serrons les rangs, Catholiques de France,
A nos Pasteurs, parons fidélité ;
Par notre accord, sans défaillance
L'Eglise aura la liberté.

Le premier souhait de bienvenue fut adressé à Sa Grandeur par le jeune Pierre Alessandri, élève du collège d'Ajaccio. Ensuite on se dirigea vers l'église. Sous un gracieux arc de triomphe, placé devant la porte, une élève de l'école libre (Institution Jeanne d'Arc) Mlle Augèle Biancaini, a fait entendre des paroles bien appropriées à la circonstance.

Monseigneur, après avoir béni la foule qui remplissait le vaste édifice, a prononcé du haut de la chaire de douces et réconfortantes paroles qui ont excité l'admiration des assistants et lui ont gagné tous les cœurs. Et comment, en effet, résister à cette bonté vraiment évangélique, à cette douceur à laquelle est promise la conquête des âmes et dont Sa Grandeur ne se démet jamais, même dans les circonstances les plus difficiles de son ministère ; à cette charité enfin qui est inscrite sur son blason comme sa devise la plus chère.

Monseigneur a exprimé combien il était touché de la réception grandiose et enthousiaste dont il venait d'être l'objet. En termes délicats, il a remercié notre digne et vénéré curé, M. le chanoine Paoli, son zélé vicaire, Monsieur l'abbé C. Colonna, Monsieur le Supérieur du Grand Séminaire, prédicateur du triduum préparatoire à la visite pastorale. Il a rappelé le souvenir de deux prélats, Mgr Cittadella et Mgr Casanelli d'Istria, qui seront à jamais les gloires les plus pures de Vico. Son émotion était grande en parlant de Mgr Casanelli, le plus grand bienfaiteur de l'Eglise de Corse. Il a rappelé brièvement les fêtes inoubliables de la béatification de Jeanne d'Arc, auxquelles il avait eu le bonheur d'assister, et l'amour de Notre Saint Père le Pape Pie X pour la France.

Après avoir encore béni les assistants, Monseigneur se rendit au presbytère, toujours accompagné par la foule émue et sous le charme de ses sympathiques paroles, répétant ce cantique si populaire : Catholiques et Français toujours.

Les Vicolais ont bravement et loyalement rempli leur devoir de chrétiens ; ils y avaient été préparés par Monsieur le chanoine Bunoz, dont les sermons sur la royauté de Jésus-Christ avaient vivement touché les cœurs. Le lendemain, de nombreuses communions sont venues consoler le cœur de leur saint Evêque, la zélé et dévoué clergé de la paroisse, ainsi que les grands-vicaires présents à la cérémonie. On porte à 600 le chiffre des communions.

Pendant la messe de communion, célébrée par l'Evêque, assisté de M. le Grand Vicaire Battesti et de M. le chanoine Paoli, les chantres vicolais, si appréciés dans toute la Corse, ont exécuté les meilleurs morceaux de leur répertoire, sous la direction de Monsieur le chanoine Bacciochini.

Dans la soirée du dimanche, Monseigneur, accompagné de son clergé, fit une visite à l'institution Jeanne d'Arc où une petite séance avait été organisée en son honneur.

Le lendemain, 24 mai, Monseigneur se rendit au couvent et pria longtemps sur la tombe du vénérable Père Albini.

Son départ devant avoir lieu le soir à 4 heures, la population se rendit en foule pour saluer une dernière fois le Vénéré Pasteur.

Depuis Mgr Casanelli d'Istria, les habitants de Vico s'avaient fait à leur évêque une réception aussi enthousiaste et aussi solennelle. Pendant longtemps ils garderont le souvenir de ces belles journées.



TISANE AMÉRICAINE DES
SHAKERS

Petite Gazette

Sauvetage

Hier, à un moment où le vent soufflait en tempête, un bateau de la flottille de M. Martin Muraccioli, adjudicataire des travaux du nouveau port, était envoyé à la côte. La chaîne d'amarrage s'étant cassée, il se trouvait en perdition, et il était inévitablement coulé, sans la promptitude des secours qui lui furent apportés avec un dévouement digne des meilleurs éloges.

M. Joseph Ronnci, le scaphandrier si avantageusement connu dans notre ville, et que l'on trouve toujours au poste du devoir et du danger dans les sinistres maritimes, contribua puissamment à sauver le squif de M. Muraccioli. Il fut secondé dans sa tâche, avec une remarquable ardeur, par MM. Carducci Toussaint et Manenti Bastie, qui n'épargnèrent aucun effort pour sauver le chaland et le remettre en sûreté au moyen d'une nouvelle chaîne d'amarrage.

Nous signalons à l'autorité compétente la conduite, la bravoure et le dévouement des trois marins susnommés, en y ajoutant les sieurs Teulli Antoine, Falchetti André, Simoni Daniel et Gini Jean-Baptiste, comme ayant rempli tout leur devoir.

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mlle Joséphine Rossi, fille de M. Simon Rossi, employé dans la maison Orengia, enlevée par une de ces cruelles maladies que la science est encore impuissante à guérir.

Depuis de longs mois elle se débattait contre l'affreux mal qui la minait et qui ne laissait aucune illusion ni à la pauvre demoiselle, ni à ceux qui l'entouraient de leurs soins : père et sœur qui ne s'épargnaient en rien pour la soulager. Elle s'est résignée à son sort, chrétiennement, en s'abandonnant à tous desseins de la Divine Providence.

Elle emporte les regrets de tous ceux qui la connaissaient, car elle était bonne et affectueuse envers tous.

Le cercueil était porté par six employés de la Compagnie des chemins de fer. La plupart des camarades de M. Simon Rossi et ses nombreux amis ont suivi le cercueil jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à M. Sauveur Rossi et à sa famille toutes nos condoléances.

A vendre

Une baignoire avec étuve, à l'état neuf.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Rogiali, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0.30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

Il a été perdu, le 22 mai dernier, sur le territoire de la commune de Valle de Rostino, une jument bai rouge, âgée de 4 ans, répondant au nom de « Baretta », appartenant à M. Jean-André Ferraodi, de Valle-de-Rostino.

Signes particuliers : petite étoile blanche sur le front ; une petite tâche blanche sur le pied gauche.

Bonne récompense à la personne qui rapportera cette jument à son propriétaire, ou qui lui fournira des renseignements.

A louer

A louer un appartement pour la saison estivale à Sisco.

S'adresser à M. Rossi pour tous renseignements, 10 Boulevard Paoli, au 4e étage.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

AUTOMOBILES
entre Bastia, Ghisonaccia Bonifacio, Sartene et vice-versa

Un service d'automobiles entre Bastia et Ghisonaccia est depuis le 16 mai dernier, relié au service d'automobiles postales existant déjà entre Ghisonaccia et Sartene.

Départ de *Bastia*, 7 heures du matin. Arrivée à *Ghisonaccia*, midi.
Départ de *Ghisonaccia*, 1 heure du soir. Arrivée à *Bastia*, 6 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fortuné Thiers, directeur-propriétaire à Bastia des Messageries Automobiles, ou bien au Bureau du Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 33.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE TREMBLEMENT DE TERRE
dans les Bouches-du-Rhône et le Var

Quinze millions de dégâts
Quarante-trois cadavres retirés

Un Factionnaire
FRAPPÉ DE DEUX COUPS DE COUTEAU

Toulon, 13 juin.

La nuit dernière, le soldat Bernard, du 8e rég. d'infanterie coloniale, qui était en faction à la poudrière de Malbousquet, a été frappé par une main inconnue de deux coups de couteau à la poitrine.

Le malheureux a été trouvé étendu à terre et baignant dans son sang par le caporal de garde qui était allé le relever.

Cette poudrière est assez éloignée du poste.

EN MAURITANIE
CINQUANTE TIRAILLEURS
sont morts de soif

Paris, 13 juin.

Plusieurs journaux annoncent que, dans les derniers jours du mois de mai dernier, un convoi de ravitaillement, commandé par le capitaine Bontemps, aurait péri dans des circonstances particulièrement douloureuses.

En effet, les cinquante tirailleurs sénégalais, composant ce détachement, seraient presque tous morts de soif.

Les ministres de la Guerre et des Colonies n'ont encore reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

BORDEAUX
LES POURSUITES
contre le Cardinal Andrieu

Bordeaux, 13 juin.

S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, est poursuivi à la requête de M. Briand, ministre de la Justice, sous l'inculpation d'excitation à la résistance aux lois du pays.

HYÈRES
TENTATIVE DE SUICIDE
d'un Soldat Corse

Hyères, 13 juin.

Désespéré de ne pouvoir passer caporal, le soldat Tomasini, du 22e rég. d'infanterie coloniale récemment de mettre fin à ses jours.

Profitant du moment qu'il n'y avait personne dans la chambrée, il s'installa sur son lit et se tira un coup de fusil. Mais l'arme dévia, et il se fit toute la décharge dans la main gauche, dont trois doigts furent emportés.

Après un premier pansement à l'infirmerie du corps, l'infortuné Tomasini a été transporté à l'hôpital militaire, où il sera définitivement réformé.

La Conquête de l'air
La Traversée de la Manche

Mourmelon-le-Grand, 13 juin.

On annonce que M. Latham, qui procède actuellement à des essais de vol plané avec son monoplan, va faire construire un monoplan spécial pour tenter la traversée de la Manche.

CHERBOURG
L'ENTREVUE
du Président de la République avec le Tsar
Grande revue navale

Cherbourg, 13 juin.

Le Gouvernement a décidé qu'une grande revue navale des escadres du Nord et de la Méditerranée aura passée par le Tsar et le Président de la République en rade de Cherbourg.

Cette revue aura lieu le lendemain de l'arrivée de l'empereur de Russie.

L'escadre de la Méditerranée devra arriver à Cherbourg du 17 au 20 juillet.

LE DÉSASTRE
ENTRE AIX ET SALON
Cinq villages ruinés

Marseille, 13 juin.

Les détails commencent à affluer, mais encore imprécis, sur la catastrophe qui vient de dévaster toute la région entre Aix et Salon.

On ne saurait rien imaginer de plus tragique, de plus horrible.

Le nombre des victimes paraît devoir être plus considérable que on ne le craignait.

Quarante-trois cadavres ont été déjà retirés des décombres. Quant aux blessés, ils sont très nombreux.

Les dégâts sont évalués à plus de quinze millions.

M. Clémenceau, président du Conseil et sénateur du Var, étant retenu à Paris, a chargé M. Maujan d'aller visiter les pays sinistrés.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur a reçu de M. Clémenceau une somme de mille francs qu'il distribuera en même temps que d'autres secours.

EGUILLES

Ce village, qui est situé à quelques kilomètres d'Aix, est presque entièrement ruiné.

Huit cadavres ont déjà été retirés des décombres.

LAMBESC

Les travaux de déblaiement continuent.

Cet agréable chef-lieu de canton a été le plus éprouvé par le tremblement de terre. Presque toutes les maisons se sont écroulées, toutes les récoltes sont perdues, et le chiffre des victimes est considérable.

Obsèques de douze victimes

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques des douze victimes qui ont été retirées les premières des décombres.

L'affluence était énorme ; toutes les populations de la région s'étaient empressées d'accourir pour rendre les derniers devoirs aux malheureuses victimes de cette terrible catastrophe.

Le deuil était conduit par M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, représentant le Gouvernement, et M. Camille Pelletan, député de l'arrondissement.

Presque tous les maires de la région assistaient à ces obsèques.

MM. Mastier et Pelletan ont prononcé des discours qui ont profondément ému toute l'assistance.

ROGNES

Presque toutes les maisons se sont écroulées. Toutes les récoltes sont perdues.

Le chiffre des morts et des blessés est plus considérable qu'on ne le supposait.

Les soldats du 61e d'infanterie qui ont été envoyés sur les lieux, ont retiré neuf cadavres.

VERNÈGUES

Ce village est situé à cinq kilomètres d'Alleins ; il était remarquable par ses monuments anciens. Tout s'est écroulé.

La population est dans un état lamentable.

Les femmes, les hommes, les enfants errent dans les rues en se lamentant.

Des scènes horribles se produisent lorsque les soldats retirent les cadavres des décombres.

SAINT-CANNAT

Presque toutes les maisons se sont écroulées, aussi le chiffre des victimes est très important.

Un bébé abandonné a été trouvé dans une maison ; inconscient du danger qui le menaçait, l'enfant sourit en voyant apparaître son sauveur.

Les paysans sont affolés ; ils croient que toutes les maisons vont s'écrouler.

ENTRE SANARY ET BANDOL
Une maison écroulée
CINQ VICTIMES

Toulon, 13 juin.

Des secousses sismiques ont été ressenties à *Bandol*, gentille station d'hiver et de bains de mer, renommée par ses fleurs et ses primeurs, ainsi que par la couture et la teinture des immortelles.

Elles ont été ressenties également à *Sanary*, une des stations les plus riantes de la côte, dans un nid de végétation tropicale.

Une grande maison, qui se trouve sur la route reliant ces deux villes, s'est écroulée.

Cinq personnes sont ensevelies sous les décombres.

Huit cadavres ont déjà été retirés des décombres.

Les travaux de déblaiement ont commencé.

TOULON

La secousse sismique ayant été très forte, la grande partie des Toulonnais continue à camper en plein air.

Il n'y a eu aucun accident de personne ; les dégâts sont purement matériels.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

Avis aux producteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.
Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.
Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.
Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

Service postal de voitures
ENTRE
Bastia et Corte et Vice-Versa

Les loueurs de voitures réunis Bernardini, Leciani, Mattei et Ciechetti ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont organisé un *service postal* de voitures entre Bastia et Corte, avec arrêts sur la ligne.

Le trajet sera de 7 heures.

Départ de Bastia, à 8 heures du matin.

Départ de Corte, à 4 heures du soir.

Calèches de louage à la disposition des voyageurs, à des prix modérés.

SERVICE DE VOITURES
de Bastia-Corte-Calvi

M. PAUL GOZZANI, « l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Corte Leccia Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et vice versa.

Départ à 7 heures du matin.

Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.



DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, il *assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | EXPOS. 1900 | EXPOS. 1900
EXIGER du RICQLÈS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de Lyon
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION SANS DOULEUR
sans douleur
Rue Fanti, 12, au 1er
Maison Benedetti

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.



Royal Windsor
LA CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
Boulevard Paoli, 33, Bastia

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON,
Guérison prompte et sûre sans drogues, sans opérations par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, ozone, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 %. — APPRÉCIATION TOUS LES JOURS
pour recevoir gratuitement et franco sous pli fermé ma brochure explicative détaillée ou
visite du Comité Médical de la Nouvelle Méthode, 8, Boulevard Haussmann, (1er étage) PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
GENNARI PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantou"
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tout
modèle fabriquées exclusivement pour
la maison et vendues à des prix de bon
marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

BASTIA — ROGIALLI, Tailleur — BASTIA
Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS
Complets Tailleur pour Dames
UNIFORMES MILITAIRES
M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.
Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Coupe et Façon irréprochables
N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.



Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 163 — MARDI 15 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00326

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vito.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 09 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Jean François Régis

13 JUIN

LES RECOMMANDATIONS

On a beaucoup parlé, cette semaine, des instituteurs de la Meuse. N'ont-ils pas pris, au sein de leur Amicale, l'engagement d'honneur de ne jamais solliciter de recommandations politiques, ce dont M. Poincaré, sénateur du département, qui possède l'art d'intervenir à propos, a profité pour les féliciter bruyamment, les prendre à témoin qu'il ne s'est jamais associé à une demande de passe-droit et ajouter qu'au surplus pareille intervention ne lui fut jamais demandée.

Là-dessus, la presse s'est emparée du serment et de la lettre sénatoriale pour les couvrir d'éloges .. ou les écraser d'ironie. C'est la seconde manière qui nous paraît la plus rationnelle.

Non, certes, que nous pensions à mettre en doute la bonne foi des maîtres en question, ni à présenter M. Poincaré comme le champion ordinaire des mauvaises causes ; mais simplement parce que nous savons ce que valent et ce que durent des engagements comme celui en question qu'on prend solennellement en commun et qu'on viole promptement en particulier, et d'autre part, parce que nous savons trop combien est grande l'influence de l'ancien ministre dans son département pour supposer qu'il l'a acquise par son talent et son mérite qui sont grands cependant, et par le zèle qu'il a mis au service des intérêts généraux du pays. Il a fallu autre chose, et cette autre chose a dû être, pour lui, comme pour les autres, la défense des intérêts particuliers des électeurs.

Loin de nous la pensée de lui en faire un grief particulier ; il a été porté par le courant actuel, et personne n'eut songé à le remarquer s'il n'avait cru devoir se signaler lui-même à l'attention publique en s'attribuant une vertu à laquelle il n'a certainement pas droit.

Vous me direz que sa lettre est habile et qu'il se borne à soutenir qu'il n'a jamais réclamé un passe-droit qu'on ne lui a d'ailleurs jamais demandé ? Peut-il affirmer cela sans rire ? Est-ce qu'un homme politique sait, au moment où il apostille une requête, si la prise en considération de celle-ci ne lésera pas les intérêts légitimes de gens qui n'auront pas à leur disposition des influences et des appuis ? C'est au contraire l'hypothèse plausible, surtout quand on jouit, comme M. Poincaré, d'une autorité incontestable.

Voilà pour ce qui touche le sénateur de la Meuse. Quant aux instituteurs, nous verrons ce qui résultera de leur fameux serment, mais nous le savons d'avance. A l'heure actuelle, leur sincérité n'est pas douteuse, mais qu'au premier jour l'un d'eux ait besoin d'une faveur quelconque et qu'il s'aperçoive que ses concurrents disposent d'appuis : vous verrez s'il se gênera pour en chercher de son côté.

Nous avons connu un exemple de ce genre. Il y a quelques années, une association d'instituteurs d'un département de l'Ouest s'offrit, elle aussi, sa nuit du 4 août. On jura sur l'honneur — l'honneur politique, bien entendu, puisque celui-là ne compte pas — de ne solliciter aucune influence. Huit jours après, il n'en fut plus question. Il en sera de même dans la Meuse, à moins que le statut des fonctionnaires étant voté et appliqué, la recommandation devienne inutile. En ce cas, le fameux serment n'aura été qu'une gasconnade, puisqu'on aura renoncé à une chose qui ne pouvait plus servir à rien.

Que voulez-vous ? c'est dans nos mœurs publiques qu'est le mal, et aussi dans ce pitoyable régime électoral, si contraire aux principes républicains, qui s'appelle le scrutin d'arrondissement.

On s'est accoutumé à considérer le sénateur ou le député comme un homme créé et mis au monde uniquement pour s'intéresser aux petites affaires de ses électeurs et les parlementaires qui ont tenté de réagir contre cela savent ce qu'il leur en a coûté. On va même très loin dans cet ordre d'idées. Nous avons connu un sénateur, — il n'est pas le seul dans son cas — qui, pendant vingt ans, a représenté son département sans quitter son chef-lieu plus de quinze jours par an, juste le temps nécessaire aux achats parisiens de madame. Vous croyez que les électeurs s'en étonnaient et s'en montraient fâchés ? Non pas, ils étaient ravis au contraire, et quand vous leur demandiez la raison de leur joie :

— C'est, répondaient-ils, bien plus commode d'avoir M. X... sous la main pour faire apostiller nos demandes.

Voilà où mène l'abus de la recommandation. Quant à réagir, c'est une difficulté grande. Il n'est pas discutable que le député surtout est, à l'heure actuelle, sous la dépendance absolue de l'électeur. Qu'il travaille au Parlement, que ses votes soient irréprochables, qu'il fasse honneur à son pays et rende des services considérables, tout cela n'est rien s'il n'a pas pris soin de s'intéresser aux petites affaires de chacun qui cependant ne méritent pas toujours de l'intérêt, et s'il n'a pas pu obtenir satisfaction pour tous.

De là, ce métier indigne qui consiste à courir les antichambres, à faire les courses et les corvées, et de là aussi ces abdications politiques qui font qu'un parlementaire soutient de son vote tel ministère dont il blâme l'attitude, uniquement parce qu'il ne peut s'aliéner ses bonnes grâces dont il répand la monnaie dans sa circonscription sous forme de faveurs, petites ou grandes, de lettres prometteuses ou baignées d'eau bénite.

Nous ne sommes pas assez naïf pour penser que le vote du statut des fonctionnaires supprimera tout à fait l'intervention politique, il le rendra du moins presque inutile et par conséquent libérera d'autant les parlementaires. Mais, à notre avis, le remède sinon absolu du moins efficace qui donnera à ceux-ci quelque indépendance, c'est le vote au scrutin de liste par grandes régions et la représentation proportionnelle.

Et, à ce point de vue-là encore, nous déplorons que le Gouvernement montre aussi peu de hâte de voir inscrire la réforme électorale à l'ordre du jour de la Chambre.

RENÉ SABATIEN.

Propos d'actualité

Le « Sans-Fil »

Pour peu que l'on considère les innovations du progrès en ce temps-ci, on en arrive à se demander quelle est la plus inouïe, quelle est celle qui bouleversera davantage le monde et sa façon de vivre. L'invention de la poudre, de l'imprimerie ou de la locomotive n'a pas dû apporter une perturbation pire que celle à laquelle nous assistons en ce moment.

Bientôt, il n'y aura plus de distances, plus d'obstacles pour l'homme : aéroplanes et dirigeables rivalisent de prouesses à la conquête de l'air, et voici qu'une nouvelle merveille attire l'attention universelle : c'est la télégraphie sans fil.

Quand, il y a quelques années, l'italien Marconi inventa l'appareil permettant de transmettre des signaux électriques, sans relation aucune entre l'émetteur et le récepteur, on était loin de se douter de la science nouvelle qui débutait. Aujourd'hui, grâce notamment aux travaux de deux officiers français, MM. Colin et Jeance, se révèle la possibilité d'applications multiples tant à la vie économique qu'à la défense nationale.

Par la radio-téléphonie — un art encore dans l'enfance ! — on parvient à se faire entendre parfaitement de Malaga à Paris. Par la radio-télégraphie, on entretient couramment des relations à des distances de plusieurs milliers de kilomètres. Le cuirassé Du Chayla n'est maintenu en communication directe avec la Tour Eiffel, durant son séjour au large de Casablanca. Quelle arme merveilleuse pour une flotte bloquée, pour une armée en détresse !

Au moment de la grève des postes, le gouvernement avait, assure-t-on, pris de très amples dispositions pour assurer ses communications avec les préfets et les généraux de corps d'armée, par la télégraphie sans fil. Des appareils récepteurs furent installés à la hâte dans les principales villes et sur les navires en rade qui furent ainsi en relation avec le poste de la Tour Eiffel. Heureusement, les circonstances n'ont pas nécessité l'utilisation de ces dispositifs ; mais ce n'est pas à dire qu'ils seront inutiles, et l'on prévoit les nombreux services qu'ils pourront rendre, en pleine paix sociale, dans les relations économiques.

On a fait mieux encore. Jusqu'ici, le « sans-fil » comportait un vice originel qui semblait le rendre pratiquement inutilisable : c'était l'impossibilité de tenir les communications secrètes ; une conversation lancée par un appareil à travers l'espace était enregistrée par tous les appareils sensibles se trouvant dans son champ d'action. Grâce à la radio-télautographie, cet inconvénient est levé. Deux ingénieurs, MM. de Mailly et Chantelot, ont expérimenté au camp de Châlons des appareils télautographiques influencés par ondes hertziennes, qui ont permis d'enregistrer des conversations écrites.

Encore quelques perfectionnements dans cet ordre d'idées, et la radiographie pourra être mise en service public, comme la télégraphie et la téléphonie, dont aujourd'hui on ne peut absolument plus se passer. Qui aurait dire, au train où vont les choses, que dans quelque cinquante ans nous n'aurons pas un ministère de la radiographie, comme nous avons le ministère des postes et télégraphes ?

Déjà le gouvernement a prévu cette éventualité, et un texte de loi est sur le point d'être déposé qui insti-

---

118 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

LES TRUCS DE L'ALBINOS

L'Albinos, cependant, toujours attentif, et pour cause, avait remarqué que m'sieu Maquart tenait différents papiers. Il eut comme un pressentiment que ces papiers l'intéressaient. Dès lors, il manœuvra pour les voir de près, si possible... Or, c'étaient des lettres que le maître avait écrites. Une idée subite traversa l'esprit de l'Albinos. Ce Dieu, qu'il avait calomnié tout à l'heure, ce Dieu, de qui il avait douté, veillait pourtant.

— Gagnons qu'il y a dans ces lettres une lettre pour m'sieu Toussaint, se dit le petit Parisien. Deux ans de ma vie pour m'en assurer. En ce cas, je connaîtrais l'adresse. Oh ! connaître l'adresse... l'adresse... l'adresse !..

M'sieu Maquart, cependant, examinait le tournebroche. L'Albinos tourna autour de maître si maladroitement, ou si adroitement comme on voudra, qu'il heurta un tabouret et jeta les deux mains en avant comme pour le rattraper, de telle sorte qu'il bouscula le fermier, et que celui-ci, qui ne s'attendait pas à un choc, laissa tomber sur le sol les lettres qu'il tenait. Avant que Maquart fût revenu de sa surprise, l'Albinos eut ramassé les lettres. Le maître, furieux, les lui arracha brutalement des mains et le regarda, soupçonneux. Mais l'Albinos composa son visage avec tant d'habileté, prit une physionomie si naïve, que m'sieu Maquart ne garda pas la moindre arrière-pensée. Même, il s'informa, bienveillamment, si, dans sa chute, le malheureux ne s'était point fait mal.

— Vous êtes bien bon ! dit l'Albinos en riant bêtement. N'y a pas de mal. Ça ne sera rien que ça !

— Il vous fait des peurs, ce monstre-là ! fit Manon toute tremblante.

L'Albinos, cependant, jubilait... Il ne s'était pas trompé. Il y avait bien une lettre pour Toussaint, seulement il n'avait pu que constater ce fait important, sans avoir le temps de lire l'adresse entièrement, cette adresse étant assez compliquée.

— Je vais jeter ces lettres à la boîte, dit M. Maquart à Manon. Je serai de retour dans un quart d'heure : que le dîner soit prêt.

— Comptez sur moi, mon maître, répliqua Manon.

Maquart sortit.

— Manon, dit l'Albinos, vous me donnerez double ration de soir. Je meurs de faim, j'ai un appétit de loup. Vous me devez bien ça pour la peine que j'ai prise de réparer votre mécanique.

— Double ration ! Mais qu'est-ce donc que vous faites de ce que nous mangeons, m'sieu Etienne ? Ça ne vous profite guère ! Vous êtes toujours sec comme les échalas de mon pays. Sans compter que m'sieu Maquart, mon maître, si riche qu'il soit, pourrait fermer boutique s'il avait seulement dix gars comme vous à nourrir... surtout depuis que vous êtes revenu de votre voyage !

Mais l'Albinos ne l'écoutait plus... De la fenêtre de la cuisine, il suivait des yeux le fermier.

— Cette fois, fit-il tout bas, je te tiens, mon vieux !.. Avant deux heures j'aurai l'adresse... Décidément, la sagesse des nations a raison quand elle dit : « Tout vient à point à qui sait attendre ! »

XIV

L'ALBINOS CONNAÎT TOUR

L'Albinos, depuis son retour de voyage qu'il avait entrepris, ne prenait plus ses repas à la cuisine, comme il en avait l'habitude, en compagnie de la, grosse Manon, qu'il faisait « endêver » sans relâche. Il prétendait que, dans la belle saison, il vaut mieux manger en plein air. Il emportait donc sa part de vivres, — double ration comme il disait, s'asseyait sur un banc, dans le jardin, et faisait fonctionner ses mâchoires. Cependant, et régulièrement, avant de s'asseoir sur son banc favori, il passait par sa chambre... et, ce que personne n'avait remarqué, lorsqu'il en redescendait, la moitié, au moins, des provisions faites par lui avait disparu. Si l'on avait connu ce détail, on eût pu croire que le Parisien gardait des victuailles en prévision d'une famine prochaine.

Ce soir-là, l'Albinos ayant laissé la plus grande part du pain et de la viande prélevés par lui à la cuisine ; ayant, d'ailleurs, dîné avec le reste de fort bon appétit, assis sur son banc, dans le jardin, s'assura que m'sieu Maquart avait dîné, aussi, seul, hélas ! car Antoinette était trop faible pour descendre de sa chambre ! Puis, il constata que le maître fumait tranquillement sa pipe sous la tonnelle... Alors, il sortit du jardin et se trouva hors de la ferme. Il se dirigea à grands pas vers Angerville qu'il atteignit bientôt... Là, il s'arrêta devant la porte d'un cabaret, une sorte de bouchon où venaient boire les paysans. Il demanda du papier, une plume et de l'encre. Le cabaretier, qui le connaissait, lui servit ce qu'il demandait, ainsi qu'une chope de bière. Le petit Parisien écrivit ce qui suit :

« Angerville, le 18 septembre 1884.

» Mon cher monsieur Toussaint,

» Depuis votre départ, il ne passe des choses très graves à la ferme. D'abord, mademoiselle Antoinette, que vous aimez, est gravement malade... Votre départ subit, inexplicable, a causé à la pauvre jeune fille un chagrin si profond qu'elle dépérit chaque jour davantage. M'sieu Maquart, pour vous contraindre à partir, dans un but qui m'échappe encore, a employé un moyen que j'ignore, mais il vous a trompé, c'est sûr. Il avait intérêt de vous éloigner de mademoiselle Antoinette. Depuis huit jours, je cherche à me procurer votre adresse, afin de vous informer de ces faits. Aujourd'hui enfin, j'ai pu savoir où vous êtes, et je vous écris... Revenez donc ici, toute affaire cessante, au reçu de cette lettre... si vous aimez mademoiselle Antoinette comme elle vous aime...

» Je dois ajouter que j'ai des raisons fort importantes pour vous prier de revenir en toute hâte... Je ne peux rien dire encore à ce sujet.

(*A suivre*).

les une sorte de monopole d'Etat pour la radiographie.

Aux termes de ce projet de loi, aucun dispositif radio-télégraphique ou radio-téléphonique ne pourra être établi que par l'Etat ou avec son autorisation, sur tout le territoire français ou à bord d'un navire français. De fortes pénalités sont prévues contre quiconque aura installé l'intercepteur des communications radiographiques.

Voilà le « sans fil » en passe d'entrer dans notre arsenal législatif. C'est le commencement d'une ère nouvelle!

A. CAPELLO

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 juin à 8 h. 1/2

Ah ! si vous voulez, marche,	V. Scotto.
La Bohème.	Puccini.
Ma Reine, valse,	Ch. Goote
La Troupe Joliceur, fête foraine,	Caste.
En Fête,	R. Senée.

Le Chef de Musique. LAMBUS.

Retraite en musique

Itinéraire du 15 juin

Rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rues de l'Opéra, Salvator Viale, boulevard Paoli, rue Miot, Place St-Nicolas, boulevard Sébastiani. Rentrée.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Le Service Postal

à M. le Directeur des Postes

Le grand Ami de la Corse, nous avons nommé M. Alfred Fraissinet, continue à répandre ses larges bienfaits sur notre pays.

Ainsi, la semaine dernière, il a fait faire escale à Bastia à un des navires affectés à la ligne du Pirée.

Il est vrai, que ce pauvre armateur a trouvé ainsi l'occasion de réaliser un fret considérable en transportant *1.700 fûts* à Bastia.

Des esprits, grincheux sans doute, se sont demandés pourquoi M. Fraissinet, qui assure des *services libres* sur l'Orient, ne trouve pas le moyen de remplir ses obligations *postales subventionnées sur* la Corse; car, on remarquera, qu'il nous gratifie à peine d'un courrier faisant escale en Balagne, et qu'il a supprimé totalement la seconde ligne, ce qui ne l'empêchera pas, probablement, de toucher, à la fin de l'année, le montant intégral de la subvention qui est basée cependant *sur la quantité des milles parcourus*.

Nous appelons, sur ce point, toute l'attention de l'Administration des Postes.

Nous le lui rappellerons, au besoin, en temps et lieu.

LE PORT D'ALBO

La délégation chargée de présenter le projet du Port d'Albo a été reçue le 24 mai dernier, par M. le Ministre des Travaux Publics.

Cette délégation qui a été présentée par MM. Pierangeli, Gavini, Santelli, Carnazzi, députés, Gabrielli, sénateur, Saraveli, conseiller général des Bouches-du-Rhône, et Alessandrini, conseiller général de la Corse, était composée de MM. Carattini, président du Comité, Terrigi, commandant des Ports de Marseille, et Tafarany, conseiller municipal du canton de Nonza.

La délégation a trouvé le meilleur accueil auprès de M. le Ministre qui s'est montré très favorable au projet de construction d'une jetée abri, dans l'anse d'Albo, près de Saint-Florent, dressé par M. Gregori, conducteur des ponts et chaussées, et qui répond à un besoin urgent pour la sécurité de la navigation fréquentant la côte occidentale du Cap Corse.

Le comité adresse ses plus vifs remerciement à MM. les membres des Corps élus, aux nombreux groupements Marseillais, à la Presse, ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont bien voulu lui prêter leur appui moral et effectif, et qui le continuant encore verront se réaliser ce projet d'intérêt public, qui est appelé à rendre tant de services autant au point de vue économique qu'à celui de l'humanité tout entière.

L'Assainissement de la Ville

A la suite des nombreuses réclamations dont le *Petit Bastiais* s'est fait l'écho, l'Administration municipale s'est enfin décidée à procéder au curage du grand égout collecteur.

Depuis quelques jours, des équipes d'ouvriers travaillent au déblaiement des dépôts de toutes sortes qui se sont accumulés sur tout le parcours de la canalisation. Les travaux sont poussés activement, mais il nous semble que l'on ne devrait pas laisser séjourner le long de la voie publique les sables et autres détritus que l'on retire de l'égout. Nous signalons ce fait très préjudiciable à la santé publique, à M. le Directeur des Services d'Hygiène.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Un groupe de jeunes gens s'en allaient le lundi de la Pentecôte passer la journée au Nocchiolo. Ils y firent de si copieuses libations qu'à un moment tous se trouvaient dans un état d'ébriété complète. L'un d'eux soudain renverse la table et les verres et une bagarre commence. Ils descendent sur la route de Saint-Antoine en se portant réciproquement des coups. Tout à coup, au milieu de la bagarre, Retali Charles sort un revolver et tire à bout portant sur un de ses camarades. Il l'eut atteint sans l'intervention d'un individu qui au moment où il tirait lui a levé le bras en l'air.

Déféré au Tribunal en état de flagrant délit, Retali Charles a été condamné à 3 mois de prison.

Le sieur Orsini, vieillard septuagénaire, avait une jeune maîtresse, Barberine Daumare, qui lui jouait des tours pendable. Elle lui faisait croire, entre autre choses, qu'une enfant auquel elle venait de donner le jour était née de ses œuvres. Mais Orsini a surpris une correspondance écrite par sa maîtresse à un jeune homme et d'où il résulte que celui-ci est véritablement le père de l'enfant.

Barberine fabrique de sa propre écriture, un billet à ordre de 200 francs, signé Orsini, et souscrit en faveur de sa tante, Mme Astolfi, qui assigna Orsini, au paiement de la somme souscrite dans le billet.

C'était une tentative d'escroquerie. Le Tribunal, après plaidoiries de Me Scamponchi, pour Barberine Daumare, et de Me de Carolis, pour la veuve Astolfi, a condamné les 2 femmes à 20 jours de prison, en faisant toutefois à Mme Astolfi, application de la loi de sursis.

Le Tribunal a accordé par le même jugement 1 franc de dommages-intérêts à Orsini qui, par l'organe de Me Ajaccio, s'était constitué partie civile.

Cecchi est celui qui, l'été venu, fait résonner dans nos rues le clairon annonçant la vente de l'eau de Sarta. Il a, paraît-il, un caractère un peu irascible. C'est ainsi qu'il a copieusement un jour massacré du revolver sa maîtresse, et que dans une autre circonstance il a, à deux reprises différentes, dirigé cette arme sur le garde-champêtre Massoni.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me de Montera, a condamné Cecchi à 1 mois de prison.

Le Tribunal condamne, après plaidoirie de Me Vittini, au nommé Vincenti, berger de son état, qui continuait ses bestiaux sur le terrain d'autrui, à 6 jours de prison.

Un nommé Antoni, qui a tranché de l'échec le garde-champêtre Massoni et lui a fait les cornes, est condamné à 16 francs d'amende, Défenseur, Me H. de Montera.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juin 1909.

Les réalisations se poursuivent le marché reste faible et finit au-dessous des limites de la veille. Le 3 0/0 Français est indécis à 96.87. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Le Turc reprend à 92.92, l'Extérieure et les Emprunts Russes restent fermes tandis que le Serbe est plus lourd à 84.30. Les Sociétés de Crédit conservent une excellente attitude. La Rente Foncière se négocie à 960.

Le gouvernement de la province de Buenos Ayres offrira en souscription le 17 juin à Paris 82.333 obligations de 500 f à 4 1/2 0/0 or dont le produit est destiné à la construction d'un chemin de fer allant de la Plata au Meridiano Quinto. Ces titres sont offerts à 453.60 et rapportent 22.80 nets soit 5 0,0 net. La souscription aura lieu au Crédit Mobilier Français, chez MM. Dénard et Jaroslowski et Louis Dreyfus.

Les valeurs industrielles et de traction se tassent légèrement. Les titres cuprifères sont en sensible réaction : Rio 1 930.

En Banque le Port de Bahia est à 862.

Les administrateurs de la de Dion Bouton Motor Cab Cie estiment que cette Société devindra une des plus importantes sociétés de Motor cabs à Londres où il n'y a en circulation que 2.000 motor cabs pour près de 7 millions d'habitants.

Les Mines d'Or sud-africaines sont en réaction. Nous ne saurions trop répéter à l'épargne qu'elle a tort de s'engager sur ces valeurs que les spéculateurs ont poussées à outrance d'accord avec Londres, qu'elle doit s'en éloigner ou en sortir au plus tôt nous pensons de voir sur ces titres, dans un délai plus ou moins rapproché, un krach analogue à celui qui, il y a quelques années, a coûté aux capitaux français tant de millions.

Nos chemins de fer sont en reprise.

NOS ARTILLEURS

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

On nous écrit d'Alesia :

Un regrettable oubli s'est glissé dans votre numéro du 13 juin, intitulé : « Nos Artilleurs. »

Je tiens à le réparer, en vous communiquant les noms des heureux gagnants aux jeux olympiques. S'étant donnés du mal pour apporter quelques distractions dans nos solitudes d'Alesia, n'est-il pas juste qu'ils soient maintenant à l'honneur.

PALMARÈS

Concours de tir

2 premiers prix :
MM. Mattei, 1er canonnier servant 7e batterie ;
Dumas Marcel, 7e canonnier servant, 8e batterie.

Concours de mise en batterie

6e pièce, 8e batterie, maréchal des logis Ottavy.

Concours de conduite de voitures

7e batterie, 3e pièce, M. Alibertini.

Jeu de la Roze

2 premiers prix :
MM. Brédault, 7e batterie ;
Ville, 8e batterie, tous deux maréchaux des logis.

Course de tête

1er prix, MM. Viguier, maréchal des logis, 8e batterie ;
2e prix, Nicoli, maréchal des logis, 7e batterie ;
3e prix, Ville, maréchal des logis, 8e batterie.

Concours hippique américain

1er prix, MM. Grégoire, sous chef mécanicien ;
2e prix, Filippi, maréchal des logis ;
3e prix, Giovannoni, id.
7e batterie ;
4e prix, Ville, maréchal des logis, 3 fois nommé, 8e batterie.

Course à l'œuf

1er prix, MM. Baille, canonnier servant ;
2e Cayrel, id.
8e Costa, id.
8e batterie.

Course de Marathon

1er prix, MM. Véran, élève-trompette ;
2e — Duchemin, brigadier ;
3e — Calisano, can. conducteur ;
4e — Hermier, élève-maréchal,
8e batterie.

Course au baquet

1er prix, Vida, trompette, 7e batterie ;
2e — Dumas Louis, can. conducteur, 8e batterie.

Concours de lutte

Imprevero, M. Vesperini, brigadier ;
Clown, M. Godefroy, can. servant 7e batterie.
1er prix, MM. Riffard, secrétaire ;
2e — Pulicani, 1er bourrelier ;
3e — Cayrel, can. servant, 8e batterie.

Concours de trompettes

1er prix, MM. Billange, trompette, 7e batterie ;
2e Tessier, id.
3e, Bertandon, id.
8e batterie.

Concours de taille

1er prix, MM. Colombani, (1m 98) ;
2e — Calisano, (1m.52), 8e batterie.

Je tiens à vous donner également les noms des militaires qui ont déployé dans la partie artistique de la fête au véritable talent :

MM. Valentin, Vesperini, Flayone, Marietti, Bounat, Gout, Parigi, Casale, Conte, Lafaugère.

Enfin, permettez-moi, en terminant, de remercier les excellents organisateurs de la fête, MM. les lieutenants X. et Y., que je ne veux nommer, dans la crainte de froisser leur modestie.

Veuillez agréer, etc.

VILLETBOURG.

La Grève DES CHEMINS DE FER

M. le Maire de Bastia a reçu de MM. Marcel Régnier et Forcioli, députés, les lettres suivantes :

Paris, le 9 juin 1909.

Monsieur le Maire,

J'ai eu avec intérêt la délibération prise dans sa séance extraordinaire du 29 mai par le Conseil municipal de Bastia, à la suite des grèves des chemins de fer de la Corse et des inscrits maritimes de Marseille.

J'ai si peu bonne note et je ferai le possible pour vous faire obtenir les justes satisfactions auxquelles vous avez droit.

Veuillez agréer, M. le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

MARCEL RÉGNIER,
Député.

Paris, le 9 juin 1909.

Monsieur le Maire,

J'ai reçu la délibération du Conseil municipal de Bastia que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer.

Vous pouvez être assuré que j'examinerai attentivement avec mes collègues les questions qu'elle soulève.

Votre tout dévoué.

FORCIOLI,
Député.

Ordre du jour

Séance du 14 juin

Les agents de la Compagnie des C. F. D. en grève, après avoir pris connaissance tant du compte rendu de leurs camarades président et trésorier du Comité de Grève, non mandatés par leur corporation, près M. le Maire de Bastia, que de l'article paru sur un journal local, et commentant la dite entrevue, protestent de la façon la plus énergique contre cette presse tendancieuse, déclarant que les chemineots refusent de reprendre le travail de parti pris, et ceci en désaccord avec leurs camarades d'Ajaccio.

Considérant que si le patriotisme était une question syndicale cette qualité pourrait être réclamée aussi bien à la direction des C. F. D. qu'aux cheminots en grève pour la reprise du service ;

Considérant que l'heure des promesses est passée, et que le travail ne peut être repris qu'après toutes satisfactions légitimes, et que les agents ne peuvent avoir une créance lésée en personnes autres qu'en leurs mandants ;

Considérant encore, que malgré une presse intéressée déclarant un désaccord entre grévistes, la solidarité est complète et qu'ils ne peuvent qu'obtenir la victoire de ce fait même ;

Repoussant entièrement toute proposition de reprise de travail si satisfaction entière ne leur est pas accordée, confiants dans leur force d'organisation ;

Décident de lutter jusqu'au bout, lèvent la séance aux cris de : « La grève ou satisfaction ».

Pour et par ordre,
Le Secrétaire : FILIPPI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18° à midi 21°. + 4 6 heures du soir + 18 6. Maxima + 23°. Minima + 17 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Postes et Télégraphes

M. Bobis Louis est nommé commis stagiaire des postes et télégraphes à Orléansville.

Toutes nos félicitations.

M. Louis Bobis est le fils de notre sympathique concitoyen M. Dominique Bobis, employé de commerce.

Accident

La nommée Q. née D. âgée de 52 ans, demeurant rue Campanari, n° 31, donnait des signes non équivoques d'aliénation mentale depuis quelque temps. Aussi, elle était étroitement surveillée par ses parents. Hier matin, étant à la fenêtre de sa chambre à coucher située au 2e étage, se pencha un peu trop, perdit l'équilibre et vint s'écraser sur le trottoir. Elle fut aussitôt ramassée par un grand nombre de personnes qui étaient accourues, mais la mort avait été instantanée.

Entre Serbes

Azana Paul, sujet serbe, a été allégé de la somme de 9 fr., 85, par deux de ses compatriotes qui avaient couché, comme lui, chez l'aubergiste Gallicani, au Nouveau-Port. Plainte a été déposée.

Fils désobéissant

C. A., âgé de 50 ans, a été mis à la disposition de M. le commissaire central, pour avoir battu sa mère, une vieille de 76 ans, qui ne voulait pas donner la somme de 100 francs, que son fils lui demandait.

Accident de bicyclette

M. Battesti Emmanuel, chauffeur, venait en bicyclette, lorsque arrivé au tournant de la maison de Corsi au Nouveau-Port, il a été renversé par un cabriolet qui venait au trot en sens contraire. Les blessures qu'il a rapportées sont assez sérieuses, et nécessiteront d'après le docteur Martini, plus de 15 jours d'incapacité de travail. Le propriétaire du cabriolet a fait à toute vitesse sans s'occuper du blessé.

On croit pourtant que c'est un habitant de Pietranera. Une plainte a été déposée à la police qui fait les démarches nécessaires.

Avis

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la Maison Bourgeois frères resteront fermés pendant toute la journée de vendredi, 18 du courant, fête patronale de la Maison.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

MARIAGES

Agostini Dominique-André, cultivateur, et Sarrubo Marie-Jeanne, ménagère.
Raffini Mathieu-Toussaint, cultivateur, et Santelli Ursule-Dominique, ménagère.

NAISSANCES

Morganti Antoine. — Battesti René-Antoine. — Pinna Antoine.

DÉCÈS

Domini Rose, 40 mois, de Bastia.
Quilici Annonciade-Marie, mariée, 55 ans, de Bastia.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande.

MANUFACTURE DE CARRELAGE MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planchers, Rabiers, Cherrues, Etages, Lattes

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie
FABRICANTS (CETTE)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

12 juin — 14 juin

Rente de 3 0/0 ancien : 97 95 — 98 40
de 3 0/0 nouveau : 98 70 — 98 70
ex-coupon

Elections Législatives

INDRE ET LOIRE

Paris, 14 juin.

Les électeurs de l'arrondissement de Chinon étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Eugène Leflet, républicain radical décédé.

Quatre candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 26.377
Votants : 20 999

Ont obtenu ;

MM.

Lemoale, progressiste, 8,574 voix ;
Foucher, radical, 7 003 voix ;
Lyon, radical, 2 298 voix ;
Jevigny, radical-socialiste, 1.997 voix.

***

Au renouvellement général de mai 1906, M. Leflet avait été réélu par 13 663 voix contre 8 813 à M. Henry de *Trédern, libéral.*

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 14 juin.

La grève des inscrits maritimes touche tous les jours à sa fin, mais cette fin n'arrive jamais.

Il est vrai qu'elle ne dérange pas beaucoup, en ce moment, les départs des courriers.

La Compagnie Fraissinet seule n'a pas jugé à propos de rétablir tous ses services sur la Corse.

Les paquebots pour la Corse

Le *Liamone* est parti aujourd'hui à midi, pour Bastia, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises.

Ce paquebot repartira mercredi, à 4 heures du soir, pour Marseille.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT de Banquier Remy

Procès en revision de Renard

Versailles, 14 juin.

La Cour de cassation ayant admis le pourvoi de Renard, l'auteur présumé de l'assassinat du banquier Remy, la Cour d'assises de Seine-et-Oise a été chargée de la revision de ce procès.

Les débats, qui ne manqueront pas d'être très palpitants, ont commencé aujourd'hui.

L'accusé Renard, toujours impassible, soutient énergiquement son innocence.

Les forçats Dillot et Ladeve qui auraient reçu les confidences de Courtois quelques jours avant sa mort à l'Ile de Ré, assistent aux débats. Ils seront entendus comme témoins.

Parmi les témoins, on remarque également le médecin qui soigna Courtois et l'aumônier des pénitenciers de l'Ile de Ré.

Mme Remy, la veuve de la victime, et Mme Courtois, la mère du forçat déchu, seront entendues, comme témoins ; elles sont présentes à l'audience.

Les débats dureront plusieurs jours.

Cette première audience a été consacrée à l'audition de Renard qui continue à protester hautement de son innocence.

Les débats du crime de la rue de la Pépinière avaient attiré une foule considérable au palais.

LE TREMBLEMENT DE TERRE dans les Bouches-du-Rhône *ET DANS LE VAR*

NOUVELLES SECOUSSES

Marseille, 14 juin.

De nouvelles secousses sismiques ont été ressenties hier dans les Bouches-du-Rhône et dans le haut Var.

Ces secousses, quoique légères, ont profondément alarmé les populations de ces régions, qui ont jugé à propos de passer une grande partie de la nuit à la belle étoile.

Aucun incident sérieux ne s'est produit.

Les obsèques des Victimes

Aujourd'hui ont eu lieu, à Lambesc, Eguilles, Saint Cannat, Rognes, et Vernègues, les obsèques des malheureuses victimes du tremblement de terre qui s'est produit, dans ces régions, vendredi dernier, entre 9 heures 14 et 9 heures 50 du soir.

Toutes ces cérémonies ont été imposantes.

Les populations entières des villages environnants y assistaient.

Les principales autorités civiles et militaires du département des Bouches-du-Rhône se sont rendues dans les cinq localités ravagées, afin de rendre un dernier devoir aux malheureuses victimes de ce tremblement de terre.

Plusieurs discours ont été prononcés.

M. MAUJAN

Le Sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur, accompagné de M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, des députés et sénateurs du département, ainsi que d'un certain nombre de maires, a visité les localités éprouvées par le tremblement de terre, et a distribué d'importants secours.

Les Morts du Jour

M. le sénateur Paulian

Paris, 14 juin.

On annonce la mort de M. Louis Paulian, sénateur républicain démocrate du Cher, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 62 ans.

M. Paulian débuta dans la presse, en 1869, au *Journal de Paris*, il collabora ensuite au *Rappel* et autres organes radicaux.

On lui doit, en outre, d'intéressants travaux d'érudition et de politique.

Il fut élu pour la première fois sénateur en 1887, puis réélu en 1894 et en 1903.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites des Ouvriers et Employés des Chemins de fer

Motion Berteaux

M. Berteaux, *député* radical socialiste de Seine-et-Oise, dépose à l'ouverture de la séance, au nom de 300 de ses collègues, un projet de résolution invitant le gouvernement à soutenir devant le Sénat les dispositions de la Commission des chemins de fer de cette assemblée, en ce qui concerne les retraites des ouvriers et des employés des chemins de fer.

L'orateur développe sa proposition ; il insiste pour que le Gouvernement obtienne du Sénat les solutions qui se rapprochent le plus des votes précédemment émis par la Chambre au sujet de ces retraites, et notamment le vote du 14 novembre 1904.

M. Berteaux dit qu'il y a nécessité absolue que cette question soit définitivement réglée avant la fin de la législature actuelle et prie ses collègues de se prononcer sur l'urgence de sa proposition.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, monte à la tribune et combat la demande d'urgence.

L'orateur démontre que l'indication impérative du député de Seine-et-Oise dissimule mal son caractère d'opposition.

M. Clémenceau

monte à son tour à la tribune, et combat la proposition Berteaux.

Le président du Conseil pose la question de confiance.

Le Vote

Le président met d'abord aux voix la question de la priorité de la proposition Berteaux.

Cette proposition est repoussée par *310 voix contre 247.*

L'ordre du jour

Le président met aux voix la première partie de l'ordre du jour qui est ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement....

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	443
Majorité absolue . . .	222
Pour l'adoption . .	339
Contre	104

La première partie de cet ordre du jour est adoptée par 235 voix de majorité.

***

Le président met ensuite aux voix la deuxième partie de cet ordre du jour qui est ainsi conçue :

..... et confiante dans le Gouvernement passe à l'ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants . .	449
Majorité absolue . . .	225
Pour l'adoption . .	313
Contre.	136

La deuxième partie de l'ordre du jour de confiance est adoptée par 177 voix de majorité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph de Corsi, avocat ; Mlle Laure de Corsi ; Mme Virginie de Corsi-Campana ;
Les familles de Corsi et Cipriani, de Venzolasca ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR ANGE-LOUIS DE CORSI

Curé Doyen de Brando

leur frère, neveu, oncle germain, décédé à Pero Casevecchie, le 14 juin 1909, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, 15 juin.

M. Joseph Quilici ; M. Pascal Quilici ;
Les familles Quilici, Louise Mancini, Antoine-Laurent Ramberti, François Franceschi, Tasso de Marseille, Jean-Baptiste Dini, Père, François Parodi, Jean Cipriani, Auguste Poggi, Joseph Ghigiermini, Fontana, Guagnini, Gandolfi, Maria, Molinelli, Alban Hirigoyen.

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANNONCIADE-MARIE QUILICI

Née DINI

leur épouse, mère, cousine, belle-sœur et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 55 ans, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 3, (maison Lazaretti).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUOTZ

SERVICE DE VOITURES de Bastia-Corte-Calvi

M. PAUL GOZZANI, a l'honneur de prévenir le public, qu'en outre de la ligne postale *Ponte-Leccia-Calvi*, il vient d'établir un service entre *Bastia-Corte* et *vice-versa*.

Départ à 7 heures du matin.
Bureau : 15, rue de l'Opéra, Bastia.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

LABORATOIRE SPÉCIAL d'Analyses

Chimiques, Médicales et Bactériologiques

P.-A. QUILICI

PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TELLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*

Stérilisation des instruments et objets de pansements

Médicaments de 1er choix

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES Antillennes

RHUM GRANDS MORNES

GET'S OLD RHUM

PUR, AUTHENTIQUE. VIEUX RHUM GRANDS MORNES

Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Anglais.

Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.

Imposée de mise Réservée pr MM. GET Frères, Inventeurs de « PIPPERMINT. »

MAISON FONDÉE EN 1796

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduit
Rayon spécial de chaussures de luxe en tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations
Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE
VAILLE
BIENFAISANT ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

religieuse, donne secret pour guérir l'enfants urinant au lit.
Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

CHEVEUX sauvés par l'Oxygénateur Hahn

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Etude MAESTRACCI
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto RIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentisne : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomeonnet et St-Léon. Apéritif le Pef 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasché 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à soufrer et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

JE DONNE 100.000 fr. Chauves! à qui pourra me prouver que les Pilules Orientales du Docteur OLBÉ ne guérissent pas la chute des cheveux en deux jours et en six jours les pellicules. Ecrire à M. le Docteur OLBÉ, 14, rue Vignon, PARIS. Le succès de ces Pilules est tel que les imitateurs ont copié jusqu'à la couleur de la boîte. Exiger sur chaque boîte la signature du Docteur OLBÉ.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 164 — MERCREDI 16 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00328

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Jean François Régis
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Saint Rainier.

15 JUIN

LA LANGUE FRANÇAISE
DANS LE MONDE

Il y a vingt-cinq années, une association d'hommes d'élite se forma dans le but de propager la langue française dans le monde et de créer un lien entre les hommes qui la parlent. Cette association, qui a pris le nom d'*Alliance Française*, compte aujourd'hui 50.000 adhérents, possède plusieurs millions et étend son réseau sur l'univers entier.

Pour commémorer cet admirable essor, qui démontre la grandeur du but poursuivi, elle vient de convier ses amis à une séance solennelle, en Sorbonne, sous la présidence de M. Emile Loubet. Cette réunion d'élite a été, pour l'éminent académicien Paul Deschanel, l'occasion de prononcer un magnifique éloge de la langue française, dont nous ne pouvons moins faire que de citer quelques passages :

« ... Il faut défendre l'intégrité de l'esprit français, comme l'intégrité du territoire. La langue est la patrie spirituelle ; elle survit à la patrie terrestre : là est le royaume de l'esprit qui ne connaît ni les frontières ni la mort. Et quand le Panthéon ne sera plus que cendres, la voix d'Eschyle et la voix de Démosthène continueront à monter vers la roche sacrée et de remplir l'univers.

» Une langue vaut en proportion de ce qu'elle donne à l'humanité. Elle meurt quand elle n'a plus rien d'utile à dire. Elle ne mérite de vivre que par l'ascendant moral qu'elle exerce sur le monde et par les services qu'elle lui rend.

» Notre langue est la plus simple, en ce sens qu'elle emploie moins de mots, qui la plupart ont même origine ; la plus douce, car on peut dire de la France ce que Vauvenargues disait de Racine : « Personne n'éleva plus haut la parole et n'y versa plus de douceur ; » la plus logique et la plus claire, parce qu'on y parle dans l'ordre même où l'on pense. »

Tant de qualités auraient mérité que la langue française devint vraiment la langue universelle ; si des rivalités de race ne permettent jamais de réaliser ce rêve, le français n'aura pas moins la gloire d'être la langue d'une élite. En Angleterre, en Allemagne, aux Etats Unis, on enseigne le français dans les écoles. Notre langue est celle de la diplomatie, et l'on peut dire que dans l'Europe entière, tous les hommes cultivés possèdent le français aussi couramment que leur langue maternelle. Si l'on ajoute les Canadiens, les Mexicains, les Algériens et Tunisiens, les Egyptiens, les Indo-Chinois, on arrive au total formidable de plus de 150 millions d'hommes de toutes nationalités et de toutes races parlant la langue française.

Cette connaissance de notre dialecte, c'est, est-il besoin de le dire, un peu de l'âme française qui rayonne sur le monde, c'est notre intellectualité qui pénètre les peuples parce qu'une élite parmi eux s'inspire de nos grands penseurs, de nos littérateurs, de nos écrivains. Et c'est, en même temps, une émanation de notre idéalisme, de notre poésie, qui partout fait aimer la France. « Le trait essentiel de l'âme française, a dit M. Deschanel, c'est l'idéalisme. Oui, c'est le plus pur de notre gloire, c'est l'harmonie et l'originalité de notre magnifique histoire, d'avoir toujours vécu par les idées et pour les idées. La pensée de la France est une pensée d'amour. Tout ce que gagne la culture française est gagné par la justice. La France travaille et pense pour le monde entier, et sa langue, outil d'affranchissement spirituel, est le patriotisme commun de tous les hommes. »

Cela, c'est la conquête morale de l'humanité par la France. Le résultat en serait négligeable s'il ne consistait qu'en une vaine satisfaction d'orgueil national. Mais il est facile de voir que cette diffusion de nos mœurs et de notre langue est l'auxiliaire précieuse de l'extension de notre commerce ; un pays où l'on parle notre langue est plus qu'à demi conquis pour les produits français. C'est la conquête économique qui s'offre à nous après la conquête morale, et la moisson d'idéalisme que nous prodiguons au monde se transforme pour nous en une moisson de richesse.

Aimons notre langue, faisons des efforts pour la propager à l'exclusion de toute autre plus ou moins factice. Gardons-nous de tous faire les protagonistes de toute entreprise cosmopolite, au nom baroque, dont l'un des plus ridicules spécimens est l'esperanto, — et il y en a bien d'autres ! — Soyons Français d'abord ; contribuons de toutes nos forces à l'extension toujours plus grande de la France par sa langue, afin que l'univers puisse admirer tout ce que l'élite intellectuelle de notre race a produit d'idéal, de noblesse et de beauté. Tel est le devoir de patriotisme de tous les Français.

C. DES CORDELIÈRES.

QUESTIONS LOCALES

Nos Rues
ET
L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'année dernière, à la date du 10 juillet, l'administration municipale a pris un arrêté concernant l'enlèvement des ordures ménagères. Bien qu'ayant donné lieu à diverses critiques, cet arrêté est encore en vigueur.

Il est ainsi conçu :

Article 1er. — Il est défendu de déposer dans la rue des ordures ménagères.

Elles seront recueillies dans des récipients (seaux à ordures) d'une contenance de 20 à 30 litres au plus, munis d'une anse mobile et d'une poignée sur le côté, afin qu'on puisse les manier facilement.

Art. 2. — Les seaux devront être déposés bien en vue, devant le vestibule de la maison avant 7 heures du matin et enlevés aussitôt après avoir été vidés, à 8 heures du matin au plus tard.

Art. 3. — Chaque seau portera en chiffres bien apparents le numéro de la maison et le numéro de l'étage.

Art. 4. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir du 1er août 1909 (après approbation de M. le Préfet).

Art. 5. — Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément à l'article 27 de la loi du 15 février 1902 et passibles des pénalités prévues tant par cet article que par l'article 471 du Code pénal et les articles 28, 29 et 30 de la loi du 15 février 1902.

Art. 6. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 10 juillet 1908.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Si précises que soient les dispositions de cet arrêté, il arrive, tous les jours, qu'à 9 heures, et même à 9 heures et demie du matin, les ordures déposées le long des trottoirs attendent encore le passage des balayeurs. Cette inobservation des ordres de l'autorité municipale donne lieu à toutes sortes d'inconvénients. Les poubelles, placées devant les maisons, sont renversées par les chiens, qui en dispersent le contenu aux quatre coins de la ville, et, si avec l'ancien système, la chaussée seule était sale, ce sont aujourd'hui les trottoirs et même les vestibules qui sont recouverts d'immondices. D'autre part, abandonnées aux hasards de la rue, ces poubelles disparaissent, et plusieurs personnes hésitent à faire constamment l'acquisition de nouveaux ustensiles.

Nous ajouterons qu'après le passage des tombereaux, un grand nombre de ménagères ne prennent nullement la peine de remonter chez elles les caisses multiformes qui font office de poubelles, et nos rues présentent ainsi, durant la plus grande partie de la matinée, un spectacle qui ne contribue en aucune façon à l'embellissement de la ville.

Il est donc vrai de dire que l'arrêté en question n'est pas appliqué.

Un pareil état de choses ne peut être toléré indéfiniment, et l'administration municipale a le devoir, soit de faire respecter l'arrêté ci-dessus mentionné, soit de le faire modifier, de telle sorte qu'il devienne applicable.

Au moment où les fortes chaleurs vont commencer, il convient de veiller à la propreté de la ville, et notre municipalité ne saurait se désintéresser d'une aussi importante question.

VARIÉTÉS

La Peur du Tonnerre

Voici la saison où tremblent souvent les personnes impressionnables qui ont peur du tonnerre. En vain leur dites-vous que cette crainte est chimérique, que l'éclair seul est dangereux tandis que le tonnerre est inoffensif ; elles sont bouleversées au moindre grondement dans les cieux. Contre la peur, il n'y a aucun raisonnement qui tienne ; on a vu des savants ayant étudié toute leur vie en laboratoire les phénomènes électriques, ne pouvoir se défendre d'un tremblement de frayeur pendant un orage. Les variations électriques de l'atmosphère influent sur notre organisme à notre insu, et provoquent des troubles nerveux dont nous ne sommes pas maîtres. Cela est si vrai que certaines personnes nerveuses ressentent des commotions à l'approche d'un orage aussi bien que lorsque le tonnerre gronde.

Les animaux surtout sont très impressionnables par l'électricité atmosphérique : les chats se hérissent, beaucoup de chiens aboient plaintivement ou hument l'air avec inquiétude ; les hirondelles ont un vol plus bas, et tous les oiseaux cherchent un gîte longtemps avant que les premières gouttes de pluie n'aient fait leur apparition.

Quelles précautions convient-il de prendre contre la foudre ? On en a préconisé

---

168 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IX

CORRESPONDANCE

« Je suis entré chez moi sur la pointe du pied, furtivement, du pas d'un cambrioleur, comme si j'eusse craint de troubler son repos, et c'est avec toutes sortes de précautions inusitées que je me suis placé devant ma petite table et que j'ai commencé cette lettre que je voulais vous écrire depuis longtemps, pour vous mettre au courant du changement survenu dans ma vie.

» J'ai longtemps hésité avant de prendre cette résolution. Mais que serais-je devenu en restant plus longtemps dans cette maison, parasite rongeur d'une fortune dont je répugnais d'accepter une parcelle ! Ce n'est pas cependant sans un déchirement que je me suis éloigné de ces deux femmes vers lesquelles mon cœur m'entraînait, Marie-Anne parce qu'elle est ma mère, la marquise parce qu'elle m'a comblé de bienfaits et que pour mille raisons, que je ne saurais dire, mais qui se me laissent aucun doute, je dois croire à sa profonde affection pour moi. Pauvre femme, torturée au milieu de ses richesses par de pesants souvenirs, plus seule dans son opulence que bien des misérables autour desquels leur pauvreté fait le vide, pliant sous le fatal fardeau d'un passé dont elle est innocente, que de fois elle m'a inspiré de sentiments d'une tendre pitié que je m'efforçais de dissimuler devant elle ! Il est tard. Minuit sonne à ma pendule d'étudiant. J'avais besoin de m'épancher dans un cœur ami, et je me suis adressé au vôtre, cher maître de mon enfance, à vous dont j'ai toujours admiré la tranquille philosophie de la dignité modeste. Vous êtes un sage et je voudrais marcher sur vos traces. A quoi bon tant de richesses quand la vie est si courte ! Vous dormez, cher ami, dans votre maisonnette paisible, au milieu du silence des champs et des bois qui vous environnent. Je vais en faire autant dans ma petite chambre où les grondements de cette chaudière toujours bouillonnante qui s'appelle Paris arrivent sans cesse, atténués pourtant, car la rue est à l'écart des grands mouvements du boulevard et de l'avenue de l'Opéra.

» Je ne sais quand je vous reverrai, vous le sage des campagnes, à qui je voudrais ressembler ; je me sens désorienté, sans boussole, ne sachant trop de quel côté me diriger, ni à quelle branche me rattacher dans le désordre de mes idées et de mes sentiments. Où est mon devoir ? Où est le salut ? Où est le bonheur et le rencontre-t-on jamais dans la vie ? Mille amitiés et bons souvenirs.

» Jean GUÉNEC. »

Jean Guénec, car c'était le fils de Marie-Anne Guénec, la femme de chambre et la confidente de Marguerite Rostand, marquise d'Orville, plia sa lettre, la glissa dans une enveloppe et inscrivit :

« A M. Cotreille, instituteur à Valombert, Loir-et-Cher. »

Puis, il prêta l'oreille. Que faisait-on dans la chambre voisine ? Aucun bruit. Sa voisine était plongée évidemment dans un profond sommeil. Il attendit quelque temps. Pourquoi ? Que lui importaient les actions de cette jeune fille qui lui était parfaitement étrangère quelques jours plus tôt ? Il s'y intéressait cependant. Depuis qu'il l'avait aperçue dans l'escalier de sa maison, descendant en compagnie de l'homme à la calotte de soie noire, M. Bertin, locataire de cet immeuble qui n'avait rien de commun avec le jardin des Hespérides, depuis surtout qu'il avait eu le plaisir de dîner auprès d'elle à la table d'hôte de l'hôtel de Chypre, si différente de la salle à manger principe de l'hôtel d'Orville, il se sentait l'esprit et la tête envahis par une foule de pensées qui avaient pour lui tout l'attrait de la nouveauté.

Sans doute il n'en était pas à sa première aventure. Il avait eu des rencontres heureuses à la campagne, sur l'immense territoire du domaine de Valombert, des filles de gardes avec lesquelles il avait flirté, des femmes de chambre qu'il trouvait attrayantes et qui étaient parfois plus faciles que charmantes. On n'a pas vécu quelque temps dans un régiment de dragons en conservant l'innocence d'une rosière, mais jamais aucune femme n'avait produit sur lui une impression aussi foudroyante, disons même une impression durable. Il avait près de vingt-cinq ans. C'était un grand garçon à la peau mate, aux cheveux et aux yeux noirs, pourvu d'une belle santé, robuste, bien campé, habile à tous les exercices, chasseur, cavalier, sachant au besoin manier l'épée et le pistolet, parlant l'anglais et l'italien comme sa belle marraine qui lui avait servi d'institutrice spéciale et qui en était si heureuse parce qu'elle trouvait dans cette fonction mille prétextes pour se rapprocher de lui pour entendre sa voix et lui murmurer des tendresses dans cette langue de l'amour qu'elle savait si bien. Ses traits étaient réguliers, agréables, avec parfois une expression de mélancolie commune aux enfants dont la naissance reste entourée de mystère et d'ombre.

Il tourna un instant dans sa chambre, examina d'un air distrait son bureau de noyer, tout simple, ses deux fauteuils garnis de maroquin, sa bibliothèque sommaire qui ne se composait que d'œuvres classiques d'auteurs célèbres, de codes et de recueils de droit, passa dans son cabinet de toilette, qui n'était qu'une deuxième chambre aménagée aussi modestement que la première, et, enfin, il se mit au lit, où il resta longtemps les yeux ouverts, rêvant à tout, au secret de sa naissance, à la funeste et inévitable révélation du crime des Rostand, à la découverte qu'il avait faite un jour, dans un des cabinets de débarras du château de Valombert, où le hasard l'avait conduit, d'une foule de documents et de brochures ou de journaux relatifs à cette cause trop célèbre, à l'avenir inconnu qu'il avait devant lui, et enfin à sa blonde voisine, à sa commensale de l'hôtel de Chypre, à son nom singulier, mademoiselle Espérance, et il se disait :

— Elle aussi, comme moi, elle a un mystère dans sa vie et je voudrais le connaître !

fonctionnaires, mais on peut dire que, depuis Franklin, on n'a rien trouvé d'absolument efficace. Quoi qu'on ait dit, le paratonnerre est un protecteur sérieux dans un rayon à peu près double de sa hauteur. Une statistique faite de 1882 à 1906, en Hollande, a démontré cette efficacité de la façon suivante : sur les maisons non protégées, la foudre allume une fois sur deux l'incendie ; sur les maisons protégées au contraire, une fois sur trente seulement. Ces chiffres ont leur éloquence.

Arago recommande aux habitants des maisons de demeurer isolés le plus loin possible de tout mur ; le mieux serait, pendant un orage, de se coucher dans un hamac suspendu à des isolateurs, par exemple des cordons de soie.

Un autre préventif consiste à tendre une chaîne métallique de la cheminée à la fenêtre : la foudre, en effet, qui pénètre souvent par les cheminées parce qu'elles sont le point le plus élevé de la maison, n'agit surtout qu'aux extrémités et suit les courants d'air.

On a songé aussi à utiliser le pouvoir isolant du verre en fabriquant des tabourets en verre sur lesquels on pourrait s'asseoir en toute sécurité. Mais on a vu plusieurs épaisseurs de verre traversées par la foudre ; il semble que le fluide se complaise à déconcerter par ses caprices : les précautions les mieux prises pour l'éloigner, paraissent, au contraire, quelquefois l'avoir attiré.

Cependant il serait téméraire d'aller au devant du danger, et il est certaines précautions élémentaires qu'il ne faut jamais négliger. Ainsi, il faut surtout éviter le voisinage des objets métalliques, déposer les pièces de monnaie qu'on a sur soi, s'éloigner de la cheminée et des murs, ne pas se grouper, supprimer avec soin les courants d'air.

Aux personnes que n'arrêterait point leur amitié pour les bêtes, on pourrait recommander de s'entourer de chiens. Il est démontré que ces amis des hommes sont d'excellents paratonnerres et que la foudre s'attaque toujours à eux de préférence. Les bergers ont eu souvent leur chien tué au milieu de leur troupeau indemne. Une dame qui, pendant un orage, avait pris son petit caniche dans ses bras, le vit soudain environné d'un éclair : la pauvre bête avait été carbonisée par la foudre, et la dame n'avait rien ressenti. En général, les animaux sont plus vulnérables que l'homme.

Les arbres servent souvent de paratonnerre, à condition que le sol soit humide. C'est pour cela qu'il est extrêmement dangereux de s'abriter sous les arbres. Mieux vaut supporter toute l'averse en plein champ que de s'exposer à être foudroyé au pied d'un arbre. Il en est de même des meules de paille ou de foin.

On a maintes fois répété que les cloches de bronze attirent la foudre ; cela n'empêche pas, dans beaucoup de communes, de sonner à toute volée au plus fort de l'orage. Les victimes de ce genre d'exercices ne se comptent plus ; dès que le ciel se couvre, c'est à qui se précipitera plus vite au clocher, sous le simple prétexte d'éloigner l'orage ; bien souvent, pour ne pas dire toujours, cette pratique n'a d'autre résultat que d'attirer la foudre.

Mais, après tout, les caprices de la foudre sont tellement étranges que l'on pourrait se demander si ceux qui vont au devant d'elle ne sont pas les plus sages. On rapporte ce cas qui se serait passé à Séville : une jeune fille très peureuse, s'était, pendant un orage, cachée dans un placard, tandis que sa mère et son jeune frère continuaient à vaquer à leurs occupations, exposés à tous les courants d'air. A un moment donné, un violent coup de tonnerre ébranla la maison, mais personne n'y prit garde ; au repas du soir seulement on s'aperçut de l'absence de la jeune fille, on courut au placard où on la trouva complètement carbonisée. Ses habits n'avaient aucun mal.

D'autres fois, la foudre s'amuse au contraire à brûler les vêtements, à les emporter au loin, à arracher les clous des souliers des voyageurs, à éparpiller les pièces de monnaie qui se trouvent dans leur poche, sans toucher à la moindre parcelle de leur peau.

A l'un des derniers orages de cette année, la foudre est tombée sur le clocher de l'église du village de Gassin, dans le Var. Le fluide a suivi le câble de fer qui sert à sonner la cloche et mis celle-ci en mouvement. Dans un placard de l'église, dont les portes ont été arrachées, toutes les hosties qui se trouvaient à des candélabres ont été allumées comme par enchantement ; les hosties en verre ont été fondues. La foudre continuant son chemin a arraché le parquet de la sacristie et roulé un tapis avec la plus complète symétrie. Comment s'étonner qu'autrefois on attribuât la foudre à un maléfice du diable ?

Il n'y a que la foi qui sauve. Aussi est-il très recommandé aux personnes que la tonnerre effraye de se coucher et de s'ensevelir sous les couvertures jusqu'à ce que l'orage ait cessé. Dans cette position, elles sont à peu près autant en sûreté que ces autruches du désert, qui, pour se dissimuler, se cachent la tête sous le sable : les lits — et ceux qui sont dedans — ne sont pas d'avantage épargnés que les autres meubles de la maison. Mais, n'est-il pas vrai, puisqu'aussi bien il n'est pas possible de prévenir ni de prévoir le coup fatal, mieux vaut encore l'attendre dans son lit, surtout si l'on a la douce conviction de ne jamais l'y recevoir.

C. DES CORDELIERS.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 17 juin, à 8 h. et demie

Banzi, p. r.,	Signard.
Le Calife de Bagdad, ouv.,	Boïeldieu.
Et moi, boléro,	Routier.
Fra Diavolo, fant.,	Auber.
Lizi, polka,	Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Nécrologie

Madame Thérèse Pietri

La Mort s'est acharnée avec une rage vraiment impitoyable sur cette honorable famille Joseph Pietri, d'Olmeta du Cap : samedi, Madame Joseph Pietri allait rejoindre ses sept filles qui lui avaient été toutes ravies à la fleur de l'âge, quatre d'entr'elles après avoir contracté de si belles alliances.

La robuste santé dont jouissait Mme Joseph Pietri n'a pu résister à ces coups terribles du sort : à mesure que ses filles, qui formaient autour d'elle comme une couronne de joyaux, disparaissaient, une lance nouvelle perçait son cœur et creusait sa tombe. Maintenant elle est au milieu d'elles. Pauvre mère ! que de larmes elle a dû verser à chaque nouveau deuil !

Infortuné père et époux, dirons-nous à M. Joseph Pietri, que ses importantes plantations retiennent en ce moment à Vanco et qui ne connaît pas encore le nouveau malheur qui vient de s'abattre sur son foyer.

Il avait trouvé en Mme Thérèse Pietri la compagne la plus dévouée et la plus aimante, une femme ornée de belles et sérieuses qualités ; de nombreux enfants étaient venus embellir cette union si bien assortie : il ne reste plus maintenant à M. Joseph Pietri que son fils Pepito qui se trouve avec lui en Amérique, et son fils Philippe, qui dirige ses propriétés en Corse. Nous lui envoyons l'expression de nos douloureuses et vieilles sympathies, ainsi qu'à ses fils et à ses gendres, MM. Marcantetti, Ficaja, de Morati et Masini.

La levée du corps a été faite dimanche matin : le corps a été transporté à Olmeta. Sur le parcours, les parents ont reçu les condoléances des nombreux amis qu'ils comptent dans les divers villages des cantons de Saint-Florent et de Nonza.

A l'arrivée à Olmeta toute la population se trouvait massée sur la place de l'église et a assisté au service funèbre qui a été célébré par M. le Curé Maestracci.

Puis l'inhumation a été faite en présence d'une affluence considérable dans le beau caveau de la famille.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 juin 1909.

Un mouvement de reprise générale qui a été s'accentuant progressivement s'est affirmé aujourd'hui. A l'exception de la Rente Française qui s'alourdit à 91.95, les Fonds d'Etats sont mieux tenus ; le Turc finit à 93 fr. le Hongrois à 84.45, l'Extérieure à 98.75. Les étrangères sont en progrès, nos Sociétés de Crédit restent très fermes : le Crédit Foncier se retrouve à 753, le Crédit Lyonnais à 1.251, le Comptoir National d'Escompte à 728, la Société Générale à 670.

Sauf les valeurs russes qui sont discutées, un certain raffermissement se manifeste sur les valeurs industrielles et surtout de traction. Les titres cuprifères regagnent le terrain perdu hier.

Au comptant en Banque, signalons la nouvelle avance de l'action Ouest Africain Français à 598 et de la part à 333. L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing, dont le tableau des recettes montre une progression toujours croissante, est recherché à 258 50. L'action privilégiée Sucrière d'Angra est en reprise à 136.

Les recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro se sont élevées pendant la 24e semaine de 1909 à francs : 220.795, contre frs 709.632 pour la semaine correspondante de 1908. Plus value totale depuis le 1er janvier, frs : 1.195.126.

La Banque Privée Lyon-Marseille offrira en souscription publique le 21 courant 40.000 obligations de 500 frs d'un emprunt 5 0/0 or de l'Etat de Pernambuco destiné à l'extension du réseau de canalisation d'eau d'égoûts de la ville de Pernambuco. Le taux d'émission est fixé à 464 frs, ce qui fait ressortir le rendement à 5.37 0/0 sans compter la prime de remboursement.

Nos chemins de fer sont en légère moins-value.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Nous apprenons le prochain mariage de la très charmante Mlle Pauline Colonna de Cinarca, fille du regretté comte Colonna de Cinarca, ancien maire d'Appietto, avec M. Antoine Gozzi, agent de la Société des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

BONIFACIO. — M. Bottard, officier d'administration de 3e classe du service du génie à Bonifacio, est placé hors cadres et mis à la disposition du ministre des Colonies pour servir au chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

BARRETALI. — Le premier de ce mois nos amis de Barretali ont eu la douleur de perdre M. Antonmattei, instituteur dans cette commune, mort en pleine jeunesse après une courte mais douloureuse maladie. Sa mort sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu et qui avaient su si bien apprécier ses qualités de cœur et sa vive intelligence.

La population tout entière assistait à ses obsèques et rendait ainsi un témoignage de son affection et de son estime pour le regretté défunt, qui entretenait avec tous les meilleurs rapports.

Il s'occupait de ses élèves avec un dévouement à toute épreuve, remplissant le plus consciencieusement ses devoirs professionels, et s'attachant à se faire aimer de ses enfants, afin de pouvoir leur demander plus d'assiduité au travail et plus de progrès.

Nous adressons à sa famille éplorée nos bien sincères condoléances.

Des discours ont été prononcés sur sa sa tombe par MM. Vincentelli François, capitaine au long-cours ; Pietrini, instituteur à Pino ; Altieri Constantin, Altieri Eugène, Luciani Mathieu, ses anciens élèves.

Nous les publierons dans un prochain numéro.

MOROSAGLIA. — M. Lenchi Maurice, ancien greffier, est nommé juge de paix du canton de Morosaglia, en remplacement de M. Andrei, décédé.

ISOLACCIO. — Le brigadier de gendarmerie Debourthoumieu est nommé maréchal des logis à Isolaccio.

MONTICELLO. — M. Dominique Simonetti, ancien adjoint au maire, conseiller municipal, commissaire répartiteur, membre de la commission administrative du bureau d'assistance de la commune de Monticello, a été emporté en quelques jours par une gastralgie aigüe dont les ravages n'ont pu être enrayés ni par le concours dévoué et intelligent des médecins, ni par les soins empressés et assidus dont le malade n'a jamais cessé d'être entouré.

Une fin si prématurée nous fait songer avec tristesse au mystère de la destinée.

Né à Marseau, dans l'île de Porto-Rico, en 1860, M. Dominique Simonetti avait quitté l'Amérique pour rentrer dans le pays natal de son père. Depuis six ans à peine, il était donc fixé à Monticello auprès de sa vieille cousine qui l'avait choisi pour son héritier. Français de cœur et de par la loi, parlant et écrivant correctement notre langue, très sérieux, d'une intelligence peu commune, doué de rares qualités, d'une modestie sans égale, aimant passionnément l'agriculture, ce jeune homme ne tarda pas à conquérir l'estime et la confiance des habitants de Monticello. En peu de temps, il y avait été appelé dans cette commune aux fonctions électives et administratives les plus délicates. Partout il s'était révélé homme de tact.

C'était un noble cœur, un gentleman très sympathique. Aussi sa mort a-t-elle suscité d'unanimes regrets.

Ses funérailles ont été grandioses. Un magnifique catafalque, orné de verdure, avait été dressé pour la circonstance dans la nef de l'église paroissiale.

MM. Malaspina Mucius, Paoli François-Marie, Orticoni Jean-Louis et Orticoni Joseph tenaient les cordons du poêle.

Une couronne a été offerte par M. l'Instituteur Luigi, ami intime du défunt.

A la sortie de l'église, une fillette de 11 ans, habillée de blanc, Mlle Marie Luigi, a cédé la couronne à son frère et, d'une voix émue, a prononcé un discours d'adieu qui a fait pleurer tous les assistants.

Le cortège funèbre a fait ensuite le tour de la place publique et s'est dirigé vers la tombeau de la famille Simonetti où a lieu l'inhumation.

Le Conseil municipal réuni le dimanche suivant, en session ordinaire, a levé la séance en signe de deuil.

Puissent tous ces témoignages de regrets atténuer la douleur des frères et sœurs Simonetti de Porto-Rico, auxquels nous adressons l'expression émue de nos sincères compliments de condoléances. — A. L.

Voici le discours prononcé par Mlle Marie Luigi :

Hélas ! M. Simonetti n'est plus ! Une mort prématurée nous l'a enlevé pour toujours. Je n'irai plus prendre de ses nouvelles aux heures où mon père, retenu par ses occupations professionnelles, ne pouvait pas aller le voir lui-même !

La grande douleur et le profond abattement où nous a jetés cette perte cruelle, ne me donnent pas la force de pouvoir rendre un respectueux tribut d'hommage et de reconnaissance à celui qui fut mon professeur d'espagnol depuis déjà trois ans.

En cette conjoncture si triste et si déchirante mon cœur est meurtri par la souffrance, et je ne puis que balbutier des mots d'adieu et verser des larmes.

Je voudrais bien trouver un baume salutaire pour rendre plus supportable le grand malheur qui accable si durement sa vieille cousine en ce jour de tristesse et de deuil, mais la catastrophe est irréparable : le temps seul pourra en adoucir l'amertume.

Adieu, M. Simonetti ! Votre doux souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Nous irons prier dans votre chapelle pour le repos de votre belle âme, je sèmerai souvent des fleurs sur votre tombeau où vous allez dormir en paix votre dernier sommeil, bercé par le gazouillement des petits oiseaux qui peuplent vos cyprès.

Adios, senor Domingo Simonetti, adios por siempre !

MARIGNANA. — MM. Coppolani François et Grimaldi Jean-Dominique sont nommés gardes-champêtres de la commune de Marignana, en remplacement de MM. Massoni Joseph et Versini Dominique, démissionnaires.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19·4 à midi 18·4. + à 6 heures du soir + 18°. Maxima + 20 6. Minima + 16 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 769 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Léger.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Couvert.

A l'arrivée

M. le général de Barberin, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, descends au Grand Hôtel de France.

Correspondances pour la Corse

Notre excellent confrère M. Jean Servien, du *Petit Marseillais*, a eu occasion de s'entretenir avec M. le Directeur des postes de Marseille, du mouvement des correspondances. Il paraît qu'on expédie de Marseille en Corse, chaque jour, une moyenne de 300 colis postaux et de 19.000 lettres.

Nouvelles maritimes

M. Montegagano Jean-Baptiste-Marius, commis de 1re classe du commissariat de la flotte, est promu commis principal de 3e classe.

Obsèques

A dix heures de matin ont eu lieu les obsèques de Mme Annonciade-Marie Quilici née Dini, décédée dimanche dans sa 55e année.

Le deuil était conduit par le mari, M. Joseph Quilici, son fils, M. Pascal Quilici, et d'autres parents, qu'entouraient une affluence d'amis qui avaient tenu à marquer la part qu'ils prenaient au deuil qui a frappé MM. Quilici et à leur témoigner leurs sympathies.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous présentons à MM. Quilici et à leur famille toutes nos condoléances.

Mouvement administratif

M. Coggia, préfet de 3e classe des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet des Basses-Pyrénées.

M. Giacometti, sous-préfet de 3e classe à Ancenis, est élevé à la 2e classe.

Ponts et Chaussées

M. Olmi Marius, soldat au 22e colonial, est nommé *portier de 3e classe* au pont de Berion-Ville, canal de Caen à la mer.

Argent trouvé

Il a été trouvé par M. Pancrazi Dominique, négociant à l'Arinolo, une somme d'argent.

La réclamer à l'adresse ci-dessus.

A vendre

Pour cause de départ, fonds de magasin de modes, installation et marchandises à des conditions très avantageuses.

S'adresser 18, Boulevard Paoli, Bastia.

Objet trouvé

Un bracelet en métal blanc a été trouvé Place du Marché et déposé au poste de police où la personne qui l'a perdu peut aller le réclamer.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE. — La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 18 juin.

La messe de Communion générale aura lieu le matin, à 7 heures. Après la messe, Exposition solennelle du Très-Saint-Sacrement. A 10 heures, Grand'messe.

Le soir, à 3 heures, *Vêpres*, suivies de l'Amende Honorable et du Salut.

Etat-Civil

DÉCÈS

Bonfante Marie-Pâques, marin, 61 ans, de Bastia.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

AVIS

Dans le cas où la grève des inscrits maritime ne serait pas terminée, le voyage de M. Viguier, spécialiste-herniaire, serait renvoyé à la huitaine.

Nous avons été les premiers à signaler à nos lecteurs l'importante découverte de M. C. Viguier, le jeune praticien, diplômé de l'Ecole d'orthopédie de Paris, et considéré à juste titre par le corps médical comme le *jeune maître par excellence de l'art herniaire.*

Nous pouvons affirmer que la Hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger, se moulant sur le corps, permettant les travaux les plus durs de la campagne et ne gênant en rien. Dès son application le malade éprouve un bien-être inexprimable. Il se sent renaître aussitôt, la hernie est refoulée, et par la propriété curative de cet appareil peut disparaître au bout de quelque temps.

Précisons : Qu'est-ce donc une Hernie ??? une simple dilatation de son anneau sont inguinal, crural ou ombilical ; l'anneau étant formé par des muscles fibreux, si ces derniers s'amincissent l'anneau se trouve par là-même agrandi, l'intestin sort, c'est la Hernie.

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes, etc.*, ont donc intérêt à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 20, 21 et 22 juin.

à Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.

à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 24 et 25 juin.

à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.

Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.

Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 06329

BOURSE DE PARIS

	14 juin	15 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	86 10	86 00
de 3 0/0 amortis	88.70	88.70

Nominations

Postes et Télégraphes

Paris, 15 juin.

M. Pujol, directeur des postes et télégraphes de la Corse, est appelé aux mêmes fonctions à Poitiers.

M. Ry, inspecteur des postes et télégraphes, à Carcassonne, est nommé directeur des Postes et Télégraphes, à Ajaccio.

Le sympathique directeur des Postes de la Corse reçoit un avancement qui lui était bien dû.

LE TIRAGE DE LA Loterie des Artistes

Paris, 15 juin.

Le tirage de la loterie des Artistes lyriques, qui devait avoir lieu ce soir, à 4 heures, dans la salle des fêtes du *Petit Journal* a été remis au *10 juillet prochain*

Cette date est irrévocable.

LES OBSÈQUES DE M. ASTIMA

Paris, 15 juin.

Le cercueil, renfermant les restes mortels de M. Astima, ancien député de la Corse, est parti aujourd'hui de Paris, à destination de Marseille, d'où il sera embarqué sur le premier paquebot partant pour Bastia.

Les obsèques seront célébrées à Cervione.

Au Palais Bourbon

Le Scrutin d'hier SUR LA MOTION BERTEAUX

Echec du Gouvernement

Paris, 15 juin.

Les amis de M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, affirment que si le Président de la Chambre avait accepté toutes les rectifications qui se produisirent en séance, au sujet du vote sur la priorité demandée en faveur de la proposition Berteaux, le Gouvernement avait incontestablement la minorité.

Le Vote de nos Députés

Bien entendu, les cinq députés de la Corse ont voté pour le Gouvernement.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1865

Paris, 15 juin.

L'obligation portant le numéro 487.238 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs.*

L'obligation portant le numéro 470.298 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

Obligations Sun

L'obligation portant le numéro 258 649 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs.*

Les obligations portant les numéros 74 657 et 253.373 sont remboursables chacune à *vingt cinq mille francs.*

Bons de Panama

L'obligation à lots portant le numéro 1.571 788 est sortie remboursable à *deux cent cinquante mille francs.*

L'obligation portant le numéro 1.684 973 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Bons de la Presse

Le bon portant le numéro 185 880 est sorti remboursable à *dix mille francs.*

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 15 juin.

Les inscrits maritimes, au cours d'une réunion tenue ce matin, à la Bourse du travail, ont voté la continuation de la grève.

Le nombre des présents à ces réunions diminue tous les jours.

∴

Le paquebot *Corte*, de la Compagnie Preissinet, est arrivé dans la soirée venant d'Ajaccio.

Les Morts du Jour

Napoléon Bonaparte Wyse

Paris, 15 juin.

Un télégramme de Toulon annonce le décès dans cette ville de M. Lucien-Napoléon Bonaparte-Wyse, ancien officier de marine.

Les journaux ajoutent que le défunt avait conçu le premier, en 1878, l'idée du percement du Canal de Panama.

Le sénateur Pauliac

On annonce également la mort de M. Pauliac, sénateur républicain du Lot.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT DE Banquier Remy

Procès en revision de Renard

Paris, 15 juin.

Les deux audiences de ce jour ont été consacrées à l'audition des témoins.

La déposition la plus importante a été celle de la veuve de la victime, qui maintient ses accusations contre Renard.

Mme Remy soutient que Renard a pu savoir dans quel meuble et dans quel tiroir de ce meuble, était enfermée la clef de l'armoire, où se trouvaient ses bijoux.

Or les assassins se sont dirigés, sans hésitation aucune, vers ce meuble, ont forcé exclusivement le tiroir où était enfermée la clef, puis de là sont allés, tout droit et à coup sûr, ouvrir l'armoire dont ils possédaient maintenant la clef.

« Renard est coupable. Oui, c'est lui qui, profitant de l'ascendant qu'il possédait sur Courtois, l'a décidé à prêter la main à l'effroyable besogne !

« C'est bien Renard qui a assassiné mon mari. »

L'audience a été renvoyée en continuation à demain.

Conseil des Ministres

Paris, 15 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les Sinistrés de Provence

Le Président de la République remet à M. Clémenceau la somme de 25.000 francs pour être distribuée aux victimes du tremblement de terre.

Les Secours

Le président du Conseil rend compte des mesures qu'il a prises pour parer aux premières nécessités des victimes.

Il communique également au Conseil tous les renseignements qu'il a reçus au sujet de cette terrible catastrophe.

Les scandales de la Marine

M. Picard, ministre de la Marine, annonce qu'il a autorisé M. Vitione, ancien chef du secrétariat particulier de M. Pelletan, ancien ministre de la marine, à déposer devant la commission d'enquête de la Marine.

Travaux Parlementaires

Le Conseil examine assez longuement les diverses questions à l'ordre du jour du Parlement.

MM. Clémenceau et Briand font connaître le sens des déclarations qu'ils feront au Sénat au cours de la discussion du projet de loi sur l'amnistie.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Le prochain Conseil

Les ministres fixent leur prochaine réunion à samedi prochain.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Proposition Arago

M. Arago, député radical des Alpes-Maritimes, dépose une proposition de loi stipulant que l'opération de pointage du scrutin sera obligatoire toutes les fois que le Gouvernement aura posé la question de confiance.

L'orateur développe sa proposition qui est mise aux voix et adoptée.

Les Fraudes Alimentaires

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif aux fraudes alimentaires.

Après une longue et aride discussion entre MM. de Beauregard et Pichon, la séance est levée et renvoyée à demain.

SENAT

Réunion dans les Bureaux

Le Sénat s'est réuni à deux heures un quart dans ses bureaux et a procédé au deuxième tour de scrutin pour la nomination d'une commission de onze membres, chargée d'entrer en conférence avec la commission de l'hygiène publique de la Chambre des députés, à l'effet de s'entendre sur un texte commun pour le projet de loi relatif à l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture exécutés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments.

Séance publique

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président fait l'éloge funèbre de M. Pauliac, sénateur du Lot.

Le Carat métrique

Le Sénat adopte sans discussion le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au carat métrique.

L'AMNISTIE

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'amnistie.

La discussion générale est ouverte.

MM. Vagnat, Gaudin de Villaine, Clémenceau, Briand et Flaissières, montent successivement à la tribune.

Les adversaires du Gouvernement veulent étendre l'amnistie jusqu'aux postiers.

Le gouvernement s'oppose énergiquement à cette proposition.

La séance est ensuite levée et renvoyée en continuation à jeudi.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Astima, inspecteur divisionnaire des douanes en retraite, maire de Cervione, Mme Astima, née de Poli, et leur fille ; M. Ernest Astima, consul honoraire de France, Mme Astima, et leurs enfants ; M. le commandant Manconi, juge de paix du canton de Cervione, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Grassi, premier président honoraire de la Cour d'Appel d'Aix, chevalier de la Légion d'honneur, et ses enfants ; M. Grassi, secrétaire général honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Grassi, et leur fille ; Mlle M.-A. Grassi ; M. Grassi, Juge de paix du canton de San Nicolao ; M. de Suzzoni, Directeur honoraire de la Banque de France, président de la Chambre de Commerce de Bastia, Mme de Suzzoni, et leurs enfants ; Mme Alexandre de Suzzoni, et ses enfants ; Mme Santoni, née de Suzzoni, et ses enfants ; M. de Suzzoni, Receveur municipal de la ville de Bastia, et sa famille ; Mme de Gaspari, née de Suzzoni, M. de Gaspari ; Mme veuve Dumez, née de Cesari ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LE COLONEL ASTIMA

Ancien Député

Conseiller général de la Corse

Officier de la Légion d'honneur

leur frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Paris, le 13 juin courant.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Avis aux Producteurs de Vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 64.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles



modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui inquiètent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui réunit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczéma sur la jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai acquis les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

(Signé) MARIE MAGNES, à *St Julien en Born (Landes)*

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupeuble 37, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Godefroi.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles toutes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains dentistes ambulants — un devoir charlatanisme dentaire, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui compromet les meilleures intentions à le suivi pour le traitement de toute stomatologie.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle entièrement, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des tableaux, clairs et souvent nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Compagnies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc., desservant l'Ile.

Une CARTE SPÉCIALE dans un but touristique, directeur et très abondamment tout valoir la précision et la clarté.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les personnalités utiles à connaître de toutes départements corsicaux.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une brève description des lieux de très nombreux renseignements administratifs et statistiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur M. A. OLIVIER, 67, Rue St-Lazare, Paris.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 165 — JEUDI 17 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00330

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ranieri.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quart., le 19. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Sacré Cœur de Jésus.

16 JUIN

COMMENT PROLONGER LA VIE

Il y a un Buffon à connaître, qui n'est plus le Buffon à manchettes de la légende académique, mais le travailleur acharné qui amassait les notes, les statistiques, les expériences, qui fut l'historien de la Vie dans tous ses états et qui écrivit ce livre si plein de pénétration et de fierté humaines : *l'Histoire de l'Homme*, dont deux chapitres notamment, la *Vieillesse* et la *Mort*, sont de purs chefs-d'œuvre de science et de philosophie sereines.

« Ce qui rompt l'équilibre dans l'homme, a-t-il écrit, c'est l'imagination qui corrompt le bien et devance le mal. »

Cette phrase, l'auteur de la *Philosophie de la Longévité*, M. Jean Finot, psychologue et physiologiste très avisé, vient de la commenter à la moderne, le sourire de confiance sur les lèvres et, au bout de la plume, le conseil et le document toujours réconfortants. Il actualise l'éternelle question de la longévité humaine, en l'adaptant à tous les problèmes de l'heure présente qui intéressent la vie.

« Il s'est laissé mourir ! » disent les bonnes gens. Il faut, au contraire, se défendre. Le sage ne doit songer à la mort que pour l'écarter et la vie doit être la méditation non de la mort, mais de la vie elle-même.

Les anciens, les très anciens du moins, vivaient de 100 à 150 ans, puis est venu un peu de civilisation qui a abrégé la vie, beaucoup de civilisation la prolongera ce qu'elle était. Descartes avait prévu ce bienfait de la science appliquée à la biologie.

Aujourd'hui, on peut déjà dire ce que fera la science. Comme le jardinier traitant un arbre de son verger ou le forestier un arbre de sa forêt, le chirurgien retranchera de l'être humain, avec une infaillible sûreté de main, toute cause de déprimement ; le chimiste choisira les aliments réparateurs et sains les mieux adaptés au tempérament de chacun, et le médecin, avec de parfaits sérums, saura entretenir son client dans la virilité et dans la joie.

Cent ans ne seront plus que cinq fois vingt ans.

Beaucoup de nous sont venus trop tard dans une humanité mal en point pour voir cette miraculeuse transformation, mais les adolescents peut-être et les tout petits certainement en bénéficieront.

Ce n'est pourtant pas une raison, au contraire, pour nous abandonner au sort qui nous entraîne si vite à la décrépitude et à la mort. Nous avons déjà, grâce au progrès de l'hygiène, de sérieux moyens de défense que n'avaient pas nos pères.

Sobrii estote et vigilate ! répète à l'homme, depuis deux siècles, la « leçon brève » des Complies. Le conseil est toujours bon, soyons sobres et veillons pour nous défendre contre toutes les tentations du plaisir que la santé paye.

Cependant, cette privation ne doit pas entamer notre bonne humeur qui a, par ailleurs, de quoi s'entretenir. Le découragement et la mélancolie ont leur souverain remède dans l'activité sous toutes ses formes, dans l'activité aiguisée par la curiosité qui n'est pas seulement le principe de la science, mais aussi la plus forte et la plus agréable excitation à vivre.

C'est le meilleur des élixirs de longue vie celui qui, dans tous les cas, ne fait pas de la mort un spectre de chevet, mais l'image de la paix protégeant le repos de la tombe, une palme à la main au lieu d'une faux

s'unissant d'admirer la beauté et la grâce de « l'élégante Ajaccienne » pour aller déguster un petit verre et contempler la « dame de pique ».

PÈRÈS.

Ajaccio, jeudi, 3 juin 1909.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 juin à 8 h. 1/2

Allégre,,	W. Romberg.
Gillette de Narbonne.	Audran
Andalucia,	Popy.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
La Belle mauniére,	H. J. Parès.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Le Courrier de Nice

A M. le Directeur des Postes

PROTESTATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Un grand nombre de commerçants de Bastia et de l'intérieur en relations d'affaires avec Nice sont venus au Syndicat d'initiative demander son intervention auprès de M. le député Pierangeli à l'effet, si la grève des inscrits maritimes continue, de demander le rétablissement du courrier hebdomadaire Nice-Bastia avec le concours des marins de l'Etat.

Le Syndicat a reçu à cet égard de M. Pierangeli la dépêche suivante :

« Ai vu Ministre Commerce qui a promis intervenir.

« Pierangeli. »

La protestation des commerçants bastiais nous paraît des plus légitimes, et l'attitude de la Compagnie Fraissinet aurait pu nous étonner si nous ne savions de longue date, que cette Compagnie a pris l'habitude de traiter la Corse en pays conquis.

Que lui importe, dans ces conditions, que les commerçants de Bastia ne puissent expédier ou recevoir directement leurs marchandises en utilisant la ligne Nice-Bastia? Elle estime qu'elle a déjà rendu un exceptionnel service à notre pays en rétablissant un courrier par semaine entre Marseille et Bastia, et cela grâce au concours des marins de l'Etat !

En revanche, la plupart des autres Compagnies assurent leurs services au moyen de leurs propres équipages.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORBARA. — M. Martelli, avocat, maire de Corbara, est nommé attaché au cabinet du Ministre de la Justice.

BASTELICA. — M. Ambrosini Jean-Baptiste, de Bastelica, est nommé garde-forestier communal à Petreto-Bicchisano, en remplacement de M. Lanfranchi, admis à la retraite.

SAINT-LAURENT. — Nous avons appris avec plaisir, qu'au Concours agricole de 1908, notre excellent ami, Jacques-Toussaint Valentini, propriétaire à Saint-Laurent, a obtenu une prime de 250 francs, et une médaille de bronze pour son exploitation agricole de Guarandio, territoire de Piedigriggio, qu'il dirige avec autant d'intelligence que d'activité.

Secondé par son père qui, par ses conseils et son exemple, lui a inspiré le goût de l'agriculture, M. Valentini, dans l'espace de neuf ans, a créé des prairies artificielles, des vignobles importants, et fait des plantations de mûriers.

Il s'occupe avec succès de l'élevage et de la culture des céréales.

PERI. — M. Petrelli Joseph, cantonnier à Peri, a obtenu une mention honorable, pour avoir porté secours à une femme dont les vêtements avaient pris feu, le 25 janvier 1909.

LOPIGNA. — M. Thomas Pietri est nommé garde-champêtre de la commune de Lopigna.

ZALANA. — Le brigadier de gendarmerie Crociani passe de Zalana à Lama. Il est remplacé par le brigadier Chabanon, nouvellement promu.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Nécrologie

Nous avons appris, non sans regret, la mort de notre sympathique concitoyen, M. Toussaint Matricali, conseiller municipal.

Atteint depuis quelque temps d'une maladie qui pardonne rarement, M. Matricali, malgré ses cruelles souffrances, attendait la mort avec sérénité. Elle est venue subitement, l'enlevant à l'affection d'une famille inconsolable, qui a pu à peine lui prodiguer les soins les plus touchants.

Avec M. Matricali disparaît une vieille figure ajaccienne très connue et très estimée, car sous des dehors sévères, il cachait le meilleur cœur du monde.

Depuis plus de vingt ans, les électeurs l'envoyaient siéger au Conseil municipal, et il apportait dans cette assemblée une part active de collaboration.

Nous sommes certains que la mort de M. Toussaint Matricali a laissé dans notre ville d'unanimes regrets, car il était de ceux que l'on n'oublie pas facilement.

Les obsèques ont été célébrées lundi soir, à 4 heures.

Le Conseil municipal en corps, les notabilités de la ville, et toute la population ajaccienne se pressaient derrière le cercueil, qui était précédé de la musique municipale.

Parmi les nombreuses couronnes, nous avons remarqué celle offerte par l'Assemblée communale.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bodoy, ancien maire, et Dagregorio, conseiller municipal, Del Poliegrino et Sialelli, marchands tailleurs.

M. le commandant Nicoli, 1er adjoint faisant fonction de maire, a prononcé un discours sur la tombe de M. Matricali.

Le deuil était conduit par les fils et frères du défunt.

Nous présentons à son épouse et à ses fils, Michel, Marius et Ange Matricali, nos sincères compliments de condoléances.

Félicitations

Nous avons appris avec plaisir que notre confrère et ami, M. Fernand Franzini, d'Innocenti, vient d'être nommé officier du Nichan-Iftikar.

Nos plus sincères félicitations.

Au Port

Depuis deux jours nous avons dans notre port, un croiseur cuirassé de très classe, l'*Ernest Renan*, qui est en train d'effectuer des essais.

L'*Ernest Renan* qui jauge 14.000 tonnes, a à son bord 800 hommes d'équipage. Il est commandé par le capitaine de vaisseau Campion. Ajoutons que c'est une des plus belles unités de notre marine nationale.

Etat Civil

MARIAGES

Turre Alphonse, cordonnier, et Filippini Dorothée, repasseuse.

NAISSANCES

Cervetti Horace-Antoine. — Versini Dominique-François. — Benedetti Jeanne-Jacqueline.

DÉCÈS

Susini François-Xavier, 63 ans, propriétaire.

Matricali Jacques-Toussaint, 70 ans.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 juin 1909.

Après un début en nouvelle avance, les cours se sont tassés pour finir même au-dessous de leur niveau de la veille. A l'exception de notre Rente qui est en légère reprise à 98 frs, les Fonds d'Etats sont hésitants. L'Extérieure s'inscrit à 98.75, le Turc à 92.95, le Serbe à 84.30. Les Entreprises Ramses sont calmes. Les Sociétés de Crédit conservent facilement leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais fait 1.956, le Crédit Foncier 753, le Comptoir National d'Escompte 728 et la Société Générale 671.

La Rente Foncière se traite à 505.

Les valeurs industrielles et de transports sont calmes avec une nuance de lourdeur. Suez 4.780. Les titres cupréifères sont en réaction notable : Rio 1.904.

Les obligations nouvelles 5 0/0 garanties Victoria Minas ont été recherchées à 448. La ligne qui remonte du port de Victoria dans la partie centrale de Minas est ouverte au service sur une longueur de 328 kilomètres et les recettes ont augmenté de près de 1 million en 1908.

En Banque, l'action Arneyo est en nouvelle hausse sensible à 85 frs. L'obligation 5 0/0 or, du chemin de fer du Nord du Brésil a des demandes suivies à 502.50.

On sait que le Crédit Foncier Mexicain procède en ce moment par l'intermédiaire de la Société Centrale des Banques de Province au placement de 60.000 obligations hypothécaires 5 0/0 or de 100 piastres. Il est bon de faire remarquer que le Crédit Foncier Mexicain est contrôlé par un délégué du Gouvernement du Mexique et qu'il son Conseil composé d'honorables personnalités a été adjoint un comité français.

Nos chemins de fer sont moins bien tenus.

CATTERI

M. SALVATORI

Dimanche soir, la fatale nouvelle de la mort de M. Salvatori, pharmacien à Bonifacio, se répandait dans l'arrondissement et y causait la plus profonde émotion. M. Salvatori venait de succomber à la terrible maladie qu'il avait cloué pendant six mois sur son lit de douleur et l'enlevait à l'affection de sa femme bien-aimée, de sa fille et de son gendre inconsolables.

Ce que l'on regrettera toujours en M. Salvatori, c'est l'homme aux manières douces et polies, aux relations charmantes, au caractère affectueux, aux idées élevées, libérales et surtout au cœur noble et généreux.

Les obsèques ont eu lieu mardi à Catteri au milieu d'une nombreuse affluence accourue de tous les points de l'arrondissement.

Le deuil était conduit par son gendre, M. Philippe Pietri et ses nombreux parents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. *Filippi, docteur-en médecine ; Orsoni*, docteur en médecine ; Antoine Savelli, pharmacien ; Rossi, contrôleur ; Louis Grisoli, propriétaire ; Thomas Allegrini, propriétaire.

Après l'absoute, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Antoine Savelli, pharmacien, et l'autre par M. P. F. Savelli, ex-élève de la Pharmacie normale de Paris.

Un Ami.

Discours
de M. Savelli, pharmacien

Messieurs,

Au paternel ami, au vénéré confrère que la mort vient de nous ravir, je dois un suprême hommage et l'éternel adieu.

Né à Catteri, en 1839, M. J. F. Salvatori vécu les belles années de sa première jeunesse dans son village natal, au sein d'une nature de beauté incomparable, ayant comme cadre les monts majestueux, les forêts d'oliviers séculaires, la plus riante et la plus fertile des vallées, et, dans le lointain, l'infini bleu de la mer.

M. Salvatori aima passionnément cette nature si captivante ; il s'y attacha comme le fils à sa mère ; il aima les rochers, le ruisseau, les grands arbres.

Il y puisa cette fierté de l'esprit, cette soif d'indépendance, ce mépris pour les considérations mesquines et les voies tortueuses que tous nous avons pu constater en lui, et aussi cette rudesse apparente, qui ne pouvait pourtant pas cacher, vous le savez tous, une âme très simple, très douce, très affectueuse.

Mais les nécessités inéluctables de la vie l'obligèrent bientôt à abandonner le pays enchanteur où s'écoulaient, légères, les belles années de sa jeunesse.

Il alla à Bastia pour terminer ses études secondaires, et ce fut dans cette même ville que, plus tard, après avoir brillamment conquis son diplôme de pharmacien, il vint s'installer pour exercer sa profession.

Il ne tarda pas du reste à s'y créer une situation prépondérante, car il eût vite fait d'acquérir l'estime de tous par son savoir autant que par son affabilité et sa droiture.

Fidèle aux saines traditions de la Pharmacie Française, il se montra en tous points digne d'exercer cette noble profession, quelque peu amoindrie par ceux qui ne la connaissent que de très loin, mais respectée, comme l'a dit en de non exonérants maîtres, par tous ceux qui savent que pour la pratiquer avec honneur et dignité il faut allier à la passion de la science, l'amour pour et sacré de l'humanité.

Aussi, M. Salvatori eût-il une clientèle nombreuse et très fidèle qui s'augmentait d'année en année et, chose plus rare, beaucoup d'amis parmi ses clients.

Pour un homme ambitieux, c'était le chemin de la fortune ; mais notre confrère était un modeste et un sage : il se contenta d'une honnête aisance et quitta prématurément, sans regrets, une aussi brillante situation, pour retourner au village natal, au milieu de ses chers concitoyens, pour lesquels il fut toujours d'une bonté inlassable et qui avaient pour lui une affection vive et sincère.

Je n'en veux pour preuve que les regrets touchants dont nous avons pu déjà recueillir les premiers échos.

Et maintenant il n'est plus !... Cette plénitude de vie s'est tarie peu à peu et a disparu sous la morsure d'un mal implacable.

Les soins dévoués et incessants d'une épouse chérie, la tendresse vigilante d'une fille adorée, devant la douleur desquelles nous ne pouvons que nous incliner respectueusement ; les ressources des hommes de l'art, savants qui ont tout mis en œuvre pour prolonger une vie qui leur était chère, rien n'a valu, la mort a accompli sa besogne fatale.

Reposez en paix, cher et vénéré confrère, vous avez bien rempli votre tâche. Votre disparition sera vivement ressentie dans le monde pharmaceutique où vous ne comptiez que des amis ; reposez en paix dans la tranquille douceur de cet humble cimetière de village au sein de la terre maternelle et fécondé ; les rochers, les grands arbres que vous avez aimés et qui vous virent passer si souvent, ombrageront votre cercueil, et la chanson plaintive du ruisseau bercera votre sommeil.

Adieu, cher et vénéré confrère, M. Salvatori, adieu !

Discours de M. P. F. Savelli

Messieurs,

Au seuil de l'Eternité, à cette heure suprême où la voix des passions terrestres doit se taire devant la vérité, il importe de se recueillir un instant, et de se demander quel fut l'homme que nous accompagnons à sa dernière demeure.

L'instant des funérailles est le plus souvent le reflet de la vie tout entière.

Les cordons du poêle étaient tenus par *MM. Filippi, docteur-en médecine ; Orsoni*, docteur en médecine ; Antoine Savelli, pharmacien ; Rossi, contrôleur ; Louis Grisoli, propriétaire ; Thomas Allegrini, propriétaire.

Après l'absoute, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Antoine Savelli, pharmacien, et l'autre par M. P. F. Savelli, ex-élève de la Pharmacie normale de Paris.

Un Ami.

Discours
de M. Savelli, pharmacien

Messieurs,

Au paternel ami, au vénéré confrère que la mort vient de nous ravir, je dois un suprême hommage et l'éternel adieu.

Né à Catteri, en 1839, M. J. F. Salvatori vécu les belles années de sa première jeunesse dans son village natal, au sein d'une nature de beauté incomparable, ayant comme cadre les monts majestueux, les forêts d'oliviers séculaires, la plus riante et la plus fertile des vallées, et, dans le lointain, l'infini bleu de la mer.

M. Salvatori aima passionnément cette nature si captivante ; il s'y attacha comme le fils à sa mère ; il aima les rochers, le ruisseau, les grands arbres.

Il y puisa cette fierté de l'esprit, cette soif d'indépendance, ce mépris pour les considérations mesquines et les voies tortueuses que tous nous avons pu constater en lui, et aussi cette rudesse apparente, qui ne pouvait pourtant pas cacher, vous le savez tous, une âme très simple, très douce, très affectueuse.

Mais les nécessités inéluctables de la vie l'obligèrent bientôt à abandonner le pays enchanteur où s'écoulaient, légères, les belles années de sa jeunesse.

Il alla à Bastia pour terminer ses études secondaires, et ce fut dans cette même ville que, plus tard, après avoir brillamment conquis son diplôme de pharmacien, il vint s'installer pour exercer sa profession.

Il ne tarda pas du reste à s'y créer une situation prépondérante, car il eût vite fait d'acquérir l'estime de tous par son savoir autant que par son affabilité et sa droiture.

Fidèle aux saines traditions de la Pharmacie Française, il se montra en tous points digne d'exercer cette noble profession, quelque peu amoindrie par ceux qui ne la connaissent que de très loin, mais respectée, comme l'a dit en de non exonérants maîtres, par tous ceux qui savent que pour la pratiquer avec honneur et dignité il faut allier à la passion de la science, l'amour pour et sacré de l'humanité.

Aussi, M. Salvatori eût-il une clientèle nombreuse et très fidèle qui s'augmentait d'année en année et, chose plus rare, beaucoup d'amis parmi ses clients.

Pour un homme ambitieux, c'était le chemin de la fortune ; mais notre confrère était un modeste et un sage : il se contenta d'une honnête aisance et quitta prématurément, sans regrets, une aussi brillante situation, pour retourner au village natal, au milieu de ses chers concitoyens, pour lesquels il fut toujours d'une bonté inlassable et qui avaient pour lui une affection vive et sincère.

Prime aux sériciculteurs

Par décret du 11 juin, à partir du 31 mai 1909 jusqu'au 31 décembre 1929, il sera alloué aux sériciculteurs une prime de soixante centimes par kilogramme de cocons frais, qu'ils soient destinés à la filature ou au grainage.

Nouvelles mari nes

M. le lieutenant de vaisseau Olmi, du port de Rochefort, est désigné comme officier de manœuvre, au choix, sur la *Couronne*, école de canonnage.

Arrestation

La brigade de sûreté a mis en état d'arrestation, à 2 heures du soir, le nommé Bonamici Narcisse, cordonnier, 34 ans, sujet italien, pour infraction à un arrêté d'expulsion lui interdisant le séjour en France.

Après interrogatoire, Bonamici a été écroué à la maison d'arrêt.

Avis

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la Maison Bourgeois frères resteront fermés pendant toute la *journée de vendredi*, 18 du courant, fête patronale de la Maison.

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée à MM. Giovanetti, adjudant au 92e, 15 ans de services, 2 campagnes ; Aitelli, adjudant au 61e, 17 ans de services ; Audrei, sergent au 144e, 15 ans de services ; Mattei, adjudant au 2e colonial, 19 ans de services, 12 campagnes.

Contravention

Des contraventions ont été dressées contre les nommées R. L., R. V., revendeuses, pour avoir accaparé de la viande salée.

Regial i, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

MARIAGES

Raffini Mathieu-Toussaint, cultivateur, et Santelli Ursule-Dominique, ménagère

NAISSANCES

Corvi Françoise.

DÉCÈS

Amoni Gabriel, veuf, 53 ans.

Raffelli Laurent, propriétaire, 45 ans.

Sarocchi Pierre-Paul, retraité, 62 ans.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE. — La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 18 juin.

La messe de Communion générale aura lieu le matin, à 7 heures. Après la messe, Exposition solennelle du Très-Saint-Sacrement. A 10 heures, Grand'messe.

Le soir, à 5 heures, Vêpres, suivies de l'Amende Honorable et du Salut.

A SAINTE MARIE. — Vendredi, 18 du courant, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le matin, à 7 heures, messe de communion, à 9 heures grand'messe.

Le soir, à 7 heures et demie, Vêpres, procession, salut.

A CAPANNELLE. — La Fête du Sacré Cœur de Jésus sera célébrée dans l'église de N. Dame de Lourdes de Capanelle vendredi, 18 juin. Messe de communion à 7 heures, messe à 8 heures et demie et à 10 heures. A 4 heures et demie, Salut.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche prochain, 20 courant, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. Nomination de six membres du conseil d'administration.

Le Président, Moreau.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18.7 à midi 21°. + à 6 heures du soir + 18°. Maxima + 29 6. Minima + 15 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, N. O.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, Couvert.

Nouvelles militaires

M. Maestracci, lieutenant au 70e, passe au 40e.

M. le lieutenant d'infanterie coloniale Quilichini, en service en Indo-Chine, est affecté au 3e tirailleurs tonkinois.

M. le lieutenant Allioth, du 3e rég. d'artillerie coloniale à Toulon est désigné pour servir à Madagascar.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00331

BOURSE DE PARIS

	15 juin — 16 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	98 60 — 97 45
de 3 0/0 amortis.	98.70 — 98.95 ex-coupon

Nos Chemins de Fer

Chez M. Barthou

Paris, 16 juin.

Une délégation du Syndicat national des Travailleurs des Chemins de fer s'est rendue ce matin au Ministère des Travaux publics, et a été reçue par M. Barthou.

Cette délégation a exposé au ministre la situation de la grève des cheminots Corses.

M. Barthou a promis d'examiner sérieusement les revendications des employés des chemins de fer qui sont en grève depuis le 11 mai.

TOULON

NOUVELLES SECOUSSES DE TREMBLEMENT DE TERRE

Toulon, 16 juin.

De nouvelles secousses sismiques se sont produites, la nuit dernière, vers 2 heures du matin.

Toute la ville fut secouée et la population des vieux quartiers, profondément effrayée par ces nouvelles secousses, se répandit dans les rues.

L'émotion fut surtout grande au Port Marchand, au Mourillon, rues Arnoule, de l'Armée-d'Afrique, du Canon, Nationale, de la Comédie, etc.

La panique fut calmée au lever du soleil, mais la foule n'a t décidée difficilement à regagner ses habitations.

On ne signale aucun dégât.

Les Menaces d'un Exaspéré contre le Maire

Toulon, 16 juin.

Le nommé Louis Casabianca, originaire de la Corse, exaspéré d'avoir perdu l'emploi qu'il occupait à la mairie de Toulon, a menacé le maire de la ville, M. Escartefigue, avec un revolver et un rasoir.

Cet individu est activement recherché par la brigade de sûreté.

LA MORT d'un Capitaine de frégate

Toulon, 16 juin.

Le monde maritime a été très éprouvé par la mort de M. le capitaine de frégate Linkenheld.

MARSEILLE

LE SACRE de Mgr FABRE

Marseille, 16 juin.

Ce matin a eu lieu en grande pompe, à la Cathédrale, la cérémonie du sacre de Mgr Fabre, le nouvel évêque de Marseille.

La vaste église était trop petite pour contenir le nombre des fidèles, ainsi que tous les parents et amis de Mgr Fabre.

S. E. le cardinal Arnaud, archevêque de Marseille, archevêque de Bordeaux, consécrateur, était assisté de Mgr Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon, et Mgr Castellan, évêque de Digne.

Assistaient également à cette imposante cérémonie : Mgr Bonnefoy, métropolitain ; Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio ; Mgr Arnal du Curel, évêque de Monaco ; Mgr Chevrelong, évêque de Valence.

Même sur la grande place de la Cathédrale, la foule était considérable.

La cérémonie du sacre a été on ne peut plus imposante.

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 16 juin.

Le calme a été aussi grand que les autres jours sur les quais.

Les inscrits maritimes n'ont pas tenu ce matin de réunion.

Une délégation veille tous les jours aux abords de la place de la Joliette, sur les mouvements de navires.

Les paquebots pour la Corse

Le vapeur *Corte* a appareillé ce soir pour Ajaccio, avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises diverses.

TOULOUSE

UN PROCÈS D'ADULTÈRE *devant la Cour d'appel*

Condamnation DU PRÉFET BOUDET

Toulouse, 16 juin.

L'aventure de M. Boudet, préfet de l'Ariège, contre lequel fut ouverte une instruction pour complicité d'adultère, a eu son dénouement aujourd'hui devant la Cour d'appel de Toulouse, siégeant comme chambre correctionnelle.

M. Boudet a été condamné à deux mille francs d'amende et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Sa complice a été condamnée à cent francs d'amende.

La Conquête de l'air

LE PRIX OSIRIS

Paris, 16 juin.

Le prix Osiris, d'une valeur de cent mille francs, a été partagé entre M. Louis Blériot et M. Gabriel Voisin, ingénieurs constructeurs, en récompense de leurs travaux et de leurs expériences qui contribuèrent puissamment aux récents progrès de l'aviation.

A L'ÉLYSÉE

Dîner de Gala

Paris, 16 juin.

Le Président de la République et Mme Fallières ont donné ce soir un dîner de gala, en l'honneur de la mission extraordinaire ottomane chargée de notifier au président de la République, l'avènement du Sultan Mahomet V

En outre des membres de la mission, qui a à sa tête Ghazi-Moukhtar Pacha, plusieurs ministres, ainsi que M. Mollard, directeur du Protocole et le colonel *Trasford*, commandant le régiment de dragons d'Evreux, assistaient à ce dîner de gala, qui sera suivi d'une grande réception.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT de Banquier Remy

Audition des témoins

Paris, 16 juin.

L'audition des témoins a continué aujourd'hui.

Le forçat Déliot confirme devant la Cour d'assises les prétendus aveux que lui fit Courtois, à l'île de Ré.

Il affirme que Courtois lui a déclaré qu'il avait commis seul le crime de la rue de la Pépinière, et que Bonnard était innocent.

Un autre forçat déclare que Courtois lui a avoué, avant sa mort, « avoir commis seul son horrible forfait. »

L'audience a été renvoyée en continuation à demain.

UN RACONTAR DE « L'HUMANITÉ »

Paris, 16 juin.

L'organe de M. Jean Jaurès affirme qu'au cours des dernières manœuvres au Camp de Châlons, deux soldats de l'armée active et un réserviste sont morts de fatigue.

L'*Humanité* ajoute que plus de trois cents soldats sont retournés malades à la suite d'un surmenage scandaleux, et que le général, qui commandait ces troupes, a été sifflé.

M. Jean Jaurès a vu même des crosses en l'air !

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élections

La Chambre adopte sans discussion les conclusions du rapport, présenté au nom du 6e bureau, tendant à la validation des opérations électorales dans la deuxième circonscription du 11e arrondissement de Paris.

L'élection est validée.

M. Lucien Le Foyer est admis.

Convention ENTRE L'ÉTAT et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

M. Chautard

député radical socialiste de la Seine, développe son rapport qui occupe toute la séance de ce jour.

L'orateur se déclare partisan de la *Convention, qui a été présentée par* trois ministres, et examinée avec une très grande attention par quatre grandes commissions. Elle ne peut donc avoir tous les défauts qu'on lui découvre.

La Convention n'est pas illégale ; elle est, en outre, avantageuse. « On prétend qu'il aurait été préférable pour l'Etat de recourir à l'adjudication, mais l'adjudication a ses dangers.

« Nous constatons que les adjudicataires n'exécutent pas le cahier des charges, et que l'Etat forme souvent les yeux au détriment des populations. »

Les conclusions du rapport de M. Chautard ont attiré l'attention de ses collègues.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS D'OBSÈQUES

La dépouille mortelle du

Colonel ASTIMA

arrivera à Bastia, samedi matin, par le paquebot venant de Marseille. Elle sera dirigée, aussitôt après le débarquement, sur Cervione où les funérailles auront lieu lundi, 21 juin courant, à 9 heures du matin.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

AVIS DE DÉCÈS

(Castifao)

Mme veuve Lucie Grimaldi d'Esdra ; M. Louis Grimaldi d'Esdra ; Mme veuve Cécile Grimaldi d'Esdra ; M. Joseph-Marie Grimaldi d'Esdra ; Mme Joséphine Grimaldi d'Esdra ; Mme et M. Jean Salicetti, et leur fille ; Mme et M. Joachim Grimaldi d'Esdra, et leur fille ; M. Pierre-Mathieu Paoli ; Mlle Marie Paoli ; Mlle Louise Pariggi ; M. Jacques Edour ; M. le curé Bellini, et son frère Nicodème ; Mme veuve Albine Bellini, et ses filles ;

Les familles Bellini, Battini, Terramorsi, Ange-Michel Bernardini, et frère, Pascal Bernardini, Ange-Michel Pariggi, Cecolo Giacheotti, Antoine Giudicelli, docteur Bonfanti, Bandini, Zanzarelli, docteur-médecin, Calvani, capitaine retraité, Venturini, du canton de Serriano, Chambeauty, contrôleur, Renucci, Santelli, médecin major de la marine, de Corte, Marsili, ancien magistrat, de Matra, Mattei, notaire, Bellini, Pasqualini, Giammarchi, Bellini, conducteur des ponts et chaussées, feu Cristophe Salicetti, abbé Jean-Vitus Salicetti, Giovannetti, frères Mariani, abbés, Giudicelli frères, Luiggi frères, Bernardi, Charles-Marie Giannettini, Don Joseph Ponta, Mascatelli, Cristofari, frères Polidori, du canton de Morosaglia, Pirao, de Santo-Pietro, Pietroni, d'Alesani, Chavagnac (Tunis), docteur Laporta (Alger), feu Sylvestre Gabrielli, du Traonca, André Mariotti, de Borgo,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-LOUIS GRIMALDI D'ESDRA

Juge de Paix de Piedicorte

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Castifao, le 14 juin 1909, à l'âge de 30 ans.

L'enterrement a eu lieu à Castifao, le 16 juin, à 11 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2me

Les souscriptions, modifications insertions et rectifications pour le *Bidet Hottin* de 1910 sont reçues aux Bureaux Maestracci jusqu'au 15 juillet prochain.

Demander les conditions très modérées pour annonces simples, italiques et gros caractères aux pages ordinaires ou illustrées.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, le Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Notre premier numéro contient un bon de 10f qui est remboursé en cas de non guérison. — Envoi gratuit du journal à toute personne qui en fait la demande en s'adressant 19, rue de la Tremblaie, à Paris.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

BASTIA — ROGIALLI, Tailleur — BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES



M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Première Communion. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE



JOUVENCE de l'Abbé Soury

Toutes les femmes connaissent le danger qui les menace à l'époque du RETOUR D'AGE. Les unes, sentant venir ces ennuis, s'en inquiètent avec raison, d'autres, par insouciance, les voient arriver sans chercher à les éviter. Le retour devient dangereux, si elle veut éviter l'affaire subit un traitement qui modifie et régularise cette révolution et hâte la venue la plus rapide de cet état nouveau qu'on appelle la ménopause. Ces différentes phases sont parfois très pénibles, mais elles deviennent dangereuses

…e mieux l'état d'un organe que la manière dont il exécute ses fonctions», si j'ajoute que comme effet ordinaire des mercuriels est d'exciter le foie à accomplir ses sécrétions naturelles, il faut que la dose et la préparation soient réglées uniquement pour cet objet ; les apparences… doivent nous indiquer les avantages obtenus et doivent être seules nos guides dans l'application du grand remède dont la recommandation est le principal objet de cette lettre ».

Un des élèves les plus distingués du docteur Curry ne se borna pas à me recommander l'emploi des mercuriels ; il voulut me faire juger par moi-même de l'efficacité de ce spécifique. Il me conduisit dans les divers établissements de la Capitale et me mit à même d'observer les effets de ces préparations sur les bipattes, les flux de ventre chroniques qu'engendre l'habitation de l'Inde et du tropique. Plusieurs autres halètes praticiens de Londres me témoignaient la même obligeance, le même empressement, chacun me communiquait ses observations, chacun me faisait part de ses idées et de ses vues.

Les musées, les hospices, les collections n'avaient rien qui me fût caché, le nom de Napoléon n'ouvrait tout, me facilitait tout. personne ne voulait paraître complice de l'infâme ministérielle.

Pour copie conforme :

F. N. STELLA.

De ce qui précède, on constate qu'Antommarchi, par ses travaux, était tenu en haute estime par les illustrations médicales de Londres.

L'historien récent des « Derniers jours de l'Empereur » dit de lui : « Chose, pour le moins, méconnue, malheureusement ! »

Au lecteur de conclure.

Morsiglia, le 6 juin 1909.

F. N. STELLA.
neveu d'Antommarchi.

La Grève DES CHEMINS DE FER

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie porte à la connaissance du public qu'en attendant la réorganisation complète de ses services, elle met en marche le train n° 3, partant de Bastia, à 6 h. 32 et le train n° 4, partant d'Ajaccio, à 6 h. 34 du matin, à partir du samedi 19 juin 1909.

A cette date, les gares seront ouvertes au service des voyageurs, des bagages et des messageries ; momentanément le service de la Petite Vitesse reste suspendu.

Bastia, le 17 juin 1909.

Une Manifestation

Hier soir, au moment où quelques ouvriers non grévistes quittaient leur travail, dockers et cheminots, auxquels s'étaient mêlés d'autres ouvriers, se sont livrés à une bruyante manifestation. Massés devant la gare, ils accueillirent les employés qui avaient repris leur service par de violents coups de sifflet. Quelques cris hostiles furent poussés, puis les manifestants descendirent l'avenue Carnot accompagnant de leurs vociférations un cheminot qui regagnait son domicile.

Escortés par la police et la gendarmerie, les dockers et les grévistes se rendirent du côté du Nouveau-Port.

A cet instant, les cris et les sifflets redoublèrent. Une bousculade se produisit, et c'est au cours de cette manifestation, que Luciani, secrétaire du Syndicat des Dockers, fut mis en état d'arrestation.

Voulant protester contre cette arrestation, les manifestants se rendirent alors devant l'Hôtel de Ville et réclamèrent la mise en liberté de Luciani. N'ayant pu obtenir gain de cause auprès de M. le Commissaire central, les ouvriers se rendirent chez M. le Procureur de la République pour le prier d'intervenir en faveur de leur camarade. Cette seconde démarche n'eut pas plus de succès que la première.

Après avoir de nouveau manifesté devant la gare, dockers et grévistes se dispersèrent.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Les sieurs Amalfi et Mascatelli, les dames Bianucci et veuve Davico, tenanciers de maisons de tolérance, ont à répondre devant le Tribunal du double délit d'attentat aux mœurs et d'excitation de mineurs à la débauche, pour avoir gardé dans leurs établissements des filles mineures.

Après plaidoiries de Me Gavilli, de Carsalla, de Montera et Moretti, le Tribunal a condamné Amalfi et Mascatelli à 1 mois de prison. Il a renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement en ce qui concerne Eugénie Bianucci et la veuve Davico.

Le Tribunal a infligé une peine légère à M. Prosdutti pour avoir corrigé un don Juan qui courtisait sa belle-sœur.

Défenseur, Me Scamyacci.

Le jeune Prunetta, qui est un tout jeune enfant de 14 ans, a dérobé une petite somme d'argent. Il ne paraît pas entièrement jouir de ses facultés mentales.

Le Tribunal a déclaré qu'il a agi sans discernement, et l'a rendu à sa mère.

Défenseur, Me Moser.

Rinaldi, vieillard octogénaire, attira un jour chez lui deux fillettes de 5 et 6 ans, en leur promettant un sou. Là il se livra sur elles à des actes que nos lecteurs nous permettront de ne pas raconter.

Le vieux satyre a été condamné à trois mois de prison.

Défenseur, Me H. de Montera.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Simonetti Jean-Toussaint, brigadier ; 48 ans 8 mois de services. Pension de 880 fr. avec jouissance du 16 octobre 1908. — Part de l'Algérie, 236 fr. — Part de la métropole. 644 fr.

Giacomoni Marie Constance, veuve Martinetti. Le mari gardien chef de prison, décédé titulaire d'une pension. Services militaires, 9 ans 6 mois 28 jours ; services civils, 30 ans 7 mois 15 jours. Pension de 939 fr. avec jouissance du 2 octobre 1908. — Part de la métropole. 939 fr.

Vassallo Louise-Adélaïde, veuve Cresci. Le mari sous-inspecteur de l'assistance publique, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 28 février 1909. 3.000 fr.

Berenni Marius-Vincinat, capitaine ; 34 ans de services. Pension avec jouissance du 28 février 1909. 2.500 fr.

Castellani Innocent, garde républicain ; 28 ans 11 mois 6 jours de services. Pension avec jouissance du 16 février 1909. 795 fr.

Simoni Paul-Marie, adjudant ; 26 ans 8 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 16 janvier 1909. 840 fr.

Finzi Jean, sergent ; 21 ans de services. Pension avec jouissance du 19 février 1909. 736 fr.

Tiselli Pierre-Toussaint, sergent ; 30 ans de services. Pension avec jouissance du 12 avril 1909. 875 fr.

Mora François-Marie-Auguste, second maître mécanicien ; 24 ans 3 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 26 juillet 1908. 1.548 fr.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juin 1909.

C'est encore l'irrégularité qui est la note dominante du marché. Notre Rente gagne 10 centimes à 98.10. A part les Emprunts Russes raffermis, les Fonds Etrangers sont hésitants. Extérieure 98.70. Turc 92 «7. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes. Les valeurs industrielles et de traction varient peu, il en est de même des valeurs russes. Accentuation du recul des titres cuprifères.

Au comptant officiel le Bec Auer s'échange à 774.

Nouveau progrès à 85.50 de l'action Arnoux. L'étain-métal qui se tient au-dessus de 420 laisse une grande marge bénéficiaire aux Sociétés qui ont, comme l'Arnoux, des communications faciles, une main d'œuvre abondante et une force motrice peu coûteuse.

On recherche à 472 l'obligation hypothécaire Nord-Est de l'Espagne. Dans sa partie supérieure le tracé de ce chemin de fer suit le cours du Rio Llobregat où se trouvent beaucoup de fabriques, dont un certain nombre est déjà demandé des raccordements.

L'obligation Nord du Brésil, qui cote 383 50, offre un intérêt tout particulier, son réseau pouvant être rachété un jour ou l'autre par suite de nouvelle politique du Gouvernement.

Aux termes de son contrat d'exploitation, toutes les voitures de la de Dion Bouton Motor Sub Cy doivent au bout de cinq ans lui être remises en bon état. A ce moment la Cie aura récupéré le prix intégral de l'acquisition de ses voitures alors qu'elles représenteront encore une valeur marchande qui constituera pour elle une plus-value absolument nette.

Chemins François en reprise.

Gazette Ajaccienne

J'ai promis de vous présenter l'orchestre du *Café Napoléon*, je vais le faire avec beaucoup d'impartialité.

L'ensemble, je l'ai dit dans mon précédent article, est presque satisfaisant, mais si nous voulons écouter, à part, chacun des musiciens de cet orchestre, nous nous trouvons en présence de quelques sujets remarquables, aux brillantes qualités.

Je ne me délirai pas, l'orchestre Martyr, me plaît davantage, quant à l'ensemble, mais j'avoue humblement, que je n'ai jamais regardé l'archet de Mme Van Onaker glisser sur le violon, sans vivre des heures de douces émotions irrestrouvables.

Incontestablement, Mme Van Onaker a du talent et pas un talent ordinaire. Maîtresse absolue de son instrument, elle le fait chanter ou pleurer avec une facilité déconcertante, qu'on est forcé d'admirer. Aucun morceau ne l'a fait reculer. Son archet semble chercher les difficultés, et en artiste consommée, l'élégance de son jeu augmente la douceur du son.

Je ne dirai rien de plus, sinon qu'elle est inappréciable pour tous les Ajacciens qui l'ont entendue et que je me fais presque un crime d'avoir osé parler de lassitude....

Il est un autre artiste, instrumentiste incomparable, M. Van Onaker. Flutiste plein de talent, je dirai de lui ce que je disais de M. Magneau, de *Café Solferino*. Nous n'avons jamais rien entendu de pareil à Ajaccio. Les deux se valent. Il est juste d'ajouter que chacun d'eux a des qualités que l'autre n'a pas.

Un parfait critique musical vous le dirait mieux que moi. Je me sens incapable de pouvoir approfondir, analyser la valeur de chacun. Tous deux ont un charme personnel qui plaît et qui les fait rivaux sans les faire supérieur l'un à l'autre.

Je dois un mot aimable à la pianiste que l'on dit et que je crois parfaite musicienne.

Je ne dirais pas du mal des autres sujets de l'orchestre, très consciencieux, ils font ce qu'ils peuvent et sont pour beaucoup dans le succès grandissant de l'orchestre Van Onaker.

FURETEUR.

Postes et Télégraphes

Concours, pour le recrutement de soixante ouvriers monteurs, au service des installations téléphoniques de Paris et de la banlieue.

Un concours pour l'admission à l'emploi d'ouvrier monteur au service des installations téléphoniques de Paris et de sa banlieue aura lieu le 26 juillet 1909 et les jours suivants.

Le nombre maximum des admissions est fixé à soixante.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 21 mars 1905, article 7) et être âgés de 20 ans au plus au 1er janvier 1910.

Ils se procureront le programme du concours à la Direction des Postes et des Télégraphes de leur arrondissement.

Les postulants domiciliés dans le département de la Seine devront s'adresser à la Direction des services téléphoniques, rue Les-Cases, 20, à Paris.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 30 juin 1909.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont prévenus que dimanche, 20 juin, aura lieu le renouvellement du bureau, conformément à l'article 21 des statuts.

Le bureau sera ouvert de 8 à 11 heures du matin.

Le Président, VENDASI.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche prochain, 20 courant, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. et Nomination de six membres du conseil d'administration.

Le Président, Morenas.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants sont invités à se réunir dimanche, 20 courant, à 8 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. — Décision à prendre relativement à la fête.

Le Président, Pierre Lorenzi.

Anémie-Suite de Couches.

Mme Cinhot, rue du Fayel, à Etaples (Pas-de-Calais) dit : « C'est la deuxième fois que j'ai eu recours aux Pilules Pink et je m'en suis chaque fois très bien trouvée. L'année dernière, à la suite de couches, je me suis trouvée si anémiée que je me vis sur le point de sevrer mon nouveau-né. Les traitements fortifiants ne produisaient aucun effet. J'ai eu alors recours aux Pilules Pink. J'ai constaté dès la première boîte que mon lait était plus abondant et qu'il devait être plus nourrissant, car mon enfant poussait comme un champignon. Le régime nous fut profitable à tous deux, car mes forces revinrent vite et je fus bientôt complètement rétablie.

« Cette année encore, je me suis sentie un peu faible ces temps derniers. J'ai de nouveau fait usage des Pilules Pink et elles m'ont rendu les forces et la santé. »



Mme Cinhot (Cl. Carun-Cousin, Etaples)

Deux dames consécutives aux couches, les Pilules Pink font merveille et montrent leur puissance. Les accoucheurs d'ailleurs, les conseillent vivement.

Qu'en dit, par exemple, Mme Beaudoin, sage-femme, à Chambelles Musigny (Côte-d'Or) :

« Plusieurs de mes clientes, écrit-elle, anémiées, déprimées, à la suite de couches laborieuses, ont pris les Pilules Pink et ont été rapidement ramenées à une santé meilleure. »

Les Pilules Pink sont vendues sur la recommandation des personnes qu'elles ont guéries. Ce qu'elles ont fait pour ces personnes, elles le feront aussi pour vous. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Cahlin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Elles guérissent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, névralgies, migraines, neurasthénie, épuisement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 à midi 22°. + 4 6 heures du soir + 19°5. Maxima + 23°. Minima + 16 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Ponts et Chaussées

M. Teillist Jules-Gaston, candidat déclaré admissible à l'emploi de commis des ponts et chaussées à la suite du concours de 1909, est nommé commis stagiaire et attaché dans le département des Basses-Alpes au service du chemin de fer.

Toutes nos félicitations.

Etablissements pénitentiaires

M. Leca Mathieu, ancien sous-officier, est nommé instituteur à la colonie pénitentiaire d'Eysses.

Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts, MM. Puccio Louis-Charles-René, sergent au 146e ; Lucchesi Philippe-Marie, ex-canonnier au 6e régt d'artillerie coloniale.

Journal de l'Université

Le *Journal de l'Université des Annales* reproduit, cette semaine, une admirable conférence de M. Albert Vandal sur la « Lune de miel Impériale (Napoléon et Marie-Louise) et quatre autres conférences d'un très haut intérêt : « Paris au Dix-Septième Siècle », de M. Georges Cain ; le « Lamartine de Dix-Septième Siècle ; Bréhaut. » de M. Emile Faguet ; « l'Art et les Artistes Russes, » de M. Henry Lapauze ; le « Vraie Thala, » de M. Albert Gayet, toutes causeries qui ont attiré la foule à l'Université de la rue Saint-Georges.

En vente partout : 60 centimes.

Ministère de l'Intérieur

MM. Cacciagnerra Xavier-Lucien, adjudant au 23e, et Raffalli Don-Philippe, ex-brigadier à la 1re légion de gendarmerie, sont nommés expéditionnaires de 6e classe à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE. — La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 18 juin.

La messe de Communion générale aura lieu le matin, à 7 heures. Après la messe, Exposition solennelle du Très-Saint-Sacrement. A 10 heures, Grand'messe.

Le soir, à 5 heures, Vêpres, suivies du sermon par M. l'abbé Donati, de l'Amende Honorable et du Salut.

A SAINTE MARIE. — Vendredi, 18 du courant, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le matin, à 7 heures, messe de communion, à 9 heures grand'messe.

Le soir, à 7 heures et demie, Vêpres, procession, salut.

A CAPANNELLE. — La Fête du Sacré Cœur de Jésus sera célébrée dans l'église de N. Dame de Lourdes de Capannelle vendredi, 18 juin. Messe de communion à 7 heures, messes à 8 heures et demie et à 10 heures. A 4 heures et demie, Salut.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

L'Appareil Vigier

AVIS

Dans le cas où la grève des inscrits maritime ne serait pas terminée, le voyage de M. Vigier, spécialiste-herniaire, serait renvoyé à la huitaine.

Nous avons été les premiers à signaler à nos lecteurs l'importante découverte de M. C. Vigier, le jeune praticien, diplômé de l'Ecole d'orthopédie de Paris, et considéré à juste titre par le corps médical comme le jeune maître par excellence de l'art herniaire.

Nous pouvons affirmer que la Hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger, se moulant sur le corps, permettant les travaux les plus durs de la campagne et ne gênant en rien. Dès son application le malade éprouve un bien-être inexprimable, il se sent renaître aussitôt, la hernie est refoulée, et par la propriété curative de cet appareil peut disparaître au bout de quelque temps.

Précisons : Qu'est-ce donc une Hernie ?? une simple dilatation de too anneau sont inguinal, crural ou ombilical ; l'anneau étant formé par des muscles fibreux, si ces derniers s'amincissent l'anneau se trouve par là-même agrandi, l'intestin sort, c'est la Hernie.

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont donc intérêt à profiter du passage de M. Vignier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 20, 21 et 22 juin.
à Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.
à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 24 et 25 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.
Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00333

BOURSE DE PARIS

	16 juin —	17 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97.45 —	97.45
— 3 0/0 amortis.	99.95 —	99.95
— ex-coupon		

CONSEIL D'ÉTAT

Élections Municipales

Commune d'Aghione

Paris, 17 juin.

Le Conseil d'État a rejeté la requête de MM. Arrighi Paul, Arrighi Antoine et Arrighi Don-Antoine, contre un arrêté du Conseil de préfecture de la Corse qui rejetait leurs protestations contre les élections municipales de la commune d'*Aghione*.

Commune d'Omessa

Le Conseil a, dans sa séance d'hier, annulé l'élection de MM. Franceschini, Grisoni, Taddei et Rossi, comme membres du Conseil municipal de la commune d'Omessa.

TOULON

UN INCENDIE à bord d'un Sous-Marin

Un enseigne de vaisseau grièvement blessé

Toulon, 17 juin.

Un incendie s'est déclaré à bord du sous marin *Saphir*, et a pris en peu de temps des proportions inquiétantes.

Tous les accumulateurs ont été détruits. Le dévouement de l'équipage a été admirable.

M. l'enseigne de vaisseau Lafon a été grièvement blessé à la main droite.

Le commandant du navire a adressé aujourd'hui son rapport sur cet incendie, au vice amiral, préfet maritime du 5e arrondissement.

Au Palais Bourbon

La Motion Berteaux et la Majorité Gouvernementale

Nouvelles rectifications

Paris, 17 juin.

A la suite des nouvelles rectifications, qui ont été faites hier au procès-verbal de la séance de la Chambre du 15 juin, il ressort que la priorité demandée en faveur de la proposition Berteaux n'a été repoussée qu'à *une seule voix de majorité*.

PARIS

LA FUREUR D'UN FOU

Paris, 17 juin.

Un drame sanglant s'est passé ce matin rue des Rosa-Enfants.

Dans un appartement situé au quatrième étage habitaient un ouvrier terrassier et une femme dont le mari, à la suite de nombreuses condamnations pour vol, a dû être relégué.

Ce terrassier, qui depuis quelque temps donnait des signes de dérangement cérébral, avait manifesté plusieurs fois l'intention de se débarrasser d'une façon ou de l'autre de sa maîtresse.

Ce matin, il rentra ivre et chercha querelle à son amie. Celle ci lui ayant répondu vivement, il tira un revolver de sa poche, et par six fois, fit feu sur elle qui, atteinte par trois balles, se précipita par la fenêtre.

Heureusement, elle fut retenue par des personnes accourues au bruit des détonations.

Le meurtrier, arrêté aussitôt, n'a manifesté aucun repentir de son acte.

La blessée a été admise d'urgence à l'hôpital.

Son état est très grave.

LE GRAND DÉBAT DE DEMAIN

Les Interpellations sur la Politique générale

RUDE ASSAUT DES COMBISTES

Paris, 17 juin.

La Chambre discutera demain les interpellations Jaurès et Gauthier de Clagny sur la politique générale du Cabinet.

Les Combistes se préparent à livrer un rude assaut à M. Clémenceau.

LES MESURES contre M. Boudet

Paris, 17 juin.

M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, soumettra à la réunion de samedi prochain, les mesures qu'il compte prendre à l'égard de M. Boudet, préfet de l'Arriège, condamné hier par la Cour d'appel de Toulouse.

EN FINLANDE

ENTREVUE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE avec le Tsar

Saint-Pétersbourg, 17 juin.

Le yacht impérial *Hohenzollern*, escorté des cuirassés allemands et des torpilleurs russes, est arrivé ce matin, à Helsingfors.

A son arrivée en rade, le *Hohenzollern*, ayant à bord l'empereur d'Allemagne, a été salué par les canons de l'escadre russe.

S. M. Guillaume II s'est rendu aussitôt à bord du *Standart*, où il a été reçu par le Tsar et la Tsarine, entourés de leurs enfants.

Les deux Souverains se sont embrassés avec effusion. L'empereur d'Allemagne a baisé la main de la Tsarine et a embrassé par deux fois les enfants.

Le Souverain allemand était accompagné de M. de Schoen, ministre des Affaires étrangères, et de M. de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg.

Guillaume II a déjeuné à bord du *Standart*, mais la famille impériale seule y assistait.

La Presse Allemande

Commentant l'entrevue du Tsar et de l'Empereur Guillaume, certains organes estiment que dans les vues diplomatiques russes, elle sera, sans doute, employée à Londres comme un épouvantail au sujet de la question de Perse.

« La diplomatie russe, disent ces journaux, espère que la crainte de voir la Russie passer du côté des puissances de l'Europe centrale, rendra l'Angleterre plus accommodante dans la question de Perse, c'est ce qui donne une certaine importance politique à l'entrevue qui, peut-être ainsi, provoquerait une certaine détente dans les Balkans par la voie de Perse. »

La Presse Russe

Certains journaux russes déclarent que l'opinion publique salue ce rafraîchissement des bons rapports avec les puissances du centre de l'Europe, mais qu'elle sera sérieusement fâchée si l'idée de la transformation de la triple entente en alliance est abandonnée, car le pays est persuadé que la sécurité de la Russie dépend d'une étroite union avec la France et l'Angleterre.

LES PAYS DÉVASTÉS *par le* TREMBLEMENT DE TERRE

Marseille, 17 juin.

Les sapeurs du génie, envoyés d'Avignon, visitent les pays qui ont été détruits par le tremblement de terre et font sauter avec de la dynamite les murs des maisons qui se sont écroulées.

Toutes ces régions, éprouvées par le tremblement de terre, présentent un aspect des plus attristants.

Le Voyage Présidentiel

M. Fallières au Havre

Paris, 17 juin.

A l'Elysée, on s'occupe activement à fixer l'itinéraire du prochain voyage présidentiel, au cours duquel M. Fallières doit se rencontrer avec le Tsar Nicolas.

Afin d'être agréable à la population havraise, le Président de la République visitera, le 17 juillet, les grands travaux du port du Havre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

La Chambre adopte sans discussion les conclusions du rapport, présenté au nom du 9e bureau, tendant à la validation de l'élection de M. Astier.

M. Astier est admis.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Jean Morel, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

Un duel de chiffres s'engage entre protectionnistes et libre-échangistes.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

Demain séance publique à 2 heures.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'AMNISTIE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'amnistie.

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune pour soutenir les amendements qu'ils ont déposés.

Tous ces amendements sont repoussés.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi, déposé par le Gouvernement, qui est adopté par *202 voix contre 17*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières



AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Lota, accouchement ; M. J.-B. Lota, capitaine au long-cours ; Mme et M. J. Antonetti, capitaine au long-cours ; Mlle Anna Guerrini ; Mme et M. Erasme Stagnara ; M. Tussaint Stagnara et ses enfants ; Mme et M. Jacques Maggi et leurs enfants ; M. Sauveur Guerrini et sa fille ; Mme et M. Dominique Guerrini et leur fils ;

Les familles Cheyas, Pyrenei (Venezuela), Renucci, Gandolfi, Merlin, Simonetti, Rivanegra (Marseille), Colombani (Marseille), Ogliastro (Marseille), Olivier (Toulon), Olivier (Tunis), Lota, Burani, Musner, Costa, Orsoni, Petrolacci, Placidi, Petroni, Leandri, abbé Lota, Bergasse, Lusinchi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE LOTA

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Aix le 16 juin 1909, à l'âge de 34 ans.

L'enterrement aura lieu samedi 19 courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira au hangar Fraissinet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

DEMANDEZ PARTOUT

LE VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN

Se Boit Glacé

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, il assainit l'eau et préserve de la Contagion, en épidémie.
SEUL QUELQUES PARIS 1900
TAMES FOIX | LIMOGES 1906 | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER la RICQLÈS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65c

Aujourd'hui paraît

Margot la Fouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte
en couleurs
11 gravures sur bois
par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 4, Rue de la Perle, PARIS (Ier)

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison ne charge des réparations



JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre lève capillaire du dermatologue F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les côtés les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails au Docteur-Laboratoire OLBÉ, 29, Rue des Martyrs, ext. MON, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers ordinaires, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

LA
POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de congestion ou dont les CONSÉQUENCES : la *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *balonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, d'une très grande.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orante BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Vin Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Louis, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasches 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouhonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre cessionnaire en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

Demandez les CHAUSSETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.50 la paire.

CAMARD MATTEI est garanti pour chaussettes et tricotages

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MILLA MATEI & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 167 SAMEDI 19 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois	1 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA 00334

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Julienne.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 46 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Sacré Cœur de Marie

18 JUIN

LES RETRAITES OUVRIÈRES AGRICOLES

La question des retraites ouvrières agricoles est une grave question, toute d'actualité. Il ne s'agit pas, évidemment, de discuter sur le principe ; car il est incontestablement juste et équitable que l'ouvrier rural, après avoir fourni une longue carrière d'un labeur opiniâtre, ait le pain assuré, dans ses vieux jours. Ce qu'il faut considérer, ce sont les moyens à employer pour permettre à l'ouvrier rural d'avoir cette sécurité du lendemain que sa condition modeste ne suffit pas à lui assurer généralement.

La Chambre des députés a adopté un projet de loi sur les retraites ouvrières agricoles, lequel projet de loi comporte le versement de l'allocation viagère, versement obligatoire par le bénéficiaire, par l'employeur et par une part contributive de l'Etat.

Assurément, nos « honorables » ont eu la pensée d'apporter une amélioration à la situation de l'ouvrier agricole. Cette pensée est tout à leur honneur et l'on serait mal venu de jeter la désillusion dans les esprits pavés de bonnes intentions. Mais il importe d'examiner de près ce projet de loi qui doit venir bientôt devant le Sénat, d'en étudier à la fois le principe et les conséquences qui en peuvent résulter et la façon dont il a été accueilli par le monde agricole.

Tout d'abord, rendons hommage à la prudence et à la sollicitude éclairée de nos « pères conscrits » qui n'ont pas voulu adopter un tel projet voté par la Chambre, il y a de cela deux ans, sans se renseigner, sans chercher à se rendre compte de l'effet que pourrait produire cette loi appliquée sur tout le territoire français. La commission sénatoriale a consulté à ce sujet les associations agricoles. On doit la féliciter de cette sage mesure, constater qu'elle fut bien inspirée, car un aussi grave problème ne saurait être solutionné à la légère, étant donné qu'il touche aux intérêts vitaux de l'agriculture et même du Pays tout entier.

Il faut *convenir que les agriculteurs*, fermiers, métayers, les « patrons » qui croient voir dans l'obligation du versement de l'allocation viagère à leurs ouvriers matière à de nouveaux impôts n'ont pas absolument tort, que les ouvriers qui se voient imposer, d'office, par le Gouvernement, le principe de l'épargne, ont le droit de méditer sur cette sainte liberté, cette « liberté chérie » chantée par Rouget de Lisle.

Mais n'anticipons pas et surtout abstenons-nous de critiques auxquelles on pourrait attacher une pensée d'ordre politique. Si la politique divise, l'agriculture est un terrain neutre où les hommes de bonne volonté peuvent s'unir et s'entendre pour travailler au bonheur des populations.

Le projet de loi voté par nos députés a rencontré une hostilité très marquée parmi les propriétaires, agriculteurs, fermiers, métayers et — le croirait-on — même parmi la classe ouvrière agricole qui, cependant, à moins de méconnaître ses propres intérêts, ne saurait être hostile au principe de l'allocation viagère et à l'épargne.

Pourquoi les employeurs voient-ils d'un mauvais œil cette loi sur les retraites ouvrières ?

Il est facile de le dire et il serait aisé de se faire une opinion à cet égard si l'on se bornait à constater purement et simplement que sur 9.582 réponses émanant des associations agricoles et parvenues à la Commission sénatoriale, 7.154 ont condamné le principe de l'obligation du versement de la rente viagère. Mais il n'est pas d'argumentation plus sérieuse que celle caractérisée par les faits et la brutale matérialité des chiffres.

Bornons-nous à citer un exemple entre mille, en ce qui concerne l'évaluation des charges dont cette nouvelle loi grèverait l'agriculture.

Le Comité agricole de Château-Thierry a ouvert, dans ce sens, une enquête entre ses membres. Il est résulté de cette enquête portant sur 54 exploitations englobant 4.600 *hectares*, que l'augmentation des charges serait de 19,8 0/0, autant dire 20 0/0 ou du cinquième des impôts actuellement payés. Et ces 20 0/0 pourraient bien se transformer en 40 0/0 si les ouvriers parvenaient à rejeter leur part de 20 0/0 sur le patron par suite de hausse correspondante des salaires.

Ainsi les agriculteurs se trouveraient menacés de voir leurs impôts actuels augmentés presque de moitié par l'application du dit projet de loi. Il convient d'observer que l'assurance des ouvriers contre les accidents est déjà, pour eux, une lourde charge. L'Etat diminuera-t-il par ailleurs leurs impôts dans une mesure correspondante ? Pas le moins du monde. L'agriculteur se trouverait donc acculé à la nécessité ou bien de renoncer à des entreprises devenues ruineuses, ou tout au moins, partout où cela serait possible, d'adopter un mode d'exploitation du sol exigeant un minimum de main-d'œuvre. L'un et l'autre de ces effets accéléreraient fatalement la désertion des campagnes, danger redoutable pour l'équilibre et la vitalité de la Nation.

En ce qui concerne l'ouvrier agricole, il faut observer que le principe de l'obligation de la retraite fut condamné de la façon la plus formelle par les associations consultées en 1901.

Prendre au salarié, sans son consentement, une partie quelconque de son salaire pour lui constituer, d'office, une rente viagère, qu'il ne toucherait, d'ailleurs, que s'il est vivant à l'âge de 65 ans, c'est établir, en réalité, un impôt sur le travail et, par la réglementation, par le livret obligatoire, c'est placer l'ouvrier sous un véritable contrôle administratif et dans un véritable état de minorité.

L'obligation du versement imposé au propriétaire, au fermier, au métayer, qui ne peuvent être considérés comme des salariés, constitue une charge abusive et vexatoire.

Ces considérations suffiraient à démontrer qu'un tel projet de loi est condamnable comme contraire à la morale sociale, attentatoire à la liberté du citoyen et destructeur du véritable esprit de prévoyance. Mais il faut constater, en outre, que les versements patronaux et ouvriers s'élèveraient, chaque année, à plus de 300 millions de francs, capital énorme qui serait enlevé irrévocablement à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce ; que l'agriculture française serait ainsi dépouillée de plus de 50 millions par an, et que notre équilibre financier pourrait être aussi bouleversé, compromis par l'accumulation et l'immobilisation, en quatre-vingts ans, d'un capital de plus de 20 milliards !

Peut-on dire que le projet de loi sur les retraites ouvrières agricoles constitue une cote mal taillée devant être laissée pour compte à nos législateurs ? C'est ce que pensent bien des agriculteurs Nous nous bornerons à faire nos réserves, tels nos esprits clairvoyants, sages et pondérés qui souhaitent que le projet dont il s'agit soit « revu et corrigé, » pour arriver à solutionner pratiquement cet important problème intéressant notre agriculture.

Et si, en l'espèce, il fallait formuler une opinion, il semble que les vrais moyens d'amener le travailleur à se constituer librement, par l'épargne et la prévoyance, les ressources nécessaires à la vie, dans ses vieux jours, résideraient dans l'encouragement à la mutualité par les subventions proportionnées à l'effort, c'est-à-dire dans le régime de la liberté subsidiée : l'Etat encourageant et développant toutes les formes de l'épargne.

Il n'y a que la liberté qui puisse donner à l'ouvrier le moyen de satisfaire un désir longtemps caressé, comme la possession d'une maison, d'un coin de terre, avec l'espoir de transmettre à ses enfants le fruit de son labeur et de ses peines. L'idée de la constitution du bien de famille a trop d'adhérents à l'heure actuelle pour que le législateur ne cherche pas à en faciliter la possession par la prévoyance encouragée.

FERDINAND RICHARD.

EN CORSE

III

L'alarme que nous avons jetée ici, au sujet de la situation critique de la Corse, se justifie de jour en jour.

Dans nos télégrammes de lundi matin, nous avons annoncé que les esprits s'exaspèrent de plus en plus et que la population de l'intérieur souffre énormément de la grève des chemins à laquelle s'est ajoutée celle plus grave encore des inscrits maritimes.

Que fait le gouvernement ? Il a organisé la conspiration du silence. La presse corse adresse un pressant appel aux journaux parisiens, leur demandant de prêter leurs voix autorisées pour faire entendre les cris de misère de ce département abandonné.

C'est monstrueux ! Depuis le 11 mai, les cheminots sont en grève et les autorités n'ont essayé aucune tentative de réconciliation ni d'arbitrage.

La vie économique est suspendue ! Le commerce est absolument arrêté depuis un mois, et les *grands ministres républicains* n'ont même pas daigné jeter un regard sur une population réduite aux pires extrémités.

Les Représentants de la Corse couchés devant les *Majestés* et les *Excellences* démocratiques de la République radicale bourgeoise endossent une responsabilité à laquelle ils n'échapperont pas en restant les complices insensibles, les témoins indifférents de son calvaire.

120 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XIV

L'ALBINOS CORRUPTEUR

— Ah ! Et qu'est-ce que ça peut bien lui faire à ce digne homme ? Dis-moi ça, Parisien ?

— Je m'explique !

— Surtout, dépêche-toi !

— Mon maître a écrit aujourd'hui à m'sieu Toussaint.

— M'sieu Toussaint Everard ?.. Un digne homme !.. le bienfaiteur du pays !.. Après

— Or, m'sieu Maquart qui a porté lui-même sa lettre à la poste d'Angerville, craint d'avoir mal mis l'adresse de la lettre qu'il a écrite à m'sieu Toussaint.

— Alors... je te vois venir.

— Alors, m'sieu Maquart m'a dit comme ça : « Parisien, après dîner, tu iras à Angerville, tu tâcheras de voir ce brave Jean Manivet... »

— Il a dit : « Ce brave Jean Manivet ? »

— Comme je te le répète.

— Après ?..

— « ... Tu tâcheras de voir ce brave Jean Manivet au moment où il lèvera les lettres, et tu lui demanderas s'il peut t'autoriser à regarder si la souscription de ma lettre à Toussaint est bien mise. » Voilà l'affaire. L'Albinos attendit anxieusement la réponse de l'ivrogne.

— Ça, c'est possible...

— Je le savais bien !..

— Attends ! Et ça n'est pas possible !..

— Comment ?..

— C'est possible si tu as un mot de m'sieu Maquart me demandant ce service...

— Mais m'sieu Maquart ignorait...

— Alors, c'est impossible !..

— Pourtant...

— D'un d'affaires... Je connais ma consigne !.. Parisien, tu ne sais pas ce que c'est, toi, qu'une consigne !.. Tu n'es qu'un galvaudeux, toi... Mais moi, un employé de l'Etat, c'est différent... Laisse-moi passer !

— Mais m'sieu Maquart sera furieux !

— Ça ne me regarde pas... C'est la consigne... Je le regrette pour m'sieu Maquart, un bien digne homme, le bienfaiteur du pays... Mais, vois-tu, Parisien, ça n'est pas possible... Je ne peux pas risquer... ma place... le pain de ma conjointe et de mes petits... pour t'être agréable. Laisse-moi passer !

Et titubant... dès lors... absolument ivre, le facteur... qui avait parlé en coupant ses phrases de hoquets répétés... se leva... et voulut se remettre en route... mais il retomba assis sur sa chaise, ne pouvant plus se tenir debout.

— Sacré tonnerre ! dit-il, je suis pincé. Encore à l'amende ! Je vais rater le train-poste... Gueux de Parisien, c'est de ta faute !..

— Ecoute ! dit l'Albinos haletant, veux-tu ne pas rater le train ?

— C'est impossible !

— Non... avec une voiture.

— Avec une voiture ; mais je n'en ai pas, de voiture ! L'Albinos appela le cabaretier.

— Jacques ! cent sous pour vous ! Mettez votre cheval à la voiture, tout de suite, je conduirai Jean Manivet à la gare...

— A l'instant, fit le cabaretier, enchanté de cette aubaine.

— Tu as donc fait un héritage ? demanda le pochard.

L'Albinos ne répondit pas.

— Ecoute, dit-il. Tu ne rates pas le train. Je vais te conduire en voiture ; mais tu me montreras la lettre.

— Tu y tiens, à ce qu'il paraît !

— J'y tiens !

— Farceur de Parisien, va ! Quand il a quelque chose dans la tête, ce n'est pas au talon !

— Vite !

Ce disant, l'Albinos prit le sac des mains du facteur, qui ne le défendit qu'avec mollesse ; il l'ouvrit avec une hâte fébrile ; il y prit une douzaine de lettres que Jean Manivet avait levées dans la boîte d'Angerville. Rapidement, il les examina ; bientôt, il trouva celle qu'il cherchait.

— Enfin !.. s'écria-t-il, qu'on a de mal à faire le bien !..

Il lut :

« A Monsieur, Monsieur Toussaint Everard, à la ferme des Mésanges, à Sainte-Anne.

» Près Dijon (Côte-d'Or). »

L'Albinos prit dans sa poche la lettre qu'il avait écrite à Toussaint ; il écrivit l'adresse qu'il copia sur la lettre de Maquart ; puis, jetant le tout dans le sac de Jean Manivet, il le lui rendit... A ce moment-là même, Jacques amenait devant la porte sa voiture attelée.

— Vous irez vite, dit-il... La jument ne trainera pas en route. Elle est bien reposée ; elle n'est pas sortie aujourd'hui.

Jacques et l'Albinos aidèrent le facteur à se hisser dans la voiture.

— Il paie une voiture, ce sacré Parisien ! Il a donc fait un héritage ? Il me semble que je vais à la noce !

Klinnos grimpa près de l'ivrogne et rendit les rênes à la jument, une bonne bête qui lui connue le vent.

— Allons ! l'affaire est dans le sac, murmura l'Albinos.

— Tu dis que tu as remis les lettres dans le sac ? demanda *Jean Manivet*.

— Oui... oui !

L'ivrogne entonna une chanson d'une voix éperdue.

XV

L'HOTE DE L'ALBINOS

— Jeannette !

— Ah ? C'est vous, m'sieu Etienne.

— Comment va mam'selle Antoinette ?

— Mal ! Elle est toujours très faible.

L'Albinos n'a s'arrêté, dans la cour de la ferme, une jeune et jolie servante qui donnait des soins à Antoinette, depuis que la jeune fille était malade.

— Dites-moi, Jeannette, voudriez-vous me rendre un service ?

— Mais oui, si c'est possible...

— Voilà l'affaire !.. Il faudrait remettre tout à l'heure une lettre à votre maîtresse, voulez-vous ?

— Pourquoi pas ?

— Et me rapporter la réponse...

(A suivre).

férents de l'agonie de leurs compatriotes.

Il est vrai qu'ils ne risquent rien en ce moment. N'ont-ils pas leurs 45.000 francs assurés !

Voilà comment vont les choses dans notre doux pays. Voilà l'Administration sage du ministère Clémenceau.

S'il s'agissait de faire une élection, de violenter les consciences, oh ! alors, on n'hésite pas !

M. Cuttoli se jeta à corps perdu dans la mêlée et abusa de l'autorité qu'il détient en essayant dimanche, dans la Sarthe, de forcer la main aux électeurs sénatoriaux ; au mois de mars, M. Clémenceau lui-même, nous l'avons déjà dit, intervint en Corse pour assurer par la menace, l'intimidation et la fraude même, l'élection d'un favori de la représentation nouvelle.

Léger tassement des actions de nos chemins de fer.

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie porte à la connaissance du public qu'en attendant la réorganisation complète de ses services, les trains mis en marche à partir du dimanche 20 juin 1909, seront les suivants :

Train n° 3 : départ de Bastia à 6 h. 32 matin ; arrivée à Ajaccio à 2 h. 23 soir.

Train n° 4 : départ d'Ajaccio à 6 h. 34 matin ; arrivée à Bastia à 2 h. 34 soir.

Train n° 10 : départ de Ghisonaccia à 4 h. 47 matin ; arrivée à Bastia à 8 h. 30 matin.

Ce train correspond à Casamozza avec le train n° 3 allant à Ajaccio.

Train n° 11 : départ de Bastia à midi 40 ; arrivée à Ghisonaccia à 4 h. 27 soir.

Ce train prend à Casamozza la correspondance du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Train n° 14 : Départ de Calvi à 5 h. 11 matin ; arrivée à Ponte-Leccia à 8 h. 20 matin.

Ce train correspond immédiatement avec le train n° 3 allant à Ajaccio et à midi 30 avec le train n° 4 allant à Bastia.

Train n° 13 retardé : Départ de Ponte-Leccia à midi 40 ; arrivée à Calvi à 3 h. 41 soir.

Ce train prend à Ponte-Leccia la correspondan ce du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Les gares seront ouvertes au service des voyageurs, des bagages et des messageries ; momentanément le service de la Petite Vitesse reste suspendu.

Bastia, le 18 juin 1909.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 20 juin, à 8 h. et demie

Hymne de l'Infanterie de Marine,	Cappé.
Le Lac des Fées, ouv.,	Auber.
Marsa, mazurka,	Gentil.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni
Bouquet de valse,	Bosi.

Le Chef de Musique, TIBERI.

La Grève DES CHEMINS DE FER

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

AVIS

La Commission exécutive de la grève a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'au cas où la Compagnie croirait devoir organiser, malgré la grève du personnel, des trains réguliers et spéciaux, elle ne peut répondre, ni de la régularité ni de la sécurité de la marche et qu'elle dégage d'une façon entière et définitive sa responsabilité.

Ainsi qu'il a été annoncé toujours, le grévistes ne devant reprendre le service que sur un avis signé du Président et portant le cachet du Syndicat, la commission exécutive ne saurait, en aucune façon, être rendue responsable des suites que pourrait entraîner la reprise du service sans entente préalable.

P. et par ordre :

Le Président, A. GAVINI. — *Le Secrétaire*, FILIPPI.

Au Tribunal Correctionnel

Hier, au moment où les ouvriers qui avaient cessé la grève quittaient leur travail, ils furent de la part des grévistes et particulièrement des dockers, l'objet d'une manifestation hostile. Au premier rang d'entre eux, se trouvait le nommé Luciani, secrétaire du Syndicat des dockers, qui un sifflet à la main paraissait diriger la manifestation. « Ne sifflez plus, n'injuriez personne et respectez ceux qui travaillent, comme ils vous respectent » lui dit M. le Commissaire central. « Je veux siffler, c'est mon droit, reprit Luciani », et mettant son sifflet à la bouche il siffla sous le nez de M. le Commissaire central qui aussitôt le mit en état d'arrestation.

Luciani a été déféré hier matin au Tribunal pour outrage envers M. le Commissaire central et tapage injurieux.

M. le Procureur de la République occupe le fauteuil du ministère public ; il déclare qu'il constate avec regret que certains grévistes se sont départis de la réserve et du calme qu'ils observaient au début de la grève. Hier, on a fait à l'ouvrier Mongeau qui avait repris le travail, une conduite de Grenoble, ils le menaçaient, le huaient, le sifflaient, levaient le poing sur lui.

M. le Commissaire central intervient, il donne quelques sages avertissements à Luciani qui répond avec violence qu'il veut siffler et siffla même à la figure de M. le Commissaire central. C'est un délit d'outrage et le Tribunal le réprimera en tenant compte s'il le juge à propos, des regrets exprimés par Luciani. Il faut qu'on sache dit en terminant M. le Procureur de la République, que si on a le droit de ne pas travailler, on a aussi le droit de travailler et qu'on doit respecter les ouvriers qui travaillent.

L'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats présente la défense de Luciani Qu'est Mongeau dit-il, pour lequel Luciani est arrêté. Mongeau fut gréviste, et puisqu'il avait promis d'être en grève, il avait donné sa parole à ses camarades. Il les a trahis en reprenant le travail. Mongeau était un des agents les plus actifs de la grève, on l'a vu il y a quelque temps surgir au milieu de ses camarades une ombrelle rouge déployée en guise de drapeau et s'écriant : « A bas les bandits, il faut les tuer tous ». On comprend que les grévistes, en présence de Mongeau qui après les avoir poussés à la grève, aurait repris le travail, n'aient pu réprimer un mouvement d'indignation.

Le sympathique bâtonnier établit et soutient ensuite que Luciani n'a commis aucun délit.

Le Tribunal condamne Luciani à 16 jours de prison et 16 francs d'amende avec sursis.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 21°8. + à 6 heures du soir + 19°5. Maxima + 22°5. Minima + 17°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm.. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Retour du Maroc

M. le capitaine de Bacciochi, du 2e hussards, envoyé au Maroc, il y a plus d'un an, avec une section de mitrailleuses, vient de rentrer à son corps, à Senlis. Le Colonel et les officiers ont fait une très sympathique réception au brave officier qui a gagné le grade de capitaine pendant cette expédition.

Postes et Télégraphes

M. Stillati Jean-Baptiste, ex-jeune facteur des télégraphes, est nommé facteur des télégraphes à Lyon.

M. Bagni Jules, ex-sergent au 112e, est nommé facteur des télégraphes à Commercy.

M. Giudicelli, soldat au 4e colonial, est nommé facteur local à Vidauban.

Ecole de Saint-Maixent

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis, à la suite des épreuves orales d'admission à l'école militaire d'infanterie :

Grimaldi, sergent au 44e ; Lorenzi, sergent au 68e ; Marioni et Paoli, sergents au 122e. — Admissibles aux examens de 1907 et 1908, autorisés à prendre part au concours de 1909 : Natali, sergent au 67e ; Bonavita, sergent au 130e ; Campi et Salge, sergents au 23e ; Giovacchini, sergent au 126e ; Massiani, sergent au 112e ; Battesti, sergent au 18e.

Objet trouvé

Un bracelet en argent, trouvé sur le Boulevard Paoli.

Le réclamer au bureau du « Petit Bastiais ».

Bonne occasion

Excellent vin de Soarta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Casanova Zavier-Pascal-Paul. — Pantani Cèsar.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Lota, accoucheuse ; M. J.-B. Lota, capitaine au long-cours ; Mme et M. J. Antonorsi, capitaine au long-cours ; Mlle Anna Guerrini ; Mme et M. Crucien Stagnara et leurs enfants ; Mme et M. Erasme Stagnara ; M. Toussaint Stagnara et ses enfants ; Mme et M. Jacques Maggi et leurs enfants ; M. Sauveur Guerrini et sa fille ; Mme et M. Dominique Guerrini et leur fils ;

Les familles Chersia, Pyrone (Venezuela), Bensoni, Gandolfi, Merlin, Simonvigni, Rivanegra (Marseille), Colombani (Marseille), Oglastro (Marseille), Olivier (Toulon), Olivier (Tunis), Lota, Burani, Muraire, Costa, Orsoni, Petrolacci, Piazidi, Petroni, Leandri, abbé Lota, Bergasse, Lusinchi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE LOTA

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Aix le 16 juin 1909, à l'âge de 34 ans.

L'enterrement aura lieu samedi 19 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira au hangar Fraissinet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS D'OBSÈQUES

La dépouille mortelle du
Colonel ASTIMA
arrivera à Bastia, samedi matin, par le paquebot venant de Marseille. Elle sera dirigée, aussitôt après le débarquement, sur Cervione où les funérailles auront lieu lundi, 21 juin courant, à 9 heures du matin.

VIZZAVONA
Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FUCE
se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.
Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUOTZ.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demourant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.



DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 amortis	17 juin — 18 juin
de 3 0/0 perpétuelles	97.45 — 97.35
	99.95 — 98.50
	ex-coupon

Nouvelles Maritimes

Paris, 18 juin.

Le quartier-maître mécanicien Nardelli, inscrit à Bastia, est promu d'office au grade de second-maître.

Nouvelles Universitaires

Paris, 18 juin.

M. Codaccioni, ancien principal du Collège de Corte, a obtenu un nouveau congé d'inactivité, à partir du 1er juin jusqu'au 30 septembre 1909.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

M. le Maire de Bastia a reçu de M. Antoine Gavini, député de Corte, le télégramme suivant :

Paris, 10 h. 55, 17 juin 1909.

Chambre fixe mardi matin discussion loi sur liberté pavillon durée grève ; mes collègues et moi avons déposé amendement pour que la Corse bénéficie de cette loi. Amitiés.
Antoine GAVINI.

Marseille, 18 juin.

Cette grève, qui est entrée aujourd'hui dans sa vingt-cinquième journée, se poursuit sans incidents sérieux.

Le calme le plus absolu règne dans le quartier maritime, où les Corses brillent par le nombre.

Les inscrits conservent leur attitude qui n'a pas varié depuis les premiers jours.

Les paquebots pour la Corse

Le *Diamone* de la Compagnie Fraissinet, est parti à midi pour Bastia avec passagers, dépêches, colis postaux et marchandises diverses.

Ce paquebot repartira dimanche soir, à 4 heures, pour Ile-Rousse et Marseille.

MISE EN DISPONIBILITÉ d'un Préfet
FORT PEU GALANT

Paris, 18 juin.

Plusieurs journaux annoncent que M. Gaston Boudet, ancien préfet de l'Ariège, actuellement préfet des Hautes-Alpes, sera mis en disponibilité.

On le serait à moins.

M. Boudet, qui est le neveu de Madame sous préfet de Bastia, d'illustre mémoire, a été poursuivi en complicité d'adultère à la requête de M. le procureur général Fenaride, devant la Cour d'appel de Toulouse siégeant comme chambre correctionnelle, et condamné à deux mille francs d'amende et à un franc de dommages intérêts envers la partie civile.

L'affaire, assez scandaleuse déjà en elle-même, se complique encore de certains détails particulièrement scabreux, dont la révélation publique a compromis considérablement le fort peu galant préfet en sa fortune publique et privée.

L'attitude de ce préfet a été révoltante au cours des débats ; de nombreuses manifestations se sont produites dans l'auditoire, contre ce fonctionnaire qui a jeté le déshonneur et la contagion dans le foyer d'un honnête homme.

M. le premier président Dormand n'a pu s'empêcher de faire observer à ce préfet que « son attitude était bien peu généreuse. »

⁂

On prétend que M. Boudet va se pourvoir en cassation.

Conseil des Ministres

Paris, 18 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront, demain, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Au Palais Bourbon
La Motion Berteaux
La Minorité Gouvernementale

Nouvelles rectifications

Paris, 18 juin.

A la suite de nouvelles rectifications au procès-verbal, il résulte maintenant que la motion Berteaux a obtenu la priorité.

En effet le scrutin doit être modifié de la manière suivante, à la suite des nombreuses rectifications :

Nombre de votants . .	457
Majorité absolue . . .	229
Pour l'adoption. . .	229
Contre	228

⁂

Cette motion est ainsi conçue :

« La Chambre invite le gouvernement à soutenir devant le Sénat, concernant les retraites du personnel des chemins de fer, les résolutions qui se rapprochent le plus des votes émis par la Chambre, notamment en 1901. »

EN FINLANDE
ENTREVUE
DE
L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE
avec le Tsar

Dîner de gala

Saint-Pétersbourg, 18 juin.

Un dîner de gala a eu lieu hier soir, à bord du *Standart*, en l'honneur de l'empereur d'Allemagne.

Les Souverains russes avaient réuni autour de leur table les membres de la famille impériale, et tous les hauts personnages de leur suite, ainsi que ceux de la suite de S. M. Guillaume II.

Les principales autorités d'Helsingfors y assistaient également.

Les Toasts

Dans son toast, le Tsar a assuré le Kaiser des relations cordiales de la Russie,

« Ces relations avec l'Allemagne sont le gage du maintien de la paix générale. »

Le Souverain allemand a porté un toast dans le même sens. Il a exprimé des sentiments absolument pacifiques.

La Presse Russe

Les journaux parus aujourd'hui se montrent très froids à l'égard du souverain allemand.

L'impression générale est que le peuple russe n'est pas enchanté de cette entrevue.

Un Vapeur Anglais
canonné
par un torpilleur russe

Un mécanicien blessé

Helsingfors, 18 juin.

Le vapeur anglais *Wortburg*, qui passait trop près des navires russes et allemands, au moment de la rencontre du Tsar avec le Kaiser, fut canonné hier par un torpil-ur russe.

Un des mécaniciens du *Wortburg* fut blessé assez grièvement ; il a été recueilli à bord d'un cuirassé russe, où on lui prodigua les soins les plus urgents.

Après un premier pansement, ce mécanicien fut débarqué à terre et transporté à l'hôpital d'Helsingfors.

Le paquebot *Wortburg*, qui avait été assez sérieusement endommagé, est reparti pour l'Angleterre, après avoir été réparé sommairement.

LE TSAR EN FRANCE

Paris, 18 juin.

Le Gouvernement a arrêté définitivement certaines dispositions du voyage présidentiel à Cherbourg.

M. Fallières recevra le Tsar à bord du cuirassé *Léon Gambetta*.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT
DE
Banquier Remy

Paris, 18 juin.

La salle est toujours très garnie.

Les tribunes des dames sont au complet.

A l'ouverture de l'audience, à midi quarante, le président reprend l'audition des témoins qui occupe toute l'audience.

Très probablement, le ministère public commencera demain son réquisitoire.

LE PARLEMENT
SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la propositions de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

M. Raymond Poincaré rapporteur, développe longuement les conclusions de son rapport.

Le sénateur de la Meuse expose clairement la situation du projet des retraites des Cheminots.

L'orateur critique ensuite cette tendance désastreuse pour les surenchères électorales, et, après avoir défendu le projet de la commission des finances, il termine son discours en faisant un très bel éloge des cheminots.

M. Arnaud Denoix sénateur radical de la Dordogne, monte ensuite à la tribune.

L'orateur critique longuement le projet de la Commission des finances, qui est sensiblement différent de celui voté par la Chambre.

Le sénateur de la Dordogne fait ensuite remarquer qu'après un accouchement de treize ans environ, ce projet de loi ne donne pas aux Cheminots toutes les satisfactions qu'ils demandent.

M. Barthou ministre des Travaux publics, monte à son tour à la tribune.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, le ministre invite le Sénat à voter sans retard ce projet de loi, afin de témoigner ses sympathies pour les cheminots.

De son côté, le Gouvernement se déclare prêt à toute concession acceptable, afin d'arriver à une solution satisfaisante.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Avant la séance

Toutes les tribunes sont occupées, ainsi que les galeries.

Le public s'attend, en effet, à un débat sensationnel.

Les députés sont fort nombreux, et se livrent par groupes, à des discussions fort animées.

Les ministres sont presque au complet, à leur banc, où les députés amis viennent leur serrer les mains.

Séance publique

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny et Jean Jaurès sur la politique générale du Cabinet.

M. Jules Delahaye monte le premier à la tribune.

L'orateur se livre à une attaque à fond de train contre le Gouvernement et le régime républicain.

M. Delahaye énumère toutes les tares de la troisième République.

« Jamais, sous aucun régime, on vit des scandales aussi nombreux et aussi monstrueux que ceux qui se sont produits ces derniers temps.

« Les finances de la France sont dans un état déplorable ; notre marine de guerre n'existe presque plus, elle a été livrée au pillage ; notre belle armée est fortement ébranlée.

L'orateur insiste particulièrement sur le pillage dans les caisses postales, sur les scandales dans la Marine, et sur l'affaire Marix.

M. Delahaye termine son discours en disant que « le Gouvernement de la République mène le Pays dans des abîmes terribles, et que la Monarchie seule est capable de redonner à la France son ancienne splendeur. »

VIF INCIDENT

M. Puglisi-Conti, député de la Seine, et M. Briand, Garde des Sceaux, échangent une conversation des plus violentes.

On entend M. Puglisi-Conti traiter M. Briand de *menteur*.

M. Gauthier de Clagny monte, à son tour, à la tribune.

Le député conservateur de Versailles, critique très sévèrement l'attitude de M. Clemenceau, et parle, en termes très violents, de la façon de gouverner du président du Conseil.

M. Gauthier attaque ensuite à fond de train le régime parlementaire ; il n'hésite pas à déclarer que la majorité de ses collègues sont les plats valets d'un gouvernement aux abois, et qu'ils assistent indifférents à la ruine de la France.

L'orateur termine son long discours par les mots suivants qui sont à l'adresse des membres du Gouvernement :

« Il ne restera de votre passage au pouvoir que le sang versé à Lens, à Narbonne et à Villeneuve-Saint-Georges.

« L'opinion publique vous méprise. »

Ces paroles provoquent de nombreux incidents et un tumulte indescriptible.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Séance lundi.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cur, Bastia.

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureaux : Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
Pharmacien-Chimiste
Successeur de TEILLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Stérilisation des instruments et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65 c.

Aujourd'hui paraît

Margot la Bouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.

670 Pages — 35.000 LIGNES — 1.600.000 MOTS — 5 Hors-Texte en couleurs — 11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet 65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, ou
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 4, Rue de la Vrillière, PARIS (Ier)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villebrun et La Malgue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Briques, Ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cordo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PEBICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que la crème Séva capillaire du dermologiste F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement son pot borné l'essai de la Méthode, écrire aux 100 plus grands dépôts de la maison et Laboratoire O. OLIVE, 32, Rue des Martyrs, ext. 800, PARIS.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
BÉNIGNE ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alembics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de tous verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la nouvelle Brochure

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rat et Ill à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

CHEVEUX SAUVÉS par Pierre Hahn

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Œuvres d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
16 PAGES
1 fr. par Poste
PARIS

CONSULTATIONS AVOCATS

Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.

Mes MAESTRACCI
Avocat
11, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs



NE FUMEZ PLUS LES PUCELLO

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication irrégulière renfermant, malgré son petit tirage, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les voiturés ou les baigneurs de la Corse.

Des tableaux clairs et souvent nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postes, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE avec les indications diverses et très commodes font valoir la création et l'utilité.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les particularités dignes à signaler de notre Méditerranée insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES fournit à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est vraiment devenu le centre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur : M. A. CLAVEL, 4/5, Rue St-Lazare, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

OUTILS pour TOUTES INDUSTRIES
MACHINES, Fournitures et DÉPÔT DE PAPIER
Emballages, Glaces, TOILES, Courroies, etc.
Ch. DUPUIS & Cie
Quai de la Rapée, 12, PARIS

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

2 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 168 — DIMANCHE 20 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à Paris et Nice aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00336

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sacré Cœur de Marie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 43 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint Louis de Gonzague

19 JUIN

LE MILLIONNAIRE

(CONTE DU DIMANCHE)

Dans l'étroite mansarde, sous la lampe qui grésille, une pauvre femme sans âge, courbée sur l'aiguille, coud hâtivement. Auprès d'elle, un blondin de dix ans range la vaisselle du maigre dîner que tous deux viennent d'achever. Un peu pâle et les yeux caves, il a cet air triste et doux des enfants qui ont réfléchi trop jeunes aux lendemains de misère.

Quand il a fini sa besogne, il vient s'asseoir sur un escabeau bas — il n'y a qu'une seule chaise dans le taudis, — la tête appuyée aux genoux de l'ouvrière ; il tient un morceau de journal qu'il s'applique à défroisser :

— Tiens, maman, dit-il, ce soir, avant de nous coucher, veux-tu que je te fasse la lecture ? La fruitière a justement plié les légumes dans ce journal tout frais !

Sans quitter son ouvrage, la mère sourit en signe d'assentiment, et le blondin, blotti tout près, en un délicieux groupe d'intimité, commence à lire.

Une manchette s'étale en gros caractères sur la feuille maculée :

« Les Obsèques de M. Richard.

« C'est demain matin, à onze heures, qu'auront lieu, en l'église de la Madeleine, les obsèques solennelles du grand philanthrope multimillionnaire, M. Albert Richard, grand-croix de la Légion d'honneur, directeur-fondateur des grands magasins du Luxembourg. »

L'enfant et la mère lèvereut en même temps les yeux :

— Le patron est mort !

— Richard ! ajouta l'ouvrière, c'était le grand patron ; depuis quinze ans que je confectionne des chemises pour les magasins du Luxembourg, je ne l'avais jamais vu ; il ignore, cet homme, que j'ai passé ma vie à travailler à son compte...

L'enfant reprit :

« On connaît maintenant les termes du testament de M. Richard. M. Durand, qui avait prêté au défunt un appui particulièrement précieux au moment de sa décoration, reçoit vingt millions ; M. Dupont, qui lui fournissait des avis éclairés pour l'achat de ses tableaux, quinze millions ; M. Duval, habile à écrire des articles élogieux sur son compte, dix millions... L'Etat hérite de la collection de tableaux qui a une valeur de quarante millions ; les seuls droits d'enregistrement qui seront perçus par le Trésor s'élèvent à près de vingt millions... »

L'enfant, dont les candides yeux bleus s'ouvraient plus grands, à mesure que défilaient les millions, interrompit sa lecture pour demander :

— Alors, dis, maman, un grand philanthrope, c'est un monsieur qui a beaucoup d'argent ?

— Non, mon chéri, c'est un monsieur qui fait beaucoup de bien.

— Moi aussi, je voudrais faire du bien, maman ! Mais si j'avais été riche, je n'aurais pas fait comme M. Richard, j'aurais donné un *peu à tous* ceux qui n'ont rien, qui ont faim et qui souffrent ; au lieu de faire trois ou quatre heureux, j'en aurais fait beaucoup, beaucoup...

— Ceux qui ont reçu étaient des amis. M. Richard ne pouvait pas donner à des tas de gens qu'il ne connaissait pas.

— Le beau mérite d'être l'ami d'un millionnaire ! Pourquoi M. Richard n'avait-il pas d'amis parmi les misérables ?

— Petit raisonneur ! M. Richard ne pouvait faire du bien qu'à ceux qui l'aimaient...

— Alors, maman, nous qui ne pouvons même pas payer le boulanger, nous ne serons jamais des philanthropes ?

La mère, que cette logique d'enfant mettait à la torture, eut un geste découragé et laissa tomber son ouvrage.

— Etre des philanthropes, pensait-elle, qu'importe, pourvu que nous ne fassions de mal à personne, et que nous arrivions à payer notre loyer assez à temps pour que les huissiers ne viennent pas nous jeter à la rue ! La voilà, notre philanthropie, à nous. Et tout haut, elle ajouta, en manière de conclusion :

— Vois-tu, mon petit, les riches sont les riches, et les pauvres sont les pauvres. Cela ne nous empêche pas de bien nous aimer !

C'était cette phrase qui constituait toute sa philosophie de malheureuse résignée à son sort. Elle la répétait souvent, tout haut ou mentalement, et cela la dispensait de rancune, l'arrêtait au bord du découragement.

En observant, dans l'étroit milieu où elle était appelée à vivre, elle avait acquis une autre conviction aussi. c'est qu'il y a, dans le monde, deux catégories de gens : ceux qui sont en situation de rendre service et ceux qui ont besoin des services des autres. Elle était de la deuxième catégorie, voilà tout ; cela lui paraissait immuable. A quoi bon s'en plaindre ? Si tous ces messieurs qui étaient sur le testament de M. Richard lui avaient rendu service, c'est qu'ils étaient en situation de le faire ; il est donc naturel qu'il en ait fait ses héritiers.

L'enfant réfléchit longtemps en silence, les yeux au plafond, puis soudain :

— Mais toi, maman, dit-il, qui travailles depuis quinze ans à faire des chemises pour qu'il les revende dans son magasin, tu lui as bien rendu service à M. Richard. Pourquoi ne t'a-t-il rien donné ?

Pourquoi, pourquoi ?... Peut-on se poser tant de questions ! Elle n'avait jamais réfléchi à tout cela, bien sûr, la pauvre mère. D'ailleurs, avait-elle jamais eu le temps de réfléchir ? Veuve, sans ressources, sans autre encouragement que son amour pour son petit gars, elle avait simplement travaillé, travaillé sans relâche pour gagner de quoi manger tous deux.

L'enfant s'était replongé dans sa lecture : « Le cortège sera merveilleux, disait le journal. L'église tout entière sera tendue de drap noir aux larmes d'argent, des *laquais en livrée feront la haie*, un régiment de cuirassiers rendra les honneurs, les plus célèbres artistes de l'Opéra chanteront le *Requiem*. Le corbillard disparaîtra sous les fleurs, et le mort, embaumé, sera couché sur un lit de fleurs, dans un cercueil en bronze ciselé : il sera *enseveli avec son* gilet à boutons de perles fines, d'une valeur de cinq cent mille francs.. »

Cela devenait pour le pauvre gosse, une vision de féerie. — Oh ! maman, s'écria-t-il, je voudrais voir l'enterrement ! Tu m'y mèneras, dis ?

— Comment ferais-je, mon mignon ? Il faut que je travaille. Pense que le loyer échoit dans un mois et que nous n'avons pas de quoi le payer. Je gagne vingt-trois sous par jour, à coudre des chemises, de sept heures du matin à huit heures du soir. Si je manque une matinée, comment ferons-nous ?

Mais avec son doux entêtement d'enfant qui n'a jamais joué, le blondin insista :

— Je t'en prie, maman, allons-y ! Je me priverai de déjeuner, tu verras !...

L'ouvrière sentit ses yeux s'emplir de larmes.

— Eh bien, oui ! dit-elle, c'est promis, à une condition, c'est que tu vas aller dormir, tout de suite.

— Et toi, maman ?

— Moi, je vais veiller un peu, pour rattraper le temps que je perdrai demain. Il le faut...

Deux tendres baisers sonnèrent sur les joues amaigries.

— Bonsoir, maman chérie !

— Bonne nuit, mon amour !

Et quelques instants après, l'enfant dormait. Alors, la mère se prit à sangloter, douloureusement. Etait-il possible qu'il en fût ainsi, qu'elle ne pût s'accorder le moindre bonheur avec le salaire qu'on lui donnait en un magasin qui réalisait tant et tant de millions ! Une sourde rancœur de la vie, de tout, monta à ses lèvres, avec une malédiction mauvaise conseillère. N'y tenant plus, elle se leva, alla à la fenêtre ; une bouffée de l'air nocturne sécha ses yeux. Elle vit, parmi la nuée noire des cheminées, Paris, assoupi, comme une bête féroce repue. D'un côté, une lueur rougeoyait au ciel et des flots de poussière argentée montait : c'étaient le quartier riche, le boulevard où s'épanouit la joie de vivre, la perpétuelle fête, en une profusion de beauté, de clarté. Et de ci, de là, plus près d'elle, dans les quartiers pauvres, des lucarnes de mansardes trouaient la nuit de leur lumière blafarde ; c'étaient des ouvrières qui, comme elle, veillaient, usaient leurs yeux à travailler.

A voir qu'elle n'était point seule, sa révolte s'apaisa. — Bah ! dit-elle, cela n'a-t-il pas toujours été ainsi ? Qui pourrais-je changer, moi, pauvre femme, quand tout le monde subit la même loi ?

Et sentencieusement, pour bien s'en convaincre elle-même elle répéta sa phrase consolante : Les riches sont les riches et les pauvres sont les pauvres !

Puis elle se remit à travailler, tirant l'aiguille vite, plus vite, plus vite encore. Minuit sonna, une heure, deux heures du matin. Prostrée, toute à sa tâche, elle ne pensait plus à rien, sinon qu'à chaque chemise confectionnée qui tombait à ses pieds, elle avait gagné six sous ; et, toute seule, veillant *au milieu de Paris maintenant* tout à fait apaisé, elle n'entendait que la respiration régulière de son fils, rêvant aux linges, rêvant des heureux de ce monde que l'on enterre en grande pompe, qui dorment leur dernier sommeil en un cercueil aux clous d'or, couchés sur un lit de fleurs, vêtus d'habits aux boutons de perles fines, ensevelis dans un drap d'or... tandis que les pauvres mères, dans les milliers de mansardes de Paris, tirent, tirent l'aiguille, inlassablement...

C. DES CORDELIERS.

NOUVELLE

Les deux Condisciples

Ce jour-là, comme d'habitude, M. Férulat, maître d'école à Saint-Gatien, en Touraine, avait fait son appel du matin ; seuls, deux élèves — antithèse vivante l'un de l'autre, — n'avaient point répondu : Présent. C'étaient Henri Le Terrien et Pierre Labèche. L'instituteur, croisant les bras et dans une attitude interrogative devant le registre encore grandement ouvert, ne put s'empêcher de dire tout haut : « Henri Le Terrien, le cancre de la classe, et Pierre Labèche, le modèle des élèves, absents tous les deux ! Je flaire là-dessous quelque chose d'inquiétant. »

Et tandis que la digne homme, jaloux de son autorité, dur à lui-même, sans pitié, mais juste, pour le petit monde placé sous la direction de sa férule redoutable, était dans une grande agitation d'esprit qui le rendait perplexe, une brise légère venait, par la croisée entr'ouverte, mettre le désordre dans sa maigre chevelure sournoisement envahie par une première et trop courte coulée d'argent. Le zéphyr insolent ramenait obstinément sur le devant du crâne, en une touffe ébouriffée, les quelques mèches poivre-sel qui dissimulaient avec peine l'ivoire du chef respectable de l'austère pédagogue. Aussi, vu de face, maître Férulat, avec sa houppe mobile, son nez en bec d'aigle, sur lequel, assemblés et maintenus par une robuste et laissante garniture de fer, chevauchaient deux énormes disques d'un cristal par et épais, avec le collier gris-de-souris de sa barbe courte, mais légèrement floconneuse, maître Férulat, disons-nous, ressemblait d'une manière saisissante à un de ces oiseaux nocturnes qui ne chantent que la nuit. Il était, pour lors, d'une gravité grotesque ; sa perplexité visible achevait le comique de cette pose de sphinx aux abois.

Mais bientôt il leva la tête d'un homme qui a son idée, l'index déjà dirigé vers le grand élève qui devait aller s'emparer à domicile, de la cause de l'absence simultanée de ses deux camarades : il allait donner ses instructions verbales au messager, très heureux d'une aussi agréable corvée, lorsqu'une rumeur étrange, insolite, vint frapper les oreilles et des élèves et du maître. C'était comme des cris étouffés, resserrés dans la gorge ; un bruit de pieds battant les dalles du vestibule par saccades, des frôlements d'étoffes violents et brusques contre les murs, enfin, quelque chose qui décelait un vif corps-à-corps.

Le maître se précipita dans l'escalier et, oh ! abominations de la désolation ! il vit Pierre Labèche, tout en bas, faisant des efforts inouïs — le pied contre la première marche — pour se dégager de l'étreinte du *bras de fer du Henri Le Terrien*. Quoique Pierre Labèche fût souple et vigoureux pour son âge, il ne pouvait pas grand'chose contre Henri, taillé en hercule et d'une année plus âgé que lui. Le Terrien essayait, de temps en temps, de sa large et lourde main, de comprimer la bouche de son condisciple, gémissant et dénoué, qui vainement se débattait. « Tu as beau résister, disait Le Terrien, d'un ton gouailleur, bon gré, mal gré, il faut que tu fasses aujourd'hui l'école buissonnière avec Henri, ton meilleur ami ». Et il insistait sur ce dernier mot d'une façon brutalement ironique.

A ce spectacle inattendu, à ces mots d'un cynisme révoltant, l'irascible maître d'école leva les bras au ciel ; les formidables disques de ses lunettes lançaient des éclairs ; sa voix s'arrêta, étranglée par le paroxysme d'une colère indignée ; enfin, il articula quelques mots caverneux, mais encore incompréhensibles. Cependant, au bout de quelques secondes, sa voix devint tonitruante : « Mauvais garnement, tu ne seras qu'un grand vaurien, dit-il à Henri, le poing sur la figure de ce dernier, devenu blême, comme un malfaiteur pris au piège. C'est que maître Férulat, malgré ses cinquante-cinq ans sonnés, était encore un robuste gaillard, intrépide et vaillant. Puis, d'un ton menaçant, le maître enjoignit aux deux élèves de se rendre immédiatement en classe. D'un air goguenard, un mauvais sourire sur les lèvres, Le Terrien gagna sa place d'un pas lourd, dans le grotesque dandinement de ses larges épaules. Pierre Labèche fit son entrée à son tour, dans le plus piteux état : les cheveux en désordre, la veste en lambeaux, les larmes aux yeux. Maître Férulat suivait de près. Un frémissement de profonde indignation courut sur tous les bancs : il se trahissait par des chuchotements courroucés et des murmures désobligeants à l'adresse de Henri Le Terrien.

Tous les élèves avaient pressenti et deviné ce qui s'était passé. On savait que le Terrien, orgueilleux, fainéant et brutal, avait voué une haine profonde à Pierre Labèche, modeste, laborieux, poli et serviable. On savait aussi qu'à tout bout de champ, Henri traitait le petit Labèche de misérable et de gueux, tout en faisant sonner bien haut le gros sac d'écus qui emplissait, à lui seul, le grand coffre-fort de ses parents, lesquels étaient à la tête d'une fortune terrienne considérable. Tout ce jeune monde enfin avait encore présente à l'esprit la scène inoubliable, affligeante, odieuse, au cours de laquelle le Terrien fit preuve d'une outrecuidance vraiment typique.

Un jour, l'instituteur lui reprocha, en termes un peu vifs, sa paresse scandaleuse et son ignorance crasse qui jurait avec son âge et sa forte corpulence. Le mauvais élève, fixant alors insolemment le maître, lui dit à brûle-pourpoint : « Je n'ai aucune envie de devenir maître d'école, vous le devez pas l'ignorer ; dans ce cas, à quoi bon me farcir la tête de toutes les balivernes que vous êtes payé pour débiter à la jeunesse. Je n'ai pas besoin d'être grand clerc pour gérer, un jour, la fortune de mes parents et établir l'état de journées des Labèche et autres mercenaires, quand ils viendront, comme d'habitude, travailler sur nos terres. »

Maître Férulat, pourtant, eut le courage héroïque de se maîtriser : il se contenta de répondre d'un ton brusque et plein de méprisante froideur : Vraiment ! je n'y avais pas encore songé !

Toutefois, exaspéré, à la longue, par

inertie résultante et la grossière fatuité du cancre, écœuré, d'autre part, de l'incurie persistante des parents de l'enfant gâté, il sentait bouillonner en lui-même tout un monde de colères ; la dernière incartade du vaurien fit déborder la coupe ; séance tenante, en présence des élèves muets et consternés, maîtresse Férule fit son office, et elle le fit à merveille.

L'incident fit beaucoup de bruit : il défraya pendant quelque temps les conversations de toutes les commères qui avaient des enfants à l'école, et, naturellement, elles conclurent toutes au mérite exceptionnel de leurs progénitures, qui, Dieu merci, avaient toujours été sages comme de petits saints.

(La suite prochainement).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 juin, à 8 h. 1/2

Ah ! si vous voulez, marche,	V. Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Ma Reine, valse,	Ch. Cooke
La Troupe Joliceur, 1ère fanfare,	Cooke.
En Fête,	B. Senée.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

Nos Chemins de Fer

La reprise du service

La circulation des trains est partiellement rétablie depuis hier. Deux trains sont partis, l'un de Bastia et l'autre d'Ajaccio, aux heures ordinaires. Tous deux sont arrivés à destination, sans que l'on ait eu le moindre incident à signaler.

La veille, un train spécial chargé de vérifier l'état de la voie avait parcouru la ligne de Bastia à Ajaccio. Dans ce train avaient pris place les chefs de service de la Compagnie ainsi que M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia.

Notre sympathique sous-préfet avait tenu à se rendre compte par lui-même des mesures prises par la Compagnie pour assurer la marche des trains ; il était de retour le soir même très satisfait de sa tournée et enchanté du bienveillant accueil qui lui a été réservé dans toutes les localités.

Les populations de l'intérieur qui, depuis plus d'un mois, se trouvaient à peu près privées de tout moyen de transport, ont accueilli avec une très vive satisfaction la reprise du service qui, à l'heure actuelle, est générale sur tout le réseau, exception faite pour Bastia et Ajaccio.

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie porte à la connaissance du public qu'en attendant la réorganisation complète de ses services, les trains mis en marche à partir du dimanche 20 juin 1909, seront les suivants :

Train n° 3 : départ de Bastia à 6 h. 32 matin ; arrivée à Ajaccio à 2 h. 23 soir.

Train n° 4 : départ d'Ajaccio à 6 h. 34 matin ; arrivée à Bastia à 2 h. 34 soir.

Train n° 10 : départ de Ghisonaccia à 4 h. 47 matin ; arrivée à Bastia à 8 h. 30 matin.

Ce train correspond à Casamozza avec le train n° 3 allant à Ajaccio.

Train n° 11 : départ de Bastia à midi 40 ; arrivée à Ghisonaccia à 4 h. 27 soir.

Ce train prend à Casamozza la correspondance du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Train n° 14 : Départ de Calvi à 5 h. 14 matin ; arrivée à Ponte-Leccia à 8 h. 20 matin.

Ce train correspond immédiatement avec le train n° 3 allant à Ajaccio et à midi 30 avec le train n° 4 allant à Bastia.

Train n° 13 retardé : Départ de Ponte-Leccia à midi 40 ; arrivée à Calvi à 3 h. 41 soir.

Ce train prend à Ponte-Leccia la correspondance de du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Les gares seront ouvertes au service des voyageurs, des bagages et des messageries ; momentanément le service de la Petite Vitesse reste suspendu.

La Compagnie informe le public qu'à partir du lundi 21 juin 1909, tout en maintenant la suppression provisoire du service de la Petite Vitesse, elle acceptera *exceptionnellement, dans l'intérêt* des populations, le transport des farines par wagons complets chargés et déchargés par le commerce, en provenance ou à destination de toutes les gares du réseau, à l'exception des gares maritimes de Bastia et d'Ajaccio.

Bastia, le 19 juin 1909.

Hygiène et Salubrité

Bastia, 16 juin 1909.

M. le Directeur du Petit Bastiais,

Nos agents de police ont mis en contravention plusieurs ménagères de la Haute-Ville pour avoir transformé, disent-ils, les rues qu'elles habitent en basses-cours.

Nous applaudissons à ces mesures de saine justice, car il est nécessaire de montrer au public qu'on n'entend pas impunément les arrêtés municipaux. Seulement il ne faudrait pas qu'il y ait deux poids et deux mesures : la justice doit être égale pour tous.

Que nos agents fassent une promenade dans d'autres quartiers, même sur la Place de l'Hôtel de Ville, pour se rendre compte des odeurs nauséabondes qui se dégagent de certains magasins ; ils constateront qu'on ne peut se promener sans consentir des malaises.

C'est pourquoi nous les prions de se rendre compte de cet état de choses et d'y porter remède, car il y va de l'hygiène et de la salubrité publiques.

Agréez etc...

Un groupe de promeneurs.

Gazette Ajaccienne

Un M. P. de Mérida, copiste de son état, dans une division perdue de la Préfecture, et qui porte bravement une particule qu'il n'a pas trouvée dans son berceau, me fait l'honneur d'une longue, trop longue lettre, dans un journal local, à propos d'une note bien anodine du *Petit Bastiais*, dans laquelle j'avais gentiment persiflé l'orchestre agréable du *Café Napoléon*.

Il me sert trois colonnes d'un fatras inintelligible, en un style que notre maître Sampiero Porri appelle avec raison le genre fastidieux.

Le but de mon confrère d'occasion était certainement de plaire aux délicieuses personnes dont il a si tendrement parlé. Pareille initiative est à la portée de tout le monde. Mais son verbiage amphigourique et hyperbolique lui a fait perdre toute mesure, au point que son article est, ce qu'on est convenu d'appeler, le paré de l'ours.

Boileau a dit :

Un poème insipide et sottement flatteur
Déshonore à la fois le héros et l'auteur

Mon confrère accidenté n'a qu'une excuse ; il a accouché de son dithyrambe à 11 heures du soir, sur une table de café, bercé par de divines mélodies qui arrachaient son âme au désire, à notre pauvre hémisphère. C'est lui qui nous l'apprend, pour que nul ne l'ignore. Peste, quel don d'improvisation, et quel talent insoupçonné !

Je suis d'accord avec mon confrère de hasard sur un point. Je lui concède bien volontiers que la virtuosité et la grâce rayonnante des vingt ans d'une charmante violoniste, peuvent et doivent troubler de jeunes cervelles, même celles qui ne sont, à l'exemple de M. de Mérida, ni « des boîtes à musique », ni « des balances à peser les notes musicales ! », le tout mariés par ces génies qu'étaient les cyclopes.

Un point c'est tout.

Permettez maintenant à *Fortior* de songer.

Paul VALOT.

Carnet Mondain

C'est samedi, 26 juin, que sera célébré à la cathédrale, le mariage de la toute charmante Mlle Félicie Cardi avec M. André Bartoli, mécanicien aux Messageries Maritimes.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Succès

Un télégramme d'Aix nous apporte la nouvelle du succès de notre jeune et sympathique ami Ange Moretti, avocat à la Cour d'Appel, qui vient d'être définitivement admis au doctorat en droit.

Ange Moretti qui est à peine âgé de 25 ans marche depuis quelques années de succès en succès, aussi nommes-nous heureux de lui présenter une fois de plus nos sincères félicitations.

De passage

Depuis quelques jours est de passage à Ajaccio notre sympathique ami M. Appietto, commissaire de police à Grenoble.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au départ

Le croiseur cuirassé *Ernest Renan* est parti hier pour Toulon avec les dépêches.

Etat Civil

DÉCÈS

Giacomoni Paul, 76 ans, cultivateur.
Graziani Jérnoine, 11 jours.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 20 juin, à 8 h. et demie

Hymne de l'Infanterie de Marine,	Cappé.
Le Lac des Fées, ouv.,	Auber.
Marsa, mazurka,	Gentil.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni
Bouquet de valse,	Boué.

Le Chef de Musique, TIBERI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 juin 1909.

Le marché a reconquis toute sa fermeté au cours de cette séance de liquidation de quinzaine. Notre Rente, hésitante à 98.07, fait seule, ombre au tableau.

Les Fonds Etrangers s'inscrivent en plus-values : l'Extérieure passe à 98.80, le Portugais à 64.90, le Serbe à 84.95, le Russe 4 1/2 à 97 frs. Nos Grandes Institutions de Crédit conservent leurs excellentes tendances : Crédit Foncier 735, Crédit Lyonnais 1.246, Comptoir National d'Escompte 725, Société Générale 671. Amélioration des groupes industriels et de transports. Reprise des titres cuprifères : Rio 1.991.

Au comptant officiel, l'Industrie Houillère de la Russie Méridionale s'avance à 558.

En Banque, l'action Ouest Africain Français monte à 592 ; la part fait 335. L'obligation 3 0/0 Nord du Brésil est demandée à 392.50.

Hausse à 263 de l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing. Le Conseil d'administration fonde de grandes espérances en faveur de l'entreprise surtout lorsque, au mois d'août prochain, les lignes du Boulevard seront ouvertes au public.

Nous avons dit que le Crédit Mobilier Français, de concert avec MM. Benard et Haristowsky, et MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers à Paris, émettra le jeudi 17 juin, pour la souscription être close le soir du même jour, 83.333 obligations au porteur de 500 frs à 1/2 0/0 or de la province de Buenos-Ayres, productives d'un intérêt annuel net de 22 fr. 68 or et remboursables en 39 années.

L'émission est faite au prix de 90 0/0 soit 453 fr. 60 par titre payables 100 frs en souscrivant et 353 fr. 60 à la répartition du 1er au 5 juillet (jouissance du 1er juillet 1909).

Fermeté des Grands Chemins Français.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juin

Thermomètre. —7 heures du matin + 19 à midi 22°. + à 6 heures du soir + 19-8. Maxima + 25°. Minima + 18°.

Baromètre. —7 heures du matin, 771 mm. à midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert. l'après-midi, id.

Arrestation

Au cours d'une petite manifestation qui a eu lieu hier soir au Nouveau-Port, la police aidée de la gendarmerie a procédé à l'arrestation des nommés Avazeri et Micheli qui avaient cru à propos de protester par de violents coups de sifflet contre le service d'ordre organisé par M. le Commissaire central.

Ob-èques

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet arrivé ce matin a ramené la dépouille mortelle de M. Antoine Lota, décédé à Aix, dans sa trente-quatrième année. Elle était accompagnée de ceux de ses parents qui habitent Marseille.

Dans la matinée le cercueil a été descendu à terre et déposé dans l'un des hangars de la Compagnie transformé en chapelle ardente. Il était recouvert de nombreuses couronnes offertes par la famille et les amis.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée. Le cortège s'est dirigé vers l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Les nombreux amis que la sympathique défunt compte dans notre ville s'étaient joints à la famille pour lui rendre un dernier hommage d'affection et d'estime.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous offrons à Mme veuve Lota, à M. le capitaine au long-cours Jean-Baptiste Lota, aux familles Antonorsi, Guerrini, Stagnara et Maggi, l'expression de nos vives condoléances

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luigi, place Saint-Nicolas.

Nomination

M. Zanelli Jean Antoine est nommé surveillant titulaire de la maison départementale de retraite et dépôt de mendicité d'Albigny

Les Annales

Un chef-d'œuvre d'Edmond Rostand : la « Journée d'une Précieuse, » poème où l'on retrouve la verve et la grâce de « Cyrano, paraît, aujourd'hui, dans les *Annales*. Ce numéro, d'un intérêt exceptionnel, contient la suite des Mémoires inédits sur le duc de Morny, directeur du Muséum, sur Lamarck, dont on inaugure la statue ; quelques pages délicieuses consacrées par le nouvel académicien Marcel Prévost à son pays natal. En supplément gratuit, une jolie comédie de M. René Berton : « Et un très spirituel monologue de Miguel Zamacoïs : le « Cauchemar du Sabotage. »

Casernier

M. Casarini, casernier du génie de 2e classe à Vendôme, est nommé à la 1re classe.

A vendre

Pour cause de départ, fonds de magasin de modes, installation et marchandises à des conditions très avantageuses.

S'adresser 18, Boulevard Paoli, Bastia.

Etat-Civil

MARIAGES

Cardi Vincent, marin, et Oliva Euphrasie, ménagère.
Bernardi Mathieu, marin, et Pasquine-Gabrielle, tailleuse.
Pieroni Jean-Baptiste, cordonnier, et Pacifique Marie-Anastasie, ménagère.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE (*Cappuccini*). — A l'occasion de l'octave de Saint-Antoine de Padoue, il y aura une messe à 6 heures et une à 7 heures. Le soir, à 7 heures et demie, salut, baisement de la relique et *Te Deum*.

PAROISSE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — La procession paroissiale de la Fête Dieu aura lieu ce soir. Elle sortira de l'église à 5 heures précises.

Elle parcourra l'itinéraire suivant :

Rue Saint-Jean, rue du Lycée, rue de la Miséricorde, rue de l'Opéra, rue Miot, rue du Gouvernement, rue des Zéphyrs, rue Saint-Jean, rentrée.

Le clergé invite les paroissiens à orner et à pavoiser les fenêtres des rues que la procession doit parcourir.

A l'occasion de la fête patronale de Saint Jean-Baptiste, qui arrive le 24 du courant, on a publié un recueil de cantiques en l'honneur du Saint Précurseur. Ces cantiques sont très bien faits et on les chante sur les airs les plus connus et les plus populaires.

On peut se procurer ce petit recueil à la **sacristie de Saint-Jean, au prix de 0.10 c.**

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont prévenus que dimanche, 20 juin, aura lieu le renouvellement du bureau, conformément à l'article 21 des statuts.

Le bureau sera ouvert de 8 à 11 heures du matin.

Le Président, VENDASI.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche prochain, 20 courant, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. et Nomination de six membres du conseil d'administration.

Le Président, Morenas.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants sont invités à se réunir dimanche, 20 courant, à 8 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. — Décision à prendre relativement à la fête.

Le Président, Pierre Luciani.

AUX ANCIENS MILITAIRES. — Les anciens militaires, qui ont pris part en 1859, à la Campagne d'Italie, sont priés de se réunir, aujourd'hui dimanche, à la Mairie, à 8 heures du matin.

Le Commandant, CARREGA.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont deux intérêt à profiter du passage de M. Viguier qui vivitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 20, 21 et 22 juin.
à Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.
à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 24 et 25 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.
Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice

VICHY
HOTEL ET VILLA D'ORAN
11, *rue Carnot*, 11
à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés
Vve GUERRINI, *propriétaire*
(se recommande aux Corses)

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
Pharmacien-Chimiste
Successeur de TEILLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Stérilisation des instruments
et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES



MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00337

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien	18 juin — 19 juin
de 3 0/0 amortis.	97.35 — 97.35
	98.70 — 98.65
	ex-coupon

NOS REPRÉSENTANTS ET La Grève DES CHEMINS DE FER

En réponse à la dépêche suivante que M. Multedo vient d'adresser aux Représentants de la Corse, nous reproduisons ci-après les télégrammes reçus à cette heure.

Il est à souhaiter qu'une solution intervienne dans le courant de la semaine et qu'elle donne satisfaction à la population et aux intéressés.

« Les populations corses en désarroi par suite de la grève des C. F. D. attendent avec impatience une solution du conflit qui se prolonge et ruine le pays. En présence d'un vœu général, préoccupés de leurs devoirs mais aussi de leurs droits, les Grévistes ont décidé aujourd'hui en Assemblée générale, et sur ma proposition, d'accepter une Commission d'arbitrage ainsi composée :

» Les Représentants de la Corse, Sénateurs et Députés, auxquels viendraient s'adjoindre MM. Pascal Ceccaldi et Marcel Cognier, députés ;

» M. Fontaine, Directeur de la Compagnie des C. F. D. ;

» MM. les Maires d'Ajaccio et de Bastia ;

» Une délégation de grévistes composée de 4 membres, un par bureau, conduite par M. Guénaut, délégué du Syndicat National des Chemins de fer de France et des Colonies en permanence à Bastia ;

» Cette Commission se réunirait à Bastia dans le courant de la semaine ;

» Veuillez nous faire connaître votre avis télégraphiquement ;

» Nous espérons Monsieur le Député que vous n'hésiterez pas à interrompre vos travaux parlementaires pour venir soutenir une Grève d'aussi capitale importance et si préjudiciable aux intérêts de tous.

» Sentiments dévoués,

» MULTEDO. »

« Serai heureux me joindre collègues représentation insulaire pour solutionner conflit si préjudiciable intérêts du pays.

» CORDIALITÉS.

» SANTELLI. »

***

« Accepte si Compagnie admet arbitrage.

» PERALDI. »

***

« M'entendrai avec collègues représentation insulaire pour aviser moyens solutionner conflit.

» Sentiments dévoués.

» GABRIELLI, *sénateur*. »

Dépêches de nos Représentants

Paris, 19 juin.

« Accepte faire partie arbitrage verrai lundi mes collègues et vous télégraphierai de nouveau.

» Cordialités.

» A. GAVINI. »

∴

« Je me tiens à la disposition des cheminots.

» PIERANGELI. »

∴

NOUVELLES SÉCOUSSES DE TREMBLEMENT DE TERRE

SAINT-CANNAT

Marseille, 19 juin.

Hier, dans la soirée, de nouvelles secousses sismiques se sont produites aux environs de Saint-Cannat.

Ces secousses n'ont pas été fortes, et elles n'ont duré que deux secondes à peine.

Malgré cela, les populations de ces environs ont été prises d'une frayeur extraordinaire.

MARSEILLE

Grande panique
Affreux nuages

A partir de deux heures de l'après-midi, la température a subi hier des variations fréquentes.

A un moment donné, le ciel fut couvert de nuages affreux qui plongèrent une partie de la population dans une très vive émotion.

La population italienne, qui habite principalement les vieux quartiers de la grande cité phocéenne, fut prise d'une panique extraordinaire.

Ces Italiens abandonnèrent en toute hâte leurs habitations, et, affolés, les yeux hagards, couraient dans les rues en criant de toutes leurs forces : « Terremoto !, Terremoto ! », et se dirigèrent vers les quais, où ils campèrent pendant toute la soirée et une bonne partie de la nuit.

Conseil des Ministres

Paris, 19 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Tsar en France

Le Président de la République annonce officiellement qu'il recevra le Tsar, à Cherbourg, le 31 juillet, à bord du *Léon Gambetta*.

Le Conflit entre Armateurs et Inscrits maritimes

M. Alfred Picart, ministre de la Marine, annonce au Conseil qu'il répondra, au cours de la séance de la Chambre de lundi, à la question qui lui sera posée par M. Allemane sur l'arbitrage en matière de conflit entre armateurs et inscrits maritimes.

Les scandales de la marine

Le Conseil n'a pris encore aucune décision relativement à l'affaire Dupont.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

La Conquête de l'air
TERRIBLE ACCIDENT EN RUSSIE

Deux morts. Deux blessés

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

Un terrible accident s'est produit hier aux environs de Saint Pétersbourg.

Trois membres de l'Aéro-Club, qu'accompagnait Mme Palystine, faisaient une ascension.

Tout à coup, par suite d'une avarie sérieuse, l'aéronat fut précipité d'une hauteur vertigineuse.

Le comte Rostowzoff et l'ingénieur Palystine sont morts écrasés.

Mme Palystine et le lieutenant Germain ont été grièvement blessés.

Les Scandales dans la Marine

Autour de l'affaire Dupont

Perquisitions chez M. Vittone

Paris, 19 juin.

Une perquisition a été faite, à Nice, au domicile de M. Vittone, ancien chef du secrétariat du Ministre de la Marine, actuellement trésorier des Invalides de la Marine.

On a saisi une soixantaine de lettres de Parlementaires, adressées à M. Camille Pelletan ; treize lettres adressées à M. Tissier.

On n'a trouvé aucun document concernant la défense nationale.

Poursuites contre l'amiral Bienaimé

On prête à M. Vittone l'intention de poursuivre l'amiral Bienaimé, devant le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, pour lui avoir adressé des lettres de délation contre des officiers généraux en activité de service.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT DE Banquier Remy

Melun, 19 juin.

L'audience est ouverte à midi 40.

La salle est archicomble.

M. le président Puget donne la parole au procureur de la République, qui prononce un long et sévère réquisitoire.

La parole est ensuite donnée à Me Morins qui demande l'acquittement de Renard.

Me Lagasse prend ensuite la parole.

Me Rousset, organe de la partie civile, réplique sans doute.

Le verdict sera rendu fort tard dans la soirée.

Dans les milieux judiciaires, on s'attend à l'acquittement de Renard.

En vente chez M. Marfisi
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

PLUS DE HERNIES
Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia du 26 juin au 4er juillet, à l'hôtel d'Europe, dit Colombani.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées lundi, 21 du courant, aux églises Saint-Jean Baptiste et de N. D. de Lourdes (Lupanelle), seront dites pour le repos de l'âme de Madame

CATHERINE-MARY-JOSEPH ANDERSON

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Constant née Leo ; M. Constant, employé au Bureau central de l'Exploitation des Chemins de Fer à Bastia, et Mme Constant, née Casanova, et leurs filles ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MADEMOISELLE FÉLICITÉ LEO

leur sœur et tante, décédée le 19 juin à l'âge de 80 ans.

L'enterrement aura lieu le 20 juin courant à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 27, rue de l'Opéra.

ON DEMANDE offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le lundi, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port Bastia.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA — ROGIALLI, Tailleur — BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES



M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles en peu de temps. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser des Cheveux nouveaux. Résultats toujours Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et chez Rayer
EN DÉPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Essai franco aux Lecteurs du Petit Bastiais donnant détails et affranchissement

JE DONNE 100.000 fr.
Chauvesi à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails au docteur Laboratoire OLBÉ, 32, rue des Marais, env. MOD., PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roncos artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

ANCIEN CABINET PRUDERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SOUCIEUSE
SOINS & CONFORT
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
82 Paoli, 82, en la
Maison Sanguinetti

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez NILLA, BASTIA & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 169 — LUNDI 21 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Louis de Gonzague.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h, 13 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint Paulin.

20 JUIN

LE TREMBLEMENT DE TERRE

Après avoir pleuré sur les ruines italiennes de Messine et Reggio, la France, à son tour, pleure sur ses propres ruines ; les secousses sismiques, qui, depuis la terrible nuit où la Sicile et la Calabre furent si cruellement éprouvées, n'avaient cessé d'ébranler les régions baignées par la Méditerranée, ont pris soudain, dans notre *département des Bouches du Rhô* ne une amplitude plus grande.

Huit heures du soir : les habitants se disposaient, la journée finie, à prendre leur repos ; la plupart étaient réunis sous la lampe, en famille, quand soudain un grondement sinistre se fait entendre, les maisons s'écroulent comme des châteaux de cartes, et bientôt, les cris d'épouvante se mêlent aux plaintes des blessés et aux râles des mourants.

Il faut avoir vécu ces instants d'angoisse pour en connaître l'horreur. Le phénomène, nous disent les savants, a duré à peine douze secondes, mais ceux qui en sont réchappés croient avoir subi des heures d'angoisse ; les oscillations de la terre ont eu une amplitude de trois centimètres au maximum, mais ceux qui donnent leurs impressions affirment avoir été secoués comme des fétus par le mistral.

Toute la France méridionale a ressenti le séisme, depuis Nice jusqu'à Toulouse et jusqu'au Puy en Velay, mais c'est surtout un groupe de cinq ou six villages de l'arrondissement d'Aix en Provence qui a été éprouvé : là, on compte près d'une centaine de morts, les églises sont effondrées, des quartiers *tout entiers* sont maintenant des amas de ruines sous lesquelles gisent des cadavres. Quant aux blessés, où donc trouver un toit pour les secourir ? C'est dans la rue qu'il faut jeter des matelas pour les recevoir, et c'est là que des voisins s'ingénient à les soigner avec des médicaments improvisés.

Mais heureuses les familles qui se retrouvent au complet après la catastrophe ! Celui-ci fouille les ruines de sa maison pour retrouver le cadavre de son épouse, cette mère affolée s'enfuit emportant dans *ses bras* le corps sanglant et sans vie de son enfant, tel autre appelle désespérément sa mère, qui plus jamais ne lui répondra.

En présence de tels désastres contre lesquels l'homme est encore impuissant, une consolation nous reste, c'est, d'une part, le recours à la solidarité, d'autre part, à la science ; dans les grandes douleurs ces deux merveilleux ressorts de de l'humanité : le cœur et le cerveau, donnent la mesure de leurs bienfaits.

Les dévouements, les exemples de solidarité et de bonté ne manqueront pas, soyons-en certains, aux victimes du cataclysme. Du nord au midi de la France et même à l'étranger s'organise spontanément l'entr'aide.

Quant à la science, qui, malheureusement, n'est pas encore en mesure d'éviter les séismes, ce sera pour elle une nouvelle occasion d'études, et qui sait si, demain, elle ne triomphera pas là aussi de la Nature, comme elle l'a vaincue sur tant d'autres points ?

Déjà, *des résultats précieux* sont acquis. Si nous ignorons quelles sont exactement les causes des tremblements de terre (les uns accusent les taches solaires, d'autres le refroidissement terrestre, d'autres une insuffisante épaisseur de la couche résistante du sol, d'autres encore des infiltrations d'eau dans la masse centrale en ignition...), nous savons du moins d'une manière générale où sont les grandes régions dangereuses : en Sicile, en Calabre, dans les îles de la Sonde, au Japon, aux Antilles, en Californie, au Pérou, etc.

Mieux que cela, les savants peuvent prédire, à vingt-quatre heures près, et d'une façon certaine, la date des secousses terrestres. Mais ce qu'il a été impossible de préciser jusqu'ici, c'est l'amplitude qu'accusera le mouvement, et surtout le lieu où il se produira.

C'est ainsi que *M. Henri de Parville* avait annoncé, une semaine avant, le tremblement de terre du Midi de la France qui s'est produit le 12 juin ; il avait donné, comme dates critiques, les 12 et 13 juin. Mais sur quelle partie de la terre était suspendue cette épée de Damoclès ? Cela, l'illustre savant n'avait pu le prédire.

Nous ne désespérons de rien. La science, par le lent et patient effort qu'elle poursuit à travers les générations des hommes, a bien résolu d'autres problèmes ; celui-là aussi, elle le résoudra. Quels sont les éléments que la science n'a pas vaincus ? L'homme sillonne les mers, atteint le pôle glacé, plane et se dirige à son gré dans l'espace, tous les astres qui se meuvent au firmament obéissent à des lois qui lui sont familières, chaque jour, il gagne une bataille sur le mal et fait reculer la mort d'un pas... Pourquoi les frissons de la terre échapperaient-ils à son contrôle ? Il ne doit pas être plus impossible de dire : « Tel jour, un tremblement se produira sur tel point du globe », que d'annoncer plusieurs centaines d'années à l'avance qu'une comète passera à une minute précise en un point immuable de l'infini.

J. SOLEIL.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Causerie Agricole

Arrosage du potager

A la campagne chacun a un potager. Il faut y voir l'importance capitale des légumes dans l'alimentation de l'homme.

Avoir d'abondants et beaux légumes, tel est donc le but à atteindre. On ne saurait y parvenir sans les arrosages, car l'eau figure dans une proportion élevée, dans la constitution des végétaux.

En agriculture, pas plus qu'ailleurs, rien ne doit être livré au hasard. C'est pourquoi les arrosages doivent être méthodiques, raisonnés, si l'on veut aboutir à de bons résultats. Ainsi se posent les questions suivantes :

1. Quelle est la meilleure eau pour arroser ?

C'est l'eau de pluie. Mais comme on ne peut toujours s'en procurer, il faut recourir aux puits et aux pompes. D'une manière générale, on ne se servira que d'une eau qui aura été exposée au soleil pendant un certain temps, afin de perdre sa crudité.

2. Quand faut-il arroser un semis ?

Lorsqu'on a commencé, il faut le faire tous les jours : sans cela, la terre durcit, le germe sèche, rien ne lève. Si l'on dispose d'eau en quantité suffisante, on peut, avant de semer, en répandre abondamment sur la terre, l'inonder en quelque sorte, puis laisser sécher la surface un ou deux jours, donner au sol de légères façons, semer et tasser légèrement ; ce mode de procéder est préférable aux arrosages répétés, faits après les semis.

3. Faut-il arroser lorsqu'on fait un semis dans une terre sèche ou que l'on repique des plantes ?

On ne doit pas manquer de le faire. L'eau versée au pied des plantes repiquées, tasse convenablement la terre sur les racines sans les meurtrir ; celle que l'on répand sur un semis facilite la germination des graines.

4. A quel moment de la journée convient-il d'arroser ?

Toutes les heures de la journée ne sont pas également bonnes pour cela ; les arrosages en plein soleil sont souvent bien nuisibles ; ils grillent les plantes et peuvent les faire mourir. On arrosera donc toujours le matin de très bonne heure, ou mieux encore, le soir après le coucher du soleil.

5. Comment doivent être les arrosages ?

En toutes circonstances, les arrosages doivent être abondants ; donner peu d'eau est souvent plus nuisible qu'utile.

Cela dit, examinons ce qui a lieu dans beaucoup de communes. Les eaux ne sont pas remuées ou ne sont soumises à aucune réglementation. Aussi les riverains supérieurs portent un réel préjudice aux inférieurs. Si l'on élève la voix, on se heurte à mille vexations. C'est tout simplement inqualifiable.

Ailleurs, tel quartier est plus favorisé que tel autre. C'est ainsi que l'autorité locale se désobligerait souvent. Peut-on être plus mal inspiré et plus méprisable ?

Au point de vue familial, voici ce qu'on constate ambrement : telle demoiselle appartenant soi-disant à une famille patricienne, quoique déchue, délaigne le jardinage ; telle autre, amie des cancans, n'a pas hâte de se rendre au jardin, elle y arrive quand elle a le gosier fatigué. — Gare mieux de la part des jeunes gens : il faut, avant tout, fumer, jouer aux cartes et boire. Peu importe le reste !

Cependant le besoin de légumes est indéniable. Plus on en a, plus on en désire. Mais alors pourquoi ne pas procéder mieux ? En vérité, je crois que c'est à l'école qu'il faut combattre le mal. Il faut inspirer à tous, notamment aux jeunes filles, l'amour du jardinage ; leur montrer de quelle utilité il il est pour le ménage, tout en favorisant la santé. Il faut, en outre, signaler comme de graves dangers sociaux, l'alcoolisme et les propos cancaniers.

Ces points acquis, le jardinage deviendra de plus en plus prospère et l'alimentation des familles meilleure.

Inutile d'ajouter que *l'indifférence agricole* et *l'agitation politique* sont les deux plus grandes plaies de la Corse.

Secouer l'une et modérer l'autre, ce serait prouver réellement qu'on est intelligent et que l'île peut encore se relever.

Veuillez agréer, etc.

FONTANA.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois :

Sur la durée du ministère :

La « Dépêche de Toulouse » dit pour quelles raisons M. Briand, M. Poincaré, M. Caillaux ou M. Millerand ne peuvent pas faire les élections, et pourquoi M. Clémenceau est le ministre nécessaire ; il est nécessaire, parce qu'il n'y en a pas d'autre possible. Tel n'est pas tout à fait notre avis ; M. Clémenceau est nécessaire parce qu'il est du petit nombre d'hommes qui ont une mission ... je ne dirai pas providence parce qu'entre, lui et la Providentielle il y a son athéisme — mais fatale, parce qu'il est arrivé à une heure où il est l'aboutissement de toute sa vie et des destructions auxquelles il a consacré sa vie ; il y a concordance entre la Ré-

---

170 — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit
par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVERT

X

JOURNAL D'UN MILLIONNAIRE

— Quel âge ?

— Une vingtaine d'années.

— Blonde ou brune ?

— Blonde comme Cléo, la déesse des moissons.

— Vous disiez une bohémienne...

— Eh bien ?

— Je croyais que les bohémiennes étaient brunes, en général.

— Elle fait exception. Elle a des cheveux d'une nuance exquise, une peau d'une fraîcheur idéale.

— C'est étrange. Elle est toujours à ce château de Sublaines ?..

— Pas du tout.

— Mais alors ?...

— Elle a repris sa vie errante...

— De quel côté ?..

— Je ne sais.

— Elle avait des ressources ?

— Très peu, quelques économies, sur ce que la comtesse lui donnait...

— Elle était à ce château de Sublaines depuis longtemps ?

— Sept à huit ans.

— Où la comtesse l'avait-elle prise ?

— Je ne pourrais pas vous le dire...

— Et vous l'avez laissée partir sans vous occuper de son avenir, sans vous informer de son passé, sans tenir compte de l'affection que madame de Frazé avait pour elle ?

Le baron de Breux déclara :

— Je ne m'occupais pas de l'amitié que la comtesse de Frazé pouvait avoir pour les autres, je m'occupais surtout de l'antipathie qu'elle me témoignait, malgré les liens qui auraient dû nous rapprocher.

— Elle s'appelait, cette jeune fille ?

— Espérance, mademoiselle Espérance...

— Elle a bien un autre nom ?

— Pas que je sache.

— Une enfant trouvée, alors ?

— Sur les grands chemins, c'est probable !

— Pauvre malheureuse ! murmura la marquise.

Hubert de Breux observa :

— Elle trouvera sa place. Très fière, elle a quitté Sublaines sans vouloir accepter l'aide de personne... Et puis, marquise, c'est assez parler d'elle. Si nous parlions un peu de nous !..

Les cent mille francs de rente de la comtesse de Frazé, si loyalement acquis, par lui, grâce à Me Brissemont, donnaient au baron une assurance extraordinaire. La marquise objecta du bout des lèvres :

— Ce que nous aurions à dire serait si peu intéressant. Parlez-moi plutôt de mon mari... Vous êtes toujours au mieux avec lui ?

— Ce cher André ! Certes.

— Il y a longtemps que vous ne l'avez vu ?

— Une douzaine de jours. J'ai dû rester dans la Mayenne...

— A cause de cet héritage ?

— Naturellement... mais vous avez dû vous-même le voir souvent ?

— Passer devant mes fenêtres... pour rentrer chez lui...

— Que fait-il ?

— Il lève les yeux de ce côté, comme pour s'assurer qu'il n'y a rien de changé dans la maison... et il continue son chemin... Seulement...

La marquise fit une pause. Le baron demanda :

— Seulement ?

— Il me semble qu'il vieillit, que ses cheveux grisonnent légèrement, que ses absences sont moins fréquentes et qu'elles durent moins longtemps...

— Ce qui signifierait ?..

— Que sa liaison déjà ancienne se refroidirait peu à peu et que la satiété serait venue.

— Vous attacheriez de l'importance à ce fait, marquise ?

— Aucune. M. d'Orville est un étranger pour moi, autant du moins que peut l'être un voisin qui demeure porte à porte avec nous...

Le baron de Breux se rapprocha de Marguerite, se pencha vers elle et demanda, d'une voix qu'il essayait de rendre persuasive :

— Alors, si votre cœur est vide et sans liens, comme vous me l'avez répété si souvent, pourquoi ne m'écouter-vous pas ?

— Suis-je libre ?

— Rien ne vous est plus facile aujourd'hui que de reprendre votre liberté !

— Comment ?

— N'avez-vous pas le divorce, ce refuge des époux mécontents de leur sort.

— Triste remède ! Encore faut-il des raisons...

— En manquez-vous ?... Ah ! si maintenant que personne ne saurait m'accuser de convoiter la fortune des autres, puisque le hasard m'en a donné une qui dépasse mes besoins et mes ambitions, vous vouliez croire à la sincérité de mes sentiments ; si vous consentiez à me laisser vous dire que depuis des années je ne rêve que de vous ; que ma pensée vous suit sans cesse ; qu'elle déplore l'isolement dans lequel vous vous complaisez quand il y a en vous des trésors inépuisables à faire éprouver la joie de l'homme de votre choix !

Il s'anima.

— Pourquoi cette bonté, si vous la laissez inutile et sans but s'étioler et disparaître au passage du temps qui fait tant de ruines ! Marquise, un bon mouvement ! Puisque tout est rompu entre vous et mon ami André, qui n'essaie pas même de vous reconquérir, faites un heureux ! Si j'étais à sa place, je romprais tous les obstacles qui nous sépareraient ; j'incendierais plutôt cette maison que d'y vivre sans vous ; je percerais les murs pour arriver à la chambre que vous lui fermez ; je briserais ce qui s'opposerait à mon passage. L'amour excuse tout : violences, emportements et colères. Vous ne savez donc pas à quel point vous êtes belle, tentante, et qu'il faut être de glace pour résister à l'éclat de vos yeux et au charme qui vous attire ?..

Il s'arrêta.

(A suivre).

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

publique de 1909 et lui, il y a partie liée, il est, si j'ose employer cette vieille friperie, sa tunique de Nessus.

« Depuis tantôt quarante ans, il est attaché à la République parlementaire comme cette tunique du héros antique ; bien que sa victime n'ait rien d'une héroïne, il l'étreint, il l'enserre, le sang empoisonné dont elle est imprégnée s'infiltre dans le corps républicain, le contamine et le dissout, et tout le génie de M. Clémenceau a été de s'acharner à cette dissolution. Sa renommée est fondée sur son succès, et son rêve ad' pouvoir est d'achever cette œuvre en dressant le bûcher où cette République sera réduite en cendres. »

Le Rappel :

Sur l'entrevue du Tsar et du Kaiser :

« Les obligations internationales existantes ne sauraient empêcher la Russie d'entretenir de bonnes relations de voisinage avec les deux Empires qui sont ses voisins. Ainsi, Guillaume II va parler au nom des deux Empires, si la « Gazette Officieuse » dit vrai, et s'est, ajoute-t-elle, dans cette conviction, que nous nous sommes dit ce que les entretiens de l'Empereur Guillaume avec le Tsar aient pour effet de dissiper les ombres. » Ce serait donc une conversation destinée à effacer la mauvaise humeur que les faits et gestes de M. d'Aerenthal ont fait naître à Saint-Pétersbourg. Nul ne saurait donc se désunir, s'il en est ainsi, que Guillaume II accomplit un acte qui dépasse de beaucoup la portée d'une visite de simple courtoisie, et qui révèle son caractère de chef de la Triple Alliance. »

Paris-Journal :

A propos des tremblements de terre :

« Vous la Provence éprouvée ; ce n'est pas comparable aux sinistres dévastations qui transformèrent la Sicile en un vaste cimetière, mais la mort a fauché des existences et des familles sont dans les larmes. Bâtonnons de croire que là s'arrêtera l'aveugle fureur du destin ; car, si, toutes les catastrophes glacent le cœur d'épouvante, les tremblements de terre ont quelque chose de plus affolant que les autres. L'incendie, l'inondation se circonscrivent ; en tout cas on peut leur échapper par la fuite. Mais quand le sol se dérobe sous vos pas, où aller, à qui demander un refuge ? Les maisons s'écroulent sur vous, les arbres s'abattent, la terre s'entr'ouvre, c'est le chaos, l'horrible chaos. Aussi devons-nous redoubler de chaleur dans les témoignages de fraternelle assistance que nous enverrons à nos compatriotes provençaux ; bientôt, d'ailleurs, le terme assigné par les savants aux bouleversements sismiques aura sonné, cet affreux souvenir se perdra dans la nuit des temps. C'est un mauvais quart d'heure comme il y en a tant dans la vie ! »

La Liberté :

La réforme électorale :

« Parce les élections ! Cent'ons mots expliquent tout. Oui, le gouvernement « fait » les élections, « fait » les élus, à peu près à son gré ; il a dans les mains des instruments presque infaillibles. Et vous voudriez qu'à la veille du scrutin il jetât ces instruments familiers pour en prendre d'autres ? Vous voudriez qu'il accomplît la réforme qui a précisément pour but de lui enlever les moyens de se soutenir et de se perpétuer ? Nos ministres ne sont pas des héros !

« Mais la République en meurt ! leur crie-t-on. Ce scandaleux régime des bénéfices partagés ne peut pas durer ; l'opinion se soulève comme un estomac exaspéré. La République se meurt, mais à petit feu, comme on dit. Et à ce feu, les bénéficiaires veulent jusqu'au bout cuire leur soupe. »

M. l'inspecteur Rocca Serra

Le 24 janvier dernier, les époux Guillaume, fermiers à Chesley, étaient trouvés assommés, et leur maison fouillée de fond en comble. Les premières investigations faites par le Parquet de Bar-sur-Seine avaient montré que les assassins avaient bu de l'eau-de-vie de marc, et qu'ils avaient laissé des empreintes digitales sur une bouteille, qui fut saisie et envoyée à Paris, au service de l'identité judiciaire. Après une première piste, qui fut reconnue fausse, le Parquet de Bar-sur-Seine chargea des recherches la brigade mobile de Dijon.

M. Berger, commissaire divisionnaire chargea de cette affaire un de ses inspecteurs, M. Rocca-Serra, qui, après une enquête rapide, ayant appris que les époux Guillaume parlaient de l'argent et qu'on leur avait volé de nombreux billets à ordre, dirigea aussitôt ses recherches de ce côté.

Il releva les noms d'une quarantaine de débiteurs et, avec leur consentement, il prit leurs empreintes digitales qu'il envoya à Paris.

Dès ce moment les soupçons de M. Rocca-Serra s'étaient portés sur un nommé Bouchard, qui habite avec sa fille Marie une ferme isolée située à sept kilomètres de Chesley. Or, c'est Bouchard que le service d'identité judiciaire désigna nettement comme l'auteur des empreintes relevées sur la bouteille. Le Parquet de Bar-sur-Seine ordonna en conséquence son arrestation qui fut opérée par M. Rocca-Serra.

Dans la nuit que cet inspecteur de la Sûreté passa avec Bouchard, à la mairie de Chesley, avant de se rendre à Bar-sur-Seine, Bouchard, sous prétexte d'attiser le feu, se brûla profondément l'index de la main gauche, et il demanda le lendemain une contre-expertise au sujet des empreintes digitales.

Cette tentative n'aboutit qu'à être pour lui une charge de plus.

D'autre part M. Rocca-Serra avait remarqué sur l'édredon du lit de la femme Guillaume, l'empreinte d'un talon garni de chevilles dont quelques-unes avaient même fait des trous sur l'étoffe. Or, une paire de chaussures de la fille de Bouchard fut trouvée, qui s'adaptait complètement avec l'empreinte et avec les déchirures. De plus, des perquisitions firent découvrir de nombreuses pièces à conviction, notamment des écus de cinq francs faux, ayant notoirement appartenu aux victimes. En conséquence, Bouchard et sa fille ont été écroués.

En procédant aux constatations médicales sur le corps des époux Guillaume, on a été frappé par l'analogie qu'elles présentent avec celles des époux Thuillier assassinés à Vaulay, comme voisine. La façon d'opérer lui ayant paru identique, M. Rocca-Serra fut amené à conclure à la participation des Bouchard à cet ancien crime. En effet, des perquisitions nouvelles à la ferme Bouchard ont amené la découverte de draps volés aux époux Thuillier, draps qui ont été reconnus formellement par les héritiers.

Ces deux crimes ont démontré que les Bouchard assommaient leurs victimes à l'aide d'un bâton auquel s'adaptait un talon de fonte provenant d'une botte d'essieu de charrue.

L'arrestation de ces gredins fait honneur au zèle et à la perspicacité de M. Rocca-Serra et prouve une fois de plus l'utilité des brigades mobiles.

(*Le Siècle*).

Nos Chemins de Fer

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie porte à la connaissance du public qu'en attendant la réorganisation complète de ses services, les trains mis en marche à partir du dimanche 20 juin 1909, seront les suivants :

Train n° 3 : départ de Bastia à 6 h. 32 matin ; arrivée à Ajaccio à 2 h. 23 soir.

Train n° 4 : départ d'Ajaccio à 6 h. 34 matin ; arrivée à Bastia à 2 h. 34 soir.

Train n° 10 : départ de Ghisonaccia à 4 h. 47 matin ; arrivée à Bastia à 8 h. 30 matin.

Ce train correspond à Casamozza avec le train n° 3 allant à Ajaccio.

Train n° 11 : départ de Bastia à midi 40 ; arrivée à Ghisonaccia à 4 h. 27 soir.

Ce train prend à Casamozza la correspondance du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Train n° 14 : Départ de Calvi à 5 h. 11 matin ; arrivée à Ponte-Leccia à 8 h. 20 matin.

Ce train correspond immédiatement avec le train n° 3 allant à Ajaccio et à midi 30 avec le train n° 4 allant à Bastia.

Train n° 13 retardé : Départ de Ponte-Leccia à midi 40 ; arrivée à Calvi à 3 h. 41 soir.

Ce train prend à Ponte-Leccia la correspondan ce du train n° 4 venant d'Ajaccio.

Les gares seront ouvertes au service des voyageurs, des bagages et des messageries ; momentanément le service de la Petite Vitesse reste suspendu.

La Compagnie informe le public qu'à partir du lundi 21 juin 1909, tout en maintenant la suppression provisoire du service de la Petite Vitesse, elle acceptera exceptionnellement, dans l'intérêt des populations, le transport des farines par wagons complets chargés et déchargés par le commerce, en provenance ou à destination de toutes les gares du réseau, à l'exception des gares maritimes de Bastia et d'Ajaccio.

Bastia, le 19 juin 1909.

La Médaille du Maroc

Le gouvernement, comme nous l'avons annoncé, a saisi la Chambre d'un projet tendant à accorder une médaille commémorative aux militaires de tous grades, Européens et indigènes, ainsi qu'aux fonctionnaires civils qui ont pris part aux opérations effectuées au Maroc.

Cette médaille sera accordée :

1. A tout militaire embarqué pour Casablanca, entre le 5 août 1907 et le 15 juin 1908 inclus ;

2. A tout militaire ayant fait partie des troupes d'occupation de l'Amalat-d'Oudjda ou de la mission militaire française de cette ville, à un moment quelconque, entre le 29 mars 1907 et le 10 janvier 1908 inclus ;

3. A tout militaire ayant franchi vers l'Ouest, entre le 23 novembre 1907 et 10 janvier 1908 inclus, la ligne : Nemours, Turenne, Sidi Alisa, ces trois localités incluses ;

4. A tout militaire ayant marché avec les colonnes qui ont opéré du 6 mars 1908 au 10 juin 1908 inclus, et du 15 août 1908 au 7 octobre 1908 inclus, au sud du parallèle du Teniet-Sassi, à l'ouest d'une ligne qui, partant du Teniet-Sassi rejoindrait à Duveyrier la limite septentrionale des régions sahariennes et laisserait à *l'Ouest la poste de Forthassa* ;

5. A tout militaire ayant fait partie, à un moment quelconque, entre le 1er mars 1908 et le 7 octobre 1908 inclus, soit des garnisons de Bou-Denib et de Bou-Anane, soit des détachements chargés du ravitaillement de ces postes ou de la construction de la ligne télégraphique de Colomb à Bou-Denib ;

6. Aux indigènes des goums ayant servi dans les régions et pendant les périodes visées ci-dessus ;

7. A tout le personnel du département de la marine ayant, à partir du 5 août 1908 et jusqu'au 15 juin inclus, ou séjourné à un moment quelconque au Maroc, ou été embarqué sur un bâtiment de la force navale détachée au Maroc, ou chargé d'une mission dans les eaux marocaines ;

8. Aux fonctionnaires civils des différents départements ministériels et au personnel des Sociétés françaises de secours aux blessés militaires ayant servi dans les régions et pendant les périodes visées ci-dessus aux cinq premiers paragraphes, ainsi qu'aux Français qui, au titre civil, ont pris part à la défense du consulat de France à Casablanca, du 5 au 7 août 1907, ou contribué à la défense de l'usine de Bab-el-Hassa, dans la journée du 27 novembre de la même année.

Cette médaille sera en argent et du module de 30 millimètres ; l'envers portera l'effigie de la République Française, et, sur le revers, en exergue : « Maroc ». Le centre de cette face représentera les attributs militaires rappelant la collaboration des troupes de la guerre et de la marine.

Le ruban sera vert, d'une largeur de 36 millimètres, et coupé, dans sa longueur, de trois rains blanches, une au centre de 7 millimètres de largeur et une sur chaque bord de 2 millimètres ; des agraphes portant l'inscription soit « Casablanca, » soit l'inscription « Amalat-d'Oudjda, » soit l'inscription « Haut-Guir, » seront fixées au ruban.

En cas de décès de l'ayant-droit, la médaille sera remise, sur leur demande, à titre de souvenir, aux parents du défunt ci-dessous désignés et dans l'ordre suivant : le fils aîné, la veuve, le père, la mère, le plus âgé des frères ou, à défaut des frères, la plus âgée des sœurs.

Cette médaille sera suspendue au ruban par une bellière également en argent ayant la forme d'un croissant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 juin 1909.

Exception faite des titres empirrés et des Mines d'Or dont le mouvement de réaction s'accentue encore aujourd'hui, le marché reste bien disposé dans son ensemble. Les Fonds d'Etats sont en hausse générale, en tête la Rente Française à 97.47 ex-coupon. L'Extérieure reprend à 96.85, le Turc à 92.95, le Serbe à 85.30. Nouveau progrès des différentes séries russes. Les Etablissements de Crédit sont en bonne tendance ; les actionnaires de la Société Générale réunis hier 15 juin en assemblée extraordinaire ont constaté l'augmentation définitive du capital qui se trouve ainsi porté de 300 à 400 millions et voté les modifications aux statuts.

Le Comité Français qui contrôle les opérations du Crédit Foncier Mexicain se compose de MM. Achille Adam, président de la Société Centrale des Banques de Province ; Casimir Petit ; J. Aymard, banquier ; Rivaud, ancien préfet, commandeur de la Légion d'Honneur ; Cloetta, banquier, de la maison Hirschler et Ce.

En Banque, le Port de Bahia est bien tenu à 467. L'obligation 5 0/0 Transsaltska Siberian Railway cote 421 : les intérêts intercalaires sont assurés par un dépôt en Banque.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juin

Thermomètres. — 7 heures du matin + 19° à midi 22°. + à 6 heures du soir + 19°8. Maxima + 23°. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Réserv. et Territoriale

Les sous-officiers dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous-lieutenant de réserve :

Infanterie, MM. Angeli, Benisilli, Borgouzini, Fiori, Paoli, Peretti, Pietri ; — Infanterie coloniale, Orsini ; — Colonies, Cassanatta, Pozzi ; — Cavalerie, *de Galard de Brassac de Béarn*.

Dans la territoriale : Infanterie, MM. Colombani, Leoni, Murati.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : direction de Lille, Giannesini Emile ; de Nancy, Poli Thomas ; de Marseille, Margheritti Henri-Mathieu, Loschi Ourr-Paul.

Chemins de fer

M. Acquatella, candidat militaire, a été admis en qualité de gardien de bureau dans le réseau orannais.

Marine marchande

A la suite des examens de la marine marchande qui viennent d'avoir lieu à Marseille, ont été reçus : Long-cours, théorie, brevet ordinaire, MM. Tucci, Fredonucci ; application, MM. Penchi, Lucchesi, Canavaggio, Cecconi, Preguiasi ; Ajournés, MM. Puccio, *Santelli*, Fabiani.

Nouvelles coloniales

M. l'officier d'administration de 1re classe Filippi, des conducteurs de travaux, à la direction d'artillerie du Sénégal, est affecté aux travaux de construction à Rusisgue.

Etablissements pénitentiaires

M. Padovani Pierre, ex-caporal, est nommé surveillant ordinaire dans une colonie pénitentiaire.

M. Sampieri François est nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

On demande

Pour Bastia, un employé connaissant le commerce, avec cautionnement et garantis Ecrire à M. Justin, poste restante, Bastia.

Une Question

Avez-vous dans votre bibliothèque les « Œuvres complètes de Molière, » en huit volumes ? Si oui, tous mes compliments ; si non, voulez-vous les avoir, « pour rien ? »

— Oui, mais comment faut-il s'y prendre ? me répondrez-vous.

Oh ! c'est bien simple : vous n'avez qu'à vous abonner à la Revue hebdomadaire *Nos Lectures*, dont le prix est de *six francs* par an, et joindre *un franc* pour le port et l'emballage de cet important ouvrage qui vous sera envoyé par les soins de l'Editeur de la Revue, E. Flammarion, 26, rue Racine.

Donc, pour sept francs, vous aurez les Œuvres complètes de Molière, formant 2.072 pages, et un abonnement à *Nos Lectures*, la plus belle revue pour la famille.

A louer

A louer un appartement pour la saison estivale à Sisco.

S'adresser à M. Rossi pour tous renseignements, 10 Boulevard Paoli, au 4e étage.

Rogial i, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Bonne occasion

Recollent vin de Sorta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

BANQUET
FRANCO-ITALIEN

Tous ceux qui désirent prendre part au banquet Franco-Italien, organisé à l'occasion du cinquantenaire de Solférino, pourront se faire inscrire chez MM. Giuntoli, bijoutier, Guscelli, employé de la maison Orenga, Luciani, marbrier, 33, boulevard Paoli, Sabiani, peintre, Avenue Carnot, Pucini Antiquaire, rue Salvator Viale, Zanni L., Nouveau-Port.

La liste sera définitivement close mardi, 22 du courant du mois.

Le banquet aura lieu dimanche, 27 courant à midi dans le péristyle du théâtre municipal.

Le Comité.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes
L'Appareil Viguier
S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont dorénavant à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

A Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 20, 21 et 22 juin.
A Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.
A Ajaccio : Hôtel Dauphin, 24 et 25 juin.
A Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.
Bas-de-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

Grand Hôtel d'Europe
RUE DE L'OPÉRA
BASTIA

Madame ADÉLAIDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— *PRIX MODÉRÉS* —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.



DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Mouvement administratif

Le préfet Boudet

Paris, 20 juin.

M. Gaston Boudet, préfet des Hautes-Alpes, condamné à 2.000 francs d'amende pour complicité d'adultère, a été mis en disponibilité.

Ce très peu galant fonctionnaire a été remplacé à la préfecture des Hautes-Alpes par M. Beyne, sous-préfet de Toulon.

TOULON

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Toulon, 20 juin.

Le cadavre du sergent Ambroise Berras a été découvert ce matin, flottant sur l'eau, par des marins des navires mouillés en rade.

Le corps de ce malheureux sous-officier a été placé sur une chaloupe à vapeur, puis débarqué sur le quai Cronstadt, d'où il a été transporté à l'hôpital Maritime aux fins d'autopsie.

Une enquête est ouverte par l'autorité militaire et par le parquet de Toulon.

AU MAROC

Agitation dans les tribus

Défaite de la Mehalla chérifienne

Fez, 20 juin.

Une grande effervescence règne parmi les tribus.

∴

La méhalla du Rogbi s'étant rencontrée avec la méhalla Chérifienne, commandée par Ould-Mohamed Chergui, un vif engagement a eu lieu.

La fusillade dura plus de quatre heures.

La méhalla chérifienne fut mise en déroute.

Les fuyards arrivèrent à Fez de tous les côtés.

NEW-YORK

Horrible Découverte

Le cadavre d'une Femme *dans une malle*

New York 20 juin.

Plusieurs heures après le départ d'un voyageur mystérieux, l'un des garçons chargés de faire les appartements, pénétra dans la chambre qui avait été occupée par ce voyageur, et trouva, cachée, dans un coin, une malle qui n'était même pas fermée.

La curiosité le poussa à l'ouvrir.

Mais bien grande fut sa frayeur, lorsqu'il se trouva en présence du corps d'une jeune femme qui avait été coupé en morceaux.

Aux cris poussés par le garçon, le personnel de l'hôtel accourut ; un commissaire de police fut mandé, et commença aussitôt son enquête.

D'après certains bruits, le cadavre de cette jeune femme pourrait bien être celui de la fille du général Franz Bingo

Les Scandales dans la Marine

Autour de l'affaire Dupont

Les perquisitions chez M. Vittone

Toulon 20 juin.

Des perquisitions ont été effectuées ce matin, au domicile particulier de M. Vittone, l'ancien chef particulier de M. Camille Pelletan, par un capitaine de frégate, assisté d'un officier de gendarmerie.

Interviewé par des journalistes, le vice-amiral Marquis, préfet maritime de Toulon, a déclaré n'avoir pas reçu de télégramme du ministre l'invitant à donner l'ordre au parquet maritime de ce port d'informer contre M. Vittone.

MARSEILLE

POUR LES SINISTRÉS DE LA PROVENCE

Marseille, 20 juin.

Les souscriptions recueillies par les journaux quotidiens dépassent le chiffre de soixante-mille francs.

Grande soirée de gala

Paris, 20 juin.

Une grande soirée de gala, au bénéfice des sinistrés de la Provence, sera donnée samedi prochain, 26 du courant, par les artistes du Grand Opéra, qui ont pris l'initiative de cette soirée de bienfaisance.

LILLE

Le Congrès des Œuvres d'Assistance

Séance de clôture

Lille, 20 juin.

M. Emile Loubet, ancien président de la République, est arrivé aujourd'hui à Lille et a présidé la séance de clôture du Congrès régional des œuvres d'assistance, d'assurance et de prévoyance sociales et des jardins ouvriers.

M. Loubet a prononcé un discours qui a été fort applaudi.

L'ancien président de la République a visité ensuite l'Institut Pasteur.

L'INCIDENT RUSSO-ANGLAIS

Un vapeur anglais *canonné* par un torpilleur russe

Le rapport officiel

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

Le rapport officiel du ministre de la Marine rejette sur le pilote de Helsingfors toute la responsabilité de l'incident russo-anglais.

Il a été, en effet, reconnu que le pilote finlandais avait contrevenu aux règlements de la navigation.

Echange de notes

Nous avons annoncé dans nos télégrammes qu'un torpilleur russe avait fait feu, en vue d'Aba, contre le vapeur anglais *Woolbarn*, sur lequel il avait blessé grièvement un mécanicien.

Cet incident provoquera tout simplement un échange de notes entre les chancelleries de Londres et de Saint Pétersbourg.

L'incident est clos

L'incident russo-anglais peut être considéré comme terminé.

Le Tsar Nicolas a fait remettre deux cents roubles au mécanicien anglais qui est blessé grièvement.

GRAND STEEPLE CHASSE D'AUTEUIL

M. Fallières n'y assiste pas

la grève des garçons d'écuries

Paris, 20 juin.

Par suite de la grève des garçons d'écuries les Courses d'Auteuil ont dû être retardées.

C'est pour ce motif que le Président de la République ne s'est pas dérangé.

La première course a commencé seulement à 4 heures.

L'Affaire Steinheil

Le renvoi devant la Cour d'assises

Paris, 20 juin.

M. André, juge d'instruction ayant terminé le supplément d'enquête dont l'avait chargé la Chambre des mises en accusation, a fait parvenir jeudi le dossier au Parquet du procureur général.

Dans son audience d'hier, la Chambre des mises en accusation a renvoyé la veuve Steinheil devant la Cour d'assises de la Seine.

La veuve du peintre se déclare satisfaite.

NANCY

GRAND BANQUET à M. Berthou

Nancy, 20 juin.

Un grand banquet a été offert, hier soir, au Ministre des Travaux publics, par les membres du Conseil général de la Meurthe-et-Moselle.

Au cours de ce banquet, M. Berthou a prononcé une vibrante allocution patriotique, qui a soulevé, à plusieurs reprises, de bien chaleureuses ovations.

Le Ministre a rappelé les heures douloureuses vécues par les Lorrains, et a affirmé que tous les Français sont de cœur avec eux et qu'ils nourrissent tous les mêmes espérances.

EN ANGLETERRE

Une Collision *au large de Dungeness*

Londres, 20 juin.

Des télégrammes adressés au Lloyd annoncent que le croiseur anglais *Sapho* est entré en collision, hier soir, au large de Dungeness, avec un vapeur de nationalité inconnue.

Un brouillard des plus épais aurait été la cause de cette collision qui n'aurait fait aucune victime.

On prétend que le croiseur aurait coulé, et que tout l'équipage aurait débarqué non loin de Dungeness.

L'évacuation de la Crète

Interpellation Cochin

Paris, 20 juin.

M. Denys Cochin, député de la Seine, a informé M. Clémenceau, président du Conseil qu'il l'interpellera sur le retrait des troupes de la Crète.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blé dur*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Antoine Maestrucci et leurs enfants ; Mme et M. François-Marie Filippi et leurs enfants ; Mme et M. Charles Casevecchie et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Cardi et leurs enfants ;

Les familles Achille Maestrucci de Marseille, Jacques Maestrucci de Nice, Cardi, Galisti, Cagnazzoli, Castagnini, Ralbi et Lorenzini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE PIERRE CARDI
Née ROGLIANO

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, décédée à Bastia, le 20 juin 1909, à l'âge de 79 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 21 du courant, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Droite, 9.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | 1er LOUIS 1904 | SOLEIL 1909 | LIÉGE 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

AIGREURS — BILE — CONSTIPATION

LES TROIS PRÉCURSEURS DES MALADIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES INTESTINS.

La Tisane Américaine des Shakers favorise la sécrétion prompte et normale du suc gastrique et des ferments digestifs, empêchant ainsi la dyspepsie. En fortifiant et fortifiant l'estomac, le foie et les intestins, elle encourage désormais leur parfait fonctionnement. Elle guérit la constipation, les migraines et les excès de bile. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Parayre, pharmacien à Lille.

LA TISANE AMERICAINE DES SHAKERS
EST LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES REMÈDES.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables



N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur véritable des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons ou franco contre mandat-poste.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur manne primitive.
Pour recevoir gratuitement une pli franc l'envoi de la Méthode, écrire avec les plus grands détails et se rendre au Laboratoire OLBÉ, 52, Rue des Martyrs, (ancien 102), PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et U de fer, Runons artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial en Caoutchoucs de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendus à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

· A VENDRE ·
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec cabriolet.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

ANCIEN CABINET PRÉSENT
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Et Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa traiter en porte contre certains charlatans sans conscience — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens malsains à la vitalité pour les faire [illegible] fausse attribution.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 170 — MARDI 22 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00340
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Paulin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 43 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint Pélix.

21 JUIN

A FRANÇOISE

L'Académie avait à choisir un successeur à Victorien Sardou. Parmi les candidats sollicitant cet honneur, deux surtout, ce *surtout* est irrévérencieux pour MM. Liégeard, Boutroux et Lenôtre, et je leur en demande pardon, certain d'ailleurs qu'ils ne me liront pas — attiraient plus spécialement l'attention : Edouard Drumont et Marcel Prévost... L'un journaliste, célèbre par ses articles fort agressifs contre les juifs et le régime républicain. L'autre, romancier, illustre par ses ouvrages de psychologie très fine. Qui des deux allait l'emporter ?

Dans les coulisses — il n'y a pas que nos théâtres subventionnés pour avoir des coulisses où s'agitent mille intrigues cachées — MM. Maurice Barrès, Paul Bourget multiplièrent leurs efforts et apportèrent subrepticement le poids de leur incontestable autorité en faveur du Directeur de la *Libre Parole*, nationaliste (???), catholique, antidreyfusard et bretteur... Le combat était rude. Vous en connaissez l'issue.

Et vous m'en voyez, Françoise, aussi charmé que vous devez l'avoir été. Non que je veuille ici contester les mérites du vaincu d'hier, qui demain prendra sa revanche. Mais, enfin, ne vous semble-t-il pas que pour ces sortes d'élections la politique n'a pas à intervenir, quand bien même M. Edouard Drumont symboliserait — et je n'en suis pas sûr — « la fierté nationale » ?

Il me souvient que quelques heures après le scrutin d'où sortait le nom de Marcel Prévost, un journal du soir reprochait à votre Oncle, l'auteur des *Lettres* que nous lûmes ensemble, Françoise, un après-midi d'automne 1904, son ardeur à défendre le capitaine Dreyfus, et ces mots écrits après le verdict du conseil de guerre de Rennes : « *Dreyfus est condamné ! Mon cœur de Français et d'homme souffre de cette monstruosité.* »

Moi, et vous serez de mon avis, Françoise, quelque opinion que l'on puisse professer, je trouve un beau courage à celui qui, sans craindre des vociférations et des anathèmes, écrit aussi douloureusement sa conviction, et je déclare tout net que si Edouard Drumont est un héros parce qu'il servit toujours avec fidélité ce qu'il crut être la vérité, Marcel Prévost fut aussi admirable en hardiesse civique.

Au surplus, Françoise, pour s'asseoir sous la Coupole, il ne s'agit pas d'avoir vaillamment défendu le trône, l'autel, la République, le Roi, ou Renard, Lemoine, la Veuve Steinheil, les bouilleurs de cru ou les postiers, l'ordre social ou la Révolution. Encore moins s'agit-il de plaire à MM Maurice Barrès et Paul Bourget. Il s'agit tout simplement de prouver que l'on a contribué à enrichir le patrimoine littéraire de la patrie. Et Marcel Prévost peut revendiquer cette gloire...

Oh ! je sais. Votre Oncle n'a pas l'unanimité des hommages fervents. Pour les uns, il est un remarquable stylisto, un sincère ouvrier de la plume, un artiste élégant dévoué à son idéal... Pour d'autres, sa célébrité se place bien au-dessous de celle de Loti, Hermant, Anatole France Mais tout ceci, Françoise qui m'écoutez, ne dépend il pas de la conception que l'on a du rôle joué par un écrivain ?

Certes, Loti est un maître souverain en peinture ; Hermant, en ironie perverse et légère ; Anatole France, en philosophie souriante... Marcel Prévost, lui, est le rénovateur du *roman romanesque* teinté d'immense idéalisme, du roman dont Octave Feuillet fut le précurseur. Et Marcel Prévost est le Feuillet de notre troisième République.

Enrôlléchissant, Françoise, vous vous rangerez à l'opinion émise par je ne sais plus quel critique — Sainte-Beuve, me souffiez-vous — qui, sollicité d'établir un parallèle entre Corneille et Racine, écrivait : *Dans la sphère où se rencontrent les talents supérieurs, il n'y a plus de rang, il n'y a que des égaux.* Il en sera éternellement ainsi, malgré les éloges outranciers et les dénigrements systématiques...

Votre Oncle n'est pas seulement une gloire locale, ce qui déjà serait beau. Son œuvre a inspiré les sympathies dévotieuses des étrangers ! Ce qui est mieux. Se trouver en terre étrangère et entendre vanter les hommes qui sont l'orgueil de notre pays, ah ! si vous saviez, Françoise, quel bien cela fait à nos oreilles attentives et à nos cœurs pieux ! Cette joie, je l'ai ressentie en Italie, lorsque, parlant publiquement d'Anatole France, à Livourne, en 1905, je fis une discrète allusion à Marcel Prévost de qui je me proposais de commenter l'œuvre, le lendemain à Milan. (La catastrophe de la Calabre m'en empêcha). Au nom de Marcel Prévost, les sentiments admiratifs de mes auditeurs se manifestèrent par de longs applaudissements. Et je fus heureux comme si je portais moi-même le nom de votre Oncle.

Cette époque est déjà loin dans le passé qui, s'il emporte beaucoup trop de souvenirs et de tendresses, garde intact le prestige des cultes littéraires que nous eûmes. Comme moi, Françoise, demeurez fidèle. Dans notre pays de Corse où vous avez su demeurer — les jeunes hommes s'exilent parfois, car il le faut. — Continuez vos lectures, le soir, au clair de la lampe, que vous soyez jeune fille, fiancée ou épouse, et même maman... Rien n'est plus reposant que les Lettres, les Lettres françaises surtout, qui sont notre honneur devant les peuples, moins privilégiés que les nôtres ..

L'été arrive, posant sa torpeur sur toutes choses. l'été des villes provinciales où l'on ne sait plus que faire, tant il fait chaud. L'été arrive, Françoise, et vous allez être prise du grand désir de dormir afin d'oublier le soleil et de mieux goûter le crépuscule, très doux. Je vous donne l'autorisation — un frère atisé a bien le droit d'oser un conseil — de vous étendre sur le rocking-chair ou le gazon, mais de ne pas clore les yeux, de les ouvrir tout grands, sur les pages de quelque livre, et de lire. Une femme couchée, qui lit, est bien jolie !

René Sandy.

Paris, juin 1909.

P. S. — A M. R. T. J'ai remis votre manuscrit à M. Léo Claretie.

Propos d'actualité

Le royaume de Lilliput

Le Jardin d'Acclimatation convie les Parisiens à un spectacle des plus sensationnels. Sur la grande pelouse où s'ébahissent tant de peuplades africaines ou asiatiques, une ville lilliputienne, avec rues, maisons et monuments publics, a été construite.

Plus de trois cents nains, hommes, femmes et enfants, y sont réunis.

Un cortège de minuscules voitures traîne tout ce petit monde. Tout y est assorti et proportionné à la taille de ces pygmées. Les chevaux dépassent à peine les genoux d'un homme de stature moyenne, et ont 62 centimètres de hauteur !

Le nain hindou Smoun-Sing, âgé de 26 ans, et mesurant 55 centimètres, conduit deux éléphants

Ce cornac extraordinaire monte deux éléphants nains, vous avez bien lu, deux éléphants nains, dont le plus grand, âgé de 85 ans, mesure 1 m. 20 de hauteur.

L'un des « numéros » des plus remarquables, c'est la « princesse Claudine, » qui a 52 centimètres de hauteur.

Cette jeune personne, qui a 23 ans, joue à ravir le rôle de la mariée dans un cortège nuptial.

Depuis les cochers jusqu'aux paneyx d'Irlande, tout est minuscule. Mais un jour, un singulier accident jeta du trouble parmi les gens de la noce : Un terre-neuve, qui gambadait, fit chavirer l'un des attelages...

Les nains furent longtemps très recherchés des princes, et quelques-uns ont acquis une véritable célébrité.

Bébé, qui fit les délices du roi de Pologne Stanislas, avait une taille de 70 centimètres, et pesait environ 10 livres ; Mme Teresia, appelée la « fée corse, » (1742-1773), n'avait pas plus de 34 pouces de haut, et pesait 26 livres.

Charles Stratton, vulgairement connu sous le nom de Tom Pouce, est le plus célèbre des nains américains. Il était né en 1837, et mourut en 1884. Il avait 31 pouces de haut, et avait épousé Lavinia Warren, âgée de 21 ans, et haute de 33 pouces.

Aboo-Zadek, qui, vers 1830, appartenait au bey de Tunis, se cachait dans un coffret à bonbons.

Les nains qui s'exhibent actuellement au Jardin d'Acclimatation appartiennent à des nationalités diverses.

Le succès fou qu'ils remportent depuis deux mois, tient du prodige. Et ainsi, les visiteurs du « royaume de Lilliput, » ont l'illusion d'un voyage dans le pays fantastique décrit par Swift.

JEHAN BURIDAN.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 juin, à 8 h. 1/2

Ah ! si vous voulez, marche.	V. Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Ma Reine, valse,	Ch. Coote
La Troupe Joliceur, fière foraine,	Coote.
En Fête,	H. Senée.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

1911 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XV

L'HOTE DE L'ALBINOS

— C'est facile... Donnez la lettre !..

— La voici... La voici... Mais prenez garde ! Il ne faut pas que m'sieu Maquart vous voie !.. C'est très grave, Jeannette !.. Faites bien attention.

— Comptez sur moi.

La jeune servante partit. Quelques minutes après, Antoinette avait la lettre de l'Albinos. Surprise, elle l'ouvrit et lut ce qui suit :

« Mademoiselle,

» Ce soir, après dîner, quand M. Maquart sera installé sous la tonnelle pour y fumer sa pipe comme d'habitude, descendez votre chambre dans le jardin, je serai là sur un banc tout près de la maison. Parlez à m'sieu Maquart, s'il vous voit et s'il vous demande des explications, que vous vous trouvez mieux et que vous voulez faire un tour. Je m'approcherai de vous et vous dirai que vous comptez vous appuyer sur moi au cours de votre promenade. Il faut que je vous parle. Apprêtez-vous à apprendre de grandes nouvelles qui vous feront joyeuse. Depuis quelque temps, j'ai travaillé pour vous, pour votre bonheur, et je crois être sûr de la réussite. Seulement, il faut que vous m'aidiez ; ayez foi en moi... Faites de point en point tout ce que je vous recommande, je vous en supplie... cela est absolument indispensable... Jeannette, à qui je remets cette lettre, doit me rapporter votre réponse... Je l'attends... Croyez aux sentiments les plus dévoués de votre respectueux serviteur...

» Etienne. »

Après cette lecture, Antoinette se tourna vers la servante :

— Etienne attend la réponse ? demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle.

— Dites-lui que je ferai ce qu'il désire.

— Bien, mademoiselle.

Jeannette apporta cette réponse à l'Albinos qui remercia chaleureusement la petite servante de la bonne nouvelle qu'elle lui apportait. Puis, il se rendit à la cuisine où se renouvela la discussion quotidienne avec Manon au sujet de l'incroyable dépense de vivres que faisait l'Albinos. La cuisinière n'avait pas l'esprit inventif. Elle se complaisait dans cette plaisanterie qui avait pour but de démontrer le formidable appétit du Parisien.

— Si ça continue, je serai obligée de prévenir m'sieu Maquart, dit-elle.

— A partir de demain, ma belle Manon.. c'est décidé, je me mets au régime...

— Demain !

— Vous verrez ça, Manon !

— Depuis quelque temps, m'sieu Etienne, vous mangez comme quatre !

— Quoi ? Ça prouve que je suis en bonne santé et que j'ai la conscience tranquille, répondit le petit Parisien, goguenard. Tout le monde n'en peut pas dire autant ! O Manon de mon cœur ! ce n'est pas pour vous que je dis ça.... car vous n'avez jamais fait de mal, à coup sûr, qu'aux poulets auxquels vous avez tordu le cou.

Ce disant, l'Albinos se coupa une énorme tranche de pain frais, du pain qu'on avait mis dans la journée. Il l'ouvrit avec son couteau, et il posa, entre les deux tranches séparées, un beau quartier de veau froid qui avait paru sur la table du fermier et auquel il n'avait presque pas touché.

— Là ! dit-il... avec ça, au moins, ce je n'éveille cette nuit, je ne mourrai pas de faim. C'est toujours ça !

Du nouveau, il se mit à rire et reprit :

— Seulement, ce n'est pas tout que de n'avoir pas à craindre la faim !... Il faut aussi éviter la soif !.. Savez-vous bien, ma chère Manon, que si je mangeais, sans boire, ce pain et ce veau, j'étoufferais, littéralement ?

— C'est bien probable !.. Pain et veau, il y a, au moins, deux livres de marchandise !.. Quel pavé sur l'estomac !

— Je suis ravi de vous voir de mon avis ! Donc, vous allez me donner une bonne demi-bouteille de cet excellent vin blanc qui fait les délices du maître.

— Le vin blanc du maître... Vous n'y pensez pas !

— Si fait ! Allons, Manon, faites ça pour moi ! Dieu vous le rendra au centuple ! C'est dans l'Evangile, et vous êtes trop bonne catholique pour ne pas croire à l'Evangile.

Manon donna à l'Albinos la bouteille demandée, et le brave garçon s'éloigna tout guilleret se dirigeant vers l'atelier, dans le jardin ; c'est là, on le sait, que le petit Parisien logeait. La nuit tombait. L'Albinos monta à sa chambre, dans laquelle il demeura pendant un quart d'heure environ, après quoi il redescendit. Depuis la veille, la gaieté de l'Albinos était contenue ; jamais on ne l'avait vu plus en train.... pourtant, il aurait dû plus que jamais être triste et affligé : en effet, Antoinette déjeunait. Visiblement, le chagrin tuait la belle jeune fille, si fraîche, si robuste malgré sa crédulité... quelques mois auparavant. Assis sur un banc, dans le jardin, l'Albinos, à cette heure, réfléchissait profondément.

— Si mes calculs sont exacts, dit-il à demi-voix, Toussaint sera ici ce soir. Crédié ! nous allons rire. Faudra voir la tête de vieux à son aspect. Voilà un spectacle pour lequel je ne vendrais pas ma contremarque, quelque prix qu'on m'en donnât. Pour mam'zelle Antoinette, heureusement, j'ai trouvé le médecin moi, un fameux médecin ! Je réponds de la cure ! On verra ça. Il montra le poing à la tonnelle, sous laquelle le maître buvait sa liqueur préférée : un verre de « Royal Montmorency » et fumait sa pipe comme d'habitude.

— Ah ! tu t'en dôtes de moi... toi ! Et tu t'avises de faire souffrir ceux qui me sont chers !.. Eh bien, avant peu, mon vieux, tu sauras de quel bois je me chauffe !...

Il paraissait absolument sûr de son fait... Le petit Parisien devait avoir trouvé un truc... De temps à autre, il regardait du côté de l'atelier il examinait la fenêtre de la chambre, qui, ainsi qu'on le sait déjà, était close, contrairement à ce qui se passait d'ordinaire, car l'Albinos avait besoin d'air, et la fenêtre de son petit palais, de son « Louvre », était toujours largement ouverte.

(*A suivre*).

PHOTOLINE
Pétrole supérieur Ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

Retraite en musique

Itinéraire du 22 juin

Rues Napoléon, Saint Roch, Boulevards Paoli, du Palais jusqu'au Palais de Justice, redescendre le Boulevard du Palais, rues de l'Opéra, Miot, Place St-Nicolas, Cours Sébastiani. Rentrée.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique extraordinaire, ce soir, à 4 heures.

Ordre du jour :

Chemins vicinaux. Création de ressources pour 1910.

Création d'un 12e emploi d'adjoint à l'école de Lucciana.

Ecoles communales. Lettre de M. le Vice-Recteur.

Ecole d'hydrographie. Crédit de 1.000 fr. à voter.

Bourse à l'Ecole de Service de Santé de la Marine.

Bourses legs Sacco à Bonifacio.

Bail du logement du Général à renouveler.

Travaux de réparation de dit logement, 350 fr. à voter.

Remboursement de contributions à Mme veuve Olotta.

Affaires diverses.

L'Antialcoolisme à l'Ecole

Qui gagne la Jeunesse est maître de l'Avenir.
M^gr LEGRAIN.

La Ligue Nationale contre l'alcoolisme a pensé qu'elle devait surtout s'adresser à l'enfant qui n'est pas encore contaminé et faire de lui un apôtre, un soldat de la guerre à l'alcool.

A l'école, elle l'enrégimente pour la lutte, en lui montrant tous les périls qui découlent de l'abus de l'alcool. Elle sème ainsi une graine qui germera et dont on verra les fruits quand la génération présente d'hommes faits aura disparu et sera remplacée par la jeune génération qui grandit actuellement.

L'initiative prise par cette Société apparaît aussi intelligente, avisée et prometteuse de résultats féconds.

Comprenant que son action doit être essentiellement scolaire, la section bastiaise de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme précoinise la constitution de sections cadettes dans notre département et stimule leur activité.

Lors de sa dernière séance, son comité a pris la décision suivante :

« Un prix de 5 fr. sera offert, dans chacune des écoles possédant une section cadette affiliée à la section bastiaise, à l'élève qui, membre de cette section cadette, obtiendra le meilleur classement aux examens du certificat d'études primaires, en 1909. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette louable initiative.

Grâce à l'appui de la section bastiaise, plusieurs sections cadettes, comprenant ensemble plus de 300 élèves, se sont constituées dans notre département ; d'autres sont en voie de formation.

Nous ne saurions trop engager les instituteurs et institutrices de notre région à constituer ces ligues scolaires de tempérance, autorisées, encouragées même par une récente circulaire du Ministre de l'Instruction publique, publiée dans nos colonnes le 22 avril dernier, qui est venue compléter les circulaires signées Rambaud, Poincaré, Leygues, organisant l'enseignement antialcoolique :

« Il ne suffira pas, disait M. Leygues, en 1900, que l'instituteur répande autour de lui, dans son école, de justes et précieuses idées. Il devra se souvenir que les volontés isolées, de quelques lumières qu'elles soient éclairées, demeurent chancelantes et faibles devant les tentatives multiples du dehors. C'est en se groupant pour la lutte que l'on a chance de triompher de l'ennemi. Aussi les maîtres, à l'exemple de ce qui s'est fait avec un incomparable succès en Angleterre, devront-ils favoriser entre leurs élèves la constitution de Sociétés de tempérance scolaires, de Ligues contre l'usage des boissons spiritueuses. Les jeunes gens, par l'engagement pris, avec l'agrément de leur famille, de s'abstenir de toute boisson spiritueuse jusqu'à l'âge de vingt ans, auront préservés pendant ces années où se fait l'apprentissage de la vie, de contracter des habitudes qu'il faut traîner plus tard comme une lourde chaîne, auront bien des chances de demeurer indemnes pour toujours des atteintes du fléau. Quelle reconnaissance n'éprouveront-ils pas un jour pour l'école qui aura su les tenir à l'abri de la contagion d'un mal dont on ne saurait compter toutes les victimes. »

M. Rémain, secrétaire général de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, dans une conférence faite, en mai 1908, au Congrès National Antialcoolique de Lyon, adressait aux membres de l'enseignement un vibrant appel, qui, nous en sommes persuadé, sera entendu dans notre département :

« Instituteurs et institutrices, le sort de la France est entre vos mains. Ne ressentez-vous pas une angoisse profonde à voir ce peuple de France, à qui la moitié de l'humanité doit son affranchissement, ce peuple artisan de tant de belles choses, menacé de périr d'une façon si indigne de lui ?

« Je vous supplie de nous aider à sauver ce pays par l'enseignement antialcoolique que nous inculquerons à tous les enfants de France.

« Nous sommes une poignée d'hommes, il y a dix ou douze ans, qui nous sommes levés, résolus à tout faire, à tout tenter, pour enrayer le fléau qui chaque jour croît davantage. Nous sommes depuis cette époque devenus plus nombreux. Pour que nous ne succombions pas dans la lutte, il nous faut votre concours. Joignez-vous à nous, avec votre intelligence et votre cœur. Il y va du salut de notre pays. »

Un Ennemi de l'Alcool.

NOTA. — Adresser les demandes de renseignements au secrétaire général de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme (section bastiaise) :

ANTOINE ALFONSI,
11, boulevard du Palais, Bastia.

Concerts Militaires

Les concerts du soir ont repris sur la place Saint-Nicolas, depuis une quinzaine de jours, attirant autour du kiosque une bonne partie de la population.

Sous l'habile direction de son chef, et grâce à l'excellente impulsion artistique qu'il a su lui donner, la musique du 163e de ligne nous fait entendre des morceaux d'une exécution impeccable.

Choisissant avec art dans les œuvres modernes, M. Laubus nous en fait goûter et admirer les meilleurs passages. C'est ainsi, qu'après nous avoir donné *le Chemineau*, de X. Leroux, *Grisélidis*, de Massenet, les *Barbares*, de Saint-Saëns, il nous offrait hier, la *Bohème*, de Puccini, et la *Troupe Joli-Cœur*, d'Arthur Coquard, le compositeur éminent, auquel fut confié le soin de terminer, à la mort d'Edouard Lalo, l'admirable partition de la *Jacquerie*.

Nous n'insisterons pas sur la *Bohème*, bien connue du public bastiais, qui, cet hiver encore, a eu l'occasion de l'applaudir au théâtre. Mais, nous ne voulons pas laisser passer, sans en dire quelques mots, la fête foraine, de la *Troupe Joli-Cœur* ; agitation et clameurs des foules, parades, fanfares de cor, danses et refrains populaires se fondant en un ensemble, dont le caractère polyphonique est des plus heureux. La valse finale, dont le début tranquille contraste si agréablement avec les folies qui précèdent, s'achève dans une péroraison saisissante, que domine la clameur de la *Marseillaise*.

Félicitons donc nos braves musiciens et leur Chef, du plaisir délicat qu'ils nous procurent. Ils jettent quelques distractions dans nos longues soirées d'été ; nous ne saurions trop les en remercier.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juin 1909.

Après un début en nouvelle hausse, le marché se raffermit pour clôturer même parfois au-dessus du niveau de la veille. Notre 3 0/0 est calme à 97.45. Fonds Etrangers très fermes comme l'Extérieure, l'Italien et le Serbe ou en hausse comme le Turc à 93.40 et les Emprunts Russes. Les Etablissements de Crédit sont résistants. Les deux assemblées extraordinaires des actionnaires du Comptoir National d'Escompte qui avaient pour objet la régularisation de l'augmentation du capital social ont eu lieu mardi 15 juin ; les diverses propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité.

La souscription aux obligations de la Province de Buenos Ayres a eu lieu aujourd'hui avec un plein succès et a été couverte un très grand nombre de fois.

La Rente Foncière se négocie à 402.

Les valeurs industrielles et de transports sont calmes. La Suez cote 4.735. Le compartiment russe est indécis. Les titres caoutchoucs très mouvementés sont en nouvelle et importante baisse. Rio 1.910.

Parmi les Chemins Etrangers, les obligations nouvelles 5 0/0 Victoria Minas s'avancent à 469.50, les travaux sont poussés activement sur le tronçon à terminer.

Au comptant en Banque signalons les nouveaux progrès de l'Arnoya à 88 et de l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing à 262.50.

Recettes de la Compagnie des Tramways, *Eclairage et Force à Rio de Janeiro*, pour la 2e semaine de 1909, fr. 770.918 contre fr. : 727.471 pour la semaine correspondante 1908. Plus-value totale depuis le commencement de l'année fr. : 1.238.167.

Nos chemins de fer sont plus lourds.

BANQUET FRANCO-ITALIEN

Pour fêter le 50e anniversaire de la bataille de Solferino

Le Comité du banquet Franco-Italien, présidé par M. Mordini, Consul général de sa Majesté le Roi d'Italie, a l'honneur de faire connaître que toutes les personnes qui désirent y prendre part pour commémorer cette inoubliable épopée peuvent se faire inscrire jusqu'à mercredi soir 23 courant où la liste sera définitivement close, chez MM. Giuntoli, bijoutier ; Guscelli, employé de la maison Orenga ; Luciani, marbrier, 33, boulevard Paoli ; Fabiani, peintre, Avenue Carnot ; Piccini, antiquaire, rue Salvator Viale ; Sandro Sandri, restaurateur, Souvan-Port ; Brunelli Louis, sculpteur, rue de l'Opéra ; Zanni Léon, Nouvau-Port ; Filippi César, horloger, rue Saint-Jean ; Campigli, électricien, place du Marché.

Ce banquet aura lieu dimanche, 27 courant, à midi, dans le péristyle du théâtre municipal.

Le Comité.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Angeli Jérôme-Louis-Achille, officier d'administration de 1re classe, 45 ans 10 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 21 mars 1909. 3.100 fr.

Poli Xavier, capitaine ; 32 ans de services. Pension avec jouissance du 28 février 1909. 2.400 fr.

Colombani Timaste-Amédée, adjudant ; 33 ans 7 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1909, 1.435 fr.

Andrei Charles, sergent ; 27 ans de services. Pension avec jouissance du 6 janvier 1909. 830 fr.

Ferrandi Jean-Baptiste, gendarme ; 24 ans 9 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 6 mars 1908. 768 fr.

Casanova Antoine-Dominique, surveillant chef des établissements pénitentiaires ; 33 ans, 26 jours de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1909. 1.644 fr.

Brevet de capacité

(GARÇONS)

Les compositions écrites pour l'examen du brevet élémentaire ont commencé hier matin, à 7 heures et demie, au Lycée.

Sur 90 inscrits, 87 candidats ont pris part à cet examen.

La Commission était composée de MM. le proviseur Barat, président ; Olive, Poletti, Mannion, Marenti, professeurs au lycée ; Cachard, inspecteur primaire à Corte ; Mme Cachard ; Gregory, directrice d'école à Bastia ; Mlle Ponzevera, directrice de pensionnat.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 24°. + à 6 heures du soir + 21°. Maxima + 25.5. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Doctorat politique

M. Ange Moretti vient de subir avec succès devant la faculté de droit d'Aix, les épreuves du deuxième examen du doctorat politique. Toutes nos félicitations.

La Première Communion au Lycée

M. l'Aumônier du Lycée présentait, dimanche dernier, vingt de ses élèves à l'autel pour y faire leur première communion. Comme toujours, il nous a été donné d'admirer ces jeunes enfants dont la tenue a été, de tout point, irréprochable.

La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Paoli, curé doyen de Rogliano. Avec le talent et le tact qui le distinguent et que nous avions déjà eu l'avantage d'apprécier, il a su intéresser, toucher et remuer profondément ces chers communiants qui s'approchaient de la Table Sainte visiblement émus et tout rayonnants de pureté et de joie.

L'ordre parfait qui régnait pendant l'office, les paroles du célébrant qui allaient droit au cœur de tous, l'émotion et le recueillement de ces jeunes âmes eurent vite fait de gagner l'assistance qui gardera longtemps, nous n'en doutons pas, le souvenir de ce beau jour.

Décès

Dimanche, à quatre heures de relevée, ont eu lieu les obsèques de Mlle Félicité Luo, décédée dans sa quatre-vingtième année, après une assez longue maladie.

Le deuil était conduit par ses neveux, M. Constant, le sympathique employé au bureau central de l'exploitation des chemins de fer, et d'autres parents. Presque tout le personnel de la Compagnie suivait le cortège auquel s'étaient joints les nombreux amis de M. Constant.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean-Baptiste.

Nous présentons à Mme Constant née Luo, à M. Constant et à sa famille toutes nos condoléances.

— Une autre octogénaire, Mme veuve Pierre Cardi née Rogliano, est décédée dimanche. Depuis longtemps les infirmités s'étaient appesanties sur elle. Mais grâce aux soins incessants de ses filles, elles étaient en partie allégées. Soutenue aussi par ses sentiments chrétiens, elle supportait avec patience le poids des années.

Aux obsèques qui ont eu lieu dans l'après-midi, le deuil était conduit par les fils, gendres, leurs fils et leurs cousins, qu'accompagnaient un grand nombre d'amis et de connaissances jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à MM. Antoine Maestracci, François Marie Filippi, Charles Casevecchie, Dominique et Joseph Cardi notre part de regrets pour la perte qu'ils viennent de faire.

Indicateur de la Corse

L'éditeur Clavel vient de publier l'édition d'été de l'Indicateur officiel de la Corse. Cette nouvelle édition est à jour et donne beaucoup plus de renseignements que celle qui a paru le 1er avril. Le Dictionnaire des Communes est considérablement augmenté, ce qui nous promet, dans un temps très rapproché, qu'il contiendra toutes les communes ainsi que les localités intéressantes du département.

Ce Guide est indispensable à tous, à cause des nombreux renseignements qu'il contient, et son très modique prix, 30 centimes, le met à la portée de toutes les bourses.

Sa publicité devient de plus en plus importante, aussi commerçants et industriels Corses feront bien d'y faire figurer l'indication de leurs produits.

On demande

Pour Bastia, un employé connaissant le commerce, avec cautionnement et garantie. Ecrire à M. Justin, poste restante, Bastia.

Avant d'acquérir les fournitures nécessaires ceux qui ont à construire se féliciteront sûrement de s'être informés des conditions avantageuses offertes par la maison de Matériaux pour la Construction

JOSEPH LUCCHETTI
48, Boulevard Paoli, Bastia

qui livre tous les articles s'y rapportant et dont elle garantit la qualité à des prix très réduits.

Plans, devis, projets pour construction, fournis à titre *gracieux sur* demande.

Etat-Civil

NAISSANCES

Alibert Thomasine-Christophine-Colombinh-Toussainte.

DÉCÈS

Leo Félicité, célibataire, 81 ans, de Bastia.
Brietta Joseph-Sébastien, 44 mois, de Bastia.
Germara François-Louis, veuf, 78 ans, de San Giovanni di Moriani.

Guérison d'un Jockey français célèbre

On vante toujours beaucoup les grands jockeys anglais et américains. On oublie que chez nous, en France, particulièrement dans le pays des Hautes-Pyrénées, nous avons eu et avons encore des jockeys, des jockeys d'obstacles surtout, absolument remarquables.

Ceux qui ont vu en course, notamment Jean Paillassa père, et Mousset, qui gagna le Grand Steeple-Chase d'Auteuil avec Le Torpilleur, peuvent dire que leur monte valait les meilleures montes anglaises.



M. JEAN PAILLASSA (Cl. Callizo, Pau).

Est-il une carrière de jockey comparable à celle de Paillassa père, qui commença à monter à cheval à l'âge où les jockeys d'obstacles se retirent maintenant du turf, c'est-à-dire à 30 ans, et qui monta sa dernière course en haies à l'âge de 65 ans. Beaumont-de-Lomagne, course où il se classa troisième avec un cheval appartenant à M. Trouilh ?

Tous les sportsmen du Sud-Ouest se rappelleront certainement les victoires de Paillassa père avec les chevaux Mayhaut, Caravane, Capitaine Bilères, Bayard, Léandre et la fameuse Aline, avec laquelle il gagna la grande course de haies à Pau.

Paillassa père, dont nous donnons ici la photographie, habite Pau, 15, rue Monays. Il ne monte plus à cheval, il a 67 ans, et fait paisiblement de petites promenades sur un tricycle. Il y a quelques temps, il fut assez souffrant ; il se soigna avec les Pilules Pink, et il fut très vite guéri : « Depuis quelque temps, écrit-il, ma santé n'était pas très bonne. J'avais perdu mon bon appétit et ne mangeais presque plus. Je dépérissais, je dînais, plus par raison que par besoin. J'étais devenu très faible, et je n'avais plus aucun goût. De plus, je ressentais dans la colonne dorsale des douleurs très vives qui me gênaient beaucoup. J'avais lu dans les journaux que les Pilules Pink donnaient de si bons résultats que j'ai voulu les essayer. Les Pilules Pink m'ont beaucoup fortifié, m'ont rendu l'appétit et ont fait disparaître mes douleurs. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, sciatique.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Galbiu, 2-4, rue Bailu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — A l'occasion de la fête patronale de Saint Jean-Baptiste, qui arrive le 24 du courant, on a publié un recueil de cantiques en l'honneur du Saint Précurseur. Ces cantiques sont très bien faits et on les chante sur les airs les plus connus et les plus populaires.

On peut se procurer ce petit recueil à la sacristie de Saint-Jean, au prix de 0.10 c.

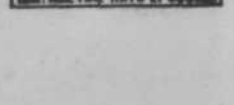
LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont doncintérêt à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Bastia : Hôtel de la Croix de Malte, 20, 21 et 22 juin.
à Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.
à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 24 et 25 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.
Bas-à-varices, Ceinturos sur mesure, etc.
Maison de vente : 2, Rue Garnier, à Nice.



DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00341

BOURSE DE PARIS

	19 juin — 21 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97.35 — 97.20
de 3 0/0 amortis.	98.05 — 99.50
ex-coupon	

INCIDENT ROUX BORDAGE

Une rencontre à l'épée

Paris, 21 juin.

Les *Nouvelles*, publiant depuis quelque temps une série d'articles relatifs à *Un grand scandale administratif en Corse*, dans lequel sont particulièrement visés M. Bonfante, ancien trésorier payeur général, et M. Paul Roux, sous-préfet de Corte, ce dernier s'est rendu à Paris et a fait demander au rédacteur de ce journal rétractation ou réparation par les armes.

M. Bordage chargea deux de ses amis de s'entendre avec les témoins de M. Paul Roux.

Après un assez long entretien les quatre témoins déclarèrent qu'il y avait lieu à rencontre.

Cette rencontre eut lieu ce matin, au Parc des Princes, à l'épée de combat, gant de ville.

A la première reprise, M. Paul Roux, sous-préfet de Corte, fut touché à la main droite.

A la quatrième reprise, M. Bordage, rédacteur aux *Nouvelles*, fut atteint à la poignée de la main droite.

Les quatre témoins, d'un commun accord, mirent fin au combat.

L'AMIRAL GERMINET

Paris, 21 juin.

Le roi d'Espagne vient de conférer à l'amiral Germinet les insignes de Grand Croix de l'Ordre du Mérite naval.

Conseil des Ministres

Paris, 21 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT
DU
Banquier Remy

Versailles, 21 juin.

Les débats du drame de la rue de la Pépinière continuent sans grand intérêt, devant la Cour d'assises de Versailles.

Le réquisitoire du procureur de la République a été très sévère contre Renard. Le ministère public a demandé la peine capitale.

Le verdict sera rendu demain soir.

EN ITALIE

Les Fêtes Franco-Italiennes

Rome, 21 juin.

Le maire de Rome a offert hier soir, au Capitole, dans la vaste salle des Capitaines, un grand dîner en l'honneur de MM. Pannelier et Delpech, représentant la municipalité de Paris.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception, dans le musée du Capitole.

L'ambassadeur de France, le colonel Jullian, le ministre de la Guerre, le préfet, les députés de Rome et un certain nombre d'autres autorités et notabilités assistèrent au banquet.

POURLESSINISTRÉS DE LA PROVENCE

La souscription des Ministres

Paris, 21 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont souscrit chacun, pour la somme de deux cents francs, en faveur des victimes du tremblement de terre.

LORIENT

ÉCHOUEMENT du cuirassé « Dupetit-Thouars »

Lorient, 21 juin.

Au cours d'une manœuvre, le cuirassé *Dupetit-Thouars* s'est échoué, non loin de Lorient.

Grâce aux dispositions qui furent prises sans retard, ce cuirassé fut mis à flot après une demi-heure d'un travail opiniâtre.

La carène du *Dupetit-Thouars* a été fortement endommagée.

TOULON

Une Fonderie de Cuivre détruite par un incendie

Toulon, 21 juin.

Un incendie, qui a pris en très peu de temps des proportions énormes, s'est déclaré la nuit dernière dans la fonderie en cuivre appartenant à M. Bouisson.

Malgré l'organisation rapide des secours ; malgré de nombreux et extraordinaires dévouements, cette fonderie a été complètement détruite.

Les dégâts s'élèvent à plus de 600 000 francs.

Plusieurs sauveteurs ont été blessés.

Parmi ceux dont les blessures sont graves, on cite : l'artilleur de l'armée coloniale Sidjou et le matelot Darrien, qui ont été transportés d'urgence à l'hôpital de la marine.

PARIS

LE GRAND STEEPLE CHASE D'AUTEUIL

La grève des garçons d'écuries

Une perte de deux millions

Paris, 21 juin.

Les incidents, qui se sont produits hier, à l'occasion du Grand Steeple Chase d'Auteuil, ont fait perdre au pari mutuel un million et demi.

La Société du *Grand Steeple Chase* a perdu également plusieurs centaines de mille francs.

Le Grand-Prix

Les garçons d'écuries sont décidés à proclamer, dimanche prochain, la grève générale, même pour le Grand-Prix, au cas où les entraîneurs continueraient à violer la loi sur les Syndicats.

EN ANGLETERRE

L'échouage du SAPPHO

Londres, 21 juin.

L'amirauté anglaise confirme la nouvelle de la collision du croiseur *Sapphô* avec un navire de nationalité inconnue.

Afin de sauver son navire, le commandant l'a fait échouer.

Le renflouement de ce navire ne présente pas des difficultés insurmontables.

EN ALLEMAGNE

GRAVE ACCIDENT à bord d'un cuirassé

Deux matelots tués

Berlin, 21 juin.

Un grave accident s'est produit à bord du cuirassé *Prince Adalbert*.

Un tuyau de vapeur a fait explosion.

Deux matelots ont été tués sur le coup.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

La Chambre adopte sans discussion le projet de loi tendant à distraire la commune de Mouchamps du canton des Herbiers, pour la rattacher au canton de Chantonnay.

Les Suicides dans les Lycées

M. Maurice Barrès demande à poser une question au ministre de l'Instruction publique au sujet des récents suicides dans les lycées.

M. Doumergue accepte la discussion immédiate.

M. Maurice Barrès

député nationaliste de la Seine, prononce un discours d'une haute portée philosophique et morale.

« L'âme humaine, dit l'orateur, a des besoins éternels

» Il n'y a pour elle une atmosphère respirable que dans la Patrie, la Famille et la Religion.

» Or, toutes ces véritables bases de la société sont combattues, ou sont déjà détruites par la majorité qui nous gouverne. »

M. Doumergue

fait ressortir que les récents suicides, signalés par M. Maurice Barrès, sont des cas très exceptionnels.

Le ministre de l'Instruction publique ajoute : « C'est une erreur abusive, c'est un procédé commode d'étendre aux cas faits à la collectivité.

» Le but poursuivi par l'opposition est de dénigrer l'enseignement laïque. »

L'incident est clos.

Pour les Sinistrés

Le ministre des Finances dépose, au nom du Gouvernement, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit de 1.800.000 francs pour les sinistrés de Provence.

Les Incidents d'Auteuil

Des explications très vives sont échangées entre M. Maurice Bertaux, député de Seine-et-Oise, et M. Viviani, ministre du Travail.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Thierry

député républicain des Bouches-du-Rhône, achève le discours qu'il avait commencé à la séance de jeudi.

L'orateur prie ses collègues de ne pas oublier que le commerce français a subi une dépression profonde et que, du deuxième rang qu'il occupait dans le monde, il est tombé au cinquième.

La révision des tarifs douaniers doit donc être faite avec une extrême prudence.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise en Corse*, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

Grand Hôtel d'Europe

RUE DE L'OPÉRA
BASTIA

Madame ADÉLAIDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le restaurant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée

Pâtisserie du jour

— PRIX MODÉRÉS —

Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Taussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia du 26 juin au 1er juillet, à l'hôtel d'Europe, dit Colombani.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de VIZZAVONA
V. BUOTZ

DEMANDEZ PARTOUT



LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN

Se Boit Glacé

LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

Sous ce titre, le *Journal des Forces vitales* publie une étude remarquable sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Emphysème, le Catarrhe, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Directeur du Théâtre 10 Anatole à Paris.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 25 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DE PLUS EN PLUS FORT !!!
Rachetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à 65

Aujourd'hui paraît
Margot la Bouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe Démery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vrillière, PARIS (1er)

Journal Financier Français
Publié les Mêmes Officielles de tous les Tirages, de tous les Coupons
16, Place du Havre, 16
PARIS
Ordres de Bourse
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Coupés avec cabriolet.
Diverses charrettes et camions.
4 Voiture à âne.
4 Victoria.
4 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics
1 Grand pressoir.
Appareils scléreux.
Chevaux,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle contenant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner sommairement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des Dessins, inédits et souvent nouveaux, de tous les MONUMENTS & RUINES des Cts de Parmentier, Chemins de fer, Automobiles, Bâteaux, Courriers postaux, etc., émaillent l'Ouvrage.
Une CARTE SPÉCIALE fixe les industries diverses et très abondantes tout voisin la création et la vente.
Les NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Les DICTIONNAIRES DES COMMUNES jointes à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est votre compagnon très bienvenu et rendra de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Auteur, M. G. CLARI, 43, Rue St-Laurent, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 171 MERCREDI 23 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE PROGRAMME PARLEMENTAIRE

La Chambre, c'est le cas de le dire, ne sait plus par quel bout commencer. Après avoir consacré toute la législature à des discussions interminables à propos de bottes, pour n'aboutir à rien de définitif, nos honorables s'aperçoivent — un peu tard ! — qu'ils sont à la veille du renouvellement législatif et que la plupart des réformes promises sont encore à attendre leur tour.

L'échéance du mois de mai prochain paraît, dans ces conditions, assez difficile à franchir ; aussi, les uns et les autres se démènent à qui mieux mieux pour se donner l'air au moins d'avoir fait quelque chose. C'est là, d'ailleurs, l'histoire de toutes les législatures : après les élections, on crie : Ouf ! on baguenaude durant trois années et même quatre, puis quelques mois avant la date de l'échéance, on met les bouchées doubles, on bâcle au petit bonheur un quarteron de réformes, qu'il faudra, bien entendu, recommencer l'année suivante. C'est ce que l'on appelle « le travail parlementaire. »

Cette méthode a abouti, il y a huit ans, à la loi sur les accidents du travail, que l'on n'a cessé de remanier depuis, et qui n'est pas encore terminée, puisque, par une inconcevable anomalie, les ouvriers agricoles en attendent encore l'application. Il y a quatre ans, le même procédé nous a valu le fameux projet des retraites ouvrières, voté par la Chambre en un tour de main, sans souci des ressources à créer ni du nombre de bénéficiaires à admettre, si bien que, depuis quatre années, le Sénat n'est pas encore parvenu à s'y reconnaître ; ce sera pour la prochaine législature... ou l'autre !

Cette année, on a fait pis. Ce n'est plus quelques mois qui restent, c'est quelques semaines... quelques jours. Le budget avait été déposé, en 1907, le 11 mai, en 1908, le 4 juin ; nous voici près de la fin juin et nous en sommes encore à attendre.

Si les grandes vacances s'ouvraient, comme c'est la coutume, avant le 14 juillet, il ne faut pas compter qu'un débat sérieux sur n'importe quelle réforme s'ouvre avant la fin de la session. A la rentrée, en octobre, il faudra s'attaquer dare dare au budget ; un ou deux douzièmes provisoires nous mèneront tout droit à la veille des élections.

Cependant, à l'une des dernières séances, la Chambre a fait le bilan des réformes en chantier et qui toutes ont un égal caractère d'urgence. Ne parlons pas de l'impôt sur le revenu, des retraites ouvrières et des retraites des « cheminots, » qui ont conclu avec le Sénat un bail de trois, six, neuf, renouvelable. Restons à la Chambre : le débat sur les conseils de guerre est fini ; les primes à la sériciculture sont votées. C'étaient les hors-d'œuvre ; restent encore, comme morceaux de résistance :

La revision des tarifs douaniers ;

Le statut des fonctionnaires ;

La réforme électorale, (scrutin de liste et représentation proportionnelle) ;

L'extension de la loi sur les accidents du travail aux ouvriers agricoles ;

Le programme naval et l'examen du rapport d'enquête sur la Marine.

Bornons là cette énumération, qui représente un labeur de plusieurs années. La Chambre, à tout hasard, a décidé de commencer par la revision du tarif douanier, c'est-à-dire la réfection des tarifs de 1892. Or, cette même réforme exigea, en 1892, plus de huit mois de délibérations : la réforme actuelle n'est ni moins complexe, ni moins difficile ; il ne faut donc pas espérer la voir terminée avant les vacances. Rien cependant ne serait plus urgent : dès 1902, l'Allemagne a modifié ses tarifs douaniers de telle sorte que l'industrie, le commerce et l'agriculture français y perdent chaque année un nombre respectable de millions, sans trouver la compensation dans nos propres tarifs actuels. Successivement, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, ont suivi l'exemple de l'Allemagne. Ce n'est qu'à grand peine que nous avons obtenu, en leur ouvrant notre marché financier, quelques concessions de la part de la Suède, du Canada, etc. L'Espagne et les Etats-Unis sont en train d'entrer dans la même voie des prohibitions. C'est assez dire combien il importe d'élever, nous aussi, et au plus vite, notre bouclier dans cette bataille économique où nous arriverons bons derniers.

La conclusion de tout ceci est que, le Parlement étant pour longtemps attelé à cette meule, les fonctionnaires attendront leur statut et les prochaines élections se feront encore au scrutin d'arrondissement, quelle que soit l'activité déployée par M. Charles Benoît et les partisans de la réforme électorale.

Quant au programme naval et surtout à la réorganisation de notre marine, c'est une affaire tombée à l'eau ; on a mené beaucoup de bruit autour d'elle et l'on a traîné des scandales à la pelle ; tout cela n'aura eu d'autre résultat que de démoraliser un peu plus les équipages et d'indiquer à l'étranger, si toutefois il l'ignorait, le désarroi de la marine française. Mais les sanctions jugées par tous indispensables, il y aura belle lurette que l'on n'y pensera plus quand le moment sera enfin venu d'en parler.

Telle est la situation que présente le programme parlementaire en cette fin de session, prélude de la fin de la législature ; d'un côté une besogne de titans, de l'autre l'impossibilité matérielle d'en venir à bout, faute de temps.

Il y aurait peut-être un moyen d'en sortir, mais ce serait la manière héroïque, et il est à craindre que cette Chambre et ce Gouvernement, qui n'ont oscillé jusqu'ici qu'entre la manière faible et la manière forte, ne se soucient guère de s'en servir. Elle consisterait à siéger deux fois par jour au lieu d'une, à écarter de la discussion tous les débats oiseux, et enfin, prolonger la session jusqu'au 15 août tout en fixant la rentrée au commencement d'octobre au lieu de novembre.

N'y comptons pas trop ! Une proposition dans ce genre, qui a été faite à l'une des dernières séances, a été accueillie par d'unanimes murmures. Il ne faut pas demander l'impossible !

HENRI BAUMONT.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Félix.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 13 s.

Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3

Fête de Demain : Saint Jean Baptiste.

22 JUIN

L'intérieur du Globe

A propos des tremblements de terre, Camille Flammarion jette un coup de sonde dans l'intérieur de notre planète et fait part de ses réflexions aux lecteurs des *Annales* :

Selon toute probabilité, l'intérieur de notre globe n'est pas du tout comparable à celui d'un œuf cru recouvert d'une coquille, c'est-à-dire liquide ou fluide, mais plutôt à celui d'un œuf dur. Si ce globe était liquide, en effet, l'attraction du Soleil et de la Lune produirait des marées qui passeraient sous leurs pieds deux fois par jour et ondoieraient l'écorce du globe, d'ailleurs élastique.

D'après l'ensemble des considérations astronomiques et géodésiques, la masse du globe terrestre n'est pas liquide. La pesanteur au centre est nulle ; la pression, au contraire, y atteint son maximum et peut s'élever à trois millions de kilogrammes par centimètre carré : trois millions d'atmosphères. La masse du globe doit être à l'état pâteux. Lord Kelvin assure même que sa rigidité doit égaler celle de l'acier. Les secousses de tremblements de terre traversent le globe en quatorze minutes, ce qui n'arriverait pas s'il était liquide.

Il est probable que cette masse est encore très chaude. La Terre est une planète du système solaire, formée aux dépens de la nébuleuse primitive. Elle a, d'abord, été une sphère de vapeur, comme Jupiter paraît l'être encore aujourd'hui ; puis, elle s'est lentement refroidie, s'est condensée en un globe liquide, lequel, par la continuation du refroidissement, s'est couvert d'une croûte solide, comme nous l'observons, par exemple, à la surface d'un creuset de plomb fondu.

Cette écorce solidifiée repose sur la masse pâteuse. La température de l'espace paraît être de 270 degrés au-dessous de zéro. Notre planète continue de s'y refroidir et de se condenser.

Ici gît la cause principale des tremblements de terre.

En général, ils sont le résultat de la contraction séculaire du globe terrestre provenant de son refroidissement graduel. Cette contraction n'est pas uniforme. Il se produit des plissements, des affaissements, des effondrements, des déformations, des rides. Les cartes de la distribution géographique des secousses sismiques nous les montrent le long des grandes cassures de l'écorce terrestre, notamment en Italie, en Asie Mineure, au Japon et le long de la côte orientale du Pacifique, Amérique du Sud et Amérique du Nord. Ce travail de contraction s'opère sans cesse, et pas un seul jour ne se passe sans un tremblement de terre.

Camille FLAMMARION.

Ce que coûterait la navigation aérienne

Au sujet du projet consistant à relier certaines grandes villes allemandes par des services réguliers de voyageurs au moyen de dirigeables du type Zeppelin, il n'est pas sans intérêt d'établir ce que coûterait une entreprise de ce genre et à quel prix pourrait revenir un voyage aérien pour la bourse d'un simple passager. Le docteur-

---

171 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVERS !

X

JOURNAL D'UN MILLIONNAIRE

— J'en ai déjà trop dit. Je touche à l'âge où les passions doivent s'éteindre... Mais vous me pardonnerez ? Quelle femme n'excuse par les folies qu'elle cause et qui ne sont qu'un hommage à sa beauté souveraine !... Je ne songeai pas à l'amitié en vous faisant cette déclaration qui ne vous touchera pas sans doute ! André vous a perdue !... S'il vous eût aimée vraiment, que n'eût-il pas tenté pour vous reprendre ! Quelles prières, quelles supplications, que d'efforts et quelle ardeur pour cette conquête nouvelle ! S'il est resté inerte et silencieux, c'est que son choix est fait et qu'il a donné la préférence à l'autre, qui n'est même pas digne de vous servir de femme de chambre. Voilà la vérité ! Laissez-vous toucher... Songez à l'avenir, aux années qui viendront, à la solitude qui se fera autour de vous, aux amis qui disparaîtront tour à tour ! Vous aurez en moi un compagnon sûr et dévoué, un défenseur et un esclave de vos volontés et de vos moindres désirs ! Vous me parlez de mon amitié pour le marquis, de sa colère s'il connaissait mon ardent désir de prendre sa place... Quelle erreur et qu'importe au maître d'un domaine qu'il veut vendre le nom de son nouveau possesseur.

— Oh ! baron !... S'il vous entendait !

— Tant pis ! Ce n'est pas à lui que je voudrais plaire, c'est à vous, à vous seule ! J'ai dit... Que le que soit votre décision, je resterai votre fidèle serviteur... Soumis à vos ordres comme un soldat à sa reine.

Elle demanda, distraite :

— Comment avez-vous dit que s'appelait cette jeune fille qui était la protégée de madame de Fraxi ?

— C'est à elle que vous pensez et non à mon prière ?...

— Répondez toujours...

— Elle s'appelle Espérance.

— C'est tout ?

— C'est tout.

— Elle vous préoccupe ?

— Beaucoup. Tomber d'un château dont on peut devenir le propriétaire dans la nécessité de gagner sa vie... C'est dur. Et vous l'avez chassée sans pitié... avouez-le.

— A moins de l'épouser, je ne vois pas ce que j'aurais pu faire pour elle... Et mon parti est pris.

Il se tera.

— Vous en personne, marquise !

Elle ne s'irrita pas. Elle dit doucement :

— C'est bon, c'est bon... J'y songerai... Venez me voir... Quand vous aurez un instant à perdre. Ecrivez-moi.

C'était la première fois qu'elle se montrait aussi consolante avec lui. Il put croire qu'il venait de faire un grand pas dans son estime. Il se pencha sur la main qu'elle lui tendait en signe de congé et la porta à ses lèvres en voyageant :

— Ah ! Marguerite, Marguerite, que d'heures de joie et de beaux jours vous laissez perdre !

Il s'en alla enfin. La marquise demeura étendue sur son fauteuil, les yeux fixés sur l'allée conduisant à la rue Vaneau. Le baron de Breux n'y passa pas. Il était donc entré dans l'autre pavillon, chez son ami. Elle les en vit remonter tous les deux une demi-heure plus tard et monter dans une victoria qui disparut dans la direction de la Seine.

— Quel le perfidies dans le monde ! se dit-elle, que d'amitiés menteuses !

Cependant elle n'était pas éloignée de penser que le baron avait raison de blâmer l'insolence et la froideur de son mari. André d'Orville, au souvenir de cette lune de miel passée sous le ciel bleu de la Suisse et de l'Italie, des heures inoubliables de cette courte union, n'aurait-il pas dû faire tous ses efforts pour la reconquérir ? N'aurait-il pas dû tenter l'impossible pour reprendre ce cœur auquel parfois, dans ces longues années de séparation, une voix mystérieuse conseillait le pardon ? Si elle avait entendu le traître, pareil à l'Iago de Desdémone, rapporter à son ami André, avec lequel il s'en allait faire un tour au Bois, une partie de son entretien avec elle, elle aurait conçu pour lui plus de mépris encore, et son indifférence se serait changée en une haine féroce. Il lui disait :

— Ah ! mon cher, quel intraitable caractère ! Vingt fois j'ai tenté de vous rapprocher, de vous réunir. Tout à l'heure encore, j'ai prêché la conciliation, l'abandon des fautes, la fin des querelles ! Impossible de rien obtenir, immuable dans ses résolutions ! Rien à faire. Un cœur de rocher ! Et Hélène ?... Que devient-elle ?

Le marquis d'Orville ne répondit pas. Ce qu'elle devenait, Hubert de Breux le savait aussi bien que lui. La perte de sa fille l'avait atterrée, désorientée, folle. Jamais elle n'avait pu s'en consoler, ni même s'en distraire. Dans cette âme habile et tendre, le ravage avait été aussi terrible que dans une maison où l'incendie a tout dévoré. Tendresse, protestations, témoignages d'affection éternelle de la part du marquis, rien n'avait calmé cette angoisseuse douleur, adonc ce deuil devenu plus pénible à mesure que les années s'écoulaient. La malheureuse songeait sans cesse à cette enfant adorée et perdue. Elle se disait :

— Elle aurait vingt ans, l'âge des dangers et des épreuves !

Lui aussi, il avait reçu du ciel enlèvement un coup terrible, mais les hommes sont moins accessibles au désespoir que la femme, et surtout la mère qui a porté neuf mois dans ses entrailles le petit être qui est sa chair et son sang et dont on l'a violemment séparée. Le marquis André d'Orville avait pour lui les distractions qui s'offrent d'elles-mêmes à l'homme du monde, en possession d'un beau nom et d'une grande fortune : le cercle, les courses, le théâtre, les amis et ses fréquentations de toutes sortes. Hélène se replia sur elle-même dans cette villa des Cyprès, d'où elle sortait à peine et où tout lui rappelait le drame de la nuit de Noël, pendant laquelle des inconnus lui avaient arraché l'enfant qui venait de naître et sur la tête duquel reposaient toutes les espérances et toutes les consolations de l'avenir.

ingénieur Eckener s'est attaché à cette tâche, et dont les résultats approximatifs auxquels il est arrivé :

Un dirigeable cubant 15.000 mètres comme le *Zeppelin* devrait être regonflé par mètre toutes les semaines, ce qui nécessite 30.000 mètres cubes par mois, soit à raison de 20 à 25 centimes le mètre cube, une dépense mensuelle de 2.500 francs, ou de 45.000 francs par an pour un service normal de six mois seulement.

Il comporte deux moteurs de 150 chevaux dont l'entretien soutiers en huile et en benzine 37 fr. 50 par heure. En prenant douze heures de marche par jour, vingt jours de service par mois, les six mois reviendront à 50.000 francs pour les moteurs.

Le personnel comprendra un capitaine à 10.000 fr. ; deux timoniers à 12.000 fr. et quatre chauffeurs-mécaniciens à 15.000 fr., soit 37.500 fr. au total.

Les dirigeables auront, à chaque port aérien, à acquitter un droit de stationnement ou au péage d'environ 250 fr., ce qui donne 30.000 fr. pour 120 voyages annuels.

Reste l'importante question de l'amortissement. Un ballon du genre *Zeppelin* peut durer de quatre à cinq ans, mais comme il faut tenir compte des frais de réparations, des avaries, des assurances, et même des pertes totales, il sera prudent de prévoir l'amortissement en deux années. Le prix moyen d'un dirigeable de 15.000 mètres cubes se montant à 750.000 fr., il faudra donc compter 375.000 fr. par an. Il faut aussi prévoir une somme annuelle d'environ 25.000 fr. pour frais d'administration et un dixième de frais annuels d'amortissement pour imprévus divers. Voici comment peut être établi le budget d'un dirigeable :

Gaz hydrogène, 45.000 fr. ; benzine et huile, 50.000 fr. ; personnel, 37.500 fr. ; redevances des ports, 30.000 fr. ; amortissement, 375.000 fr. ; administration, 25.000 fr. ; imprévus divers 37.000 fr. Au total, 600.000 fr.

Nous avons prévu une moyenne de 120 voyages de douze heures par an, ce qui met le prix de chaque voyage à 5.000 fr.

Reste à voir le prix par voyageur. Un dirigeable de 15.000 mètres cubes peut enlever de 25 à 30 passagers. En admettant une moyenne de 28 voyageurs, le prix pour chacun sera donc de 250 fr. Il reste aussi à tenir compte des bénéfices revendiqués par la Compagnie de navigation aérienne. En les évaluant à 250 fr. par passager et par voyage, on voit qu'il faudra compter sur une dépense moyenne de 500 fr. pour un voyage d'environ douze heures dans les airs. La concurrence, le perfectionnement du matériel et d'autres facteurs économiques ramèneront en peu de temps ce chiffre à 200 fr.

BANQUET
FRANCO-ITALIEN

Pour fêter le 50e anniversaire de la bataille de Solferino

Le Comité du banquet Franco-Italien, présidé par M. Mordini, Consul général de sa Majesté le Roi d'Italie, a l'honneur de faire connaître que toutes les personnes qui désirent y prendre part pour commémorer cette immortelle époque peuvent se faire inscrire jusqu'à mercredi soir 23 courant où la liste sera définitivement close, chez MM. Giuntoli, bijoutier ; Guscelli, employé de la maison Orenga ; Luciani, marbrier, 33, boulevard Paoli ; Fubiani, peintre, Avenue Carnot ; Pietri, antiquaire, rue Salvator Viale ; Sandro Sandri, restaurateur, Nouveau-Port ; Brunelli Louis, sculpteur, rue de l'Opéra ; Zanni Léon, Nouveau-Port ; Filippi César, horloger, rue Saint-Jean ; Campigli, électricien, place du Marché.

Ce banquet aura lieu dimanche, 27 courant, à midi, dans le péristyle du théâtre municipal.

Le Comité.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 juin 1909.

Les bonnes dispositions qui avaient marqué le début de la séance ne se maintiennent pas et on clôture presque partout au-dessous des limites d'hier. Notre Rente revient à 97.30. Les Fonds Etrangers sont diversement traités : Serbe moins bien à 85.30, Turc mieux à 92.57. Fermeté de l'Extérieure à 98.75 et des Emprunts Russes. Nos Sociétés de Crédit sont toujours en excellente tendance : Crédit Foncier 755. Crédit Lyonnais 1.845. Comptoir National d'Escompte 727. Société Générale 671.

Valeurs industrielles et de traction moins animées. Groupe russe plus faible. Par contre meilleurs affaires des titres cuprifères : Rio 1.925.

Au comptant offrisel l'Industrie Houillère de la Russie Méridionale est recherchée à 558.50.

De la Banque nouveau progrès à 596 de l'action Ouest Africain Français et bonne tenue à 471 de l'obligation hypothécaire Nord Est de l'Espagne.

Les actions de préférence cumulatives 7 0/0 du Thade Dion Bouton Motor Cab Cy Ltd sont déjà négociées à Londres où elles cotent 28 frs environ. En attendant leur prochaine introduction sur notre place, ces titres peuvent s'obtenir à 27 frs à la Banque Industrielle et Minière, rue de Châteaudun à Paris.

C'est le 21 juin qu'aura lieu aux guichets de la Banque Privée Lyon Marseille la souscription à l'emprunt 5 0/0 or de l'Etat de Pernambuco. Le prix d'émission est fixé à 465 frs par obligation de 500 frs soit un rendement de 5.37 0/0 net de tout impôt. Les garanties spéciales qui lui sont affectées comprennent, outre la garantie générale de l'Etat, les recettes de l'impôt des patentes et de l'impôt foncier et les revenus l'exploitation présents et à venir égouts et canalisations de Pernambuco dont le montant a produit en 1908 plus du double de la somme nécessaire au service, intérêt et amortissement dudit emprunt.

Nos Grands Chemins sont fermés.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 24 juin, à 8 h. et demie

Course de chars, p. r.,	Klark.
Le Pré aux Clercs, ouv.,	Hérold.
La Paloma, havanaise,	Yradier.
Les Mousquetaires au Couvent,	Varney.
Montagnes et Vallées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

CERVIONE

Les Obsèques de M. Astima

La mort du colonel Astima a provoqué dans l'île tout entière un profond sentiment de regret et l'imposante manifestation à laquelle ses obsèques ont donné lieu a été un suprême hommage rendu au doyen des luttes insulaires.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Nous reproduisons aujourd'hui le discours de M. Chatel, préfet de la Corse.

Messieurs,

En venant apporter au colonel Astima l'hommage de mes regrets, j'accomplis un double devoir. Il est légitime que le Représentant du Gouvernement de la République s'incline devant le cercueil de ce ferme républicain, et il est non moins légitime que j'exprime ici les sentiments dictés par une amitié déjà vieille. J'ai connu le colonel Astima, dès mon arrivée en Corse ; je fus conquis par la droiture et la sûreté de ses relations, et j'ai eu maintes fois l'occasion, soit comme administrateur en Corse, soit comme son collègue à la Chambre des députés, d'apprécier la fermeté de ses principes, la clairvoyance de ses desseins, la fidélité et la délicatesse de ses sentiments.

Je ne crois pas qu'il ait jamais existé une figure plus populaire et plus sympathique. Chacun à cette heure se rappellera l'excellent vieillard, au caractère droit, à la conversation aimable et qui savait traverser les luttes politiques avec la fierté tranquille, la vertu tolérante et la parole pleine d'indulgence et de bonté, de l'homme qui, sûr de la pureté de sa conscience, peut se permettre de ne pas être impitoyable pour autrui. Soldat glorieux, il imposait le respect à tous par le souvenir de son passé militaire et les traces des nobles blessures, héroïquement récoltées sur les champs de bataille ; républicain sans défaillance, il avait recueilli avec l'affection de ses amis, l'estime de ses adversaires.

Il représentait, avec la physionomie souriante qui était sa caractéristique, les solides qualités de la race corse. Il en avait le courage dans les heures difficiles, la fidélité dans les jours d'épreuve, et la loyauté toujours.

C'était enfin un honnête homme, dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire l'un de ces hommes qui sont les plus nombreux dans ce pays de Corse, aux traditions si dignes et si solides, si le culte de l'honneur se transmet de père en fils, il est considéré de nos jours, comme autrefois, comme le bien le plus précieux.

C'est pourquoi, Messieurs, je m'incline profondément devant le soldat sans peur et sans reproche et le vaillant républicain dont nous déplorons la perte et dont je m'honore d'avoir été l'ami.

C'est une belle et pure figure de notre histoire insulaire qui vient de disparaître. C'est un des plus nobles enfants de la Corse qui est couché dans ce cercueil.

Brevet de capacité

(GARÇONS)

L'examen du brevet élémentaire des garçons s'est continué aujourd'hui.

La Commission d'examen présidée par M. Barat, proviseur du Lycée, était composée de MM. Olivo, Manzion, Poletti, Orthai, Manenti, professeurs au lycée ; Cachard, inspecteur primaire à Bastia ; Aubin, inspecteur primaire à Corte ; Boyer, professeur de gymnastique ; Magnaschi, professeur de dessin ; Sorba, instituteur à Bastia ; Mmes Cachard ; Gregory, directrice d'école à Bastia ; Mlles Pounevera, directrice de pensionnat, et Poggi, professeur de musique.

Voici les compositions qui ont été données :

Dictée

Peu suffit à chaque jour si chaque jour acquiert ce peu, ce fait du chemin même à la plus lente allure quand on ne s'arrête jamais. L'important pour le travail intellectuel n'est pas la régularité, mais la continuité. Le génie n'est qu'une longue patience, a-t-on dit. Tous les grands travaux ont été accomplis par la patience persévérante. C'est en y pensant toujours que Newton a découvert la gravitation universelle. Il est connu ce qu'on fait avec le temps quand on a la patience de l'attendre et de ne pas se presser. Voyez la nature : un torrent qui a ravagé la vallée de Saint-Gervais n'amène qu'une quantité de dépôts insignifiants. Au contraire, la lente action des gelées et des pluies, la marche à peine sensible des glaciers désagrègent, chaque année, peu à peu en quelque sorte, les parois rocheuses, et amènent dans les vallées des masses d'alluvions prodigieuses. Tel torrent qui roule du gravier une chaque jour le grand sur lequel il coule et, avec les siècles, il arrive à creuser des gorges d'une grande profondeur dans la roche. Il en est de même pour les œuvres humaines : elles procèdent par l'accumulation d'efforts si petits, qu'envisagés en eux-mêmes ils paraissent hors de proportion avec l'œuvre accomplie.

Questions. — 1° Expliquer les expressions suivantes : désagrègent, parois, alluvions.

2° Analyse grammaticale des mots : important, régularité, chaque année.

3° Analyse logique de la phrase suivante : Il est vrai ce qu'on fait avec le temps quand on a la patience de l'attendre et de ne pas se presser.

4° Quel titre donneriez-vous à cette dictée et quelle leçon morale en pouvez-vous tirer pour vous-même.

Composition Française

Canevas. — Qu'est-ce qu'avoir de l'initiative ? Dans quelles circonstances de votre vie d'écolier avez-vous pu faire preuve d'initiative.

Calcul

I. — Trouver, en raisonnant l'opération, une fraction ordinaire équivalente à la fraction $\frac{7}{8}$ et dont la différence des termes soit 156.

II. — On a dans un vase A, 12 litres de vin et 4 litres d'eau ; dans un vase B, 8 litres de vin et 3 litres d'eau. On retire 4 litres du vase A et 4 litres du vase B et on les change de vase. Combien y aura-t-il de vin et d'eau dans chacun des vases ?

87 candidats sur 92 inscrits se sont présentés, 35 ont été admissibles aux épreuves orales.

Ce sont MM.

Abrahi.
Acquaviva.
Aitelli.
Angeli Philippe-François.
Angeli Léon.
Antomattei.
Battestini.
Casandri.
Cecaldi.
Cavalcini.
Cioni.
Colle.
Costantini.
Damiani.
Desideri.
Filippini.
Gaffory.
Grisoni.
Leonelli.
Lorenzi Pasquin.
Luciani Simon.
Magnaschi.
Malaspina.
Mancini.
Mattei Pierre-Jean-Manuel.
Milani.
Nani.
Paciti.
Pantalacci.
Paoli.
Pieretti.
Raffaelli Raphaël-Sébastien.
Righetti.
Suzzarini.
Vecchiomacce.

Nécrologie

M. LE DOYEN DE CORSI

Le Clergé insulaire vient de perdre un de ses membres les plus distingués en la personne de M. l'abbé Ange-Louis de Corsi, curé-doyen de Brando, qui s'est éteint au milieu des siens, à Pero-Casevecchie, dans sa soixante-neuvième année. Il appartenait à l'une des familles les plus marquantes de la Tavagna.

Après avoir terminé ses études au lycée de Bastia, sa vocation l'entraîna vers le sacerdoce ; il entra au grand séminaire d'Ajaccio et s'y distingua par son amour du travail, son obéissance, une régularité de vie remarquable. Ses supérieurs lui vouèrent une affection qui ne s'est jamais démentie. Son caractère doux lui attira les sympathies de tous les lévites qui, comme lui, se préparaient à travailler la Vigne du Seigneur, si lorsque le moment suprême arriva, il reçut les saints ordres avec une piété qui toucha tous ceux qui assistaient à cette solennelle cérémonie.

Prêtre, il continua à édifier les habitants des diverses paroisses où il a été appelé à exercer son ministère, par sa profonde piété, sa charité, et toutes les vertus sacerdotales. Depuis déjà plusieurs années, il occupait le doyenné de Brando. On peut dire sans crainte que dans ce canton sa mort ne laisse pas moins de regrets que dans celui de Pero-Casevecchie, où sa famille jouit d'une popularité si justifiée et où il compte tant de parents, tant d'amis.

Malgré lui, à la mort de son oncle, le très regretté sénateur Patrice de Corsi, il dût céder aux pressantes instances de ses amis, et alla siéger au conseil général. Mais il n'y resta pas longtemps : il devait tout son temps à ses ouailles, il voulut le leur donner.

Il luttait depuis quelque temps contre un mal qu'il croyait bénin, lorsque son état s'aggrava, et peu de jours après il rendit sa belle âme à Dieu.

Les obsèques qui lui ont été faites à Pero ont été une éclatante manifestation de la douleur publique. De Bastia, de Brando, de tous les villages de la Tavagna, les confrères, les parents, les amis étaient venus apporter à la famille désolée leur part de regrets et à la mémoire du vénéré Doyen l'hommage de leur douleur et de leur respectueux attachement.

La cérémonie religieuse était présidée par M. le Doyen de Pero entouré de nombreux ecclésiastiques.

Toute la population a escorté ensuite le cercueil jusqu'à la chapelle mortuaire de Lafamille.

Nous offrons à M. l'avocat Joseph de Corsi, à Mlle Laure de Corsi, à Mme de Corsi-Campana et à leur famille l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos vives condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20°5 à midi 21°5. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 22°5. Minima + 18°6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, léger.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Pour nos forêts

M. Janssen, ancien banquier à Paris, vient de faire au Touring-Club de France un legs de 250.000 francs, pour être employé « au développement de l'œuvre de restauration forestière entreprise par le Touring-Club, par le moyen d'achats de forêts, de terrains à boiser, d'opérations de reboisement et autres de même nature, telles que reconstitution et amélioration de pâturages. »

Nous sommes convaincus que le grand ami de la Corse qu'est M. Henri Boland saura intéresser la situation de notre département auprès du bureau du Touring-Club, et que notre pays pourra profiter lui aussi de la largesse de M. Janssen.

Phares et Balises

M. Orsini Pierre est nommé gardien de phare de 4e classe et attaché au service du port de Honfleur.

Nouvelles maritimes

Le quartier-maître mécanicien Nardelli Ange, inscrit à Bastia, est promu d'office au grade de second maître.

Postes et Télégraphes

M. Quastana est nommé facteur des postes dans la banlieue de Paris.

Marine marchande

Aux examens de la marine marchande qui viennent d'avoir lieu à Toulon, ont été reçus : long-cours, théorie, M. Travani ; élèves, MM. Paoli Martial et Paoli Pacifique.

Etat-Civil

NAISSANCES

Lacroix Angèle-Eudienne. — Montaggioni Marie-Laurence.

DÉCÈS

Mei Rose, marbrier, 53 ans, de Cagnano.

AVIS DE MESSE

Les habitants de la paroisse de Brando ont l'honneur d'informer les parents, amis et connaissances qu'un service funèbre sera fait le jeudi, 1er juillet prochain, en l'église de Sainte Marie de Brando, pour le repos de l'âme de feu

L'ABBÉ A.-L. DE CORSI

Curé Doyen de Brando

décédé le 14 du mois courant.

Horaire : matin, à 8 heures, office des morts, chanté par les membres de la confrérie ; à 8 heures 3/4, chapelet récité par les associées de N.-D. du Saint Rosaire ; à 9 heures, messe solennelle de *requiem*, suivie de l'absoute.

Cet avis tient lieu d'invitation.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — A l'occasion de la fête patronale de Saint Jean-Baptiste, qui arrive le 24 du courant, on a publié un recueil de cantiques en l'honneur du Saint Précurseur. Ces cantiques sont très bien faits et on les chante sur les airs les plus connus et les plus populaires.

On peut se procurer ce petit recueil à la sacristie de Saint-Jean, au prix de 0.10 c.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

L'appareil Viguier

S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont donc intérêt à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Corte : Hôtel Paoli, 23 juin.
à Ajaccio : Hôtel Dunphin, 24 et 25 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 27 juin.
Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.



DEMANDEZ PARTOUT

LE VERMOUTH CINZANO DE TURIN

Se Boit Glacé

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 juin	22 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97.20	97.00
de 3 0/0 amortis.	98.50	98.45
	ex-coupon	

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 22 juin.

Par décret présidentiel en date du 22 juin, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, ont été nommés ou promus dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1° au grade de général de division

M. le général Vigy, commandant la 2e brigade d'infanterie d'Algérie.

2° au grade de général de brigade

MM. les colonels :

Joubert, commandant le 152e rég. d'infanterie ;

Terme, commandant le 132e ;

Caillot, breveté, commandant le 65e ;

Malcor, breveté, directeur du génie à Tours ;

Trumelet Fabre, commandant le 112e d'infanterie ;

Souchier, commandant le 105 ;

Pambet, breveté, commandant le 13e.

Intendance Militaire

M. le sous-intendant militaire de 1re classe Cavaillon, directeur de l'École d'administration militaire, est promu au grade d'intendant militaire.

Service de Santé

M. le médecin-inspecteur Vaillard, directeur de l'École du service de santé militaire, membre du Comité technique de santé, est promu au grade de médecin-inspecteur général.

M. le médecin principal de 1re classe Martin, directeur du service de santé de la division d'Oran, est promu au grade de médecin-inspecteur.

Haut Commandement

M. le général Pignol, commandant la 34e division d'infanterie, est nommé au commandement du 17e corps d'armée, à Toulouse.

Le Directeur de l'Infanterie

On donne comme certaine la nomination du général Gerard comme directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, en remplacement du général Sarrail.

Mutations

M. le général Joubert, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 62e brigade d'infanterie.

M. le général Trumelet-Faber est appelé au commandement de la 1re brigade d'infanterie.

M. le général Souchier est nommé au commandement de la 33e brigade d'infanterie.

M. le général de brigade Janssen est relevé de ses fonctions d'adjoint au gouverneur de Lorient, et nommé au commandement de l'artillerie du 17e corps d'armée.

Le colonel Grillot, du 14e rég. d'artillerie, est nommé, par intérim, gouverneur de Menbeuge.

M. le général Martin, commandant l'artillerie du 17e corps d'armée, est nommé au commandement, par intérim, de la 34e division d'infanterie.

Le colonel Letarc, breveté, du 35e rég. d'infanterie, est nommé au commandement, par intérim, de la 5e brigade d'infanterie.

Le colonel Leré, breveté, du 136e rég. d'infanterie, est nommé au commandement, par intérim, de la 2e brigade d'infanterie.

Le colonel Reveilhac, du 2e rég. d'infanterie, est nommé au commandement, par intérim, de la 49e brigade d'infanterie.

Le colonel Baschung, du 2e tirailleurs algériens, est nommé, par intérim, gouverneur d'Oran.

Le colonel Jacquie, du 15e, est nommé au commandement, par intérim, de la 60e brigade d'infanterie.

Le colonel Isnard, du 57e, est nommé au commandement, par intérim, de la 31e brigade d'infanterie.

Le colonel Delestrac, du rég. d'artillerie, est nommé, par intérim, adjoint au gouverneur de Nice.

***

M. le sous-intendant de 1re classe Bernecque est nommé, par intérim, directeur du service de l'intendance du 11e corps d'armée.

MARSEILLE

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 22 juin.

Les inscrits maritimes sont calmes, mais la grève va prendre une mauvaise tournure, si les dockers et charbonniers se décident à faire cause commune avec les inscrits maritimes.

Les paquebots pour la Corse

Le paquebot *Liamone* est parti aujourd'hui pour Bastia ; il repartira jeudi pour Marseille.

POUR LES SINISTRÉS
DE LA PROVENCE

La Souscription de M. Georges Leygues

Paris, 22 juin.

M. Georges Leygues, ancien ministre, député radical du Lot et Garonne, qui vient d'hériter de la petite somme de *15 millions*, a fait parvenir la somme de dix mille francs aux sinistrés de la belle Provence.

Tirages financiers

Communales 1906

Paris, 22 juin.

L'obligation portant le numéro 927.540 est sortie remboursable à *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 1 070 2?5 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

Foncières 1895

L'obligation portant le numéro 122.814 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 44.686 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

L'obligation portant le numéro 106.820 est sortie remboursable à *dix mille francs*.

Communales 1892

L'obligation portant le numéro 143.089 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 237 977 est remboursable à *trente mille francs*.

L'Affaire Steinheil

Encore un fait nouveau

Paris, 22 juin.

Il vient d'être apporté, à cette vieille affaire, un fait nouveau.

La nuit du drame, un groupe de dix personnes, aujourd'hui connu par la police, rencontra, à proximité de l'impasse Ronsin, deux hommes vêtus en lévite noire, et chaussés d'espadrilles, tels que les dépeignit, dans une de ses dépositions, la veuve du peintre Steinheil.

Notre Marine

Le rapport de la Commission

Paris, 22 juin.

M. Henri Michel, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, secrétaire général de la Commission d'enquête parlementaire de la marine, vient de déposer son rapport.

M. Henri Michel conclut ainsi :

« Notre flotte est dans un état lamentable.

» Tout est à réformer dans notre marine, sous peine de déchéance irrémédiable. »

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT
DU Banquier Remy

Versailles, 22 juin.

L'audience a été ouverte à midi 10.

A l'ouverture de l'audience, le président donne la parole à Me Monier, qui présente la défense de Renard.

Dans la soirée, Me Lagasse commence sa plaidoirie.

L'audience est levée à 6 heures 30 du soir, et renvoyée en continuation à demain.

EN ESPAGNE

NAISSANCE
D'UNE PRINCESSE

Madrid, 23 juin.

Ce matin, à 6 heures 25, S. M. la reine d'Espagne a donné le jour à une fille.

A 7 heures, les salves d'artillerie ont annoncé aux populations l'heureuse délivrance de la Reine.

Les félicitations

Dès ce matin, S. M. Alphonse XIII a reçu les félicitations des hauts dignitaires de la Cour, des sénateurs, des députés et des principales autorités de Madrid.

***

Le Roi a reçu également une avalanche de télégrammes. Les premiers arrivés étaient signés Falliè s et Fichon.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Question Allemane

M. Allemane, député socialiste unifié de la Seine, monte à la tribune et développe sa motion sur l'arbitrage en matière de conflit entre armateurs et inscrits maritimes.

M. Picard

ministre de la Marine, répond aux observations de l'orateur qui l'a précédé à la tribune.

M. Allemane

déclare se rallier au vœu des députés marseillais, qui sollicitent, promptement et pacifiquement, la solution du conflit.

LE MONOPOLE
DU PAVILLON

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le régime commercial entre la France et l'Algérie.

M. Colin

député d'Alger, fait ressortir que le préjudice, que cause au commerce algérien la grève de Marseille, est incalculable.

M. Cuttoli

député de Constantine, déclare que le monopole du Pavillon produit en Corse un état de choses déplorable.

La *Cie Fraissinet* prosure le commerçant Corse, et empêche le relèvement économique de cette île.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

PROPOSITION SEMBAT

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Wilm et Sembat un projet de résolution invitant le Gouvernement à surseoir à toutes poursuites contre les membres du Conseil d'administration du syndicat des agents des Postes.

Après une vive discussion entre Mes. Wilm, le Garde des Sceaux et Sembat, le projet de résolution est mis aux voix et repoussé par 448 voix contre 122.

La Ration du Soldat

La Chambre adopte enfin, par mains levées, la motion Bolcastel invitant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que la ration journalière du soldat comporte progressivement une ration de vin.

La séance est levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Réunion dans les Bureaux

Le Sénat s'est réuni à 2 heures et demie dans ses bureaux, et a procédé à la nomination des commissions mensuelles.

La Séance

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Le Sénat adopte sans discussion

les propos de loi, adoptés par la Chambre des députés, autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Kervado, de Guérot, et de Millau.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

Toute la séance a été consacrée à un duel oratoire entre M. Paul Strauss, rapporteur, et MM. Mir, Dubief et Lintilhac.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer Mlle les Ecoliers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

Avis aux producteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE
à 65

Aujourd'hui paraît
Margot la Fouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrière, PARIS (1er)

Journal Financier Français
16, Place du Havre, 16
ORDRES DE BOURSE Paiement gratuit de Coupons CONTENTIEUX

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Oresto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pef 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasche 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,85 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouhonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouliers. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acetyline et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait le rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle entièrement, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des tableaux, cartes et croquis nouveaux, de tous les SERVICES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc. desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications directes et très abondantes font valoir sa précision et la clarté.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joint et à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la Corse.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur, M. A. CLAVEL, 40, Rue St-Lazare, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 24, au 1er
Maison Benedetti

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Effigie du portrait
Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les hémorragies en ont poussées. Elles ont été accablées aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont consulté des Lancettes, qui leur ont vendu et comme un poids énorme. Ils ont rendu la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui lui circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise. Ainsi elle est bientôt débarrassée de toute douleur. Il est bon de faire observer que la JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit rapidement, mais à la condition qu'on en use régulièrement sans interruption pendant la disparition complète

unde nos proverbes Corses : *È inutile a frischià...*

Un dimanche s'il arrive bien !

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juin à 8 h 1/2

Allegro.	W. Ramsberg.
Le Petit Duc.	Lecoq.
Andalusia.	Popy.
Le Jongleur de Notre Dame.	Massenet.
Violettes Rouges.	Tellam.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

LE COLONEL ASTIMA

Les imposantes funérailles que le canton de Cervione vient de faire au regretté colonel Astima, témoignent des regrets unanimes que sa mort a suscité dans la Corse entière. La large popularité dont il jouissait a donné lieu, au moment de ses obsèques, à une grandiose manifestation de sympathie dont le caractère de sincérité a vivement impressionné tous ceux qui y ont assisté.

On évoquera longtemps l'image de ce petit vieillard à l'allure franche et décidée qui, par sa droiture et sa bonté, avait su se concilier l'estime et l'affection de ses compatriotes et de tous ceux qui eurent l'honneur de le connaître et de l'apprécier.

L'énergie de cet homme, auquel les années n'avaient rien enlevé de sa foi juvénile, était tout un enseignement et ceux qui luttèrent à ses côtés savent de quelle force d'enthousiasme il disposait pour mener ses troupes à la victoire.

Il disparaît laissant derrière lui l'exemple d'une belle existence constamment ennoblie par l'idée du devoir et par un profond attachement à la chose publique.

Né à Cervione, le 7 août, 1826, Astima entra tout jeune au service de la patrie. Sous-lieutenant le 10 août 1853, il était nommé lieutenant deux ans après et prit part en cette qualité à la campagne de Crimée. Sa courageuse attitude au siège de Malakoff où il fut blessé quatre fois, lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Nommé capitaine le 7 mars 1861, il devait donner d'éclatantes preuves de sa bravoure durant l'année terrible et plus particulièrement à la bataille de Reischoffen où il tomba très grièvement blessé entre les mains de l'ennemi. Rentré en France, il combattit de nouveau avec l'Armée de la Loire, et fut nommé chef de bataillon le 6 mars 1871.

Ce brave, dont les balles prussiennes n'avaient pas voulu, ne quitta la vie militaire que pour entreprendre avec une infassable ardeur de nouvelles campagnes pour la Corse et la République.

Ce fut en soldat intrépide et discipliné qu'il lutta jusqu'au dernier moment à la tête du parti républicain pour le triomphe des idées et des principes qui guidèrent constamment ses pensées et ses actes.

Ex-maire et conseiller général de Cervione, aussitôt après la guerre, il sollicita une première fois des électeurs de l'arrondissement de Corte le mandat législatif. Il échoua avec 3 659 voix contre M. Gavini, député sortant bonapartiste.

Candidat en 1885, il obtint au scrutin de liste 24.371 voix, mais la liste conservatrice l'emporta.

Après l'invalidation de cette liste, M. Astima fut de nouveau candidat en 1886 et passa cette fois, le second sur quatre, avec 25.680 voix sur 49.000 votants. A cette élection, M. Gavini, candidat de l'opposition, n'avait obtenu que 24 453 voix.

Le colonel Astima s'inscrivit à l'Union des Gauches et soutint les ministères Rouvier et Tirard.

Ses électeurs l'envoyèrent de nouveau siéger au conseil général où ses collègues l'appelèrent plusieurs fois à la présidence.

Candidat aux élections législatives de 1898, il fut élu contre M. Antoine Gavini, réactionnaire. L'élection ayant été invalidée il obtint le 2 octobre 1898, plus de 7.000 voix et reprit sa place au Parlement. Il fut réélu le 11 mai 1902, contre M. Rocchi, candidat nationaliste.

Son républicanisme était fait de bonté et de tolérance, et son profond attachement au régime actuel n'alla jamais jusqu'à justifier les mesures extrêmes, contraires aux idées de justice et de liberté.

En la personne du colonel Astima, la Corse perd l'un de ses meilleurs enfants, et la démocratie insulaire, dont il était le doyen aimé et respecté, s'incline profondément devant son cercueil et rend à sa mémoire un hommage sincère d'admiration et de reconnaissance.

A propos de nos Artilleurs

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Commencerions-nous à manquer de galanterie envers le beau sexe ? Ce serait fort mal pour nous autres Français. Je m'explique : A l'occasion de la brillante fête que nos Artilleurs ont donnée à Nonzani, chacun a eu son petit éloge ; à tous les artistes a été décerné un compliment ; seules, nos exquises demoiselles ont été complètement oubliées ; ce cependant, elles pourraient revendiquer une grosse et légitime part du succès obtenu, et fort mérité d'ailleurs.

MM. les officiers, les sous-officiers tout particulièrement, me donneront raison, car ils ne peuvent pas avoir complètement oublié que nos demoiselles ont, avec une grâce touchante, mis à la disposition des « metteurs en scène » et des artistes de nombreux éléments indispensables ; tout le mal qu'elles se sont donné vaut bien, je crois, que nous leur disions merci

Pauvres petites ! elles n'ont rien épargné ; elles n'ont reculé devant aucun sacrifice : toutes les belles fleurs de leurs jolis coins de jardin ont été cueillies et ramiées, sous forme de gracieux bouquets, aux intérêts de la fête ; je parierais même, que quelques-unes de ces frêles fleurettes embaument actuellement de leur morbond parfum, bien des replis intimes de volumineux portefeuilles ! Et pour toute cette gentillesse féminine, pas le moindre petit merci, rien, rien, rien.

Et les toilettes de ces demoiselles ! Et les robes merveilleuses de Mme B...., de Mme F.... de Mme J... ! Pourquoi leur avoir permis de passer inaperçues, puisque claires et multicolores, elles ont en quelque sorte égayé l'uniforme trop sobre et un peu funèbre des Artilleurs, et établi le plus heureux contraste pour le coup d'œil.

Tout cela, M. le Directeur, vaut bien à nos demoiselles et à nos dames d'Alesia un éloge, je dirai même, une sincère admiration ; et si votre journal veut s'en faire l'écho, les spectateurs de la fête ne pourront que vous en être reconnaissants.

Veuillez agréer, etc.

Jean GIAMMERTINI, d'Alesia.

Notre correspondant habitué regrettera certainement l'oubli qui s'est glissé dans son article « Nos Artilleurs. »

Il est trop heureux de voir que la galanterie n'a pas perdu tous ses droits, et souscrit certainement, de tout cœur, aux justes éloges décernés à la grâce et à la beauté.

S'il n'a rien dit à ce sujet, c'est qu'il est à la fois timide et... célibataire endurci.

N. D. L. R.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 juin 1909.

Le marché est très ferme en sympathie avec Londres qui témoigne d'une grande activité. Notre Rente clôture à 97.37 Au groupe des Fonds Etrangers, l'Extérieure passe à 96.85, le Serbe à 83.40 et le Russe à 102 à 97.37. Le Turc et le Portugais ne varient pas. Excellente tenue de nos Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 755, Crédit Lyonnais 1.245, Comptoir National d'Escompte 730, Société Générale 671.

Bonne tenue à 558.50 des actions privilégiées Industrie Houillère de la Russie Méridionale. L'exercice clôturant le 30 juin, on dividende d'au moins 32 frs est prochain. sont un revenu de 6 0/0 susceptible d'augmentation.

Valeurs industrielles et de transports sans variation importante. Compartiment russe plus actif. Sosnowice 1.584. Accentuation de la reprise du Rio à 1.025.

En Banque au comptant, l'action Ouest Africain Français progresse à 500 et la part à 335.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing se consolide à 585. L'état d'avancement des travaux permettra d'exploiter prochainement les lignes principales du Boulevard.

L'obligation 5 0/0 du Port de Rabia est ferme à 467. En avril ce port a exporté 64 486 balles de tabac en feuilles, 18 492 sacs de cacao, 8.958 sacs de café, 187.400 kilos de caoutchouc, 16.928 tonnes de ballots monazitiques, etc.

Les actions de nos Grands Réseaux sont sans changement.

Pour les Sinistrés
DE PROVENCE

SOUSCRIPTION ouverte au Consulat d'Italie, par la Colonie Italienne de Bastia.

MM. L. Nordioli, Rr Consule, fr. 50 ; Gasorelli Ange, 5 ; Piccini Arthur, 5 ; Fabiani Jean, 5 ; Zanni Léon, 5 ; E. Giuntoli, 5 ; Filippi César, 2 ; Brunelli Louis, 2 ; Sandri Sandro, 3 ; Tuticci Louis, 2.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — Nous apprenons que M. Louis Santoni de Suzzoni, sollicité par de nombreux électeurs du canton de Cervione, posera sa candidature au siège de conseiller général laissé vacant par suite du décès du Colonel Astima.

SAN-GAVINO-DI-TENDA. — Les électeurs de la commune de San-Gavino-di-Tenda sont convoqués pour le dimanche 4 juillet prochain, afin de procéder au renouvellement de leur conseil municipal, les élections du 2 mai 1908 ayant été invalidées par le Conseil d'Etat pour affichage tardif de l'arrêté de convocation.

ARGIUSTA. — Hier ont eu lieu à Argiusta les fiançailles de la toute charmante Mlle Marie Marini, fille de M. Marini, directeur de l'école communale, et de Mme Lucie, née Giudicelli avec M. François Federici, notaire à Zigliara.

En cette circonstance nous sommes heureux de présenter aux jeunes fiancés nos vœux les meilleurs.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Hyménée

Samedi dernier, a été célébré en l'église Saint-Roch, le mariage de la jeune charmante Mlle Baptistine Tavera avec M. Noël Leca, sous-officier d'infanterie coloniale.

Le service d'honneur était assuré par deux exquises jeunes filles, Mlles Antoinette Oliva et Papadacci, qu'assistaient nos amis, MM. Joseph Lanfranchini et Monferrini.

Les témoins étaient, pour l'épouse : M. de Ramel, receveur de l'enregistrement, et Mme Guidacci, belle-sœur de M. Giacometti, procureur de la République à Sartène ; pour l'époux, M. Zicavo, professeur, et Mme Martini.

Après la cérémonie religieuse, un lunch a réuni les invités au domicile de la mariée, puis des couples amenés de danseurs s'en sont donné à cœur joie jusqu'à la nuit. Pendant les instants de répit, nous avons eu le plaisir d'applaudir Mlle Antoinette Oliva, dans *Fagerolles*, la belle romance de Tagliafico, et M. Antoine Casanova, qui a chanté avec infiniment de talent *La Dame de Pique*, et après la *Reprise*.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

La Saint Jean-Baptiste

C'est ce soir, mercredi, que la rue des écoles sera brillamment illuminée pour célébrer la fête si populaire dans notre ville, la Saint Jean-Baptiste.

La musique municipale prêtera son concours à cette cérémonie ; son concert du jeudi a été, en effet, reporté à ce soir.

Etat Civil

NAISSANCES

Benedetti Joseph-Xavier. — Orsi Antoine. — Martinetti Julienne.

DÉCÈS

Lanfranchi Victoire, épouse Zanni, 54 ans. Martini Angèle, 66 ans.

Brevet de capacité

(GARÇONS)

87 candidats sur 92 inscrits se sont présentés, 35 ont été admissibles aux épreuves orales.

30 ont été définitivement admis.

Ce sont MM.

Abraini Auguste.
Acquaviva François.
Aitelli Jacques.
Angeli Philippe-François.
Angeli Léon.
Antomattei Simon.
Battestini Charles.
Cassalbi Pierre.
Ceccaldi Jacques.
Ciavaldini Félix.
Celle l'on Pierre.
Costantini Charles.
Dominici Joseph.
Desideri Antoine.
Filippini Jean-J.
Gaffory Jean-P.
Grisoni Dominique.
Leonelli Marcel.
Luciani Pasquin.
Luciani Simon.
Magnaschi Eugène.
Mancini Marius.
Mattei Pierre-Jean-Manuel.
Milani Pierre.
Nami Jean.
Parini Pierre.
Pantalacci Ours-P.
Paoli Denis.
Righetti Louis.
Sarrarini Antoine.

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

Les membres du Comité de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme (Section bastiaise) sont priés de vouloir bien se réunir au local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance, aujourd'hui, jeudi 24 juin, à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Café de tempérance — Vente de brochures et affiches dans les librairies — Sections cadettes — Questions diverses.

Les militaires de tous grades ayant adhéré à la section bastiaise sont cordialement invités à se réunir dans le même local, même jour, à 6 heures du soir.

Ordre du jour : Propagande antialcoolique dans tous les corps de la garnison.

Tous les membres de la section bastiaise sont admis à assister à ces deux séances.

Le Secrétaire Général,
A. ALFONSI.

BANQUET
FRANCO-ITALIEN

Pour fêter le 50e anniversaire de la bataille de Solferino

Le Comité du banquet Franco-Italien, présidé par M. Mordini, Consul général de sa Majesté le Roi d'Italie, a l'honneur de faire connaître que toutes les personnes qui désirent y prendre part pour commémorer cette inoubliable épopée peuvent se faire inscrire jusqu'à mercredi soir 23 courant où la liste sera définitivement close, chez MM. Giuntoli, bijoutier ; Ousoolli, employé de la maison Orenga ; Luciani, marbrier, 33, boulevard Paoli ; Fabiani, peintre, Avenue Carnot ; Piccini, antiquaire, rue Salvator Viale ; Sandro Sandri, restaurateur, Nouveau-Port ; Brunelli Louis, sculpteur, rue de l'Opéra ; Zanni Léon, Nouveau-Port ; Filippi César, horloger, rue Saint-Jean ; Campigli, électricien, place du Marché.

Ce banquet aura lieu dimanche, 27 courant, à midi, dans le péristyle du théâtre municipal.

Le Comité.

Etat-Civil

DÉCÈS

Garion Philippe-Antoine, veuf, 69 ans de Capri (Italie).

Buracoolli Anne-Marie, célibataire, 15 ans de Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 à midi 22 7. + 4 à 6 heures du soir + 19 8. Maxima + 23 4. Minima + 18 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Au départ

M. Chaleil, préfet de la Corse, est reparti en automobile pour Ajaccio.

Acte de probité

Trois jeunes garçonnets âgés de 10 ans, les nommés Fontaine Paul, Ogliastri Louis, et Petriganni Roger, tous de Bastia, ont trouvé rue du Lycée, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'ils ont déposée au bureau de police, à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Nos meilleures félicitations à ces trois garçons et à leurs parents qui ont su leur inculquer, à un âge encore tendre, de si nobles sentiments.

A l'arrivée

M. le commandant Righetti est arrivé par le paquebot de Marseille.

Confirmation

Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio arrivera à Bastia le 5 juillet prochain.

Le lendemain 4 il donnera la Confirmation à Sainte-Marie.

Fourneau brisé

La dame O. avait laissé un fourneau en fonte sur sa fenêtre Rue Fontaine-Neuve, N° 7.

Le vent qui soufflait très fort dans la journée, l'a précipité sur la terrasse de la dame B. N., et s'est brisé à ses pieds, au risque de la tuer.

Celle-ci a porté aussitôt plainte, et a porté les débris du fourneau au poste de police.

Police de Paris

M. Paroli Louis-Jules est nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

Objet trouvé

M. Paul Seassari, coiffeur, a trouvé un fichu blanc, en dentelles et rubans, d'une certaine valeur. Il l'a déposé au bureau de police à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Bonne occasion

Excellent vin de Sserta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Rogialli, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE. — A l'occasion de la fête patronale, ce matin, à 11 heures, grand'messe en musique chantée par la maîtrise sous la direction de M. Reginensi.

Le soir à 4 heures, chant des Vêpres.

Au salut, *Panis Angelicus* de C. Saint-Saëns, solo de baryton ; *Tantum ergo* de Boëllmann, chœur à 2 parties.

Sortie : *Laudate sæculum*, grand chœur de Comire.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., sont intéressés à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 26 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 28 juin.
Bas-de-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 2, Rue Garnier, à Nice.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00345

BOURSE DE PARIS

	22 juin	23 juin
Rentes de 3 0/0 amort.	97.00	97.20
de 3 0/0 amortis.	99.45	99.50
	ex-coupon	

Nouvelles Maritimes

Inscription maritime

Paris, 23 juin.

M. Dudresnel, administrateur en chef de l'inscription maritime, à Nantes, est nommé chef de l'inscription maritime en Corse.

M. Dudresnel devra être rendu le 15 juillet, à Ajaccio.

ECOLE NAVALE

Paris, 23 juin.

M. Colonna de Giovellina est admis à subir les épreuves orales pour le concours d'admission à l'Ecole navale en 1909

Nouvelles Militaires

La souscription Casalonga

Paris, 23 juin.

Le Ministre de la Guerre autorise les militaires de tous grades à participer individuellement à la souscription ouverte, à Ajaccio, pour élever un monument à la mémoire du sergent Casalonga, tué devant l'ennemi à Madagascar en 1894.

Nomination

M. l'adjudant d'ad ministration Casamatta est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe du service de l'intendance, et maintenu dans la 15e région.

EN ESPAGNE

Le Baptême de l'Infante

Madrid, 23 juin.

Le baptême de l'infante est fixé à dimanche prochain.

L'infante d'Espagne recevra le nom de Beatrix.

L'état de la Reine est très satisfaisant.

LE TÉLÉPHONE de Madrid à Paris

A partir du 1er janvier 1910 les communications téléphoniques seront échangées entre Paris et Madrid.

MARSEILLE

POUR LES SINISTRÉS DE LA PROVENCE

Les souscriptions

Marseille, 23 juin.

Le montant des souscriptions recueillies par les journaux quotidiens s'élève aujourd'hui à la somme de *cent vingt neuf mille francs.*

***

Le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu directement la somme de *cinquante mille francs*, produit des souscriptions recueillies dans les lycées collèges et écoles du département.

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 23 juin.

Il y a quelques jours encore, il était permis d'espérer une détente.

Nous sommes arrivés à la trentième journée de grève, et la situation est loin de s'être améliorée.

En effet, les inscrits maritimes de Bordeaux ont voté un ordre du jour par lequel ils déclarent se solidariser complètement avec leurs camarades de Marseille.

Cour d'assises de Seine-et-Oise

L'ASSASSINAT
DU
Banquier Remy

Versailles, 23 juin.

Longtemps avant l'ouverture de l'audience une foule compacte stationne devant l'entrée de la Cour d'assises.

La salle et la tribune réservées sont combles au moment où le président déclare l'audience ouverte.

Plaidoirie de Me Lagasse

A l'ouverture de l'audience, la parole est donnée à Me Lagasse, le deuxième défenseur de Renard, qui continue sa plaidoirie commencée hier.

L'éminent maître du barreau parisien tient encore, pendant plus de deux heures, tout l'auditoire sous le charme de sa parole éloquente et incisive.

Me Lagasse termine sa plaidoirie en faisant un émouvant appel au sang-froid, à la raison et à la justice du jury.

La salle tout entière applaudit la vibrante péroraison du brillant défenseur.

Clôture des Débats

Le président demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter pour sa défense.

Renard, livide, répond, la voix entrecoupée par des sanglots :

« Je jure sur la tête de ma femme et de mes enfants que je suis innocent de ce crime épouvantable qui m'est reproché. »

Le président prononce ensuite la clôture des débats, et donne lecture au jury des questions auxquelles il a à répondre.

LE VERDICT

Le Jury entre à trois heures de l'après-midi dans la chambre de ses délibérations, et il en ressort à 8 heures du soir avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, sauf sur la question de préméditation.

Les circonstances atténuantes sont accordées à l'accusé.

GROS INCIDENT

Le président ordonne aux gendarmes de ramener l'accusé.

Renard est introduit ; il se tient à peine debout ; il comprend aux regards de ses défenseurs que le verdict du jury ne lui a pas été favorable.

Le président ordonne ensuite au greffier de faire connaître à l'accusé les déclarations du jury.

Cette lecture terminée, Me Lagasse soulève un gros incident.

Le défenseur de Renard déclare à la Cour que des témoins ont entendu, mercredi dernier, des jurés annoncer la condamnation à mort de son client.

Le ministère public proteste contre les affirmations de la défense.

Ces témoins sont introduits ; ce sont des journalistes.

Interrogés par le président, ces témoins affirment que ces propos ont été tenus par le président du jury.

Celui-ci proteste contre ces affirmations et soutient énergiquement qu'il n'a pas tenu ces propos.

La Cour rend un arrêt, afin d'empêcher une nouvelle cassation de cette affaire.

***

Sur les nouvelles conclusions de la défense, la Cour ordonne l'audition d'une dizaine de témoins parmi lesquels des avocats et des journalistes.

Ces témoins affirment tous que le président du jury a manifesté, à plusieurs reprises, une attitude favorable à l'accusation.

Ces déclarations provoquent des protestations violentes.

LA CONDAMNATION

Enfin la Cour se retire pour délibérer.

A neuf heures précises, elle rentre en séance, et le président donne lecture de l'arrêt qui condamne Renard à la peine des ***travaux forcés à perpétuité***.

Renard, livide, reste impassible.

Sa femme pousse un cri, puis tombe raide en proie à une crise terrible.

Le public pousse des sifflets à l'adresse du jury, dont le verdict est diversement commenté.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du 8e bureau sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Saint Affrique.

La validation de l'élection de M. Fournol donne lieu à une vive discussion qui occupe presque toute la séance.

L'Enquête

M. Aynard, député progressiste du Rhône, dépose une demande d'enquête qui est repoussée par 371 voix contre 130.

La Validation

Enfin la Chambre a voté les conclusions du rapport tendant à la validation.

M. Fournol est admis.

Convention
ENTRE L'ETAT
et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

M. Thierry, député républicain de Marseille, monte à la tribune pour continuer son discours commencé mercredi dernier.

M. Caillaux, ministre des finances, annonce qu'il répondra mercredi prochain aux déclarations de M Thierry.

La séance est levée.

SAINT-TROPEZ

UN DRAME
à bord d'un Yacht

Le propriétaire est pris à coups de fusil par les matelots. — Un mort. — Plusieurs arrestations.

Saint-Tropez, 23 juin.

Un drame, fort heureusement peu fréquent, vient de se produire à bord du yacht appartenant au comte russe Obermuller.

Les matelots du bord ont pris le propriétaire du yacht à coups de fusil.

Fort heureusement le Comte ne perdit pas son sang-froid : et, s'armant d'un revolver, il tua le matelot Pascal, qui menaçait les autres.

Le bruit des détonations attira plusieurs habitants de Saint-Tropez, ainsi que la gendarmerie, qui procéda à l'arrestation des coupables.

Ce drame a profondément impressionné la population de ce joli port.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche vingt sept juin à dix heures du matin, sur la place du Marché de Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des objets suivants :

Chevaux, calèche, tramways, harnais.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
JEAN SALVADORI.

En vente chez M. Marfisi
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

VICHY
HOTEL ET VILLA D'ORAN
11, rue Carnot, 11
A proximité des Parcs et des Sources
Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés
Vve GUERRINI, propriétaire
(se recommande aux Corses)

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
TUILES et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour.

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (CORSE)

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GET'S OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fabrication exquise, Parfum naturel, Goût sec Anglais.
Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Importation directe Roseaux par MM. GET Frères Importateurs de « PIPPERMINT. »
MAISON FONDÉE EN 1796

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de beaucoup inférieurs jusqu'à ce jour.

Le Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRE à **65**

Aujourd'hui paraît

Margot la Couquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.000.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet **65** centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vieille-rue, PARIS (1er)

Journal Financier Français

Publié par Léon Gilbert de Sagy des Tirages, de tous les Coupons

16, Place du Louvre, 16 — PARIS (1er)

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
4 Voitures à âne.
4 Victoria.
4 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics
1 Grand pressoir.
Appareils sctylène.
Charrues,
Fusilles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Kinigos
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Toutes dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

BASTIA — **ROGIALLI, Tailleur** — BASTIA

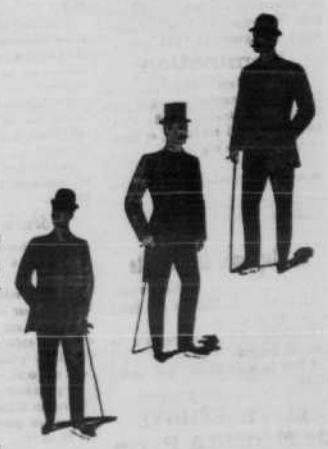
Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES



M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 173 — VENDREDI 25 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Guillaume.
Soleil (heure universelle)
Lever, 3 h. 35 — Coucher, 7 h. 42 s.
Premier quart, 1 h. 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saints Jean et Paul

24 JUIN

LUPIN
(PAS ARSÈNE)

J'aime mieux le dire tout de suite, j'ai une manie. Non une de ces lubies irritantes, insupportables qui vous rend odieux et complique la vie ; mais une douce folie ne dérangeant personne et se plaisant même souvent à rompre la monotonie de certaines heures difficiles. Je déteste dîner seul. Le repas le plus succulent me paraît insipide lorsque je le savoure en tête à tête avec moi-même.

Et puisque j'avoue mes faiblesses, je dois aussi confesser que mon estomac se plaint également de ma solitude. Il fait des manières comme une jolie femme et boude à tout propos. Il s'irrite, s'exaspère, s'entête, devient intolérable ; force m'est donc de lui céder. C'est ainsi qu'on me voit souvent, entre sept et huit heures, flânant sur les boulevards, en quête d'un ami, guettant, pour le happer au passage, le complaisant camarade daignant s'asseoir à ma table. Mais là, dans le rapide qui me ramenait à Paris, je ne connaissais personne et Dieu sait cependant si mes relations sont étendues. Depuis Monte-Carlo, je cherchais en vain un convive et je ne voyais que des visages étrangers.

Je venais de choisir une table dans le wagon-restaurant, me résignant à dîner seul, lorsque le maître d'hôtel s'approcha de moi et me dit en me montrant deux couverts bien dressés :

— Monsieur attend quelqu'un sans doute ?

J'étais nerveux, cette simple phrase m'irrita. Cet homme m'agaçait avec son air narquois et sa manière de vous questionner en tortillant sa serviette.

Alors, pour m'en débarrasser et surtout ne pas le renseigner, je tirai ma montre.

— Huit heures, déjà dis-je, nous ne devons pas être loin de Marseille ?

— Le train va entrer en gare, monsieur.

Et ce majordome zélé ajouta :

Tout est prêt, je ferai servir dès que la personne sera arrivée.

Il s'éloigna aussitôt en jetant de droite à gauche un regard inquisiteur. Il donnait des ordres d'un air important, rectifiait un couvert, disait deux mots à celui-ci, écoutait celui-là. Enfin, il disparut.

Nous arrivions à Marseille

***

Penché à la portière, j'examinais distraitement le va et vient de tous ces voyageurs courant, gesticulant, affolés comme si le train allait partir sans eux, lorsque quelqu'un effleura doucement mon épaule.

Je me retournai et j'aperçus Lise de Tarbes, la plus jolie femme que nous ayons eue cet hiver à Nice.

— Vous dans ce train, me dit-elle en me tendant la main... Ah ! ça, c'est trop fort, moi qui vous croyais à Marseille.

Et aussitôt, continuant son idée, elle ajouta :

— Avez vous réussi à mettre la main sur mon voleur au moins ?

Je la regardai un instant en clignant mon œil droit, mouvement qui m'est habituel lorsque je veux scruter la pensée de mon interlocuteur, mais Lise poursuivait :

— Inutile de garder votre incognito, monsieur, je sais tout. Ah ! j'ai bien ri, je vous assure, lorsqu'on m'a dit que vous, le roi des policiers, vous vous faisiez appeler Lupin, il fallait votre génie pour imaginer une chose pareille.

Je m'inclinai flatté tout en avouant humblement l'inanité de mes renseignements. Je savais simplement, lui dis-je, qu'un grand Anglais, très élégant, très chic, lui avait escamoté ses bijoux en pleine soirée, devant plus de cent personnes et, qu'aussitôt le coup fait, il avait disparu, se volatilisant pour ainsi dire.

Mais, avouez-le je, pour mener cette affaire à bonne fin, il me faut des détails précis et certains éclaircissements.

Je vais vous les donner en dînant, me dit Lise gaiement ; m'invitez-vous ?

Tout de suite, sans attendre mon acquiescement, en femme qui connaît la puissance de son charme, elle s'installa en face de moi et me raconta des histoires incroyables, plus invraisemblables les unes que les autres.

Comme je l'écoutais sans faire un geste, sans dire un mot, m'amusant à la détailler en fin connaisseur, elle parut vexée et arrêta net sa narration.

— J'ai une faim de loup, dit-elle en attaquant une aile de perdreau. Ne vous gênez pas, monsieur le policier, étudiez ma petite personne et tâchez surtout de découvrir quelque chose avec votre œil de lynx, car, ajouta-t-elle en ponctuant ses mots : c'est fini, je ne ba-var-de-rai plus.

— Votre charmante personne parlera pour vous, chère amie.

— En voilà une erreur.

— C'est déjà fait.

— Vraiment, fit la jeune femme incrédule ; vous m'étonnez.

Piqué au vif, je commençai :

— Vous êtes superstitieuse, un rien vous frappe et vous afflige. Vous avez de l'ordre, surtout dans les détails. Vous êtes d'une exactitude ponctuelle, mais n'aimez pas attendre. Très active, vous ne restez jamais inoccupée.

— Tout cela est très vrai. Oh ! je voudrais connaître votre science.

— Rien de plus facile. Ainsi, tout à l'heure, le garçon a renversé la salière ; vous avez d'abord froncé le sourcil, puis, du bout de vos doigts fuselés, négligemment, vous avez ris des grains de sel et les avez jetés sur votre épaule gauche. J'en conclus que vous croyez au mauvais sort et cherchez à le conjurer. — Ordre dans les détails : votre premier soin a été, en vous mettant à table, d'aligner les verres, de redresser le couvert. Enfin je regarde le livre que vous venez de poser là, je me dis que vous dînez souvent seule et que vous avez la mauvaise habitude de lire en mangeant.

— Vous êtes prodigieux.

— Nullement, j'observe, voilà tout.

Je continuai :

— A Marseille, vous étiez sur le quai dix minutes au moins avant l'arrivée du rapide. Pour passer le temps vous avez acheté des cartes postales et un crayon à la marchande de journaux.

Lise de Tarbes me regardait, effrayée. Pour la rassurer, j'ajoutai :

— C'était un crayon-encre ; comme il ne marquait pas, vous l'avez posé au bord de votre jolie bouche pour l'humecter... regardez-vous dans cette glace, une petite tache microscopique s'aperçoit encore sur votre lèvre... vous êtes prise en flagrant délit.

— Bravo, bravo, maître ; en vérité, vous êtes surprenant, le passé n'a rien de caché pour vous.

— Le présent non plus, affirmai-je à tout hasard.

— Eh bien, dit-elle en se levant, je vous attends au fumoir, et là, votre perspicacité sera mise à une rude épreuve.

Je réglai au plus vite l'addition et je la rejoignis.

La première chose que je vis en entrant, ce fut un fort beau sac en maroquin du Levant, que Lise me présentait gracieusement.

— Qu'y a-t-il là dedans, me dit-elle en riant ? Tenez, je vais vous aider : dans un simple carton blanc j'ai déposé le seul pendentif qui me reste. Maintenant, pour être proclamé sorcier, vous n'avez qu'à me le déclarer. C'est une pièce rare, superbe, unique, je vous en prévieus

***

Pauvre petite ! Il n'était pas possible de se jeter plus ingénument dans la gueule du loup. Mais aussi, comment pouvait-elle se douter qu'elle s'adressait, précisément, à celui qui lui avait escamoté ses bijoux à Monte-Carlo, et que le grand Anglais, traqué depuis une semaine, cherché en vain de tous côtés, n'était autre que moi-même ?

Ma parole, pendant une seconde j'eus envie de me démasquer et d'obtenir mon pardon par un nouveau coup d'audace. Mais un sentiment d'amour-propre m'empêchait d'agir. Je songeais à mon frère Arsène et j'entendais à l'avance les mots railleurs dont il saluerait ma faiblesse.

Avoir eu la géniale idée de me faire passer pour le grand policier en gardant mon nom de Lupin et me conduire en collégien... Non, non, ce n'était pas possible ; je devais gagner mes premiers galons par un coup de maître.

Il me fallait détourner l'attention de la jolie voyageuse par de belles paroles, soustraire adroitement le précieux bijou et descendre à Avignon.

C'est ce que je fis. Mais, réellement, entre nous, je n'étais pas content.

Ai-je eu remords ? Est-ce un tout autre sentiment qui m'arracha un soupir lorsque je songe à cette aventure déjà lointaine... je ne sais !

Ah ! tout n'est pas rose dans ce métier.

FÉLICIEN NAGLA

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois :

A propos de l'impôt sur les successions prévu dans le Budget de 1910 :

« Après avoir frappé le revenu, on frappe le capital et on frappera ensuite les personnes. Ah ! coquin, toi ou ton père avez trouvé pour faire des économies ! J'impose tes économies, j'impose leurs revenus, j'impose leur bénéficiaire ! — Cet impôt sur les successions est soi-disant destiné aux re-

---

172 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

X

JOURNAL D'UN MILLIONNAIRE

Toujours elle avait sous les yeux cette enfant, cette fille qu'elle n'avait tenue qu'un instant dans ses bras. Qu'en avaient-ils fait ? Où était-elle ? Elle se le demandait à chaque instant du jour et de la nuit. Son attachement au marquis d'Orville restait aussi entier, aussi vivace. Mais, les amants se fatiguent des larmes et de la douleur que rien ne saurait faire oublier. André d'Orville se sentait tiraillé entre deux amours, celui que la malheureuse Hélène lui avait inspiré et auquel il ne pouvait renoncer, tant elle conservait de grâce et de charme, et un autre qui peu à peu grandissait en lui et devenait d'autant plus vif et plus passionné qu'il demeurait insoumis. C'était celui qu'il ne pouvait s'empêcher de ressentir pour cette femme qui était la mienne, sa légitime, qui portait son nom, auprès de laquelle les exigences de la vie qu'il avait acceptée le ramenaient à chaque instant.

Lui aussi il avait des souvenirs qui se réveillaient en lui et qui avec le temps, au lieu de s'atténuer, prenaient plus de force. Il se rappelait, dans la solitude de son pavillon de la rue Vaneau, les soirées et les nuits de ce voyage de noces qu'il avait prolongé dans les vallées délicieuses de l'Engadine, ou au bord des lacs italiens, à Desenzano et à Venise, cette ville de palais qui s'effritent et de canaux qui se comblent, et, pourtant toujours pleine d'un charme étrange et d'une poésie enivrante. Il songeait aux abandons enchanteurs de cette Marguerite Rostand qu'il n'avait pas su captiver, de cette reine de beauté et d'intelligence dont il aurait pu se faire une amie si flatteuse et une compagne que tant d'autres lui auraient enviée. Chaque fois qu'il apercevait ce visage sans rides, cette taille admirable, ces yeux au regard profond, il était pris du désir de se jeter aux pieds de cette femme à tournure de reine, et de lui crier :

— Nous avons perdu notre vie... Voulez-vous la reprendre et pardonner !

Et il n'osait. Son ami Hubert de Breux, le Iago de cette Desdémone, lui disait avec tant d'apparente franchise : — Ce serait inutile... J'ai tout fait... Crois-moi !.. Elle n'y consentira jamais ... qu'il restait et restait muet. Mais ses visites à la villa des Glycines s'espaçaient et la marquise remarquait le changement survenu en lui. Avec les années, elle le voyait devenir morose et triste. Il s'affaissait physiquement et moralement. Pendant des jours entiers il demeurait enfermé chez lui, dans une bibliothèque qu'il enrichissait chaque jour de nouvelles acquisitions. Il s'y plongeait dans des lectures interminables qui produisaient sur lui l'effet d'un puissant narcotique et l'endormaient aussi sûrement que la morphine, le poison à la mode. Marguerite Rostand le savait. Elle n'ignorait rien de ce qui se passait chez ce mari qu'elle avait pour ainsi dire chassé en plaçant entre elle et lui une barrière que ni l'un ni l'autre n'avaient essayé de franchir.

Muller, le vieux valet de chambre d'André d'Orville, racontait à son amie Marie-Anne — sous le sceau du secret — tout ce qui se passait chez un maître qui ne lui cachait à peu près rien de ses sentiments et de ses actes. Mais ce secret n'existait pas entre la marquise et sa confidente. Telle était la situation au moment où Me Delaveur avait envoyé son billet à sa pupille. Il arriva à l'heure précise. Il trouva au cadre Marguerite dans une toilette à la fois simple et superbe, avec une seule bague au doigt et deux solitaires aux oreilles. Mais ces trois diamants valaient une fortune, et avec le prix du collier de perles qui s'enroulait autour de son cou et retombait sur sa poitrine à demi-nue, on aurait payé un domaine d'une réelle importance, avec manoir, fermes et bois. Il fut accueilli à bras ouverts, et, comme il la complimentait, elle murmura à son oreille :

— Oui, je me suis faite belle, mais je ne veux l'être que pour vous !

Marie-Anne dit à demi-voix au notaire, pendant une minute où il se trouva seul avec elle :

— Il n'y a que vous qui puissiez amener un sourire sur le visage de madame...

— Triste !

— De plus en plus !

Il fit un geste de découragement. Elle rentra. Le dîner fut court et presque silencieux. Me Delaveur voyait avec une peine profonde le mal s'aggraver de jour en jour. Mais il avait épuisé tous les moyens de consolation et de relèvement. Dès qu'elle fut avec lui dans le landau qui les emportait vers l'Opéra, elle s'empara d'une des mains de son vieil ami, car maître Delaveur avait dépassé l'âge de la maturité, et les années qui s'écoulaient maintenant comptaient double pour lui comme pour tous ceux qui descendent le revers de la montagne et glissent sur la pente rapide qui les conduit à la tombe, et elle lui demanda :

— Eh bien ! et lui, vous ne m'en parlez pas ?

— De ton Jean ?

— Que devient-il ?

— Il travaille.

— Vraiment ?

— Très bien. Nous ferons un homme sérieux.

La marquise soupira :

— Mieux vaudrait qu'il fît des folies et qu'il m'aimât !

Me Delaveur la regarda avec des yeux pleins de tendresse et murmura :

— Ombrageuse et jalouse !

Elle secoua la tête.

— Non, fit-elle doucement. Malheureuse, mon ami !

Le notaire garda le silence. Il songeait :

— Quand je ne serai plus là, que deviendra-t-elle ?

Lui seul la soutenait ; lui seul la défendait, comme l'avait dit Marie-Anne. Lui encore, elle n'avait pas qu'un ami, pas un intime, pas une compagne même de son monde, pas une ancienne camarade de pension.

(A suivre).

traites ouvrières : mais quelle sécurité auront les retraites si l'on fait si bon marché des propriétés et des propriétaires qui les tournent ? La République ne pourra pas les payer, parce que tout son édifice économique n'est échafaudé que pour jeter de la poudre aux yeux des électeurs, et ne repose pas plus sur l'intérêt public que sur les facultés contributives qu'elle est en train de tarir. En 1915 ou 1920, au pis aller, si elle dure encore, la République ne sera plus que la misère publique. »

L'Eclair :

A propos des interpellations sur la Politique Générale :

« En effet, ce n'est pas le renversement seul du ministère qui est indispensable, c'est surtout le châtiment de tous les désordres dont il est l'auteur et le premier coupable ; tant que cette Chambre n'aura pas été chassée, il n'y a que des solutions inférieures et des satisfactions provisoires. Clémenceau est devenu la tête du parlementarisme le plus méprisable et le plus disqualifié que nous ayons jamais connu ; mais, si la tête est coupée par le suffrage universel, nous aurons enfin la voix libre, et c'est à la dégager que doivent s'employer toutes les forces de l'opposition, toute l'intelligence des bons citoyens qui vont soutenir dans le pays la guerre de délivrance. Clémenceau, c'est l'ennemi ! Mais il ne suffit pas de lui infliger un échec, il est nécessaire de s'en débarrasser pour toujours : or, il ne sera bien tué, que si, présidant aux élections générales, sa majorité est tuée sous lui ! »

L'Action :

A propos de l'enquête sur la Marine :

« C'est cette anarchie administrative dont la Chambre avait demandé au ministère Clémenceau de la débarrasser, et que M. Alfred Picard n'a fait qu'accroître en instituant un contentieux démagogique, mais aucune réorganisation démocratique. Après huit mois de la gestion ministérielle de ce haut fonctionnaire, il est facile de constater que nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant, et que, là où il eût fallu enfin un créateur, c'est un destructeur de plus qu'on a installé. Si la Commission de la marine sait dégager la synthèse du redoutable problème qui lui a été soumis, elle aura rendu à la République un service inoubliable ; mais il faut pour cela qu'elle s'élève au-dessus des bluffs mesquins et des cancans empoisonnés, il faut en un mot qu'elle fasse œuvre nationale et non politique ; elle le peut, mais aura-t-elle ce courage ? »

LE COLONEL

MM. Antoine et Sébastien Gavini, à Bastia et Calvi, Lacs de Casabianca, à Corte, venaient d'être battus. La joie de leurs adversaires était vive. Elle allait s'exprimer par une manifestation dont vous devez avoir gardé le souvenir. Les nouveaux élus, MM. le colonel Astima, Toussaint Malaspina, Marius Giacobbi, Emmanuel Arène, celui-ci invincible, faisaient à Bastia une entrée triomphale, dans de bruyantes clameurs. C'était un dimanche. Tout jeune, encore sur les bancs du lycée, j'avais attendu avec anxiété ce fameux jour où il me serait permis de voir passer, dans la rue, les quatre personnalités politiques dont j'avais tant entendu parler et que je ne connaissais pas. La veille, un professeur m'ayant menacé de me priver de sortie le lendemain à cause de mes notes vraiment détestables — c'était l'époque où l'algèbre, la physique, la chimie rendaient odieuse ma vie d'élève peu disciplinée — j'avais supplié ce professeur d'ajourner le châtiment qui, s'il avait été appliqué, m'aurait interdit de me mêler à la foule et de satisfaire ma curiosité de gamin. Je fus écouté. Et ce dimanche de mai, je pus ainsi tout à loisir contempler le cortège officiel... La haute silhouette d'Emmanuel Arène se dressait, majestueuse, au-dessus de mille têtes mouvantes qui saluaient. A son bras, le colonel Astima ressemblait plutôt à un petit enfant bien sage qu'un frère aînable promène. Cette entrée à Bastia fut familière et solennelle à la fois.

***

Je fis donc connaissance avec le colonel Astima. Il n'en fallait guère davantage à mes ambitions de seize ans. L'élection, contestée par M. Antoine Gavini, trouva à la Chambre l'appui fraternel d'Emmanuel Arène qui eut un de ces mots d'esprit auxquels on ne résistait que faiblement : « N'invalidez pas mon collègue, Messieurs. Les Prussiens, en 1870, l'invalidèrent suffisamment. » Le colonel Astima, effectivement, avait pris part à l'effroyable guerre d'où il était revenu dangereusement blessé, avec la croix sur la poitrine et des balles dans le corps. Guéri peu de temps après, sa nature combative ne lui permettant pas de repos, le Colonel voulut lutter encore, et célibataire pour qui la femme était un accessoire négligeant, épousa la politique après avoir divorcé d'avec l'armée... Les luttes étaient vives en Corse. Le colonel Astima entra résolument en lice, poussé par ses amis et sa foi dans l'avenir de la patrie républicaine. Toutes les opinions ne sont-elles point respectables quand on met, pour les servir, du courage et de la loyauté ? La loyauté : petit mot, grande chose ! Nul ne fut plus loyal que ce soldat. Est-il le sort qu'il méritait ? La politique ne tient pas toujours ses promesses, en Corse comme ailleurs, car en Corse comme ailleurs, les foules les plus dévotieuses ont la mobilité de la plume au vent. Le colonel Astima, parti pour la Chambre, joyeux et confiant, entouré de sourires et de vœux, en revint, tel il était revenu des champs de bataille, meurtri !

***

Il est mort à Paris. Voulant peut-être se donner la suprême illusion de représenter ses électeurs, il avait choisi une petite rue tranquille, d'un calme tout provincial, à quelques pas du Palais-Bourbon. En sortant, les après-midi, pour vaquer à ses affaires, il pouvait ainsi, tout comme autrefois, respirer l'atmosphère de ce Palais qui l'avait connu député, qui le voyait maintenant passer simple citoyen. Les vaincus du suffrage universel ou restreint ont la fidélité des jeunes gens qui reviennent à leurs premières amours... Il est mort à Paris, terrassé par l'âge, loin de tous ceux qui l'aimaient, loin de ses frères, de sa famille, de son village natal où chacun se plaisait à saluer sa mâle énergie souriante. Je sais le respect dont il était comblé, là-bas, dans ce Cervione riche d'un passé historique, aussi merveilleux passé historique, aussi merveilleux que ses paysages qu'apparaît, et que, là où il est fait enfin un créateur, c'est un destructeur de plus qu'on a installé. Si la Commission de la marine sait dégager la synthèse du redoutable problème qui lui a été soumis, elle aura rendu à la République un service inoubliable ; mais il faut pour cela qu'elle s'élève au-dessus des bluffs mesquins et des cancans empoisonnés, il faut en un mot qu'elle fasse œuvre nationale et non politique ; elle le peut, mais aura-t-elle ce courage ? »

BANQUET

FRANCO-ITALIEN

Pour fêter le 50e anniversaire de la bataille de Solferino

A loccasion de l'anniversaire des événements qui contribuèrent si puissamment à la formation de l'unité italienne, M. Ambrosi, professeur d'histoire au Lycée, fera dans la salle de spectacle du Théâtre, le 27 courant, à 10 heures et demie du matin, une conférence publique sur la Campagne d'Italie de 1859.

Des places seront réservées aux différentes autorités civiles et militaires qui voudront bien assister à cette conférence.

Le Comité.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Le 21 mai dernier, les nommés Ambiegna, Meria et Franceschetti, jeunes gens de 17 à 20 ans, se livraient au plaisir de la pêche à la dynamite. Après avoir en plein jour jeté une cartouche de dynamite dans l'eau, ils se déshabillèrent entièrement sous les yeux de la foule ébahie et se lancèrent à l'eau pour ramasser le poisson tué par l'explosif.

Survenant les gendarmes accompagnés d'agents de police. Nos trois jeunes gens montèrent alors sur un rocher, toujours en costume d'Adam, et firent aux agents de la force publique certains gestes que nous ne décrirons pas pour ménager la pudeur de nos lecteurs.

Ambiegna, Meria et Franceschetti viennent répondre devant le Tribunal du triple délit de pêche à la dynamite, outrage public à la pudeur et outrage à des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Me Cardera, qui prenait pour la première fois la parole en qualité d'avocat, avec une aisance que l'on retrouve rarement, chez un débutant, prononce en faveur d'Ambiegna une charmante plaidoirie qui lui vaut les félicitations du Tribunal.

Me Muzzo et Lucca défendent Franceschetti et Meria.

Le Tribunal condamne Ambiegna et Meria à 40 jours de prison et Franceschetti à 1 mois de la même peine.

***

Le Tribunal qui, la semaine dernière, avait renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement en ce qui concerne les dames Bianconi et veuve Bavico, poursuivies pour avoir gardé dans leurs établissements des mineures dont elles exploitaient la prostitution, condamne la première, vieille récidiviste, à 1 mois de prison, et la seconde, qui comparaissait pour la première fois devant la justice, à 10 jours de la même peine avec sursis.

Me Moretti plaidait pour la veuve Bavico. Me de Montera assistait Eugénie Bianconi.

***

Grégoire Mariotti a la fâcheuse habitude de flâner par trop la dive bouteille. Il a, d'ailleurs, le vin très mauvais, et quand il rentre après de copieuses libations, il bat sa femme, sa fille, ses enfants.

C'est une scène de ménage de ce genre qui l'amenait hier devant le Tribunal, qui après plaidoirie de Me Valentini, l'a condamné à 2 mois de prison.

***

Ribolla, garde particulier de la commune d'Olletta, ne vit pas précisément en bonne intelligence avec le nommé Franceschetti. Celui-ci se plaint qu'il est chaque jour de la part du garde particulier l'objet de propos-verbaux injustifiés.

Ribolla proteste et affirme qu'il ne fait que son devoir en verbalisant contre Franceschetti. Quoiqu'il en soit, cette situation avait amené entre Ribolla et Franceschetti de fréquentes discussions. Un jour, les deux adversaires se rencontrèrent à la campagne. — Pourquoi m'en veux-tu ? dit Franceschetti à Ribolla. Celui-ci le laissa passer et lui envoya un coup de fusil qui le blessa à la jambe. Ribolla, pour sa défense, soutient qu'il n'a fait feu que pour se défendre contre Franceschetti qui, par deux fois, venait de décharger sur lui son pistolet.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me Moretti, condamne Ribolla à 8 mois de prison, et accorde 500 francs à titre de dommages-intérêts à Franceschetti qui, par l'organe de Me Hyacinthe de Montera, s'était constitué partie civile.

Une Soirée à Figarella

Dimanche soir, toute la population se trouvait réunie sur la grande place de Figarella, qui était magnifiquement décorée. Elle avait été invitée par quelques jeunes gens du village à assister à une petite représentation donnée par eux. Une estrade fut disposée pour les acteurs, tout ornée de lanternes vénitiennes aux mille couleurs.

Le programme des mieux choisis a été parfaitement exécuté. On joua deux pièces et plusieurs monologues composés avec goût et beaucoup de sentiment par H. Gabriel, (M. H. Figarella) et un autre monologue corse bien spirituel, œuvre de Myosotis (M. P. M. Rossi).

Dans les entr'actes et les intervalles des morceaux ont été brillamment exécutés Sperata (M. V. Salvatori) et ses élèves MM. H. Ricoveri et H. Figarella. Trois de ces morceaux « Viens », « Flots d'espoir », pantomime, composition de M. N. Salvatori, ont été particulièrement applaudis.

Première pièce : « Les deux frères, » tragédie italienne en un acte, jouée par MM. H. Figarella, P. M. Rossi, N. Salvatori.

Quelques monologues : « Rosina mia, », « Il vecchio surgente, » dits par M. H. Figarella, « La Croce o fuoco, » par M. Rossi » et « Malicieux, » par bébé Zoxy (A. Paravisini). Enfin, pour terminer : « Huit jours de permission », comédie en un acte, des plus drôles, jouée par les mêmes amateurs que la première. Tous ont été vivement acclamés.

Nous adressons nos meilleures et sincères félicitations à ces jeunes auteurs et acteurs qui, tant par la composition que par l'exécution, se sont admirablement distingués. Nous espérons qu'ils voudront bien nous donner à nouveau l'occasion de les applaudir prochainement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 juin 1909.

En sympathie avec Londres, le début de la séance s'effectue en nouvelle avance. Dans la suite, des réalisations ont provoqué un tassement des cours et la clôture est irrégulière. La Rente Française recule à 97.15 après 97.32. A l'exception de l'Extérieure qui gagne 5 centimes à 98.80, les Fonds Etrangers sont un peu moins bien tenus. La Turc revient à 93.30, la Serbe à 85.30. Les Emprunts Russes sont plus calmes. Les Sociétés de Crédit font bonne contenance : le Crédit Foncier se négocie à 735, le Crédit Lyonnais à 1.245, la Comptoir National d'Escompte à 738 et la Société Générale à 671.

Les valeurs industrielles et de transports restent bien disposées : Suez 4.760. Les charbonnages russes sont en léger progrès. Les titres cuprifères se tassent : Rio 1.907.

Au comptant en Banque, l'Ouest Africain Français monte à 606 fr. et la part à 337.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing poursuit son mouvement en avant à 264. L'obligation 5 0/0 or des Chemins de fer Nord du Brésil se consolide à 500.5/8. On recherche à 467, l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia, la deuxième tranche de 25 000 obligations de cette Société offerte en souscription lundi dernier à Londres a reçu un bon accueil.

Peu de variations en Chemins Français.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 23°. + 4 6 heures du soir + 21°. Maxima + 24°. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Découvert.

***

Ecole de cavalerie

Les sous-officiers dont les noms suivent sont admis, à la suite des épreuves écrites de 1909, à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école d'application de cavalerie : Stefani, maréchal des logis au 2e cuirassiers ; Leandri, maréchal des logis au 13e cuirassiers ; Catta, maréchal des logis au 2e chasseurs ; Caveili, maréchal des logis au 3e chasseurs d'Afrique, détachés au 3e goum marocain.

***

Nouvelles maritimes

A la suite des examens qui ont eu lieu au 5e dépôt, à Toulon, les marins Cesari et Leonardi ont été déclarés admissibles au brevet de secrétaire commandant comptable.

***

Ecole d'artillerie

Les maréchaux des logis dont les noms suivent ont été admis à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie : à la suite des épreuves écrites de 1909 : Pancrazi, 12e d'artillerie ; Cristiani, 6e ; Durteste, 38e ; — à la suite des concours de 1907 et 1908 : Frattasi, 28e ; Colonna, 12e bat. à pied ; Bighetti, du 2e rég. d'artillerie coloniale.

***

Nouvelles coloniales

M. l'officier d'administration de 3e classe Taddei, des conducteur de travaux, à la direction du génie colonial de Toulon, a été placé en activité, hors cadres, et désigné pour servir au chemin de fer de la Guinée.

***

Chemins de fer

M. Bottini Dominique a été nommé homme d'équipe au réseau de l'Etat algérien.

***

Octroi de Toulon

M. Tristani Charles a été nommé juge-commissaire principal à l'octroi de Toulon.

***

Pilules Suisses

Oppida (Vaucluse), 2 Janvier 08. J'emploie les Pilules Suisses depuis 20 ans contre la constipation et j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Signé : Silvestre.

***

A vendre

Maison dite « Trois Fontaines », à Taglume, avec trois magasins, 6 pièces et une grande terrasse.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

***

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

***

Bonne occasion

Excellent vin de Sorta, à 0.30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ernest Guegli, employé aux chemins de fer de la Corse, Mme Ernest Guegli, née Zannardi ; M. et Mme Joséphine Pasqualini, née Guegli, d'Ambroise ; Mlles Catherine et Jeanne Ponzevera ; M. François Ponzevera, Mme veuve Elise Foretti ; Mme veuve François Santandrea, née Foretti, et sa fille ; MM. Antoine, Joseph et Vincent Foretti ;

Les familles Joseph Foretti, Albertrices, Lota, Marchetti, Nouza, Pancrielli, Zannardi, veuve Santolini, Collega et Delorbe de Marseille, Scinetro, Salicati, Sanguinetti, Robe, Guilhemotona, Ghiglermini, veuve de Golan, Leca, Morelli, Trouvé, Gorget,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE FRANÇOIS GUEGLI
Née FERETTI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, dans sa 79e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00347

BOURSE DE PARIS

	23 juin — 24 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	97 20 — 97.10
de 3 0/0 amortis.	98.50 — 98.45
	ex-coupon

Nouvelles Militaires

La promotion de Juin

Paris, 24 juin.

Les promotions, nominations et mutations, qui devaient paraître demain au *Journal Officiel*, sont retardées de quelques jours.

Très probablement, elles ne paraîtront que lundi prochain

Gendarmerie

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes dans la légion de la Corse.

M. Quilichini, brigadier de gendarmerie, est nommé maréchal des logis, à Sari d'Orcino.

Le gendarme Aubrun est nommé brigadier à pied, à Z'glara.

Le gendarme Gueguenon est nommé brigadier à pied, à Galeria.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 24 juin.

Les candidats, dont les noms suivent, qui ont concouru en Corse, sont déclarés admissibles au concours pour l'emploi de conducteur des ponts et chaussées.

MM. Atieri, — Antonetti, — Guerrini, — Oliva.

Les Danseuses de l'Opéra

Paris, 24 juin.

Le bruit courait aujourd'hui, — comme toujours sans raison, — que le célèbre Ratand, des électriciens, travaille depuis quelques jours à la formation du syndicat des danseuses de l'Opéra.

Grâce à ce grand patriote, il nous sera donné de voir bientôt la grève des jambes croisées.

Nouvelles Maritimes

M. Vittone

Paris, 24 juin.

Dans les milieux maritimes, le bruit court que M. Vittone, ancien secrétaire particulier du Ministre de la Marine, actuellement administrateur en chef de la Caisse des Invalides de la Marine, à Nice, aurait mis à la retraite d'office.

Conseil des Ministres

Paris, 24 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève des Inscrits maritimes

Une grande partie de la réunion de ce jour a été consacrée à la question de la grève des Inscrits maritimes.

Diverses questions ont été examinées ; le projet sur le monopole du pavillon ; la question de l'arbitrage en matière de conflit entre armateurs et inscrits maritimes, et en dernier lieu, la question de la franchise douanière.

Afin de désoudre cette importante question, en parfaite connaissance de cause, le Conseil a décidé que le Ministre de la Marine partirait, ce soir même, pour Marseille.

Travaux Parlementaires

En raison du départ du Ministre de la Marine, le Conseil décide que M. Clémenceau demandera à la Chambre d'ajourner, jusqu'au retour de M. Picard, le débat relatif à la suppression du monopole du pavillon.

Le Conseil a arrêté le sens des déclarations qui seront faites au cours des diverses interpellations en discussion à la Chambre.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

LA SUPPRESSION DES LOTERIES

Paris, 24 juin.

Le président du Conseil a déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi comportant la suppression des loteries, et la liquidation générale des loteries actuellement autorisées.

BREST

Nouveau Lancement

DU CUIRASSÉ « DANTON »

Brest, 24 juin.

Les ingénieurs des constructions navales ont informé le ministre de la Marine que le cuirassé *Danton* sera prêt à être lancé à partir du 5 juillet prochain.

AU PANTHÉON

L'anniversaire

DU PRÉSIDENT CARNOT

Paris, 24 juin.

A l'occasion du 7e anniversaire de l'assassinat du président Carnot, M. Fallières, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement et de sa Maison militaire et civile, s'est rendu au Panthéon.

Le Président de la République a déposé une couronne au pied du monument de celui qui fut lâchement assassiné par l'italien Caserio.

Un Dirigeable français *vendu* A L'ANGLETERRE

Paris, 24 juin.

Le Gouvernement anglais a acheté, sous certaines conditions, le dirigeable français *Clément Bayard II*.

Ce dirigeable, qui sera prêt fin août, partira de Paris pour Londres le premier jour de vent favorable.

Le Mariage de Mlle Lépine

Paris, 24 juin.

Aujourd'hui a été célébré, en grande pompe, le mariage de Mlle Lépine, fille du préfet de police, avec M. Camille Labbé, fils du sénateur républicain de l'Orne.

Le docteur Labbé, qui jouit d'une réputation universelle, est, en outre, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Tout Paris assistait à ce grand mariage.

MARSEILLE

Arrestation d'un Italien

Marseille, 24 juin.

La brigade de sûreté vient de procéder à l'arrestation du nommé Giuseppe de Cesare, fils d'un fonctionnaire italien, poursuivi par la police italienne pour vol d'une somme de cinq cent mille lires à l'arsenal de Tarente.

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Trente-unième journée

Paris, 24 juin.

Aujourd'hui, trente-unième journée de grève.

Grande animation sur la place de la Joliette, où se tiennent les inscrits maritimes.

Les paquebots pour la Corse

Le *Corte* est parti ce soir, à 4 heures, pour Ajaccio et Propriano.

Il repartira pour Marseille, samedi prochain, à 6 heures du soir.

LE VŒU de la Chambre de Commerce *DE PARIS*

Si nos Représentants oublient la Corse, la Chambre de commerce de Paris, ne néglige pas les intérêts Corse.

Elle vient, en effet, d'émettre un vœu favorable à la suspension momentanée du pavillon ; et elle demande, en outre, que les produits de l'Algérie, de la Tunisie et de la Corse jouissent de la franchise douanière durant la grève.

L'ARRIVÉE DU MINISTRE DE LA MARINE

M. Alfred Picard, ministre de la Marine, arrivera demain, à Marseille, par le rapide de 10 heures 30.

Le ministre provoquera d'urgence la solution de la question de l'arbitrage en matière de conflit entre armateurs et inscrits maritimes.

SOLFÉRINO

Fêtes Commémoratives

Rome, 24 juin.

Les fêtes commémoratives de la guerre de l'indépendance continuent en Italie.

Les Italiens ont fêté aujourd'hui une autre grande victoire, celle de Solférino.

La nuit dernière, le feu tricolore de la grande tour de San-Marino a été allumé pour la première fois ; des salves d'artillerie ont été tirées.

Ce matin, à 7 heures 30, service religieux à l'ossuaire de Solférino, et inauguration de la plaque commémorative apposée par les soins de la Société sur l'ossuaire.

A 10 heures, service à l'ossuaire de San-Martino, et inauguration de la plaque commémorative, apposée également sur l'ossuaire de San-Martino.

Aussitôt après, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des officiers et soldat de la brigade piémontaise, tués à San-Marino, le 24 juin 1859.

Après la cérémonie d'inauguration, le roi Victor Emmanuel III a passé en revue les délégations des corps ayant pris part à la bataille de Solférino.

Plus de 2 000 vétérans ont défilé devant le roi

La mission française et les représentants de la municipalité de Paris ont été chaleureusement acclamés.

ORAN

Manœuvres de torpilleurs

Une collision

Oran, 24 juin.

Au cours des manœuvres, qui ont eu lieu la nuit dernière, les torpilleurs *196* et *240* se sont rencontrés.

La collision, qui s'est produite, a sérieusement endommagé le torpilleur *240*.

Malgré de grosses avaries, ce torpilleur a pu regagner le port avec ses propres moyens.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations

ALLEMANE et VARENNE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Allemane et Varenne au sujet des incidents du 1er mai à Paris et de l'arrestation du syndicaliste Marck à Rouen.

M. Allemane

député socialiste unifié de Paris, développe son interpellation.

L'orateur accuse M. Clemenceau de violer la liberté individuelle et de gouverner avec l'aide des mouchards

M. Allard

député socialiste unifié du Var, dit que le gouvernement fait moucharder tous les Parlementaires.

Les papiers Dupont en ont donné une preuve éclatante.

Le Président du Conseil

monte à la tribune, il se défend énergiquement contre de pareilles accusations.

Il ne peut pas être rendu responsable des notes de police d'un anonyme.

M. Thomson

ancien ministre de la marine, affirme qu'il n'a jamais utilisé ces renseignements policiers.

M. Brousse

député républicain des Pyrénées-Orientales, s'écrie de son banc : « Nous avons trouvé dans les papiers Vittone des rapports de police contre l'amiral Bienaimé.

» Nous flétrissons ces procédés. »

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix les ordres du jour.

M. Clémenceau déclare ne pas accepter l'ordre du jour pur et simple.

Cet ordre du jour est mis aux voix et est repoussé, après pointage, par *333 voix contre 194*.

Séance demain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère des finances de crédits supplémentaires sur l'exercice 1909.

M. Riou

sénateur du Morbihan, profite de cette occasion pour soulever la question marocaine qui, dit il, absorbe de nombreux millions, et qui nous promet de nouvelles surprises, car le Sultan actuel n'est pas solide du tout sur le trône.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, rassure l'orateur sur la situation de la France au Maroc.

M. Chautemps

sénateur radical de la Haute-Savoie, monte à son tour à la tribune pour parler des défectuosités du matériel naval et de la désorganisation de l'imprimerie Nationale.

La séance est levée et renvoyée à demain.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules du *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

Avis aux producteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 berdelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 berdelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 berdelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, en Ville

Les souscriptions, modifications insertions et rectifications pour le ***Didot Bottin*** de 1910 sont reçues aux Bureaux Maestracci jusqu'au 15 juillet prochain.

Demander les conditions très modérées pour annonces simples, italiques et gros caractères aux pages ordinaires ou illustrées.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
Achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à 65
Aujourd'hui paraît
Margot la Ouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.
970 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte
en couleurs
11 gravures sur bois
par RIOU
L'Ouvrage complet
65
centimes
Chaque volume contient un Ouvrage complet
EN VENTE PARTOUT
LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vrillière, PARIS (1er)

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERELLI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations
Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.
Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Ne pas oublier que MARIO MATTEI est utile pendant l'été et hiver aux gens du pays Tabacs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tous les Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Appareils Sanitaires
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio et Boulevard de Cardo, 1.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :
VINS
Vin Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfait.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris) Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0.20
MATÉRIEL
Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Barriques. — Bondonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Estivilles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de châtaignier, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installations et magasins divers.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Me MAESTRACCI
Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs
JE DONNE 100.000 fr.
Chauvesi

LA POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INOFFENSIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le manque d'appétit, la migraine, la gastralgie, le ballonnement, etc., sont des plus graves.
De tous côtés, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, dans très souvent.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous constaterez de son Efficacité Surprenante

PHOTOLINE
Pétrole supérieur Ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. MARIE & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 174 SAMEDI 26 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean et Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saints Callicano.

25 JUIN

LE BUDGET DE 1910

Etablissement d'un Impôt sur le Capital

La laborieuse élaboration du budget de 1910 vient enfin d'être terminée, et le projet en est déposé sur le bureau de la Chambre.

Le ministre des Finances s'excuse du retard anormal apporté cette année à ce dépôt en arguant des difficultés exceptionnelles qu'il a eu à vaincre pour équilibrer les recettes et les dépenses. C'est, du reste, un cliché qui revient tous les ans : les difficultés, au lieu de disparaître ne font que croître et embellir, à tel point que l'on se demande où l'on veut en arriver, et qui cèdera le premier, du contribuable ou du collecteur d'impôts.

Mais disons tout de suite que, moins encore cette année que les précédentes, l'équilibre budgétaire n'est pas réalisé. Si nous en croyons les chiffres officiellement communiqués par M. Caillaux, les divers ministres avaient établi leurs comptes de telle sorte que le projet de budget s'annonçait avec un déficit de 212 millions. Après une sérieuse compression des dépenses, ce déficit a pu être réduit à 105 millions ; c'est déjà respectable.

Ce qui est plus encore, c'est le chiffre total des dépenses, qui dépasserait, en 1910, *quatre milliards, cent millions !*

Pour arriver tout de même, avec ce total formidable, à joindre les deux bouts, M. Caillaux examine les divers moyens connus de se procurer des ressources, et il est bien obligé d'avouer qu'il n'a rien trouvé de mieux que ce que l'on avait trouvé jusqu'ici, savoir : les économies, l'emprunt et l'impôt.

Des économies ! le Ministre n'en parle que pour la forme ; il n'y en a, paraît-il, plus une seule à réaliser ! La vérité est qu'on aime mieux ne pas entamer la discussion sur ce chapitre : il y a tellement de rats qui rongent au budget que les trous seraient trop longs à boucher. En fait d'économies, le budget de l'année prochaine dépassera au total d'au moins cent millions celui de cette année, encore faut-il nous en trouver fort heureux, puisque M. Caillaux veut bien nous laisser entendre qu'il aurait pu tout aussi bien le dépasser de deux cents millions.

Passons à la deuxième ressource : l'emprunt. L'exposé des motifs déclare que l'on n'a pas jugé opportun de recourir à l'emprunt pour le déficit total de 105 millions. C'est tout au plus si une cinquantaine de millions seront demandés au crédit, encore cet emprunt sera-t-il déguisé sous le nom « d'émission d'obligations à court terme. » On connaît déjà cet expédient classique, qui consiste à tabler sur les excédents de recettes probables de l'année future. Si ces excédents se réalisent, c'est tant mieux : ils sont dépensés à l'avance et c'est autant d'économisé pour l'année suivante ; s'ils ne se réalisent pas, eh ! bien, ma foi, il faut trouver autre chose, et comme on ne trouve jamais rien, les déficits annuels s'accumulent, font boule de neige, jusqu'au jour où il faudra bien enfin se résigner non plus à un emprunt déguisé, mais à un emprunt véritable. Le budget de 1908 léguait ainsi à son successeur 50 millions de déficit ; celui de 1909 portait ce chiffre à 58 millions. *Quo non ascendam.*

Restait à trouver 55 millions environ. A qui donc les demander, sinon aux contribuables ? M. Caillaux n'y a pas manqué. Signalons pour mémoire un projet d'impôt progressif sur les chiens, destiné à atteindre les meutes de chasse, et un impôt sur les essences d'automobile ; ce sont là des impôts somptuaires qui ne produiront pas grand chose, et qui, d'ailleurs, ont les plus grandes chances d'être repoussés par le Parlement.

Ce qui constitue le gros morceau, la trouvaille de cette année, c'est *un impôt sur le capital*. M. Caillaux, passant sans doute qu'il n'avait pas beaucoup d'espoir de voir aboutir son projet d'impôt sur le revenu avant la fin de sa carrière, a imaginé ce nouveau pilori : l'impôt sur le capital. Il est certain que lorsque les deux fonctionneront, les riches n'auront qu'à bien se tenir.

M. Caillaux ne dissimule pas ses intentions : déjà, il laisse entendre qu'il ne s'agit pas seulement de pressurer encore davantage les successions sur lesquelles on compte d'ailleurs pour gager les retraites ouvrières et bien d'autres réformes, mais d'amorcer un vaste impôt sur le capital, qui, combiné avec l'impôt sur le revenu, « fournira à la démocratie le meilleur de ses ressources »

Comme ce fameux paysan de La Fontaine, qui, pour se rendre compte, ma sa poule aux œufs d'or, le ministre des Finances « juge qu'il est d'une sage politique financière d'éprouver à l'avance la valeur de l'instrument que l'on veut forger, en instituant d'abord sur le capital un impôt à taux réduit, une sorte de droit de statistique dont il suffira à l'avenir de relever les tarifs. »

Voilà au moins qui est parler net ! Pour cette année, on se contentera de demander, à titre d'essai, au capital, une pauvre petite contribution d'une quarantaine ou cinquante millions ; c'est un coup de vrille, simplement, pour ouvrir les voies et les porte-monnaie, mais quand le pas de vis sera dans l'engrenage, il suffira, comme le dit si bien notre génial argentier, de donner quelques tours de vis, au fur et à mesure des besoins... C'est d'une simplicité !

Cependant, une ombre subsiste au tableau : ce sont les dissimulations, les évasions de valeurs mobilières ; pour y remédier, le projet d'impôt sur le capital devra être flanqué de toute une série de mesures de consolidation, dont les moindres seraient l'inventaire obligatoire après tout décès, la complication à l'infini de la « saisine, » de l'envoi en possession d'héritages, etc.

Telles sont les mesures proposées par M. Caillaux pour étayer, durant une année, les finances de la France. Elles sont certainement ingénieuses. Hâtons-nous d'ajouter qu'il est peu probable qu'elles soient maintenues. Avant d'ouvrir cette porte sur l'inconnu, le Parlement jugera sans doute plus prudent de restreindre encore les dépenses. Ce n'est, en tout cas, pas par la voie de la loi de finances et incidemment, à l'occasion du budget, que pourra être votée une réforme aussi grave que l'établissement d'un impôt sur le capital.

HENRI BRUMONT.

CONTE

Le Secret de la Morte

I

Dans sa petite chambre bien propre, Françoise Brunet, accoudée à la fenêtre, scrutait les alentours. Elle humait avec délices le parfum des fleurs apporté par une brise printanière.

Son poignoir rose cachait à demi les formes harmonieuses de son corps. Et ce qui donnait un cachet de plus à sa beauté, c'est qu'elle avait des cheveux noirs ondulés et des yeux d'un bleu limpide.

Elle était bien belle, en effet, cette jeune fille de vingt ans. Vingt ans ! c'est l'âge des amours et des douces chimères...

A ses mouvements fébriles il était visible qu'elle attendait quelqu'un. Elle attendait son fiancé, son Roger.

On frappa discrètement à la porte. Avec une légèreté de gazelle elle alla ouvrir. Un cri de joie lui échappa. C'était Roger.

La jeune fille, câline, s'approcha de lui, mais Roger, à l'encontre des autres jours, ne manifesta aucune gaîté. Son œil était dur, sa bouche contractée d'un pli amer.

Françoise s'arrêta net. Surprise, elle ne put proférer un mot. Roger lui dit :

— Je pars aujourd'hui. Je serai absent pour longtemps sans doute. Peut-être ne reviendrai-je plus !

— Tu veux rigoler, je pense !

— Non. Ma décision est formelle. J'ai tenu avant de quitter Bonemont à vous faire mes adieux.

Il lui disait « vous » ! Il ne la tutoyait plus !

Françoise, que l'inquiétude gagnait, répliqua :

— Tu veux mettre mon amour à l'épreuve, gros méchant.

Roger ne répondit pas. Son visage était calme, mais c'était le calme trompeur précédant la tempête. Son œil fureteur avait vu, soudain, dans un coin, une photographie à moitié cachée par un livre. Vivement il s'en empara. A peine y avait-il jeté les yeux que son visage s'empourpra de colère.

Il se rapprocha de Françoise épouvantée et lui étreignant le poignet comme dans un étau il s'écria :

— Quel est cet homme ?

— Calme-toi, Roger, tu me fais peur...

— Ah ! femme perdue, tu te tais, et bien c'est moi qui te le dirai. C'est Louis... Louis Duval, ton amant !...

— Roger !

— Tu avais su capter mon cœur par tes artifices. Tu serais indigne de porter mon nom.

— Roger, je n'ai aimé et je n'aime que toi.

— Mensonge ! Mensonge !

Françoise, suppliante, se roulait à ses pieds. Au milieu de ses sanglots, elle criait son amour, son innocence.

Roger la rejeta au loin. Puis il éclata en injures.

— Tu rampes, vipère. Hypocrite, va ! Tu me répugnes et je te méprise, fille perdue, car tu as trahi notre amour.

— Roger, que dis-tu là ?

— Tu mentais lorsque tu disais que tu m'aimais.

Son beau corps, secoué par les sanglots convulsifs, Françoise, d'une voix si faible qu'elle semblait presque mourante, implorait :

— Ecoute... Encore un mot... Je t'aime !...

— Non, jamais plus, répliqua sèchement Roger.

Et sans jeter un dernier regard sur la malheureuse, il fit claquer violemment la porte et sortit. Françoise s'abattit lourdement sur le parquet.

123 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XV

L'HOTE DE L'ALBINOS

— Votre père, cependant, m'sieu Maquart, notre maître...

Antoinette regarda l'Albinos et sourit tristement.

— Monsieur Etienne, dit-elle, vous êtes mon ami... vous êtes fidèle et dévoué... Vous avez de l'affection, une bien réelle et bien sincère affection pour moi... Vous m'en avez donné de fréquentes preuves... Or, à un ami toi que vous, on peut, on doit se confier.

— Mam'zelle...

— Sachez donc, monsieur Etienne, que M. Maquart n'est pas mon père...

— Je m'en doutais, fit l'Albinos continuant à jouer le rôle qu'il s'était tracé. Mais alors... il est votre parent... votre tuteur ?

— Rien de tout cela.

— Alors ?

— Je suis une enfant trouvée !

— Vraiment ?

— Le père de Toussaint Everard... le jeune homme qui a quitté la ferme depuis quelque temps...

— Et depuis le départ de qui vous êtes tombée malade !

De nouveau, la jeune fille rougit.

— Le père de Toussaint Everard, reprit-elle sans répondre à l'interruption de l'Albinos, était, jadis, l'ami de M. de Maquart. Cet homme m'a trouvée sur une route, un jour. J'étais toute petite. J'avais, alors, quatre ans. Le père Everard m'apporta à la ferme qu'il possédait. Il paraît que M. Everard, en me voyant, me trouva gentille et résolut de me garder avec lui... Il demanda l'autorisation qui lui fut accordée. J'ai donc grandi près de lui... Toussaint était sans cesse avec moi... Une femme nous donnait des soins. On la nomme Marion. Elle nous aimait beaucoup. La bonne femme vit encore, près de Versailles, à la ferme qui appartenait, jadis, à M. Everard ; nous la voyons quelquefois. Vous la connaissez, sans doute ?

— Je la connais, dit simplement l'Albinos.

— Puis, M. Maquart se chargea de moi. Il me fit élever et je l'appelle mon père... Telle est mon histoire.

— Mais M. Maquart vous aime ?

— Non ! dit la jeune fille. Non ! Il ne m'aime pas ! Je le sens là !

Elle mit une main sur son cœur.

— Il ne m'aime pas ! répéta-t-elle. Et moi qui devrais avoir pour lui, sinon de l'affection, du moins de la reconnaissance, pour les soins qu'il a pris de mon enfance, eh bien...

— Eh bien ?..

— Eh bien, monsieur Etienne, et j'ai honte de le dire, moi... je ne le vois jamais qu'avec une sorte de malaise inexplicable. Et ce malaise, surtout depuis quelque temps, va toujours en augmentant. Je souffre en sa présence. Je ne crois pas que Dieu m'ait organisée pour la haine, si, pourtant, il me semble que ce pressentiment affreux est en moi contre lui. J'éprouve pour lui une sorte de répulsion, de dégoût... Il me fait peur !.. Quand je l'aperçois, par hasard, sans que j'aie été avertie de son approche, je frissonne !.. Quand il me regarde, avec ces yeux qui semblent fouiller en mon âme, je me sens tressaillir... Pourquoi ?.. je l'ignore. Je me suis souvent interrogée à ce sujet, sans pouvoir m'expliquer tout cela ! Enfant, je subissais déjà une impression pareille... A présent, c'est une torture pour moi !.. surtout depuis quelque temps, je le répète... S'aperçoit-il de ma contrainte ?.. Je l'ignore... Enfin, je ne saurais définir ce qui se passe en moi... Voilà le vrai secret de mon mal...

— Et puis aussi le départ de Toussaint Everard ?

— Je l'avoue, répondit sincèrement la chaste créature... J'aimais Toussaint comme un frère. Et son départ m'a causé un chagrin très vif... d'autant plus que ce départ s'est accompli inopinément.

— Mais M. Maquart vous a sans doute donné une raison de ce départ ?

— Oui, dit Antoinette.

Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues pâles et un sanglot sortit de sa gorge.

— Et cette raison ?

— M. Maquart m'a dit que Toussaint était ambitieux, qu'il voulait s'établir à son compte, comme fermier... qu'il n'avait pas de fortune et qu'il comptait prochainement se marier avec une riche héritière de qui la dot lui servira pour accomplir ses desseins.

— Le misérable !... fit l'Albinos avec indignation.

Antoinette ne l'entendit pas.

— Donc, reprit le Parisien, vous croyez que Toussaint a quitté la ferme pour se marier ?

— M. Maquart me l'a dit, et c'est depuis ce moment que je suis si triste, parce que je me sens abandonnée par tous, seule au monde. Oui, je suis désespérée. Oh ! le départ de Toussaint m'a brisée ! Ajoutez à cela l'obsession que je subis en me trouvant sans cesse avec cet homme que je hais, oui, que je hais... pourquoi chercher à le dissimuler ? Oui, je hais cet homme. Instinctivement, je sens que tous mes maux me viennent de lui ! Aussi, mon parti est pris !

Elle prononça ces paroles avec énergie.

— Quel parti ?

— Dès demain, je ferai part de mes projets à M. Maquart.

— Quels projets ?.. demanda l'Albinos avec une véritable inquiétude.

— Je compte entrer dans un couvent... me consacrer à Dieu !

— Malheureuse !... Y pensez-vous ?

— J'y pense très sérieusement... Oui, je suis décidée... Là où je me retirerai, je souffrirai moins...

L'Albinos protesta avec énergie ; il devint éloquent.

— Allons donc ! fit-il. Est-ce qu'on doit se décourager ainsi à votre âge ? Mais l'avenir s'ouvre radieux devant vous ! Enfant, jeune fille, vous avez beaucoup souffert. Femme, vous serez heureuse ! C'est moi qui vous le prédis !

(*A suivre*).

Ainsi, bien des fois, le plus beau jour finit par un orage.

II

Quand elle revint de sa syncope, Françoise, étendue dans son lit, regarda, étonnée, sa mère qui, penchée sur elle, épiait ses moindres mouvements.

Elle avait perdu la notion des faits antérieurs à son évanouissement. Elle se demandait si elle n'était pas le jouet d'un affreux cauchemar.

— Mère, qu'as-tu à me regarder ainsi, dit-elle.

La pauvre mère au milieu de ses sanglots lui répétait :

— Petite, ma chérie. Qu'a-t-il dit Roger ?... Mais réponds-moi par pitié. Je l'ai vu sortir tout en colère, les yeux hagards. Craignant quelque malheur j'accourus vite et je l'ai trouvé dans cet état. Que s'est-il passé ? Parle...

Si voit fut étouffé par un sanglot, puis elle continua :

— Roger a-t-il voulu...

Elle n'alla pas plus loin. Le secret instinct de sa fille devait comprendre la portée de cette question, si banale en apparence.

A ce nom de Roger prononcé pour la seconde fois, Françoise sentit une réaction s'opérer en elle. Soudain elle comprit toute l'étendue de son malheur.

Et comme poussée par un besoin irrésistible de parler, d'épancher sa douleur, elle raconta tout.

En laissant le récit de la scène orageuse, sa voix devint si faible qu'elle semblait presque mourante. Puis, sans transition aucune, elle éclata en sanglots,et la mère mêlait ses larmes à celles de sa fille. Au dehors, les oiseaux gazouillaient dans les bois.

Les jours passaient tristes et monotones à présent. Françoise se mourait de langueur. Consumée lentement par un mal atroce, implacable, la présence seule de Roger aurait pu faire refluer la santé de la malade. Sa pensée faisait retour à quelques années en arrière. L'image du passé, de ce passé heureux, défilait devant ses yeux.

Son premier rendez-vous avec Roger, leurs propos joyeux, leurs projets d'avenir... Et ce fut le banal et éternel roman d'amour.

Elle attendait avec impatience ce jour où dans sa virginale robe de mariée, Roger la conduirait à l'autel.

Hélas ! ces beaux rêves s'étaient écroulés. Rien jusqu'ici ne faisait présager une telle catastrophe. Aucun nuage n'avait troublé son bonheur, perdu à jamais.

Et maintenant elle était vieillie de dix ans. Ses beaux cheveux noirs dénoués, accentuaient la pâleur de son visage.

Sa mère, véritable *mater dolorosa*, s'efforçait de trouver pour sa fille, des accents de consolation.

— Calme-toi, il a obéi à un mouvement irréfléchi. Il reviendra.

Dans son délire, Françoise appelait Roger. La pauvre mère lui écrivit au hasard, le suppliant de répondre à son appel.

Que de miracles s'a-t-il opéré l'amour !

Novembre arriva avec ses frimas. Françoise, plus affaiblie que de coutume, appela sa mère et lui dit :

— Chère mère, je sens que je vais mourir.

— Ma petite Françoise, ne parle pas ainsi ?

— Non, la mort s'approche, je le sent... Bientôt ce sera fini ... Tu me mettra dans ma robe blanche... Celle que je devais porter à... mon mariage ! Regrets, mon bien-aimé, où donc es-tu ?

— Ma Françoise, ma fille adorée, tu guériras. Je lui ai écrit, il viendra, j'en suis sûre. Alors vous serez réunis et personne au monde ne vous séparera.

— Adieu, chère mère... On m'appelle... Il faut partir ... Je l'aimais tant...

« Roger ! » ce fut son dernier mot, puis elle rendit sa belle âme à Dieu. La tristesse du temps semblait vouloir s'associer à ce deuil. Dans son grand livre, l'Amour avait inscrit une victime de plus.

EUGÈNE GRIMALDI.

(La fin à demain).

Situation agricole

Le bureau de la statistique agricole vient de publier le tableau de l'évaluation des récoltes en terre au 1er juin 1909, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les renseignements qui concernent la Corse :

Superficies ensemencées : Pommes de terre, 3.200 hectares ; Betteraves fourragères, 20 ; Prairies artificielles, 1.050 ; Prairies temporaires, 1.260 ; Fourrages annuels, 850 ; Prairies naturelles, 23.000 ; Vignes, 12. 00.

L'état des cultures est bon pour les vignes, pommes de terres et betteraves fourragères, passable pour les prairies artificielles et temporaires, médiocre pour les fourrages annuels et les prairies naturelles.

Les céréales et cultures fourragères souffrent de la sécheresse. Les rendements des premières coupes de foin laissent à désirer. La floraison des oliviers et de la vigne s'effectue normalement. Les sauterelles occasionnent des dégâts dans la région de Calvi.

AUX HÉROS DE SOLFERINO

Solferino, journée mémorable, qui marqua de si éclatante façon le triomphe de nos armes et la libération du territoire italien, Solferino, qui donna à nos frères latins l'unité et le rang parmi les grandes nations européennes, sera fêté demain dimanche, par un grand banquet, auquel la colonie italienne a convié les principales personnalités de notre ville.

Les souscriptions nombreuses, déjà recueillies, laissent escompter une réussite complète.

A l'occasion de cette manifestation faite de sympathies réciproques, notre concitoyen, le sculpteur J. M. Pelle, a exécuté une plaquette commémorative dont la photo-carte tirée par les soins de M. Brunelli, photographe, sera vendue à l'issue du banquet.

Le sujet très heureusement choisi représente la ville de Bastia et la colonie italienne, sous les traits allégoriques de deux femmes assises côte à côte, au pied d'un arbre.

A l'horizon du côté de l'Italie, le soleil levant darde ses premiers rayons, et la ville de Bastia, une coupe à la main, porte un toast aux combattants de Solferino.

Les drapeaux italiens et français surmontent les armes de la Corse et de l'Italie avec un cartouche portant la mention :

AUX HÉROS DE SOLFERINO.
LA VILLE DE BASTIA
ET LA COLONIE ITALIENNE, 1909

Tous ceux qui auront l'occasion de voir de près cette belle conception artistique joindront, nous en sommes certain, leurs félicitations à celles que nous sommes dores et déjà heureux d'adresser à l'artiste dont le talent sait s'affirmer avec autant de vigueur et dont les efforts courageux lui vaudront de légitimes succès.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Nous venons d'apprendre, non sans plaisir, le nouveau succès de notre jeune compatriote M. Jean-Baptiste Nicoli, licencié ès lettres, qui vient d'être reçu en Sorbonne au diplôme d'études supérieures (philosophie).

M. Nicoli est le neveu du frère commandant Nicoli, le sympathique premier adjoint au maire de notre ville.

Nos sincères félicitations.

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni ce soir, en séance publique, à 4 heures.

Ordre du jour : Affaires diverses.

Brevet élémentaire

Les examens du brevet élémentaire des garçons ont commencé lundi et se sont terminés mercredi.

Sont définitivement admis :

MM. Acquaviva Jean-Joseph ; Andreani Jacques ; Benedetti Jacques-Pierre ; Bernardi Jean-Frédéric ; Borroni Paul-Ange ; Fieschi Joseph-Léopold ; Filippi Lucien ; Finidori Jean-Quilicus ; Leandri Baptiste-Bonus ; Livrelli Joseph ; Lucchini Antoine ; Macchini Benoît ; Mary Jean-Dominique ; Michelosi Antoine ; Morelli Antoine-Dominique ; Mozzoli Sébastien ; Nicoli Paul-Marie-Ascensius ; Orsoni Sylvestre ; Ottavi Jean-Baptiste ; Ottavi Ange-François ; Padovani Charles-François ; Pandolfi Dominique-Victor ; Paoli Toussaint-Mathieu ; Peretti Pierre-Marie ; de Peretti Jean-Grégoire ; Pianelli Maurice-François ; Pierlovisi Louis ; Pisticcini Paul-Mathieu ; Poggioli Baptiste ; Renucci Pascal-Jean ; Serra Jean-Barthélemy ; Stefani Blaise-Valère ; Tomasini Antoine-Clément-Thomas.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 27 juin, à 8 h. et demie

La Viennoise, allégro.	Kral.
Les Diamants de la Couronne.	Auber.
Polonaise.	Bidegain.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
L'Ocean du Paradis, polka.	Bousquet

Le Chef de Musique, THIERI.

UN BON CONSEIL

Il arrive trop souvent que les luttes électorales dans certaines communes de la Corse dégénèrent en conflits à main armée.

L'inscription sur plusieurs listes, voilà la cause de tout le mal et si la Cour de cassation semble autoriser les *exadresse volontaire*, elle n'autorise pas encore le vote multiple.

Nous sommes cependant, en mesure de renseigner sur ce point délicat, les électeurs ignorants de leurs droits comme de leurs devoirs.

S'ils ne sont pas les premières victimes de ces manœuvres frauduleuses, ils se voient quelquefois poursuivis devant la juridiction répressive, pour avoir prêté une oreille trop complaisante aux perfides conseils de certains tyranneaux de village qui, sous *le couvert de leurs fonctions judiciaires ou administratives*, exercent une autorité néfaste sur l'esprit de ces mêmes électeurs.

Nous croyons de notre devoir, à la veille de l'élection municipale d'une commune voisine que nous ne nommons pas, de soumettre aux paisibles citoyens de cette commune, une jurisprudence toute récente, à seule fin de leur éviter des poursuites toujours désagréables et surtout des événements qu'ils seraient les premiers à regretter.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHATEAUBRIANT
18 Février 1909

Attendu qu'aux termes de la jurisprudence de la Cour de Cassation, il n'y a délit de double vote que si les votes ont été émis dans la **même élection**.

Attendu que suivant la Cour suprême, il y a **même élection** lorsque deux élections de même nature se produisent le même jour dans deux communes ou encore lorsqu'ayant lieu à des époques différentes, les **secondes** élections sont nécessitées par un événement qui ont rendu nos avenues et inexistantes les premières opérations électorales effectuées dans la commune dont il s'agit ; qu'en d'autres termes, il y a même élection lorsque les premières ayant été **annulées** il est le cas pour la commune de Vescovato) par la juridiction compétente et se trouvant réputées n'avoir jamais eu d'effet, il est procédé à d'autres élections qui ne sonten réalité que la continuation et la suite des élections annulées auxquelles il a été procédé antérieurement ; qu'il y a dans cette circonstance en fait deux élections distinctes, mais en droit une **seule et même élection**.

. . . . . .

Attendu que ces principes sont consacrés par les arrêts du 11 novembre 1898 et 13 janvier 1900, s'appliquant aux élections partielles comme aux élections générales, qu'aucune jurisprudence contraire de date plus récente n'a été produite.....

En ce sens Cass. 13 novembre 1898.
13 janvier 1900.
Montpellier, 7 août 1902.

Donc aucun doute ne saurait subsister sur ce point. Tant pis pour les autorités soit administratives, soit judiciaires, qui voudraient enfreindre les prescriptions de la loi. Elles en supporteraient alors toute la responsabilité.

JOSEPH AJACCIO
Avocat à la Cour d'Appel.

AUX EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les employés de commerce de la ville de Bastia sont instamment prié de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, samedi, 26 juin, à 8 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail s'se Place Caletta, (Vieux-Port.)

Le but de cette réunion étant des plus important et des plus urgent, les organisateurs espèrent que les employés de commerce répondront nombreux à cet appel.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.



NAPOLÉON DISAIT

" Une armée marche sur son estomac." Il voulait dire par là que des hommes mal nourris n'ont pas la force de marcher. Tout le monde sait cela. Ceux qui, hommes et femmes, se nourrissent mal n'ont pas la force de travailler, et même de s'amuser et d'être heureux. Sachez aussi que mal digérer signifie mal se nourrir. Plus de la moitié des gens qui sont de mine fatiguée, que la vie dégoûte, qui accomplissent péniblement leurs occupations journalières, contrairement au contraire des jours heureux s'ils s'aperçoivent une bonne digestion en prenant la Tisane Américaine des Shakers, le meilleur des toniques composé d'herbes et de racines. Faites en l'essai. Demandez à M. Fayrau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

LA TISANE
AMÉRICAINE
DES
SHAKERS

Soirée de Charité

donnée le Samedi, 26 juin
dans le local du Cercle, Impasse St-Jean

PROGRAMME

Le Docteur des Sourds

Comédie bouffe en 1 acte

Intermèdes

Le Cid, air de l'Infanta, de Massenet, chanté par Madame S.

Lakmé, chanson Hindoue de Léo Délibes.

Près du Ruisseau, romance chantée par M. F. B.

Estudiantina Bastiaise.

Monologues et Chansonnettes comiques.

A Signora Pirichiocchiula

de P. Vattelapesca

Lever du rideau à 8 heures et demie.

Prix d'entrée : 1 franc.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20. à midi 25°. + 4 6 heures du soir + 20.4. Maxima + 25 6. Minima + 18 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Assistance publique

Ce soir, assemblée générale, à 8 heures et demie, au local de la Société.

Ordre du jour : Questions diverses.

Obsèques

Mme Guegli née Feretti, veuve du regretté M. François Guegli, directeur de l'Usine de Tuga et membre de la Chambre de commerce, s'est éteinte hier, dans sa soixante-dix-neuvième année. Entourée des soins les plus affectueux de ses enfants, elle lutiait depuis longtemps contre les infirmités inhérentes à la vieillesse et les supportait patiemment, s'efforçant toujours d'alléger la tâche de ceux qui l'entouraient et qui jusqu'à son dernier soupir lui ont prodigué tous les soulagements que leur suggérait leur affection.

Les obsèques de Mme François Guegli ont eu lieu à quatre heures de relevée. Le deuil était conduit par le fils, M. Ernest Guegli, employé aux chemins de fer, et ses parents, qu'accompagnaient leurs amis et la plupart des employés des chemins de fer départementaux.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à notre sympathique concitoyen M. Ernest Guegli, aux familles Pasqualini, Pousevera, Feretti et Santandreanos bien sincères condoléances.

Carnet mondain

Lundi matin, à onze heures, a eu lieu à l'église Saint-Jean la célébration du mariage religieux de Mlle Félicie-Euphrasie Oliva avec M. Vincent Cardi.

Rayonnante de grâce et de beauté, portant à ravir une superbe toilette blanche, Mlle Oliva a été conduite à l'autel par son père. Elle était assistée en qualité de témoins par MM. Graziani Pierre et Graziani Noël.

Les témoins du marié étaient MM. Cardi Noël et Cini Jean.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le vicaire Donati, qui a prononcé une charmante allocution.

A l'issue de la cérémonie les nouveaux mariés se sont rendus suivis de leurs nombreux invités dans les salons de Mme Cardi où les attendait un mets exquis.

Nous offrons à Mme et à M. Cardi nos meilleurs vœux de bonheur.

A vendre

Maison dite « Trois Fontaines », à Teghime, avec trois magasins, 6 pièces et une grande terrasse.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

NAISSANCES

Manfredi Barbe.

DÉCÈS

Guegli Marie-Dominique, veuve, 78 ans, de Bastia.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

L'Appareil Viguier

S'adresser à l'Hôtel Brizzi à Bastia

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes*, etc., ont donc intérêt à profiter du passage de M. Viguier qui visitera les malades et fera lui-même l'application de ses appareils incomparables, de 9 à 5 heures :

à Ajaccio : Hôtel Dauphin, 26 juin.
à Ile-Rousse : Hôtel Degiovanni, 28 juin.
Bas-à-varices, Ceintures sur mesure, etc.
Maison de vente : 5, Rue Garnier, à Nice.

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de VIZZAVONA
V. BUOTZ.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 juin	25 juin
Rentes de 3 0/0 amort.	97 10	97.15
de 3 0/0 ancien	98.45	98.45
	ex-coupon	

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Paris, 25 juin.

Le Journal Officiel publiera demain les nominations, promotions et mutations suivantes, concernant le département

Etat-major

M. Berrachioli, officier d'administration de 1re classe, à l'état-major de la 30e division d'infanterie, à Avignon, est promu au grade d'officier principal, et maintenu à son poste.

Infanterie

M. Banchetet, capitaine au 163e rég. d'infanterie est promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 15e *rég. de même arme.*

M. Cladera-Rousset, capitaine d'infanterie hors cadre, commandant le bureau de recrutement d'Ajaccio, est promu au grade de chef de bataillon, et maintenu à son poste

M. Ferracci, capitaine au 163e, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 96e reg. de même arme.

Sont promus au grade de capitaine et affectés au 163e d'infanterie :

M. le lieutenant Sazerat, du 158e ;
M. le lieutenant Bertrand, du 24e bataillon de chasseurs.

Gendarmerie

M. le capitaine Thibaut de Mantauzon de Lafaye, de la 6e légion, est promu au grade de chef d'escadron, et désigné pour commander la 1re compagnie de la 15e légion, à Bastia.

Artillerie

M. Para, sous-chef mécanicien au 19e rég d'artillerie, est nommé stagiaire gardien de batterie et affecté à la direction de Bastia.

Mutations

M. Dédebant, officier d'administration, à la direction de Bastia, est classé à la direction de Toulon.

M. Toureng, *stagiaire gardien de batterie*, à la direction d'artillerie de Bastia, est classé à la direction de Bizerte.

EN ALLEMAGNE
LES PROJETS D'IMPOTS AU REICHSTAG
Démission ou Dissolution

Berlin, 25 juin.

Le chancelier de Bülow vient d'être mis en minorité au Reichstag, à propos du projet de loi sur les impôts.

Cet échec a vivement indisposé le grand chancelier, qui est décidé à donner sa démission.

Si l'empereur s'oppose à son départ, on prétend dans les milieux politiques que le prince de Bulow exigera la dissolution du Reichstag.

C'est à ce prix seulement que le Chancelier restera au pouvoir.

LE TSAR EN FRANCE

Manifeste de Protestation

Paris, 25 juin.

MM. Jaurès, Vaillant et Cie viennent de rédiger un manifeste de protestation socialiste, contre la venue du Tsar en France.

Ce manifeste est très sévèrement commenté par la plupart des journaux parus dans la soirée.

MARSEILLE
ARRIVÉE DU MINISTRE DE LA MARINE

Marseille, 25 juin.

M. Alfred Picart, ministre de la Marine, est arrivé ce matin par le rapide de 10 heures 30.

Il a été reçu sur les quais de la gare par MM. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, le Maire de Marseille ; le président de la Chambre ; Peninsat, administrateur en chef de la marine, etc.

Plusieurs sénateurs et députés du département ont accompagné le Ministre à Marseille.

Dès son arrivée à la Préfecture, le Ministre a reçu les armateurs, puis les représentants des Bouches-du-Rhône.

Dans l'après-midi, M. Alfred Picart a reçu la délégation des inscrits maritimes, avec laquelle il s'est entretenu longuement.

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Trente-deuxième journée

Nombreuses bagarres

Dix arrestations

Marseille, 25 juin.

La trente-deuxième journée de grève a été marquée par un gros incident qui, fort heureusement, n'a pas eu des suites très graves.

Des grévistes ont envahi le paquebot *Savoie*, afin d'empêcher les faux frères de monter à bord de ce navire en partance.

La gendarmerie et la police intervinrent, mais cette intervention ne réussit qu'à surexciter davantage les grévistes.

De nombreuses bagarres ont eu lieu entre les agents de la force publique et les grévistes ; plusieurs coups de poing et de canne furent distribués, mais on ne compte aucun blessé.

Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

Les paquebots pour la Corse

Grâce à l'intervention du préfet des Bouches-du-Rhône, la Compagnie Fraissinet a été mise en demeure d'assurer un troisième service sur la Corse.

Ce service, qui est assuré grâce au concours des marins de l'Etat, a commencé aujourd'hui.

Le paquebot *Cyrnos* est parti ce matin, à 8 heures, pour Toulon et Calvi, où il arrivera demain matin, à 4 heures, et partira pour Bastia à midi.

Le Cyrnos partira *d'Ile-Rousse pour NICE* demain samedi, à 10 heures du soir.

DÉCORATION ALLEMANDE

Paris, 25 juin.

L'empereur d'Allemagne a conféré la croix de Commandeur de l'ordre de l'Aigle Rouge, à M. le colonel d'artillerie breveté de Laguiche, ancien attaché à l'ambassade de la République française, à Berlin.

Tragesfinanciers

Ville de Paris 1899

(Métropolitain)

Paris, 25 juin.

L'obligation portant le numéro 290 220 est sortie remboursable à *cent mille francs*

Les obligations portant les numéros 388 297 et 477.595 sont remboursables chacune à *dix mille francs*.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

La discussion générale continue.

MM. Gerald, député de la Charente ; Néron, député de la Haute-Loire, ont occupé la tribune pendant toute la séance du matin.

Ils ont essayé de réveiller l'ancienne querelle entre libre échangistes et protectionnistes.

La séance est levée à 11 h. 40 et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Jules Delahaye, sur la politique du Gouvernement ;

2 de M. Gauthier de Clagny, sur la politique générale du Gouvernement ;

3. de M. Jaurès, sur la politique générale du Gouvernement ;

4. de MM. Dejeante, Allemane, Arthur Groussier et Vaillant, sur les violences exercées par la police parisienne à l'occasion de la manifestation du 24 mai au Père Lachaise ;

5 de M. Joseph Reinach sur la politique générale ;

6 de M. Ferdinand Buisson sur la politique du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires ;

7. de M. Grousseau, sur la politique générale du Gouvernement :

MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny, le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale, Jaurès

M. Jean Jaurès

député du Tarn, monte à la tribune

Le leader du parti socialiste unifié entreprend le procès du Gouvernement. Il émaille son discours de provocations contre M. Clémenceau qui se cramponne au pouvoir par tous les moyens.

« Les victimes de Lens, de Narbonne, de Draveil-Vigneux et de Corbeil, n'oublieront jamais, dit l'orateur, que les coups de fusil répondirent à l'un à piraterie prolétarienne. »

Après avoir dit le bilan néfaste du ministère Clémenceau, M. Jean Jaurès préconise la réforme électorale ; la lutte antialcoolique et le perfectionnement de l'enseignement, afin de redonner au pays sa vigueur perdue.

L'orateur, se sentant fatigué, demande le renvoi à vendredi, qui est adopté.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère des finances de crédits supplémentaires sur l'exercice 1909.

Après une vive discussion le Sénat adopte le projet de loi portant ouverture sur les exercices 1908 et 1909, de crédits supplémentaires concernant les opérations au Maroc, ainsi que ceux au titre du budget général et des budgets annexes.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

M. Callaux

ministre des Finances, monte à la tribune

L'orateur expose longuement les conséquences financières de ce projet de loi.

Il regrette profondément d'être obligé par d'impérieuses nécessités financières de s'opposer à la réalisation des désirs formulés par toute une série intéressante de travailleurs.

Il faut bien se demander si les promesses sont conciliables avec une situation financière aggravée tous les jours par des surenchères électorales.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TELLIJET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Stérilisation des instruments
et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
TUILES et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX HOMOGÈNES EN CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Boîte de construction
Planchers, Matériaux, Carreaux, Liteaux, Lattes
Magasins (BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : (CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

VENTE
par suite de saisie-exécution
Le dimanche vingt sept juin à dix heures du matin, sur la place du Marché de Bastia, *il sera procédé* par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des objets suivants :
Chevaux, cachots, tramways, harnais.
La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.
L'huissier,
JEAN SALVADORI.

AVIS aux propriétaires de vin
Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.
Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.
Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 16.75.
Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.
Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 64.00.
Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.
Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissements de Comptabilités. — Bilans
Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | EXPOSITION 1900 | MILAN — 1906 | LONDON 1908
EXIGER du RICQLÈS

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65 c.

Aujourd'hui paraît
Margot la Couquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
14 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Bureau France contre 0 fr. 25 en timbres ou Mandat, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrerie, PARIS (1er)

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant, J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

Le meilleur des Cigares : 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers ou barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :
VINS
Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Berbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,85. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.
MATÉRIEL
Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de son fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Frais MAESTRACCI Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves !
à qui pourra prouver que la célèbre Poudre orientale du dermatologiste P. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne fait pas repousser en quinze jours une belle chevelure abondante.
Tout type sur des têtes les plus désespérées, même sur les plus dénudées, même sur les plus chauves, même sur les plus lisses, même sur les plus polies, même sur les plus glabres, même sur les plus imberbes, même sur les plus pelées, même sur les plus rasées, même sur les plus tondues, même sur les plus ras, même sur les plus nues, même sur les plus dépourvues, même sur les plus dégarnies, même sur les plus clairsemées, même sur les plus éclaircies, même sur les plus rares, même sur les plus maigres, même sur les plus minces, même sur les plus fines, même sur les plus légères, même sur les plus petites, même sur les plus courtes, même sur les plus faibles, même sur les plus pauvres, même sur les plus misérables, même sur les plus chétives, même sur les plus anémiques, même sur les plus étiques, même sur les plus squelettiques, même sur les plus décharnées, même sur les plus émaciées, même sur les plus atrophiées, même sur les plus desséchées, même sur les plus ratatinées, même sur les plus rabougries, même sur les plus rachitiques, même sur les plus scrofuleuses, même sur les plus tuberculeuses, même sur les plus cancéreuses, même sur les plus lépreuses, même sur les plus pestiférées, même sur les plus infectes, même sur les plus puantes, même sur les plus fétides, même sur les plus nauséabondes, même sur les plus répugnantes, même sur les plus dégoûtantes, même sur les plus écœurantes, même sur les plus repoussantes, même sur les plus horribles, même sur les plus affreuses, même sur les plus hideuses, même sur les plus monstrueuses, même sur les plus effroyables, même sur les plus épouvantables, même sur les plus terrifiantes, même sur les plus épouvantables, même sur les plus terrifiantes, même sur les plus épouvantables, même sur les plus terrifiantes

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 juin à 8 h. 1/2

Paris New-York, marche,	Romberg.
Grisélidis,	Massenet.
Ballet de Faust,	Gounod.
La Reine Fiamette,	Leroux.
Sifflet Pierrettes, polka,	Popy.

Le Chef de Musique, LAMBUS

CONTE

Le Secret de la Morte

(Suite et fin)

III

Deux jours après la scène orageuse, Roger arrivait à Paris. Il s'installait dans un modeste appartement de la rue Legendre.

Il voulait oublier son ardent désir était de se faire une nouvelle vie. Mais le pouvait-il. Malgré sa ferme volonté d'aller jusqu'au bout il sentait que la neurasthénie le guettait.

Quand même, il pensait souvent à l'infidèle. La haine et le mépris qu'il affectait au début s'éteignaient peu à peu et dans son âme s'opéra un revirement.

Etait-elle réellement coupable, cette femme qu'il avait tant aimée. Les apparences étaient contre elle et pourtant ses accents de désespoir et d'amour n'étaient-ils pas des accents de vérité. Innocente, ou infâme comédienne ! Mystère !...

Mais ce que Roger ne savait pas, c'est que la lâche qui lui avait envoyé la lettre anonyme n'était autre que Louis Duval. C'était la basse vengeance d'un amoureux évincé.

Pendant ses nuits d'insomnie Roger appelait Françoise. Il croyait la voir s'estomper comme dans un rêve et il délirait. A ses appels désespérés succédait le silence lugubre de la nuit.

Le remords entrait dans son cœur. Il avait brisé son bonheur, il avait meurtri, broyé le cœur d'une jeune fille aimante et bonne.

Il était dans ces dispositions d'esprit lorsqu'il reçut une lettre de Boisemont.

Allait-il accéder à ce désir. Dans l'hésitation il hantiça quelque temps

Enfin il se décida. Se tromper, quand le salut d'une vie humaine dépendait de lui. C'eût été le constant de ses derniers jours.

Il brûla sa valise, le jour même il était à Boisemont.

Triste, hâve, les pieds dans la fange, il traversait la grande rue du village. Au seuil d'une maison, une voix l'arrêta : C'était une voisine de la veuve Brunet.

— Ah ! monsieur Roger, vous arrivez en retard !

— Quoi ! elle serait...

— Oui l'a enterrée ce matin.

Roger dut s'appuyer au mur pour ne pas tomber. La voisine de la veuve Brunet le fit entrer et lui fit boire un cordial.

Le visage du malheureux reflétait l'immense tristesse de son cœur. Il se prit à pleurer. C'étaient les premières larmes qu'il versait depuis son âge d'homme.

Le temps était froid et pluvieux. Au dehors le vent secouait les branches des arbres dénudés comme des squelettes.

Ecroulé sur une chaise, le regard perdu dans le vide, Roger songeait amèrement aux malheurs d'où bas.

Donc, elle n'était plus... Il n'entendrait plus son rire argentin, sa voix si douce et mélodieuse. Il ne verrait plus ses beaux yeux si doux et si purs qu'on semblait lire dans son âme...

A présent, la vie lui pesait horriblement. Tout était triste, monotone. Il avait hâte de se réfugier dans la mort, suprême argument des désespérés.

Vivre sans elle, c'eût été pour lui un véritable martyre.

A la tombée de la nuit il sortit. Il avait besoin d'air pour calmer l'oppression qui l'étouffait.

Soudain une idée folle germa dans son cerveau ; comme mû par une force invisible il se dirigea vers le petit cimetière dont il enjambra l'enceinte. La lune, cachée jusqu'ici par les nuages, apparut et répandit sur la campagne endormie sa lueur blafarde.

Dans un coin, près de la maisonnette du fossoyeur, il vit une pioche. Il s'en empara. Puis, à pas lents, mal équilibrés, il scruta avidement les inscriptions funéraires. Les modestes croix de bois peintes en noir, que la pénombre rendait presque invisibles le faisaient trébucher.

Il arriva sur la terre fraîchement remuée. Une petite croix, placée provisoirement, portait une inscription simple et touchante. Avidement il se pencha et lut :

« Françoise Brunet, âgée de 20 ans, priez pour elle ! »

Tout d'une masse, Roger tomba à genoux. Il pria, pria longtemps sur le lit où paisiblement était ensevelie son aimée.

Mais la démence reprit le dessus. Avec sa pioche il enlevait désespérément les mottes de terre... Un choc sourd se produisit. Le cercueil venait d'être entamé !

Le fossoyeur, pauvre hère vivant seul, réveillé par ce bruit insolite hasarda un regard à travers les vitres, et il vit une ombre penchée sur une fosse béante.

Le premier moment de stupeur passé, il sortit et s'avança avec précaution vers l'inconnu.

— Eh ! l'homme, s'écria-t-il, que faites-vous là !

Roger répondit par un rire sinistre, un rire qui n'avait plus rien d'humain et il continua sa lugubre besogne. Fébrilement il enleva le couvercle...

Le cadavre de Françoise lui apparut. Il arracha la robe blanche et le corps si beau aux formes divines, semblait d'une blancheur d'albâtre sous ce clair de lune blafard.

Au cou de la morte, pendait un médaillon d'or. Roger se pencha fiévreusement. C'était le médaillon, qu'il lui avait donné, dans les beaux jours de leur amour.

Au-dessous de leurs initiales, une inscription en latin y était gravée : *Semper fidelis* ! (Toujours fidèle).

Ah ! il l'avait la preuve de l'amour de la morte, la preuve de son innocence... La morte livrait son secret !

Cette lueur d'esprit s'évanouit, il enlaça le corps de la morte et dans sa folie il criait :

— Vois-tu Françoise, je suis venu... Je t'aime toujours, viens... Ensemble nous serons heureux.

Il voulut se laisser, déposer un baiser sur ces lèvres, closes pour toujours, mais il recula épouvanté. Il était témoin de la dissolution de ce corps qu'il avait tant désiré.

Il se leva pour fuir mais une main s'abattit lourdement sur son épaule. C'était le fossoyeur qui l'appréhendait.

Le cri plaintif et aigu d'un hibou troubla le silence de la nuit et jeta une note lugubre.

Le fossoyeur saisit Roger, mais il n'avait plus dans ses mains qu'un cadavre.

EUGÈNE GIRAUDI.

BANQUET FRANCO-ITALIEN

Pour fêter le 50e anniversaire de la bataille de Solferino

A la soirée de l'anniversaire des événements qui contribuèrent si puissamment à la formation de l'unité italienne, M. Ambrosi, professeur d'histoire au Lycée, fera dans la salle de spectacle du Théâtre, le 27 courant, à 10 heures et demie du matin, une conférence publique sur la Campagne d'Italie de 1859.

Des places seront réservées aux différentes autorités civiles et militaires qui voudront bien assister à cette conférence.

Le Comité du Banquet patriotique Franco-Italien qui doit avoir lieu à midi, dans le péristyle du théâtre municipal, tient à partir de neuf heures du matin dans le local, des cartes d'admission à la disposition des personnes qui désirent y prendre part.

Le Comité.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 juin 1909.

Le marché qui débute hésitant dans l'ensemble et franchement faible sur le Rio et les Mines d'Or ne se relève guère en séance et se clôture presque partout au-dessous des limites d'hier. Notre Rente perd 5 centimes à 97.05. Fonds Etrangers moins bien tenus : Serbe 85 fr , Extérieure 98.80, Turc 92.25, Portugais 64.15. Les Emprunts Russes s'alourdissent : le 4 1/2 fait 97.35. Nos Sociétés de Crédit sont très résistantes : le Crédit Foncier s'établit à 758, le Crédit Lyonnais à 1.845, le Comptoir National d'Escompte à 735, la Société Générale à 671.

On demande la Reste Foncière à 409.

Les valeurs industrielles et de transports sont peu animées. Le compartiment russe est calme.

En Banque, l'action Arnoya monte à 92 francs.

Bonne tenue à 471 de l'obligation 5 0/0 or Nord Est de l'Espagne. En 1908, les trois tronçons de lignes considérés comme ses affluents ont donné une recette totale de 2.057.433.50 correspondant à une recette kilométrique moyenne de 17.443 pesetas.

Les obligations hypothécaires 5 0/0 du Crédit Foncier Mexicain cotent 254. Nul doute que les nouvelles obligations de cette Société offertes actuellement à 247 frs, ne suivent la trace de leurs aînées en se rapprochant du pair de 257 frs, puisque leur création correspond mathématiquement à une augmentation des opérations de prêts hypothécaires.

Nos chemins de fer sont calmes.

AUX EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les employés de commerce de la ville de Bastia sont instamment priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, samedi, 26 juin, à 8 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail sise Place Caletta, (Vieux-Port.)

Le but de cette réunion étant des plus important et des plus urgent, les organisateurs espèrent que les employés de commerce répondront nombreux à cet appel.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni à 4 heures du soir, en séance publique, sous la présidence de M. Vico.

Après l'appel nominal, *le président* propose de lever la séance en signe de deuil, à l'occasion de la mort de M. Toussaint Matricali. (Adopté).

La séance est reprise à 4 heures et demie ; le Conseil vote divers crédits nécessités par suite d'un accroissement imprévu de dépenses pour les eaux de Lisa.

Après la discussion sur une question très intéressante de l'hospice civil, à propos de l'établissement d'une clinique pour le traitement des maladies des yeux, et sur la demande faite par l'instituteur de Castelluccio, à propos de l'indemnité de logement, le Conseil vote 500 francs pour les sinistrés du Midi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à une date ultérieure.

Etat Civil

NAISSANCES

Cambola Sauveur. — Frassati Noël.

DÉCÈS

Tomasi Joannot, 7 mois.
Mariani Baptistine, 9 ans.

Au Port

Le « Corte, » venant de Marseille.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 27 juin, à 8 h. et demie

La Viennoise, allégro,	Kral.
Les Diamants de la Couronne,	Auber.
Potousine,	Bidegain.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
L'Ocean du Paradis, polka,	Bousquet

Le Chef de Musique, TIBERI.

La Suspension du Monopole du Pavillon

La nouvelle rédaction proposée par la commission des douanes pour le projet de loi relatif à la suspension du monopole de pavillon est ainsi libellée :

« En cas d'événements exceptionnels ayant pour effet d'interrompre les relations maritimes sous pavillon français : 1. entre un ou plusieurs ports de France et les ports d'Algérie ou réciproquement ; 2. entre un ou plusieurs ports de la France continentale et les ports de la Corse ou réciproquement, le gouvernement pourra suspendre, par décret rendu en conseil des ministres et pendant tout le temps que durera cette interruption : 1. en ce qui concerne l'Algérie, l'application de la loi du 2 avril 1889 ; 2. en ce qui concerne la Corse, l'application de l'article 4 de la loi du 21 septembre 1793.

» Il pourra également, dans la même forme et durant la même période, admettre, exceptionnellement, au bénéfice de leur origine, les produits algériens, tunisiens ou français qui, par suite de l'interruption des relations normales, ne pourraient être importés en France, en Algérie ou en Tunisie dans les conditions réglementaires.

» Le bénéfice de ce régime est réservé aux seuls produits qui seront accompagnés d'un certificat d'origine dans les conditions fixées par l'administration des douanes. Resteront admises au bénéfice de leur origine : les marchandises en cours de route qui seront justifiées avoir été expédiées avant la publication du décret au *Journal Officiel*. Le retour au régime normal sera prononcé dans la même forme, aussitôt que les circonstances le permettront.

» Les dispositions prévues aux paragraphes précédents seront applicables aux transports entre la Corse et la France continentale. »

La loi du 2 avril, visée dans le nouvel article unique de la commission, est celle qui a organisé le monopole de pavillon. La loi du 21 septembre 1793 est celle qui règle le cabotage entre la Corse et la France.

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

Le Secrétaire général de la section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme Jonnera aujourd'hui dimanche, 27 juin, à 2 heures et demie de l'après-midi, au local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance, une conférence antialcoolique spécialement destinée aux membres des sections cadettes et aux élèves des écoles.

Les membres de la section bastiaise sont admis à assister à cette réunion.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 23°. + à 6 heures du soir + 21°.
Maxima + 24°. Minima + 18 5.
Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, Lègar.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
L'après-midi, id.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. L. Gentil, 30, Bd Paoli.

Un cadeau à Pie X

Un millionnaire américain a fait envoyer de Turin au Vatican une magnifique voiture automobile dont il désire faire cadeau au pape.

La voiture qui revient à 37.500 francs, a été construite pour l'usage personnel du pape dans les jardins du palais du Vatican. Le moteur a une force de 30 chevaux. L'intérieur de l'automobile, qui est tout en velours blanc, orné de dentelles, est muni de lampes électriques et de sonneries pour signaux. A droite se trouve un bréviaire à fermoirs d'or, et à gauche un médaillon d'or massif représentant Saint-Joseph, patron du pape.

Postes et Télégraphes

M. Belgodère, candidat militaire classé, est nommé facteur de ville du cadre algérien à Constantine.

M. Alfonsi, commis stagiaire à Mascara, est nommé commis.

Sont nommés facteurs locaux : à Médéah, M. Renucci ; à Aumale, M. Ambrogi ; à Boufra, M. Battesti.

Avis

Les contribuables qui veulent se défendre contre l'impôt progressif sur le revenu sont invités à envoyer leur adhésion, 30, rue de Provence, Paris, à la *Fédération des Contribuables*.

Cette adhésion n'entraîne aucun engagement de cotisation. Il s'agit d'abord de se compter.

Les Annales

Quels sont vos projets pour cet été ? C'est une question que chacun se pose... Aux personnes embarrassées, nous conseillons de lire l'article que publie cette semaine, dans les *Annales*, Henri Lavedan... Et ce numéro leur apportera beaucoup d'autres choses intéressantes : une étude de René Doumic sur Chopin et George Sand, avec des illustrations fort curieuses ; la suite des Mémoires du duc de Morny ; une chronique d'Yvonne Sarcey sur le problème du jour : « Que ferez-vous si vous héritiez de 15 millions ? » ; des pages inédites de Jules Bois, de la prose de Marcel Prévost, des vers de Jean Aicard, les deux nouveaux académiciens ; ce qu'il y a à l'intérieur de la Terre, par Camille Flammarion, et le premier article de Léopold Mabilleau, l'apôtre de la mutualité, qui devient le collaborateur assidu des *Annales*.

Objet perdu

Un chapelet, dans son étui, avec médaille souvenir de famille.

Le rapporter contre récompense aux bureaux du Petit Bastiais.

Rogial i. tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Nouvelles Religieuses

A CAPANNELLE. — Aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, procession du Très Saint Sacrement.

SOCIETES & SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE (2me convocation). — Ce matin, à 9 heures, au local de la Société, assemblée générale.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau.

Le Président, VENDASI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — La fête départementale de la Mutualité est définitivement fixée au dimanche, 11 juillet prochain.

Le président de la 69e section et MM. les membres du bureau et du conseil invitent instamment leurs collègues à souscrire au banquet et à se trouver en nombre le jour du défilé, à côté de la bannière de la Société.

Les souscriptions pour le banquet sont reçues par M. Mandrichi, secrétaire, et M. Marchesi, secrétaire adjoint.

Le prix du banquet est de 4 francs.

N. B. — Que MM. les rentiers de l'année prochaine n'oublient pas la Mutualité.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Marie Lorenzini, née Modena ; Mme veuve Toussainte Cardi, née Modena ; M. et Mme Jean-Baptiste Modena et leurs enfants ; M. Joseph Modena et ses enfants ; M. Antoine Modena, de Marseille ; M. et Mme Noël Modena et leur fils ; M. et Mme Chiesa, de Marseille ; M. et Mme Vincent Gasparini et leurs enfants ; Mme veuve Toussainte Modena, née Manfredi ; M. Dominique Lota ; M. et Mme Vincent Lota ; Mme veuve Aitelli, née Lota ; Mme veuve Sautoni et ses enfants ; M. et Mme Devoti et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Lorenzini et leurs enfants ; M. et Mme Jean Lorenzini et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Baptiste Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Louis Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Jean Lota et leur fils ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE MODENA

Propriétaire

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Bastia, le 26 juin 1909, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures et demie précises du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire
(se recommande aux Corses)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00351

BOURSE DE PARIS

	25 juin — 26 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	97 15 — 97 10
de 3 0/0 amortis.	98.15 — 98.15
	ex coupon

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 26 juin.

M. Devillers, officier d'administration de 3e classe, du service de l'artillerie, à la direction de Bastia, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe, et maintenu à son poste.

***

M. le lieutenant Quaisiounne, du 43e bataillon d'artillerie à pied, à Bonifacio, passe au 12e bataillon de même arme.

POUR LES SINISTRÉS DE LA PROVENCE

Le gala de l'Opéra

Paris, 26 juin.

La représentation de gala, organisée par le Syndicat de la presse Parisienne, au bénéfice des sinistrés de la Provence, a obtenu un succès énorme.

Toutes les places ont été retenues.

LES ORAGES

Paris, 26 juin.

Depuis la nuit dernière la température a baissé d'une manière très sensible.

Dans plusieurs villes, les habitants redoutent à des secousses sismiques.

LES FUMERIES D'OPIUM de Cherbourg

Cherbourg, 26 juin.

Des inspecteurs de la brigade mobile de sûreté ont opéré des perquisitions chez des femmes, soupçonnées de tenir des fumeries d'opium.

Ces perquisitions ont donné de bons résultats.

Chez toutes ces femmes, en effet, on a trouvé des pipes, des fourneaux et de la drogue. Deux femmes possédaient un matériel complet de fumerie.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 26 juin.

Les inscrits maritimes se sont réunis ce matin, à la Bourse du Travail.

La délégation, qui a été entendue hier, par le ministre de la Marine, a rendu compte de son mandat.

Aucune décision n'a été prise

Une nouvelle réunion des grévistes doit avoir lieu ce soir, également à la Bourse du Travail.

Les paquebots pour la Corse

Le *Lianone* est parti aujourd'hui pour Bastia, où il arrivera dimanche à 4 h. m.

Le *Cyrnos* partira de Nice pour Bonifacio, demain, à 8 heures du soir.

LE MINISTRE DE LA MARINE

M. Alfred Picard, ministre de la Marine, s'est entretenu longuement ce matin avec le Préfet des Bouches-du-Rhône, le président de la Chambre de Commerce, et l'Administrateur en chef de la Marine.

EN ALLEMAGNE

GUILLAUME II à bord d'un yacht français

Kiel, 26 juin.

M. Gaston Menier, sénateur, qui vient d'assister aux régates de l'Allemagne du Nord a offert un grand déjeuner à bord de son yacht.

Le sénateur de Seine-et-Marne avait réuni autour de sa table l'empereur d'Allemagne ; S. A. S. le prince de Monaco ; le prince de Bulow, grand chancelier de l'Empire allemand ; M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, et M. Jules Roche, député de l'Ardèche.

Les Morts du Jour

Le général Deloye

Paris, 26 juin.

On annonce la mort du général de division Deloye, du cadre de réserve, grand'officier de la Légion d'honneur.

Le général Deloye était âgé de 78 ans, c'était un des derniers survivants de Palestro

SOLFÉRINO

LA CÉRÉMONIE DE LA SORBONNE

Paris, 26 juin.

M. Nathan, maire de Rome, est arrivé hier soir à Paris ; il assistera demain à la grande cérémonie qui aura lieu en souvenir de la bataille de Solférino, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Les vétérans italiens, les Garibaldiens à la chemise rouge ; les vétérans français à la barbiche impériale, sont arrivés également aujourd'hui, afin d'assister à la grande cérémonie de demain.

Le général Lanes

Au milieu du groupe des vétérans, on remarque le général Lanes, qui est le dernier officier survivant de la bataille de Palestro.

AU MAROC

Situation inquiétante

Tanger, 26 juin.

M. Regnault, ministre de France à Tanger, a reçu de divers consuls des rapports qui présentent la situation comme assez inquiétante.

Une agitation règne au sein des tribus.

L'étoile de Moulay Hafid commence à décliner.

Le sultan, qui remplaça son frère Abd el-Aziz, voit se dresser aujourd'hui contre son autorité un autre frère, Moulay-Kébir.

Quelques tribus ont conféré à ce dernier, le titre de sultan.

Ces consuls annoncent qu'ils ont pris les mesures de préservation que comportait cette situation.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.

Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dépôt : Parfumerie Melrose, 32, rue Etienne-Marcel, Paris

Etude de Me TOTTI

Avoué à Bastia, 10 Boulevard du Palais

Séparation de Biens

Par exploit du ministère d'Ortoli, huissier à Bastia, en date du vingt quatre juin mil neuf cent neuf, enregistré, la dame Simoni Faustine, épouse Giannoni, sans profession, demeurant avec son mari, Giannoni Félix, commissaire spécial, domicilié et demeurant à Bastia, a formé contre le dit sieur Giannoni sa demande en séparation de biens, et Me Totti, avoué près le Tribunal civil de Bastia, demeurant Boulevard du Palais, n. 10, a été constitué pour la demanderesse sur cette assignation.

Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné.

Bastia, le vingt six juin mil neuf cent neuf.

L'Avoué,
J. TOTTI.

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUOTZ.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES



DEMANDEZ PARTOUT

LE VERMOUTH CINZANO DE TURIN

Se Boit Glacé

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS



Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.



Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
***Le Savon extra-pur « Le Chat »** prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rendue par l'EAU PRECIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades : ulcères de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sans un seul cas par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai commencé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, variose et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue de Bec, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gubellini.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
Le directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Envoi franco sur demande de prospectus contenant détails et attestations.

CHAMBRE DE BONNES
Permanent gratuit
de Coupons
CONTENTIEUX

Journal Financier Français
Paraît les 5 et 20 de chaque mois
10, Place du Louvre, 10

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très r[illegible]
Spécialité de chaussures [illegible]
modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Louis MAESTRACCI
Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Eau de Quinine Dr. OLLÉ ne guérit pas la chute des cheveux en deux jours et en un bain tout pour rien.
Il vient tous les jours des lettres des plus illustres et des plus connues de la Corse.
Le flacon : 3 francs.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 176 — LUNDI 28 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon II.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 43 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : SS. Pierre et Paul.

27 JUIN

LA PROTECTION ÉCONOMIQUE

S'il est un débat complexe et qui menace de durer longtemps, c'est bien celui sur la réforme du tarif douanier, qui vient de commencer devant la Chambre. Il s'agit, en effet, non pas d'une réforme n'intéressant qu'une catégorie de citoyens, mais de la fortune même de la France, fortune basée sur le commerce extérieur, sur l'activité économique et sur les barrières douanières qui protègent notre pays contre la concurrence étrangère. Le réseau douanier français, qui a été établi en 1892 a un triple but : il défend les produits français sur nos propres marchés ; il encourage l'industrie à se suffire à elle-même et à produire davantage pour remplacer les articles d'importation qui sont arrêtés à la douane ; enfin, il procure au Trésor une recette de plusieurs millions uniquement payée par l'étranger.

Les résultats de cette politique protectionniste ont été exposés dans les rapports généraux des douanes qui sont établis annuellement par l'administration des Finances, et M. Pichon en a donné un résumé, à la tribune, qui a fait une vive impression sur la Chambre. En divisant les vingt-quatre dernières années en trois périodes de huit ans, ainsi que l'a fait M. Pichon, on arrive parfaitement à se rendre compte de l'influence des douanes sur les fluctuations de notre commerce.

Pendant la première période, de 1884 à 1891 qui a précédé immédiatement l'établissement du tarif douanier, la France a importé tous les ans, en moyenne, 1 385 millions de matières premières.

Pendant la deuxième période, de 1892 à 1899, c'est-à-dire pendant les huit premières années d'application du tarif douanier, l'importation de matières premières s'est élevée à 1.390 millions de francs par an, en moyenne.

Enfin, pendant la troisième période, 1900 à 1907, le relèvement est plus considérable : le chiffre annuel atteint 1 893 millions de francs. Ces résultats indiquent que depuis vingt-cinq ans, l'industrie française a traversé une période d'activité et de prospérité remarquable.

Cette activité devait forcément se traduire par un relèvement parallèle des ventes ; en effet, pendant les mêmes périodes, l'exportation d'objets fabriqués a passé successivement d'une moyenne annuelle de 1.177 millions avant 1892, à 1.837 millions (1892-1899) et à 2 464 millions (1900 1907).

Faisons la balance : l'industrie française a acheté en 1897 pour 510 millions de matières premières de plus qu'en 1884, et elle a vendu pour 1 287 millions de plus de produits fabriqués. Comme on le voit, le bénéfice est appréciable.

Pour les produits de l'agriculture, le progrès est tout aussi marqué : pendant la période de 1884 à 1891, la France tous les ans recevait de l'étranger 1.488 millions de produits alimentaires. Elle en exportait 793 millions. Déficit : 695 millions.

Deuxième période : de 1892 à 1899 La France importe annuellement 1.148 millions de produits alimentaires ; elle en exporte 745 millions. Le déficit annuel est réduit à 403 millions.

Enfin, troisième période, de 1900 à 1907 : tous les ans, la France reçoit de l'étranger en moyenne 871 millions, et elle exporte 877 millions de produits alimentaires, de sorte qu'au lieu d'être obligée de recourir aux voisins, c'est elle qui leur cède un excédent de produits agricoles de 6 millions.

Il est indéniable que l'une des causes de cette prospérité réside dans nos tarifs douaniers qui, protégeant l'agriculture contre la concurrence étrangère, lui ont permis de vendre mieux et de s'appliquer à produire davantage pour subvenir aux nécessités du marché national. C'est ainsi que, pour une surface vignoble qui a été réduite de 2 millions à 1.800 000 hectares depuis vingt-cinq ans, la production viticole pure est demeurée à peu près stationnaire. De même pour le blé, sans augmenter la surface cultivée, les rendements à l'hectare ont passé de 15 h., 38 en 1883 1091 à 16 h., 46 en 1892-1899 et à 17 h., 75 de 1900 à 1907. Résultat, la France qui recevait de Russie, des Etats Unis ou d'Australie 15 millions d'hectolitres de blé par an, n'en reçoit plus que trois millions d'hectolitres environ ; l'argent qu'il fallait consacrer à l'achat de ce blé étranger, c'est le cultivateur qui l'empoche et le consacre partie à l'amélioration de sa terre, partie... à la caisse d'épargne.

Malheureusement, ces effets bienfaisants de la protection douanière sont contrebalancés par les représailles exercées par les états voisins. Si nous imposons lourdement les bières et les jouets d'Allemagne, les draps d'Alsace-Lorraine ou les machines-outils des Etats-Unis, l'Allemagne nous répondra en surélevant ses droits sur nos vins, et les Etats-Unis, leurs droits sur nos modes parisiennes. Finalement, ce sera donnant donnant, et il est à craindre qu'en exagérant cette guerre de tarifs, chaque pays n'arrive à causer à ses producteurs nationaux plus de mal que de bien. C'est pour cela qu'il convient de n'aborder ce très grave problème de la revision douanière qu'avec la plus grande circonspection. Les débats, il faut s'y attendre, seront longs et arides ; déjà plusieurs orateurs ont soutenu avec un égal succès, à la tribune, des opinions franchement contradictoires, et ce n'est pas fini. Ne nous en plaignons pas : ce sera une garantie de plus pour la sauvegarde de nos intérêts économiques.

Sans préjuger — ce qui serait à l'heure actuelle tout-à-fait impossible — de la solution plus ou moins protectionniste ou libre-échangiste qu'adoptera la Chambre, il est possible d'indiquer d'ores et déjà que nous ne sommes pas avec les tarifs actuels, en état d'infériorité vis-à-vis des autres puissances, ainsi que certains intéressés en avaient fait courir le bruit.

Tandis que nous faisons payer un droit de douane qui s'élève à environ 9 0/0 de la valeur des marchandises importées, l'Angleterre, pays libre-échangiste, fait payer aux nôtres moins de 2 0/0, la Russie 37 0/0, l'Italie 11 0/0, l'Allemagne 8,5 0/0, l'Autriche 7 0/0 la Suisse 4.5 0/0, la Belgique 1 5 0/0 la Roumanie 9 0/0, les Etats-Unis, pays protectionniste à outrance, 26 0/0 et 55 0/0 sur les objets de luxe. Nous sommes dans une bonne moyenne et nous saurons nous y tenir, abstraction de quelques points de détail sur lesquels nous sommes fixés et que la revision actuelle a précisément pour but de rectifier.

C. DES CORDELIÈRES.

LE TREMPLIN

Beaucoup de députés, excellents républicains, semblent tentés, aux approches des élections générales de 1910, de s'en tenir à la fameuse formule de Gambetta sur la revanche : « Pensons-y toujours, n'en parlons jamais. » Et pourtant, dans beaucoup de départements, ceux que mon excellent ami René Besnard appelait spirituellement « les détrousseurs de circonscriptions » se sont déjà déployés en tirailleurs.

Partout où le député sortant n'a pas une situation consolidée, la guerre ouverte ou sourde a commencé. Nous devons nous attendre à peu de repos pendant les vacances.

Ceux des futurs combattants qui ont appréhé les mêmes de l'affaire ne seront pas pris au dépourvu. Malheur à ceux qui attendent l'arme au pied et qui fixent leur point de départ au moment précis où ils seront certains du ministère qui fera les élections ! Ils sont menacés d'attendre longtemps. L'époque des orages est bientôt passée et il ne restera plus de polarets à semer sur les trottoirs politiques.

Il est donc indispensable que le parti républicain de gauche établisse son tremplin en vue de la campagne prochaine.

Nos adversaires ne sont pas si pourvus d'armes qu'on pourrait le craindre. Jusqu'à présent, ils n'ont guère fourbi que l'indemnité parlementaire. Encore, ont-ils commencé à considérer cette arme comme un cassir.

Voyez ce qui s'est passé l'autre jour à la réunion nationaliste (ou vous allez un mot qui ne nous reprenne pas !) tenue au Gymnase. De jeunes deux cervaux choqués, MM. Barrès et Bérenlède n'ont pas pu faire jaillir autre chose que l'idée des « Quinze Mills ». Or, à part quelques circonscriptions où la démagogie est maîtresse, cette question n'existe plus. Tous les députés se sont expliqués devant leurs comités ; ils ont obtenu leur satisfaction et la difficulté, si elle existe encore, est reléguée à l'arrière-plan des préoccupations électorales.

Citez-moi, depuis un an, une élection partielle où cette question ait vraiment joué le rôle prépondérant ?

En dehors de cela, que nous reproche-t-on ? De n'avoir pas assez travaillé ? Il suffit d'apporter le bilan des séances. Aucune législature n'a fourni un labeur pareil. Les gens sérieux comprennent que si l'on pouvait adresser une critique à la Chambre actuelle, c'est d'avoir mis sur pied une réforme aussi gigantesque que celle de l'impôt en moins de trois années.

Défendons-nous énergiquement sur cette question de l'impôt. Dans les circonscriptions rurales, elle nous donne cause gagnée. Les pires réactionnaires sont obligés de reconnaître que le cultivateur sera dégrevé. Ils ne cherchent à dresser contre nous qu'un syndicat de gros fermiers, les fermiers qui paient dix mille francs de fermages. Soyez persuadés que les neuf dixièmes de ces gens-là n'ont jamais voté pour la République. On cherche aussi à semer la mauvaise humeur dans le monde des petits commerçants. Il suffira de mettre la réforme au point pour les rassurer. Pourquoi donc ce qui a été accepté comme un progrès en Alsace-Lorraine serait-il repoussé par le commerce français ?

Est-ce que vous croyez que le Parlement ne bénéficie pas aux yeux du pays de la

---

173 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

X

JOURNAL D'UN MILLIONNAIRE

Sa jeunesse s'était passée entre son père qui, farouche, irrité contre une société dont il ne sentait point, ne voyait personne, et des institutrices disparues depuis longtemps. Elle était adorée de ses serviteurs, et c'était tout. A l'Opéra, elle se montra à peine dans sa loge et ne tint presque constamment au fond du salon situé en arrière, et là, au bruit de l'orchestre qu'elle écoutait distraitement, elle confia ses chagrins à son conseiller, en quelques paroles seulement :

— Ah ! mon ami, s'il m'a quittée, c'est qu'il sait tout. Ma maison est maudite !

Que de fois elle l'avait répété à cet homme qui lui servait de père, et qui remplaçait tout pour elle, amis et famille ! Le crime des Restaud retombait sur elle et l'accablait. Elle se répandit en questions, toujours sur ce fils à qui elle n'avait révélé qu'elle était sa mère. Il la rassura.

— Je te le ramènerai ; ne crains rien !...

Lorsqu'elle rentra à son hôtel, après avoir reconduit Me Delacour chez lui, et qu'elle fut seule, enfermée dans sa chambre, elle prit dans un secrétaire en bois de rose, un de ces meubles compliqués, recéleurs de billets doux et de souvenirs d'amour ou d'intrigues, que les artistes du dix-huitième siècle savaient si bien fabriquer, un carnet, merveilleusement relié avec son chiffre sur le maroquin de la couverture, et l'ouvrit. Sur la première page, il y avait cette inscription :

« Journal d'une désespérée. »

Son histoire y était consignée en peu de mots qu'elle y inscrivait chaque soir lorsque quelque événement digne d'être noté s'était passé. Le cinq avril, six à sept semaines avant l'arrivée de Speranza à Paris, elle avait écrit ceci :

« Ce que je redoutais depuis la sortie du lycée de Jean Guénoc est arrivé. Il est venu me trouver dans ma chambre au retour d'une promenade matinale qu'il avait faite au Bois. Il s'est assis à deux pas de moi, et il m'a dit brusquement :

» — Marraine...

» C'est le nom qu'il m'a toujours donné et qui me semble si doux dans sa bouche.

» — Je vous demande la permission de quitter cette maison...

» — Tu voudrais ?..

» — Vivre comme les autres jeunes gens du collège où j'ai été élevé, comme mes camarades de l'école de droit où mes amis de régiment... Je n'ai pas de fortune...

» — Tu auras celle que je te donnerai...

» — Plus tard peut-être, et qui connaît l'avenir ?

» — Douterais-tu de mon affection ?

— » Oh ! non, marraine, mais ma mère Marie-Anne n'est pas riche...

» — Elle le sera. Je n'ai pas de famille... Je n'ai pas d'enfants... Je n'ai que vous et ceux qui vivent autour de moi...

» J'ai ajouté, le cœur gros :

» — Avec mes millions, je vous plus abandonnée que beaucoup de pauvres gens... Si tu me quittes, toi qui es la joie de la maison, que me resterai-t-il ?

» Il a eu un bon mouvement. Peut-être l'émotion qui me gagnait l'avait-il touché lui-même. Il s'est approché de moi, s'est mis à mes genoux et m'a dit :

» — Marraine, je vous en prie, laissez-moi essayer de la vie que je voudrais mener... Je reviendrai souvent ; je vais demander à Me Delacour, votre grand ami, de me prendre chez lui... de me donner quelques appointements qui me suffiront... Je travaillerai assidûment... J'ai terminé mes études... Je peux être avocat, notaire, plus tard, que sais-je ? Je veux gagner ma vie !... Il me semble que c'est mieux que de rester comme un parasite attaché à une fortune qui ne doit pas être la mienne... Soyez tranquille... Je n'oublierai pas vos bontés pour ma mère et pour moi !.. Nous vous aimerons, nous, comme la meilleure des femmes... Je vous en prie, je vous en prie !

» Il vit une larme qui roulait de mes yeux. Il prit ma main et la porta à ses lèvres, où il la tint longtemps pressée. Ses regards m'interrogeaient comme s'ils eussent pressenti mon secret. Je fis sur le point de le laisser échapper et de lui avouer :

» — Mais je suis ta mère, ta vraie mère, et tu veux me quitter !

» Je n'osai pas. Je restai un moment immobile et sans voix et je lui dis enfin :

» — Eh bien ! puisque tu le veux, va donc... Mais souviens-toi que ta place est ici, à mon foyer, dans ma maison, et que je n'ai rien de plus cher que toi !.. Va, mon ami, mais prouve que ma tendresse pour toi et pour ceux que j'aime vaut mieux que l'amitié du reste du monde.

» Il prit ma tête à deux mains, mit sur mon front un long baiser et s'éloigna sans prononcer une parole. Le soir, il ne rentra pas. Le lendemain, je sus par Me Delacour que, deux jours plus tôt, il en avait obtenu la promesse de l'admettre chez lui et que déjà il s'était logé et meublé un tout petit appartement dans une maison tranquille, en face de l'étude. Depuis longtemps il avait projeté de s'éloigner de l'hôtel de la rue Vaneau. Pourquoi ? Hélas ! je le sais trop !»

Trois semaines plus tard, elle avait ajouté ce qui suit :

« Il est venu aujourd'hui, vers six heures et demie, voir sa mère. Elle était dans le jardin, où déjà les corbeilles de fleurs printanières sont admirables de coloris et de fraîcheur. Tout est joyeux au dehors. Pourquoi ne puis-je éloigner les sombres pensées dont je suis assaillie ? Il s'est jeté au cou de Marie-Anne et l'a embrassée avec une ardeur d'affection, un entrain de jeunesse qui m'ont fait mal. Mon mari — pourquoi employer ce mot ? — est descendu de voiture à deux pas de Marie-Anne, à qui il a toujours témoigné beaucoup de bienveillance. Il est venu à elle et lui a dit, avec une grande douceur :

» Vous êtes heureuse d'avoir un fils qui aime comme celui-là !

(*A suivre*).

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

manière, heureuse, après tant, dirt les crises terribles dont nous avons souffert ont été traversées. Est-ce que, même au point culminant de l'affaire Dreyfus, nous avons couru un danger plus grave que celui dont nous a menacés le mouvement séparatiste du Midi. A quelle époque de notre histoire avions-nous vu des régiments déserter en bloc ?

Ne nous accorderez-t-on pas du moins une satisfaction pour la façon dont nous avons subi le gouvernement lorsque devant le « bluff » allemand de Casablanca il a su, non sans courage, tenir le coup ? Je sais bien que nous avions tout le pays derrière nous ; encore avons-nous su comprendre en un instant et traduire la froide résolution du pays.

Et la révolte des fonctionnaires ? Qui donc osera contester que nous ayions eu l'approbation énergique de l'immense majorité du corps électoral lorsque nous avons résisté au mouvement d'anarchie qui a failli nous emporter ?

Avoir triomphé au cours d'une seule législature, des trois plus grands périls extérieur et intérieurs dont la France ait été justement épouvantée depuis trente-huit ans, n'est-ce donc rien ?

Notre tremplin, le voilà !

Nous avons cristallisé du mieux que nous avons pu les sentiments que les Français éprouvent à l'égard des idées de paix, d'ordre et de progrès.

Si nous n'avons pas été des hommes de génie, nous avons été des hommes de bonne volonté.

En vérité, les parlementaires seraient des gens parfaits s'ils ne tenaient pas tant à leur mandat. Pure question d'amour-propre ! Faisant les choux, s'il en reste encore derrière les étoiles, que cela ne nous entraîne pas, dans le vote du dernier budget, à trop de surenchères électorales !

J'aime mon mandat et j'en suis fier. Mais, quand je suis revenu à l'état de candidat, je me rappelle un mot de Steadtal : « Il ne faut pas mettre plus d'ardeur à conquérir une femme qu'à gagner une partie de billard ».

N'attachons pas plus de prix au gain d'une circonscription qu'à celui d'une partie de billard.

Il est vrai que, dans ce cas, la politique deviendrait par trop amusante.

MAURICE AJAM.
Député.

(Le Siècle).

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois :

A propos des élections législatives de 1910 ;

« Mon Dieu, nous ne dévoilons un secret à personne en disant que la minorité est divisée comme la majorité, et que nous n'espérons pas grand'chose pour notre part d'une Chambre, même moins mauvaise, bien que nous n'y soyons pas indifférents, bien que nous la désirons meilleure, parce que ce parlementarisme sans contre-poids, sans une monarchie qui est notre idéal et que nous considérons comme nécessaire, nous replongera toujours dans les mêmes embarras, mais enfin, la politique du pire ne nous réduit pas non plus beaucoup parce que se jeter dans la rivière sous le prétexte qu'il pleut ne nous semblait pas nécessairement sage à un enfant vif. Nous ignorons ce que nous pouvons dans l'intérêt du pays, nous ne reclamons pas le concours de M. Paul Déroulède, ni de M. Pion, ni même de M. Millerand ou de M. Ribot, ni de personne, lorsqu'il peut en résulter quelque utilité sur un point spécial pour le bien public. »

L'Eclair :

Sur le rapport de la Marine :

« Il faut un chef à la marine, un chef compétent, un chef libre d'agir et de donner l'impulsion d'ensemble à tous les bureaux de spécialités techniques dont les décisions et les luttes entretiennent l'anarchie ; tant que nous n'aurons pas une politique navale, tant que nous n'aurons pas une politique navale, tant que nous n'aurons pas chargé une autorité française de régler l'exécution du programme conforme à nos intérêts nationaux, les enquêtes, les visites et les consultations plus ou moins solennelles augmenteront les dossiers, mais n'apporteront aucune solution. Et les cuirassés continueront à faire explosion, les sous-marins à couler, les obus à être inefficaces, les lancements à rater et les canons à ne plus partir ! »

Le Radical :

A propos de la grève des inscrits :

« La grève des inscrits maritimes de Marseille a pour conséquence de séparer l'Algérie de la métropole ; il résulte, en effet, des lois en vigueur, que les échanges commerciaux doivent se faire entre notre colonie et nous sous pavillon français exclusif, c'est pour cela que, depuis la grève, les marchandises, les primeurs, tout ce qui s'échange entre les deux rives de la Méditerranée, restent là-bas. C'est toute une richesse qui s'immobilise, qui se perd, au grand détriment des producteurs et des consommateurs des deux régions. Il y a là une situation exceptionnellement grave qu'il est impossible de laisser se prolonger sans mettre en péril de multiples et respectables intérêts. La grève peut-elle décréter la ruine ? Evidemment non. »

LE CINQUANTENAIRE de Solférino
A BASTIA

La fête franco-italienne, donnée hier en l'honneur du cinquantenaire de la bataille de Solférino, a obtenu un très vif succès.

Dans la matinée la conférence faite par M. Ambrosi a attiré un public nombreux dans la vaste salle du Théâtre municipal. Les auditeurs ont suivi avec un très grand intérêt le savant conférencier dans son brillant historique de la campagne d'Italie et lui ont fait une véritable ovation lorsqu'il a évoqué le rôle glorieux de la France dans cette mémorable campagne qui assura l'indépendance de l'Italie.

A midi un banquet de plus de deux-cents couverts a réuni dans le péristyle du Théâtre municipal, les membres de la colonie italienne et les notabilités de notre ville.

La salle avait été très artistiquement décorée par MM. Pekle frères, et l'heureuse disposition des motifs décoratifs produisait un merveilleux effet.

La table d'honneur était présidée par M. Mordini, *Consul général* d'Italie et par M. le Colonel Leddet, gouverneur de la Corse, entourés de MM. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, Lévie-Ramolino, *Premier président*, Jacomet, Procureur général, Gaudin, maire, et de toutes les autorités civiles et militaires de la ville.

Au début du banquet, la musique militaire a joué l'*Hymne royal italien*, immédiatement suivi de la *Marseillaise* que tous les assistants ont écouté debout et découverts. Nos excellents musiciens ont ensuite exécuté les meilleurs morceaux de leur répertoire et notamment *la Bohème*, de Puccini, qui a été frénétiquement applaudie.

Le menu, signé Colombani, a été apprécié par les convives.

Au champagne, M. Mordini, consul général d'Italie, se lève et *dans un discours fréquemment* interrompu par les applaudissements, retrace les luttes glorieuses où la France et l'Italie combattirent côte à côte pour la noble cause de la liberté. Il lève son verre en l'honneur de M. le Président de la République et de S. M. le Roi d'Italie et boit à la prospérité des deux nations sœurs.

M. le Colonel Leddet, gouverneur de la Corse, dans un langage aussi élevé que choisi, associe l'armée aux fêtes franco-italiennes et remercie M. le Consul d'Italie d'avoir pris l'initiative de cette belle cérémonie.

M. Gaudin, maire de Bastia, prend ensuite la parole, et se réjouit au nom de la Ville de Bastia de prendre part à cette commémoration de la campagne d'Italie.

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, clôture la série des discours, par une brillante allocution qui soulève les applaudissements de tout l'auditoire.

A 2 heures et demie le banquet prenait fin.

Nous donnerons demain un compte-rendu plus détaillé de cette fête franco-italienne.

LA GRÈVE DES DOCKERS

On nous prie d'insérer l'ordre du jour suivant :

PORT DE BASTIA

Dans leur séance du 30 courant tenu à la Bourse du Travail les camarades dockers :

Considérant que les cheminots sont en grève depuis le onze mai sont depuis 40 jours et qu'aucune solution ne paraît intervenir laissant espérer la fin du conflit.

Considérant que la grève a, jusqu'à présent, obligé la discussion sur la nouvelle convention présentée par le gouvernement en faveur de la Compagnie C. F. D.

Considérant que ni représentation insulaire, ni commerçants bastiais intéressés particulièrement à voir cesser cet état de choses si préjudiciable aux intérêts généraux de la Corse et en particulier des cheminots, n'ont rien fait à ce sujet.

Considérant enfin qu'il est un devoir pour la classe ouvrière organisée de montrer sa solidarité aux camarades en lutte pour l'obtention d'améliorations justifiées.

Décident à l'unanimité de déclarer une *grève de protestation pour que solution* soit apportée le plus rapidement à ce conflit.

Se déclarent solidaires avec les cheminots, lèvent la séance au cri de Vive la Grève.

Pour et par ordre :
Vu : *Le Président.* — *Le Secrétaire,*
CASTELLO. — LECIANI.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'*honneur de porter à la connaissance* du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

L'Artillerie de Campagne
à tir rapide et à boucliers
par J. CAMPANA
Capitaine d'artillerie

Sous ce titre, vient de paraître un livre qui est un chef-d'œuvre d'érudition et de clarté. Tous ceux qui ont lu les précédents travaux de l'auteur, les candidats à l'Ecole de guerre qui ont utilisé *L'Artillerie de campagne* (1798-1901), les jeunes officiers de Saint-Cyr qui ont suivi les leçons du brillant professeur, penseront que notre appréciation n'a rien d'exagéré.

Ce livre est un monde, car il traite toutes les questions *techniques* et *tactiques*, relatives à l'artillerie de campagne actuelle, et montre comment ces questions se sont développées, tant en *France* qu'à *l'étranger*, pendant la période de progrès rapides qui s'est écoulée depuis la découverte des poudres colloïdales, plus connues sous le nom de poudres sans fumée. » Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le sommaire ci-après, qui donne les grandes lignes de la division du travail.

Enfin, ce livre est comme un monument élevé à la gloire de l'artillerie française, car il met magistralement en relief l'ardeur, la science et la décision qui ont permis à cette arme, après 1870, de reprendre le premier rang parmi toutes les artilleries du monde.

Tout cela est d'ailleurs écrit avec beaucoup d'une et, à part les calculs indispensables à l'échafaudage de la partie technique, la lecture en est aussi réconfortante qu'agréable. La pleine lumière qui s'en dégage met au point bien des questions jusqu'à présent restées en discussion, et est éminemment propre à éclairer d'un jour très net les débats actuels sur la réorganisation de notre artillerie.

Voici, en gros, la division de l'ouvrage :

PREMIÈRE PARTIE

I. *La réalisation du canon de campagne à tir rapide et à boucliers.*

II. *Le projectile et l'efficacité du tir* (tir fusant à shrapnels sur les formations des trois armes, tir percutant à shrapnels et à obus explosifs contre les obstacles et le matériel blindé) ; réglage mécanique des fusées (France et étranger).

III. *Les poudres colloïdales ou sans fumée (fabrication, propriétés, stabilité, emploi) et la bouche à feu : chargement rapide* (France et étranger).

IV. *L'affût à frein récupérateur et à boucliers* (France et étranger) ; comparaison du frein hydropneumatique français et des freins récupérateurs étrangers, à ressorts métalliques. Observations sur le *canon de cavalerie* et les *canons tirant sous les grands angles* (cas de l'obusier de campagne).

V. *Le pointage, la préparation et l'exécution du tir. Instruments de pointage employés à l'étranger.*

DEUXIÈME PARTIE

VI. *L'artillerie tir accéléré dans la guerre russo-japonaise : enseignements.*

VII. *La puissance de l'artillerie à tir rapide et à boucliers.*

VIII. *Emploi et direction des feux. — Liaison des armes.*

IX. *Missions de l'artillerie au combat. — Contre-batteries et batteries d'infanterie. — Tir pardessus les troupes. — Sécurité de l'artillerie en position.*

X. *L'artillerie à tir rapide et à boucliers dans les phases du combat.* Les batteries d'avant-garde. — Le combat de préparation ; caractère nouveau de la lutte d'artillerie. — L'artillerie dans les attaques et en particulier dans l'attaque décisive.

VII. *Organisation, approvisionnement et ravitaillement en munitions de l'artillerie à tir rapide et à boucliers.* L'unité base. Le nombre et la répartition. Les unités de déploiement. Consommations de munitions à prévoir. Approvisionnement du temps de paix. Fonctionnement et insuffisance du ravitaillement par transports mixtes. Nécessité et emploi des transports automobiles.

TROISIÈME PARTIE

XIII. *Les artilleries de campagne des puissances étrangères.*

XIV. *L'artillerie allemande.* Etude détaillée, technique et tactique. Comparaison avec l'artillerie française.

XV. *Conclusions.*

(La France Militaire).

Bourses des Lycées

Ont été nommés boursiers de mérite dans les lycées et collèges ci-après :

Agostini Antoine, né en 1895, le père instituteur, 26 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Ajaccio.

Albertini Auguste, né en 1890, le père professeur d'école d'industrie, 29 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 800 fr. Montpellier.

Battestini François, né en 1892, le père notaire, 4 enfant, bourse d'internat de 800 fr., Saint-Louis.

Cerli Roch, né en 1894, le père percepteur retraité, 35 ans de services, 5 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Bastia.

Chiarisini Ange, né en 1896, le père instituteur, 25 ans de services, 5 enfants, bourse d'internat de 310 fr., Ajaccio.

Emmanuelli Pierre, né en 1891, le père régisseur, décédé, 5 enfants, bourse de demi pensionnat de 500 fr., Cherbourg.

Falcucci Clément, né en 1895, le père instituteur, 27 ans de services, 5 enfants, bourse de demi pensionnat de 300 fr., Bastia.

Filippi Paul, né en 1895, le père entrepreneur, décédé, 7 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Ajaccio.

Gambini Pierre, né en 1891, le père gendarme en retraite, 25 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 300 fr. Bastia.

Leca Adolphe, né en 1897, le père surveillant général de collège, 23 ans de services, 2 enfants, bourse d'externat surveillé de 70 fr., Draguignan.

Martelli Marc, né en 1889, le père cultivateur, 3 enfants, bourse d'internat de 900 fr., Saint-Louis.

Padovani Pierro, né en 1895, le père brigadier des douanes retraité. 29 ans de services, 7 enfants, bourse d'externat de 150 fr., Nice.

Quilichini Paul, né en 1890, le père commerçant, 5 enfants, bourse de demi pensionnat de 300 fr., Ajaccio.

Sebastiani Charles, né en 1896, le père capitaine retraité, 40 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Bastia.

Tavera Jules, né en 1895, le père instituteur, décédé, 26 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Bastia.

Tommasini Antoine, né en 1893, le père concierge, 1 enfant, bourse de demi-pensionnat de 350 fr., Marseille.

Turchini André, né en 1894, le père cultivateur, 6 enfants, bourse d'externat surveillé de 440 fr., Henri IV.

(A suivre).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juin 1909.

Marché calme et ferme quant au fond. Notre Rente reprend à 97.17. Les Fonds Etrangers sont diversement traités. L'Extérieure s'avance à 96.85 et le Portugais à 64.25 ; le Turc revient à 93.12 et le Serbe à 84.85. Les Emprunts Russes sont bien tenus : 4 1/2 1909 97.42. Nos Sociétés de Crédit conservent ce accentuent leurs bonnes dispositions : le Crédit Foncier s'inscrit à 755, le Crédit Lyonnais à 1.246, le Comptoir National d'Escompte à 734 et la Société Générale à 672.

Les obligations de la Cie Générale de Pernambuco que la Banque Commerciale et Industrielle place à 445 frs sont garanties par hypothèque sur le chemin de fer de Ribeirao à Boreiros et par tout l'actif de la Cie s'élevant à 19.200.000 frs suivant l'inventaire dressé par trois experts judiciaires. On souscrit le 28 juin et dès-lors maintenant par correspondance.

Les valeurs industrielles et de traction sont calmes. Le compartiment mines est peu animé. Après diverses alternatives de hausse et de baisse le Rio finit à 1.890.

Au comptant officiel, l'action Industrie Houillère de la Russie Méridionale consolide son avance à 558.50. On demande Ben Azer à 760.

En Banque nouveau progrès à 267 de l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing.

The de Dion Bouton Motor Cab Cy Ld dont les actions sont dire prochainement introduites sur notre place et qui a pour objet d'établir à Londres un important service de voitures automobiles vient à son heure puisqu'un rapport du Comité désigné par le « London County Council » constate la nécessité d'avoir des services de Motor cabs suffisants et bien organisés.

Chemins français sans variation.

Huilon- nos nerfs
Guérison d'un neurasthénique

La hâte constante, le surmenage continuel, crispent les nerfs. Ils deviennent comparables aux rouages d'une machine mal huilée, rouages qui grincent dans les parties qui frottent même doucement. La machine se détraque alors facilement et devient inutilisable avant même d'avoir beaucoup servi. Ainsi font les nerfs lorsqu'ils sont mâs, lorsqu'ils sont affamés. Ils usent la machine et cette machine, c'est l'homme. Les neurasthéniques qui ont essayé pour guérir leurs nerfs malades des toniques ordinaires ont constaté l'inutilité de leurs efforts. Les Pilules Pink ne sont pas un tonique ordinaire, mais le plus puissant des toniques et elles guérissent les pauvres neurasthéniques.



(Cl. J. Depral, Bagnères-de-Bigorre)

Voici un exemple d'un cas de neurasthénie grave, guéri par les Pilules Pink.

M. François Organ, 20, rue des Pyrénées, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), écrit :

« Pendant deux ans, ma santé a laissé beaucoup à désirer. J'étais faible, je mangeais bien, mais la nourriture ne me profitait pas. J'avais par moments des éblouissements et il me semblait que j'allais tomber ou me trouver mal. J'avais comme des secousses dans l'estomac, comme si quelque chose s'y cassait ou aurait changé de place. Mes idées se brouillaient, ma mémoire s'était affaiblie, la tristesse et les idées noires s'étaient emparées de mon esprit. Le cœur me faisait mal, j'avais des palpitations et étais très oppressé. On m'a parlé de vos précieuses Pilules Pink et j'ai voulu les essayer. Les résultats ont été très bons. Mon état nerveux, neurasthénique, a bientôt fait place à un état de santé très satisfaisant. »

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 23°. + à 6 heures du soir + 21°. Maxima + 24°. Minima + 18.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Brevet élémentaire

Les examens du brevet élémentaire, pour les aspirantes, commenceront ce matin, à 7 heures, au lycée.

Oh-èques

Depuis quelque temps la santé de M. Jean-Baptiste Modena inspirait de sérieuses inquiétudes à sa famille : on espérait cependant que les soins dont il était entouré arrivant par lutter victorieusement contre le mal. Mais la semaine dernière l'état s'aggrava et tout espoir fut perdu : il s'est doucement éteint entre les bras de ses sœurs, nièces et neveux. Il était âgé de soixante-quinze ans.

M. Jean-Baptiste Modena avait su par son travail acquérir une belle aisance et il en jouissait modestement. Privé jeune encore d'une bien-aimée compagne, sans enfants, il avait reporté toute son affection sur ceux de ses sœurs et frère, qui le vénéraient à l'égal d'un père, et l'ont soigné jusqu'à la fin avec un dévouement inlassable.

Le convoi funèbre de cet excellent citoyen a été suivi jusqu'à l'église Saint-Jean par une foule compacte d'amis. Le deuil était conduit par ses neveux, MM. Modena, Gasparini et d'autres parents.

Deux magnifiques couronnes avaient été offertes par les neveux et les amis.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons aux familles Lorenzini, Cardi, Modena, Chiesa, Gasparini et Lota nos bien douloureuses condoléances.

Ponts et Chaussées

Ont été déclarés admissibles au concours de conducteurs des ponts et chaussées, en 1909, MM. Alfieri, Antoniotti, Guerrini, Olivi, (Corse) ; Grassi, (Seine) ; Campani, Rinieri, Susoni, (Alger) ; Piana, (Constantine).

Arrestation

Le nommé Proto-Doro, sujet sarde, âgé de 64 ans, journalier, s'est présenté hier, vers midi, à l'huspice civil pour visiter un de ses compatriotes, malade.

Le concierge lui ayant fait remarquer que ce n'était pas l'heure de visite, Proto-Doro insista, et, à un moment donné, il menaça le concierge d'un revolver chargé à cinq coups. Le nommé Lazarini Dominique intervint aussitôt, pour venir en aide au concierge, et réussit après quelques efforts à désarmer l'intempestif agresseur. Proto-Doro, conduit au poste de police, est fouillé et trouvé porteur de la somme de 11 francs.

Il est écroué au violon et mis à la disposition de M. le Commissaire Central.

Ecole d'artillerie

Le maréchal des logis Cristiani, du 23e rég. d'infanterie coloniale, et admis à la suite des épreuves écrites de 1909, à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école militaire d'artillerie et du génie, section du train des équipages militaires.

Main leste

Procès-verbal a été dressé contre la nommée A. Anne-Marie, qui a soufflété, sans motif aucun, Place Fontaine-Neuve, la nommée A. Laurence.

Avis

Il a été perdu ou volé, sur le territoire de Bigugha :

1° Une jument de 7 à 8 ans, taille 1 m. 50 environ, robe baie, lèvre supérieure et un des pieds de derrière tachés de blanc, queue coupée ;

2° Une pouliche de deux ans, taille 1 m. 48 environ, robe baie, avec petite étoile sur le front, queue coupée ;

3° Un poulain de 1 an, robe rouge, crins blanches à la tête et à trois pieds.

Adresser tous renseignements et indications sur ces animaux à M. Pascal Pasquini, rue Colonnella, 7, contre récompense.

Bonne occasion

Excellent vin de Sorata, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Bigiali, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00357

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Paris, 27 juin.

M. Commeignes, inspecteur des postes et télégraphes, à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions, à Nice.

Nomination

Service vicinal

Paris, 27 juin.

M. Cervoni, ancien soldat au 23e rég. d'infanterie coloniale, est nommé cantonnier dans le département de la Corse.

POUR LES SINISTRÉS DE LA PROVENCE

Le gala de l'Opéra

Paris, 27 juin.

La représentation de gala, qui a été donnée hier soir, à l'Opéra, au bénéfice des sinistrés de la Provence, a obtenu un succès tel que la recette dépasse *soixante-quatre mille francs.*

Cette représentation avait été organisée par le Syndicat de la Presse parisienne.

MARSEILLE

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Fin de la Grève

Marseille, 27 juin.

Le *compromis* mettant fin à la grève des inscrits maritimes a été signé hier soir par la délégation des Armateurs d'une part, et par la délégation des Inscrits maritimes d'autre part.

Ce compromis a été présenté à l'approbation du Ministre.

La reprise du travail

Les inscrits maritimes se sont réunis hier soir, à 8 heures et demie, à la Bourse du Travail.

M. Rivelli a donné lecture du compromis, en le faisant suivre de quelques explications.

MM. Renaud, Larsalle et Dole, délégués des inscrits, ont pris également la parole.

Le compromis a été ensuite mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Les équipages ont décidé de regagner leurs bords lundi matin.

EN ALLEMAGNE

La Démission
DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 27 juin.

La démission du Grand Chancelier est aujourd'hui officielle.

Le prince de Bülow, gravement atteint dans son amour-propre par le rejet de l'impôt sur les successions directes, ne veut plus rester au pouvoir, à moins que le Kaiser ne se décide à dissoudre le Reichstag.

L'empereur n'a pas encore fait connaître sa décision.

PARIS

LE GRAND-PRIX

Paris, 27 juin.

La journée du Grand Prix de Paris n'a été marquée par aucun incident sérieux.

Les lads ne se sont livrés à aucune manifestation.

Les camelots du Roi ont crié : « Vive le Roi ! », à l'arrivée du Président de la République sur le champ de course.

Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

Le Grand Prix a été gagné par *Verdun* à M. Maurice Rothschild.

SOLFÉRINO

LA CÉRÉMONIE DE LA SORBONNE

Paris, 27 juin.

Aujourd'hui a eu lieu, dans la grande salle de la Sorbonne, sous la présidence du général Picquart, ministre de la Guerre, la cérémonie officielle de la commémoration de la bataille de Solférino.

On remarquait dans l'assistance : le comte Gallina, ambassadeur d'Italie ; de nombreux députés et sénateurs ; une délégation des vétérans italiens, ayant à leur tête le Maire de Rome, M. Nathan ; les délégations des 87 régiments qui prirent part à la bataille de Solférino ; une délégation des Garibaldiens, aux chemises rouges.

M. le professeur Lavisse, membre de l'Institut, a pris le premier la parole.

D'autres discours ont été prononcés par M. Raqueni, président de la Ligue Franco Italienne ; le marquis de Passano, maire de Gênes ; par le général Picquart, ministre de la Guerre, et par le comte Gallina, ambassadeur d'Italie.

Dans son discours le ministre de la Guerre a retracé l'épopée glorieuse de 1859 qui scella l'amitié franco-italienne dans le sang et sur le champ de bataille.

Le discours de l'ambassadeur d'Italie a produit un effet considérable ; il a été plusieurs fois interrompu par les chaleureux applaudissements de toute l'assistance et particulièrement des Garibaldiens.

Après les discours a eu lieu un grand concert vocal et instrumental, exécuté par plusieurs artistes de l'Opéra, de l'Opéra Comique et de la Garde républicaine.

A la fin du concert, la médaille d'or, accordée par le Gouvernement italien et donnée au drapeau de chaque régiment, a été remise officiellement à chaque délégation des 87 régiments français qui ont pris part à la bataille de Solférino.

Chaque délégation était composée d'un officier supérieur, d'un capitaine et d'un sous officier.

A l'issue de la cérémonie, grand défilé des anciens combattants des plaines Lombardes, et grande réception dans les salles des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
TUILES et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes
MAGASINS : BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (CORSE)

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia
Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.
Toutes nos pâtes *supérieures* et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.
Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges
La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *rafflées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.
On demande de bonnes ouvrières bien tenues et emballeuses

François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2me
Les souscriptions, modifications *insertions et rectifications pour le Didot Bottin* de 1910 sont reçues aux Bureaux Maestracci jusqu'au 15 juillet prochain.
Demander les conditions très modérées pour annonces simples, italiques et gros caractères aux pages ordinaires ou illustrées.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDE PRIX | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA
M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).
M. DANESI, laissant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.
LUNETTERIE de 1er CHOIX

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 *mai* 1909, *comme ci-après* :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Grand Hôtel d'Europe
RUE DE L'OPÉRA
BASTIA
Madame ADÉLAIDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.
Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— *PRIX MODÉRÉS* —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas



HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES



M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée que puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir essayé partout sans résultat, j'ai voulu me rendre compte de la valeur de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne date, variées et j'ai obtenu les meilleurs résultats. [illegible]

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 2 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, chez M. Guiseppi.



Reya Wunder

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?

[illegible]

Le Directeur Gérant, J. [illegible]

Envoi franco sur demande de la Brochure contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à un prix de bon marché [illegible] jusqu'à ce jour.



Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Pointes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CONSULTATIONS AVOCATS

Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.

Frère MAESTRACCI
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

JE DONNE 100.000 fr.

à qui prouvera que la crème Simon ne guérit pas la chute des cheveux en 3 jours et ne fait pas repousser [illegible] dans 10 jours et ne fait pas repousser [illegible]

Journal Financier Français

16, Place du Havre, 16

Publie les Listes officielles de souscriptions et de répartitions aux emprunts et aux introductions de valeurs à la Bourse de Paris.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 177 — MARDI 29 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont invités d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés





LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : SS. Pierre et Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Comm. de Saint Paul

28 JUIN

LA CORSE
EST A L'ORDRE DU JOUR

Mon cher Directeur,

A maintes reprises, bon nombre de collaborateurs de votre excellente et patriotique feuille se sont plaints de ce que la Corse demeurât oubliée et plus ignorée par les Français du Continent que le dernier îlot de l'Océanie.

Quelle erreur ! Jamais au contraire nous n'avons été si en vogue. Et les grands journaux de Paris ne nous ménagent nullement leur sollicitude. On peut dire que la patrie de Napoléon n'a jamais été à l'ordre du jour comme ces derniers temps...

Désirez-vous des exemples pour éclairer la religion de nos concitoyens ? Tenez ! Jouvre au hasard un numéro du *Journal*, 21 juin 1909.

J'y trouve un récit détaillé de ce commencement d'émeute que le syndicat des « tads » en grève déchaîna sur le champ de courses d'Auteuil, le jour du Grand Steeple. Et j'y lis, entr'autres, qu'un malheureux officier de la garde républicaine — un de nos compatriotes — s'étant mêlé de vouloir ramener les perturbateurs au calme, fut entouré par des manifestants qui se mirent en devoir de l'écharper aux cris de : *Sale bandit Cors !!*

Dans le même numéro du grand organe politique et littéraire, je lis un roman-feuilleton qui s'intitule : *Le Crime de Pietro, soldat.* L'auteur, M. Charles Henry Hirsch, n'a pas manqué de mettre en scène un adjudant, un nommé Gaspari, originaire de... la Corse, pour varier un peu... Et cet adjudant précité est naturellement affligé des pires défauts... On lui a composé une nature franchement antipathique. Le roman feuilleton ne fait que commencer à peine et il n'est déjà question que des agissements du Corse... La rancune du « Corse. » L'humiliation du « Corse, » etc.

Je ne m'explique pas très bien pourquoi le héros de M. Hirsch est Corse plutôt que Breton ou Provençal.

Mais je me console en pensant que le romancier-feuilletoniste sait probablement ce qu'il fait.

Enfin, pour ne pas être en reste avec son confrère, un autre journal, *Le Matin*, par la voix de son rédacteur, M. Clément Vautel, met également un Corse en cause au sujet des scandales de la Marine. Il ne s'agit plus ici d'un adjudant, mais d'un employé du ministère, et le Corse de M. Vautel au lieu de s'appeler Gaspari s'appelle *Tutti quanti*, un nom fantaisiste pourvu de la terminaison en i.

Allez donc nier, maintenant, que les Français ne soient plus le peuple le plus spirituel de la terre. Si nos compatriotes ne se montraient pas satisfaits, c'est qu'ils seraient décidément affligés d'un bien piètre caractère. Aussi, je me fais leur interprète pour adresser, une fois de plus, l'expression de notre reconnaissance à nos « frères » du continent.

Veuillez agréer, etc.

Un Lecteur assidu

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 29 juin à 8 h 1/2

Paris New-York, marche,	Romberg.
Grisélidis,	Massenet.
Ballet de Faust,	Gounod.
La Reine Fiamette,	Leroux.
Sifflez Pierrettes, polka,	Popy.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

Retraite en musique

Itinéraire du 27 juin

Rue Miot, boulevards Paoli, de Palais, Saint-Auguste, Place d'Armes, retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rue de l'Opéra, rue Miot, Place Saint-Nicolas, cours Sébastiani. Rentrée.

NOUVELLE

Les deux Condisciples

Tout le monde, et l'instituteur le premier, croyait l'incident clos définitivement, lorsqu'à trois semaines de distance, un coup sec et autoritaire fut frappé à la porte du cabinet de travail de maître Férulat. Entrez ! cria doucement le maître d'école. La porte s'ouvrit toute grande et laissa passer un homme à la corpulence puissante, à la figure apoplectique, le chapeau impertinemment vissé sur une tête légèrement rejetée en arrière, indice ordinaire de l'orgueil ou de la force.

— M. le Pédagogue, dit le personnage, sans préambule et d'une voix courroucée, je viens vous demander compte des injures grossières que, journellement, vous prodiguez à mon fils Henri, devenu, je ne sais trop pourquoi, votre bête noire. Vous vous êtes livré sur lui, sans l'autorisation des parents, à des voies de fait que rien ne saurait excuser ; heureusement pour vous, qu'il y a des juges à Loches et un inspecteur d'Académie à Tours ; nous sommes de taille à nous faire rendre justice.

— Je n'ai aucun compte à vous rendre, répliqua d'un ton sec M. Férulat, en se campant fièrement devant le nouveau venu. Vos menaces ne sauraient m'émouvoir, car ma conscience ne me reproche rien.

— Je vous dis, répliqua Le Terrien père, que c'est indigne et odieux de la part d'un maître d'école, que de corriger à chaque instant aux oreilles d'un élève des vérités telles que celle-ci : « Quant à toi, grand dadais, je te prédis que tu seras un grand vaurien. »

— Qui vivra verra, répliqua l'instituteur, d'un ton inspiré.

— A table le prophète imbécile et ses ineptes prophéties ! cria d'une voix tonnante M. Le Terrien père, en agitant au-dessus de la tête de l'impassible maître d'école la canne plombée dont il ne se séparait jamais. Il n'est pourtant pas le courage de frapper. Mais tournant les talons, M. Le Terrien sortit en grommelant, faisant claquer violemment la porte derrière lui et s'éloigna, martelant le parquet du corridor de ses lourdes bottes pleines de menaces.

M. Férulat, sur une double plainte fulminatoire de M. Le Terrien, fut mandé successivement à Tours et à Loches. Il n'eut pas peine à se justifier auprès de M. l'Inspecteur d'Académie ; et il le fit avec tact de sincérité que ce dernier félicita encore une fois son subordonné de son esprit de discipline, promettant à bref délai l'éclatante récompense dûe à un dévouement qui allait jusqu'au sacrifice.

Au parquet, il exposa les motifs et les nécessités de cette solennelle et corporelle correction administrée au jeune Terrien, dans l'intérêt supérieur de l'ordre et de la discipline.

M. le Procureur se déclara d'autant plus satisfait des arguments *ad hominem* du maître d'école, que le rapport médical concluait à l'absence de toutes traces de violences proprement dites. Le magistrat tendit *une main amicale à cet éminent éducateur* de la jeunesse, qui avait toujours considéré ses graves et délicates fonctions comme le plus digne des sacerdoces.

Soutenu par l'opinion publique, encouragé par ses supérieurs, l'excellent maître continua, jusqu'à l'heure de la retraite, à diriger l'école communale de Saint-Gatien, sans contester l'une des écoles modèles du département d'Indre-et-Loire.

L'étranger, venu de loin, qui aurait traversé Saint-Gatien, le jour de la Saint-Pierre, vers 9 heures du matin, en l'an de grâce 1900, six lustres environ après la mort de M. Férulat, aurait été surpris de l'animation extraordinaire qui régnait dans la petite cité en fête. Cette animation grandissait à chaque instant avec les flots d'une foule de voyageurs que des files interminables de véhicules de toutes sortes déversaient à chaque instant sur le pavé des rues, déjà toutes noires de monde. Des sociétés musicales, des sociétés de gymnastique, plusieurs sections de vétérans 1870-1871, insignes à la boutonnière, bannières au vent, profitaient des remous de cette foule bruyante pour gagner la vaste esplanade, tout au bout de l'avenue, dans la direction de Tours.

Des arcs de triomphe se dressaient superbes et admirables dans leur habillement de verdure, sur plusieurs points du gros bourg.

Des guirlandes de fleurs, assorties avec un art exquis, escaladaient des écussons blancs où l'on relevait les inscriptions suivantes en lettres d'or monumentales : « *Au général* Pierre Labèche, *enfant du pays.* ».

L'arc de triomphe qu'on avait élevé sur la place de l'Hôtel de Ville et celui qu'on avait dressé dans la cour de l'école communale étaient remarquablement beaux. Sur le premier se détachait en gigantesques caractères gothiques formés de branches de lierre *tressées avec goût* — sur lesquelles on avait piqué des roses, — l'inscription simple, mais fière dans sa vigoureuse concision « Saint-Gatien à son illustre enfant ».

Le second était une espèce de tour Eiffel en miniature, jaillissant d'un feuillis de lauriers roses ; aux quatre faces du monument, haut de trente pieds environ, étaient fixées des armes étincelantes avec un merveilleux *art décoratif* ; elles dessinaient des bastions, représentaient des attributs guerriers, dans un buin d'or et de soleil, sur un champ d'azur. Sur la panoplie gigantesque, des lettres formées par de courtes lames d'épée, des pistolets aux canons longs et brillants, flamboyaient, présentant un sens complet : On pouvait lire ces mots : « Au général Pierre Labèche, ancien élève de l'école communale. (1863). »

Il est 9 heures : l'arrivée du général est signalée ; mille lorgnettes sont braquées d'école incomparable il possédait tous les dons qui obligent l'enfant à comprendre, obéir, craindre et aimer.

L'accomplissement de son devoir occupait toute sa pensée. Aussi employait-il toute son ardeur au service de sa science pour former les jeunes esprits qui lui étaient confiés et, paroil au laboureur qui par son travail assidu et intelligent rend fertile à jamais la terre la plus aride, notre maître ne se contentait pas de former quelque chose d'éphémères, mais il préparait les âmes et les cœurs pour les luttes qui attendent tout jeune homme qui se destine à une vie d'action. Et c'est à son école que cette phalange de jeunes marins, la plupart capitaines, a puisé les éléments nécessaires au développement de leur intelligence.

Vraiment, quoique nous fassions, Mesdames et Messieurs, nous ne saurons jamais assez honorer la mémoire de cet homme de cœur. Mais je suis certain que tous ses anciens élèves qui sont de par le monde, à la nouvelle de sa mort, reverront, *le cœur serré*, cette salle d'école où le maître vénéré donnait ses bonnes leçons, et où qu'ils se trouvent, en France ou sur les rives les plus lointaines, ils ne pourront s'empêcher de pleurer le maître qui n'est plus. Car, il aimait bien ses élèves ce maître que tous aimaient. Le père de famille le savait bien, et il abandonnait son enfant sans réserve et sans souci, certain qu'il était qu'en classe son enfant trouvait un autre père. Et son affection jointe au grand désir d'accomplir son noble labeur obtenait des élèves le travail et des résultats très significatifs. Aussi

LE CAPITAINE MONEGLIA
à SOLFERINO
Légende Corse

PAR

le Prince Pierre-Napoléon Bonaparte

Sic itur ad astra.

I

La France a des soldats ; les enfants de la Corse
Brillent au premier rang, car sous leur rude écorce
Bat un cœur animé des instincts les plus purs.
Leur courage défend, mieux que les plus hauts murs,
De tout progrès humain la patrie immortelle.
Si jamais, dans Paris, l'audace criminelle
Des vieux partis tentait d'y verser le pouvoir,
Les Corses suffiraient à briser leur espoir.

II

Dans tous les régiments de sa brave milice,
La France a des guerriers arrivant de la Sicile ;
Et parmi ces héros, prodigues de leur sang,
Les enfants de la Corse ont place au premier rang.
Il en est un surtout, dont j'aime le mérite
Plus que celui d'aucun de ces soldats d'élite.
Eh bien ! ce preux qui sut notre drapeau si haut,
Est un modeste fils de Bonifacio.

III

Sur son habit de guerre, honneur de notre armée,
Brillent les souvenirs d'Afrique et de Crimée.
Son front est calme et sûr, et son loyal regard
Décèle à tous les yeux notre fier montagnard.
C'est qu'à Solférino, ce brave capitaine
Accomplit un exploit de vigueur surhumaine,
Qui d'une noble envie enflamma mon esprit,
Et que je veux chanter dans ce simple récit.

IV

Sur l'âpre mamelon où la Tour d'Italie (1)
Aux lignes des Germains en armes se relie.
Se montre un long anneau de chasseurs du Tyrol.
Dont le pas dégagé semble effleurer le sol.
Derrière eux les Hongrois à l'athlétique taille
Se déploient alignés en ordre de bataille,
Et des balans légers l'innombrable escadron,
Sur le flanc des piétons, paraît à l'horizon.

V

Au penchant du coteau cette troupe est rangée
Sous de nombreux canons, batterie étagée.
Qui de trois plans divers sur les Français allait
Vomir en bouillons l'obus et le boulet.
Déployés sur le front de notre infanterie,
Nos tirailleurs avaient commencé la tuerie,
Visant à chaque coup, et ménageant le plomb,
Ainsi que doit le faire un tireur de renom.

VI

Les chasseurs du Tyrol, repliés sur la masse
De leurs proches soutiens, avaient cédé la place,
Aussitôt occupée après nos tirailleurs,
Par d'épais bataillons parés des trois couleurs.
Nos chefs de bataillon à la lourde épaulette
Disaient : Ne tirez pas, mais à la baïonnette !
Et précédant leurs pas, la blanche aigrette au vent,
Les colonels criaient : En avant ! en avant !

VII

Nos généraux, montés sur des chevaux arabes,
Donnaient des ordres brefs, clairs, en quelques syllabes ;
Et les aides de camp, à leurs lèvres pensives,
Despréaux-ment après les avoir entendus.

(1) Le donjon qui domine Solférino s'appelle, depuis les temps immémoriaux, la Tour d'Italie. Était-ce une prédiction du barde ?

Nos jeunes fantassins que la mort environne,
Se pressent dans les rangs de la double colonne. (1)
Et comme des aiglons sur la proie acharnés,
Leur attitude a dit dans quelle aire ils sont nés.

VIII

Comme aux champs lyonnais le flot du Rhône inonde
Le terrain disparu sous sa nappe profonde.
Ainsi de nos Français l'essor impétueux
Jusqu'aux points retranchés s'empare de ces lieux
L'ennemi, protégé par un massif ouvrage,
Par un feu nourri, veut rabattre l'orage ;
Et les sillons lombards boivent une autre fois
Le sang par où fleond des Francs et des Gaulois.

IX

Ils se brisaient en vain sur des talus inertes,
Et c'était *par milliers* que l'on comptait nos pertes,
Car fusils et canons par cent bouches d'enfer
Soufflaient un ouragan de balles et de fer.
Chacun de surmonter les obstacles s'efforce ;
Moneglia, (2) c'est le nom du capitaine Corse,
Lattait et méditait, jaugeant, le sien,
De combattre une fois sous un Napoléon.

X

Aventurés au loin, sa brave compagnie,
De plus d'un camarade avait vu l'agonie ;
Ces bons garçons brûlaient d'approcher les Germains,
Et d'en venir enfin, corps à corps, aux mains.
Leurs regards flamboyants d'une héroïque fièvre,
Leur ardeur d'autour et leur jarret de fièvre,
Leur infaillible tir, en ont fait des soldats
Qui comptent des succès autant que de combats.

XI

A travers la fumée, au loin, dans la campagne,
Comme un aigle planant, en Corse, à la montagne,
Et qui voit seul un point invisible à nos yeux,
Moneglia tout à coup observe un chemin creux.
Au pied du mamelon qu'il borde et qu'il contourne,
Ce chemin raboteux à droite se détourne,
Et par un long circuit, dans des endroits couverts,
Arrive aux ennemis et les prend à revers.

XII

Pour de tels combattants c'est une fière amorce.
— Pas gymnastique, enfants ! s'est écrié le Corse :
Et ces guerriers ardents, et qui jamais n'ont fui,
Courent dans le vallon, entraînés après lui.
A gauche, maintenant !... Sans répondre au qui-vive,
Notre détachement à mi-portée arrive ;
Le Germain reconnaît à leurs plumes de coq
Ces hommes bondissants, et n'attend pas le choc.

XIII

Deux canons autrichiens placés en batterie,
De ce point culminant sur notre infanterie
Roulaient les biscaïens. Les voilà pris à dos.
Nos gens en abordant ont tué les chevaux,
Et tous les artilleurs ont été mis en pièces,
A commencer par ceux qui défendaient leurs pièces.
Elles sont bien à nous... mais les soutiens sont près,
Si nombreux qu'ils pouvaient amoindrir le succès.

XIV

Formés par Moneglia, que la prudence lie,
En cercle hérissé d'armes, qui les rallie,
Nos chasseurs dispensent vivement leurs lauriers,
Tuent tout autour d'eux, sous leurs coups meurtriers.
Et le gros des Français, poursuivant ses attaques,
Cependant avançait dans de sanglantes flaques ;
Et par son échelons qui s'étaient succédé,
Le rôdif autrichien était escaladé.

Paris, 1861.

(La fin à demain).

(1) Cuirassé dessus sur la poitrine, en colonne d'attaque.
(2) Prononcez : Monéille.

ses supérieurs l'ont-ils reconnu. Médailles, diplômes d'honneur, avancement au choix toutes les récompenses enfin lui furent données.

En dehors de la classe il n'était pas moins vénéré. Tout le monde trouvait en lui un homme de grand cœur qui en toute chose se montrait de la vertu.

JEAN-JACQUES ALBERTINI.

(La suite prochainement).

UNE BELLE FÊTE
A BASTIA

La Commémoration de Solferino

L'appel qui avait été lancé dans notre ville, par un Comité à la tête duquel se trouvait le très sympathique et très estimé Consul général d'Italie, dans le but d'assurer une célébration solennelle du prestigieux anniversaire de Solferino, n'est pas resté sans réponse.

Et c'est avec un enthousiasme sincère que notre population s'est unie à la Colonie italienne pour fêter le glorieux souvenir de Solferino, qui devait être la préface de l'unification italienne.

Aussi, dimanche matin, dès la première heure, Bastia revêtait son aspect des grands jours. Aux façades de nos principaux cafés et hôtels, les drapeaux cinquaient joyeusement au vent, sous un radieux soleil d'été.

A dix heures, une foule nombreuse se portait vers les portes du Théâtre municipal, où une conférence, faite par un professeur du Lycée, M. Ambrosi, devait précéder le banquet.

Pendant plus d'une heure, le jeune et distingué professeur d'histoire a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole, en retraçant la campagne des armées alliées en Lombardie et tous les combats mémorables où les Français prodiguèrent généreusement le meilleur de leur sang, pour la délivrance d'une nation sœur.

Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de reproduire in-extenso le texte de cette conférence excellente, qui fut saluée d'applaudissements mérités.

A midi, toutes les autorités de la ville, escortées d'un public nombreux faisaient leur entrée dans le péristyle du Théâtre qui s'était métamorphosé de fond en comble, sous les mains adroites de M. J.-M. Pekle, le vaillant artiste bastiais dont l'éloge n'est plus à faire.

Les murs disparaissaient sous une profusion d'écussons aux armes Corses et Italiennes, et un pavoisement abondant couvrait les moindres recoins de la vaste salle des Pas-Perdus, sous l'égide paternelle de la vieille statue de Pascal Paoli...

A la table d'honneur prenaient place MM. le consul Mordini, le Premier Président, le gouverneur Leddet, le Sous-Préfet, le Maire de la ville, entourés des notabilités de la magistrature, de l'armée et des divers corps constitués de Bastia.

Pendant ce temps, les excellents musiciens du 163e d'infanterie inauguraient le banquet par l'exécution de l'*Inno reale italiano* et de la *Marseillaise* que l'assistance couvre de chaleureux bravos.

Plusieurs survivants Corses de la campagne de 1859 ont répondu à l'invitation du Comité Et ces vieux braves sont l'objet d'attentions toutes particulières L'on félicite également le doyen de la colonie italienne, le vieux peintre en bâtiment *Tutici*, qui porte gaillardement ses 86 ans, et qui a été, dans sa jeunesse, prisonnier politique et déporté en Bohême.

Inutile d'ajouter que tous — jeunes et vieux — ont tenu à faire honneur au succulent menu, signé Adélaïde Colombani, dont voici la composition :

Hors d'œuvre variés
Bouchées Lucullus
Langoustes sauce verte
Tagliarini à la Lombarde
Chapons du Piémont
Salade Solferino
Gateau Corse
Desserts assortis
Vins du Pays, Chianti. — Champagne

Mais voici venue l'heure des discours.

M. le Consul général Mordini se lève et dans des termes d'une rare délicatesse, il commence par remercier les autorités de la ville, d'avoir accepté avec autant d'empressement, l'invitation qui leur avait été adressée, rehaussant de leur présence ce banquet franco-italien.

M le Consul Mordini fait ensuite l'éloge de la population Corse et des Bastiais en particulier, qui aux heures tourmentées de l'histoire de l'Italie, ont assuré aux exilés italiens une large hospitalité. Et qui, aujourd'hui encore, ne manquent aucune occasion de manifester leurs sentiments affectueux pour les fils de l'Italie.

M. Mordini adresse un admiratif salut à l'Armée Française qui hier, comme aujourd'hui, à Solférino comme à Casablanca est toujours grande, toujours valeureuse, toujours généreuse

Il exprime le vœu de voir toujours la France et l'Italie marcher la main dans la main dans la voie de la paix et de la civilisation et termine en portant la santé de M le Président Fallières et de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie

M. le Colonel Leddet prend ensuite la parole.

Il remercie et félicite M le Consul Mordini de son initiative, grâce à laquelle Bastia aura dignement participé aux fêtes qui, un peu partout dans les deux nations sœurs ont marqué les anniversaires des combats de 1859.

En quelques mots d'un pathétisme saisissant; M. le Gouverneur évoque les dates glorieuses où l'armée française mêla son sang à celui des patriotes italiens dans des luttes fécondes pour la cause de la Liberté.

M. Leddet se réjouit des rapports de haute estime et de sympathie mutuelle qui existent plus vivaces que jamais entre l'armée française et la grande et admirable armée italienne.

Il termine, en formulant, lui aussi, l'espoir que les événements de l'avenir raffermissent chaque jour davantage des liens aussi sincères et aussi ardents.

M. le Maire Guidio se lève en suite et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

La nation italienne vient de fêter avec éclat, sur les champs de bataille, le cinquantenaire de la glorieuse campagne de 1859 qui a assuré son indépendance et préparé son unité.

Les honneurs qui ont été rendus aux représentants de la France dans cette plaine de Lombardie, si généreusement arrosée par le sang français, n'ont manqué ni de grandeur ni de cordialité ; et l'on sentait l'âme italienne éclater de joie et vibrer de reconnaissance au souvenir de tant d'héroïques et féconds en résultats.

M. le Consul de S. M. le Roi d'Italie en Corse, et la colonie italienne de Bastia, pénétrés des mêmes sentiments, ont eu l'heureuse idée de célébrer cet anniversaire au milieu de la population bastiaise, s'associant ainsi à leurs frères de la Péninsule dans un même élan de vive gratitude et de cordiale sympathie.

Je leur rends grâces ; ils nous permettent ainsi de relire avec fierté une des plus belles pages de notre histoire militaire.

Après la conférence que vous venez d'ouïr, avec le talent qu'on lui connaît, M. le Professeur Ambrosi, je n'entreprendrai pas de revenir sur les différents faits d'armes qui ont marqué, à chaque étape, la marche en avant de l'armée Franco-Sarde.

Nos soldats semblaient encore suivre, comme en 1796 l'étoile, du général Bonaparte, et Montebello, Magenta, Palestro, Turbigo, Solferino, par où il avait passé vainqueur, furent autant de rencontres que de victoires au cours desquelles Français et Piémontais rivalisèrent d'ardeur et de courage.

Bon sang ne pouvait mentir.

L'exemple d'ailleurs venait d'en haut ; et comme les événements politiques sont inséparables de l'histoire, je suis en droit de dire que la bravoure et le sang froid de l'Empereur Napoléon III et du Roi Victor Emmanuel, offrandés sur les champs de bataille de Magenta, de Palestro et de Solferino, ont contribué au succès des armées alliées autant que la savante préparation de cette campagne qui permit à une pléiade de généraux de se révéler et de se distinguer.

Le résultat fut prompt et décisif.

L'ennemi qui pourtant avait vaillamment disputé le terrain fut refoulé au delà du Mincio, et toute la Lombardie rentrait dans le giron italien par le traité de Villafranca.

La Vénétie devait revenir à la mère-patrie quelques années plus tard, en 1866.

Convaincus que les affinités des races sont plus puissantes que les combinaisons de la diplomatie, nous nous réjouissons de voir notre sœur latine marchant chaque jour dans la voie du progrès, et nous sommes fiers de l'intervention de la France dans l'accomplissement de ses destinées.

Nous faisons des vœux pour que l'amitié des deux peuples, cimentée par tant de victoires et tant de sang noblement versé, se perpétue à travers les siècles.

Je lève donc mon verre en souvenir des héros de la campagne de 1859, chefs d'armée, généraux ou soldats ;

En l'honneur de l'Italie et de la France unies dans un même sentiment d'indépendance, de justice et de liberté ;

Je porte la santé de M. le Consul de S. M. le Roi d'Italie en Corse qui, par ses relations aimables et distinguées, réussirait à nous faire aimer plus encore, si c'était possible, la grande nation qu'il représente ;

Je bois à la prospérité de la colonie italienne de Bastia, si patriote, si vaillante et si laborieuse ;

Je bois enfin aux braves officiers et soldats survivants, de tous grades, qui ont vaillamment combattu en Italie et que la Corse est fière de compter parmi ses enfants.

Enfin, M. Bordeaux-Desbarres, le jeune et très sympath que sous-préfet de Bastia, clôt la série des discours par l'allocution suivante :

M. le Consul Général,

Messieurs,

Je dois à l'absence de M. le Préfet de la Corse, qui m'a chargé de vous transmettre toutes ses sympathies en même temps que tous ses regrets, le plaisir et l'honneur de prendre aujourd'hui, en son lieu et place, la parole à cette table.

Je n'en abuserai pas ; d'abord, parce que je sais par expérience que, sinon pour ceux qui les prononcent du moins pour ceux qui les écoutent, les discours les meilleurs sont toujours les plus courts ; ensuite parce que je m'en voudrais de gâter par une mauvaise improvisation l'excellente impression que vient de nous laisser à tous ce cordial et succulent banquet.

Je ne puis cependant abandonner à d'autres le soin d'évoquer ces journées glorieuses où, sous la conduite du roi galant homme, Italiens et Français, dans les plaine Lombardes, cimentèrent une alliance depuis longtemps gravée au plus profond des cœurs !

Qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que les fils des morts de 59 conservent précieusement la mémoire de leurs grands et héroïques aïeux et que, demain comme hier, dans l'Europe aujourd'hui pacifique et unie, ils demeurent toujours et la main dans la main, les chevaleresques et indéfectibles soldats du Droit, de la Justice et de la Liberté.

C'est dans cet espoir, Messieurs, que je lève mon verre à la Colonie Italienne de Bastia, à son distingué représentant M. le Consul général Mordini, à son Auguste Souverain S. M. le Roi Victor Emmanuel III, à la noble nation Italienne, sœur chérie de la France.

A deux heures et demie, le banquet prenant fin et la nombreuse assemblée, s'écoulait sous la heureuse impression de cette réunion si émouvante et que n'avait cessé d'animer une cordialité du meilleur aloi, jointe à un ordre et à une dignité au dessus de tout éloge.

Nos compliments les plus vifs vont aux membres du Comité, à qui revient l'honneur de cette belle journée de dimanche Le succès a dépassé leurs meilleures espérances. Et nous résumerons l'opinion de tous, en disant qu'on ne pouvait rêver de plus touchante unanimité, ni d'enthousiasme plus significatif, pour cette inoubliable fête de la fraternité.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués réunis en assemblée générale, ont procédé, dimanche, au renouvellement de leur bureau.

Ont été élus : Président, Orsoboni Antoine ; Vice-Président, Vaticchi Henri ; Trésorier, Pourcevera Eugène ; Secrétaire, Félici Toussaint.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Banquet

Les souscriptions pour le grand banquet mutualiste du 11 juillet sont reçues tous les jours soit au siège du Comité, 2, rue Miot, soit chez MM. les Présidents de Société.

Il ne sera plus reçu de souscriptions après le 4 juillet (dernier délai).

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire au siège du Comité, 2, rue Miot.

Le règlement des régates est déposé au bureau du Comité.

Course de Marathon

Les coureurs sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

* *

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

Brevet de capacité

(ASPIRANTES)

Les examens du brevet élémentaire ont commencé hier matin, à 7 heures, au Lycée.

La commission présidée, par M. Barut, proviseur du Lycée, est composée de MM. Olive, Mansion, Poletti, Ortiul, Manenti, professeurs au lycée ; Cachard, inspecteur primaire à Bastia ; Aubin, inspecteur primaire à Corte ; Le Guillochet, inspecteur primaire à Calvi ; Magnarchi, professeur de dessin ; Sorba, instituteur à Bastia ; Mmes Cachard ; Gregory, directrice d'école à Bastia ; Ponzevera, directrice de pensionnat.

Il y a 124 aspirantes.

Voici les sujets de compositions qui ont été données :

Orthographe et Questions

« Les enchantements de la lecture. »

Un livre a toujours été pour moi un ami, un conseil, un consolateur éloquent et calme, dont je ne voulais pas épuiser vite les ressources et que je gardais pour les grandes occasions. Oh ! quel est celui de nous qui ne se rappelle avec amour les premiers ouvrages qu'il a dévorés ou savourés ? La couverture d'indienne poudreux que vous retrouvez sur les rayons d'une armoire oubliée nous vous a-t-elle jamais retracé les gracieux tableaux de vos jeunes années ? N'avez-vous pas cru voir surgir devant vous la grande prairie baignée des rouges clartés du soir lorsque vous le lûtes pour la première fois ; le vieil ormeau et la haie qui vous abritèrent et le fossé dont le revers vous servit de lit de repos et de table de travail, tandis que la grive chantait la retraite à ses compagnes et que le pipeau du vacher se perdait dans l'éloignement ? Oh ! que la nuit tombait vite sur ces pages divines, que le crépuscule faisait cruellement flotter les caractères sur la feuille pâlissante ! C'en est fait, les agneaux bêlent, les brebis sont arrivées à l'étable, les formes des arbres s'effacent dans le vague de l'air, comme tout à l'heure les caractères sur le livre. Il faut partir, le chemin est pierreux, l'écluse est étroite et glissante, la côte est rude, vous êtes couvert de sueur, vous avez beau faire, vous arriverez trop tard, le souper sera commencé.

G. SAND.

* *

Questions. — 1° — Expliquez les phrases ; je crépuscule faisait cruellement flotter les caractères sur les feuilles pâlissantes... et j'expression : « le vague de l'air ».

2° — Analysez logiquement (nature et rapport des propositions) la phrase : « Quel est celui de nous qui ne se rappelle avec amour les premiers ouvrages qu'il a dévorés ou savourés...

3° Analysez grammaticalement (nature et fonctions) : Quel est celui de nous qui

4° Quelle différence y a-t-il entre dévorer et savourer un livre. Dites de quelle manière vous préférez lire un livre et pourquoi.

Composition Française

La jeune fille patiente. — Montrez comment, dans diverses circonstances (dans la famille, à l'école, etc.) la jeune fille patiente s'est comportée. Distinguez la patience et la résignation.

Calcul

1re Question. — Quel est le plus grand nombre entier qu'on puisse ajouter au dividende d'une division sans que le quotient soit modifié ? On donnera d'abord un ou plusieurs exemples numériques et on en déduira la formule générale.

2e Question. — Une laitière achète 80 litres 7 de lait. Voulant vérifier si ce lait contient de l'eau elle le pèse et trouve que son poids est de 82 kilg. 8. Combien le lait contient-il d'eau, sachant qu'un litre de lait pur pèse 1030 grammes ?

Nota. — Les solutions algébriques sont admises.

Nos Chemins de Fer
COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que le mardi, 29 juin, elle mettra en marche les trains suivants :

Train n° 3 : départ de Bastia à 6 h. 32 du matin.

Train n° 9 : départ de Bastia à 8 h. 31 du matin

Train n° 11 : départ de Bastia à midi 40.

Train n° 7 : départ de Bastia à 3 h. 38 du soir.

Train n° 10 : départ de Ghisonaccia à 4 h. 47 du matin.

Train n° 12 : départ de Ghisonaccia à 2 h. 3 du soir.

Train n° 4 : départ d'Ajaccio à 6 h. 34 du matin.

Train n° 14 : Départ de Calvi à 5 h. 11 matin.

Train n° 13 retardé : Départ de Ponte-Leccia à midi 40.

Et que, le mercredi 30, le service normal des trains sera repris suivant l'horaire du 1er juin.

Bastia, le 28 juin 1909.

La Compagnie informe le Public qu'à partir du lundi 28 juin 1909, elle acceptera tous les transports en petite vitesse, à l'exclusion du bois de châtaignier et des objets de dimensions exceptionnelles, en provenance ou à destination de toutes les gares du réseau, à l'exception de la gare maritime de Bastia.

Bastia, le 27 juin 1909.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19°
A midi 22°. + 3 6 heures du soir + 19°.
Maxima + 24°. Minima + 18°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm
A midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

* *

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de sous-lieutenant d'infanterie, MM. les adjudants : Laccioni, du 3e bat. d'Afrique, affecté au 4e zouaves ; Moracchini, du 74e, nommé adjoint au trésorier du corps.

M. l'adjudant d'administration Casanaita, de la 15e section de commis militaires, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe, et maintenu au 15e corps.

* *

Immondices

Procès-verbal a été dressé contre la nommée P. R., couturière, demeurant boulevard Paoli, 29, pour avoir jeté des immondices dans la rue, après le passage des balayeurs publics.

* *

Acte de probité

Les nommés Martelli Henri, 14 ans, Martelli Charles, 11 ans, et Tortani Joseph, 13 ans, ont trouvé sur la place Saint-Nicolas, une petite chaîne d'enfant, dite tour de cou, en argent. Ils l'ont aussitôt déposée au bureau de police pour être mise à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Nos meilleures félicitations à ces trois garçonnets, ainsi qu'à leurs parents et à leurs maîtres qui ont su inspirer de si nobles sentiments.

* *

Audition musicale

Jeudi, 1er juillet, à 2 heures et demie, audition des élèves de Mlles Agostini.

Tentative de vol

Le jeune G. A., âgé de 15 ans, a été surpris, par le sacristain de l'oratoire de l'Immaculée Conception, au moment où il avait renversé le tronc pour s'emparer de l'argent.

Il a été mis à la disposition de M. le Commissaire Central.

* *

Objet perdu

Un trousseau de clés.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*.

* *

Avis

Il a été perdu ou volé, sur le territoire de Biguglia :

1° Une jument de 7 à 8 ans, taille 1 m. 50 environ, robe baie, lèvre supérieure et un des pieds de derrière tachés de blanc, queue coupée ;

2° Une pouliche de deux ans, taille 1 m. 48 environ, robe baie, avec petite étoile sur le front, queue coupée ;

3° Un poulain de 1 an, robe rouge, taches blanches à la tête et à trois pieds.

Adresser tous renseignements et indications sur ces animaux à M. Pascal Gongnini, rue Colonnella, 7, contre récompense.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00355

BOURSE DE PARIS

	26 juin	28 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	97 25	97 10
de 3 0/0 amortis.	98.20	98.25
	ex-coupon	

VESCOVATO
Élections Municipales

Vescovato, 28 juin.

Grâce à la présence de M. Hennequin, commissaire central à Bastia, escorté de plus eurs brigades de gendarmerie à pied et à cheval, les élections municipales de notre commune se sont faites régulièrement.

14 conseillers appartenant à la liste de M Giamarchi, maire sortant, ont été élus.

2 seulement de la liste Buttafoco ont été élus.

HOMICIDE
par imprudence

Le danger des armes à feu

Vescovato, 28 juin.

La nuit dernière, les partisans du maire se livraient à de nombreuses manifestations.

A un moment donné, M. Franceschi François-Antoine, surveillant militaire en retraite, ouvrit la fenêtre de sa chambre en s'écriant : *Evviva i Neri*.

Au même instant, un groupe de *Neri*, aux manifestations desquels Franceschi voulait joindre la sienne, exprimaient leur enthousiasme par des salves de mousqueterie.

Par un malencontreux hasard, une balle de revolver vint atteindre la malheureux Franceschi à la tête. Il s'affaissa ; et vainement on se précipita à son secours ; la mort avait été foudroyante.

Franceschi, qui était connu sous le sobriquet de *Leone*, était âgé de 56 ans.

AVIS DE DÉCÈS

(CALVI)

M. Costa, agent-voyer d'arrondissement à Calvi,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

MADAME PÉTRONILLE COSTA

son épouse, décédée à Calvi, le 28 juin 1909, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, mercredi, 30 juin, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean-Baptiste pour le repos de l'âme de

M. ANTOINE LOTA

La famille y assistera.

Grand Hôtel d'Europe
RUE DE L'OPÉRA
BASTIA

Madame ADÉLAÏDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— PRIX MODÉRÉS —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé

RAID ALLEMAND
A MORT POUR
RATS ET SOURIS

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN. — Mercredi, 30 juin, clôture des exercices du mois du Sacré Cœur de Jésus.

Le soir, à 7 heures 3/4, Vêpres, procession, sermon et salut.

Les habitants de la Place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés de vouloir bien il omisser leurs maisons sur le parcours de la procession.

A SAINTE-MARIE. — Les garçons et les filles qui seront confirmés dimanche prochain, sont convoqués aujourd'hui même, à 4 heures et demie, pour le catéchisme préparatoire au Sacrement de Confirmation.

LA GRÈVE DES DOCKERS
Protestation pacifique

Les dockers ont fait, hier, une protestation pacifique en faveur des cheminots syndiqués. Ils ont parcouru les principales rues de la ville, drapeau déployé.

Ils reprendront le travail dans la journée d'aujourd'hui ou de demain.

Par suite de cette grève de 24 heures, le *Liamone* n'a pu débarquer ses marchandises qui feront ainsi la navette entre Marseille et Bastia.

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Reprise du Travail

Marseille 28 juin.

Ainsi que nous l'avions annoncé hier dans nos télégrammes, tous les inscrits maritimes ont regagné ce matin leurs bords.

La reprise du travail a été générale.

L'arbitrage

Le ministre de la Marine a désigné M Dubief, président du tribunal de la Seine, comme arbitre en sujet du conflit entre armateurs et inscrits maritimes.

Violentes bagarres

Protestations énergiques
Nombreuses arrestations

La reprise du travail a donné lieu, ce matin à de nombreuses protestations et à plusieurs bagarres.

Certaines compagnies ayant refusé de reprendre tous les grévistes, des scènes de pugilat ont eu lieu et des coups ont été échangés entre la police et les inscrits maritimes.

On compte plusieurs arrestations.

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
interpellera
le Préfet de la Corse

Paris 28 juin.

M Antoine Gavini, président du Conseil général, vient d'adresser une lettre à M Chaboil, préfet de la Corse, l'avisant qu'il interpellerait, à la prochaine réunion de l'Assemblée départementale, sur les désordres administratifs révélés par plusieurs journaux parisiens.

M. Chaboil, préfet de la Corse, qui est parti précipitamment vendredi dernier, se trouve depuis hier à Paris.

Elections Législatives
INDRE ET LOIRE
Deuxième Tour

Paris, 28 juin.

Les électeurs de l'arrondissement de Chinon étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Eugène Leflet, républicain radical, décédé.

M. Foucher, radical, a été élu par 10.442 voix contre 9 764 M. Lemaule, progressiste.

Au premier tour de scrutin avait donné les résultats suivants :

Inscrits : 26 377
Votants : 20 269

Ont obtenu :

MM.
Lemaule, progressiste, 8 575 voix ;
Foucher, radical, 7 003 voix ;
Lyon, radical, 2 298 voix ;
Jevigny, radical-socialiste, 1.997 voix.

Au renouvellement général de mai 1906 M. Leflet avait été réélu par 13 663 voix contre 8 813 à M. Henry de Trodern, libéral.

M. EMILE FAGUET
victime d'un accident

Paris, 28 juin.

M. Emile Faguet, le savant littérateur critique, membre de l'Académie française, descendait aujourd'hui l'escalier de l'appartement qu'il habite quand il fit une chute si malencontreuse qu'il se cassa net la jambe droite

Ramené chez lui, le savant académicien fut immédiatement l'objet des meilleurs soins, et nombreuses furent les personnes qui, informées de ce regrettable accident sont venues s'enquérir de ses nouvelles.

PROTESTATIONS
DU SYNDICAT DES INSCRITS
au Ministre de la Marine

Paris, 28 juin.

Le Syndicat des Inscrits maritimes s'est réuni d'urgence ce matin, à la Bourse du travail, à la suite des révocations prononcées par certains corps.

Le Syndicat a adressé, séance tenante, un télégramme au Ministre de la Marine pour protester contre plusieurs armateurs qui avaient refusé de reprendre la totalité de leurs anciens équipages, afin de conserver à bord de leurs navires les équipages de fortune recrutés pendant la grève.

Les Morts du Jour

L'intendant général Stopler

Paris 28 juin.

On annonce la mort à Marseille de M. l'intendant général Stopler, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 72 ans.

M. le président Benoist

M. Benoist, président de Chambre à la Cour d'appel de Paris, est décédé également aujourd'hui, à l'âge de 61 ans.

M. Benoist présidait la cinquième chambre.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE MONOPOLE
DU PAVILLON

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le régime commercial entre la France et l'Algérie.

M. Picard ministre de la Marine, expose l'accord intervenu à Marseille entre armateurs et inscrits

Les députés de l'Algérie applaudissent aux paroles du ministre, mais ils insistent pour que le gouvernement prenne à l'avenir les mesures nécessaires pour éviter le retour d'aussi graves inconvénients.

M. Crappi ministre du commerce, demande le renvoi de la discussion jusqu'après la soutenance arbitrale dont la rédaction a été confiée à M. Dilte.

Le renvoi est accepté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

Après une longue discussion la séance est levée et renvoyée à demain.

HUNYADI JANOS

VIZZAVONA
Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE
se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.
Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
de CARREAUX MOSAIQUES DE CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins (Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : (Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc du Notaire
6, Boulevard du Palais, en Ier
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique
Reconstituante
PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine
assainit l'eau
PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport,
Liqueur de Réception
GET Frères, Brasseurs. — Rural (H. G.)
MAISON FONDÉE EN 1796

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET FRADIN
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste de l'Ecole
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, en la Maison Susini

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



NOTICE gratis et franco

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fr. MAESTRACCI
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

Le Directeur-Gérant,
J. E. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

REVUE-GUIDE POLITIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

AMARO MATTEI est, utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME

Sur cent femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibrome**, et autres engorgements, qui n'exigent pas toujours la monstrueuse, et qui expliquent les **Hémorragies** et les **Pertes** presque continuelles, auxquelles elles sont sujettes.
La Femme ne pressentant pas d'abord de semblables ennuis, pas tout à coup se trouve contrainte à garder le lit et les médecins redoutent. Le **Fibrome** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne de douloureux dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les pertes abondantes la torturent, à s'aliter presque continuellement.
QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire: **Faites une cure avec**
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
que vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme**. Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Anémie, Etc. **ELIXIR D'AGE**, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites, Hémorroides, etc., etc.
Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec **l'HYGIÉNITINE des DAMES** (1 fr. le flacon)
La **Jouvence de l'Abbé Soury** se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. (3 fr. 50 franco gare.... Les 2 flacons francs contre mandat-poste 7 fr. 50 adressé Pharmacie Mie. DUMONTIER, 3 rue des Cathédrales, Rouen.
(Notice et renseignements confidentiels gratis)

DEMANDE MÉDECINE DES MALADES
méthode naturelle — PARFAITEMENT APTES GUÉRISON
NATURELLE, Electricité, radiations, etc., etc. — Ces méthodes ne peuvent guérir les maladies — Elles ne peuvent que les soulager
Pour renseignements gratuits s'adresser à M. le Docteur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente: Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 178 — MERCREDI 30 JUIN 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez nos agents et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Deuxième, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Comm. de Saint Paul
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 42 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint Théodore.

29 JUIN

Le Fléau de la Corse

Le paludisme dévastateur. — Comment on devient paludique. — Conséquences économiques d'un microbe.

On parle beaucoup de la Corse en ce moment. — Cette île — un joyau enchâssé dans l'écrin d'azur de la Méditerranée — souffre d'un désarroi économique et social qui commence à émouvoir profondément l'opinion publique. Or, ce mal économique et social a sa source, ainsi que bien d'autres misères humaines, dans un mal physique.

La Corse est ravagée par un fléau terrible : le paludisme. Il y décime la population, il aveulit toutes les énergies, oblige à l'émigration et livre le pays à l'abandon.

Au point de vue du paludisme, la Corse peut se diviser en trois régions : celle où on attrape la fièvre, celle où on la soigne et celle où on l'ignore. La première se compose des côtes basses qui se continuent par des plaines jusqu'aux contreforts des montagnes ; la seconde est constituée par les vallées où se trouvent les villages à flanc de coteaux ; la troisième par les cimes des monts. Les côtes sont naturellement les plus fertiles, elles sont même remarquablement fertiles ; mais elles sont traversées par les nombreux torrents qui s'élargissent vers leurs embouchures et s'étalent en une multitude de marécages. Et, dans ces marécages, pullulent les moustiques anophèles.

C'est le docteur Laveran, désormais célèbre, qui, en 1880, a découvert le microbe du paludisme et expliqué le processus du fléau. Ses travaux ont été confirmés depuis par d'autres savants, notamment par Manson et Ronald Ross ; mais, avant eux, c'était déjà, en Corse, une intuition populaire que les moustiques véhiculaient la malaria. Déjà, en 1857, un médecin insulaire, le comte Vincenti, de Pobbeia, chef de service à l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome, avait émis l'hypothèse d'un virus fébrile puisé par les moustiques dans les marécages et transmis ensuite à l'homme. La chose n'était pas tout à fait exacte. Laveran a démontré que le moustique, en piquant un sujet paludique, prend lui-même avec le sang un animalcule dénommé *hématozoaire* ; ce dernier se transforme et évolue chez le moustique, puis le même moustique, en piquant un individu sain, transmet à son tour le germe dont il est infecté. L'hématozoaire foisonne alors dans le sang, il dévore les globules rouges, il affaiblit rapidement l'organisme, et celui-ci, par réaction, emploie toutes ses forces à se reconstituer. Ce sont des batailles continuelles, d'où la fièvre.

Le terrible, c'est que la thérapeutique est impuissante. On ne guérit pas un paludique, on l'améliore seulement. La quinine à hautes doses donne un surcroît de vie en quelque sorte au malade et, en fin de compte, finit par tuer un nombre considérable d'hématozoaires ; mais elle ne les tue pas tous. Dès qu'un sujet est paludique, il l'est pour toute sa vie. Continuellement il doit lutter contre la multiplication des microbes et, à la moindre fatigue, au moindre affaiblissement, il est repris par la fièvre. De plus, il se trouve en perpétuel foyer de contamination : tout moustique qui le pique s'empoisonne et propage le fléau.

Perpétuellement malade, voué à la quinine éternelle, le paludique ne peut plus travailler que par intermittences. Il devient incapable de tout effort sérieux et il est toujours anémié. De plus, il est affligé de stérilité et, s'il arrive à avoir des enfants, ceux-ci naîtront dans les pires conditions possibles.

Ainsi la Corse qui possédait naguère 500.000 habitants, n'en a plus aujourd'hui que 291 000, aux neuf dixièmes paludiques. Or, comme le Corse ne peut vivre que d'agriculture, car sa situation insulaire lui interdit toute industrie sinon agricole ; comme, d'autre part, il ne peut cultiver que les plaines et que celles-ci sont le siège de la malaria, il en est arrivé peu à peu à les déserter. Il s'est réfugié depuis un siècle dans les villages et, là, il vit d'une façon restreinte et pauvre. Jadis, il était riche, la terre des plaines, généreuse, lui donnait un large bienêtre. N'ayant plus à labourer que des rochers inaccessibles, il s'est rebuté à l'ouvrage. On peut citer des familles qui, sous la Restauration, retiraient des dizaines de mille francs de leurs propriétés de la côte orientale, qui ne trouvent plus aujourd'hui de bras pour les cultiver et ne peuvent arriver maintenant à payer cinq cents fr. de contributions ! On estime à plus de 800.000 les journées de travail que le paludisme coûte annuellement au pays !

Dans ces conditions, le Corse a émigré. Il a fui devant la fièvre. Il a été ailleurs chercher sa subsistance et celle des siens. Tout naturellement une voie s'est présentée à lui : celle du fonctionnarisme. Il s'est fait soldat ou employé de l'Etat, parce que c'était s'assurer du pain d'une façon certaine avec l'espoir d'en donner une partie à ceux de sa famille qui demeuraient dans l'île. Et, s'il a préféré ce métier à tout autre, c'est qu'il n'avait pas les moyens de risquer un aléa et qu'il lui fallait vivre. Il ne demandait pas la fortune, mais la vie.

Or, on sait ce qu'il faut pour devenir fonctionnaire, — des protections, et des protections politiques. Comme conséquence de cet état de choses, les familles corses ont fait de la politique pour caser leurs enfants. Et, comme les besoins étaient pressants, la politique a été acharnée, horrible et détestable dans ses moyens. Le sang a coulé et la légalité a été foulée aux pieds maintes fois.

La faute en est au paludisme, à l'hématozoaire de Laveran. Cette situation, du reste, n'est pas spéciale à la Corse ; les Italiens viennent de constater que la Sardaigne était ravagée par le même mal, avec les mêmes conséquences.

PIERRE PICHO.

(*La Liberté*).

UN RÉSUMÉ du combat de Solferino

Le 24 juin 1859, à l'aile droite de l'armée française, le corps du maréchal Niel est sur le point de fléchir sous le nombre.

Depuis cinq heures du matin, l'artillerie n'a cessé de tonner de part et d'autre.

Malgré les ravages d'un feu bien nourri, les rangs se referment après chaque décharge, et les deux adversaires maintiennent leurs positions.

Il est trois heures de l'après-midi, et les munitions commencent à s'épuiser. Rien n'a pu réduire jusque là l'infanterie autrichienne, protégée par un bois où se trouvent, formant d'impénétrables carrés, ces chasseurs tyroliens, l'élite de l'armée ennemie. Il faut rompre à tout prix cette muraille vivante, et c'est au 1er chasseurs d'Afrique qu'échoit l'honneur d'exécuter la première charge.

Les escadrons s'ébranlent, un feu meurtrier les accueille, et, en quelques instants, de ce magnifique régiment il ne reste plus que des débris.

Mais l'infanterie autrichienne est entourée. Les capitaines-commandants de Roquefeuille, Guyot, les lieutenants Lœffler et de Salignac-Fénélon tombent criblés de balles. Le capitaine-commandant de Sonis a son cheval tué sous lui ; il court à pied, le sabre à la main, parant les coups qu'on lui porte ; puis, revenant en arrière, à travers des balles qui pleuvent autour de lui sans l'atteindre, saute sur le cheval que lui offre le chasseur Monery, de son escadron, rallie les siens qu'il ramène au combat, suivi du gros de la division, qui, traversant à son tour les carrés déjà rompus, achève la déroute et complète la victoire sur le seul point où l'ennemi, refoulé partout ailleurs, opposait encore à nos armes une résistance désespérée. Le lieutenant Bailleul et les brigadiers Bertouin et Agostini blessés, ont leur cheval tué sous eux et sont faits prisonniers de guerre.

Après la paix de Villafranca, le général Desvaux fit élever un monument à la mémoire des officiers de sa division tués à la bataille de Solferino, chaude journée qui décida du sort de la campagne entière.

Un Survivant du 1er chasseurs d'Afrique

Ce que disent les Journaux

L'Action :

Sur la séparation des Chambres :

« Nous ne sommes plus qu'à dix mois des élections générales. Ne serait-il pas insensé de la part des membres du Parlement de quitter le chantier, comme de simples saboteurs, au plus fort du travail qui leur a été confié ? Si l'on réfléchit que la session d'automne sera en grande partie absorbée par le budget de 1910, il apparaît comme indispensable que les deux Chambres continuent de siéger la plus grande partie de l'été. Qu'allégueraient d'ailleurs les partisans de vacances aussi précoces qu'injustifiées ? Il fait très frais à Paris, et la tranquillité générale n'y joint à la température pour permettre aux débats parlementaires de se dérouler en des conditions hygiéniques. Est-ce que les autres travailleurs de l'Etat et des industries privées, ouvriers ou patrons, songent en ce moment à partir en vacances pour quatre mois ? Les appointements de quinze mille francs que les députés et les

---

LE CAPITAINE MONEGLIA
à SOLFERINO
Légende Corse

PAR

le Prince Pierre-Napoléon Bonaparte

Sic itur ad astra.

XV

Le Corse, à l'unisson de cet effort suprême,
A repris les canons par son audace extrême ;
Puis, à des paysans confiant ce trésor,
Il les fait amener à notre état-major.
A regret vers la plaine il les voyait descendre,
Mais en pensant qu'il va, sans doute, encore en prendre,
Il se borne à crier aux conducteurs surpris :
— Vous direz que c'est bien nous qui les avons pris.

XVI

Alors, du mamelon sur la plus haute crête
Il entendit rouler comme un bruit de tempête.
Comme avec la Bâtaille arrivent les glaçons,
Il vit une avalanche en formes de caissons,
De canons, d'obusiers sur la pente escarpée.
Le Dieu des combattants l'offrait à son épée...
Quant, au galop, tandis qu'elle était encor loin,
Parut un cavalier le pistolet au poing.

XVII

C'était un blond enfant, qui de sa Germanie
Avait le culte ardent, et la vouloit unie ;
Près des chaires nourri des universités,
Qui du peuple allemand plaident les libertés.
Il chargeait en avant, dans le noble espérance
De frayer un passage, au gré de sa vaillance,
Aux canons en retraite et cernés soudainement,
Dont il était, d'ailleurs, le digne commandant.

XVIII

De nos rudes chasseurs la cohorte massée
Lui barrait le chemin, bâionnette baissée.
— Rends-toi, dit un sergent ; et lui, jeune immortel,
Fit abover sa poudre, et jura : *Der Teufel !*
Il meurt !... mais en mourant pour l'Allemagne il prie.
Un cortège sacré de morts pour la patrie.
Italiens, Français, citoyens de tous lieux,
L'ont reçu dans leurs bras, et l'ont conduit aux cieux.

XIX

Déjà les canonniers qui descendaient la côte,
Approchaient en bataille, et serrés côte à côte,
Pièces, caissons, chevaux, artilleurs sabre au clair,
Alignés en muraille, et prompts comme un éclair,
Arrivaient écrasants, et semblaient une trombe.
Hélas ! ô lansquenets, vous couriez à la tombe.
Le Corse du danger s'est toujours fait un jeu ;
Il regarde sa troupe et lui commande : Feu !

XX

Mémorable combat, digne de nos annales !
L'ennemi, foudroyé par la grêle des balles,
S'arrête. Les chevaux, dont plusieurs sont atteints,
Se cabrent. Les mourants, par leurs regards éteints,
Où l'on voit que la haine a dompté la souffrance,
Regrettent ce beau ciel, libre, grâce à la France.
Le Corse triomphant s'essuie tous les cheveux,
Et veut offrir quartier aux vaincus autrichiens.

XXI

Leur colonel, tudesque à la mine massude,
Le repousse, en criant : Tu n'es pas de mon grade !
Et le vainqueur allait, pour argument dernier,
Lui mettre sous la peau quatre pouces d'acier.
Quand, je ne sais pourquoi, ni comment, il devine
Qu'un Corse est devant lui. Le vieux reître s'incline,
Et dit : — Tu peux sommer même un feld-maréchal,
Car tu viens du pays du Petit-Caporal.

XXII

Aussitôt, d'une main courtoise en apparence,
Il remet son épée au général de la France.
L'orage avait cessé, les rayons du soleil
D'un grand peuple affranchi saluaient le réveil.
Notre drapeau flottant sur la Tour d'Italie
Reflète leur éclat. Le Germain s'humilie,
Et frappé sans retour d'un vaste écrasement,
Il reconnaît la main qui fit le firmament.

XXIII

Le Corse, conquérant de son artillerie,
Entraîne ce trophée, hommage à la patrie.
Honneur à Monoglia ! Son action d'éclat
Est le plus bel exploit de ce rude combat
Que vit Solférino. Si j'avais la puissance,
Je lui décernerais une ample récompense ;
Mais il la tient déjà : les glaives de Cyrus
Ne se sont pas rouillés aux mains de nos héros !

Paris, 1861.

(FIN)

sénateurs se sont votés pour pouvoir faire de bon travail leur constituant une obligation morale et sociale de remplir avec conscience leur mandat, c'est-à-dire de travailler une mois sur douze, comme les autres citoyens. »

Le Gaulois :

Sur l'interpellation Varenne-Allemane :

« Ibsen je dire qu'avec la liberté de la presse et de la parole, la facilité des communications, la multiplicité des fonctionnaires, l'espèce de maison de verre qu'est devenue la vie contemporaine, les fiches sont un moyen de gouvernement un peu bien sauvage, sauf à l'état anthropométrique ; il n'y a plus qu'à M. Bertillon qu'elles soient vraiment utiles. Toujours est-il que ces fiches qui, il y a quelques années, leur paraissaient si nécessaires à la moralité de l'Etat, les députés les ont jugées odieuses du moment qu'elles les concernaient. M. Clémenceau lui-même a outragé à les couvrir, du moins à couvrir le chef de l'administration d'où elles émanent, et il a fallu la cérémonie de Notre-Dame pour qu'il se décidât à ne pas être le trouble-fête de son préfet de police. Il y a des ricochets pleins d'ironie. La Chambre a accordé à 159 voix de majorité un vote de confiance aux déclarations de M. Clémenceau, elle a couvert M. Lépine, mais elle a flétri les fiches. On continuera de faire des fiches, mais on se cachera davantage ; seulement, il y a le hasard, et le hasard gâtera tout. »

La Petite République :

Sur les nouvelles marocaines :

« C'était le temps où Abd-el-Aziz régnait encore et essayait tardivement d'exercer son autorité chancelante, c'était le temps où, invoquant les traités qui nous liaient et ses bonnes intentions à notre égard, le Sultan en déclin nous demandait de l'aider comme nous aurions pu et dû le faire ; il ne se passait guère de semaine sans que la Chambre fût saisie de quelque interpellation de M. Jaurès en faveur de Moulai Hafid, on sommait M. Pichon d'observer la neutralité et on la poussait au point où elle finissait par favoriser Hafid, notre adversaire d'alors, contre Aziz, avec qui nous avions lié partie. A force de sommations, M. Pichon obtint et, un beau jour, Abd-el-Aziz tomba du pouvoir. Ce devait être, au dire de nos « Marocains, » le rétablissement de la tranquillité dans l'empire chérifien, nous devions avoir en face de nous un gouvernement fort et populaire « qui allait tout mettre en ordre. » Eh bien ! il est joli le gouvernement fort et populaire ! »

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Nous avons appris avec le plus grand plaisir que les fêtes de la Mutualité, qui avaient été renvoyées à cause de la grève des C. F. D., viennent d'être définitivement fixées au dimanche 11 juillet. Le programme de ces fêtes ne sera pas moins attrayant que celui qui avait élaboré pour le 30 mai.

Les mutualistes corses auront le bonne fortune d'avoir parmi eux M. Lairolle, l'éminent membre du Conseil supérieur de la Mutualité, qui donnera au Théâtre municipal de Bastia une grande conférence sur le mouvement mutualiste à notre époque. Cette conférence obtiendra, sans aucun doute, un très grand succès.

Parmi les diverses attractions inscrites au programme, on nous signale de grandes régates auxquelles prendront part un grand nombre d'amateurs et de professionnels, ainsi qu'une fête de nuit sur la place Saint-Nicolas, qui nous réserve de véritables surprises.

Ajoutons que le Comité organisateur pour le samedi soir 10 juillet, une représentation théâtrale dont le programme, fort habilement composé, attirera un public nombreux dans la salle de notre Théâtre municipal.

Nous croyons savoir que les malheureuses victimes des tremblements de terre du Midi ne seront pas oubliées au milieu de ces réjouissances, et l'on nous assure que le Comité des fêtes a, dès à présent, décidé de verser à la caisse de secours des sinistrés de Provence le reliquat de ses recettes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 juin 19 h.

A la suite de réalisations et de nouvelles extérieures tendancieuses le marché a reperdu ce clôturer la presque totalité de son avance de début. Notre Rente est inférieure à 97.10. Les Fonds Etrangers sont plus faibles, le Turc cotant à 94.20. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est bien tenu à 755 ; son bilan au 31 mai fait ressortir un boni de profits et pertes non augmentation de 1.264.183 fr. sur le mois précédent. Peu de changements en valeurs industrielles et de traction. Les titres cuprifères se relèvent sensiblement. Rio 1.944.

Au comptant en Banque, l'action Ouest Africain Français est en nouvelle plus value à 602. L'obligation 5 0/0 Port de Bahia est en bonne tendance à 477.

Les obligations hypothécaires 5 0/0 du Crédit Foncier Mexicain qui détachent un coupon semestriel de 9 fr. 45, le 1er juillet, cotent 246 ; les obligations nouvelles que placé à 247 fra le syndicat des Banques de Province sont livrées avec cette même jouissance du 1er juillet, c'est à dire que leur revenu ressort à 5.20 0/0 net.

Recettes de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 23e semaine de 1909 : 792.565 fr., contre 792.680 pour la même période de 1908. Plus value totale depuis le 1er janvier, fr. 16.54 .385 contre fr : 15.806 383 en 1908.

Nos chemins de fer sont calmes.

VESCOVATO
Élections Municipales
(27 Juin 1909)

Nombre de votants : 354.
Majorité absolue : 178.

Liste du Maire

Sont élus :

Giamarchi Xavier,	186 voix.
Ghilini Vincent,	185
Martel Claude,	184
Orlanducci Paul-Marie,	183
Agostini Michel,	183
Fiori Jean-Baptiste,	182
Giansily François-Antoine,	181
Bourbeaun Philippe,	180
Micaelli François,	181
Orsini Joseph,	179
Fieschi Ours-Paul,	179
Casanova Jean-Baptiste,	179
Franceschi François,	179
Albertini Noël,	178

Viennent ensuite :

Simeoni Antoine,	177
Angelini Antoine,	177

Liste républicaine d'opposition

Sont élus :

de Buttafuoco Sébastien,	180
Orlanducci Jean,	180

Viennent ensuite :

Giamarchi Antoine,	177
Baleri Jean-André,	176
Mariani Augustin,	175
Novella Pascal,	175
Guerrini Marcel,	175
Lucchini J.,	173
Cesari François,	173
Cristini Joseph,	171
Fantoni Antoine,	171
Vergiolati Dominique,	171
Pallavani François,	171
Orlanducci Mathieu,	171
Mignoni Jacques,	170
Alessandri Joseph,	170

Notre correspondant de Vescovato nous fait remarquer que seul, un écart de deux ou trois voix sépare les deux listes. Or, parmi les électeurs ayant pris part à la consultation de dimanche, il en est treize, qui ne résident pas habituellement dans cette commune, et qui, l'année dernière, à l'occasion des élections municipales, ont déjà exercé leurs droits électoraux, dans diverses localités.

Nos lecteurs savent quelle est notre opinion sur ce point de droit. Une jurisprudence toute récente et des arrêts absolument formels sont, d'ailleurs, venus détruire la théorie des escadrons volants, que nos tribunaux répressifs auront à coup d'ailleurs une fois pour toutes.

Il n'est pas admissible que trois ou quatre électeurs puissent faire le tour de Corse, nous pourrions dire aussi, le tour de force de créer à eux tous seuls les majorités vacillantes de certaines municipalités.

Il y a là une question de haute moralité qu'il importe de résoudre au plus tôt, et ce, dans l'intérêt même de notre pays.

Ces déplacements factices de majorité troublent la tranquillité de nos communes et ont le don de cristalliser le cerveau de nos braves campagnards transformés en machines à voter.

Si on n'y porte remède, les électeurs corses n'auront plus qu'un seul but dans la vie : Voter, et attendre les élections prochaines.

Ce qui se passe à Vescovato en est la preuve manifeste. Les tribunaux réviseurs seront en effet appelés à statuer et à trancher le cas épineux de ces électeurs volants, sans compter qu'une protestation contre les opérations sera sérieusement portée devant le Conseil de Préfecture.

Alors qu'en mai 1908 tous les conseils municipaux de France ont été définitivement constitués, la plupart de nos communes de Corse attendent encore une solution définitive.

Nous venons de recevoir, aussi en communication, une note concernant le triste accident survenu après la proclamation des résultats.

Nous sommes au regret de ne pouvoir le reproduire ; car elle met en cause les agents de l'autorité et les représentants de la force publique, dont le rôle sera plus nettement défini après l'enquête à laquelle il sera sûrement procédé par les soins de l'autorité judiciaire.

Toutes les responsabilités seront établies mais d'ores et déjà nous ne pouvons que regretter avec notre correspondant, un accident mortel dont le retour pourrait être évité, si on sévissait plus souvent contre tous les porteurs d'armes à feu, et surtout si on sanctionnait toutes les sommations de sévir.

Brevet de capacité

Ont été admissibles à la suite des épreuves écrites et des épreuves pratiques :

Mlles Alessandri Marie-Thérèse.
Anconi Gabrielle.
Antonelli Adélaïde.
Antonini Marie-Françoise.
Batteti Marie-Madeleine.
Casanova Marie-Dominique.
Catani Gracieuse-Marie.
Damiani Marie-Dominique.
Dovichi Marie.
Ferrandi Marie-Thérèse.
Filippi Angèle.
Fiori Marie-Catherine.
Giamberani Maria.
Giansoni Marie-Laurence.
Giansoni Elisabeth.
Giudicelli Armide.
Giuseppi Victoire.
Gravi Jeanne.
Graziani Anne-Marie.
Lazarini Marie-Jeanne.
Luciani Ag.-Marie.
Maraninchi Philomène.
Mariani Clorinde.
Marinetti Augusta.
Michaud Anne-Laurette.
Mignucci Hélène
Morazzani Catherine.
Paoli Marie-Catherine.
Paoli Marie-Olinde.
Pasquinelli Marie-Agnès.
Pergola Marie-Françoise.
Pierini Marie-Toussainte.
Romei Précieuse.
Sabini Marie-Madeleine.
Samani Eugénie.
Santandrea Joséphine.
Simeoni Xavière.
Sombardier Marie.
Taddei Cécile.
Tafanelli Angèle
Tassara Anne-Marie.
Tomasini Catherine.
Vecchioni Marie-Lucie.
Viani Pauline.
Vincensini Daria-Marie.
Vincenti Marie-Rose.

Les épreuves orales commenceront ce matin mercredi à 6 heures.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 1er juillet, à 8 h. et demie

Marche parisienne,	Ganne.
Brune et Blonde, ouv.,	Lentz.
La Cavatine,	Blokberger.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Andran.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, THIERI.

Nos Chemins de Fer
COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que le service complet et normal des trains suivant l'horaire du 1er juin 1909, sera repris mercredi 30 courant, pour le transport des voyageurs, ainsi que des marchandises de toutes catégories, en provenance et à destination de toutes les gares.

Bastia, le 29 juin 1909.

Train n° 3 : départ de Bastia à 6 h. 32 du matin.

Train n° 9 : départ de Bastia à 8 h. 31 du matin

Train n° 11 : départ de Bastia à midi 40.

Train n° 7 : départ de Bastia à 3 h. 38 du soir.

Train n° 10 : départ de Ghisonaccia à 4 h. 47 du matin.

Train n° 12 : départ de Ghisonaccia à 2 h. 3 du soir.

Train n° 4 : départ d'Ajaccio à 6 h. 34 du matin.

Train n° 14 : Départ de Calvi à 5 h. 11 matin.

Train n° 13 retardé : Départ de Ponte-Leccia à midi 40.

La Guérison de l'Emigrant.

M. Petit Arsène, natif du Sec, par Saint-Sulpice-de-Bonzeil (Creuse), est un émigrant, c'est-à-dire qui exerçant la profession de terrassier, il fait partie de ces compagnies d'ouvriers qui suivent les grandes entreprises de travaux publics, travaillant pendant quelques mois dans une localité, pendant quelques mois dans une autre, et reviennent au pays à la morte-saison. Dans ce milieu d'hommes qui vivent en dehors de la famille durant la plus grande partie de l'année, les Pilules Pink sont très en faveur. Dès que ces ouvriers se sentent faibles, indisposés, lorsqu'ils souffrent de l'estomac ou de douleurs, vite ils prennent les Pilules Pink, et tout en travaillant, sans quitter leur besogne, ils guérissent. Ainsi a été guéri M. Petit Arsène.



M. ARSÈNE PETIT (*Cl. Rose, Troyes*).

« J'étais devenu faible et pâle, écrit-il, j'avais une sorte d'abattement qui me faisait trouver mon travail bien dur, et en plus de cela je souffrais terriblement de l'estomac, ne pouvant presque plus rien manger et dépérissant de ce fait tous les jours. Pendant les grandes chaleurs j'avais fréquemment des saignements de nez. Ma santé n'était pas bonne du tout et j'étais sur le point d'abandonner mon travail pour retourner au pays. Des camarades m'ont heureusement recommandé de prendre les Pilules Pink. J'ai pris, en effet, ces pilules et je me sus de suite bien mieux porté. Mes malaises ont disparu, j'ai repris des forces, j'ai retrouvé une bonne mine. J'ai maintenant un appétit comme je ne m'en suis jamais connu et tout ce que je mange, je le digère parfaitement bien. Tous mes camarades de chantier sont là pour attester que si j'étais bien malade, les Pilules Pink m'ont magnifiquement rétabli en quelques jours. Je vous envoie ma photographie faite ces jours-ci, mais il est regrettable que vous ne m'ayez pas vu au moment de ma maladie, vous pourriez juger si grâce aux Pilules Pink ma mine a changé. »

Les Pilules Pink sont vendues sur la recommandation des personnes qui les ont prises. Voilà un témoignage qui ignorait probablement les Pilules Pink et certainement ses camarades de chantier qui lui ont recommandé les Pilules Pink, les avaient eux-mêmes prises et s'en étaient bien trouvés. M. Petit les recommande à son tour et nous espérons que son attestation touchera nous les yeux de personnes qui ne sont pas satisfaites de leur état de santé, qui pourront, grâce aux Pilules Pink, vivre des jours meilleurs.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Cablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 22°. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 23 . Minima + 17 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi, id.

Affaires étrangères

L'exequatur a été accordé à M. Germain Ricci, agent consulaire de S. M. le roi d'Italie, à Calvi.

Le gouvernement Italien ne pouvait faire un meilleur choix. M. Ricci jouit en effet dans tout l'arrondissement de l'estime générale et nous sommes heureux de lui adresser nos meilleures félicitations

M. Germain Ricci est le père de M. E. Ricci, le sympathique directeur de la Compagnie des Eaux.

Audition musicale

Jeudi, 1er juillet, à 2 heures et demie, audition des élèves de Mlles Agostini.

Mordu

Le nommé Franceschi Eugène, demeurant rue du Lycée 1, a porté plainte contre le sieur Chamuel teinturier, Boulevard Paoli, 25, dont le chien venait de mordre Franceschi Charles, fils de plaignant.

Les morsures paraissent sans gravité, mais le sang a coulé et, comme l'on dit la salive du chien n'est pas douce

Quand est-ce que le passant sera à l'abri des morsures de nos chiens dans notre bonne ville de Bastia ?

Quand on fera appliquer les arrêtés municipaux !

Contravention

Procès-verbal a été dressé contre l'entrepreneur du balayage qui avait négligé de faire enlever un dépôt d'immondices, place de la Fontaine-Neuve.

Avis

Le Bataillon exécutera dans la matinée de jeudi 1er juillet courant, dans les environs du cimetière, un exercice de service en campagne avec cartouches à blanc.

Charrette à l'abandon

Contravention a été dressée contre le nommé Agostini Félix, âgé de 40 ans, demeurant Place d'Armes pour avoir laissé sa charette attelée d'une bête à l'abandon.

Avis

Il a été perdu ou volé, sur le territoire de Bigugl a :

1° Une jument de 7 à 8 ans, taille 1 m. 50 environ, robe baie, lèvre supérieure et un des pieds de derrière taché de blanc, queue coupée ;

2° Une pouliche de deux ans, taille 1 m. 48 environ, robe baie, avec petite étoile sur le front, queue coupée ;

3° Un poulain de 1 an, robe rouge, taches blanches à la tête et à trois pieds.

Adresser tous renseignements et indications sur ces animaux à M. Pascal Guagnini, rue Colonnella, 7, contre récompense.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN. — Mercredi, 30 juin, clôture des exercices du mois du Sacré Cœur de Jésus.

Le soir, à 7 heures 3/4, Vêpres, procession, sermon et salut.

Les habitants de la Place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés de vouloir bien illuminer leurs maisons sur le parcours de la procession.

AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Les membres de la Société l'Avenir du Prolétariat, sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 30 juin courant, à 8 heures très précises du soir, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour de l'assemblée : Compte-rendu de la situation du Comité. — Distribution des parts de remboursement anticipés échues aux sociétaires du Comité au 29e tirage. — Remise des récompenses aux membres du comité à l'occasion du 29e tirage d'amortissements. — Désignation des délégués devant former le bureau du comité et le conseil de surveillance pendant l'année 1909-1910.

Le but de cette réunion étant des plus importants, les sociétaires répondront nombreux à cet appel,

Le Président du Comité, CECCOLI.

Etat-Civil

MARIAGES

Paoloni Humbert, et Bartolozzi Marie-Thérèse, tous deux de Bastia.

Sinzel Jean-Pierre, et Voirconi Marie-Angèle, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Rome Auguste-Roch.

DÉCÈS

Orlanducci Anna, 80 ans, de Vescovato.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, mercredi, 30 juin, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean-Baptiste pour le repos de l'âme de

M. ANTOINE LOTA

La famille y assistera.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00357

BOURSE DE PARIS

	28 juin — 29 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	97.40 — 97.45
de 3 0/0 amortis.	98.25 — 98.25
	ex-coupon

Choses de Corse

M. Chaleil est attaqué

Paris, 29 juin.

Plusieurs journaux se livrent à de nombreux commentaires au sujet de l'article qui a paru hier dans l'*Autorité* contre M. Chaleil, préfet de la Corse.

Nomination

Ministère des Finances

Paris, 29 juin.

M. Cabeu, receveur des finances à Corte, est nommé aux mêmes fonctions, à Chateaudun.

MARSEILLE
La Grève
DES INSCRITS MARITIMES
La Grève continue

Marseille, 29 juin.

Plusieurs armateurs ayant refusé de reprendre tous leurs anciens équipages, les inscrits maritimes ont décidé de continuer la grève, et cette fois ci elle menace d'être très longue et très orageuse.

Les relations entre armateurs et inscrits maritimes sont des plus tendues.

Une très vive agitation règne sur tous les môles et principalement sur la place de la Joliette où bon nombre d'inscrits se tiennent en permanence.

On s'attend à des événements très graves si un accord n'intervient pas dans les quarante-huit heures.

Les Paquebots pour la Corse

La Compagnie Fraissinet est l'une des Compagnies de navigation contre laquelle les inscrits maritimes sont le plus surexcités.

Cela n'étonne personne ; au Syndicat des Inscrits, cette Compagnie est marquée à l'encre rouge.

Les nouveaux équipages du *Corte* et de l'*Iberia* se sont déburqués.

Le *Corte* est parti ce soir pour *Ajaccio*, en service postal, avec des marins de l'Etat.

Violentes bagarres

Un matelot frappé d'un coup de couteau

Malgré un service d'ordre des mieux organisés, les bagarres n'ont pas encore cessé aujourd'hui.

Les inscrits maritimes veulent empêcher les équipages de fortune de monter à bord des navires

Ces entraves à la liberté du travail nécessitent l'intervention des agents de la force publique, qui sont ainsi obligés d'échanger bon nombre de coups de poing avec les grévistes.

A la sortie de toutes ces manifestations et bagarres, aucun navire n'a pu passer aujourd'hui le port de Marseille, avant cinq heures du soir.

Un gardien, originaire du Gard, embauché par la Compagnie Transatlantique, a été assailli par un groupe de grévistes au moment où il allait prendre du service, et a reçu un coup de couteau au ventre.

Son état est très grave.

Intervention du Préfet

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, a fait le tour des quais, afin de ramener les grévistes au calme et à la raison, mais son intervention n'a produit aucun résultat.

Les grévistes sont plus décidés que jamais à obtenir par les moyens extrêmes les revendications qu'ils ont présentées.

M. LOUBET
en Angleterre

Londres, 29 juin.

Le bruit court que M. Loubet, ancien président de la République Française, séjournerait en Angleterre pendant tout l'automne prochain comme l'hôte de S. M. Edouard VII.

POUR LES SINISTRÉS
DE PROVENCE
Don du Pape

Rome, 29 juin.

Le Pape vient d'envoyer à Monseigneur Fabre, évêque de Marseille, la somme de vingt mille francs pour être distribuée aux sinistrés de la Provence.

EN ALLEMAGNE
La Retraite
DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 29 juin.

Les journaux annoncent que le prince de Bulow, grand chancelier de l'Empire, quittera le pouvoir aussitôt après la solution de la réforme financière.

L'empereur aurait accédé au désir du prince de Bulow.

UN CAPITAINE FRANÇAIS
poursuivi pour espionnage

Berlin, 29 juin.

Le 1er juillet, le tribunal de Leipzig est appelé à juger le capitaine Funkenhagen, de l'armée française, arrêté à Hambourg, dans les premiers jours de janvier dernier, sous l'inculpation d'espionnage.

Conseil des Ministres

Paris, 29 juin.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Voyage d'Etudes

M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies a informé le Conseil, qu'il avait l'intention de prendre des prochaines vacances parlementaires, pour faire un voyage d'études en Indo-Chine.

Mouvement judiciaire

M. Briand, ministre de la Justice, présente à la signature présidentielle, un mouvement judiciaire.

Ce mouvement ne concerne pas le ressort de la Corse.

La situation au Maroc

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, communique au Conseil les télégrammes et rapports qui lui sont parvenus de Maroc, où règne actuellement une certaine agitation.

La question des courses

M. Crappi, ministre du Commerce, rend compte au Conseil de son entretien avec les présidents des grandes sociétés de courses, au sujet de la situation des lads et garçons d'écuries, employés dans les établissements d'entraînement.

La grève des Inscrits maritimes

M. Picard, ministre de la Marine, rend compte de son voyage à Marseille et de ses entrevues avec les armateurs et la délégation des Inscrits maritimes.

M. Picard fait part, en outre, au Conseil des nouvelles difficultés qui viennent de surgir à Marseille : les armateurs n'ayant voulu reprendre qu'une partie des grévistes.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Le prochain Conseil

Le Conseil fixe sa prochaine réunion à samedi prochain.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 29 juin.

La Chambre s'est réunie aujourd'hui, à 3 heures, dans ses bureaux pour procéder à la nomination de la Commission du budget.

Trente-trois membres ont été élus.

Le Président

Aussitôt après leur élection, les membres de la Commission du budget se sont réunis pour procéder à la formation de leur bureau.

M. Maurice Berteaux, député radical de Seine-et-Oise, a été réélu président à l'unanimité

M. Paul Doumer a été réélu rapporteur général du budget par 18 voix.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Jean Morel

rapporteur du projet de loi, développe longuement les conclusions de son rapport.

Le député républicain de Roanne donne les différents articles qui réclament la revision.

M. Vaillant

député socialiste de la Seine, réclame une enquête économique et technique, avant de passer à la discussion des articles.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Audiffred

La grève des lads

M. Audiffred, sénateur radical de la Loire, demande à poser une question au ministre de l'Agriculture au sujet de la grève des lads.

M. Roau accepte la discussion immédiate.

M. Audiffred

monte à la tribune, et fait un exposé de la situation qui est faite aux grandes sociétés d'entraînement.

L'orateur demande ensuite au ministre quelles mesures il compte prendre pour éviter le retour de ces faits regrettables.

M. Roau

ministre de l'Agriculture, monte à la tribune, et répond à l'orateur que le gouvernement a fait et fera toujours son devoir

M. Roau fait connaître ensuite les mesures qu'il compte prendre.

L'incident est clos.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la règlementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

M. Viviani

ministre du Travail, monte à la tribune, et prononce un long discours.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix le texte de la commission qui assimile les agents des trains aux mécaniciens et chauffeurs, au point de vue de l'admission à la retraite à cinquante ans d'âge.

Ce texte est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche quatre juillet à neuf heures du matin, sur la place Saint Nicolas, à Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de chevaux, harnais, cabriolets, tramways.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
A. M. SALVATORI.

HUNYADI JANOS

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire
Veuve Lota Madeleine

Par jugement du 29 juin 1909, enregistré, le Tribunal a admis la dame veuve Lota Madeleine, boulangère, demeurant à Bastia, rue Napoléon, au bénéfice de la liquidation judiciaire, a fixé provisoirement au 28 juin 1909 la date de cessation de paiements, a nommé :

M. Moiso, juge au siège, juge-commissaire ;

M. Graziani Jean, agréé, liquidateur provisoire.

Les créanciers présumés sont invités à se présenter le 13 juillet 1909 en chambre de conseil du Tribunal à 4 heures du soir, aux fins de l'article 462 du Code de commerce.

Le commis-greffier,
J. ALBERTINI.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *rafinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

CONSULTATIONS AVOCATS

Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.

Jean MAESTRACCI
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.